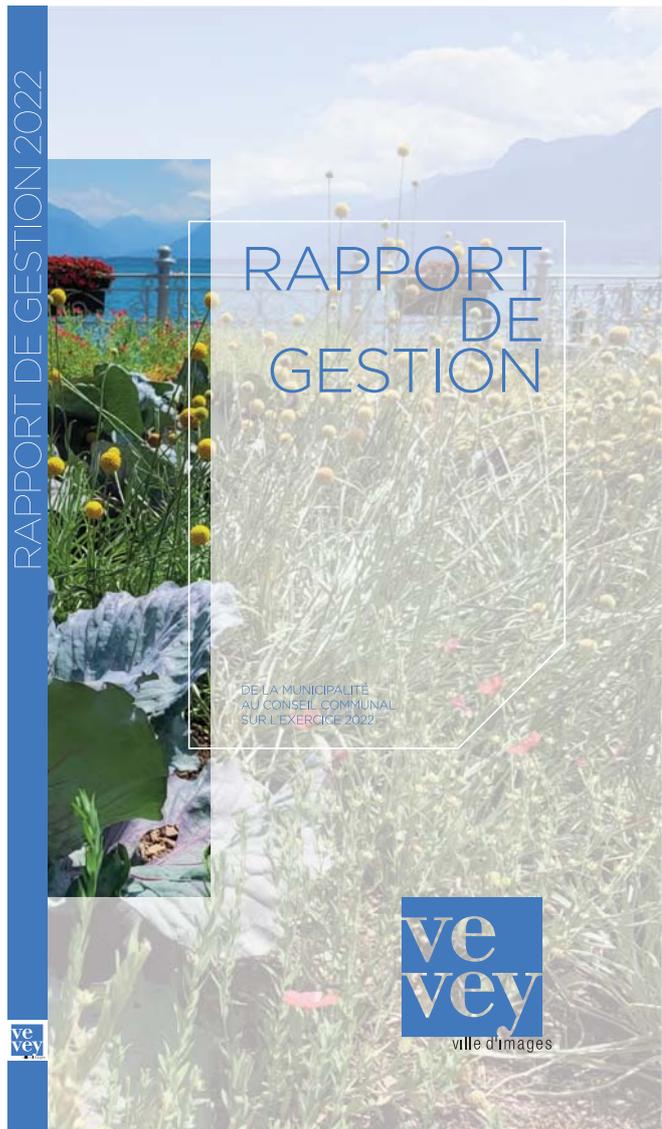




# RAPPORT DE GESTION 2022

DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'EXERCICE 2022



# SOMMAIRE

3 MUNICIPALITÉ

9 BUREAU DE L'ÉCONOMIE,  
DU TOURISME ET DES VIGNES

12 BUREAU DE L'ANIMATION-JEUNESSE

14 BUREAU DE LA DURABILITÉ

21 CONSEIL COMMUNAL

31 SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

59 SERVICE ACCUEIL  
ET POPULATIONS

71 SERVICE DES RELATIONS  
HUMAINES

75 SERVICE DES FINANCES

79 SERVICE DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION

87 SERVICE DE L'URBANISME ET  
DE LA MOBILITÉ

97 SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

109 SERVICE DE LA CULTURE

163 SERVICE DES BÂTIMENTS,  
GÉRANCE ET ÉNERGIE

187 SERVICE DE LA FAMILLE,  
DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT

199 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS,  
ESPACES VERTS ET ENTRETIEN

2022



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2022.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

*le Conseil communal de Vevey*

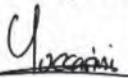
*vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2022*

*vu les rapports de la commission de gestion*

*décide*

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2022 et d'en donner décharge  
à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire

  
Yvan Luccarini

  
DE VEVEY

  
Grégoire Halter



# 3

**Pouvoir exécutif de la Commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de sept membres : un syndic, trois municipales et trois municipaux. Elle est à la tête de l'administration communale.**

**Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.**

# MUNICIPALITÉ



2022 constitue la première année civile complète de la nouvelle législature pour notre exécutif. Le passage de 5 à 7 membres permet sans nul doute une répartition plus équilibrée des services de l'administration et une implication plus importante de chacune et chacun au niveau stratégique et dans la conduite des dossiers et projets en cours. Grâce à ce collège étendu, notre présence est également assurée au sein des quelque 70 représentations municipales externes, permettant ainsi à la Commune de renforcer sa place de ville-centre au sein de la région et du Canton. Après 18 mois en exercice, petit bémol tout de même avec le constat que l'engagement nécessaire dans notre fonction est peu compatible avec le maintien d'une autre activité professionnelle en parallèle comme le souhaitait le Conseil communal et comme pourrait le laisser penser notre taux d'activité théorique, notamment pour les municipales et les municipaux. Forte de ce nouvel élan et d'un travail important de priorisation en collaboration avec nos services, l'année 2022 ne constitue toutefois pas un retour à la normale!

En effet, après deux ans de vagues pandémiques successives qui ont bouleversé tant notre quotidien que l'activité de l'administration, c'est seulement au terme du premier trimestre 2022 que la Suisse est revenue à une situation normale avec la levée des dernières mesures nationales de lutte contre le virus. C'était toutefois trop rapide de conclure que nous allions enfin sortir d'une période de crise, puisqu'une nouvelle problématique s'est invitée: celle d'une probable pénurie énergétique dans le courant de l'hiver 2022-2023. Cet événement majeur a de nouveau monopolisé d'importantes ressources des services de l'administration et nécessité des investissements non planifiés. Dans ce contexte difficile, c'est grâce à un fort engagement du personnel communal qu'il a été possible de se préparer à cette potentielle crise, tout en maintenant à un niveau normal les prestations de l'administration, le suivi des projets et le service public.

A l'heure d'écrire ces lignes, nous savons que l'hiver 2022-2023 n'aura pas connu une situation de pénurie. Nous devons toutefois maintenir notre niveau d'attention et continuer à nous préparer au

mieux, car tout laisse à penser que la situation risque de se péjorer dans les années à venir.

Malgré ce contexte particulier, de nombreux événements ont eu lieu à Vevey et nous avons pu conduire plusieurs projets phares qui ont alors pu être mis en œuvre avec succès par l'administration. Sans souci d'exhaustivité et à découvrir en détail dans l'ordre de lecture tout au long du rapport de gestion, citons par exemple:

L'appel à projets projet et animation de la cour du Café de l'Avenir, la refonte stratégique et la réorganisation du secteur Vignes, la 40<sup>e</sup> édition d'Animai, la publication du Plan climat veveysan, le nouvel outil de gestion des séances de Municipalité, la réorganisation des guichets de l'Office de la population et du Bureau de l'information, l'adoption d'une nouvelle stratégie de communication, le déploiement des formations pour l'amélioration du climat de travail et la gestion des absences, l'engagement en tant que commune pilote pour le nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2), le renforcement de la sécurité informatique, les nouvelles prestations en ligne avec le portail Geocity, l'acquisition foncière à la rue de la Valsainte 9, la finalisation et l'envoi à l'examen préalable du Plan directeur communal (PDCom), l'étude pour la politique directrice de l'habitat, la gratuité de la bibliothèque, le Festival Images 22, l'étude pour la planification du bâti scolaire, la publication de la planification énergétique communale, le programme Eco-Logement pour les locataires de la commune, la mise en place du nouveau réseau d'accueil de jour veveysan, l'installation de l'affichage frontal numérique dans les écoles, le crédit-cadre pour le renouvellement du parc de véhicules communaux.

Nous tenons encore à remercier sincèrement le personnel communal ainsi que nos partenaires publics et privés pour leur engagement dans la mise en œuvre de ces projets.

L'année prochaine sera encore celle du lancement de nombreux projets concrets initiés durant le début de cette législature ainsi que la publication de plusieurs politiques directrices. Nous nous tournons donc vers 2023 avec enthousiasme et nous relèverons tous ces défis dans un esprit collégial et participatif.

*La Municipalité*

**Répartition des services**  
**Législature 2021-2026**

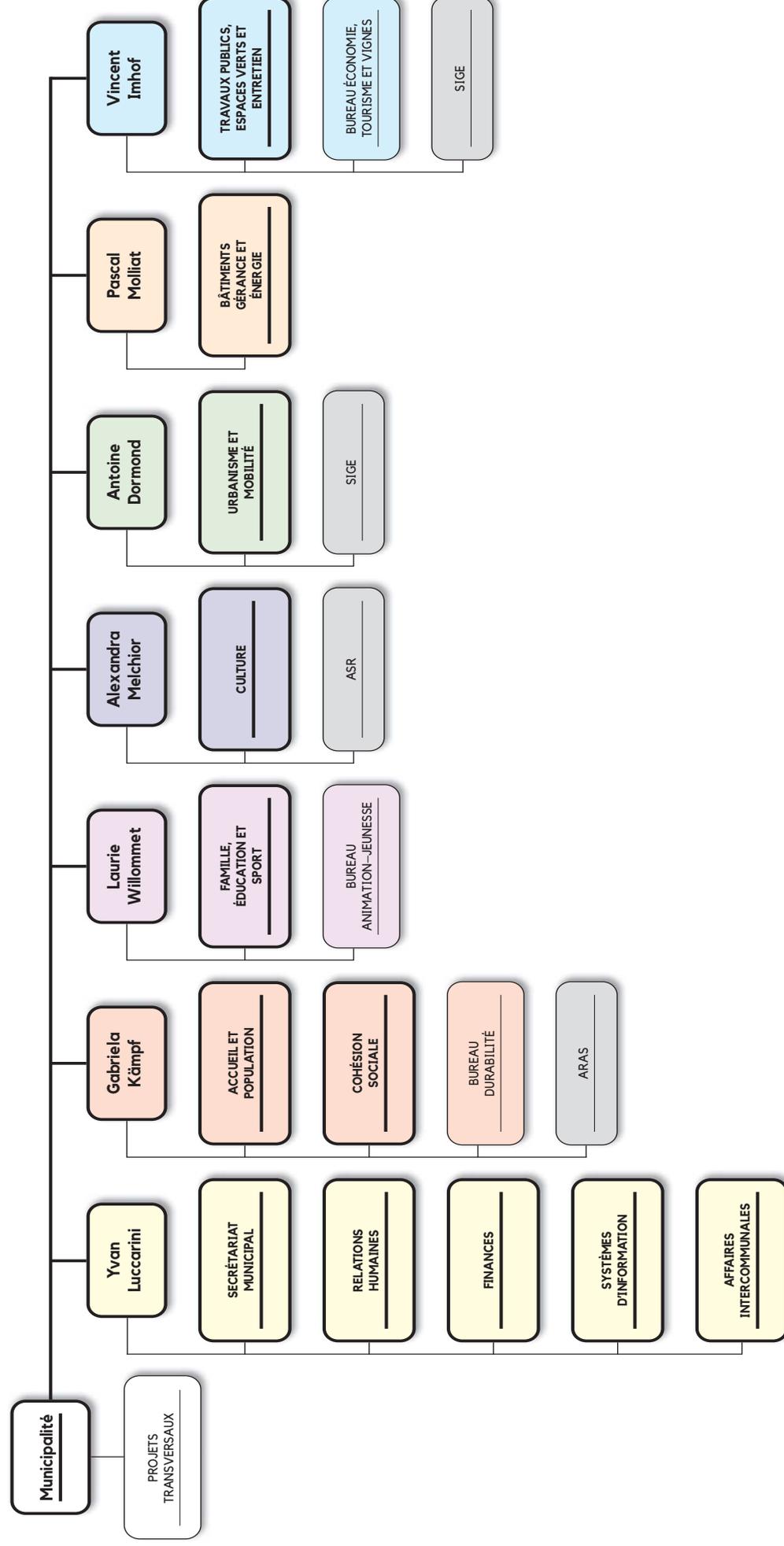


Photos : © Céline Michel /  
Ville de Vevey

Titulaire	Services	Suppléant/e
 <b>Yvan Luccarini</b> Syndic décroissance alternatives	Secrétariat général	Vice-président · e de la Municipalité (Tournus)
	Relations humaines	Vincent Imhof
	Finances	Pascal Molliat
	Systèmes d'information	Laurie Willommet
	Affaires intercommunales	Antoine Dormond
 <b>Gabriela Kämpf</b> Municipale décroissance alternatives (Vice-présidence : 2023-2024)	Accueil et population	Yvan Luccarini
	Cohésion sociale	Laurie Willommet
	Durabilité	Alexandra Melchior
	Association régionale de l'action sociale (ARAS)	
 <b>Laurie Willommet</b> Municipale Parti socialiste veveysan (Vice-présidence : 2022-2023)	Famille, éducation et sports	Vincent Imhof
	Animation - Jeunesse	Yvan Luccarini
 <b>Alexandra Melchior</b> Municipale Les Vert · e · s et les jeunes Vert · e · s de Vevey	Culture	Pascal Molliat
	Association Sécurité Riviera (ASR)	-

Titulaire	Services	Suppléant/e
 <p><b>Antoine Dormond</b> Municipal Les Vert · e · s et les jeunes Vert · e · s de Vevey (Vice-présidence : 2021-2022)</p>	<p>Urbanisme et mobilité Service intercommunal de gestion (SIGE)</p>	<p>Gabriela Kämpf</p>
 <p><b>Pascal Molliat</b> Municipal Vevey Libre (Vice-présidence : 2025-2026)</p>	<p>Bâtiments, gérance et énergie</p>	<p>Antoine Dormond</p>
 <p><b>Vincent Imhof</b> Municipal Le Centre – Vert'Libéraux (Vice-présidence : 2024-2025)</p>	<p>Travaux publics, espaces verts et entretien Economie et tourisme, vignes Service intercommunal de gestion (SIGE)</p>	<p>Alexandra Melchior Gabriela Kämpf</p>

# Organisation des services de l'administration pour la législature 2021-2026



## Présentation

Le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a pour but de favoriser les activités de promotion économique et de développement touristique, menées avec la collaboration des acteurs régionaux et actrices régionales.

Le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes soutient des manifestations et participe à des projets apportant une plus-value économique pour Vevey. L'emblématique marché tient un espace important pour l'attractivité de sa Grande-Place, tout comme la traditionnelle fête de la St-Martin.

Le bureau de l'économie du tourisme et des vignes englobe aussi la gestion des domaines viticoles de la Ville ainsi que la promotion de la marque « Les Vignes de Vevey ».

## Organisation

Le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes est une petite équipe de 3 personnes (2,8 EPT) répartie ainsi :

- une responsable du bureau à 80%
- une chargée de projets vignes à 100%
- un chef de cave et de culture à 100%

Le poste de responsable du bureau a été mis au concours en mars et la nouvelle personne est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juin avec un poste fixe.

Celui de la chargée de projet est fixe à 70% et à 30% auxiliaire, alors que le chef de cave et de culture est à 100% auxiliaire.

## Faits marquants - Economie et tourisme

Le premier dossier confié au bureau de l'économie, du tourisme et des vignes par la Municipalité a été, au début du printemps, l'appel à projet pour l'exploitation et l'animation de la Cour du Café de l'Avenir.

L'arrivée de l'été a accueilli la nouvelle responsable du Bureau qui a, comme première mission, entrepris les contacts permettant de (re)nouer des liens avec les différents acteurs et actrices de l'économie veveysanne en rencontrant les équipes de la Promove, MVT, l'ACV, la SIC, la SDV, le FAR, Vevey A.Live (Dolce Riviera), Lavaux Patrimoine Mondial, Lavaux Panoramique ainsi que les comités des jumelages de Carpentras et de Müllheim, sans oublier l'Association de Colledimezzo, avec qui une journée de l'amitié a été organisée le 26 juin 2022.



En fin d'été, le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes s'est uni aux VMCV et aux communes de Montreux et de La Tour-de-Peilz pour promouvoir les marchés des trois communes avec l'habillage d'un trolleybus de la ligne 201.



En automne, le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a pris possession de ses locaux sous le toit de la Grenette, permettant un rapprochement avec l'Office du Tourisme, visant à élargir des synergies qui apporteront des retombées à l'ensemble du tissu économique veveysan, tant par la croissance des nuitées que l'augmentation de la fréquentation des commerces et des restaurants. Un projet commun de modernisation du rez-de-chaussée de la Grenette, en y créant un espace boutique de produits locaux est en cours.

Le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a aussi développé des collaborations transversales avec les autres services de la ville, en partageant notamment des dossiers tels que l'harmonisation de l'aménagement des terrasses et le soutien aux marchandes et marchands dans le cadre du réaménagement de la place du Marché.

## La Cour du Café de l'Avenir

La commune devient propriétaire début 2022 de l'immeuble situé à la rue de Fribourg 11. La Municipalité a alors chargé le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes de la mise en œuvre d'un appel à projets pour l'animation et l'exploitation de l'ancienne terrasse de l'emblématique café-restaurant de l'Avenir. Les objectifs étaient de créer du lien social, de concevoir un lieu de vie et d'animation dans le quartier de Plan-Dessus ainsi que de redonner vie au lieu en proposant des animations et des activités socioculturelles ancrées dans la vie locale.

Parmi les dossiers de candidature reçus, la Municipalité a choisi l'Association de la Cour de l'Avenir, un collectif composé d'une quinzaine de membres motivés et aux compétences pluridisciplinaires. Le challenge, mis en place en l'espace de quelques mois seulement, a été relevé avec brio par le collectif de l'association, soutenu par le service des bâtiments, gérance et énergie ainsi que le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes.

Du 24 juin au 25 septembre 2022, la Cour de l'Avenir a pris ses quartiers sur la terrasse entièrement réhabilitée et aménagée en lieu accueillant et chaleureux. Une buvette d'une quarantaine de places, deux terrains de pétanque et une scène ont été installés. La programmation variée a permis de toucher un public large et multigénérationnel. On dénombre plus de 2'000 visites et 60 animations dont la moitié organisée de manière participative grâce à l'initiative « La Cour est à vous », menée par l'association de la Cour de l'Avenir.

Les concerts, spectacles et animations ont donné un aperçu aux Veveysannes et Veveysans de la richesse culturelle locale, Fr. 8'825.- ont été consacrés aux artistes de la région. 80% de l'offre de restauration provenait du quartier et environ Fr. 20'000.- ont été dépensés localement. La cohabitation avec le voisinage fut bonne, les activités proposées par l'Association et le fait de voir ce lieu populaire repren-

dre vie sont ressortis, tout comme l'impatience de revenir les prochaines saisons.



### Les relations et collaborations avec la SIC

En répondant aux invitations de la SIC, les échanges se sont vus fructueux et ont permis d'entreprendre les démarches ensemble afin de trouver un accord, entre la Ville et les partenaires sociaux, définissant les horaires d'ouverture des commerces en fin d'année. Cette expérience a clairement démontré la nécessité de revoir le règlement communal sur les heures d'ouverture et de fermeture des commerces. Cette démarche sera initiée en 2023 par le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, en travaillant étroitement avec la SIC ainsi que les partenaires sociaux.

Les discussions ont aussi mené au besoin commun d'un outil favorisant l'économie locale. Le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes travaillant sur une deuxième version de l'action BienWenue, un groupe de travail a été formé, avec des membres de la SIC, afin d'identifier les synergies possibles. L'objectif du bureau est de lancer en 2023 une nouvelle campagne BienWenue adaptée et digitalisée grâce à un système qui puisse être pérenne et permettre aux commerçants et commerçantes une fidélisation efficace de sa clientèle.

### La Grenette, le futur centre touristique et économique de Vevey

En s'installant début octobre au dernier étage de la Grenette, le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes souhaite redynamiser ce magnifique lieu, proche des commerces, du marché et du lac ; et en faire le centre économique et touristique de la ville, pouvant accueillir sous son toit différents services. C'est dans ce sens qu'a été entrepris le projet de création d'une boutique, visant à promouvoir les produits locaux, qui pourrait être installée sur le tiers du rez-de-chaussée dont la ville dispose, l'Office du Tourisme louant les deux autres tiers. Afin de créer un concept innovant et original, une classe de 3<sup>e</sup> année du CEPV en polydesign a été mandatée et en a réalisé son travail de semestre. Cet élan donné par le bureau a suscité l'intérêt de MVT qui s'est joint au projet avec la volonté de réaménager son PI. L'objectif est dorénavant de créer ensemble un espace d'accueil chaleureux et moderne, doté d'une boutique offrant un portail aux artisans et artisanes de la région, qui assurément augmentera le nombre de visiteurs et de visiteuses et l'activité de l'Office du Tourisme.

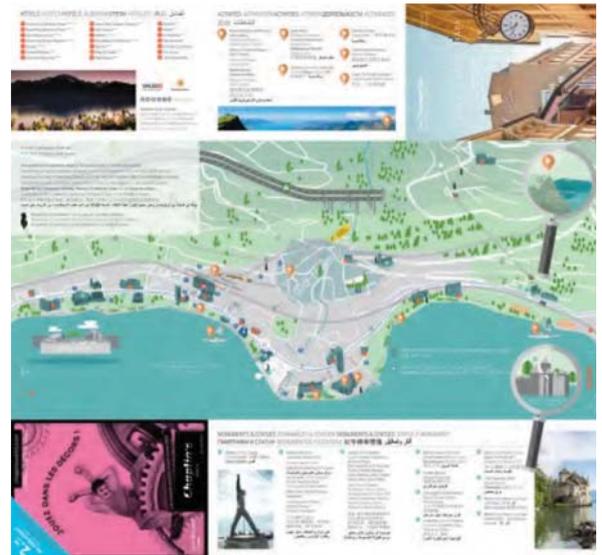
La Grenette officie comme lieu de dépôt de cabas lors d'achats au marché ou dans les magasins de la vieille ville pour des livraisons à vélo par Dring Dring. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, le Conseil communal et la Municipalité ont décidé d'octroyer la gratuité du service à la population veveysanne et aux commerces. Cette action est coordonnée par le bureau de la durabilité.

Le petit train du Lavaux Panoramic s'arrête aussi à la Grenette. Il est présent à Vevey depuis le printemps 2022 et embarque ses passagers et passagères au débarcadère ainsi qu'à la Grenette, où les

billets peuvent être achetés. Le Lavaux Panoramic dispose de 3 trains qui circulent à horaires fixes ainsi que pour des courses privées. Il propose différents itinéraires entre Chexbres, Chardonne, Corsier, Corsaux et Vevey. Plus de 1000 personnes sont montées à bord d'un train au départ de Vevey en 2022. La Promove s'intéresse également à la Grenette. Une visite a eu lieu en automne et il est prévu qu'elle y prenne ses quartiers en y proposant les rendez-vous de son « guichet entreprises ». Pour rappel, la Promove est l'organisme officiel dédié au développement économique de la région Riviera-Lavaux, elle est financée par les 13 communes de son territoire et plus de 300 entreprises membres. En 2022, la Promove nous annonce 550 nouvelles entreprises dans la région, ce chiffre est en progression par rapport aux années précédentes (2021 : 519 ; 2020 : 369). Il nous plait encore de relever la soirée des Mérites de l'économie Riviera-Lavaux, organisée par la Promove le 17 novembre 2022, qui a vu 2 entités veveysannes primées parmi les 6 lauréats, la Fondation Vevey ville d'Images et Vélocité Riviera.

### Le tourisme à Vevey

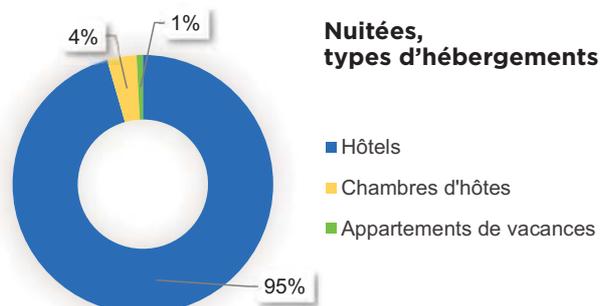
Plus de 9'600 personnes ont passé la porte de l'Office du Tourisme de Vevey en 2022, avec une forte fréquentation en août (plus de 1'850) et logiquement une période plus calme en janvier et février. Afin de faire découvrir Vevey, MVT a édité un plan qui encourage les hôtes à une jolie balade à travers la vieille ville et le long des quais ainsi qu'à la visite des musées.



Plan de Vevey

©MVT

En 2022, les nuitées à Vevey sont à la hausse avec une augmentation de 18% par rapport à 2021 (encore sous le coup de la Covid), passant de 93'630 à 110'900. A noter que ces chiffres n'incluent pas le camping de la Pichette, les données n'étant pas encore disponibles lors de la rédaction de ce rapport. La plupart de nos touristes résident en hôtels.



Chaque personne résidant auprès d'un hébergement de la région paie une taxe de séjour. En contrepartie, une Riviera Card est offerte pour la durée de séjour, permettant d'obtenir des rabais sur les transports publics, musées et autres activités. La CITS a revu sa convention qui a été acceptée par les onze communes concernées, dont Vevey, ainsi que par le Conseil d'Etat le 30 novembre 2022. L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 laissera une certaine marge de manœuvre aux communes quant à l'attribution de subventions en faveur de manifestations locales.

### Faits marquants - Cave et vignes

L'année fut placée sous le signe des changements avec une refonte stratégique et une réorganisation du secteur vignes et cave, visant à une réduction des coûts. La Ville a mis fin à la collaboration de longue date avec la Cave Albert Mayor SA et a engagé son propre chef de cave et de culture au 1<sup>er</sup> juin. Autre fait marquant, la Ville a mis en location dès le 1<sup>er</sup> novembre deux hectares de vignes auprès de la maison Schenk, essentiellement des parcelles de Chasselas et de Pinot Noir.

### Restructuration et refonte stratégique

Outre l'aspect financier positif des changements entrepris, ils permettront aux Vignes de Vevey de se réinventer grâce à la valorisation des cépages présents dans ses vignolages à l'image du Galotta ou du Doral qui viendront bientôt enrichir la gamme des vins. La volonté affichée est de proposer des produits différents et ainsi se démarquer. Dans ce contexte, une première nouveauté a été dévoilée en décembre, la Baigneuse, une limonade pétillante au moût de raisin du domaine des Allours et la première boisson sans alcool de la ville. Avec son habillage moderne à la fois pop et vintage, elle dénote des étiquettes classiques de la gamme et amorce une nouvelle dynamique.

Le bureau planche également sur la mise en lumière de ces vignolages et de son savoir-faire grâce à la mise en œuvre d'une offre œnotouristique dès 2023.

### Promotion des vins, prix et labels

L'année 2022 a été rythmée par des activités visant à la promotion et la vente des vins des Vignes de



Vevey. Trois offres promotionnelles ont été proposées, en avril et octobre pour la clientèle professionnelle, puis de novembre à décembre pour la clientèle privée. En juin, les Allours de Chardonne ont remporté la prestigieuse distinction d'or au Mondial du chasselas. En septembre, le Plant Robert obtient pour la première fois le label d'authenticité de l'Association Plant Robert. En novembre sort une édition limitée de la cuvée des Allours, le fruit d'un concours lancé aux étudiants du CEPV par les Vignes de Vevey et l'imprimerie Eticolle.

Les Vignes de Vevey ont également participé à de nombreux événements tout au long de l'année, notamment :

- le 7 mai : les Rues Gourmandes de Vevey
- le 18 mai : la soirée des nouveaux habitants
- le 4 et 5 juin : les caves ouvertes vaudoises
- le 16 juillet : les marchés folkloriques
- le 4 et 5 novembre : dégustations aux caveaux St-Martin
- le 8 novembre : la Foire St-Martin
- le 17, 18 et 19 novembre : la Foire aux Vins de Vevey
- le 17 décembre : les caves ouvertes de la cave de l'Hôpital



### Evolution des ventes

	CA	Kilos encavés
<b>2018</b>	466'705,00	77'853,00
<b>2019</b>	562'195,00	75'930,00
<b>2020</b>	363'909,00	66'320,00
<b>2021</b>	595'054,00	50'188,00
<b>2022</b>	537'600,00	78'258,00



Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 s'élève à Fr. 537'600.- (avant bouclage comptable). Le chiffre d'affaires réalisé est à corréler avec la récolte de l'année précédente.

*Vincent Imhof, municipal  
Sophie Reymond, responsable du Bureau  
de l'économie, du tourisme et des vignes*

### Présentation

Le bureau de l'animation-jeunesse a pour mission de favoriser et créer des liens, promouvoir le « vivre-ensemble » et le « faire ensemble », en accompagnant le bien être des individus et des groupes, tout âge, culture et niveau social confondu.

### Organisation

Le bureau de l'animation-jeunesse est constitué de cinq animatrices et animateurs socioculturels (2,6 EPT) et d'un secrétaire (0,5 EPT). Cette année a été ponctuée par le congé maternité de la responsable de bureau qui a été remplacée et dont la fonction a été reprise ad intérim par une animatrice de l'équipe. Un civiliste a également été engagé durant 8 semaines. Les activités du bureau de l'animation-jeunesse sont par ailleurs soutenues par une équipe de moniteurs et monitrices auxiliaires. Le programme d'activités et les perspectives d'avenir ont mis en évidence un besoin de pérenniser 0,2 EPT d'animation socioculturelle en lien avec le programme d'Open Sport. Cette proposition a été acceptée par le Conseil communal en fin d'année.

### Faits marquants

L'équipe a poursuivi le développement d'activités variées qui répondent aux besoins de la jeunesse et aux initiatives de partenaires, tout en consolidant le programme proposé jusque-là, qui rencontrent déjà l'intérêt du public. Dans les points phares de cette année, la 40<sup>e</sup> édition du festival Animai a été un événement majeur pour l'équipe. La projection du déménagement du bureau de l'animation-jeunesse dans ses futurs locaux a également été au centre des réflexions de l'équipe durant cette année.

### Les activités emblématiques

#### Animai

Après deux années d'éditions dont le format a dû être réduit ou annulé en raison des conditions sanitaires, le bureau de l'animation-jeunesse a fêté cette année la 40<sup>e</sup> édition du festival Animai, qui a eu lieu au Jardin du Rivage, du vendredi 20 au dimanche 22 mai 2022. Destiné à un large public et entièrement gratuit, le festival a permis la participation des enfants et de leur famille, des adolescents et adolescentes et des jeunes adultes.

A cette occasion, un comité d'organisation composé de partenaires de longue date s'est constitué, regroupant des actrices et acteurs socioculturels locaux. Cette édition d'Animai a réuni une trentaine d'associations différentes durant le festival (animations, ateliers, programmation scénique, restauration, prévention).

Cet événement a par ailleurs été mené en collaboration avec différents services de la Ville, qui ont participé au bon déroulement des festivités. Les synergies entre les partenaires, la programmation variée et les conditions météorologiques favorables de cette édition jubilé ont suscité la curiosité du public, qui s'est déplacé en nombre pour participer à cet événement.



Animai 2022

### Animambule

L'Animambule, une charrette qui déambule dans les quartiers de la Ville avec plusieurs dispositifs d'animation, a vécu cette année sa 4<sup>e</sup> édition. En plus des partenariats réguliers avec les associations que cet outil permet, cette saison de l'Animambule s'est par ailleurs colorée de deux projets menés en collaboration avec les services de l'urbanisme et de la mobilité et des travaux, espaces verts et entretien. Ces projets visaient tous deux l'appropriation de l'espace public par ses habitants et habitantes. L'équipe d'animation et l'Animambule ont contribué à l'information, la participation et l'animation dans les rues concernées par la piétonisation temporaire (rue du Collège et rue des Tilleuls).



Animambule (Tilleuls)

### Open Sport

Le bilan de cette année concerne deux saisons d'Open Sport : la fin de la saison 2021-2022 ainsi que le début de la saison 2022-2023, qui marque la 12<sup>e</sup> édition. Open Sport est une activité destinée aux jeunes de 6 à 25 ans durant la saison hivernale, sans inscription. Cette année, l'ouverture de 8 salles de sport et les initiations sportives ont permis aux jeunes de bouger, se rencontrer, passer un moment convivial ensemble, dans un environnement sécurisant, hors du cadre familial et scolaire. Cette année, l'équipe d'animation a renforcé le suivi et l'accompagnement de l'activité sur le ter-



Open Sport (11<sup>e</sup> édition)

rain. Ce changement permet aux animateurs et animatrices socioculturelles d'être en lien plus régulier avec les jeunes, tout comme avec l'équipe de moniteurs et monitrices. Cette équipe, constituée de 17 personnes, a été complétée par l'arrivée de nouvelles et nouveaux jeunes dont certains et certaines étaient elles-mêmes et eux-mêmes participants et participantes il y a quelques années.

### Cabines téléphoniques

Depuis leur mise en place, les deux ex-cabines téléphoniques à la rue du Panorama et à la Place du 14 juin sont des outils de promotion et d'expérimentation présentant des projets variés : réalisations artistiques, concepts interactifs, ludiques et/ou utilitaires, réalisés par de jeunes artistes ou collectifs de la région.

Ces cabines sont également un moyen pour le bureau de l'animation-jeunesse et les différents services de la Ville de sensibiliser la population à certaines thématiques et de présenter de nouveaux projets. Cette année, 9 expositions ont été réalisées au sein de ces deux cabines dont l'une d'elles par des élèves de l'Etablissement primaire des Crosets.



Cabine téléphonique (Place du 14 juin)

### Collaborations et partenariats

Dans le cadre de ses activités, le bureau de l'animation-jeunesse collabore avec des partenaires variés (services communaux, intercommunaux, associations, prestataires). Ces partenariats et le développement du réseau de collaborations sont une ressource facilitant la réalisation de projets, tels que les fêtes de quartier, les rendez-vous de l'hiver, le tournoi de tapettes à mouches, ainsi que le projet régional @Août.

### @Août

Dédié aux enfants et à leur famille, un nouveau projet régional d'animation socioculturelle a vu le jour cette année dans quatre communes de la Riviera vaudoise, durant la dernière semaine des vacances estivales.

Ce projet a été inspiré des « Places au Soleil », porté par les centres d'animation et maisons de quartier lausannoises. Sous l'impulsion des différentes actrices et acteurs socioculturels des communes de Vevey, Corsier-sur-Vevey, Blonay - St-Légier et La Tour-de-Peilz, le projet @Août a proposé des activités ludiques, artistiques et créatives aux familles de la région. Ce projet est aussi l'occasion de soutenir la culture locale en proposant à différents et différentes artistes ou intervenants et intervenantes de venir partager leur talent avec notre public. Pour cette première édition, quatre interventions ont été organisées (musique, cirque, atelier créatif et atelier de revalorisation des déchets).



### Commission municipale Jeunesse

C'est avec enthousiasme que le bureau de l'animation-jeunesse a pu, en 2022, reconstituer la Commission municipale de la jeunesse. Lors de cette première commission, il a été décidé que cet espace d'échanges entre les différents représentants et les différentes représentantes des partis politiques, de la société civile, de jeunes d'univers variés et de l'administration communale devait permettre d'enrichir les débats sur des thématiques liées à la jeunesse et d'alimenter les pistes de réflexion et d'action afin de répondre aux éventuels besoins identifiés. Afin d'assurer cette mission, les ordres du jour comporteront des présentations et des thématiques spécifiques à traiter lors desdites séances.

### Soutiens et subventions aux partenaires

#### Association de la Ferme Menthée (AFM)

L'Association de la Ferme Menthée a accueilli un nouveau président lors de l'assemblée générale du mois de mai.

Grâce au travail engagé et la collaboration de l'animation-jeunesse et du secteur gérance, l'accès aux locaux de répétitions de musique de Gilamont 67 a pu être amélioré avec un système de badge électronique qui facilite grandement le suivi et le déplacement des instruments.

#### Association-Jeu Vevey- La Jouerie

Depuis la levée complète des restrictions sanitaires, les familles sont revenues en nombre à la Jouerie et le taux de fréquentation atteint régulièrement le maximum. Lors de l'assemblée générale, une demande d'augmentation de la subvention communale a été faite pour 2023 afin de pouvoir offrir une ouverture supplémentaire aux familles et ainsi répondre aux besoins du quartier Plan-Dessus (Gilamont).

#### Association Tremplin

Les activités de l'association Tremplin sont toujours plébiscitées par les familles du quartier de Plan-Dessus (Place Robin et environs). L'association remercie chaleureusement la Ville de Vevey pour son soutien et pour la reconnaissance de ses activités.

*Laurie Willommet, municipale  
Marilune Aeberhard, responsable du bureau*

## Présentation

Du fait de la nature transversale de ses activités, les missions principales du bureau de la durabilité sont les suivantes :

- élaborer, mettre en œuvre et suivre les politiques climatiques (Plan climat) et de durabilité au niveau communal ;
- assurer la priorisation, la hiérarchisation des projets et les investissements en faveur de la protection de l'environnement et du climat à la suite de la déclaration de l'urgence climatique ;
- informer, sensibiliser et impliquer la population, le secteur privé et la société civile sur les enjeux de la durabilité et du climat ;
- mettre en œuvre des projets en lien avec la durabilité, accompagner les services communaux, la population, la société civile et le secteur privé dans leur démarche de durabilité ainsi que collaborer avec les instances intercommunales et cantonales.

## Organisation

Le bureau de la durabilité dispose d'un effectif de quatre personnes fixes (2,8 ETP) :

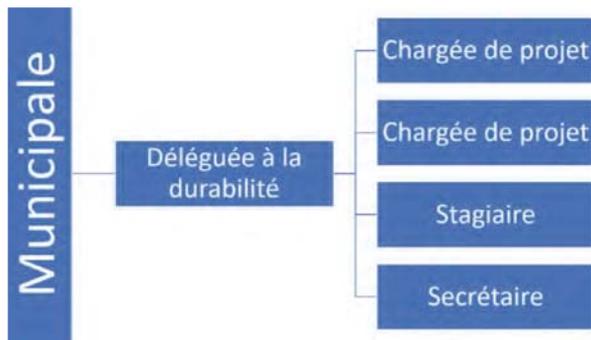
- une responsable du Bureau de la durabilité à 80% ;
- une chargée de projets à 80% ;
- une chargée de projets à 100% ;
- une secrétaire à 20%.

La chargée de projets à 100% a été engagée le 1<sup>er</sup> mars 2022 à la suite de la validation du budget par le Conseil communal.

La responsable du Bureau de la durabilité a été en congé maternité de février à septembre 2022 et remplacée en son absence par la chargée de projets à 80% en tant que responsable de bureau ad intérim.

La secrétaire, dont le temps de travail est réparti entre le Service de l'urbanisme et de la mobilité et le Bureau de la durabilité, gère les tâches administratives, particulièrement les demandes de subventions et la correspondance courante. La mise en commun du secrétariat permet d'assurer les prestations à la population avec notamment un guichet ouvert tous les jours.

Finalement, le Bureau bénéficie du soutien d'une ou d'un stagiaire (auxiliaire) à 100% tous les 6 mois.



**Organigramme du Bureau de la durabilité**

## Faits marquants

### Publication du Plan climat

L'année 2022 a été marquée par la finalisation et la publication du Plan climat communal, qui a été présenté au Conseil communal le 6 octobre 2022. Ce document définit les objectifs stratégiques et opérationnels en lien avec la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

Au regard de l'urgence réelle, la Municipalité a souhaité fixer des objectifs de réduction d'émissions

de gaz à effet de serre sur la base des recommandations scientifiques établies par le GIEC. Cela représente 70% de réduction d'émissions directes d'ici 2032 et 94% d'émissions directes d'ici 2040. Ainsi, un catalogue de plus de 200 mesures a été établi sur la base des propositions recueillies au terme d'une vaste démarche participative entamée en automne 2021.

### Gratuité du service Dring Dring

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, le service de livraison d'achats à vélo Dring Dring est entièrement gratuit pour les Veveysannes et Veveysans, ainsi que pour les commerces veveysans partenaires.

Le service s'adresse principalement aux personnes âgées et à mobilité réduite en leur offrant une alternative non-carbonée pour se faire livrer leurs courses directement chez elles.

Cette prise en charge des coûts par la Commune permet, par ailleurs, aux commerçantes et commerçants de proposer une prestation supplémentaire attractive à leur clientèle.

Cette action encourage aussi la mobilité douce, et s'inscrit dans l'accompagnement des mesures de réduction du trafic motorisé au centre-ville.

### Publics-cibles et collaboration

De par sa nature transversale, le bureau de la durabilité entretient des relations étroites avec différents publics-cibles.

### Citoyennes et citoyens

Le Bureau répond régulièrement aux sollicitations de citoyennes et citoyens qui souhaitent de plus amples informations sur les engagements et prestations de l'administration communale en matière de durabilité ou pour développer des projets dans leur quartier (potager, boîte d'échange, etc.).

### Actrices et acteurs économiques

Divers projets sont portés par le bureau à destination des actrices et acteurs économiques veveysans, que ce soit sous la forme d'événements, d'études ou de soutiens financiers.

### Associations

Le Bureau conseille, accompagne et soutient diverses associations locales engagées dans des démarches de durabilité. L'aide proposée peut être d'ordre logistique ou financier.

### Administration communale et Conseil communal

Le bureau est régulièrement sollicité par les services communaux sur des projets qu'ils portent pour les accompagner et les conseiller dans leur démarche de durabilité.

Par ailleurs, le Bureau est appelé à intervenir au sein de différentes commissions municipales ou du Conseil communal :

- commission permanente environnement et énergie (ComEn2) ;
- commission municipale sur l'égalité des genres ;
- commission municipale d'aménagement du territoire (CAT).

### Institutions publiques

Afin de favoriser le partage d'information et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de durabilité, le bureau prend part aux rencontres et aux comités de l'association Coord21. Cette dernière encourage les synergies intercommunales et cantonales, et permet ainsi de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.

Finalement, le Bureau entretient des liens étroits

avec plusieurs communes romandes impliquées dans des démarches de durabilité, ainsi qu'avec le service cantonal homonyme.

### Communication

Afin d'informer, sensibiliser et impliquer la population veveysanne, le secteur privé et la société civile sur les enjeux de durabilité et climatiques, le Bureau de la durabilité communique sur ses activités à travers différents canaux.

**Communiqués de presse :** tout au long de l'année, le bureau communique sur ses projets en cours et sur leur avancement à travers des communiqués de presse. En 2022, huit communiqués ont été diffusés.

**Réseaux sociaux :** en collaboration avec le service Accueil et population, un planning de publication sur les réseaux sociaux est élaboré chaque mois afin de promouvoir les subventions, événements ou initiatives clés en lien avec la durabilité.

**Site internet :** la page Internet du Bureau de la durabilité est régulièrement mise à jour afin de tenir informée la population sur les dernières activités et projets menés par le Bureau.

**Campagnes d'affichage :** les différents événements et manifestations organisés par le Bureau de la durabilité sont promus de manière régulière sur l'espace public à travers notre réseau d'affichage.

### Plan climat

Le Plan climat communal a été présenté au Conseil communal et au public le 6 octobre 2022. Ce document formalise la stratégie climatique communale en y associant des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques via des mesures concrètes.

Le Bureau de la durabilité a piloté le groupe de travail composé des collaboratrices et collaborateurs du Bureau, du Service des bâtiments, gérance et énergie et du mandataire.

Suite au diagnostic et à la démarche participative menés en 2021, l'année 2022 a été consacrée à la définition des objectifs de réduction de gaz à effet de serre, et à l'élaboration du catalogue d'action du Plan climat, en étroite collaboration avec l'ensemble des services communaux concernés.

Au regard de l'urgence réelle, la Municipalité a souhaité fixer des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre sur la base des recommandations scientifiques établies par le GIEC. Cela représente 70% de réduction d'émissions directes d'ici 2032, et 94% d'émissions directes d'ici 2040.

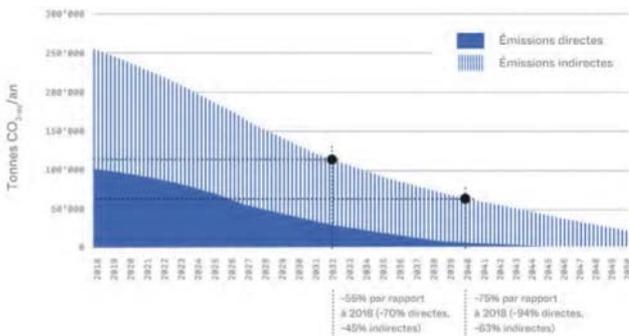


Figure 2  
Trajectoires visées pour la réduction des émissions directes et indirectes de GES de Vevey, en tCO<sub>2e</sub>/an.

### Schéma de réduction des émissions directes de gaz à effet de serre

Un catalogue de plus de 200 mesures a été établi sur la base des 935 propositions recueillies dans le

cadre de la démarche participative conduite en 2021. Les services de l'administration communale ont évalué la faisabilité et l'efficacité des différentes mesures, ainsi que les adaptations à y apporter pour en faire leur feuille de route. Ce plan d'action constitue le cœur du Plan climat et un engagement de la Municipalité et des services communaux pour les années à venir.

### Administration exemplaire

#### Plan de mobilité

##### Mise à jour

Le Bureau de la durabilité, en collaboration avec le groupe de travail interservices mobilité, œuvre à la mise à jour du plan de mobilité de l'administration, actuellement en place depuis 2008.

Ce plan contient deux volets : le premier consacré aux déplacements professionnels et le second destiné aux déplacements pendulaires. Aussi, ce document présentera désormais toutes les informations nécessaires aux collaboratrices et collaborateurs pour se diriger vers une mobilité durable.

La nouvelle version du plan de mobilité sera disponible dès le 1<sup>er</sup> février 2023.



### Couverture du plan de mobilité de l'administration communale

#### Mesure incitative

Cette mesure du plan de mobilité de l'administration, incite les collaboratrices et collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou à favoriser la mobilité douce, par l'octroi d'un bon d'une valeur de Fr. 185.- pour un abonnement de transports publics ou pour l'achat de matériel lié à la pratique du vélo ou de la marche.

En 2022, 300 membres du personnel en ont bénéficié, pour un montant total de Fr. 51'900.-.

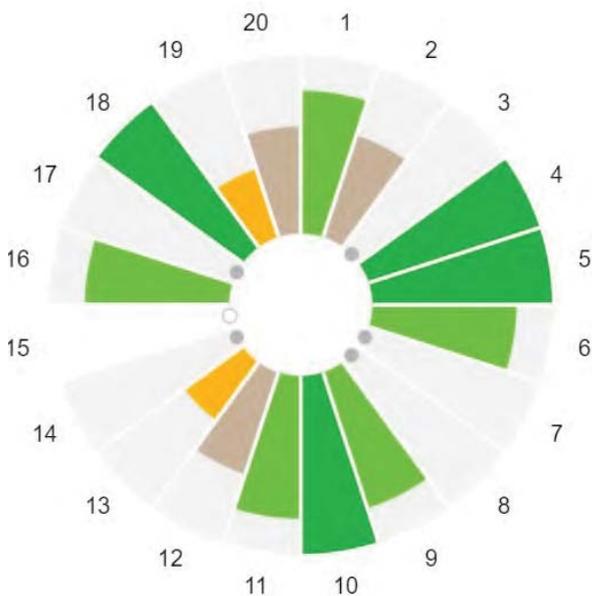
### Outil d'évaluation de la durabilité

À la suite de la déclaration de l'urgence climatique en juin 2020, la Municipalité s'est engagée à traiter de manière prioritaire tous les objets directement

liés à la lutte contre le réchauffement climatique et à choisir les alternatives préservant le climat pour tout projet, achat ou dépense.

Afin de respecter ces engagements, le Bureau de la durabilité travaille actuellement au développement et à l'implémentation d'un outil d'évaluation de la durabilité des projets. Cet outil doit permettre aux services communaux de prendre en compte l'urgence climatique lors de l'élaboration de leurs projets, mais également d'offrir une clé de lecture à la Municipalité et au Conseil communal pour s'assurer que les projets sur lesquels ils statuent sont exemplaires.

Pour ce faire, le Bureau de la durabilité a intégré le comité de pilotage intercommunal chapeauté par le Canton de Vaud, afin de mettre à jour l'outil d'évaluation de la durabilité « Boussole 21 ». La Commune de Vevey jouera le rôle de commune pilote et la formation sera testée en 2023 auprès des différents services.



**Schéma récapitulatif d'une évaluation de durabilité Boussole 21**

### Réduction des déchets

Le bureau de la durabilité s'est doté de verres et de bouteilles estampillées « Ô d'ici » proposés par le SIGE, afin d'équiper les salles de conférence et les cafétérias des services communaux tout en promouvant l'eau du réseau. Cette démarche a rencontré un vif succès auprès des services.

Parallèlement, le Bureau a adhéré à la campagne « Lunch Attitude », de responsables.ch, au principe simple : réduire les déchets issus de la vente à l'emporter en encourageant les personnes à amener leurs propres contenants réutilisables. Cette campagne vise à favoriser la réduction des emballages tant pour les clientes et clients que pour les commerces. Le Bureau de la durabilité s'est doté de 60 contenants « Lunch Attitude » qui ont été répartis dans les services de l'administration ayant manifesté leur intérêt.

### Sensibilisation et incitation

#### Fonds pour l'énergie et le développement durable

En 2021, le Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) avait été mis à jour et entamait donc, en 2022, sa deuxième année d'existence sous sa nouvelle forme.

Pour rappel, le FEDD est alimenté via une taxe sur l'énergie de 0.85 cts/kWh prélevée selon la

consommation des ménages et des entreprises veveysannes pour être répartie dans trois fonds : énergie, éclairage public et durabilité.

La partie du FEDD dédiée à la durabilité et gérée par le bureau de la durabilité a de nouveau extrêmement été sollicitée en 2022 avec un total de 630 demandes acceptées pour un montant total de Fr. 132'787.50. Ce sont toujours les subventions en lien avec la mobilité qui ont rencontré le plus grand succès.

En fin d'année, le bureau de la durabilité a également revu et réévalué, en se basant sur son expérience de deux années de gestion, l'ensemble des subventions proposées et des critères qui les accompagnent. Des modifications y ont été apportées (p.e. suppression de subventions n'étant plus en adéquation avec les objectifs climatiques et de durabilité, élargissement de certains critères d'octroi, etc.), elles entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Par ailleurs, afin de promouvoir le FEDD, une campagne de communication a été mise sur pied en collaboration avec le Service des bâtiments, gestion et énergie comprenant notamment des campagnes d'affichage et la réalisation de cinq capsules-vidéo promotionnelles diffusées sur les réseaux sociaux de la Ville.

### Mobilité

#### Gratuité du service Dring Dring

En 2020, un postulat a été déposé au Conseil communal demandant d'étudier l'opportunité d'offrir la gratuité des livraisons du service de livraison d'achats à vélo « Dring Dring » aux personnes à la retraite ou en situation de handicap.

Une réponse à ce postulat a été déposée auprès du Conseil communal au mois de mai 2022, proposant d'étendre la gratuité à l'ensemble de la population et des commerces veveysans sous certaines conditions. En juin, ce postulat a été accepté et la gratuité est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2022.



**Affiche promotionnelle Dring Dring**

Depuis, la Ville prend en charge pour des livraisons sur le territoire veveysan les Fr. 5.-/livraison des clientes et clients, les Fr. 5.-/livraison des commerces et sa part de Fr. 8.-/livraison. A noter que les livraisons sont également toujours disponibles hors gratuité sur le territoire veveysan et à destination des autres communes. Dans ce cas, seule la clientèle doit s'acquitter de Fr. 5.-/livraison.

Le Bureau de la durabilité est chargé de gérer les demandes de bons et, en collaboration avec l'association AMELIVE, de la communication autour de ce service.

En novembre et décembre 2022, 135 livraisons gratuites ont déjà été effectuées.

### Attractivité des centres-villes pour le shopping

Le projet « Attractivité des centres-villes pour le shopping », porté par Mobilité piétonne Suisse et la HEIG, se penche sur des rues commerçantes de six villes romandes, dont Vevey. Cette étude, prévue sur trois ans et cofinancée par la Confédération, vise à documenter le choix modal lié aux achats par le biais d'enquêtes de clientèle, d'entretiens avec les commerçantes et commerçants, ou encore via des ateliers participatifs.

Une enquête auprès des clientes et des clients s'est déroulée pendant l'été 2021 dans la vieille-ville et a permis de récolter plus de 1'500 réponses. Parallèlement, plusieurs entretiens ont été réalisés avec des commerçantes et commerçants du secteur.

Un dernier atelier participatif a été organisé au printemps 2022 et a permis de présenter les résultats globaux de l'étude. A cette occasion, les participantes et participants ont pu échanger sur « comment améliorer l'aménagement de la vieille-ville dans les cinq prochaines années ». La publication du rapport est prévue pour le printemps 2023.

### Vélos en libre-service

Mis en place en 2016, le service de vélos en libre-service (VLS) de la Ville de Vevey comptabilise actuellement 11 stations sur un total de 24 pour l'ensemble de la Riviera.

La pandémie, et la part croissante de télétravail, ont fait reculer les locations de VLS sur l'ensemble de la Riviera en 2020 et 2021. Il y a eu, en 2020-2021, 500 locations/mois en moyenne sur le réseau Riviera contre 2'100 en 2019. Malgré la reprise, les locations sont toujours faibles avec un nombre moyen de 550 locations/mois en 2022. Les utilisations proviennent essentiellement du personnel de Nestlé et des touristes ponctuels. A ceci s'ajoute des stations qui sont souvent vides pour cause de mauvais rééquilibrage, ainsi qu'un site internet qui n'est pas à jour.

De même, la société Intermobility SA s'est alliée, au cours de l'été 2022, à PUBLIBIKE SA également active en Suisse dans l'offre de vélos publics partagés. La fusion de ces deux entités sera effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et donnera naissance au plus important prestataire suisse de vélos en libre-service. L'ensemble des engagements et autres prestations seront repris par PUBLIBIKE SA.

Au vu de ce qui précède, des contacts sont en cours avec les communes de la Riviera afin d'évaluer le système actuel et de le repenser au niveau de la région.

### Vélos épaves

De nombreux vélos sont régulièrement abandonnés sur l'espace public et encombrant les places de stationnement dédiées aux deux-roues. Des discussions sont en cours avec l'ASR afin d'établir

une procédure pour identifier et retirer plus facilement ces « vélos épaves », ainsi que pour les revvaloriser. De même, des réflexions sont en cours afin de permettre à tout le monde de signaler des vélos épaves via le portail Cartoriviera.

### Vélostation de la gare de Vevey

La vélostation totalisait 143 abonnés et abonnées fin 2022, dont 131 abonnements vélo et 12 abonnements motos/scooters. C'est 31 abonnements de plus qu'en 2021.

Dans le but d'améliorer les prestations aux usagères et usagers, un nouveau système de gestion des accès sera installé au printemps 2023. En effet, inaugurée en 2015, la vélostation actuelle permet uniquement de stationner son vélo de manière sécurisée en contractant un abonnement annuel ou mensuel. Grâce au nouveau système, il sera possible de stationner son vélo pour une journée ou une semaine, en plus des abonnements actuels proposés.

### Carvelo2go

Le Bureau de la durabilité a conclu en 2015 un partenariat avec l'Académie de la mobilité pour implémenter le projet Carvelo2go à Vevey.

Ce service permet à chacune et chacun de louer un vélo-cargo à l'heure pour un tarif attractif. Les vélos-cargos sont gérés par des commerces qui, en retour, peuvent les utiliser dans le cadre de leurs activités.

La convention entre l'Académie de la mobilité et le Bureau de la durabilité a été renouvelée en 2022. Carvelo2go compte 3 vélos à Vevey, qui ont comptabilisé 219 locations d'une durée moyenne de 16h.

### Mobility

Afin de renforcer la flotte de véhicules partagés sur le territoire communal, le Bureau de la durabilité, en collaboration avec le service de l'Urbanisme et de la mobilité, a entrepris les démarches nécessaires auprès de l'entreprise Mobility pour créer un nouvel emplacement sur le plateau de Charmontey et ainsi couvrir un nouveau secteur. Le véhicule, situé au boulevard Paderewski (à proximité du giratoire Samaritain) sera mis en place durant le premier trimestre 2023.

### Nature et biodiversité en ville

#### Potagers urbains

Depuis plusieurs années, le Bureau de la durabilité, accompagné étroitement par le Service des travaux publics, espaces verts et entretien, encourage la création de potagers urbains ainsi que les projets d'agriculture urbaine à Vevey.

Aussi, c'est un total de huit potagers de quartier qui existent à Vevey, dont trois en pleine terre et cinq en bacs. Plusieurs projets d'agriculture urbaine existent également à Vevey, comme le potager de la place Robin, qui a fait peau neuve cette année, le jardin de Charmontey ou encore le verger urbain de Foodculturedays.

**Potaclos** : le Bureau a assuré, cette année, la présidence de l'association du Potaclos suite à une année 2021 difficile pour le comité confronté à un manque de participation dans l'association. Un nouveau comité ayant été constitué fin 2022, le Bureau rendra la présidence de l'association en 2023, mais conservera sa place au sein du comité.

**Ateliers de jardinage** : cette année le Bureau de la durabilité a organisé, en collaboration avec ProSpecieRara, trois ateliers de jardinage. Ces cours se sont déroulés dans trois potagers urbains différents (au Potaclos, au potager de la Byronne et au

potager de la Guinguette) afin de les faire connaître du public. Ces ateliers ont porté sur différentes thématiques :

- le repiquage et les associations de plantes ;
- la production de graines ;
- la préparation des potagers pour l'hiver et la préparation de la saison prochaine ainsi que sur la notion d'engrais vert.

Chaque atelier a rassemblé entre 15 et 20 participantes et participants.



**Atelier jardinage**

**Potagers rue du Nord** : sous l'impulsion du service des Travaux publics, espaces verts et entretien, deux plates-bandes à la rue du Nord ont été identifiées comme des espaces propices au développement de potagers urbains. Le bureau de la durabilité a donc pris contact avec les habitantes et habitants de cette rue et des alentours afin d'identifier des personnes intéressées à y cultiver. Suite à cette prise de contact, le Bureau a organisé un premier atelier d'information avec les personnes intéressées pour discuter des modalités liées au développement d'un potager. D'autres ateliers seront organisés, début 2023, pour permettre à ce projet de se concrétiser au printemps.

**Potagers vieille-ville** : courant 2022, le Bureau a été contacté par quelques personnes habitant en vieille-ville afin de discuter de la possibilité de mettre en place des potagers en bacs. Ce secteur de la ville n'étant pas le plus adapté à l'installation de ce type de bacs (ensoleillement, espace à disposition, etc.), la recherche d'un lieu propice à l'accueil de ce type d'installation a été initiée. Dans l'intervalle, en collaboration avec le service des Travaux publics, des espaces verts et de l'entretien, le Bureau a proposé aux habitantes et habitants de cultiver dans deux bacs provisoires installés sur la Place du Marché dans le cadre de son réaménagement. Ces bacs pourraient être installés de manière pérenne courant 2023 en vieille-ville dans un lieu devant encore être identifié.

#### **Projet bio-éducatif « En Salauroz »**

Le bureau de la durabilité, en étroite collaboration avec le service Famille, éducation et sport, cherche à développer un projet bio-éducatif sur les parcelles 526 et 527, propriétés de la Commune, à Corsier-sur-Vevey.

Le Bureau est principalement en charge de développer un volet dédié à des activités permaculturelles destinées aux élèves d'une part, et à la population d'autre part, grâce à l'accompagnement et l'investissement d'associations régionales actives dans le domaine.

Malheureusement, en raison des restrictions importantes en matière d'affectation du sol, une réorientation du projet est actuellement en cours de réflexion.

## **Gestion des déchets**

### **Vaisselle réutilisable**

La Ville de Vevey sensibilise depuis plusieurs années les organisatrices et organisateurs de manifestations à l'utilisation de la vaisselle réutilisable. Parallèlement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'utilisation de gobelets réutilisables est obligatoire pour toute manifestation accueillant plus de 500 personnes.

Le bureau de la durabilité dispose d'un partenariat avec l'entreprise Molotov Event SA qui propose un assortiment de vaisselle réutilisable avec un rabais de 12% sur les prix usuels pour les organisatrices et organisateurs de manifestation à Vevey. En complément, le bureau dispose d'un stock de 1'000 gobelets réutilisables qu'il met gratuitement à disposition des organisatrices et organisateurs de manifestation.

En 2022, la Ville subventionnait toujours 50% des coûts de location de vaisselle réutilisable jusqu'à maximum Fr 2'000.- afin d'accompagner les organisatrices et organisateurs de manifestation dans leur démarche de réduction des déchets.

En 2022, 74 commandes ont été passées auprès de Molotov pour des manifestations veveysannes, alors que le bureau de la durabilité a prêté des gobelets réutilisables à 18 occasions et octroyé 10 subventions pour la location de vaisselle réutilisable.

## **Ecocitoyenneté**

### **Vevey s'engage**

Le site Internet Vevey s'engage a pour but de donner de la visibilité aux initiatives et aux événements s'inscrivant dans une démarche de durabilité sur la Riviera. 35 initiatives sont désormais présentées sur cette plateforme et 46 événements y ont été relayés. En 2022, le site a totalisé un nombre de 6'200 visites, soit 17 visites par jour en moyenne. Cela représente une augmentation de 29% par rapport à l'année passée.

Afin d'offrir une plus grande visibilité à cette plateforme, quatre infolettres ont été envoyées en 2022. Ces dernières cherchent à mettre en avant les initiatives et les événements publiés sur le site et à promouvoir des actualités notables en termes de durabilité dans la région. 106 personnes y sont actuellement abonnées.

### **Local associatif Le Marronnier**

Le bureau de la durabilité soutient l'association du Marronnier par la prise en charge du loyer du local associatif « Le Marronnier », situé à la rue des Marronniers 3b. Ce local a pour but d'offrir un espace de rencontre et d'événement pour les associations engagées sur des thématiques sociales et de durabilité.

Les associations Epicoop, Permariviera, Fablab Riviera, 1800 Trucs, SEL' Léman et ProVélo Riviera font partie du comité de l'association du Marronnier. Elles gèrent ainsi ce lieu de manière collaborative et permettent à tout autre association, collectif ou groupe de citoyennes et citoyens engagés dans une démarche sociale ou de durabilité d'utiliser ces locaux.

En plus de la mutualisation des équipements, cette initiative permet le développement de synergies entre les différentes associations et encourage la naissance de nouveaux projets citoyens et associatifs par effet d'entraînement.

En 2022, le local a été utilisé plus de 200 fois, sur 165 jours. Bien que les associations membres de l'association « Le Marronnier » soient les principales utilisatrices, on compte un total de 25 utilisatrices et utilisateurs différents, notamment les

Jardivores, la Fresque du climat ou encore le groupe Esperanto.

### Atelier citoyeneté

Début septembre, le bureau de la durabilité a animé, en collaboration avec le service des Bâti-ments, gérance et énergie, un atelier avec les jeunes faisant partie du programme Ginkgo. Ce programme a consisté en une visite des toits de Maria-Belgia 16 pour expliquer le fonctionnement des panneaux solaires et l'intérêt des toitures végétalisées ainsi que d'un atelier de jardinage à la Villa Métisse.



### Atelier citoyeneté

### Manifestations

Cette année, le bureau de la durabilité a eu le plaisir d'organiser, de participer ou de soutenir plusieurs événements.

Le bureau a ainsi pris part au 40e anniversaire d'Animai en proposant un atelier quiz pour les enfants, « la Fresque du climat », permettant de comprendre les causes et conséquences du changement climatique de manière ludique.

Le bureau a tenu un stand au marché aux plantes organisé conjointement par le service des Travaux, espaces verts et entretien et par l'association ProSpecieRara le 1<sup>er</sup> mai. Le bureau y a fait la promotion des subventions du FEDD et a assuré la vente de lombricomposteurs à tarif préférentiel.

En collaboration avec le service de la Cohésion sociale, le bureau de la durabilité a participé à l'organisation de la Fête des voisins et des voisines du 20 mai en prenant notamment en charge la communication relative à l'événement.

Le bureau de la durabilité a pris part à des événements organisés par des tiers tout au long de l'année, comme le cours « Être et rester mobile » de l'ATE, la journée de la durabilité du CEPV, ainsi que les soirées des nouveaux habitants et habitantes, retraités et retraitées.

Finalement, le bureau de la durabilité a soutenu l'organisation de divers événements par un soutien financier, logistique ou de communication. Citons notamment la bourse aux vélos du 14 mai, la campagne cantonale Vaud Loisirs, les « repair cafés » des 12 février et 24 septembre, ou une conférence sur la pollution lumineuse organisée par la Société d'Astronomie du Haut-Léman le 9 décembre.

*Gabriela Kämpf, municipale  
Jessica Ruedin, responsable du bureau*

## Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 :

### Vœu N° 02/2022

*La Cogest souhaite que les critères permettant d'obtenir ou non l'autorisation d'utiliser – voire de bloquer temporairement – les rues lors de la Fête des Voisins soient mieux définis et qu'ils soient clairement communiqués à la population.*

#### Réponse de la Municipalité :

Une attention particulière sera accordée à la question de la fermeture des rues lors de l'édition 2023 de la Fête des Voisins. Les différents cas seront étudiés par le service de la Cohésion sociale, qui pilote le projet, en collaboration avec le bureau de la durabilité et l'Association Sécurité Riviera, pour garantir la sécurité des usagères et usagers, ainsi que la communication y relative.

### Vœu 03/2022

*La Cogest souhaite que les actions permettant à la population de réparer ce qui peut l'être et de récupérer ce qui est encore utilisable soient encouragées.*

#### Réponse de la Municipalité :

La Ville de Vevey souhaite encourager la population à réparer ce qui peut l'être et de récupérer ce qui est encore utilisable. Cette volonté est formalisée au travers de la mesure C.T.28 du Plan climat communal « Soutenir, promouvoir et organiser des événements et des campagnes de sensibilisation en lien avec la consommation durable et responsable ». A ce jour, diverses actions sont d'ores et déjà mises en place :

- Organisation de repair-café à la bibliothèque municipale.
- Ajout de prestations de réparation d'appareil ménager/électrique/électronique aux subventions du Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) en 2021.
- Soutien de diverses associations en lien avec la réparation et la mutualisation de biens (Pro Vélo Riviera, SEL, 1800'trucs, etc.) et d'événements (Marché aux puces de la place Robin, Marché de la gratuité, etc.).
- Diffusion d'initiatives en lien avec la réparation et la récupération sur le site internet «Vevey s'engage».
- Promotion du service PumpiPumpe, notamment lors de la Fête des Voisins et Voisines.
- Mise en place de boîtes d'échange sur l'espace public.

Il est à relever qu'un projet de « Maison de la réparation », avec des synergies avec la ressourcerie de la déchetterie communale, est en cours de réflexion conformément à la mesure C.T.21 du Plan climat communal « Développer des espaces visant la mutualisation et les échanges de biens ».



# 21

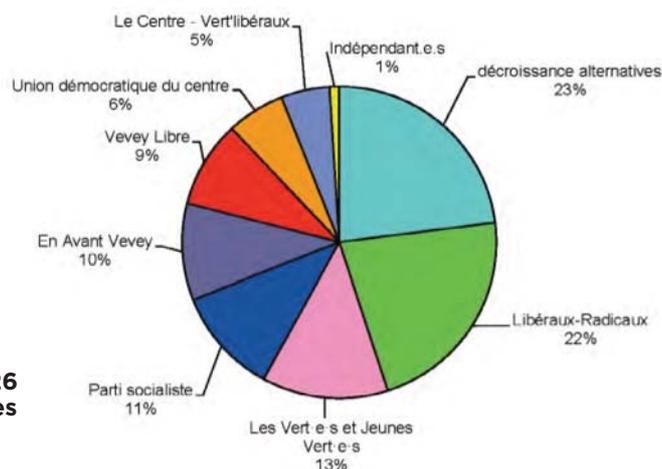
Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élues et élus pour cinq ans par les citoyennes et citoyens. Les dernières élections ont eu lieu le dimanche 7 mars 2021. Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (écoles, transports, culture, sports, durabilité, etc.). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans d'affectation, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi chaque année la gestion de la Municipalité.

# CONSEIL COMMUNAL



Parti	Nom	Prénom	Profession	Date de naissance
PLR	ALBANESI	Sébastien	Commercial en vins	1969
PS	AMIGUET	Céline	Indépendante	1983
da.	ANDRÉ	Jérémie	Médecin	1987
PS	ANSERMET	Serge	Retraité	1947
VL	BAUD	Francis	D <sup>r</sup> ès sciences économiques et fiduciaire	1941
PLR	BEAUSIRE	Alexandre	Comptable	1971
EAV	BERARDOCCO	Nicolino	Ingénieur Télécom	1968
da.	BERROCAL	Sabrina	Travailleuse sociale MA HES	1982
da.	BERTHOLET	Marc	Enseignant	1979
VL	BERTSCHY	Mickael	Etudiant en master	1996
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
PS	BESSON	Dominique	Ing. HES retraité spécialiste sécurité au travail et protection de la santé	1954
VL	BONJOUR	Nicolas	Economiste d'entreprise HES	1990
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraîtée	1949
PLR	BOVAY	Olivier	Téchniques des bâtiments	1978
da.	BRANQUINO	Tiago	Eclairagiste/Admin. projets culturels	1990
PLR	BRAWAND	Loïc	Sous-directeur	1988
PS	BUTTY	Pierre	Communication et relations publiques	1962
Verts	CARRUZZO EVÉQUOZ	Emmanuelle	Psychologue/Psychothérapeute	1983
VL	CARTERON	Marie-Anna	Educatrice sociale	1985
da.	CHIFFELLE	Pierre	Avocat	1957
VL	CHRISTEN	Jérôme	Coordinateur de projets	1965
da.	COLIN	Adrien	Gérant du Bachibouzouk	1989
PLR	CORNU	Laurent	Administrateur	1964
PLR	DÄLLENBACH	Laurent	Comptable, gérant d'immeuble	1961
PS	DE REGIBUS	Giuliana	Secrétaire/Conseillère en voyage	1957
PS	DE STEFANIS	Maria Antonietta	Accueillante familiale jour	1955
UDC	DESLOT	Fabienne	Ingénieur en environnement	1965
VL	DOHR	Sarah	Magasinière	1980
PLR	DUBEY	Marcel	Directeur d'entreprise/Ing. phys. dipl. EPFL	1978
Verts	EL KHALIFA	Karim	Informaticien	1979
PLR	FERLAND	Carole	Hygiéniste dentaire	1957
EAV	FLEURY	Patrick	Gestionnaire en logistique	1989
da.	FOSTER	Helen	Cuisinière pour enfant	1976
PLR	FÜRST	Pierre-Alexandre	Ing. HES en électricité	1956
da.	GANDAR	Hélène	Responsable de production	1992
EAV	GARÇON	Nathalie	Physiothérapeute	1973
da.	GAVIN	Grégoire	Educateur social	1990
PS	GAVIN	Monique	Retraîtée infirmière	1956
EAV	GHORAYEB	Alexandre	Etudiant EPFL	2001
EAV	GHORAYEB	Marianne	Etudiante en architecture	1997
EAV	GHORAYEB	Oliver	Ingénieur informatique	1973
IND	GIGON	Caroline	Infirmière, Directrice adjointe EPSM	1972
da.	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
PS	GYGER	Henok	Assistant à l'intégration	1989
PLR	HERMINJARD	Philippe	Secrétaire d'ass. professionnelles	1958
Verts	HOFSTETTER	Koya	Etudiante en droit	2001
PS	HOURIET	Marion	Co-directrice du Théâtre Boulimie coordinatrice culturel pour Minuit Pile	1987
PLR	IAMARTINO	Anna	Employée de commerce	1967
PLR	KELLER	Peter	Consultant	1943
da.	LAVANCHY	Laurent	Retraité	1953
PLR	LÉGERET	Jean-Daniel	Administrateur PME	1969
Verts	LERCH	Juliette	Chargée de projet en environnement	1990
da.	LOPEZ	Elodie	Collaboratrice scientifique	1993
da.	LUCCARINI	Valérie	Factrice	1971
PLR	MARINELLI	Vittorio	Chef d'entreprise / électricien RTV dipl.	1959
PLR	MARQUES	Sandra	Spécialiste en prévoyance professionnelle	1984

PS	MATTHYS	Vincent	Dir. réseau santé Haut-Léman/ Economiste	1964
PLR	MÉAN	Ambroise	Consultant en gestion risques informatiques	1995
Verts	MÉTRAUX	Sophie	Secrétaire de commissions parlementaires	1981
da.	MEYER	Carole	Entrepreneuse	1964
da.	MINACCI	Joëlle	Educatrice sociale et serveuse	1986
PLR	MODOUX	Stéphane	Employé de commerce	1973
PLR	MOLLET	Claire	Architecte EPFL SIA	1966
VL	MOLLIAT	Stéphane	Gestionnaire de travaux	1959
da.	N'ZITA	Hervé	Assistant doctorant en droit	1989
da.	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
EAV	OMENA	Ekoko Henriette	Aide-infirmière	1974
da.	PAHLISCH	Colin		1986
Verts	PERRIER	Mélusine	Project Manager	1992
VL	PILET	Bryan	Gestionnaire de salaire	1991
UDC	PILLOUD	Corinne	Secrétaire municipale	1964
UDC	PILLOUD	Guillaume	Etudiant en histoire	1995
PLR	PLUMEZ	Marc	Avocat	1992
PS	RILLIET	Julien	Conseiller en communication	1989
LCVL	RIZZELLO	Martino	Juriste	1987
LCVL	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
PLR	ROH	Christian	Retraité	1955
EAV	RÖMER	Karine	Assistante courtage	1982
LCVL	SANNA GEORGI	Fabrizia	Accueillante familiale de jour	1957
PLR	SAUVONNET	Jacques	Indépendant	1964
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
da.	SCHÜLER	Jimmy	Economiste	1994
VL	SIMONIN	Anne-Francine	Enseignante	1961
EAV	STEPHANIDIS	Antoine	Consultant informatique	1970
da.	STHIOUL	Pierre-Gilles	Marâcher	1983
Verts	STÜBI	Antoine	Employé CFF, resp. comm.	1984
da.	TOLUSSO	Clément	Ecologiste/Traducteur	1964
LCVL	TRUFFER	Fabien	Juriste	1987
da.	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
da.	VALLOTTON	Frédéric	Tavernier	1976
UDC	VERDAN	Ariane	Greffière-rédactrice	1992
LCVL	VIDOZ	Mattia	Avocat	1993
Verts	VINCENT	Jennyfer	Thérapeute Consultante en PNL	1969
EAV	VLAJIC	Sacha	Spécialiste en sécurité en contrôle d'accès	1981
Verts	VON GUNTEN	Diane	Ingénieure	1987
Verts	WAHLI	Colin	Travailleur social	1992
Verts	WAHLI	Tom	Animateur et réalisateur en dessin animé	1995
Verts	WIDER-NICOULAZ	Myriam	Juriste	1980
Verts	ZONCA	Valérie	Employée d'ONG	1992



**Législature 2021-2026**  
Répartition des sièges par parti au Conseil communal de Vevey

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2022

### Première séance - Jeudi 3 février 2022

**Rapport sur demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 835'000.- pour l'aménagement d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron situé au Quai Maria-Belgia 16 - phase 1 (2021/P36)**

Rapport : M<sup>me</sup> Sarah Dohr

- Adopté

**Postulat de M. N. Bonjour « Vision d'avenir pour les infrastructures sportives de Plan-Dessus »**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Postulat de M. N. Bonjour « Réflexion sur les subventions sportives et soutiens à nos associations sportives »**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport par 37 voix contre 35

**Interpellation de M. Ph. Herminjard « Encourageons les marchands du marché de Vevey pour soutenir le développement de notre marché »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen « Des chalands sans places et des places sans marchands » (2022/C02)
- Réponse à l'interpellation de M. Colin Wahli « Bloquer des espaces piétons toute la semaine pour faire du tourisme motorisé ? » (2022/C03)
- Réponse à l'interpellation de M. Bastien Schobinger « Retour de la mendicité dans nos rues » (2022/C04)
- Poids du Foin - Augmentation du montant du compte d'attente N° 9143.300.46 (C18 /2019) » (2022/C05)
- Service de la cohésion sociale - nouvelle cheffe de service (2022/C06)

### Deuxième séance - Jeudi 17 mars 2022

**Assermentation d'un membre au Conseil communal**

M. Jimmy Schüler est assermenté en remplacement de M<sup>me</sup> Céline Simonetto (da.), démissionnaire

**Nomination d'un membre suppléant à la commission de l'environnement et de l'énergie**

M<sup>me</sup> Juliette Lerch est nommée en remplacement de M<sup>me</sup> Mélusine Perrier (Verts), démissionnaire

**Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances**

M<sup>me</sup> Marianne Ghorayeb est nommée en remplacement de M. Nicolino Berardocco (EAV), démissionnaire

**Rapport sur Collège à Gilamont - Amortissements extraordinaires (2022/P01)**

Rapport : M. Laurent Lavanchy

- Adopté

**Interpellation de M<sup>me</sup> M. Ghorayeb « Une vision d'avenir pour le stade de Copet 3 »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Postulat de M<sup>me</sup> S. Berrocal « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales »**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Interpellation de M. G. Pilloud « Gratuité des places de parc sur la place du Marché »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M. L. Brawand « Passage du tour de France »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Roudit « Collège du cycle secondaire sur le terrain de Copet 3 » (2022/C01)
- Réponse à l'interpellation de M. Stéphane Molliat « Excès de zèle à l'urbanisme » (2022/C07)
- Remise du label Cité de l'énergie et conférence de lancement du projet pilote « Vevey-Rénove » (2022/C08)
- Débarcadère Vevey-La Tour-de-Peilz - Travaux urgents de mise en place d'une passerelle provisoire (2022/C09)

### Troisième séance - Jeudi 19 mai 2022

**Assermentation de deux membres au Conseil communal**

MM. Mattia Vidoz et Karim El Khalifa sont assermentés en remplacement de M<sup>mes</sup> Nathalie Girardet (LCVL) et Claire Marggi (Les Vert.e.s), démissionnaires

**Nomination d'un membre à la commission de gestion**

M. Mattia Vidoz est nommé en remplacement de M<sup>me</sup> Nathalie Girardet (LCVL), démissionnaire

**Nomination d'un membre à la commission des finances**

M<sup>me</sup> Emmanuelle Carruzzo Evéquo et M. Karim El Khalifa sont nommés respectivement membre et membre suppléant en remplacement de M<sup>me</sup> Claire Marggi (Les Vert.e.s), démissionnaire

**Nomination de deux membres suppléant.e.s à la commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme »**

MM. Mattia Vidoz et Karim El Khalifa sont nommés en remplacement de M<sup>mes</sup> Nathalie Girardet (LCVL) et Claire Marggi (Les Vert.e.s), démissionnaires

**Nomination d'un membre au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)**

MM. Dominique Besson et Sergio De Stefanis sont nommés respectivement membre et membre suppléant en remplacement de M. Cédric Cramatte (PS), démissionnaire

**Rapport sur réponse au postulat de Madame Isabel Jerbia, au nom du groupe socialiste, « Une aide à saisir » (2022/P02)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Karine Römer

- Adopté

**Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demande de prolongation de délais (2022/P03)**

Rapport : M. Bastien Schobinger

- Adopté tel qu'amendé

**Rapport sur demande de crédit de Fr. 2'280'000.- pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes en 2022 (2022/P04)**

Rapport : M. Vincent Matthys

- Adopté

**Rapport sur demande de crédit pour l'acquisition et l'installation d'écrans afin de répondre aux be-**

**soins de l'éducation numérique dans les classes des établissements de la scolarité obligatoire à Vevey de la 5P à la 11S Harmos (2022/P07)**

Rapport : M. Jean-Marc Roduit  
- Adopté par 40 voix contre 36

**Interpellation de M. P. Bertschy « Entre l'arrêt, l'abri de bus et les pavés... »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Postulat de M<sup>me</sup> A. Iamartino « Insécurité à la Gare - impunité ou réactivité ? »**

- Transmis à une commission de prise en considération

**Communications de la Municipalité**

- Réponse à l'interpellation de M. Philippe Herminjard « Encourageons les marchands du marché de Vevey pour soutenir le développement de notre marché » (2022/C10)

**Quatrième séance - Jeudi 16 juin 2022**

**Election du Bureau du Conseil pour 2022-2023**

M. Guillaume Pilloud (UDC) est élu président  
M. Tiago Branquino (da.) est élu vice-président  
M. Philippe Herminjard (PLR) est élu second vice-président

M<sup>mes</sup> Maria De Stefanis (PS) et Marianne Ghorayeb (EAV) sont élues scrutatrices  
M<sup>mes</sup> Mélusine Perrier (Les Vert.e.s) et Fabrizia Sanna Georgi (LCVL) sont élues scrutatrices suppléantes

**Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances**

M<sup>me</sup> Marion Houriet est nommée en remplacement de M<sup>me</sup> Caroline Gigon (Ind/ex-PS)

**Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'impôts communaux**

MM. Julien Rilliet et Henok Gyger sont nommés respectivement membre et membre suppléant en remplacement de M<sup>me</sup> Caroline Gigon (Ind/ex-PS)

**Nomination d'un membre à la délégation variable du Conseil intercommunal Sécurité Riviera**

M<sup>me</sup> Muriel Higy-Schmidt est nommée en remplacement de M<sup>me</sup> Caroline Gigon (Ind/ex-PS)

**Rocade à la commission de gestion pour le compte du groupe UDC**

M<sup>mes</sup> Yvette Bonjour et Fabienne Despot sont nommées respectivement membre et membre suppléante à la commission de gestion

**Rapport sur gestion et comptes 2021 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2022/P08)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Diane von Gunten  
- Adopté

**Rapport sur comptes 2021 du Fonds culturel Riviera (FCR) (2022/P09)**

Rapport lu par M. Guillaume Pilloud  
- Adopté

**Rapport sur rapport de gestion de la Municipalité, exercice 2021 (2022/P10)**

**Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2021 (2022/C13)**

Rapport général de la Commission de gestion : M<sup>me</sup> Jennyfer Vincent

Rapports des sous-commissions :  
Secrétariat général - SGE/Secrétariat municipal - SMU : Nathalie Girardet (LCVL)

Durabilité - DUR : Pierre Butty (PS)  
Animation-Jeunesse - ANI : Marianne Ghorayeb (EAV)

Économie et tourisme - ECO : Pierre Butty (PS)  
Relations humaines - RHU : Dominique Besson (PS)

Finances - FIN : Sarah Dohr (VL)  
Systèmes d'information - SYS : Sarah Dohr (VL)  
Affaires intercommunales - SAI : Grégoire Gavin (da.)

Accueil et population - ACC : Dominique Besson (PS)  
Cohésion sociale - COS : Joëlle Minacci (da.)

Famille, éducation et sport - FAM : Marianne Ghorayeb (EAV)  
Culture - SCU : Fabienne Despot (UDC)

Urbanisme et mobilité - URB : Fabienne Despot (UDC)

Bâtiments, gérance et énergie - BAT : Clément Tolusso (da.)

Travaux publics, espaces verts et entretien - TRA : Clément Tolusso (da.)

Comptes 2021 : Sarah Dohr (VL)

Vœux : Pierre Butty (PS)

- Adopté, décharge donnée à la Municipalité

**Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2021 (2022/P11)**

Rapport : M<sup>me</sup> Sarah Dohr  
- Adopté

**Rapport sur utilisation du Fonds d'urbanisme concernant les biens-fonds N° 260 et 263, sis à la rue de Fribourg 11 et 13 (2022/P05)**

Rapport lu par M. Martino Rizzello  
- Adopté tel qu'amendé

**Rapport sur utilisation du Fonds d'urbanisme concernant le bien-fonds n° 25 sise à l'Avenue Nestlé 35 (2022/P06)**

Rapport lu par M. Martino Rizzello  
- Adopté tel qu'amendé

**Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2022 - 1ère série (2022/P12)**

Rapport lu par M. Martino Rizzello  
- Adopté tel qu'amendé

**Cinquième séance - Jeudi 23 juin 2022**

**Rapport sur mise en œuvre du Plan directeur du stationnement : Demande de crédit de Fr. 115'000.- pour l'achat et la pose de 22 horodateurs (2022/P13)**

Rapport : M. Ambroise Méan  
- Adopté

**Rapport sur réponse au postulat de M. Vincent Matthys, intitulé « Dring Dring, voilà vos commi's » (2022/RP14)**

Rapport : M. Pierre-Alexandre Fürst  
- Adopté

**Rapport sur validation de la constitution du Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey Ratification de l'organisation du Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey**

**Approbation du dossier de reconnaissance du Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey Demande de crédit supplémentaire de Fr. 48'800.-- pour l'adaptation du dispositif d'accueil parascolaire (2022/P15)**

Rapport : M<sup>me</sup> Diane von Gunten  
- Adopté

**Rapport sur demande de crédit d'études préliminaires de Fr. 700'000.-- pour la planification de la construction et rénovation du bâti scolaire (2022/P16)**

Rapport : M. Pierre Butty  
- Adopté

**Rapport sur demande de crédit d'investissement de Fr. 1'100'000.-- pour la mise en séparatif, la réparation de la chaussée et son aménagement au chemin des Pinsons (2022/P17)**

Rapport : M. Cyril Gros  
- Adopté

**Interpellation de M. P.-A. Fürst « Démarche participative : réelle prise de température auprès de la population ou blanc-seing pour la Municipalité... »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M<sup>me</sup> S. Dohr « Les bancs publics »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M<sup>me</sup> S. Dohr/Interpartis « Festival local »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Postulat de M. P. Bertschy « Climat et préemption... »**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Communications de la Municipalité**

- Endettement brut et net - Situation au 31 décembre 2021 (2022/C11)
- Réponse à l'interpellation de M<sup>me</sup> Marianne Ghorayeb/Interpartis, « Une vision d'avenir pour le stade de Copet 3 » (2022/C12)

Sur proposition du groupe Vevey Libre, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit des scouts du Vieux-Mazel.

**Sixième séance - Jeudi 28 septembre 2022**

**Assermentation de deux membres au Conseil communal**

MM. Alexandre Beausire et Peter Keller sont assermentés en remplacement de M<sup>me</sup> Annette Mayor (PLR) et de M. Valentin Groslimond (PLR), démissionnaires

**Nomination de trois membres et d'un membre suppléant à la commission de l'environnement et de l'énergie**

M. Bastien Schobinger, M. Grégoire Gavin et M<sup>me</sup> Elodie Lopez sont nommés membres, M<sup>mes</sup> Hélène Gandar et Giuliana De Regibus membres suppléantes en remplacement de M. Guillaume Pilloud (UDC), de M. Cyril Gros (da.), de M. Jérémie André (da.) et de M<sup>me</sup> Caroline Gigon (PS), démissionnaires

**Nomination d'un membre et d'un membre suppléant à la commission de gestion**

M. Laurent Cornu est nommé membre, MM. Alexandre Beausire et Jacques Sauvonnnet membres suppléants en remplacement de M. Loïc Brawand (PLR) et de M<sup>me</sup> Annette Mayor (PLR), démissionnaires

**Nomination d'un membre délégué au Conseil d'établissement des établissements primaire et primaire et secondaire de Vevey**

M. Ambroise Méan est nommé en remplacement de M. Valentin Groslimond (PLR), démissionnaire

**Nomination d'un membre suppléant à la délégation variable du Conseil intercommunal du SIGE**

M. Luc Morier-Genoud est nommé en remplacement de M. Cyril Gros (da.), démissionnaire

**Interpellation de M. F. Truffer « Débarrassons les vélos abandonnés »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M. S. Molliat « 1<sup>er</sup> Août, fête qui rassemble ou fête qui divise ? »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M<sup>mes</sup> D. Von Gunten et V. Zonca « Pour éviter le délestage, il faut se délester de notre consommation »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M. P. Butty « Quelles mesures pour le pouvoir d'achat des Veveysan-ne-s modestes ? »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M<sup>me</sup> A. lamartino « Mais où est donc passée la « Fête des écoles ? »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M<sup>me</sup> J. Minacci « Urgence climatique et énergie : garder le cap et ne pas céder à la panique »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M. P. Bertschy « Mise à l'enquête et délais... raisonnables !!! »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Rapport sur demande de crédit d'investissement de Fr. 1'605'000.- pour l'entretien du port de Plaisance et du débarcadère Vevey - La Tour-de-Peilz (2022/P18)**

Rapport lu par M. Mickael Bertschy  
- Adopté

**Rapport sur prise en considération du postulat de M<sup>me</sup> Anna lamartino PLR, intitulé, « Insécurité à la Gare - impunité ou réactivité ? » (2022/R19)**

Rapport : M<sup>me</sup> Karine Römer  
- Adopté par 35 voix contre 27

**Communications de la Municipalité**

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer l'étude d'une construction sur la parcelle 526 aux Monts-de-Corsier en lieu-dit "En Salauroz" (2022/C14)
- Introduction du MCH2, Vevey commune pilote
- Réponse à l'interpellation de M. Pierre-Alexandre Fürst (PLR), intitulée « Démarche participative : réelle prise de température auprès de la population ou blanc-seing pour la Municipalité » (2022/C16)
- Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Entre l'arrêt, l'abri de bus et les pavés... » (2022/C17)

**Septième séance - Jeudi 6 octobre 2022**

**Assermentation d'un membre au Conseil communal**

M. Colin Pahlisch est assermenté en remplacement de M. Cyril Gros (da.), démissionnaire

**Nomination de deux membres à la délégation variable du Conseil intercommunal Sécurité Riviera**

M<sup>mes</sup> Sarah Dohr (VL) et Ariane Verdan (UDC) sont nommées en remplacement de feu M. Jorge Maldonado (VL) et de M. Nicolas Cordonier (UDC), démissionnaire

**Nomination d'un membre suppléant à la délégation variable du SIGE**

M. Eric Bays est nommé en remplacement de M<sup>me</sup> Sarah Dohr (VL), démissionnaire

**Rocade à la commission de gestion pour le groupe En Avant Vevey**

M<sup>mes</sup> Karine Römer et Marianne Ghorayeb sont nommées respectivement membre et membre suppléante

**Rocade à la commission des finances pour le groupe En Avant Vevey**

M<sup>me</sup> Marianne Ghorayeb et M. Oliver Ghorayeb sont nommés respectivement membre et membre suppléant

**Rocade à la commission de l'environnement et de l'énergie pour le groupe En Avant Vevey**

M<sup>me</sup> Nathalie Garçon est nommée membre suppléante en remplacement de M. Oliver Ghorayeb

**Rocade à la délégation variable du SIGE pour le groupe En Avant Vevey**

M<sup>me</sup> Nathalie Garçon et M. Nicolino Berardocco sont nommés respectivement membre et membre suppléant

**Rapport sur rapport-préavis en réponse à la motion de M. Ambroise Méan (PLR) « Un accès pour tous et équilibre des coûts à la bibliothèque » (2022/RP20)**

Rapport : M. Vincent Matthys  
- Adopté

**Rapport sur modification du règlement de la taxe intercommunale de séjour et de la taxe intercommunale sur les résidences secondaires (2022/P21)**

Rapport : M. Alain Gonthier  
- Adopté

**Rapport sur demande de révision des estimations fiscales des immeubles sur le territoire veveysan (2022/P22)**

Rapport : M. Stéphane Modoux  
- Adopté

**Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2023 (2022/P23)**

Rapport : M. Martino Rizzello  
- Adopté

**Rapport sur demande d'un crédit-cadre de Fr. 2'946'000.- pour le renouvellement du parc des véhicules et des machines de la Ville de Vevey entre 2023 et 2026 (2022/P24)**

Rapport : M. Colin Wahli  
- Adopté

**Postulat de M. M. Bertschy « Faire de Vevey une ville d'Images au quotidien »**

- Pris en considération et transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Interpellation de M. S. Ansermet «Gros consommateurs communaux d'électricité et marché libre»**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M. P. Butty « Vevey a mal à sa permanence médicale »**

- Réponse partielle donnée oralement en cours de séance, réponse ultérieure de la Municipalité

**Communications de la Municipalité**

- lan climat veveysan (2022/C18)
- Réponse à l'interpellation de M<sup>me</sup> Sarah Dohr - VL/Interpartis, intitulée « Festivalocal » (2022/C19)

**Huitième séance - Jeudi 17 novembre 2022**

**Assermentation de deux membres au Conseil communal**

M<sup>me</sup> Corinne Pilloud et M. Marc Plumez sont assermentés en remplacement de MM. Nicolas Cordonier (UDC) et Fabrice Pasche (PLR), démissionnaires

**Nomination d'un.e membre suppléant.e à la commission des finances**

M<sup>me</sup> C. Pilloud est nommée en remplacement de M. Nicolas Cordonier (UDC), démissionnaire

**Nomination d'un.e membre suppléant.e à la commission des opérations immobilières concernant le Fonds d'urbanisme**

M<sup>me</sup> C. Pilloud est nommée en remplacement de M. Nicolas Cordonier (UDC), démissionnaire

**Rapport sur utilisation du Fonds d'urbanisme concernant le bien-fonds N° 720, sis à la rue Sainte-Claire 8, rue de la Valsainte 9, à Vevey (2022/P25)**

Rapport : M. Martino Rizzello  
- Adopté

**Rapport sur réponse au postulat de M. Colin Wahli intitulé « Climat : Pourquoi attendre le coup de la panne ? » (2022/RP26)**

Rapport : M<sup>me</sup> Hélène Gandar  
- Adopté

**Interpellation de M. P. Bertschy « Un peu de lumière sur les 2 roues »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Communications de la Municipalité**

- Réponse à l'interpellation de M. Fabien Truffer (LCVL), intitulée « Débarrassons les vélos abandonnés » (2022/C20)
- Réponse à l'interpellation de M. Stéphane Molliat (VL), intitulée « 1<sup>er</sup> août, fête qui rassemble ou fête qui divise ? » (2022/C21)
- Réaménagement de rues de Plan-Dessus - Ouverture d'un compte d'attente au bilan en vue du financement de l'étude du « Master plan » de Plan-Dessus (2022/C22)
- Ouverture d'un compte d'attente en vue du financement du concours sur invitation et des études relatives à la réalisation d'un espace aqualudique au Jardin Doret (2022/C23)

**Neuvième séance - Jeudi 8 décembre 2022**

**Rapport sur Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) - Budget 2023 (2022/P27)**

Rapport lu par M. Jérôme Christen  
- Adopté

**Rapport sur Fonds culturel Riviera (FCR) - Budget 2023 (2022/P28)**

Rapport lu par M. Patrick Fleury  
- Adopté

**Rapport sur rapport-préavis en réponse à la motion de M. Patrick Bertschy « Mieux cadrer la communication » (2022/RP30)**

Rapport : M<sup>me</sup> Sophie Métraux  
- Adopté

### Communications de la Municipalité

- Nouveaux horaires de l'Office de la population et du Bureau d'information (2022/C25)

### Dixième séance - Jeudi 15 décembre 2022

#### Rapport sur budget communal pour l'année 2023 (2022/P29)

Rapport : M. Martino Rizzello

- Adopté tel qu'amendé par 61 voix contre 8

#### Interpellation de M. F. Truffer « Mesures rapides et effets significatifs en faveur du climat »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

#### Interpellation de M. F. Truffer « Pour un altruisme efficace »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

#### Interpellation de M. J. Christen « Des terrains de football naturels, pour rester (ou revenir) aux valeurs sûres ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

### Communications de la Municipalité

- Plan des investissements 2022-2026 (2022/C24)
- Révision des conditions d'utilisation de la bibliothèque municipale (2022/C26)
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe - Aide aux pays en voie de développement - année 2022 (2022/C27)

### Fixation des indemnités aux membres du Conseil pour la législature 2021-2026

#### Indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026

<b>Présidence du Conseil</b>	Annuel	Fr.	4'000.-
<b>Secrétaire du Conseil</b> (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr.	15'500.-
<b>Secrétaire suppléant e</b> - indemnité fixe - en plus pour chaque PV de séance du Conseil	Annuel PV	Fr. Fr.	300.- 500.-
<b>Bureau du Conseil communal</b> 1 <sup>re</sup> vice-présidence 2 <sup>e</sup> vice-présidence Scrutateurs/Scutatrices Scrutateurs suppléants/Scutatrices suppléantes	Annuel Annuel Annuel Annuel	Fr. Fr. Fr. Fr.	500.- 250.- 250.- 200.-
<b>Jetons de présence</b> Séances du Conseil communal	Par séance	Fr.	30.-
<b>Toutes Commissions</b> Présence à la séance et par tranche de 30 minutes Tranche de 30 minutes supplémentaires entamée	Par séance Par tranche	Fr. Fr.	30.- 10.-
<b>Rédaction d'un rapport</b> Rapport pour une commission d'une séance Complément pour chaque séance supplémentaire	Par séance Par séance	Fr. Fr.	150.- 80.-
<b>Votations et élections</b> Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche) Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Par dimanche Tarif horaire	Fr. Fr.	90.- 25.-



# 31

Plaque tournante de l'administration communale le Secrétariat général (SGE) gère les relations internes et externes, dont le Secrétariat municipal (SMU).

C'est également au Secrétariat général que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



## Avant-propos

Après une mise en jambe de six mois en 2021, outre toutes ses tâches quotidiennes en lien avec les séances de Municipalité et du Conseil communal, l'équipe du Secrétariat municipal est parvenue durant cette première année complète de législation à mener plusieurs projets importants à leur terme.

Le plus important étant sans conteste la mise en place du nouveau logiciel de gestion des séances hebdomadaires de la Municipalité. Ce logiciel nommé «eSéances» est venu remplacer avantageusement une mise à jour non aboutie de l'ancien logiciel Xpertmeeting. Développé dans le Jura par la société Artionet, eSéances est un produit issu des besoins des communes et villes romandes qui ont œuvré ensemble à l'élaboration d'un outil répondant aux exigences opérationnelles. eSéances permet aux membres de la Municipalité de prendre connaissance de l'intégralité des documents portés à l'ordre du jour de la séance hebdomadaire de Municipalité ainsi que de commenter et valider les propositions de décisions, entre autres. Le Secrétariat municipal peut ensuite générer un procès-verbal basé sur les extraits des décisions de la Municipalité. Extraits qui sont ensuite transmis aux services pour exécution et suivi. De nombreuses évolutions sont en cours d'implémentation grâce au travail collaboratif de la communauté d'utilisatrices et d'utilisateurs qui s'agrandit de manière régulière.

Un deuxième projet important mené à son terme par l'équipe du Secrétariat municipal, concerne le traitement informatique du flux du courrier entrant, documents dématérialisés dès leur arrivée puis traités via un flux de travail dans le logiciel de gestion électronique des documents (GED) M-Files. Dorénavant, tous les courriers adressés à la commune arrivant au Secrétariat municipal sont dématérialisés et traités dans la GED. Ce système permet une circulation idéale de l'information entre les services, une traçabilité des documents, une sécurité accrue et un archivage immédiat. La passerelle automatisée entre la GED et le logiciel eSéances est en cours de finalisation et devrait pouvoir être implémentée fin 2023 ou début 2024 afin d'offrir un parcours numérique complet à tous les documents passant en séance de Municipalité. Un troisième projet lancé en 2022 concerne le traitement électronique via la GED M-Files des courriers sortants, avec apposition de signatures imprimées permettant de gérer l'envoi de certains types de courriers simples, le tout via plusieurs flux complexes, à imaginer et à mettre en place.

L'équipe du Secrétariat municipal collabore également avec les services Accueil de population et Systèmes d'information au lancement du très important projet de refonte du plan de classement électronique qui permettra d'ici quelques années d'étendre l'usage de la GED à l'ensemble des services communaux et d'y centraliser tous les documents produits, y compris ceux du Conseil communal et de ses séances.

Ces projets démontrent, s'il le fallait, que l'administration veveysanne ne cesse de s'adapter à son environnement de plus en plus numérique afin de rester en phase avec les besoins des citoyennes et citoyens de notre ville.

L'année 2022 aura aussi été marquée par le recrutement d'une nouvelle collaboratrice qui commencera son activité au sein du Secrétariat municipal début 2023. En effet, M<sup>me</sup> Nicole Garanis a fait valoir son droit à la retraite et quittera ses fonctions fin février 2023 à notre grand regret tant elle était appréciée à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration communale. Ce changement au sein de l'équipe a été pris comme une opportunité pour revisiter le fonctionnement du service, ainsi que les rôles et responsabilités de chacune et chacun afin d'évoluer sereinement au quotidien.

Une autre page s'est également tournée avec le deuxième départ à la retraite de notre cher Huissier auxiliaire M. Daniel Cornioley près de 10 ans après sa première retraite officielle! La Ville de Vevey à l'instar d'une majorité des villes vaudoises n'a donc plus d'Huissier attitré. Néanmoins, en cas de nécessité protocolaire ou lors de certaines manifestations, un collaborateur de l'administration est habilité à porter le sceptre d'argent et l'habit coloré jaune et bleu bien connu des Veveysannes et des Veveysans. Pour l'anecdote, c'est grâce à cet uniforme d'apparat que chaque 11 novembre au cimetière St-Martin notre huissier recevait les honneurs des salutations du corps consulaire du Commonwealth avant le Syndic dont l'habit est moins visible.

Une nouvelle fois, le métier de Secrétaire municipal aura été passionnant durant cette année 2022 et je profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe du Secrétariat municipal pour leur professionnalisme et précieux travail au service du public et de nos autorités.

L'équipe du Secrétariat municipal se réjouit de poursuivre son engagement au service des Veveysannes et des Veveysans.

*Grégoire Halter,  
Secrétaire municipal*

## Votations et élections

### Votation fédérale - 13 février 2022

1. Initiative populaire du 18.03.2019 «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	813	35'438	499'485
NON	2'746	157'314	1'895'061
PARTICIPATION	38.80 %	42.62 %	44.20 %

2. Initiative populaire du 12.09.2019 «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'802	131'679	1'371'177
NON	875	64'305	1'049'107
PARTICIPATION	38.80 %	42.63 %	44.24 %

3. Modification du 18.06.2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'158	76'538	883'251
NON	2'387	112'466	1'480'165
PARTICIPATION	38.80 %	42.51 %	44.03 %

4. Loi fédérale du 18.06.2021 sur un train de mesures en faveur des médias

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'371	109'522	1'084'802
NON	1'229	82'327	1'303'644
PARTICIPATION	38.80 %	42.55 %	44.14 %

### Elections cantonales - Grand Conseil 20 mars 2022 - législature 2022-2027

150 membres - 14 députés pour le sous arrondissement de Vevey - 14 suffrages

Vevey :

Cartes de votes reçues - 3'103  
Participation 31.89 %

Sous-arrondissement Vevey :  
Cartes de votes reçues - 15'147  
Participation 34.47 %

Sous-arrondissement Pays-d'Enhaut :

Cartes de votes reçues - 1'166

Participation 40.03 %

Canton de Vaud :

Cartes de votes reçues - 152'206

Participation 34.28 %

### Elections cantonales - Conseil d'Etat 10 avril 2022 - législature 2022-2027

7 membres

Vevey :

Cartes de votes reçues - 3'137

Participation 32.59 %

Canton de Vaud :

Cartes de votes reçues - 152'201

Participation 34.28 %

### Votation fédérale - 15 mai 2022

1. Modification du 01.10.2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (loi sur le cinéma, LCin)

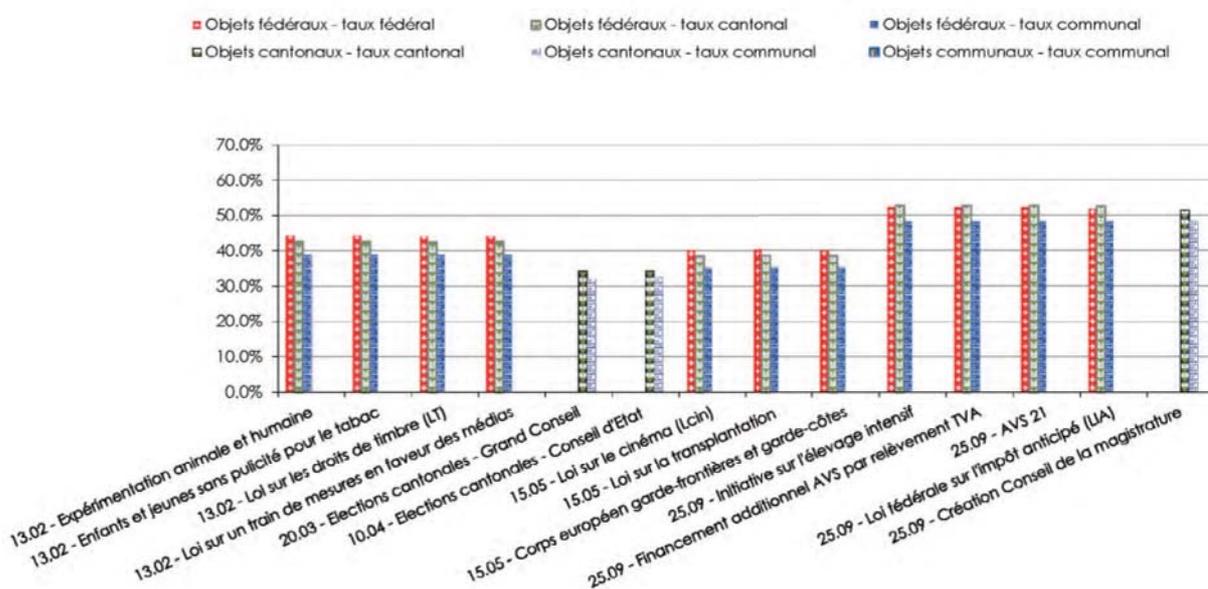
	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'666	132'391	1'255'038
NON	615	41'482	893'370
PARTICIPATION	35.23 %	38.47 %	40.03 %

2. Modification du 01.10.2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (loi sur la transplantation)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'771	143'194	1'319'276
NON	555	32'922	872'119
PARTICIPATION	35.23 %	38.53 %	40.26 %

3. Arrêté fédéral du 01.10.2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) no 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (développement de l'acquis de Schengen)

Evolution des taux de participation en 2022



	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'079	127'039	1'523'005
NON	1'137	46'633	607'673
PARTICIPATION	35.23 %	38.44 %	39.98 %

### Votation fédérale et cantonale 25 septembre 2022

#### Votation fédérale

1. Initiative populaire «Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'135	83'465	1'062'693
NON	2'345	158'811	1'799'023
PARTICIPATION	48.30 %	52.74 %	52.27 %

2. Arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'695	110'612	1'570'777
NON	2'865	132'016	1'281'414
PARTICIPATION	48.30 %	52.68 %	52.16 %

3. Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (AVS 21)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'305	92'259	1'442'553
NON	2'247	150'887	1'411'364
PARTICIPATION	48.30 %	52.70 %	52.18 %

4. Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (Renforcement du marché des capitaux de tiers)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'554	108'554	1'316'195
NON	2'765	122'854	1'426'422
PARTICIPATION	48.30 %	52.46 %	51.70 %

#### Votation cantonale

1. Création d'un Conseil de la magistrature

	Vevey	Vaud
OUI	2'956	148'225
NON	1'067	60'215
PARTICIPATION	48.30 %	51.39 %

### Jumelage Vevey-Carpentras

Après deux années «maigres» dues à la pandémie, 2022 a été l'occasion de remettre sur pied diverses rencontres.

La première s'est déroulée à Vevey les 25 et 26 juin lors du Meeting du Lac organisé par le Vevey-Natation. Une délégation du Club des nageurs de Carpentras a participé à cette manifestation comme elle le fait depuis de très nombreuses années.

Les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août, lors de la Fête nationale, grâce à l'hospitalité de la Société de développement, un emplacement de choix a été mis à la disposition de nos amis et amies carpentrassiennes sur le Quai Perdonnet, devant l'Alimentarium, pour la tenue d'un stand de produits provençaux.

Le même stand a retrouvé sa place devant la Grenette à l'occasion de la Foire de la Saint-Martin, le 8 novembre, à côté des jumeaux de Müllheim. Composée de nombreuses et nombreux et fidèles habitués et habituées, sa clientèle était heureuse de revoir nos amis et amies au doux accent du midi.

Enfin, durant le dernier week-end de novembre (du 25 au 27), c'est une forte délégation veveysanne, composée de membres de l'association, du Syndic, d'une conseillère municipale et de trois conseillers municipaux, qui s'est rendue à Carpentras pour la traditionnelle foire de la Saint-Siffrein. Avec deux ans de retard, un repas suisse très convivial a été servi par notre délégation pour célébrer le 35<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage. Les délégations des deux autres villes jumelles de Carpentras (Seesen, en Allemagne, et Camaione, en Italie), que nous côtoyons depuis de nombreuses années, étaient également conviées à ce souper.

Ces journées ont permis à nos élus et élues de visiter quelques monuments et lieux culturels carpentrassiens, de faire connaissance avec le Maire de Carpentras et quelques-uns de ses adjoints et, espérons-le, d'entamer une nouvelle période de rencontres; c'est en tous les cas ce qu'envisage M. Vincent Imhof, qui entend impliquer son nouveau service de l'Economie, du tourisme et des vignes dans le développement de nouveaux échanges entre nos deux villes.

Notre comité salue l'idée de donner ce nouvel élan à notre jumelage. Tout a commencé en avril 2022 où, donnant suite à notre demande, une délégation de la Municipalité, composée de M<sup>me</sup> Laurie Willommet et de M. Vincent Imhof, a reçu des représentants de notre comité. Ces derniers ont pu leur exposer les buts du jumelage, dont la charte a été signée par nos deux Municipalités en 1985, et rappeler les échanges réalisés depuis lors, qu'ils soient scolaires, sportifs, culturels, associatifs ou liés aux manifestations telles que les foires et fêtes nationales respectives, sans oublier deux Fêtes des vigneronnes, en 1999 et en 2019. Nous avons aussi pu évoquer l'évolution des mentalités, des attentes et des priorités au sein de nos populations, et des formes que pourraient revêtir les futures relations entre nos deux villes.

Nos remerciements vont à notre nouvelle Municipalité que nous remercions de l'intérêt manifesté à l'encontre des jumelages et du soutien qu'elle apporte à ces derniers, ainsi qu'aux membres de l'association.

*Association du jumelage Vevey-Carpentras  
Alexandre Bays, président*

### Jumelage Vevey-Müllheim - Rapport d'activité

**Samedi 7 mai 2022** : Séance des deux comités à Müllheim pour la préparation du 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage.

**Mercredi 29 juin 2022** : Assemblée Générale de l'association à Vevey

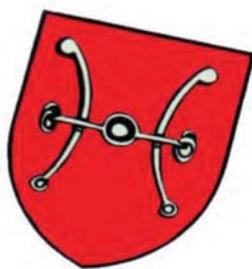
**Jedi 8 septembre 2022** : Sortie des aînés à Müllheim, visite d'un jardin de fleurs et de plantes et grillades.

**Vendredi 14 au dimanche 16 octobre 2022** : Tournoi de Volleyball à Müllheim.

**Mardi 8 novembre 2022** : Stand Vevey-Müllheim à la foire de la St-Martin. Soirée fondue avec les participants.

**Dimanche 27 novembre 2022** : Visite du marché de Noël à Müllheim.

*Fabienne Müller-Hermann, Présidente*



## Représentations municipales

Législature 2021-2026 (état au 31 décembre 2022) sans les commissions municipales

		2021-2026
<b>Coordination régionale et extra-régionale</b>		
<b>Conférence des Syndics</b>	Y. Luccarini	SAI
<b>CIEHL</b> – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman		SAI
Délégué-e municipal-e	Y. Luccarini	
Suppléance	Vice-président-e Mun.	
<b>UCV</b> - Union des communes vaudoises		SAI
Comité exécutif	Y. Luccarini	
Conseil des 50 (Chardonne, Jongny, Saint-Légier)	Pas de représentation	
Groupe des villes	Y. Luccarini	
Commission cantonale pour la protection de la nature (CCPN)	Y. Luccarini	
Commission cantonale de l'énergie (COMEN)	Y. Luccarini	
<b>Association de la coordination des villes de Suisse romande</b>		SMun
Membre	Y. Luccarini	
<b>Union des villes suisses</b>		SMun
Commission de politique énergétique et climatique	G. Kämpf	
Suppléance	V. Imhof	
<b>Aménagement Territoire/Environnement/Infrastructures</b>		
<b>CORAT</b> membre	A. Dormond	URB/SAI
Suppléance	G. Kämpf	
<b>AGGLORIVELAC</b>		
Copil	A. Dormond	URB
<b>VMCV</b> (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve Trolleybus)		
Conseil administration	V. Imhof	SAI
<b>CRTPR</b> - Conférence régionale des transports publics Riviera		
Membre	A. Dormond	SAI
<b>MVR</b> – Transports Montreux-Vevey-Riviera		
Conseil administration	Y. Luccarini	
<b>SIGE</b> – Service intercommunal de gestion		
Comité de direction	V. Imhof + A. Dormond	
Délégation fixe au conseil intercommunal	P. Molliat	SAI
Suppléance	G. Kämpf	
<b>SATOM SA</b>		
Conseil administration (pas de représentation municipale actuellement)		–
<b>GEDERIVIERA</b> (gestion des déchets)		
Membre	V. Imhof	TRA/SAI
<b>CICG</b> Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA		SAI
Conseil administration	Y. Luccarini	
Contrôleur des comptes exercices allant de 2021-2022 à 2024-2025	P. Molliat	
<b>Groupe forestier de la Veveyse</b>		
Comité	P. Molliat	TRA/SAI
<b>Association des Jardins Familiaux de Gilamont-Village</b>		
Comité	P. Molliat	BAT
<b>Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier)</b>		SMun
Délégué-e municipal-e	Y. Luccarini	
Suppléance	P. Molliat	
<b>Energiapro</b>		
Conseil administration	Y. Luccarini	
<b>Harivest</b> Société coopérative de constructions et d'habitations		
Conseil administration	P. Molliat	BAT
<b>Holdigaz SA</b>		SMun
Conseil administration	Y. Luccarini	SI
<b>S.I. Logements Modernes SA</b>		
Conseil administration	P. Molliat	BAT
<b>Société coopérative d'habitation Charmontey</b>		
Conseil administration	P. Molliat	BAT

Société coopérative d'habitation Gilamont-Village Conseil administration	G. Kämpf	COS
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration	G. Kämpf	COS
Société coopérative d'habitation de la Valsainte Membre	A. Dormond	URB
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration	Y. Luccarini	SMun
<b>Culture / Sports</b>		
Fonds culturel Riviera Conseil administratif Bureau exécutif	A. Melchior A. Melchior	SAI
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de fondation	A. Melchior	SAI
Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation	A. Melchior	SCU/SAI
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes Membre	L. Willommet	FAM/SAI
Société coopérative des Pléiades Conseil administration (Tournus entre Vevey et La Tour-de-Peilz pour 2021-2026 = Vevey)	V. Imhof	SAI
Association de la Ferme Menthée Comité	L. Willommet	ANI
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	A. Melchior	SMun
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande et Tessin Membre	L. Willommet	SMun
CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey Conseil d'établissement	L. Willommet	FAM
CETV - Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et primaire et secondaire Conseil d'établissement	L. Willommet	FAM
FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation	Y. Luccarini + A. Melchior + L. Willommet	SCU
Comité de Direction	Y. Luccarini + A. Melchior	
FLR - Film Location Riviera Comité	A. Melchior	SCU
Fondation islamique Conseil de Fondation	G. Kämpf	SCU
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Conseil de Fondation	A. Melchior	SCU
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium» Conseil de Fondation	A. Melchior	SCU
Fondation Vevey Ville d'Images Conseil de Fondation	Y. Luccarini + A. Melchior	SMun
Passeport Vacances Délégué-e municipal-e	L. Willommet	FAM
Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne Conseil de Fondation	L. Willommet	FAM
ICG Riviera 2009 - Jeux internationaux des écoliers Délégué-e municipal-e	L. Willommet	FAM
<b>Economie / Tourisme</b>		
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation	V. Imhof	SAI

MVT - Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction	V. Imhof	SAI
Commission intercommunale Taxe de séjour Membre	V. Imhof	SAI
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité	V. Imhof	SAI
Délégué-e assemblée générale	Y. Luccarini	SAI
Association Lavaux Patrimoine Mondial Membre	V. Imhof	SAI
Approvisionnement économique du Pays (AEP) - Responsable communal	V. Imhof	
Vevey A.live - Comité	V. Imhof	ECO
Société de développement de Vevey Comité (pas de représentation municipale actuellement)	—	
<b>Sécurité / Prévention</b>		
Association de Communes Sécurité Riviera Comité de direction	A. Melchior	SAI
Conseil intercommunal	Y. Luccarini	
Commission «Prévention» Membre	G. Kämpf	SAI
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage Membre	A. Dormond	SAI
Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier Délégué-e municipal-e	V. Imhof	ECO/SAI
<b>Santé / Social</b>		
ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera Comité de direction	G. Kämpf	COS/SAI
Conseil intercommunal	L. Willommet	
ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois Comité	G. Kämpf	SAI
AVASAD Membre représentant ASANTE SANA	G. Kämpf	
RÉSEAU SANTÉ - PLATEFORME HAUT-LÉMAN Comité de Direction (pas de représentation municipale actuellement)		SAI
Association des repas à domicile Comité	G. Kämpf	COS/SAI
Fondation Enfance Emma Couvreur Conseil de Fondation	L. Willommet	FAM
Fondation Haefeli-Meylan Conseil de Fondation	G. Kämpf	SMun
ACCTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation) Conseil de Fondation (pas de représentation municipale actuellement)		
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite Vice-Présidente	G. Kämpf	COS
Fondation Beau-Séjour Conseil de Fondation	G. Kämpf	COS
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité	Y. Luccarini	SMun
Fondation SIC / apprentis méritant Membre pas de représentation municipale actuellement)		
Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Présidence	G. Kämpf	COS

REVE Réseau Enfance Vevey et Environs Présidence du Conseil	L. Willommet	FAM
Université populaire Vevey-Montreux Délégué-e municipal-e	A. Melchior	SCU
Pro Senectute Vaud Délégué-e municipal-e	G. Kämpf	COS
Fondation des Eglantines Conseil de fondation	G. Kämpf	COS

### Représentations de la Municipalité assumées par M. Yvan Luccarini, Syndic en charge des services Finances, Relations humaines, Systèmes d'information, Affaires intercommunales et du Secrétariat municipal.

#### Union des Communes Vaudoises (UCV) - Y. Luccarini

##### Présentation

L'UCV est une association faitière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Elle est la courroie de transmission entre l'État et les communes afin d'aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, notamment en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître leur point de vue dès l'ébauche de certains projets.

A noter qu'en plus du magazine trimestriel Point CommUNE !, l'UCV publie annuellement son rapport de gestion. Ces documents et bien d'autres informations sur les activités de l'UCV sont accessibles sur leur site Internet [www.ucv.ch](http://www.ucv.ch)

##### Organisation

L'UCV compte 278 communes membres, soit plus de 92% de l'ensemble des communes du Canton de Vaud.

En plus de l'Assemblée générale, la Ville de Vevey est représentée pour la législature 2021-2026 au sein de deux des organes de l'UCV.

- 1) Au Comité exécutif, par la désignation de l'ensemble des Municipalités de notre district. Le Comité est composé de 13 membres, tous et toutes syndiqués en fonction. Il se réunit au minimum une fois par mois à Savigny ou à Lausanne.
- 2) Au Groupe des Villes qui est composé notamment des syndicats et syndiqués des communes de plus de 10'000 personnes. Ce Groupe est composé de 26 membres et il se réunit 4 à 6 fois par année à Lausanne.

Les membres du Comité exécutif assument également des représentations au sein de commissions ou groupes de travail cantonaux. Le représentant de Vevey siège ainsi à la Commission cantonale de la protection de la nature (CCPN), à la Commission cantonale de l'énergie (COMEN) et à la Commission consultative en matière d'asile (CCMA). Durant l'année 2022, ces commissions cantonales n'ont pas été convoquées par le Conseil d'Etat.

Il participe également à deux groupes de travail sur les finances communales et les autorités dans le cadre de la prochaine révision complète de la Loi sur les communes (LC). Sous la conduite de la direction des finances communales, ces deux groupes de travail se sont réunis chacun à 5 reprises durant l'année 2022.

Enfin, il est délégué à la plateforme pour la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise et le finan-

cement de la facture sociale (NPIV-FS) qui s'est réunie 3 fois en 2022, ainsi qu'au comité de pilotage politique pour le passage des communes vaudoises au nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) qui a terminé ces travaux en juin 2022.

##### Faits marquants

Les groupes de travail sur la révision de la LC ont rendu leurs rapports au comité de pilotage politique qui devrait rendre ses conclusions durant le premier trimestre 2023. Au terme de l'ensemble de ces travaux, le Conseil d'Etat mettra en consultation un projet de loi et l'UCV pourra ainsi organiser la consultation de ses membres.

Du côté de la plateforme NPIV-FS, les négociations avec le Conseil d'Etat avancent à un rythme soutenu et il est probable qu'un accord soit trouvé début 2023. Le cas échéant, cet accord devra être ratifié par une AG extraordinaire de l'UCV, tandis que le Conseil d'Etat mettra en consultation un projet de loi durant le deuxième trimestre 2023.

Enfin, les travaux autour de MCH2 sont arrivés à leur terme. Le Canton a publié le manuel et a lancé la phase pilote durant le deuxième semestre 2022. Pour rappel, Vevey est commune pilote et traitera donc son budget 2024 selon le nouveau modèle comptable harmonisé.

#### Transports Montreux Vevey Riviera SA (MVR) - Y. Luccarini

##### Présentation

MVR est une entreprise de transport publique sise à Montreux. Elle exploite, dans le district Riviera - Pays d'Enhaut, les lignes de chemin de fer et les funiculaires suivants :

- Chemin de fer Montreux - Glion - Les Rochers-de-Naye
- Chemin de fer Vevey - Blonay - Les Pléiades
- Funiculaire Vevey - Chardonne - Mt-Pèlerin
- Funiculaire Territet - Glion
- Funiculaire Les Avants - Sonloup

##### Organisation

La Ville de Vevey détient 46'899 actions (8.15% du capital) et occupe un siège au Conseil d'administration de MVR. Ce Conseil est composé de 6 membres élus pour trois ans et se réunit au minimum 4 fois par année à Montreux.

##### Faits marquants

Grâce à la clientèle locale et nationale, ainsi qu'à la reprise du marché du tourisme, MVR a réalisé une excellente année 2022. Tant au niveau du nombre de voyageuses et voyageurs que des résultats financiers.

A noter que la ligne Montreux - Glion - Les Rochers-de-Naye aura réalisé en 2022 le record absolu d'arrivées au sommet.

MVR publie un rapport de gestion annuel avec tous leurs résultats opérationnels et financiers détaillés. Celui-ci est disponible dans le courant du mois de mai de chaque année sur le site [www.mob.ch](http://www.mob.ch) (rubrique Informations aux actionnaires).

### **Holdigaz SA - Y. Luccarini**

#### *Présentation*

Holdigaz SA est une société holding regroupant des fournisseurs et distributeurs de gaz naturel, des entreprises spécialisées dans les techniques du bâtiment (sanitaire, chauffage et ventilation), ainsi que des sociétés actives dans les énergies renouvelables (production de biogaz et énergie solaire). Elle dispose, pour ses activités transversales et de support, des filiales couvrant les domaines des services, de la production et de l'immobilier. Diverses participations complètent la palette des sociétés faisant partie de l'environnement d'affaires du groupe.

#### *Organisation*

Le groupe déploie ses activités sur l'entier de la Suisse romande et dessert plus de 160 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg en gaz naturel-biogaz. Au total, ce sont 478 collaboratrices et collaborateurs qui constituent l'effectif de Holdigaz SA, dont 53 places d'apprentissage, soit 11% de l'effectif.

Pour l'année civile 2022, l'exercice comptable du groupe Holdigaz débute le 1<sup>er</sup> avril 2021 et se termine le 31 mars 2022.

La Ville de Vevey est représentée dans les conseils d'administration du groupe Holdigaz, de la CICG et d'Energiapro (en charge de la fourniture et de la commercialisation du gaz naturel de la clientèle des trois sociétés de réseau du groupe, à savoir la CICG, la Société du gaz de la Plaine du Rhône SA et Cosvegaz SA). En plus de l'assemblée générale annuelle, ils se réunissent chacun 4 fois par année.

#### *Faits marquants*

La commune de Vevey, actionnaire de Holdigaz SA, possède 206'648 actions qui ont rapporté un dividende de Fr. 5.— représentant ainsi un revenu de Fr. 1'033'240.—, en baisse un franc par action (Fr. -206'648.—) par rapport à 2021.

Par ailleurs, la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (CICG) a versé pour l'utilisation du sous-sol public une redevance annuelle de Fr. 159'561.55, soit en progression d'environ Fr. 10'000.— par rapport à l'année 2021.

L'exercice 2021-2022 s'est déroulé dans un contexte marqué par de nombreux changements de l'environnement énergétique. Les réflexions et décisions à caractère stratégique prennent par conséquent une importance croissante, et le groupe, imprégné d'une longue tradition entrepreneuriale et d'innovations, cherche à se développer au mieux vers de nouvelles orientations du marché.

Le groupe a ainsi poursuivi sa stratégie de diversification en se portant acquéreur, courant mars 2021, d'une participation dans un important Groupe international, détenteur d'un portefeuille conséquent de parcs photovoltaïques et éoliens disséminés dans plusieurs régions du monde. En 2021 également, la société CoGen SA, spécialisée dans le couplage chaleur-force (cogénération) est venue compléter les prestations du groupe liées à la technique du bâtiment. Cette société a pour objectif de proposer des solutions innovantes, complémentaires et alternatives à la vente de chaudières. Holdigaz SA a par ailleurs poursuivi la compensation carbone de l'intégralité des émissions de CO<sub>2</sub> du gaz naturel fourni par la société

Energiapro SA à sa clientèle. Cette démarche permet de compenser par des projets durables la totalité des émissions de carbone du gaz naturel distribué.

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz naturel fournies entre autres sur les réseaux des trois distributeurs du groupe – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (Vevey), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (Aigle) et Cosvegaz SA (Cossonay) – atteignent 1,68 milliard de kWh (y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz et Collombey-Muraz), soit une augmentation de 8,4% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est due aussi bien aux températures plus fraîches durant les mois d'hiver, qu'aux 262 nouveaux raccordements sur les réseaux existants.

Le rapport de gestion 2021-2022 du groupe Holdigaz est disponible sur leur site Internet [www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch) (rubrique Publications).

### **Société des Entrepôts Vevey SA (SEV) - Y. Luccarini**

#### *Présentation*

La SEV, Société des Entrepôts

Vevey SA a été fondée le 28 décembre 1940 et exploite depuis 1982 le Port Franc de Vevey.

Ses activités principales sont la gestion de stock, les transports par mer, air et route, les transports express nationaux et internationaux, les livraisons nationales et internationales, les accomplissements de toutes formalités douanières, la création d'emballages de tout genre et la logistique pour les œuvres d'art.

#### *Organisation*

La Municipalité détient un siège au sein du Conseil d'administration de la SEV. Celui-ci se réunit une fois par année, notamment pour l'examen des comptes et la présentation du budget et des activités de la nouvelle année.

Propriétaire du bâtiment à l'avenue Reller 1, la Ville de Vevey perçoit un loyer qui représente le 70% des locations encaissées (magasinage) par la SEV.

#### *Faits marquants*

Le magasinage facturé pour l'année 2022 est de Fr. 368'003.62 contre Fr. 381'542.18 pour l'exercice précédent. Le 70% pour l'exercice 2022 représente donc Fr. 257'602.53 contre Fr. 267'079.53, soit Fr. 9'467.— de moins que l'année précédente.

L'exercice 2022, marqué par un contexte géopolitique et économique difficile, a été mitigé pour la société. Si le chiffre d'affaires global est en légère progression, l'année présente de grandes disparités au sein des diverses activités. Les services d'agence en douane et de logistique sont ainsi en recul, alors que les activités de transitaire progressent et que le secteur vente à distance se porte bien.

Malgré des efforts importants au niveau de l'optimisation des surfaces et la recherche active d'une nouvelle clientèle, les recettes magasinages, loyers et droits de passage sont en baisse de 3.55%.

Plus de détails sur les activités et les services de la SEV sont disponibles sur leur site Internet [www.sevpf.ch](http://www.sevpf.ch)

### **Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen - Y. Luccarini**

#### *Présentation*

Cette fondation, créée en 1979, vient en aide financière aux jeunes gens, suisses, habitant le sous-arrondissement de Vevey, de parents non fortunés

pour leur permettre d'étudier à un niveau supérieur.

#### Organisation

Le Conseil de fondation est composé des syndicats de Montreux et de Vevey ainsi que d'un membre de la direction de la succursale UBS de Montreux. Un secrétaire désigné par le Conseil est chargé des démarches administratives ainsi que du traitement des dossiers de demande de soutien.

Les décisions d'octroi et concernant la gestion sont prises par circulation, ce qui signifie qu'il n'y a pas de séances en présence du Conseil de fondation durant l'année.

#### Faits marquants

En 2022, la fondation a octroyé deux aides financières à des jeunes gens pour un montant total de Fr. 6'000.—.

### Commission d'estimation fiscale des immeubles - Y. Luccarini

#### Présentation

L'estimation fiscale d'un immeuble constitue la base pour la taxation de l'impôt foncier.

Une révision de cette estimation est notamment nécessaire lors d'un changement de propriétaire ou suite à des travaux de transformation.

La Loi cantonale sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI) prévoit à son article 5 la constitution d'une commission de district pour procéder à ces révisions.

#### Organisation

La commission est constituée de trois membres. Pour Vevey, elle se compose d'un président, d'une collaboratrice du Registre foncier et d'un représentant de la commune. Le Conseil d'Etat a nommé le président et la collaboratrice du Registre foncier, tandis que le troisième a été désigné par la Municipalité en son sein.

Cette commission se réunit plusieurs fois par année dans les locaux du registre foncier de l'Est vaudois à Vevey. Elle est également amenée à effectuer des visites de terrain pour étudier les recours des propriétaires lors d'une contestation du montant révisé de l'estimation fiscale.

#### Faits marquants

En 2022, la commission s'est réunie à quatre reprises durant une demi-journée et a effectué 4 visites de terrain.

### Fondation des Arts et Spectacles de Vevey (FAS) - Y. Luccarini

#### Présentation

La FAS a pour but dans ses statuts la gérance et l'administration artistique des salles de spectacles, propriété de la Commune de Vevey, dont la gestion lui a été attribuée.

La Ville de Vevey lui a confié la gestion et la programmation artistique du Théâtre Le Reflet ainsi que la gérance de la Salle del Castillo pour l'ensemble des locations.

#### Organisation

Le Conseil de fondation est constitué de 13 membres nommés par la Municipalité, comprenant les trois membres du collège en charge des écoles, de la culture et des finances. Ces deux derniers étant également membre du Comité de direction avec la présidente et la vice-présidente du Conseil ainsi que la cheffe du Service de la culture.

Le Conseil de fondation et le Comité directeur se réunissent chacun au minimum 4 fois par année.

#### Faits marquants

Pour l'année civile 2022, l'exercice comptable de la fondation débute le 1<sup>er</sup> août 2021 et se termine le 31 juillet 2022.

L'exploitation de la Salle del Castillo a été bien meilleure que prévue avec un regain lié aux nombreux mariages et manifestations privées reportées, pour un total de 209 jours d'utilisation. Les charges sont sous contrôle, grâce au travail préventif de l'intendant et malgré la surcharge de travail administratif suite à l'absence de la titulaire. La perte de CHF -22'464.59 est couverte par la garantie de déficit de la Ville.

Du côté du résultat d'exploitation du Théâtre Le Reflet, après deux années difficiles, la saison 21-22 qui s'annonçait compliquée au niveau de la fréquentation (pléthore d'offres et prudence du public) s'est finalement révélée positive. Le nombre de billets vendus a été plus élevé que prévu et les charges maîtrisées ont permis de dégager une perte de CHF -64'874.49 moins importante que celle budgétée. Ceci en raison de l'augmentation des ventes de billets et du sponsoring avec un total de charges qui est pratiquement conforme au budget.

Pour en savoir plus sur la programmation artistique et les activités de la saison 2021-2022 du Théâtre Le Reflet, voir au chapitre Culture.

### Fondation Vevey ville d'images - Y. Luccarini

#### Présentation

La Fondation Vevey ville d'images contribue à la promotion et au développement culturel de la région dans le domaine des arts visuels, à travers la valorisation du label « Vevey Ville d'Images ».

Afin de remplir ses missions, la Fondation compte quatre activités principales, qu'elle finance et développe sur une période de deux ans : la biennale Images Vevey, le Grand Prix Images Vevey, L'Appartement - Espace Images Vevey et les Éditions Images Vevey.

#### Organisation

Le Conseil de fondation est composé de 11 membres, dont deux représentant la Municipalité de Vevey et une représentante des autorités régionales qui sont membres de droits. Les autres membres proviennent des milieux économique, touristique, culturel et de la société civile. La présidence du Conseil est assurée par le syndic de Vevey.

Le Conseil se réunit 3 à 4 fois par année.

Pour en savoir plus sur les activités 2021 de la fondation, voir au chapitre Culture.

### Conférence des Syndics de la Riviera (CSD) - Y. Luccarini

Voir le rapport d'activités 2022 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

### Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) - Y. Luccarini

Voir le rapport d'activités 2022 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

*Yvan Luccarini, syndic*

### Représentations de la Municipalité assumées par M<sup>me</sup> Gabriela Kämpf, Municipale des services Accueil et population, Cohésion sociale et du bureau de la Durabilité.

### Comité de direction de l'Association régionale d'action sociale ARAS Riviera - G. Kämpf

#### Présentation

L'ARAS Riviera est une association des 9 communes de la Riviera et des 4 communes du cercle

de Saint-Saphorin. Elle est en charge d'appliquer la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) (Centre social régional - Revenu d'insertion), la loi sur les Prestations complémentaires familles pour la Riviera et la région Bex-Pays d'Enhaut (PC Familles et Rente-pont cantonale - Centre régional de décisions PC Familles), ainsi que le règlement sur les agences d'assurances sociales (Agences d'assurances sociales).

#### *Organisation*

Le Comité de direction de l'association composé de municipales et municipaux uniquement s'est réuni six fois en 2022. Le Conseil intercommunal, composé également de municipales et municipaux, s'est réuni à deux reprises en 2023, en présence également du Comité de direction. Le choix de la composition du Comité de direction et du Conseil intercommunal par des municipales et municipaux est motivé par des raisons d'accès à des informations sensibles et confidentielles.

#### *Faits marquants*

Dans le cadre de la validation du budget 2023, le Conseil intercommunal, sur proposition du Comité de direction, a validé une augmentation de 20% des subventions 2023 des buts optionnels non conventionnés (Association Lire et Ecrire, Fondation AACTS, Partage Riviera, Jet Service et Français en Jeu).

L'organisation et la gestion des ressources humaines occupent toujours passablement le Comité de direction. Toutefois et après deux années avec de nombreuses mutations du personnel, l'ARAS Riviera a retrouvé une certaine stabilité en 2022.

En 2022, l'ARAS Riviera a mis en place de nouveaux projets, tels que son nouveau site internet permettant d'identifier plus facilement les aides qui peuvent être sollicitées. Plusieurs soirées d'information à la population, dont une séance à Vevey, ont été mises en place entre octobre et novembre, dans la perspective des modifications en matière d'assurance-maladie. Notons que cette action sera reconduite en 2023.

Dans le cadre de l'appel à projet du canton « Vaud pour vous », l'ARAS Riviera a déposé deux projets, en coordination avec des organismes sociaux de la région. Le premier projet, en coordination avec la Fondation AACTS vise une meilleure prise en charge des personnes ayant des difficultés à répondre aux exigences de haut seuil d'accès. Le second projet, en coordination avec Caritas Vaud et le Centre social protestant vise à offrir un accueil social neutre à la population de la Riviera. Le Conseil de politique sociale a d'ores et déjà validé ces deux projets qui devraient voir le jour dans le second semestre 2023.

#### **Conseil intercommunal**

- Laurie Willommet

#### **Comité de ASANTE SANA - G. Kämpf**

##### *Présentation*

L'Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois (ASANTE SANA) a pour mission de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile sur le lieu de résidence du client (assistance à domicile), lorsque son état de santé lui fait vivre une situation de dépendance durable ou qu'il a besoin d'un appui momentané.

##### *Organisation*

Le comité de l'association s'est réuni cinq fois en 2022 pour un rapport de situation par la direction de l'association qui rassemble 9 CMS pour 28

communes représentant 674 collaboratrices et collaborateurs. A cela s'ajoute l'assemblée générale annuelle et en 2022, une présentation de la gouvernance. La municipale de la Cohésion sociale de Vevey est également déléguée à l'association faitière, l'AVASAD.

##### *Faits marquants*

A la sortie de la pandémie, les activités ont repris à la hausse, avec des profils cliniques plus complexes et le principal défi a été le recrutement dans un contexte de pénurie du personnel des soins. Des efforts ont également été mis pour améliorer le temps consacré à la clientèle. En 2022, le comité a assisté à une présentation des prestations de transport pour personnes à mobilité réduite qui permettent à chaque personne de répondre à ses besoins de déplacement (médical, loisirs).

#### **Comité de l'association Repas à domicile - G. Kämpf**

##### *Présentation*

Association régionale qui coordonne la préparation et livraison des repas à domicile.

##### *Organisation*

Le comité est composé de 4 membres délégués des municipalités, une représentante de l'entraide familiale Chardonne-Jongny, d'un président et d'un vice-président. L'association engage du personnel administratif (un directeur et une adjointe) et du personnel (10) de production, logistique et ménage. Les livraisons sont assurées par des bénévoles (45), défrayés.

##### *Faits marquants*

En 2022, l'assemblée générale s'est à nouveau déroulée par correspondance, par souci, de protection des personnes vulnérables. Toutefois, un repas à l'extérieur a été organisé en été. Le comité s'est réuni deux fois pour valider les comptes et le budget. A la sortie du Covid, ce sont les frais d'énergie et l'augmentation du coût de la vie qui ont été discutés au sein du comité.

#### **Conseil de fondation Beau-Séjour - G. Kämpf**

##### *Présentation*

Le but de la fondation Beau-Séjour est d'offrir un lieu de vie, d'accueil, de travail et de formation adapté à l'accompagnement de la personne âgée. La fondation gère un EMS de 48 lits, un centre de jour, lieu de rencontre et d'animation "Panorama" soutenu par la commune, 50 appartements protégés et une organisation de soins à domicile.

##### *Organisation*

La fondation est organisée avec un comité de direction et un Conseil de fondation. Ce dernier s'est réuni deux fois en 2022 et une fois en assemblée générale.

##### *Faits marquants*

Au début de l'année, la Fondation a participé à un projet de collaboration entre le Théâtre de l'Oriental, le Musée suisse de l'appareil photographique pour un hommage aux aînées et aînés. Neuf résidentes et résidents ont enregistré leur parcours de vie et anecdotes et se sont fait tirer un portrait par une jeune photographe. En été, une fête a été organisée dans le jardin didactique de l'EMS. Pour répondre aux besoins et aux normes, la fondation envisage la construction d'une nouvelle structure intergénérationnelle et le dossier a été déposé au canton.

### **Représentation Ville de Vevey au Conseil de fondation - G. Kämpf**

- Christyl Vasserot, cheffe du service de la Cohésion sociale, membre du comité
- Alain Debonneville, chef du service des Finances, membre du Conseil de fondation

### **Conseil de fondation des Eglantines - G. Kämpf**

#### *Présentation*

La fondation a pour but d'accueillir et d'accompagner des personnes adultes avec un handicap physique, en situation de polyhandicap ou présentant une déficience intellectuelle légère, domiciliées en principe dans le canton de Vaud.

#### *Organisation*

La fondation est organisée avec un Conseil de fondation et un bureau du Conseil, puis un directeur. Le personnel est constitué de professionnels dans les domaines socio-éducatif, socio-professionnel et thérapeutique. Les fonctions "supports", sont assumées par le personnel des services hôtelier, cuisine, maintenance et sécurité, informatique ainsi que par les ressources humaines, l'administration et les finances.

#### *Faits marquants*

La municipale de la Cohésion sociale a été invitée à rejoindre le Conseil de fondation en fin d'année 2022.

### **Comité de l'Association régionale de la Riviera de préparation à la retraite (ARPR) - G. Kämpf**

#### *Présentation*

L'ARPR est une association régionale d'intérêt public, sans but lucratif, qui a pour mission de préparer à la retraite les personnes habitant ou travaillant sur la Riviera vaudoise. Des cours sont proposés dès l'âge de 45 ans pour anticiper la retraite. Ces cours attirent entre 40 et 60 personnes par année. Des cours sur d'autres thématiques de société en lien avec l'âge sont proposés «à la carte».

#### *Organisation*

Le comité est composé de représentantes et représentants des communes, d'entreprises membres et du président. La municipale de la Cohésion sociale de Vevey a été nommée vice-présidente en 2022. La révision des comptes est assurée par le chef du service des Finances de la Ville de Vevey. Le comité s'est réuni deux fois en 2022. L'association emploie un secrétaire général.

#### *Faits marquants*

Afin de recréer le lien avec le public-cible, une campagne de communication, avec des publi-reportages dans le journal Riviera-Chablais a été entreprise. Ainsi que des contacts actifs pour créer ou renforcer des partenariats. Un travail a été fait sur les cours à la carte, notamment pour mettre sur pied un cours sur la durabilité, une préoccupation de plus en plus présente chez les grands-parents.

### **Pro Senectute Vaud - G. Kämpf**

#### *Présentation*

Pro Senectute Vaud veille au bien-être des seniors vaudois. Cette association propose des prestations pour prendre soin des seniors du canton de Vaud, tout en favorisant leur intégration et leur participation sociale.

#### *Organisation*

La Municipalité de Vevey a été invitée par l'association à prendre part à l'assemblée générale, qui se déroule une fois par année avec une présentation thématique.

#### *Faits marquants*

Dans le cadre de sa politique des seniors, la Ville de Vevey collabore régulièrement avec Pro Senectute. L'association est aussi partenaires des projets de logements adaptés planifiés sur le territoire communal par les Retraites Populaires.

### **Comité de la coopérative d'habitation de Gilamont - G. Kämpf**

#### *Présentation*

Cette coopérative d'habitation a été fondée en 1986 et gère les habitations de l'avenue de Gilamont 62, 64 et 66.

#### *Organisation*

Le Comité est composé d'anciens habitantes et habitants fondateurs de la coopérative, d'un représentant de Gérofinance mandatée pour l'administration et de représentants des habitantes et habitants (sans rôle décisionnel), ainsi que de la municipale de la Cohésion sociale de la Ville de Vevey. Le comité s'est réuni trois fois et une fois en assemblée générale.

#### *Faits marquants*

L'assemblée générale s'est tenue à l'avenue Gilamont et cette rencontre avec les habitantes et habitants a permis un échange en toute transparence sur les attentes, par exemple la nécessité d'une place de jeux revisitée pour les enfants. La Ville, quant à elle, a planté des arbres fruitiers dans le talus. Enfin différents autres sujets ont passablement occupé le comité et l'administrateur. Une rencontre a également eu lieu avec la Municipalité au sujet du droit de superficie.

### **Comité de la coopérative d'habitation la Demeure-Vermeille - G. Kämpf**

#### *Présentation*

La société a pour but de construire, d'acquérir et d'exploiter des maisons dont les logements sont réservés par priorité aux personnes du troisième âge et aux familles. Elle peut acquérir, louer ou vendre d'autres immeubles. La société n'a pas de but lucratif. Actuellement, la coopérative gère un immeuble de 15 appartements au chemin du Petit-Clos 15.

#### *Organisation*

La gérance l'Arcade Sàrl à Corsier assure l'administration. Le comité composé de représentants des habitantes et habitants, d'un président d'un représentant du droit et d'une représentante de la Commune de Vevey s'est réuni une fois et ainsi qu'à une autre occasion en assemblée générale organisée dans l'immeuble.

#### *Faits marquants*

Le besoin de pacifier le trafic dans le quartier pour le bien vivre ensemble et la sécurité des enfants est remonté lors de l'assemblée générale. La Ville de Vevey prendra des mesures rapidement.

### **Conseil de la fondation islamique du district Riviera-Pays-d'Enhaut - G. Kämpf**

#### *Présentation*

La fondation a pour but de répondre aux besoins culturels, culturels et sociaux des musulmanes et des musulmans du District Riviera-Pays-d'Enhaut. Le Conseil de fondation s'est réuni en août 2022 et a pu prendre connaissance des nombreuses activités communautaires réalisées et prévues. Après des prolongations des travaux et une conséquente augmentation des coûts de ceux-ci relatifs à la découverte d'un site archéologique, la

mosquée a pu être inaugurée. Un restaurant turc a également ouvert ses portes en octobre 2022.

## Union des villes suisses – commission de politique énergétique et climatique - G. Kämpf

### Présentation

L'Union des villes suisses a créé la Commission de politique énergétique et climatique. Celle-ci a pour mission d'accompagner la politique énergétique et climatique de la Confédération et de préparer des bases qui serviront à l'élaboration de positions communes des villes en matière de politique énergétique et climatique. Ainsi que de permettre les échanges d'expériences et de connaissances à l'échelon politique et d'entretenir du point de vue politique la coopération en matière de politique énergétique et climatique au sein de l'Union des villes suisses, avec le groupe d'experts Énergie de l'Organisation Infrastructures communales, Cité de l'énergie et d'autres organisations. Enfin de représenter les villes au sein de certains organes.

### Organisation

La commission est convoquée environ 3-4 fois par année à Berne. Elle est invitée à prendre position sur des thèmes fédéraux et elle bénéficie d'un intranet avec des documents de référence.

### Faits marquants

En 2022, la commission s'est réunie plusieurs fois en visio conférence pour appréhender et s'informer sur les mesures de la Confédération relatives au risque de pénuries d'énergie. Alors que les villes ont beaucoup échangé sur la cohérence des mesures d'économie, la Confédération a concentré ses forces sur la garantie de l'approvisionnement.

### Suppléance

- Vincent Imhof

## Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs - G. Kämpf

Voir le rapport du Service de la cohésion sociale

## Commission prévention Riviera - G. Kämpf

Voir le rapport du SAI

*Gabriela Kämpf, municipale des Services Accueil et population, de la Cohésion sociale et du Bureau de la durabilité*

## Représentations de la Municipalité assumées par M. Antoine Dormond, Municipal du service de l'urbanisme et mobilité

### CORAT (commission régionale d'aménagement du territoire) - A. Dormond

#### Présentation

La CORAT est une commission consultative dont le périmètre comprend les 9 communes de la Riviera. Le secrétariat, la gestion et la coordination est assuré par le SAI.

La CORAT permet aux membres des municipalités et cheffes et chefs de services de la Riviera d'avoir leur propre espace de discussion, indépendamment de celui de l'agglomération dont le périmètre et les interlocuteurs sont différents. Elle permet à ses membres d'échanger sur les projets communaux en cours ou à venir à incidence régionale sur des sujets aussi bien de mobilité que d'aménagements du territoire et d'urbanisme.

#### Organisation

La CORAT est composée des membres suivants et suivantes: Commune de Blonay – Saint-Légier:

Thierry George, conseiller municipal et Roan Vallat, chef du service urbanisme et constructions. Commune de Chardonne: Fabrice Neyroud, syndic. Commune de Corseaux: Christian Minacci, syndic. Commune de Corsier: Arianne Rouge, syndique. Commune de Jongny: Jean-Luc Sansonnens, conseiller municipal. Cercle de Corsier: David Ferrari, chef du BTI (Bureau Technique Intercommunal). Commune de Montreux: Caleb Walther, conseiller municipal, Lorraine Wasem, cheffe du service de l'urbanisme. Commune de La Tour-de-Peilz: Elise Kaiser, conseillère municipale, Gloria Lili, cheffe de secteur urbanisme. Commune de Vevey: Antoine Dormond, conseiller municipal, Julien Caille, chef du service de l'urbanisme et de la mobilité. Commune de Veytaux: Ludovic Sherif, conseiller municipal. La présidence est assurée par Elise Kaiser et la commission s'est réunie à 5 reprises en 2022.

#### Faits marquants

Voir rapport d'activités 2022 du SAI (Service des affaires intercommunales de la Riviera).

Suppléance: Gabriela Kämpf

## CRTPR (Conférence régionale des transports publics Riviera) - A. Dormond

### Présentation

La CRPTR est une commission consultative dont le périmètre comprend 10 communes de la Riviera. Le secrétariat, la coordination et le suivi est assuré par le SAI.

La CRTPR a pour mission d'améliorer la coordination entre les différentes entreprises de transports publics (VMCV, MOB et MVR) et de développer et renforcer la politique régionale des transports publics.

### Organisation

La CRPTR est composée des membres suivants et suivantes:

Représentants et représentantes des Municipalités: Commune de Blonay – Saint-Légier: Thierry George, conseiller municipal. Commune de Chardonne: Fabrice Neyroud, syndic. Commune de Corseaux: Christian Minacci, syndic. Commune de Corsier: Pierre-André Debétaz, conseiller municipal. Commune de Jongny: Nicole Pointet, conseillère municipale. Commune de Montreux: Florian Chiaradia, conseiller municipal. Commune de La Tour-de-Peilz: Elise Kaiser, conseillère municipale. Commune de Vevey: Antoine Dormond, conseiller municipal. Commune de Veytaux: Christine Chevalley, syndique.

Représentante de la CORAT: Elise Kaiser

Représentants et représentantes des entreprises de transport public:

VMCV SA: Roland Bonzon, président du CA, Angela Schlegel, directrice.

MVR SA: François Margot, président du CA.

MOB SA: Pierre Rochat, président du CA.

MOB SA – MVR SA: Georges Oberson, directeur.

Représentants du Canton de Vaud:

Préfecture: Roland Berdoz, préfet

DGMR: Jean-Charles Lagniaz, chef division management transports.

La présidence est actuellement vacante et la commission ne s'est pas réunie en 2022.

#### Faits marquants

Voir rapport d'activités 2022 du SAI (Service des affaires intercommunales de la Riviera).

Suppléances : aucune

## **Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage - A. Dormond**

### *Présentation*

Le fonds intercommunal est destiné à subventionner le matériel important et durable nécessaire à la pratique de la sécurité des usagers du lac.

Le périmètre couvert par le fonds comprend 8 communes (7 Riviera + St-Saphorin). Le secrétariat, la gestion et la coordination est assuré par le SAI. Les 8 communes ont porté au budget 2022 un montant de Fr. 0.50 / habitant pour l'alimentation de ce fonds.

### *Organisation*

Le fonds intercommunal est composé des membres suivants et suivantes : Commune de Blonay – Saint-Légier : Laura Ferilli, conseillère municipale. Commune de Chardonne : Gilbert Cavin, conseiller municipal. Commune de Corseaux : Laurent Paschoud, conseiller municipal. Commune de Corsier : Christian Kaelin, conseiller municipal. Commune de Jongny : Caroline Genovese, conseillère municipale. St-Saphorin : Mauro Contardo, conseiller municipal. Commune de Vevey : Antoine Dormond, conseiller municipal, Piotr Wiacek, responsable du secteur sport.

La présidence est assurée pour la législature 2021-2026 par Laurent Paschoud. La commission se réunit une fois par an.

### *Faits marquants*

Voir rapport d'activités 2022 du SAI (Service des affaires intercommunales de la Riviera).

Suppléances : aucune

## **Société coopérative d'habitation de la Valsainte - A. Dormond**

### *Présentation*

La coopérative d'habitation de la Valsainte est reconnue d'utilité publique par les autorités. Elle a pour but de mettre à disposition des logements dans de bonnes conditions et à un loyer abordable dans le quartier, c'est-à-dire à prix coûtant : les loyers doivent uniquement couvrir les charges, et le rendement est limité. Tous les bénéfices sont réinvestis dans l'entretien des bâtiments, qui échappent ainsi au marché spéculatif.

La coopérative est au bénéfice d'un DDP (droit distinct et permanent) sur la parcelle 721 propriété de la Ville de Vevey. Il s'agit des immeubles de la rue du Collège n° 16 et 18 qui ont été intégralement rénovés en 2008. Les bâtiments abritent actuellement 11 appartements, 3 ateliers d'artistes et 2 locaux commerciaux.

De plus, la Coopérative de la Valsainte s'attache à participer à la vie socioculturelle du quartier en collaborant avec l'Association du quartier de la Valsainte (AQV) pour organiser régulièrement des événements et des activités communes : concerts, animations, repas, etc.

### *Organisation*

Le comité de la coopérative est composé des personnes suivantes pour l'année 2022 : Fabien Degoumois, président, Valentine Paley, secrétaire, Anton Ciurlia, Mario Ciurlia, Christian Clément, Jean-Marie Schwab et Martine Tiercy. L'assemblée générale de la coopérative a lieu une fois par année.

### *Faits marquants*

L'année 2022 a été marquée par la démission à la présidence de M<sup>me</sup> Martine Tiercy. Durant près de 10 ans, M<sup>me</sup> Tiercy s'est investie sans compter pour la coopérative. Elle reste néanmoins membre du comité pour soutenir le passage de témoin au nouveau tandem président-secrétaire.

Des travaux dans la rue du Collège sont à l'étude pour raccorder au chauffage à distance les bâtiments sur la parcelle 583. La coopérative souhaite profiter de ces travaux à venir pour étudier l'opportunité de se raccorder également au chauffage à distance.

La coopérative se réjouit que la Municipalité ait donné une suite positive à la pétition demandant la piétonnisation de la rue du Collège. Une démarche participative a été lancée en septembre 2022 par le service de l'Urbanisme et de la Mobilité afin de consulter les habitants et les habitantes et les commerçants et les commerçantes sur le réaménagement futur de la rue. Cette démarche a eu lieu au Café de la Valsainte et a rencontré un franc succès.

La coopérative a confirmé à la Municipalité son intérêt de pouvoir discuter de la mise à disposition de la parcelle 720 via un DDP. Ceci afin de poursuivre les buts de la coopérative et de proposer des logements d'utilité publique supplémentaires dans le quartier. Cette parcelle a été acquise par la Ville en 2022 via le droit de préemption.

Suppléances : aucune

## **Agglo RiveLac (Agglomération RiveLac) - A. Dormond**

### *Présentation*

L'agglomération RiveLac favorise la bonne entente et la collaboration intercommunale et intercantonale dans la planification et la mise en œuvre de projets d'aménagement du territoire.

Elle regroupe 18 communes. 13 communes vaudoises : Roche, Rennaz, Noville, Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz, Blonay – St-Légier, Vevey, Corsier, Corseaux, Jongny et Chardonne. Et 5 communes fribourgeoises : Châtel-St-Denis, Remaufens, Attalens, Bossonnens et Granges.

L'agglomération couvre une superficie de 253 km<sup>2</sup>, accueille 105'237 habitants et habitantes et regroupe 43'000 emplois.

L'Agglo RiveLac est actuellement chargée de mener à bien le projet d'agglomération dit de 5ème génération (PA5), le plan directeur intercommunal pour la partie vaudoise (PDI) et la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA).

### *Organisation*

L'Agglo RiveLac est composée d'un comité de pilotage (COFIL), du bureau du comité de pilotage, du bureau technique d'agglomération, du groupe technique d'agglomération et des commissions techniques thématiques.

Le COFIL est composé des personnes suivantes : Elise Kaiser, La Tour-de-Peilz – Co-présidente, Pierre-Alain Karlen, Noville – Co-président, Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis – Co-Président, Christel Luisier, Conseillère d'État, État de Vaud, Didier Castella, Conseiller d'État, État de Fribourg, Philippe Alibert, Attalens, Antoine Dormond, Vevey, Stéphane Dorthe, Remaufens, Muriel Ferrara, Rennaz, Thierry George, Blonay – Saint-Légier, Christophe Lanz, Roche, remplacé par Thierry Blanc (2023), Anne-Lyse Menoud, Bossonnens, Savio Michellod, Granges, Christian Minacci, Corseaux, Fa-

brice Neyroud, Chardonne, Arianne Rouge, Corsier-sur-Vevey, Jean-Luc Sansonnens, Jongny, Ludovic Sherif, Veytaux, Léonard Studer, Villeneuve, Caleb Walther, Montreux.

Liste des membres du COPIL avec voix consultative :

François Genoud, État de Fribourg, Pierre Imhof, État de Vaud, remplacé par Sandra Brahy (2023), Corinne Margalhan-Ferrat, Rivelac, Samuel Russier, État de Fribourg.

Liste des membres invités du COPIL :

Andreane Jordan-Meier, État de Vaud, Jean-Baptiste Leimgruber, État de Vaud, Federico Molina, État de Vaud, Sylvie Cornut, État de Vaud, Bernard Schmid, Promove, Norbert Zufferey, Chablais Région.

Le bureau du comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

Elise Kaiser, Tour-de-Peilz — Co-présidente, Pierre-Alain Karlen, Noville - Co-président, Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis — Co-président, Antoine Dormond, Vevey, Thierry George, Blonay - St-Légier, Pierre Imhof, État de Vaud, remplacé par Sandra Brahy (2023), Corinne Margalhan-Ferrat, Rivelac, Christian Minacci, Corseaux, Samuel Russier, État de Fribourg, Caleb Walther, Montreux.

Le bureau technique est composé des personnes suivantes :

Corinne Margalhan-Ferrat, responsable du bureau d'agglomération, Emmanuelle Courvoisier-Leite, assistante de direction et Johan Grossmann, chef de projet.

#### *Faits marquants*

En 2022, après la démission de Christian Minacci de la présidence de l'agglomération, le comité de pilotage d'agglomération Rivelac a plébiscité, lors de sa séance du 30 juin 2022, la proposition de continuité qui lui a été soumise en élisant trois vice-présidentes et vice-présidents à la présidence d'Agglomération Rivelac. Elise Kaiser, municipale de La Tour-de-Peilz, Pierre-Alain Karlen, syndic de Noville et Roland Mesot, conseiller communal de Châtel-Saint-Denis, constituent la nouvelle tête de proue de l'équipe politique qui sera chargée de faire avancer les dossiers aux enjeux régionaux d'Agglomération Rivelac.

Cette nouvelle forme de présidence garantit la représentation de chacune des 3 régions d'Agglomération Rivelac : la Riviera avec M<sup>me</sup> Kaiser qui est également présidente de la Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera), le Haut-Lac avec M. Karlen, qui est aussi président de la Coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire (Cooridat) et M. Mesot, qui préside la Coordination des communes de Châtel-Saint-Denis et de la Basse-Veveyse (CoCBV). A cette répartition géographique s'ajoute une répartition thématique de la charge de travail entre les trois co-présidents et co-présidentes puisque M. Karlen sera en charge de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) tandis que M<sup>me</sup> Kaiser et M. Mesot veilleront à l'établissement d'un projet d'agglomération de cinquième génération (PA5) qui fasse également, pour les communes vaudoises, office de plan directeur intercommunal (PDI). Quant à la présidence formelle, elle sera assurée, à tour de rôle, pour une année, par une des trois co-présidentes et co-présidents. C'est M. Mesot qui assure, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, cette présidence formelle.

Le plan directeur régional de la Veveyse, qui concerne cinq communes d'Agglomération Rivelac, a été mis en examen préalable. À la suite des retours majoritairement positifs, le dossier est en préparation pour l'examen préalable. Le bureau technique d'agglomération Rivelac assure la coordination entre les planifications.

La stratégie régionale de gestion des zones d'activités développée par les communes vaudoises d'Agglomération a été soumise à l'examen intermédiaire des services de l'État de Vaud au premier trimestre 2022. L'objectif est de consolider ces résultats en vue du dépôt, fin 2022, du dossier pour examen préalable.

L'agglomération Rivelac lance son premier grand chantier intercantonal, celui de l'établissement pour ses communes fribourgeoises et vaudoises d'un projet d'agglomération de cinquième génération (PA5) qui fasse également, pour les communes vaudoises, office de plan directeur intercommunal (PDI).

Un appel d'offres public a été lancé pour trouver le groupement de mandataires qui établira en collaboration avec l'Agglo RiveLac et les communes, la planification directrice régionale intercantonale. A la fin d'un processus rigoureux et méticuleux et accompagné par un bureau d'aide à la maîtrise d'ouvrage (Techdata), le bureau du COPIL a décidé à l'unanimité de confier le mandat au groupement de mandataires piloté par le bureau Güller Güller. Le groupement est composé des bureaux suivants : Güller Güller architecture urbanism, mrs partner SA, Van de Wetering atelier d'urbanisme Sàrl, Atelier Descombes Rampini, link fabric, Ecoscan SA, Relief et Navitas consilium SA.

En parallèle, le COPIL a validé le mécanisme de financement du PDI-PA5 via une convention. Cette convention a été signée par l'ensemble des exécutifs concernés.

Suppléances : aucune

*Antoine Dormond,  
municipal de l'urbanisme et mobilité*

**Représentations de la Municipalité assumées par M<sup>me</sup> Alexandra Melchior, Municipale en charge du service de de la Culture et membre du Comité de direction (CODIR) de l'Association Sécurité Riviera**

#### **Fondation Arts et Spectacle – A. Melchior**

##### *Présentation*

La Fondation a pour but la gestion administrative et financière du Théâtre de Vevey – Le Reflet ainsi que la gestion des réservations et de la conciergerie de la Salle del Castillo.

##### *Organisation*

La Fondation repose sur 2 organes :

- le Comité : Yvan Luccarini, Syndic et municipal en charge des finances, Vevey ; Alexandra Melchior, municipale en charge de la culture, Vevey ; Sabine Carruzzo, présidente ; Sabrina Dalla Palma, Vice-présidente ; Cécile Roten, cheffe du service de la culture, Vevey.
- Le Conseil de fondation, dont les membres du comité avec la même fonction ainsi que Jean-Baptiste Piémontesi, Municipal de Montreux, Laurence Moriggi, Directrice école secondaire, Marion Houriet et Anna Iammartino, membres du Conseil communal de Vevey, Sonia Meyer, Nana Sjöblom, Marion de Lattre et Brigitte Romanens, Directrice du Reflet et membre du Conseil de fondation avec voix consultative.

Le Comité et le Conseil de fondation siègent chacun 4 fois par année.

*Faits marquants*

L'équipe du Reflet a programmé une saison de 42 spectacles, accompagné six coproductions, organisé un événement hors les murs exceptionnel : LIGNES OUVERTES proposé par la Cie Basinga sur la place du Marché au Printemps ; une funambule traversant sur un filin la place du Marché de la Grenette au Château de l'Aile : un événement phare pour renouer avec le public.

**Fondation Vevey Ville d'Images – A. Melchior**

*Présentation*

Afin d'accomplir ses missions et sa contribution au rayonnement du label Vevey ville d'images en suisse et à l'étranger, la Fondation compte quatre activités principales, qu'elle finance et développe sur une période de deux ans : la biennale Images Vevey, le Grand Prix Images Vevey, L'Appartement – Espace Images Vevey et les Éditions Images Vevey. Cette identité ancre fortement les racines veveysannes d'un projet qui rayonne toujours plus au niveau national et international et qui est au service du développement économique touristique et culturel de la Riviera.

*Organisation*

La Fondation Vevey Ville d'Images est pilotée par un Conseil de fondation de 11 membres : Yvan Lucchini, Président, Syndic de Vevey ; René Ciocca, Vice-Président ; Alain Siegrist, Trésorier ; Alexandra Melchior, Municipale ; Dominique Radrizzani, Historien de l'art ; Luc Meier, Directeur de la Becque ; Henry Leutwyler, Photographe ; Sabine Carruzzo, représentante du Fonds Culturel Riviera ; Jörg Meyer, Ingénieur civil ; Cécile Maud Tirelli, Juriste ; Staffan Ahrenberg, Editeur et collectionneur. La direction de la FVVI est assurée par Stefano Stoll et Raphael Biollay.

*Faits marquants*

L'édition 2022 du Festival Images a été marquée par une affluence record : 60'000 visiteurs et visiteuses et 50 expositions réparties dans toute la ville.

La Fondation a obtenu, en décembre 2022, le prestigieux prix « Rayonnement » des Mérites de l'Économie Riviera-Lavaux, organisés par l'association Promove. Ce prix récompense la biennale Images Vevey, avec une campagne dans un média national d'une valeur de CHF 10'000.-, pour sa pérennité, sa qualité, sa réputation et sa stratégie de communication suprarégionales, sa valorisation des avantages régionaux, sa prise en compte des intérêts régionaux et sa collaboration avec les acteurs de la région

A la demande de la Direction d'Images, le Conseil communal a accordé une augmentation de la subvention de la FVVI de Fr. 90'000.- en faveur du nouvel Espace Images Vevey - l'Appartement, lieu d'exposition permanent sis dans le hall de la gare de Vevey et inauguré en automne 2021.

**Fondation Septembre Musical – A. Melchior**

*Présentation*

Constituée à l'initiative de l'Association des Amis du Festival de musique Montreux-Vevey sous la dénomination de Fondation du Septembre musical, cette dernière a pour but d'organiser un festival de musique classique, principalement dans la région de Montreux-Vevey, dénommé le Septembre musical, deuxième plus ancien festival de musique classique en Suisse. La Fondation organise, soit elle-même, soit par l'intermédiaire d'un tiers, la série des concerts qui constituent l'affiche du

Septembre musical. La Fondation est d'utilité publique et sans but lucratif.

*Organisation*

Le Conseil de fondation est composé de 13 membres et il se réunit 4 fois par année. Le Conseil est présidé par Laurent Maire et les membres sont : Madeleine Burnier, Olivier Cornaz, Marc Ehrlich, Anton Eruntsov, Thierry George, François Grin, Régine Kopp, Alexandra Melchior, Jacques Olinger, Jean-Baptiste Piemontesi, Raffaël Vonovier, Jay Gauer, Olivier Mancassola, la direction est assurée par Mischa Damev.

*Faits marquants*

La richesse du patrimoine autrichien était à l'honneur lors de la 76e édition du festival. 5 concerts ont affiché complet. Événement rare, le Dr. Ulrich Leisinger a présenté le violon personnel de Mozart (du luthier Pietro Antonio Dalla Costa, 1764). Ce même violon a été joué par Hugues Borsarello le lendemain, lors du concert alternant la lecture des lettres de Mozart par Rolando Villazon et des sonates de Mozart (au piano Paul Montag).

**Fonds Culturel Riviera - A. Melchior**

Voir le rapport d'activités 2022 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

**Fondation du MSAP – A. Melchior**

*Présentation*

La Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique a pour but de sauvegarder et mettre en valeur tout matériel relevant de l'histoire des techniques photographiques, des équipements de captation d'images et, en particulier, des appareils et accessoires de fabrication suisse, notamment - en acquérant, en Suisse et à l'étranger, à l'intention du Musée suisse de l'appareil photographique auquel il les cède, des appareils photographiques, des accessoires, du matériel de studio, de laboratoire et de projection, des équipements de captation numérique d'images, - en recevant et en réunissant activement des fonds publics et privés destinés à financer ces acquisitions, - en encourageant toute autre forme de libéralités (dons d'appareil, prêts, etc.). Le soin de les conserver et de les présenter au public relève de la compétence de la direction du Musée.

*Organisation*

Les membres du Conseil de fondation sont : Michel Berny, Président, ancien directeur du CEPV, Alexandra Melchior, Municipale, Jacques Staehli, Ancien CEO Fujifilm Suisse, Christophe Brandt, Institut suisse pour la conservation de la photographie, Michel Etienne, Jean-Noël Gex, Association CIBACHROME, Bernard Schmid, Directeur PROMOVE, Urs Tillmanns, Journaliste - Fotointern, Grégoire Chappuis, Vice-Directeur Montreux Vevey Tourisme, Matthias Gfeller, Leica Camera AG, Thierry Froidevaux, photographe, François Pointet, mathématicien et Conseiller national, Thierry Gauthy, Président Association des Amis du Musée, Pascale Bonnard-Yersin, ancienne codirectrice du Musée suisse de l'appareil photographique, Brigitte Maurice-Chabard, directrice du Musée Niépce à Chalon-sur-Saône, Nathalie Herschdorfer, directrice de Photo Elysée à Lausanne, Sami Kanaan, conseiller administratif de la ville de Genève.

*Faits marquants*

Entre janvier et août 2022, le projet Photographie et Horlogerie, réalisé en collaboration avec l'Uni-

versité de Lausanne, a été à la fois une exposition, une recherche scientifique et une publication. L'exposition Escapism, présentée pendant le Festival Images, a connu un succès populaire sans précédent (8'000 entrées en trois semaines). Ce pic de fréquentation a dopé le total annuel des entrées : 14'862. Il s'agit d'un record absolu pour le musée depuis son ouverture en 1979. L'année a aussi été marquée par des donations de grande ampleur et de fort intérêt historique.

### Les amis du MSAP – A. Melchior

#### Présentation

L'Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique a pour missions de soutenir le Musée et la Fondation dans ses diverses activités : acquisitions et gestion des dons valorisant le fonds du Musée, l'organisation de l'événement annuel Photo-Bourse et la rédaction du Bulletin Le Petit Révélateur, traitant de l'activité du Musée.

#### Organisation

Le comité : Thierry Gauthey, Président, Markus Sauberli, Vice-président, Urs Tillmanns, Président d'honneur, Jean-Claude Roy, Trésorier, Jean-Pierre Bilat, secrétaire, Alexandra Melchior, Municipale, Lyonel Kaufmann, rédacteur en chef Le Petit Révélateur. Les membres : Laurent Ballif, Joël Besard, Jean-Jacques Crausaz, Edouard Curchod. Membre associé et Directeur du MSAP, Luc Debraine,

#### Faits marquants

L'édition 2022 de Photo-Bourse a rencontré un joli succès de fréquentation et des ventes à la hausse. Cet événement annuel permet à l'association de réaliser des bénéfices et au public, notamment les étudiants du CEPV, de se familiariser avec l'histoire de l'appareil photographique.

### Commission stratégique du Cabinet Cantonal des Estampes – A. Melchior

#### Présentation

Une convention de partenariat entre les détenteurs de fonds d'estampes vaudois déposés auprès du Cabinet cantonal des estampes (CCdE) sis au Musée Jenisch Vevey (MJV) et la ville de Vevey existe depuis décembre 2016. Le but de cette convention vise à formaliser les relations entre les différents partenaires réunis au CCdE, soit les instances publiques (canton et ville) d'une part, et les institutions partenaires d'autre part, constituées sous différentes formes juridiques (fonds, fondation, association). Elle ne remplace pas les conventions existantes par ailleurs.

#### Organisation

La présente convention est mise en œuvre à deux niveaux ainsi définis :

Une Commission opérationnelle constituée par le conservateur ou la conservatrice du CCdE et les conservateurs ou conservatrices des partenaires ou une personne déléguée. Une Commission stratégique de coordination et de planification constituée par les signataires de la présente convention, soit la Commune de Vevey représentée Alexandra Melchior, l'État de Vaud représenté par Cesla Ammarelle du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022 et ensuite par Nuria Gorritte depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, ainsi que les autres partenaires, Nicole Minder, Cheffe du Service des affaires culturelles à l'Etat de Vaud, Cécile Roten, Cheffe du Service de la culture de Vevey, Pierre Vogt, Président de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex,

Michel Glauser, Président du Fonds Pierre Decker, Philippe Kaenel, Président de la Fondation Pierre Aubert, Alain Colombara, Président de l'Association du Musée Alexis Forel

La Commission stratégique se réunit deux fois par an et est présidée par le chef ou la cheffe du département en charge de la culture.

#### Faits marquants

La commission stratégique s'est rencontrée en décembre 2022 afin d'évaluer la demande de la Ville de Vevey qui souhaite lancer une étude d'autonomisation du Musée Jenisch dans l'objectif d'en faire une Fondation.

### Université populaire Vevey-Montreux - A. Melchior

#### Présentation

L'Université Populaire est une institution active dans la formation continue des adultes destinée à favoriser et à répandre le goût du savoir. Elle remplit une mission d'utilité publique en donnant accès à la formation à toute personne, sans exception, souhaitant développer ses connaissances et ses compétences. Lieu d'échange humain, l'Université Populaire de la Riviera propose des ateliers, des conférences et des visites guidées variés et attrayants dispensés par des spécialistes de différents domaines.

#### Organisation

L'UPop est pilotée par le Comité qui se compose de sa Présidente, Taraneh Aminian et de ses membres : Vincent Bonvin, Municipal à la Tour de Peilz, Alexandra Melchior, Municipale à Vevey, Jacqueline Pellet, Municipale Montreux, Liliane Burdet, Secrétariat général : Fabrice Laluc.

#### Faits marquants

En 2021-2022, 265 personnes se sont inscrites aux différentes activités. En comparaison à l'exercice précédent, on relève que grâce à l'augmentation significative des activités proposées, les finances d'inscription ont été multipliées par dix cette saison. Le nombre de soutiens a quant à lui doublé pour atteindre 102 membres cotisants. Ces résultats positifs permettent d'envisager le développement de nouvelles propositions : cours de langues et d'informatique notamment. Ce développement ne pourrait cependant se faire sans un engagement hors-norme du responsable.

### Film Location Riviera - A. Melchior

#### Présentation

L'association a pour but de favoriser l'accueil de tournages audiovisuels, notamment en provenance de l'étranger, dans la région englobant Lavaux, la Riviera vaudoise, le Chablais vaudois et les environs. Le soutien apporté est sélectif et tient compte des objectifs de développement économique, touristique et culturel de la région.

#### Organisation

Le Comité est composé de Alexandra Melchior, présidente, Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal de Montreux, Bernard Schmid, Directeur Promove, Heinz Dill, Directeur Because Production, Xavier Grin, Directeur PS Productions Coordination, Grégoire Chappuis, Directeur-adjoint Montreux-Vevey Tourisme

#### Faits marquants

Sortie du film de fiction « Colombine », une production de DreamPixies qui a été soutenue par Film location Riviera, ainsi qu'un contact avec une production de film de Bollywood.

## Alimentarium – A. Melchior

### Présentation

Le Conseil de Fondation se réunit 2 fois par année. Il détermine la politique, ensemble avec la direction, et définit la direction stratégique de l'Alimentarium. Le Conseil délègue la gestion opérationnelle de l'Alimentarium au Directeur, qui a la responsabilité pour l'organisation globale, le management et le personnel.

### Organisation

Le Conseil est composé de dix à seize membres dont quatre représentent les sociétés fondatrices, un le Département fédéral de l'intérieur, un chacun les cantons Vaud et Zoug, un la Ville de Vevey et un à sept sont des experts et expertes et spécialistes dans des disciplines relatives. Ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles. Les membres du Conseil de fondation sont : Eugenio Simioni, président CEO Nestlé Suisse S.A., Stephan Schleiss, vice-président Conseiller d'État du canton de Zoug, Lilianne Bruggmann Responsable du Secteur Nutrition, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Pierre Dillenbourg (jusqu'au 26.10.22) Professeur EPF de Lausanne, Felix Escher Professeur émérite ETH de Zurich, Alexandra Melchior Municipale de la commune de Vevey, Philippe Leuba (jusqu'au 17.03.22) Conseiller d'État du canton de Vaud, Barbara Orland Privat-docent d'histoire des sciences et des techniques, Université de Bâle, Jean-Christophe Thiébaud Head of Legal & Corporate Affairs Nestlé Suisse S.A., Heike Steiling (dès le 17.03.22) Head of NPTC Dairy, Konolfingen, Jelena Trajkovic Karamata Head of IT Switzerland, Nestlé NOWS, Roland Wetzler Directeur du Musée Tinguely, Bâle

### Faits marquants

On retiendra l'arrivée très attendue de Boris Washtiau à la direction du musée au mois d'avril et l'exposition temporaire FOOD2049 et sa magnifique soirée de vernissage. Cette exposition qui invitait à réfléchir et à prendre position sur le futur de notre alimentation, la conception d'un « escape game », AL2049. L'arrêt du service de restauration sur le temps de midi pour redonner à la cuisine sa fonction initiale d'espace pour les démonstrations et les ateliers. La boutique a libéré l'espace qu'elle prenait dans le Café pour revenir s'installer dans le hall d'accueil. L'arrivée d'une nouvelle conservatrice, l'anthropologue Marie Desmartis, a été l'occasion de lancer un chantier des collections et de redéfinir la politique d'acquisition.

## Association Sécurité Riviera – A. Melchior

Voir le rapport de gestion 2022 du Comité de direction au Conseil Intercommunal Sécurité Riviera (ASR).

## Commémorations – A. Melchior

### Mihai Eminescu

Chaque année à la mi-janvier a lieu la commémoration de la naissance du célèbre poète roumain Mihai Eminescu (15.01.1850-15.06.1889).

Son excellence l'ambassadeur de Roumanie en Suisse, Bogdan Mazuru et la municipale Alexandra Melchior ont déposé des couronnes de fleurs au pied de l'imposante statue en présence de l'archiprêtre Adrian Diaconu, de la paroisse orthodoxe roumaine de Lausanne et de quelques membres de la communauté roumaine. La célébration de la culture roumaine s'est poursuivie avec des arrêts à deux autres emplacements commémorant des artistes d'origine roumaine dont la mémoire est gardée vive à Vevey : au rond-point Melchers devant

le buste d'Anne de Noailles et à la rue Clara-Hasilkil devant la plaque apposée sur la maison où la grande pianiste roumaine a vécu jusqu'à sa mort en 1960. Son excellence Bogdan Mazuru, la municipale Alexandra Melchior et l'archiprêtre Adrian Diaconu ont ensuite partagé une petite agape à l'Hôtel-de-Ville, les restrictions sanitaires ne permettant pas d'accueillir la communauté roumaine, comme à l'accoutumée. Réalisé par l'artiste Andreea Bove, le buste de Mihai Eminescu a été offert par l'Ambassade de Roumanie en Suisse en signe de reconnaissance des relations privilégiées qui existent entre la Ville de Vevey et la Roumanie.



Statue Eminescu

### Henryk Sienkiewicz

En commémoration de la mort de Henryk Sienkiewicz, célèbre écrivain polonais décédé à l'Hôtel du Lac à Vevey le 15 novembre 1916, une délégation municipale composée de Alexandra Melchior, en charge de la Culture et Antoine Dormond, en charge de l'urbanisme, a rencontré son Excellence l'ambassadrice de Pologne Iwona Kozłowska. Ce fut l'occasion de se recueillir auprès de la statue de Sienkiewicz qui se trouve au milieu du Jardin de l'Hôtel du Lac. Cette petite cérémonie a été suivie d'un repas faisant honneur au grand écrivain ; en effet les plats étaient inspirés de l'œuvre de l'auteur dont « Quo Vadis » au dessert.



Dessert Quo Vadis

Alexandra Melchior, municipale du service Culture et de l'Association Sécurité Riviera

## Représentations de la Municipalité assumées par M. Pascal Molliat, Municipal du service Bâtiments, gérance et énergie

### Forêts - P. Molliat

#### Présentation

Le Groupement forestier de la Veveyse réunit les communes du triage forestier du même nom en une entité de coordination régionale des forêts. Le garde forestier employé par le groupement mais dont le salaire est payé par le canton, se charge des missions principales de planification et gestion forestière.

#### Organisation

Le Groupement forestier de la Veveyse est une corporation de droit public dont les membres sont les Communes située sur l'air du triage soit Corsier, Corseaux, Chardonne, Jongny, Blonay - St-Légier, Vevey et la Tour-de-Peilz. Chaque commune possède une voix à l'AG à l'exception de Blonay - St-Légier qui en possède deux. Le comité exécutif est composé de trois personnes (usuellement une personne des municipalités du cercle de Corsier, une personne des municipalités des villes et une personne de la municipalité de Blonay - St-Légier).

Ce comité est actuellement composé de Mesdames Nicole Pointet (Présidente, Syndique de Jongny), Laura Feirilli (Municipale, BStL) et Pascal Molliat (Municipal, Vevey).

Le comité se réunit autant de fois que nécessaire durant l'année alors que deux AG sont programmées, une « de printemps » et une « d'hiver » traitant respectivement les comptes et le budget du Groupement.

#### Faits marquants

L'exercice 2022 aura vu le Groupement forestier de la Veveyse retrouver sa pleine participation territoriale avec l'adhésion officielle de la nouvelle Commune de Blonay- St-Légier, alors qu'avant la fusion, seule Blonay était membre.

Cet évènement et l'arrivée au comité de Laura Feirilli, municipale de Blonay - St-Légier, permet à nouveau au Groupement de représenter l'entier du triage et de rééquilibrer les représentations urbaines plutôt consommatrices de bois et génératrice de tourisme forestier avec les représentations des communes administrant de grands territoires forestiers.

La reprise de l'approvisionnement des CAD de St-Légier par le Groupement, la hausse continue des besoins en bois pour Vevey ainsi que la création d'un nouveau CAD bois à la Tour-de-Peilz pousse le comité du groupement à une réflexion approfondie sur sa structure de fonctionnement et ses ressources internes.

#### Commune de Vevey

Les entretiens de la fonction protectrice de la forêt à l'aval des terrains de foot de la Veyre sur la parcelle n° 1800 ce sont poursuivis en 2022. Une coupe de bois martelée en novembre 2021 pour un volume de 108 sylvies a été réalisée par les entreprises Aeschlimann et Sylvoval en février 2022. Au final, 135m<sup>3</sup> de bois ont été coupés, façonnés, débordés et mis à port de camion pour un montant total de Fr. 25'336.-.

Au mois de mars, dans le but de sécuriser rapidement le chemin de la Veyre-d'En-Haut, 39 arbres dans un état sanitaire critique ont été coupés sur la parcelle 1561 par l'entreprise Aeschlimann pour un montant de Fr. 4'415.70.-.

En collaboration avec le service des Travaux publics, espaces verts et entretiens, un contrôle sé-

curitaire des boisés urbains a eu lieu au mois de juillet. A la suite de ce contrôle, deux interventions de sécurisation ont été programmées et réalisées en décembre 2022. L'une aux Bosquets pour 12 arbres et l'autre le long du sentier des Pêcheurs pour 27 arbres. Les arbres coupés dans la forêt des « Bosquets » sont restés sur place, pour éviter des coûts de débardage trop onéreux. Il est à noter que seuls les arbres jugés dangereux ont été coupés dans la forêt des Bosquets en 2022 mais, l'état sanitaire du peuplement dans son ensemble est inquiétant, des interventions conséquentes à moyens, courts termes seront nécessaires.

### Jardins familiaux - P. Molliat

#### Présentation

L'association des jardins familiaux de Gilamont a pour but de gérer et attribuer les parcelles de jardins situées en aval du café du Stand et au nord du terrain de sport de Pra. Cette association a des statuts et un règlement interne révisés en 2010 et validés par la Municipalité qui régissent l'usage des parcelles en termes de constructions, d'hygiène, de pollution et de diverses règles de vivre-ensemble.

#### Organisation

L'association est gérée par son comité et réunit annuellement son assemblée générale à laquelle est invité un représentant de la commune, actuellement le municipal Pascal Molliat.

Les terrains sur lesquels se déploient les quelques 70 parcelles de jardins appartiennent à la commune de Vevey mais sont sur le territoire de la commune de Blonay - St-Légier. Ils sont affectés en zone villas mais sous le régime de la zone réservée en attente du nouveau plan d'affectation de la nouvelle commune.

#### Faits marquants

L'année 2022 a vu le renouvellement complet du comité de l'association après la démission en bloc du précédent. Le nouveau comité affiche une volonté de collaborer avec la commune et de faire évoluer la situation vers une meilleure correspondance au règlement en vigueur.

Une visite de la commission de gestion a été l'occasion de rencontrer et échanger avec le nouveau comité ainsi que de lister les points d'améliorations à court et moyen terme.

*Pascal Molliat, municipal du service Bâtiments, gérance et énergie*

## Représentations de la Municipalité assumées par M. Vincent Imhof, Municipal en charge du service Travaux publics, espaces verts et entretien et du bureau de l'Economie, tourisme et vignes

### Coopérative des Pléiades - V. Imhof

#### Présentation

La coopérative des Pléiades a pour but de gérer les installations de ski alpin sur le domaine des Pléiades. La coopérative gère aussi le balisage des pistes de ski de fond. Le domaine de ski comporte 4 téléskis de type assiettes, un télésiège et 2 araches mitaines.

#### Organisation

La coopérative est gérée par un comité composé d'un président (Sébastien Dumusque), de représentants des communes du bassin utilisateurs (Jongny qui représente les communes du Cercle de Corsier, Vevey qui représente La Tour-de-Peilz durant la législature 21-26 et un représentant de la commune propriétaire qui est Blonay-St-Légier). Jean-Pierre Allegra s'occupe de la partie tech-

nique (renouvellement du matériel, entretien des installations) et Jean-Daniel Karlen s'occupe de la gestion du personnel.

#### *Faits marquants*

Le comité s'est réuni plusieurs fois durant l'année 2022, il a beaucoup été question de problématiques de ressources humaines, il manquait un technicien d'entretien et il a fallu réfléchir à la succession du responsable technique qui partira bientôt à la retraite. L'assemblée générale s'est tenue le 7 décembre 2022 et un rapport du conseil d'administration a été lu par le président. La saison 21-22 recense 74 jours d'exploitation et un chiffre d'affaires global de 210'000.- dont environ 1 tiers des premières montées (la statistique compte uniquement la première montée pour chaque abo pour savoir combien d'abonnements sont présents sur site) sont des abonnements du Magic Pass.

Il est utile de préciser que tous les hivers, une journée de ski (accessible directement depuis la gare de Vevey) coûte 49.- TTC pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, train inclus. Ce qui en fait une offre compétitive pour faire du ski.

#### **Conseil d'administration des VMCV - V. Imhof**

##### *Présentation*

Le conseil d'administration des VMCV gère la stratégie de l'entreprise comme le choix des véhicules à l'horizon 2035 ou la stratégie du réseau de bus. Une étude en cours a été présentée aux communes, elle porte sur les réflexions d'un changement de stratégie relative au maillage du réseau. Le conseil d'administration ne discute ni des horaires ni de la planification des lignes. Ce sujet est traité par le service de l'Urbanisme et de la mobilité qui gère la mobilité en direct avec la direction des VMCV.

##### *Organisation*

Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement. Vevey fait aussi partie de la sous-commission ressources humaines qui s'est réunie plusieurs fois en 2023 pour, par exemple, s'entretenir avec des candidats et candidates en vue de la succession du poste d'administrateur ou d'administratrice laissé vacant par une démission.

De plus, une sous-commission stratégique où Vevey est aussi représentée s'est régulièrement réunie afin de réfléchir à la vision et aux missions des VMCV pour l'horizon 2030.

##### *Faits marquants*

Les VMCV publient chaque année un rapport de gestion recensant les détails de fonctionnement. Il sera disponible sur leur site internet au plus tard au début de l'été 2023.

#### **Promove - V. Imhof**

##### *Présentation*

Promove est l'organisme officiel dédié au développement économique de la région Riviera-Lavaux. Soutenue par les 13 communes de son territoire ainsi que par plus de 300 entreprises membres, l'association offre des services et des conseils aux entreprises suisses et étrangères ainsi qu'aux autorités locales. L'appui et les soutiens apportés visent à contribuer au maintien et à la création d'emplois de proximité, en facilitant l'implantation, le développement et la pérennité d'entreprises dans la région.

##### *Organisation*

Le comité est composé de représentantes et représentants du monde économique et du monde politique.

Ses représentants sont : Stéphane Pommaz (Président), Jean-Baptiste Piemontesi (Vice-Président), Yann Amstein (directeur Amstein SA), Alain Bovay (Syndic Blonay-St-Légier), Sabine Carruzzo (secrétaire générale de la Confrérie des Vignerons), Ronald Colliard (représentant des banques), Rémy Crégut (directeur Montreux Music & Convention Center), Jean-Louis Dubler (directeur des finances Ecole du Haut-Lac), René Gilliéron (Syndic de Puidoux), Nicolas Ming (représentant de la SHMV), Sandra Pasquier (syndique de La Tour-de-Peilz), Fabio Provenzano (directeur Willi Ingénieurs SA), Yves Reichenbach (Administrateur-délégué Multifiduciaire Léman SA), Ariane Rouge (Syndique de Corsier-sur-Vevey), Christophe Sturny (Directeur MVT).

##### *Faits marquants*

Promove établit chaque année un rapport de gestion recensant les détails de son fonctionnement. Il sera disponible sur leur site internet au plus tard au début de l'été 2023.

#### **Lavaux Patrimoine Mondial - V. Imhof**

##### *Présentation*

L'Association Lavaux Patrimoine Mondial est en charge de la gestion du site «Lavaux, vignoble en terrasses», inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Avec des représentants et des représentantes des collectivités publiques, du monde viticole, touristique, culturel et académique, Lavaux Patrimoine Mondial et son comité sont le reflet des enjeux, des engagements et des attentes des principaux acteurs et actrices du site. Tous s'impliquent dans la préservation et la valorisation du lieu. Lavaux Patrimoine Mondial porte une ambition fédératrice : les habitantes et habitants sont eux aussi encouragés à adhérer comme membres et à s'impliquer pour le futur de leur région.

L'association Lavaux Patrimoine Mondial accomplit la mission confiée par l'UNESCO lors de l'inscription du site «Lavaux, vignoble en terrasses» en 2007. Celle-ci vise à préserver un paysage culturel vivant qui évolue et se développe grâce à une interaction équilibrée entre les habitantes et habitants et leur environnement.

##### *Organisation*

Le comité est présidé par Michel Chavanne, avocat. Il est composé de déléguées et délégués des communes du périmètre et communes de l'Appellation Lavaux, de représentantes et représentants du monde viticole, touristique, culturel et académique. La majorité des membres sont des habitantes et habitants du site.

##### Président

- Michel Chavanne, avocat d'études r&associés à Lausanne

Trois délégués des communes concernées par le périmètre UNESCO

- Raymond Bech, Municipal de la Commune de Bourg-en-Lavaux
- Yves Genton, Municipal de la Commune de Chardonne
- Gérald Vallélian, Syndic de la Commune de Saint-Saphorin

Délégué des communes de l'appellation Lavaux, hors périmètre UNESCO

- Vincent Imhof, Municipal de Vevey

Une déléguée du Canton

- Florence Gross, Députée

Un délégué de la Communauté de la vigne et du vin de Lavaux (CVVL)

- Blaise Duboux, Président de la CVVL

Un délégué de Montreux - Vevey Tourisme

- Christoph Sturny, Directeur de MVT

Deux représentants des institutions viticoles de Lavaux

- Jean-Marc Badoux, Délégué des caveaux-bars de Lavaux
- Basile Monachon, Président de la Section Lavaux de la Fédération Vaudoise des Vignerons (FVV)

Une représentante des institutions culturelles de la région de Lavaux

- Delphine Rivier, Directrice des Musées de Pully

Un représentant des institutions académiques

- Benoît Frund, Vice-recteur de l'UNIL

Une représentante des hôteliers-restaurateurs du périmètre UNESCO

- Nathalie Mika-Huys, Directrice de l'Hôtel du Léman à Jongny

Représentants extérieurs

- Alain Schneider, Président de la Société de développement de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin
- Bernard Schmid, Directeur de Promove, promotion économique Riviera-Lavaux

Le Bureau

Le comité est présidé par Michel Chavanne, avocat. Il travaille en étroite collaboration avec les deux vice-présidents, MM. Duboux et Vallélian, vignerons, ainsi que M. Frund, vice-recteur de l'Université de Lausanne, et M. Sturny, directeur de Montreux-Vevey Tourisme.

*Faits marquants*

L'année 2022 aura été celle de la pérennisation de LPm (Lavaux Patrimoine mondial).

Durant l'année toutes les communes partenaires ont signé la convention de collaboration et de soutien pour 5 ans. Cette convention a permis d'obtenir par la suite le soutien de l'Etat de Vaud.

*Vincent Imhof, municipal en charge du service Travaux publics, espaces verts et entretien et du bureau de l'Economie, tourisme et vignes*

**Représentations de la Municipalité assumées par M<sup>me</sup> Laurie Willommet, Municipale du service Famille, éducation et sport et du bureau Animation - jeunesse**

**FRAJE - Faïtière des réseaux d'accueil de jour du canton - L. Willommet (Présidente)**

*Présentation*

A la suite de la mise en place de la Loi sur l'Accueil de jour des enfants, les réseaux du canton de Vaud se sont regroupés afin de se questionner sur les besoins des différentes structures. Dans le cadre du développement des activités, les réseaux du canton ont décidé de créer une Faïtière des réseaux, en 2017, selon les articles 60 et suivants du Code civil. La FRAJE se veut être un organe politique et opérationnel afin de représenter au mieux les réseaux et de défendre leurs intérêts dans le cadre de la CCT. Elle détermine aussi des prises de positions communes notamment sur les évolutions de la politique de l'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud et coordonne le rôle et les actions des réseaux. Vingt-quatre ré-

seaux dans le canton sont membres de la FRAJE (sur 33).

*Organisation*

Le bureau de la FRAJE est composé de 8 personnes, 4 membres politiques et 4 membres opérationnels ou opérationnelles, représentant leur réseau d'accueil de jour. Le bureau se réunit une fois par mois environ et travaille aussi en commission. La présidente, Laurie Willommet, fait partie de la commission formation. Elle représente aussi la FRAJE au PEP (Partenaire Enfance & Pédagogie), et est suppléante à la CPP (commission paritaire professionnelle).

Trois fois par année, une assemblée est convoquée, réunissant les représentants et représentantes politiques et opérationnels de tous les réseaux membres. Celle-ci précède l'assemblée de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants).

*Faits marquants*

Au début de l'année, le bureau s'est fait accompagner par l'entreprise Balises afin de mener une réflexion stratégique, identifier les prochains enjeux et thématiques autour de l'accueil de jour, et redéfinir les objectifs de la FRAJE pour les années futures.

En juin 2022, le président Bernard Degex s'est retiré et c'est Laurie Willommet, membre du bureau depuis quelques mois, qui a été élue à la présidence. En novembre 2022, le budget a été revu afin de pouvoir engager en 2023 une collaboratrice ou un collaborateur scientifique pour pouvoir développer les activités et la présence de la FRAJE dans le paysage de l'accueil de jour. En plus de cette restructuration, la formation et le manque de personnel a été une thématique récurrente en 2022.

**CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey - L. Willommet (Membre du conseil)**

*Présentation*

Le Conseil d'école ou Conseil d'établissement est régi par la Loi vaudoise pour la formation professionnelle (LVLFP du 9 juin 2009, art. 32, et l'art. 46 du RLVLFP). Il est composé d'une dizaine de membres représentant le tissu social, économique et culturel régional, du directeur de l'établissement, d'un ou une représentante des enseignants ou enseignantes du CEPV (élu pour deux ans). Le président du Conseil d'établissement, comme le vice-président, sont élus par les membres du Conseil, à la majorité. L'objectif premier est de créer des liens entre l'école et ses partenaires issus des milieux professionnels régionaux, économiques, culturels et sociaux et de favoriser le développement de la formation professionnelle et de projets communs.

*Organisation*

En 2022, le CEPV est présidé par Marc Maurer, représentant de Gétaz Romang Services SA à Aigle. A noter qu'en plus de la Municipale Laurie Willommet, deux personnes de l'administration font partie du CEPV : Luc Debraine, directeur du MSAP et Sylvie Grisoni Procacci, conseillère sociale école-famille. Deux séances du Conseil sont organisées chaque année, en fin de journée, dans les locaux du CEPV. Des personnes extérieures sont parfois invitées à participer en fonction des projets en cours à présenter. Les doyens et doyennes sont des invités et des invitées permanents, avec voix consultatives. En 2022, le conseil s'est réuni en mars et en septembre.

### Faits marquants

Le CEPV et ses élèves ont été impliqués dans le Festival Images et ont présenté une exposition que le conseil a été invité à visiter, commentée par les élèves. La thématique du harcèlement et des mesures prises au sein du CEPV a été évoquée. Le conseil s'est aussi penché sur la recherche de nouveaux membres qui pourraient faire le lien avec la vie culturelle veveysanne. En décembre 2022, le directeur du CEPV, Michel Etienne, a annoncé sa démission.

### **CETV - Conseil d'Établissement des Établissements primaire et primaire et secondaire - L. Willommet (Présidente)**

#### Présentation

Le Conseil d'établissement de Vevey (CETV) est composé de 24 membres, dont des représentants et représentantes des parents d'élèves, des enseignants et enseignantes, des représentants et représentantes des milieux et organisations concernés par la vie des établissements, ainsi qu'un secrétariat. Le CETV répond à la loi sur l'enseignement obligatoire et dispose d'un règlement validé par le Conseil communal, la Municipalité et le canton. Le Conseil d'établissement concourt à l'intégration des établissements scolaires dans la vie locale.

#### Organisation

La présidence est assurée par la Municipale des écoles, Laurie Willommet. Sabrina Berrocal est vice-présidente et Esther Pilet est secrétaire. Les directrices des deux établissements scolaires font partie du quart professionnel, et la cheffe du service Famille, éducation et sport, Manon Fawer, fait partie du quart société civile. En 2022, le CETV a siégé 5 fois, le 17 janvier, le 28 mars, le 30 mai, le 26 septembre et le 28 novembre.

La composition précise du CETV, son règlement ainsi que les PV peuvent être retrouvés sur la page de la Ville consacrée à ce dernier.

### Faits marquants

L'année 2022 a permis au CETV de retrouver un cadre de travail constructif après plusieurs années marquées par la crise COVID et beaucoup de changements au sein de ce dernier. Un membre du quart parent a été remplacé lors de l'assemblée générale du 12 octobre. Le Conseil a financé la participation de trois membres à un séminaire organisé par l'Université de Fribourg sur le thème de la parentalité. Il a reçu Juliette Singer, présidente des délégués et déléguées de classe qui a insisté sur l'importance d'avoir des distributeurs de protections hygiéniques dans les écoles et du tabou des règles. Jonas Pasche, responsable du projet LIFT et enseignant, a aussi été reçu pour une présentation. De plus, une délégation du CETV a rencontré à plusieurs reprises les différents conseils des élèves afin d'échanger sur les projets du Conseil et leurs différentes demandes.

### **FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) - L. Willommet (Membre du conseil de Fondation)**

cf. Représentations municipales de Yvan Luccarini et Alexandra Melchior

### **Passeport Vacances - L. Willommet (Membre du comité)**

#### Présentation

Le Passeport Vacances Vevey & environs est une organisation qui a pour but de mettre sur pied un programme qui propose aux enfants de la région des activités pendant les vacances d'été. Le Passe-

port Vacances vise à rendre les enfants autonomes, à leur faire découvrir des métiers, des sports, des passions, des curiosités dans notre région.

#### Organisation

Le comité est composé de membres bénévoles et d'une personne représentant les Municipalités des 11 communes partenaires. Il se réunit plusieurs fois par an. L'assemblée générale a eu lieu le 23 novembre.

#### Faits marquants

Les 40 ans du Passeport Vacances Vevey et environs ont été fêtés le 19 août à Blonay lors d'une journée festive et d'activités. Lors de cette édition 2022, 445 enfants, dont 80 jeunes de Vevey âgés de 7 à 16 ans, ont participé aux 275 activités organisées du 4 au 15 juillet et du 8 au 19 août. La Ville a participé à hauteur de Fr. 5'880.- contre Fr. 6'420.- en 2021.

### **ICG Riviera 2009 - Jeux Internationaux des Écoliers - L. Willommet (Membre du comité)**

#### Présentation

Les Jeux Internationaux des Écoliers (International Children's Games ou ICG) est une manifestation sportive, qui s'organise chaque année dans une ville différente, regroupant environ 3'000 athlètes âgés de 12 à 15 ans provenant du monde entier. Ils sont organisés sous l'égide du CIO et se déroulent comme les Jeux Olympiques, avec une cérémonie d'ouverture et de clôture, et des compétitions où le règlement international s'applique. Cet événement, où les athlètes représentent une ville et non un pays, se veut, outre l'aspect du fair-play, convivial et riche en échanges culturels.

L'association a pour but de participer aux Jeux des écoliers avec une délégation d'athlètes issue des clubs de la Riviera, de gérer les aspects financiers liés à cette manifestation, d'assurer la communication et les relations publiques, de prendre toutes les mesures de coordination nécessaires avec le Comité international des Jeux des écoliers (International Children Games). L'association a été créée en 2009 lors de l'organisation des ICG sur la Riviera.

#### Organisation

En 2022, le comité est composé ainsi :

- Laurent Wehrli, président
- Elina Leimgruber, vice-présidente.
- Laurie Willommet, Municipale en charge des sports à Vevey
- Caleb Walther, Municipal en charge des sports à Montreux
- Piotr Wiacek, responsable du secteur sport à Vevey
- Julien Chevalley, responsable du secteur sport à Montreux
- un trésorier et un secrétaire

#### Faits marquants

En 2022, les ICG ont eu lieu à Coventry (Royaume-Uni). Une délégation de 29 athlètes de la Riviera s'y est rendue, accompagnée d'une dizaine d'adultes (coachs et représentants et représentantes), du 11 au 16 août. Les athlètes ont concouru en basket 3x3, natation, athlétisme et tennis. La délégation a ramené trois médailles, dont deux en or.

### **Fondation Enfance Emma Couvreu (ex Fondation Les Airelles) - L. Willommet (Membre du conseil de fondation)**

#### Présentation

Depuis 1829, la Fondation Enfance Emma Couvreu œuvre dans la région veveysanne à l'accueil, la

protection et au soutien d'enfants en danger dans leur développement. Actuellement, la fondation met la longévité de son savoir-faire et l'expertise qui en découle au profit du développement de prestations contractualisées qui répondent aux besoins de développement de la politique publique de protection de la jeunesse menée par l'Etat de Vaud. Ces prestations, aussi bien à destination des enfants que de leurs parents, s'appuient sur une actualisation constante de l'état des connaissances des champs professionnels concernés. Actuellement, la Fondation développe et gère sept prestations socio-éducatives destinées à des mineurs et mineures et à leur famille dans l'Est du canton, trois maisons d'enfants et quatre unités ambulatoires, sous mandat de l'Etat.

#### Organisation

Le Conseil de Fondation est composé de 5 à 9 membres, dont la Municipale de Vevey Laurie Willommet et le Municipal de la Tour-de-Peilz, Vincent Bonvin. Actuellement, le Conseil est présidé par Philippe Vogel et Olivier Wälchli qui oeuvre comme vice-président. Le Conseil se réunit dans les locaux administratifs de la Fondation à Vevey, quai Maria-Belgia.

#### Faits marquants

En mai 2022, Vincent Bonvin, Municipal à la Tour-de-Peilz et membre du conseil, ainsi que Laurie Willommet ont été invités et invitées à visiter durant une demi-journée tous les lieux de la Fondation en compagnie du directeur, Ladislas Hierholtz. En octobre, une séance extraordinaire a été convoquée afin de valider par le conseil la fusion avec la Fondation Les Clarines.

### REVE - Réseau Enfance Vevey et environ - L. Willommet (Présidente)

#### Présentation

Le Réseau Enfance Vevey et environ (REVE) a pris fin le 31 juillet 2022. Ceci fait suite à la décision du conseil communal de Vevey de mettre fin à la collaboration avec les communes du Cercle et de la Tour-de-Peilz afin de créer un réseau ville, le Réseau VV.

La dernière séance a eu lieu le 2 novembre 2022 afin de clôturer les comptes du réseau REVE. La séparation s'est passée sereinement entre les différents partenaires. Les communes de la Tour-de-Peilz et du Cercle se sont jointes pour créer le réseau LAC.

Les détails concernant la création du Réseau VV se trouvent dans le rapport de gestion du secteur Famille.

*Laurie Willommet, municipale  
du service Famille, éducation et sport  
et du bureau Animation - jeunesse.*

### Délégations et commissions - état au 31 décembre 2022

#### Commission de gestion exercice 2022

13 membres et 1 suppléant-ou suppléante au minimum par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Gavin	Grégoire	DA
Minacci	Joëlle	DA
Ferland	Carole	PLR
Bovay	Olivier	PLR
Cornu	Laurent	PLR
Vincent	Jennyfer	VER

Besson	Dominique	PS
Butty	Pierre	PS
Römer	Karine	EAV
Dohr	Sarah	VL
Bonjour	Yvette	UDC
Vidoz	Mattia	LCVL

Suppléants et suppléantes:		
Berrocal	Sabrina	DA
N'Zita	Hervé	DA
Sauvonnet	Jacques	PLR
Beausire	Alexandre	PLR
Métraux	Sophie	VER
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Ghorayeb	Marianne	EAV
Carteron	Marie-Anna	VL
Despot	Fabienne	UDC
Rizzello	Martino	LCVL

Présidence 2022-2023 : Sarah Dohr

#### Commission de recours en matière d'impôts communaux

11 délégués et 1 suppléant-ou suppléante par parti  
Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
N'Zita	Hervé	DA
Vallotton	Alexandre	DA
Cornu	Laurent	PLR
Sauvonnet	Jacques	PLR
Wider-Nicolaz	Myriam	VER
Ansermet	Serge	PS
Rillet	Julien	PS
Berardocco	Nicolino	EAV
Baud	Francis	VL
Verdan	Ariane	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	LCVL

Suppléants et suppléantes:		
Gonthier	Alain	DA
Iammartino	Anna	PLR
Stuby	Antoine	VER
Gyger	Henok	PS
Omena	Henriette	EAV
Carteron	Marie-Anna	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Truffer	Fabien	LCVL

#### Commission du Fonds d'urbanisme

11 membres et 1 suppléant-ou suppléante par parti  
Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Chiffelle	Pierre	DA
Gandar	Hélène	DA
Mollet	Claire	PLR
Furst	Pierre-Alexandre	PLR
Métraux	Sophie (Présidente)	VER
von Gunten	Diane	VER
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Römer	Karine	EAV
Molliat	Stéphane	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	LCVL

Suppléants et suppléantes:		
Foster	Helen	DA
Marinelli	Victor	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Amiguet	Céline	PS
Fleury	Patrick	EAV
Bonjour	Nicolas	VL
Pilloud	Corinne	UDC
Vidoz	Mattia	LCVL

Déléguées et délégués désignés par la commission des Finances (selon art. 73 al. 2 du RCc)

Gonthier	Alain	DA
Herminjard	Philippe	PLR
Matthys	Vincent	PS
Ghorayeb	Oliver	EAV

Délégués ou déléguées-suppléants ou suppléantes désignés ou désignées par la commission des Finances

Marques	Sandra	PLR
Stübi	Antoine	Verts
Baud	Francis	VL

### Commission des finances

13 membres et 1 suppléant-ou suppléante au minimum par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Lavanchy	Laurent	DA
Gonthier	Alain	DA
Chiffelle	Pierre	DA
Roh	Christian	PLR
Herminjard	Philippe	PLR
Bertschy	Patrick	PLR
Carruzzo Evéquo	Emmanuelle	VER
Stübi	Antoine	VER
Matthys	Vincent	PS
Ghorayeb	Marianne	EAV
Baud	Francis	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Rizzello	Martino	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Colin	Adrien	DA
Vallotton	Alexandre	DA
Marques	Sandra	PLR
Marinelli	Victor	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Houriet	Marion	PS
Ghorayeb	Oliver	EAV
Bonjour	Nicolas	VL
Pilloud	Corinne	UDC
Truffer	Fabien	LCVL

Président 2022-2023 : Martino Rizzello

### Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

1 municipal-e - 8 délégués ou déléguées variables - 8 suppléants ou suppléantes - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Burgi	Jean-Jacques	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Besson	Dominique	PS
Garçon	Nathalie	EAV
Pieren	Roger (non élu au CC)	VL
Despot	Fabienne	UDC
Vernier	Jacques (non élu au CC)	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Lopez	Elodie	DA
Morier-Genoud	Luc (non élu au CC)	DA
Marques	Sandra	PLR
Brawand	Loïc	PLR
Raboud	Didier (non élu CC)	VER
De Stefanis	Sergio (non élu CC)	PS
Berardocco	Nicolino	EAV
Bays	Eric (non élu CC)	VL

Comité de direction :

Vincent Imhof et Antoine Dormond

Délégation fixe : Pascal Molliat

Suppléance délégation fixe : Gabriela Kämpf

### Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués ou déléguées et 1 suppléant-ou suppléante - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Branquino	Tiago	DA
Fleury	Patrick	EAV

Suppléants et suppléantes:  
Pilloud Guillaume UDC

Municipale en charge du FCR : Alexandra Melchior

### Commission de l'environnement et de l'énergie

13 délégués ou déléguées - 1 suppléant-ou suppléante par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Lopez	Elodie	DA
Gavin	Grégoire	DA
Foster	Helen	DA
Mollet	Claire	PLR
Furst	Pierre-Alexandre	PLR
Dubey	Marcel	PLR
Wahli	Colin	VER
Zonca	Valérie	VER
Ansermet	Serge	PS
Stephanidis	Antoine	EAV
Bertschy	Mickael	VL
Shobinger	Bastien	UDC
Truffer	Fabien	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Branquino	Tiago	DA
Gandar	Hélène	DA
Marinelli	Victor	PLR
Méan	Ambroise	PLR
Lerch	Juliette	VER
De Regibus	Giuliana	PS
Garçon	Nathalie	EAV
Pilet	Bryan	VL
Verdan	Ariane	UDC
Roduit	Jean-Marc	LCVL

Présidence 2022-2023 : Helen Forster

Municipal Energie : Pascal Molliat

Municipale Environnement : Gabriela Kämpf

### Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

6 délégués ou déléguées dont 1 municipal-ou municipale - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Berrocald	Sabrina	DA
Méan	Ambroise	PLR
Wider-Nicolaz	Myriam	VER
Römer	Karine	EAV
Christen	Jérôme	VL

Municipale en charge de l'éducation : Laurie Willommet

### Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués ou déléguées et 1 suppléant-ou suppléante - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Von Gunten	Diane	VER
Christen	Jérôme	VL

Suppléants et suppléantes:  
 Roduit Jean-Marc LCVL

Municipal en charge du SAI : Yvan Luccarini

### Sécurité Riviera

2 délégués ou déléguées fixes (1 Municipalité et 1 Conseil communal) et 10 délégués ou déléguées variables - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Vallotton	Frédéric	DA
Sauvonnet	Jacques	PLR
Cornu	Yvan	VER
Higy-Schmidt	Muriel	PS
Bussy	Cédric ( non élu au CC)	PS
Berardocco	Nicolino	EAV
Dohr	Sarah	VL
Verdan	Arianne	UDC
Jean-Marc	Roduit	LCVL

#### Délégation fixe :

Iamartino	Anna	PLR
Luccarini	Yvan	DA

#### Comité de direction :

Melchior	Alexandra	VER
----------	-----------	-----

### Commissions municipales 2021 - 2026

Les commissions municipales suivantes :

- Vivre ensemble
- Systèmes d'information
- Bâtiments et logement

Sont en cours d'élaboration au 31.12.2022.

### Egalité des genres

Kämpf	Gabriela	Municipalité
Minacci	Joëlle	CC (da.)
Sauvonnet	Jacques	CC (PLR)
Zonca	Valérie	CC (Les Vert.e.s)
Amiguet	Céline	CC (PS)
Omena Ekoko	Henriette	CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Danai	Moin	CC (UDC)-non élu
Vidoz	Mattia	CC (LCVL)
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Borboen	Marie-Jeanne	Admin. communale
Ruch	Olivia	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Ruedin	Jessica	Admin. communale
Fernandez	Amaranta	Admin. communale
Millot	Cédric	Admin. communale
Roten	Cécile	Admin. communale
Assal	Marc	Admin. communale
Aeberhard	Marilune	Admin. communale
Badoux	Mylène	Admin. communale
Gauer	Soatiana	Soroptimist International
Chevalley	Loïc	Société civile
Deley	Maeva	Collectif féministe Riviera
Banyamina	Dounia	Appartenances

#### Suppléants et suppléantes:

Branquino	Tiago	CC (da.)
Marques	Sandra	CC (PLR)
Wahli	Tom	CC (Les Vert.e.s)
Gavin	Monique	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Sanna Georgi	Fabrizia	CC (LCVL)

### Aménagement du territoire - CAT

Dormond	Antoine	Municipalité
Gonthier	Alain	CC (da.)
Marques	Sandra	CC (PLR)
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
Spieldenner	Jörg	CC (PS)-non élu
Berardocco	Nicolino	CC (EAV)
Christen	Jérôme	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu
Cainne	Julien	Admin. communale
Da Costa	Sergio	Admin. communale
Giraud	Gilles	Admin. communale
Assal	Marc	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale
Pomodoro	Marta	Admin. communale
Ruedin	Jessica	Admin. communale
Lehrian	Claude	Admin. communale
Auberson	Marielle	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Garanis	Georges	Admin. communale
Spalla	Thierry	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Ferrari	Christian	Société civile
Filippoizzi	Yves	Société civile
Jaquet	Céline	Société civile
Allesina	Stéphanie	Société civile
Maestrony-Cretegny	Lorraine	Société civile
Mauris	Valentine	Société civile
Petruzzella	Mario	Société civile
Bays	Eric	Société civile

#### Suppléants et suppléantes:

Meyer	Carole	CC (da.)
Fürst	P.-Alexandre	CC (PLR)
Dalla Palma	Sabrina	CC (Les Vert.e.s)-non élu
De Stefanis	Sergio	CC (PS)-non élu
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Bertschy	Mickael	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Gex	Emilie	CC (LCVL)-non élue

### Sports

Willommet	Laurie	Municipalité
Gavin	Grégoire	CC (da.)
Brawand	Loïc	CC (PLR)
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Matthys	Vincent	CC (PS)
Ghorayeb	Oliver	CC (EAV)
Bonjour	Nicolas	CC (VL)
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Roduit	Jean-Marc	CC (LCVL)
Wiacek	Piotr	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Overney	Gaëlle	Société civile
Wertz	Marc	Société civile
von Stockalper	William	Société civile
Zana	Nathan	Société civile
Lorenzini	Monica	Société civile
Chappuis	François	Société civile

#### Suppléants et suppléantes:

Lopez	Elodie	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
Gyger	Henok	CC (PS)
Ghorayeb	Alexandre	CC (EAV)
Bertschy	Mickael	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

### Famille

Willommet	Laurie	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC (da.)

Walter	Antoinette	CC (PLR) -non élu	Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)	Christen	Jérôme	CC (VL)
De Stefanis	Maria Antonia	CC (PS)	Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Berardocco	Nicolino	CC (EAV)	Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu
Ruthsatz	Manfred	CC (VL)-non élu			
Bonjour	Yvette	CC (UDC)			
Sanna Georgi	Fabrizia	CC (LCVL)			
Vasserot	Christyl	Admin. communale			
Fawer	Manon	Admin. communale			
Tangerini	Alexandre	Admin. communale			
St Amour	Alexandre	Société civile			
Zufferey Crippa	Agnès	Société civile			
Addor	Laurent	Société civile			
Pittet	Marie-Rose	Société civile			

*Suppléants et suppléantes:*

Luccarini	Valérie	CC (da.)
Iamartino	Anna	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Gavin	Monique	CC (PS)
Römer	Karine	CC (EAV)
Casellini (non élu CC)	Olivier	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu

**Rocking Chair**

Melchior	Alexandra	Municipalité
Branquino	Tiago	CC (da.)
Marinelli	Vittorio	CC (PLR)
Wider-Nicolouz	Myriam	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Römer	Karine	CC (EAV)
Vaney	Rolens	CC (VL)-non élu
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Vernier	Jacques	CC (LCVL)-non élu
Roten	Cécile	Admin. communale
Piguet	Léonard	Société civile
Thévoz	Nikita	Société civile
Rossier	Gayanée	Société civile
Paley	Maude	Société Civile

*Suppléants et suppléantes:*

Schüler	Jimmy	CC (da.)
Morillo	Dave	CC (PLR)-non élu
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Bussy	Cédric	CC (PS)-non élu
Vlajic	Sacha	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Weber	Florence	CC (LCVL)-non élu

**Oriental**

Melchior	Alexandra	Municipalité
Rosset	Audrey	CC (da.)-non élue
Morillo	Dave	CC (PLR)-non élu
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Gavin	Monique	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Dill	Heinz	CC (VL)-non élu
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL) - Suppl.
Roten	Cécile	Admin. communale
Reeve	Martin	Société civile
Gerber	Nicolas	Société civile
Schlittler	Barbara	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Foster	Helen	CC (da.)
Brawand	Loïc	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Butty	Pierre	CC (PS)

Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Christen	Jérôme	CC (VL)
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu

**Musées**

Melchior	Alexandra	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR) -non élue
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Houriet	Marion	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Rusterholz	Danielle	CC (LCVL)-non élue
Roten	Cécile	Admin. communale
Chaix	Nathalie	Admin. communale
Debraïne	Luc	Admin. communale
Abbot	Fanny	Admin. communale
Favrod	Guillaume	Société civile
Pilet	Fanny	Société civile
Queijo	Karina	Société civile
Bourqui	Edmond	Société civile
Fellay	Santina	Société civile
Berney	Michel	Société civile
Kaufmann	Lyonel	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Meyer	Carole	CC (da.)
Mollet	Claire	CC (PLR)
El Khalifa	Karim	CC (Les Vert.e.s)
Gavin	Monique	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Putinier	Kajal	CC (VL)-non élu
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

**Bibliothèque**

Melchior	Alexandra	Municipalité
Morier Genoud	Luc	CC (da.)-non élu
Walter	Antoinette	CC (PLR) -non élue
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Gyger	Henok	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Vidoz	Mattia	CC (LCVL)
Roten	Cécile	Admin. communale
Buchs	Yan	Admin. communale
Jaccaud	Frédéric	Société civile
Akladios	Nicolas	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Amiguet	Céline	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Putinier	Kajal	CC (VL)-non élu
Danai	Moïn	CC (UDC)-non élu
Truffer	Fabien	CC (LCVL)

**Jeunesse**

Willommet	Laurie	Municipalité
Kämpf	Gabriela	Municipalité
Minacci	Joëlle	CC (da.)
Marinelli	Vittorio	CC (PLR)
Raboud	Didier	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Higy-Schmidt	Muriel	CC (PS)-non élue
Ghorayeb	Oliver	CC (EAV)
Bertschy	Mickaël	CC (VL)
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Beaux	Daniel	CC (LCVL)-non élu

Aeberhard	Marilune	Admin. communale
Favrod	Antoine	Admin. communale
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale
Dubois	Pauline	Admin. communale
Balestra	Isabelle	Société civile
Morais Ventura	Lorena	Société civile
Segura	Emilie	Société civile
Lamrani	Zacharie	Société civile
Kalombo	Mamadou	Société civile
Guillaume	Antonin	Société civile
Chevalley	Robin	Société civile
Viquerat	Benoît	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Branquino	Tiago	CC (da.)
Méan	Ambroise	CC (PLR)
Hoffstetter	Koya	CC (Les Vert.e.s)
Bussy	Cédric	CC (PS)-non élu
Stephanidis	Antoine	CC (EAV)
Casellini	Olivier	CC (VL)-non élu
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Truffer	Fabien	CC (LCVL)

**Economie, tourisme et vignes**

Imhof	Vincent	Municipalité
Schüler	Jimmy	CC (da.)
Morillo	Dave	CC (PLR)-non élu
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Schneider	Yvan	CC (PS)-non élu
Fleury	Patrick	CC (EAV)
Dill	Heinz	CC (VL)-non élu
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Vernier	Jacques	CC (LCVL)-non élu
Sewer	Martin	ASR
Dreyer	Marc	Société civile
von Stockalper	William	Société civile
Moser	Jacqueline	Société civile
Gauer	Jay	Société civile
Moser	Meryl	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Fischer	Theo	CC (da.)-non élu
Dubey	Marcel	CC (PLR)
Perrier	Mélusine	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

**Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD)**

Kämpf	Gabriela	Municipalité
Molliat	Pascal	Municipalité
Ruedin	Jessica	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC (PS)
Dubey	Marcel	CC (PLR)
Foster	Hélène	CC (da.)
Pilet	Bryan	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)

**Voirie et gestion des déchets**

Imhof	Vincent	Municipalité
Méan	Ambroise	CC (PLR)
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Higy-Schmidt	Muriel	CC (PS)-non élu
Vlajic	Sacha	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Gülcü	Ceki	CC (LCVL)-non élu
Garanis	Georges	Admin. communale
Piquilloud	Stéphane	Admin. communale
Vaucher	Patrick	Admin. communale
Leupin	Yvan	Société civile
Thurnheer	Laurent	Société civile
Sewer	Martin	ASR
Planterose de Berville	Patrice	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Lopez	Elodie	CC (da.)
Bovay	Olivier	CC (PLR)
Wahli	Tom	CC (Les Vert.e.s)
Ansermet	Serge	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Casellini	Olivier	CC (VL)-non élu
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Roduit	Jean-Marc	CC (LCVL)

**Lac**

Imhof	Vincent	Municipalité
Willommet	Laurie	Municipalité
Lopez	Elodie	CC (da.)
Fürst	P.-Alexandre	CC (PLR)
Wider-Nicoulaz	Myriam	CC (Les Vert.e.s)
Ansermet	Serge	CC (PS)
Römer	Karine	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
D'Angelo	Vladimir	CC (LCVL)-non élu
Garanis	Georges	Admin. communale
Broggi	Serge	Admin. communale
Ruedin	Jessica	Admin. communale
Wiacek	Piotr	Admin. communale
Bressenel	Jean	Société civile
Sewer	Barbara	Société civile
Ruedin	Olivier	Société civile
Forney	Christian	Société civile
Maurer	Marc	Société civile
Millasson	Claude	Société civile
Galley	Patrik	Société civile

*Suppléants et suppléantes:*

Berrocac	Sabrina	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Butty	Pierre	CC (PS)
Vlajic	Sacha	CC (EAV)
Bonjour	Nicolas	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Rusterholz	Danielle	CC (LCVL)-non élue

*Yvan Luccarini, syndic  
 Grégoire Halter, secrétaire municipal*

**Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 : Vœu 04/2022**

La Cogest souhaite que dans les années à venir, le rapport que le secrétariat général et le secrétariat municipal transmettront à la Cogest pour son analyse (mars-avril) soit plus complet que celui de cette année. En particulier à propos des rapports des représentations de la Municipalité dans les instances intercommunales, comités de direction, conseils de fondations et autres associations ou entreprises.

*Réponse : Le Secrétariat général reconnaît que cette année, les rapports des représentations sont arrivés tardivement. A l'avenir, il veillera à ce que la Cogest reçoive ces rapports avant la rencontre avec la Municipalité. Néanmoins, à noter que cette année certains nouveaux membres de la Municipalité n'avaient pas encore de matière à rapporter, les AG et autres événements n'ayant pas forcément encore eu lieu dans les premiers six mois de législature.*

# 59

Le service Accueil et population est dédié aux Veveysannes et Veveysans.

Il comprend les secteurs de l'Office de la population, des naturalisations, de la communication, du Bureau de l'information ainsi que les affaires juridiques, la coordination des manifestations et les archives.

# SERVICE ACCUEIL ET POPULATION



## Présentation

Le service Accueil et population comprend les secteurs de l'Office de la population, des naturalisations et du Bureau de l'information. Il intègre également les affaires juridiques, la cellule de communication, le secteur de coordination des manifestations, les archives de Vevey et le centre d'impression de la Commune.

## Organisation

10 collaboratrices, 6 collaborateurs, une auxiliaire et un apprenti collaborent étroitement au sein de ce service, représentant 13.55 EPT.

## Faits marquants

Riche en événements, l'année écoulée a vu quelques changements au sein du service Accueil et population notamment quant à la réorganisation de ses ressources. Des ateliers animés par une personne externe ont permis à l'équipe de mieux se connaître et de prendre part à la nouvelle organisation. Pour fluidifier le travail et les collaborations, quelques nouveaux aménagements ont été réalisés dans l'Hôtel de Ville.

Constatant une modification du rythme de vie de la population et des nouvelles habitudes consécutives à la crise sanitaire, une réflexion a été menée par le service Accueil et population pour regrouper l'Office de la population et le Bureau d'information afin de modifier, unifier et prolonger les horaires d'ouverture de leurs guichets respectifs. Ces changements visent à s'adapter aux habitudes des Veveysannes et Veveysans et à leur offrir une meilleure accessibilité aux différentes prestations de l'administration.

Le départ à la retraite de la collaboratrice chargée de la coordination des manifestations a mené à l'engagement d'un nouveau chargé de projets manifestations. Les activités du secteur manifestations prenant de plus en plus d'ampleur avec la reprise d'activités post pandémie, la coordination et la collaboration avec les services de la Ville s'intensifient.

Soulignons également la transversalité du service Accueil et population, notamment par sa cellule de communication, les archives communales et le centre d'impression. Outre leurs prestations internes, les différents secteurs du service développent et s'emploient à fournir des prestations de qualité au service de la population.

## Communication

L'équipe de communication a rédigé et diffusé 130 communiqués de presse pendant l'année 2022. A relever également que 504 publications (communiqués, informations, photographies, événements, etc.) ont été relayées sur la page Facebook officielle de Vevey en 2022. Une nouvelle fonction qui permet de s'abonner aux actualités de la Ville a été mise en ligne sur le site [vevey.ch](http://vevey.ch).



Tout au long de l'année 2022, la cellule de communication a pris une part active à la cellule de gestion des événements majeurs (CGEM), dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, puis en lien avec le conflit en Ukraine et l'accueil de personnes migrantes, ainsi que dans la mise en place de mesures pour faire face à une éventuelle pénurie énergétique. Le chargé de communication a également intégré le comité de pilotage de coordination de la lutte contre le deal de rue.

Des efforts particuliers ont été déployés en matière de communication externe et interne : relais des informations et campagnes de la Confédération et / ou du Canton sur le site internet [vevey.ch](http://vevey.ch) et sur la page Facebook officielle de la Ville avec une prise en considération des spécificités veveysannes.

La cellule de communication a rédigé la nouvelle Stratégie de communication, la Charte et le Fonctionnement de la communication de la Ville de Vevey, trois documents validés par la Municipalité. Ce travail a permis de répondre à la motion de M. Patrick Bertschy, « Mieux cadrer la communication ». Cette stratégie sera mise en œuvre en 2023, notamment par la diversification des réseaux sociaux pour mieux cibler les communications.

La cellule de communication a également apporté son soutien à tous les services de la Ville de Vevey pour la promotion d'activités, de projets ou d'événements particuliers. La cellule de communication a coordonné la réalisation d'affiches d'information et de sensibilisation pour différentes initiatives des services communaux.

Après deux éditions reportées en raison des restrictions en lien avec l'épidémie de Covid-19, la cellule de communication a organisé la soirée d'accueil des nouvelles habitantes et habitants, électrices et électeurs, citoyennes et citoyens, et bourgeoises et bourgeois qui a permis aux formations politiques veveysannes et à une vingtaine d'associations locales d'aller à la rencontre des nouvelles et nouveaux arrivants.



Les rencontres avec les nonagénaires de la ville ayant également été annulées en raison de la pandémie en 2020 et en 2021, la cellule de communication a étroitement collaboré avec le service de la Cohésion sociale pour inviter les personnes nées en 1930, 1931 et 1932 à participer en 2022 à la « Croisière des aînées et des aînés ». Au total, ce sont 45 nonagénaires qui ont pu prendre part à cette activité très appréciée. À l'instar des années précédentes, toutes les personnes ayant eu 90 ans en 2022 ont reçu un cadeau. La cellule de communication a également coordonné les visites de la Préfecture et de la Municipalité aux personnes ayant fêté leur 100<sup>e</sup> anniversaire en 2022. Une activité reprise par le service de la Cohésion sociale en fin d'année.

### Autorisation générale de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4. chiffre 8 de la loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis n° 7/2014, n° 36/2016 et n°21 /2021).

Il est à relever que pour des motifs liés à la confidentialité ou à la protection des données certains dossiers actuellement traités entre avocats (conventions en cours) ou étant en main de la justice ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

#### Municipalité

*Affaires en cours*

- Vevey c/ X : affaire pénale pendante auprès de la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal

#### Accueil et population

*Affaire en cours*

- X/c Ville de Vevey : litiges protections des données personnelles d'un administré

#### Cohésion sociale

*Affaire en cours*

- Ville de Vevey/c Asloca : litige en lien avec la vente de lot dans la tour du Quai de Copet

#### Famille, éducation et sports

*Affaires en cours*

- Fondation X c/Ville de Vevey : opposition de la Fondation à la résiliation du bail à loyer d'une garderie, signifié par la Ville de Vevey

#### Culture

*Affaire en cours*

- Xc/ Ville de Vevey dossier relatif à une succession et une donation contestée par les héritiers

#### Urbanisme et mobilité

*Affaire en cours*

- X/c décision de la Municipalité de Vevey du 24 juin 2022 levant les oppositions et délivrant un permis de construire pour les transformations et agrandissement sur la parcelle
- X/c / Municipalité de Vevey, projet transitoire, signalisation à la place du Marché et élimination de quatre places de parc sur le domaine public

*Dossiers clos*

- X c/ décision de la Municipalité du 28 juillet 2021 relative à la modification d'une terrasse sur le domaine public (Grande Place 19)
- X c/ décision de la Municipalité de Vevey du 25 août 2022 levant leur opposition et délivrant le permis de construire - CAMAC 204721.
- X c/décision de la Municipalité de Vevey du 20 septembre 2022 autorisant à certaines conditions la création d'un studio dans les combles du bâtiment sis sur la parcelle n°90 (CAMAC 204617).

#### Bâtiments, gérance et énergie

*Affaires en cours*

- Servitude parcelle 595 - négociation en cours
- PPE Renaissance de l'est - litige installations techniques
- 11 dossiers devant la commission de conciliation en matière de baux et loyers

*Dossiers clos*

- Quai Perdonnet problème d'affaissement du quai

### Travaux publics, espaces verts et entretien

*Affaires en cours*

- GAZNAT: renouvellement de tables de ping-pong
- Immeuble sis Bd Paderewski 16 Vevey - Parcelle n°955
- Requête d'abattage d'un Séquoia - Parcelle N° 1452 - Av. Rolliez 26

*Dossiers clos*

- Raccord eaux usées sur parcelle privée
- Murs privés soutenant une parcelle publique

### Bureau des naturalisations

Le bureau des naturalisations élabore un rapport d'enquête, prévu par le droit fédéral. C'est l'élément essentiel de la procédure de naturalisation. En effet, toutes les demandes de naturalisation sont soumises à un rapport d'enquête effectué en présence d'une représentante ou d'un représentant légal pour les mineurs. C'est également sur cette base que la Municipalité, le Canton et la Confédération vont statuer.

Si la Municipalité a délégué l'instruction du dossier au bureau des naturalisations, elle conserve son pouvoir décisionnel quant à l'octroi de la bourgeoisie.

Au cours de l'année 2022, le bureau des naturalisations composé de 2 collaboratrices et d'une auxiliaire (ce qui représente 1.4 ETP) a enregistré 107 dossiers soit 151 candidates et candidats (2021 - 106 dossiers soit 142 candidates et candidats).

Il a convoqué 165 candidates et candidats (2021 - 182 candidates et candidats) pour établir un rapport d'enquête et 73 candidates et candidats (2021 - 86 candidates et candidats) pour les tests écrits.

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2022, selon la nouvelle directive de l'Association Sécurité Riviera (ASR), le représentant de l'ASR n'est plus présent et il est disponible en support lors de ces entretiens, ce qui représente une nouvelle charge de travail pour le bureau avec pour conséquence une réorganisation du travail au sein du bureau.

### Procédure

Les candidates et candidats sont convoqués comme suit :

- de 9 à 12 ans révolus (1 secrétaire du bureau des naturalisations et une représentante ou un représentant légal)
- dès 13 ans révolus à la majorité (2 secrétaires du bureau des naturalisations et une représentante ou un représentant légal)
- dès 18 ans (2 secrétaires du bureau des naturalisations).

Puis, c'est le canton qui décide qui doit passer un test et qui bénéficie d'une éventuelle dérogation. Dès lors, c'est la Commune qui est compétente pour faire passer un test écrit de connaissances afin d'évaluer les candidates et les candidats sur les thèmes suivants : géographie, politique, histoire et société aux niveaux fédéral, cantonal et local. Il s'agit d'un questionnaire à choix multiples comprenant 128 questions pour le niveau fédéral et cantonal et 32 pour le niveau local. Les réponses sont mises à disposition des personnes candidates. La Commune gère, via un programme informatique du canton, 48 questions. Le test est corrigé immédiatement et en présence des candidates et des candidats Avec moins de 70% de réponses correctes, le test peut être repassé dans les deux mois, mais au maximum à trois reprises. Le test n'est pas éliminatoire : le résultat est évalué de manière globale, en tenant compte des autres éléments.

Une dérogation est imposée par le Canton pour certaines demandes notamment pour les personnes qui ont effectué leur scolarité en Suisse (études, apprentissage).

La Municipalité reste compétente pour octroyer la bourgeoisie communale qui prendra effet sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

En 2022, elle a accordé la bourgeoisie de Vevey à 177 personnes.

### Archives communales

En 2022, les tâches des archives communales se sont réparties de la manière suivante :

- conseil et soutien de l'administration communale dans la gestion des documents produits et reçus jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues - environ 20% du temps (10% de plus qu'en 2021)
- collecte, conditionnement, inventaire, conservation et valorisation des documents à valeur historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 30% du temps (10% de moins qu'en 2021)
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur - environ 50% du temps (idem 2021)

Le taux d'activité de l'archiviste communale est de 80%. Elle est secondée par un apprenti agent en information documentaire en 3<sup>e</sup> année de formation. Entre mai et juin, l'archiviste a également été épaulée par une stagiaire apprentie agente en information documentaire.

La Ville de Vevey a participé aux festivités du centenaire de l'Association suisse des archivistes en organisant des portes ouvertes et une exposition temporaire avec le Musée historique de Vevey. 35 collaboratrices et collaborateurs de la Ville et le même nombre de personnes du public sont venues visiter les archives lors de ces portes ouvertes. Les échanges durant le vernissage de l'exposition au Musée et les présences aux marchés de Vevey ont également été très riches et permis au service de mieux se faire connaître.



Portes ouvertes

### Exposition « Des Archives au Musée » au Musée historique de Vevey



De plus, les archives ont à nouveau accueilli plusieurs visites de classes secondaires dans le but de sensibiliser les élèves aux fonctions des archives dans la société.

Par ailleurs, la numérisation des sources essentielles s'est poursuivie : les 2'246 conventions passées par la Ville entre 1884 et 2022 ont été numérisées par la socio-entreprise ScanTeam du Graap.

Pour améliorer les conditions de conservation des archives historiques, le travail de reconditionnement progressif dans des boîtes et chemises en carton non acide se poursuit.

Concernant les acquisitions, l'archiviste a coordonné le transfert d'un grand lot d'archives du secteur Education du service Famille, éducation et sport, et les archives privées suivantes ont été déposées : famille des horticulteurs Crot, Club alpin section Jaman, procès-verbaux de la société de tir l'Étoile polaire ainsi que quelques documents d'archives familiales. La documentation veveysanne conservée dans la bibliothèque des archives s'est enrichie de quelques ouvrages relatifs à Vevey.

L'inventaire complet des archives est disponible sur la plateforme « Vaud archives communales » qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives des communes. Fin 2022, ce sont 26'519 notices descriptives (fiche d'identification d'un dossier d'archives qui permet de le décrire pour ensuite le retrouver) qui sont disponibles, soit 1'227 de plus que fin 2021. L'ensemble des fiches constitue l'inventaire des archives (équivalent du catalogue d'une bibliothèque).

### Statistiques concernant les recherches

121 demandes internes ont été traitées (presque idem à 2021), totalisant environ 102 heures de recherche, soit une moyenne d'environ 51 minutes par recherche.

Les archives ont été sollicitées à 109 reprises (presque idem à 2021) par le public externe, ce qui représente 96 heures de recherche et de traitement, soit environ 53 minutes par demande.

43 personnes sont venues sur place consulter les archives (+23% par rapport à 2021), passant chacune en moyenne 8.75 heures sur place, pour un total global de près de 377 heures (+109%). Les personnes qui sont venues aux archives ont passé beaucoup plus de temps sur place pour leurs projets de recherches.

### Représentations, participations et formations de l'archiviste

Les archives communales sont membre collectif de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et de ses groupes de travail, ainsi que du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines.

L'archiviste a rejoint le comité de l'Association vaudoise des archivistes, dont elle avait déjà fait partie entre 2012 et 2019.

### Coordination des manifestations

Le rôle de la coordination des manifestations est d'assurer la préparation et le suivi des réceptions et manifestations officielles mises sur pied par la Municipalité. Aux services internes et aux organisations externes, c'est un soutien à la planification et l'organisation d'un événement qui est offert. L'objectif du poste est aussi de veiller à une coordination dans le temps et l'espace des nombreuses manifestations qui se déroulent sur le territoire veveysan.

En novembre 2022, le service a accueilli un nouveau chargé de projet des manifestations, la coordinatrice des manifestations, prenant sa retraite le 31 décembre 2022.

À la suite de la levée des restrictions liées à la situation sanitaire, la Ville de Vevey a observé un fort retour des demandes d'organisation de manifestation sur le territoire communal. Vevey a ainsi accueilli plus de 500 événements durant l'année 2022.

L'été a été la saison la plus animée, au gré notamment des Marchés Folkloriques organisés sous la Grenette et des diverses animations musicales et culturelles mises en place le long des quais. La commune a également vu le Tour de France traverser son territoire à haute vitesse le 10 juillet. Manifestations principales du calendrier 2022 : le Festival Animai, le Festival des artistes de rue, Festivalocal et la Foire de la Saint-Martin ont pu faire leur retour devant un public nombreux. Un nouveau festival a vu le jour avec un concert de IAM. Il apparaît également important de noter que le 1<sup>er</sup> août organisé traditionnellement sous la Grenette a pu reprendre en 2022. La partie officielle et le petit-déjeuner offert aux habitantes et habitants de Vevey a rencontré un joli succès populaire pour la Fête nationale. La partie festive en soirée nécessite cependant d'être revue au regard des évolutions de l'environnement et du public.



### Centre d'impression

Le centre d'impression est à la disposition de tous les services de la Ville pour les impressions en grand volume et en matière de mise en pages et produit chaque année un grand nombre de documents.

Ainsi il y a eu pour l'année écoulée 1633 travaux d'impression (à titre comparatifs, 2021: 1397; 2019: hors covid mais fête des Vignerons, 1792 et en 2018: 2004). Par ailleurs, les associations communales et régionales ont régulièrement recours aux services du centre d'impression pour des travaux de faible quantité (moins de 500 exemplaires).

Pour l'année écoulée ce sont 322'553 copies couleur et 244'363 copies noires qui sont sorties des machines à imprimer.

A titre indicatif 283'429 copies couleur 318'915 copies noires ont été effectuées en 2021.

La mise en pages du rapport de gestion annuel fait également partie des tâches du responsable du centre d'impression. Outre ces tâches, le responsable du centre d'impression contrôle et valide les demandes d'achats de matériel de bureau en fonction des critères écologiques et financiers. Il est également responsable des achats de papier et d'enveloppes pour la ville. Il conseille et oriente les services communaux dans le choix des procédés d'impression en fonction de leurs besoins et délais. Ponctuellement, le responsable du centre d'impression assure la logistique des séances du Conseil communal.

### Bureau d'information

Les collaboratrices et collaborateurs du Bureau d'information ont pour tâches principales de renseigner la population sur différentes démarches administratives et les orienter vers les services communaux ad hoc.

Le Bureau d'information traite également les demandes d'actes de mœurs, prestation qui, bien que de moins en moins demandée, reste nécessaire pour certaines personnes au sein de la population.

Il s'occupe aussi de vendre les cartes journalières CGN et CFF à disposition de la population.

Statistiques de ventes 2022 :

- Cartes journalières CFF/Flexicards: 2316, soit 91%
- Cartes journalières CGN 1<sup>re</sup> classe «adulte»: 44
- Cartes journalières CGN 1<sup>re</sup> classe «demi-tarif»: 261

Par ailleurs, les collaboratrices et collaborateurs du Bureau d'information se chargent de l'enregistrement des chiens et assurent de nombreux services pour l'ensemble de l'administration communale, tels que :

- L'affranchissement du courrier
- L'émission de billets de train
- La réservation des voitures Mobility

Le Bureau d'information établit également la revue de presse hebdomadaire à l'intention de l'administration et du Conseil communal et participe ponctuellement à la transmission de dépliants et d'affiches.

Les collaboratrices et collaborateurs du Bureau d'information ont été étroitement associés au projet de regroupement de l'Office de la population et du Bureau d'information, regroupement qui a débuté le 3 janvier 2023. Dans ce cadre, elles et ils ont aussi mené une réflexion approfondie pour élargir les horaires d'ouverture du Bureau à partir de cette même date.

### Office de la population

En juillet 2018 a commencé la numérisation des dossiers de la population veveysanne. A fin 2022, la totalité des dossiers de la population, encore présente ou partie, a été numérisée. L'introduction de cette gestion électronique des documents (GED) permet une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers.

Parmi les principales tâches qui occupent l'Office de la population, relevons les :

- Convocations, réceptions au guichet et inscriptions des habitantes et habitants de Vevey, en résidence principale ou secondaire.
- Demandes préalables, traitements et prolongations de permis.
- Traitements des demandes de visas pour regroupement familial, tourisme, etc.
- Etablissements des demandes de carte d'identité.

- Etablissements d'attestations de domicile, de résidence, de départ, certificats de vie, etc.
- Gestions du rôle des électeurs.
- Traitement des changements d'adresse, d'état civil, d'employeur, etc.
- Contrôles des factures mensuelles du Service cantonal de la Population (permis et pièces d'identités).
- Gestions complètes des demandes de renseignements.

Outre ces tâches et en collaboration avec le Service de l'urbanisme, l'Office de la population s'occupe de la gestion de l'harmonisation des registres

(état locatif des immeubles, numéros d'appartement et de bâtiment). Il est à souligner également, l'enregistrement de 160 personnes de nationalité ukrainienne résidant à Vevey dont 120 au bénéfice d'une autorisation S (Personne à protéger). Cette population est composée de 2/3 de femmes et de 35 mineurs.

Enfin relevons la réalisation de nouveaux logements dans le quartier de Gilamont qui a généré de nouvelles arrivées, ainsi que des changements d'adresses.

*Gabriela Kämpf, municipale  
Pascale Bacher, cheffe de service*

### Total des habitantes et habitants enregistrés au 31.12.2022 (Selon Statistiques Vaud)

	Hommes	Femmes	Total	En % du total
Bourgeoises et bourgeois	1'302	1'455	2'757	13.96
Confédérées et confédérés			9'118	46.16
Total des suisses			11'875	60.12
Total des étrangères et étrangers			7'879	39.88
Population totale enregistrée à Vevey	9'479	10'275	19'754	100.00

Le chiffre de la population veveysanne de 19'754 habitants est tiré de la Statistique officielle du Canton de Vaud, sortie le 28 février 2023. Pour rappel, Statistiques Vaud ne tient pas compte des permis F et N, des autorisations de moins de 3 mois ni des dossiers « étrangers » n'ayant pas encore de permis attribué. Certaines données statistiques du Canton (entre autres la pyramide des âges et les nationalités) ne seront disponibles que dans le rapport statistique annuel.

### Statistique des migrations en 2022

	Arrivées de	Départ pour	Différence
Communes vaudoises	1'091	1'252	- 161
Autres cantons	279	397	- 118
Pays étrangers	235	435	- 200
Naissances-décès	277	144	+ 133
<b>Total fluctuations</b>	<b>1'882</b>	<b>2'228</b>	<b>- 346</b>

La présence de la multinationale Nestlé est évidemment pour beaucoup dans le nombre d'arrivées et départs de et pour des pays étrangers.

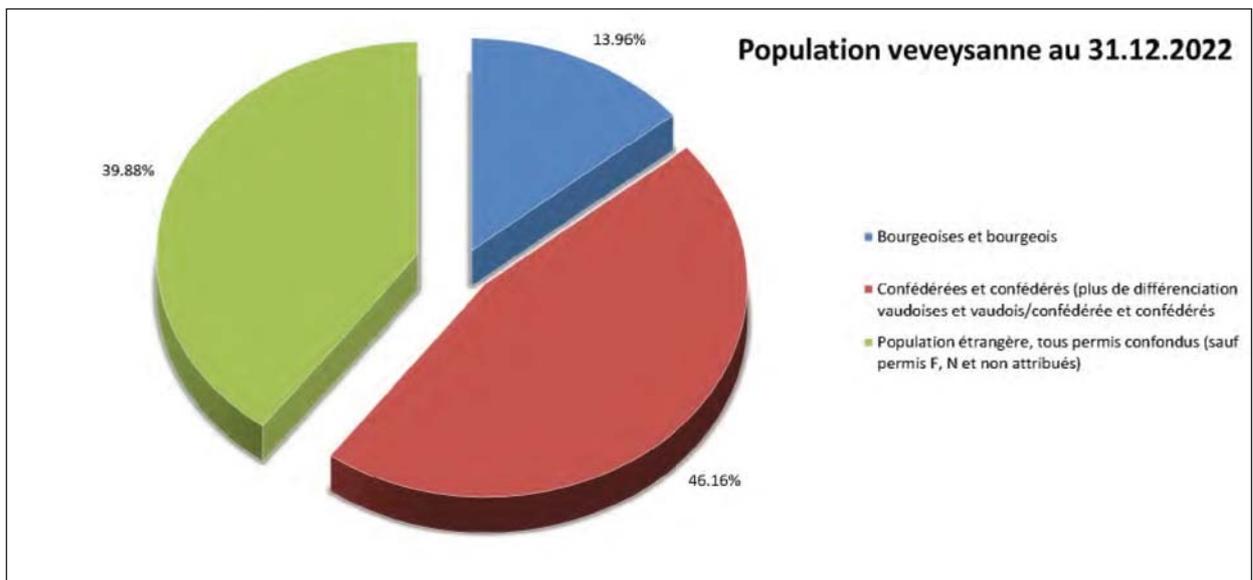
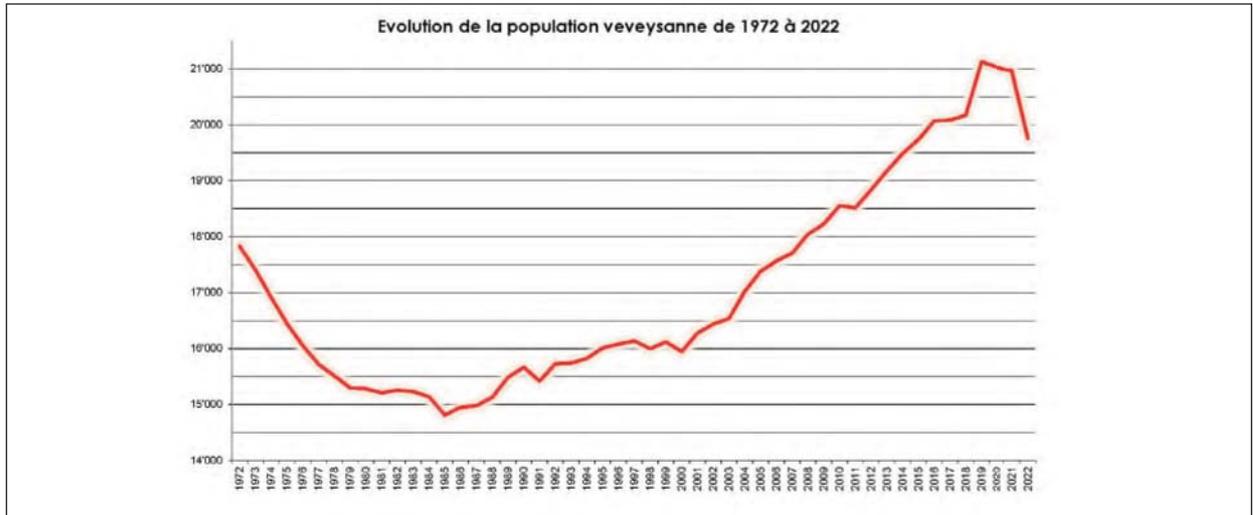
### Population résidente du district selon « Statistique Vaud » comparée depuis 2019

Communes	2019	2020	2021	2022	2022-2021
<b>Blonay - St-Légier*</b>	6'151	6'215	6'291	12'137	+ 212
<b>Chardonne</b>	3'032	3'093	3'078	3'195	+ 117
<b>Château-d'Oex</b>	3'468	3'494	3'549	3'569	+ 20
<b>Corseaux</b>	2'287	2'311	2'330	2'307	- 23
<b>Corsier-sur-Vevey</b>	3'363	3'420	3'390	3'367	- 23
<b>Jongny</b>	1544	1'670	1'805	1'842	+ 37
<b>Montreux</b>	26'065	26'180	26'012	26'100	+ 88
<b>Rossinière</b>	548	537	534	534	0
<b>Rougemont</b>	858	863	862	830	- 32
<b>St-Légier-La Chiésaz</b>	5'243	5'522	5'634	0*	0*
<b>La Tour-de-Peilz</b>	11'906	12'088	12'222	12'402	+ 180
<b>Vevey</b>	19'871	19'780	19'721	19'754	+ 33
<b>Veytaux</b>	922	956	952	972	+ 20
<b>Total</b>	<b>85'258</b>	<b>86'129</b>	<b>86'380</b>	<b>87'009</b>	<b>+ 629</b>

\*Fusion avec Blonay

## Statistique des électeurs et électrices à Vevey

	2021	2022
Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	9'503	9'569
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'687	3'679
<b>Total des électeurs</b>	<b>13'190</b>	<b>13'248</b>



## 80'691 événements enregistrés en 2022 (mutations/clics enregistrée sur les habitants)

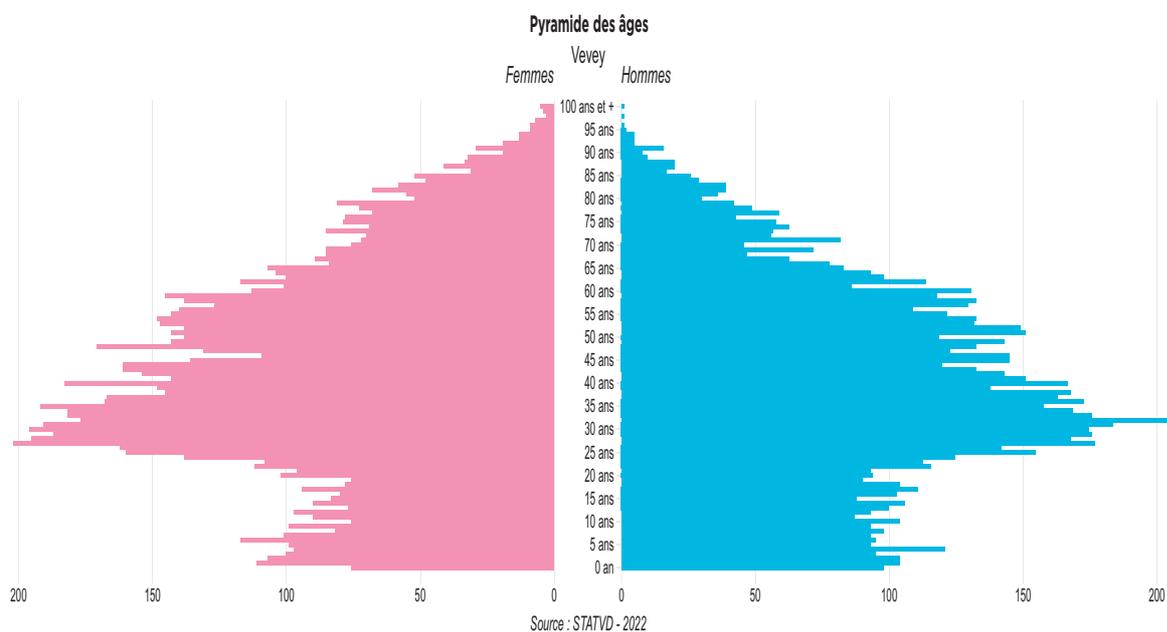
	2019	2020	2021	2022
Arrivées ou retours (principale, secondaire, provisoire, etc)	2'637	2'432	2'449	2'615
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)	260	331	335	277
Départs (principale, secondaire, provisoire, etc)	3'829	3'475	3'297	3'394
Décès	116	138	168	144
Changements d'adresse en ville	1'304	1'197	1'399	1'331
Mariages et partenariats	219	164	131	189
Séparations	110	112	108	99
Divorces et dissolutions de partenariat	96	83	89	81
Passages à majorité civile	179	188	161	181
Tous autres événements d'état-civil	119	576	142	962
Naturalisations	491	491	487	219
Permis pour étrangères et étrangers reçus du canton:	3'501	2'790	2'455	3'800
Lettres, convocations et impressions diverses	5'068	1'582	1'774	936
Attestations diverses	-	3'588	3'199	3'849
Demandes de cartes d'identité	615	456	540	582
Demandes de renseignements diverses	3'261	2'891	2'887	2'533
Chiens (arrivées et départs, hors événements habitants)	-	177	120	173
Événements et mutations diverses	50'218	37'581	48'655	59'499

Nationalité	Hommes	Femmes	Total	%
Portugal	832	717	1'549	19.67%
France	713	617	1'330	16.88%
Italie	502	446	947	12.02%
Espagne	213	179	392	4.98%
Macédoine du Nord	177	169	345	4.38%
Kosovo	120	110	230	2.92%
Serbie	76	81	157	2.00%
Ukraine	48	109	156	1.99%
Turquie	59	70	129	1.63%
Royaume-Uni	66	63	129	1.63%
Érythrée	63	66	129	1.63%
Inde	62	57	119	1.51%
Brésil	33	77	111	1.40%
Roumanie	46	64	110	1.39%
Allemagne	62	47	109	1.38%
Belgique	48	48	95	1.21%
Syrie	43	52	94	1.20%
Pologne	28	47	74	0.94%
Bosnie et Herzégovine	31	42	73	0.92%
Afghanistan	45	28	73	0.92%
Sri Lanka	39	32	72	0.91%
Congo (Kinshasa)	38	31	70	0.88%
Russie	25	42	67	0.85%
États-Unis	33	31	64	0.81%
Bulgarie	26	36	62	0.79%
Maroc	25	37	62	0.79%
Pakistan	28	20	48	0.61%
Tunisie	28	20	48	0.61%
Chine	15	29	44	0.56%
Somalie	17	27	44	0.56%
Canada	16	22	38	0.48%
Croatie	16	20	36	0.46%
Thaïlande	12	23	35	0.45%
Algérie	25	10	35	0.45%
Pays-Bas	20	14	34	0.44%
Cameroun	10	19	30	0.38%
Irak	20	9	29	0.36%
Grèce	14	13	28	0.35%
Sénégal	13	13	27	0.34%
Autriche	12	11	24	0.30%
Liban	15	8	23	0.29%
Hongrie	7	15	22	0.28%
Chili	11	10	22	0.28%
Iran	12	9	21	0.27%
Inconnus - Sans papiers nationaux*	10	10	20	0.25%
Japon	3	17	20	0.25%
Cap-Vert	8	12	20	0.25%
Vietnam	7	12	19	0.24%
Irlande	10	8	18	0.23%
Angola	11	4	15	0.19%

\* La nationalité de ces vingt personnes n'est pas encore reconnue officiellement par les autorités suisses

Philippines	5	10	14	0.18%
Éthiopie	6	9	14	0.18%
Finlande	7	7	13	0.17%
Estonie	7	7	13	0.17%
Mexique	5	9	13	0.17%
République tchèque	7	6	12	0.16%
Mongolie	10	3	12	0.16%
Guinée	11	1	12	0.16%
Colombie	4	9	12	0.16%
Indonésie	4	7	10	0.13%
Cambodge	6	5	10	0.13%
Soudan	6	5	10	0.13%
Côte d'Ivoire	7	4	10	0.13%
Slovaquie	2	8	10	0.12%
Nigéria	7	3	10	0.12%
Maurice	2	8	10	0.12%
Monténégro	4	5	9	0.11%
Jordanie	5	4	9	0.11%
Bangladesh	3	6	9	0.11%
Australie	5	4	9	0.11%
Suède	5	3	8	0.10%
Slovénie	4	4	8	0.10%
Malaisie	5	3	8	0.10%
Libye	3	5	8	0.10%
Afrique du Sud	5	3	8	0.10%
Équateur	4	4	8	0.10%
Pérou	4	4	8	0.10%
Argentine	4	4	8	0.10%
Albanie	1	6	7	0.08%
Luxembourg	4	3	7	0.08%
Lituanie	1	6	7	0.08%
Gambie	4	3	7	0.08%
Burkina Faso	4	3	7	0.08%
Danemark	5	1	6	0.07%
Venezuela	3	3	6	0.07%
République dominicaine	3	3	6	0.07%
Burundi	3	2	5	0.06%
Haïti	3	2	5	0.06%
Corée (Sud)	1	3	4	0.05%
Ghana	2	2	4	0.05%
Bénin	4	0	4	0.05%
Togo	2	2	4	0.05%
Rwanda	2	2	4	0.05%
Uruguay	1	3	4	0.05%
Moldova	0	3	3	0.04%
Yémen	1	2	3	0.04%
Singapour	2	1	3	0.04%
Madagascar	2	1	3	0.04%
République centrafricaine	1	2	3	0.04%
Cuba	2	1	3	0.04%
Bolivie	1	2	3	0.04%

Panama	1	2	3	0.04%
Nicaragua	0	3	3	0.04%
Nouvelle-Zélande	2	1	3	0.04%
Bélarus	0	2	2	0.02%
Lettonie	1	1	2	0.02%
Chypre	1	1	2	0.02%
Ouzbékistan	2	0	2	0.02%
Arabie saoudite	2	0	2	0.02%
Bahreïn	1	1	2	0.02%
Népal	2	0	2	0.02%
Géorgie	0	2	2	0.02%
Égypte	1	1	2	0.02%
Niger	2	0	2	0.02%
Trinité-et-Tobago	1	1	2	0.02%
Islande	1	0	1	0.01%
Serbie-et-Monténégro	1	0	1	0.01%
Liechtenstein	0	1	1	0.01%
Malte	1	0	1	0.01%
Kazakhstan	1	0	1	0.01%
Arménie	0	1	1	0.01%
Israël	0	1	1	0.01%
Guinée-Bissau	1	0	1	0.01%
Zimbabwe	1	0	1	0.01%
Tchad	0	1	1	0.01%
Mali	0	1	1	0.01%
Mozambique	0	1	1	0.01%
El Salvador	1	0	1	0.01%
Guatemala	1	0	1	0.01%
Honduras	0	1	1	0.01%
<b>Total étrangers</b>	<b>4'008</b>	<b>3'871</b>	<b>7'879</b>	<b>100.00%</b>



**Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 : Vœu N° 2/2021**

La CoGest souhaite que la municipalité donne le statut de répondant pour tout ce qui concerne les projets liés aux développements et à la gestion des sites internet au secteur communication avec appui de la DSI et non plus l'inverse.

La cellule communication et le Service informatique ont entamé une réflexion approfondie consécutivement au postulat interpartis « Vevey.ch, une stratégie claire et globale pour les sites internet de la ville ». Un rapport-préavis sera transmis au Conseil communal une fois ce travail achevé.

La Cogest 2022 souhaite savoir si la nouvelle directive relative à la communication et à la gestion des réseaux sociaux de la Ville de Vevey a été transmise à la Municipalité actuelle.

Les documents « Stratégie de communication de la Ville de Vevey » et « Charte de communication de la Ville de Vevey » ont été finalisés. Ils ont été présentés au Conseil communal lors du dépôt du rapport-préavis en réponse à la motion de M. Patrick Bertschy « Mieux cadrer la communication », document avalisé par l'assemblée délibérante en décembre 2022.

**Exposition « Des Archives au Musée »  
au Musée historique de Vevey**



# 71

Le service des Relations humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente tout en assurant la gestion administrative pour l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.

# SERVICE DES RELATIONS HUMAINES

## Présentation

Le service des relations humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente pour plus de 600 employés et employées et ainsi que des apprentis et apprenties de la Ville de Vevey tout en assurant la gestion administrative pour l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.

Particulièrement attentif à la qualité de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, le service met tout en œuvre pour faire évoluer ses méthodes de travail notamment en optimisant continuellement les conditions d'emploi et en promouvant au quotidien des valeurs d'égalité et de respect.

Au travers de formations certifiantes ou continues, il encourage l'ensemble du personnel à développer ses compétences tant techniques que sociales. En parallèle, le service des relations humaines attache une grande importance à la formation des jeunes en proposant des places d'apprentissage dans différentes professions telles qu'horticulteur ou horticultrice avec option paysagisme ou floriculture, mécanicien ou mécanicienne en maintenance d'automobiles, assistant socio-éducatif ou assistante socio-éducative, agent ou agente en information documentaire, cuisinier ou cuisinière, employé ou employée de commerce, agent ou agente d'exploitation.

En conclusion, le service a pour mission de mettre en lien les savoir-faire et les savoir-être des collaborateurs et collaboratrices avec les missions de la Ville.

## Organisation

Le service des relations humaines est composé de cinq secteurs travaillant en étroite collaboration :

- Administration
- Conseil RH
- Formation
- Salaires et assurances
- Projets et systèmes

La gestion stratégique et opérationnelle est assurée par la cheffe de service avec le soutien de son adjointe engagée au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

L'organisation actuelle du service, avec notamment le renforcement du secteur conseil RH, lui permet de se rapprocher du terrain et des équipes et ainsi d'apporter un soutien adapté aux besoins des différents services et de la Municipalité. L'accompagnement dans le cadre des recrutements est notamment consolidé tout au long de ce processus.

## Faits marquants

### Formation

Dans l'ensemble, cette année a été plus propice aux formations par rapport aux deux précédentes marquées par de nombreuses annulations de cours dues au Covid-19. En 2022, le personnel communal a pu prévoir plus sereinement les inscriptions à des formations qui ont été pour la plupart honorées. En résumé, environ 160 membres du personnel ont suivi des formations. Un panel de plus de 100 cours différents a été référencé pour un total de 400 jours de formation.

### Amélioration du climat de travail et gestion des absences

Une formation sur la gestion des absences et l'amélioration du climat de travail est dorénavant dispensée par notre partenaire Ismat pour tous les nouveaux responsables. Durant 2020 et 2021, il n'avait pas été possible d'organiser ces formations en raison de la situation sanitaire. Trois sessions de 2,5 jours ont donc eu lieu en 2022. De nouvelles sessions sont d'ores et déjà planifiées pour 2023.

## Management

L'analyse des évaluations 2021 nous a permis de constater une forte demande pour une formation en management. Le service des relations humaines a fait appel à Valeur Plus afin de dispenser une formation sur mesure. Une première session a débuté en automne 2022 et se terminera au début de l'année 2023. Une nouvelle session de formation est déjà prévue.

## Personne de confiance

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Clinique du Travail SA, entreprise spécialisée en gestion et prévention des risques psychosociaux, est notre nouveau prestataire en qualité de personne de confiance. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent, en cas de souffrance ou de difficulté sur la place de travail, contacter ce service externe neutre et bienveillant. Une communication destinée à tout le personnel ainsi que plusieurs séances d'information ont été organisées. Une présentation et une brochure sont également à disposition en ligne pour l'ensemble du personnel.

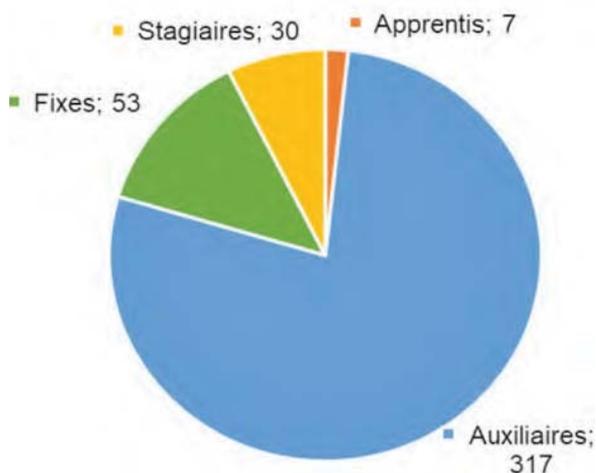
## Outil informatique interne

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture de notre outil de gestion RH aux différents services de la Ville, en commençant par le processus de recrutement et d'engagement.

La raison principale de ce développement a été le constat de la charge occasionnée par l'engagement du personnel auxiliaire depuis de nombreuses années. En effet, bien que le personnel auxiliaire représente une partie mineure du budget des salaires, il constitue une majorité des contrats d'engagement annuellement établis. Comme on l'observe dans la figure ci-dessous, plus de trois quarts des contrats signés au cours de l'année sont de type auxiliaire. La mobilisation de nos ressources était donc évidente afin d'alléger cette charge qui reposait sur les épaules de tous les services de la Ville.

Depuis 2019, nous développons en interne un outil de gestion qui nous permet de suivre tous nos processus de manière précise (demandes de formation, échéancier, calculs de salaire, budget EPT, etc.). C'est donc cet outil que nous avons choisi également pour ce processus. En mars, le nouveau processus de recrutement et d'engagement a été inauguré et se présente sous la forme d'un simple formulaire en ligne qui permet de rapidement créer un contrat auxiliaire ou de stage standard tout en respectant les mesures de sécurité informatique. Le même formulaire est également utilisé pour les engagements fixes.

## Graphique des contrats établis en 2022



Dans un second temps, cette même plateforme en ligne a été également ouverte aux cheffes et chefs de service et responsables de bureau pour déposer les demandes de création d'EPT, de pérennisation de poste ou pour tout autre changement dans le cadre du cycle du budget des salaires 2023. L'outil nous permet ensuite de calculer une estimation du budget fixe et auxiliaire.

### Soutien aux services

#### *Service bâtiments, gérance et énergie*

Collaboration à l'engagement de plusieurs personnes notamment en lien avec les créations de postes, les pérennisations et les départs.

#### *Service de la culture*

Collaboration à l'engagement de l'adjoint administratif.

#### *Service de la famille, de l'éducation et du sport*

Collaboration à l'engagement de la responsable de la piscine.

#### *Service Accueil et population*

Collaboration à l'engagement du chargé de projets manifestations.

#### *Service de l'urbanisme et de la mobilité*

Collaboration à l'engagement de plusieurs personnes notamment en lien avec les créations de postes, les pérennisations et les départs.

#### *Service des finances*

Préparation du budget des salaires fixes et auxiliaires 2023

#### *Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes*

Collaboration à l'engagement de la responsable du bureau.

### Jubilaires

Cette année a enfin pu voir se dérouler le nouveau programme des sorties jubilaires. La sortie de 2021 avait, en effet, été repoussée à 2022. Ainsi, deux



Eolienne du Mont-Soleil



Photographie de groupe de la sortie des jubilaires 2021

journées placées sous le signe de la durabilité ont eu lieu pour les jubilaires de 2021 et 2022. Le programme a mené les deux groupes à la découverte de la centrale solaire et du parc éolien du Mont-Soleil dans le Jura bernois. Ces visites permettent d'en apprendre plus sur les énergies renouvelables et le fonctionnement des centrales.

A cette occasion, un cadeau, permettant de faire de belles escapades en Suisse de façon durable, leur est offert.

### Apéritifs du personnel

Avec la levée des contraintes liées au Covid quant à l'organisation de rassemblements de personne, un groupe de collaborateurs et collaboratrices de la Ville s'est réuni pour repenser et organiser la soirée du personnel. Le déroulement de celle-ci a évolué en un apéritif dînatoire animé qui a eu lieu le 17 juin 2022 devant les Galeries du Rivage. Placée sous le signe tropical (la température s'y prêtait particulièrement bien), la soirée a été notamment ponctuée par un quizz musical pour lequel la récompense était le service du dessert en primeur. Ce prix de prestige a déchainé les esprits les plus compétitifs pour un concours rempli de suspense. Les danses encouragées par l'animateur n'étaient pas sans rappeler les soirées de clubs de vacances. Dans un deuxième temps, l'Hôtel de Ville s'est vêtu de son plus bel habit pour accueillir un apéritif aux couleurs des fêtes de fin d'année le 20 décembre 2022. L'événement a rassemblé plus de 250 collaborateurs et collaboratrices ainsi que la Municipalité dans un esprit chaleureux et festif.



Une partie des collaboratrices du service des relations humaines durant l'apéritif de fin d'année

### Apprentis et apprenties

Une sensibilisation à la sécurité au travail a été dispensée à tous les apprentis et apprenties. Dorénavant dès le début de leur apprentissage, les jeunes suivront cette demi-journée de formation.

En juin 2022, notre apprenti horticulteur option floriculture a terminé 1<sup>er</sup> apprenti du canton de Vaud dans sa branche professionnelle.

### Massages assis

Durant le mois de novembre, les collaboratrices et collaborateurs ont eu la possibilité de bénéficier d'un massage assis gratuit d'une durée de 15 minutes. 240 massages ont été effectués. Cette initiative a été prise en charge par notre assurance

perte de gain maladie dans le cadre de la promotion de la santé et du bien-être au travail. Cette initiative a remporté un franc succès.

### Absentéisme

En 2022, les taux d'absentéisme sont retombés par rapport à l'année précédente :

	2020	2021	2022
Maladie	6.01%	7.15%	5.88%
Accidents	0.85%	1.31%	1.02%
Total général	6.86%	8.46%	6.9%

Nous espérons voir cette tendance se confirmer durant les années à venir.

### Arrivées et départs

53 engagements fixes, dont 17 titularisations de contrats auxiliaires.

33 départs de collaborateurs et collaboratrices fixes, dont exceptionnellement 15 départs à la retraite. La moyenne annuelle se situe habituellement à 5 départs à la retraite.

Au 31 janvier 2022

M. Cruz, horticulteur-paysagiste

M<sup>me</sup> Cheren, agente de propreté

Au 31 mars 2022

M<sup>me</sup> Lambert, directrice du musée historique de Vevey

M. Debétaz, chef de projets en architecture

Au 30 juin 2022

M. Anacleto, ouvrier jardinier

M. Guerreiro, ouvrier jardinier

Au 31 juillet 2022

M<sup>me</sup> Breton, agente de propreté

M. Frei, inspecteur des chantiers

Au 31 août 2022

M<sup>me</sup> Ventura, responsable du centre communal de la petite enfance « Les Cèdres »

M. Schaller, horticulteur-paysagiste

Au 31 décembre 2022

M<sup>me</sup> Racat, éducatrice de l'enfance

M<sup>me</sup> Peikert, technicienne en police des constructions

M<sup>me</sup> Labaste, employée d'administration

M. Bransch, responsables des piscines VCP

M<sup>me</sup> Grobety, coordinatrice des manifestations

A ceux-ci s'ajoutent aussi trois départs à la retraite de collaborateurs et collaboratrices auxiliaires :

Au 28 février 2022

M<sup>me</sup> Dallier, accueillante

Au 2 juillet 2022

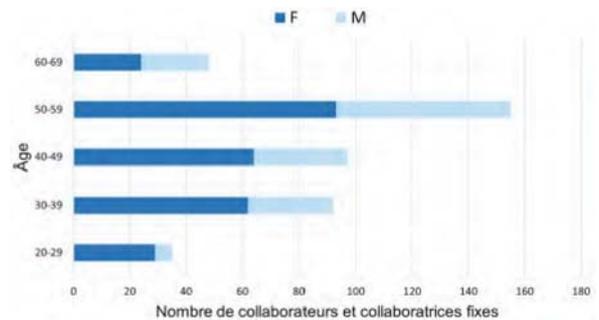
M<sup>me</sup> Crausaz, accueillante

Au 31 décembre 2022

M. Maranzano, agent de propreté

En vue des départs à la retraite ces prochaines années, nous devons accomplir de nombreux recrutements pour assurer la relève.

### Pyramide des âges 2022 des membres du personnel



### Effectif du personnel

L'effectif de la Ville de Vevey au 31 décembre 2022 se monte à 614 personnes, y compris auxiliaires à l'heure ou à l'intervention. Le détail par service ou bureau et par type de contrat figurent dans le tableau ci-après.

Yvan Luccarini, syndic  
Olivia Ruch, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 : néant

Effectif au 31.12.2022 (nombre de collaborateurs et collaboratrices)					
Services et secteurs		Fixes	Auxiliaires	Apprentis	Stagiaires
ACC	Service de l'accueil et de la population	16	3	1	
ANI	Bureau animation-jeunesse	6	17		
BAT	Service bâtiments, gérance et énergie	55	12		
	Service	22	5		
	Conciergerie	33	7		
COS	Service de la cohésion sociale	14	16		
DUR	Bureau de la durabilité	3			1
ECO	Bureau de l'économie et du tourisme	2	1		
FAM	Service famille, éducation et sport	177	59	10	18
	Service	2			
	Education	12	10		
	Famille	156	33	10	18
	Sport	7	16		
FIN	Service des finances	6			
MJV	Musée Jenisch	18	9		2
SAI	Service des affaires intercommunales	5			
SCU	Service de la culture	22	13	1	1
SMU	Secrétariat municipal	7	2		
SRH	Service des relations humaines	10	1		
SYS	Service des systèmes d'information	8			
TRA	Service travaux publics, espaces verts et entre-	68	4	7	1
	Service	13		2	
	Parcs & Jardins	23	3	5	1
	Voirie	32	1		
URB	Service urbanisme et mobilité	12	6		
<b>Total</b>		<b>429</b>	<b>143</b>	<b>19</b>	<b>23</b>

# 75

Le service des Finances a pour missions principales la coordination de l'établissement du budget, l'élaboration et le suivi du plan des investissements, la modernisation des outils de gestion, l'établissement des comptes annuels, la gestion des ressources financières de la Ville, le suivi du contentieux ainsi que la perception de l'impôt foncier.

# SERVICE DES FINANCES

## Organisation

L'organisation du service des Finances n'a pas changé au cours de l'année 2022.

Le service est constitué du chef de service, d'un adjoint administratif, d'une contrôleuse de gestion, d'une secrétaire, d'une secrétaire assistante et d'un secrétaire comptable.

## Personnel

*Evolution en 2022*

Parallèlement à l'organisation, il n'y a pas eu de changement de poste.

*Dotation au 31 décembre 2022*

Il n'y a pas eu de changement de postes en 2022 et l'effectif du personnel est stable avec 6 collaboratrices et collaborateurs pour 5.8 EPT (équivalent plein temps).

## Activités

### Activités principales

Les principales activités, tâches et responsabilités du service des Finances sont les suivantes:

- caisse communale, dont le paiement de l'ensemble des factures fournisseurs;
- gestion de la trésorerie et des emprunts;
- coordination de l'établissement du budget annuel en collaboration avec les autres services;
- établissement des comptes annuels;
- gestion des crédits supplémentaires;
- établissement et mise à jour du plan des investissements en collaboration avec les autres services;
- gestion du contentieux pour l'ensemble de la commune, à l'exception de l'accueil de jour géré directement par le service Famille, éducation et sport;
- établissement du projet d'arrêté d'imposition;
- suivi et mise à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres;
- facturation de l'impôt foncier communal;
- gestion de l'impôt sur les travailleuses et les travailleurs frontaliers;
- établissement des décomptes de TVA;
- appui aux autres services pour toutes questions financières et comptables y compris pour les préavis;
- gestion du portefeuille des assurances de la commune en collaboration avec notre courtier, à l'exception des assurances de personnes gérées par le service des Relations humaines;
- examen des incidences financières pour la commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier.

### Vevey commune boursière

La Ville de Vevey joue également le rôle de « commune boursière » pour les entités suivantes:

- Association régionale d'action sociale (ARAS) Riviera;
- Gestion des déchets des communes de la Riviera (GEDERIVIERA): encaissement et répartition de la taxe au sac;
- Réseau enfance Vevey & environ (Réseau REVE);
- Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL);
- Fonds culturel Riviera (FCR);
- Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera (FET).

### Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Le MCH2 est applicable dans toute la Suisse pour les cantons et les communes. Il est compatible avec le modèle comptable de la Confédération.

Ses objectifs sont:

- une harmonisation de l'ensemble des collectivités publiques suisses;
- un rapprochement avec les normes internationales IPSAS;
- une prise en compte de l'établissement de statistiques financières;
- une transparence accrue;
- une meilleure compréhension.

Et les principales nouveautés seront:

- une classification par nature, une classification fonctionnelle et une classification organisationnelle;
- un compte de résultats à deux niveaux opérationnel et extraordinaire;
- un compte des investissements;
- un tableau des flux de trésorerie;
- une comptabilisation des immobilisations conforme aux durées d'utilisation économique;
- plusieurs annexes obligatoires aux comptes.

Au début de l'été 2022, la Ville de Vevey a intégré le groupe des entités administratives dites « Pilote » pour l'introduction du MCH2 au niveau communal.

Ce rôle de pilote implique une introduction rapide du MCH2, mais présente l'avantage de disposer d'un meilleur accès au Service des finances communales (service de l'État de Vaud) et de pouvoir intervenir sur le processus de mise en œuvre pour lequel plusieurs « séances des pilotes » ont été organisées.

Le service Finances a organisé des séances d'information en interne pour les collaboratrices et collaborateurs, ainsi que pour les cadres de l'administration.

Le service a également organisé une première séance de présentation pour les commissions des finances et de gestion.

Enfin, plusieurs rencontres ont également été effectuées avec le fournisseur du logiciel de gestion. La fin de la mise en œuvre est prévue pour le printemps 2023 afin d'établir le budget 2024 selon les règles du MCH2.

### Conseil communal et commissions

#### Préavis et communications annuelles

Le service des Finances a présenté au Conseil communal les préavis en lien avec:

- le budget annuel;
  - les comptes annuels;
  - l'arrêté communal d'imposition;
  - les crédits supplémentaires;
- ainsi que les communications sur:
- l'endettement, les intérêts et les cautions au 31 décembre 2021;
  - le plan des investissements.

#### Préavis ponctuels en 2022

- Demande de révision des estimations fiscales des immeubles situés sur le territoire veveysan (Préavis 22/2022). Le Conseil d'État l'a transmise au Département des finances et de l'agriculture pour traitement.

Selon l'article 22 de la loi sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI), « cette révision est ordonnée par le Conseil d'Etat, après enquête administrative, notamment [...] à la requête de la Municipalité dûment autorisée par le conseil communal », « s'il est démontré que leur valeur fiscale s'écarte notablement de l'estimation portée au registre ».

Cette révision permettra de rétablir l'équité fiscale entre les anciens et les nouveaux proprié-

taires ainsi que de procéder à des taxations sur la valeur actuelle des immeubles.

### Commissions

- Etablissement de l'ordre du jour et convocation de la commission des finances (COFI).
- Détermination de la Municipalité au sujet d'un recours déposé à la commission de recours en matière d'impôts communaux (CRIC). A la suite de cette détermination, le recours a été retiré.

### Comptes de l'exercice 2022

Les comptes communaux de l'exercice 2022 seront clôturés fin mars 2023 et feront l'objet d'une publication détaillée (préavis et brochure). Ils seront, comme à l'accoutumée, examinés par la Commission de gestion renforcée pour l'occasion par des représentant-es de la commission des finances, dès le mois de mai 2023. Ils seront soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du mois de juin 2023.

### Activités particulières pour l'année 2022

#### Assurances

En collaboration avec notre mandataire Kessler & Co SA, le service des Finances a poursuivi la réorganisation du portefeuille des assurances. Cette réorganisation permet d'avoir une meilleure et uniforme couverture. Elle se poursuivra encore pendant quelques années.

En 2022, l'accent a été porté sur l'inventaire du mobilier, actuellement assuré pour 43 Mio. Il est prévu d'établir un nouvel inventaire afin de vérifier ce montant et, ensuite, de le maintenir à jour. Ce travail n'a pas pu être terminé en 2022.

#### Focus: impôt foncier

La facturation de l'impôt foncier nécessite l'envoi de plus de 3'800 factures. Si la très grande majorité est envoyée en Suisse, une dizaine de pays étrangers sont également concernés; principalement en Europe et aux USA, mais aussi en Australie, au Brésil ou à Singapour.

### Etat des marchés financiers

Les événements géopolitiques qui ont marqué l'année 2022 ont accéléré la hausse des prix initiée en 2021.

Pour lutter contre cette inflation, les banques centrales (Europe, USA et Suisse) ont augmenté leurs taux de référence. Ces derniers sont alors redevenus positifs et ils ont entraîné avec eux les taux des marchés financiers.

S'il est facile d'emprunter à court terme, les emprunts à long terme sont devenus quasiment impossibles à obtenir. Les incertitudes incitent les prêteurs à privilégier le moyen terme.

### Etat et suivi des participations financières de la Commune

#### Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques), participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette loi a introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

La Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales dans un chapitre spécifique.

### Etat du portefeuille des titres au 31 décembre 2021

Le tableau détaillé présentant l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2022 figure dans la brochure des comptes.

La valeur au bilan, à cette date, des participations communales du patrimoine administratif s'élève à CHF 2'400'300.—, montant inchangé par rapport aux derniers exercices. Ce montant correspond à la valeur nominale des titres. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.

Le montant de CHF 2'400'300.— est réparti sur deux participations, soit:

- Romande Énergie Holding SA  
13'356 actions à CHF 25.— de valeur nominale: CHF 333'900.—;
- Holdigaz SA  
206'648 actions à CHF 10.— de valeur nominale: CHF 2'066'400.—.

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2022 se sont élevés à CHF 480'816.— (CHF 36.— par action) pour la Romande Énergie et CHF 1'033'240.— (CHF 5.— par action) pour Holdigaz.

Toutes les autres participations du patrimoine administratif (sociétés des transports, sociétés immobilières et sociétés touristiques) ont été entièrement amorties.

Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de CHF 7'760.— au 31 décembre 2022, soit:

- Banque Cantonale Vaudoise: CHF 6'990.— ;
- Diverses valeurs: CHF 770.—.

### Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

### Autorisation générale d'achat et de vente de participations

Dans sa séance du 11 novembre 2021, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis n° 29/2021 du 13 septembre 2021 et a accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2021 - 2026, les autorisations générales et compétences financières suivantes:

- La Municipalité peut statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi que sur l'octroi de prêts jusqu'à concurrence de CHF 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises;
- La Municipalité peut statuer sur les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi que sur la cession de prêts jusqu'à concurrence de CHF 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises;
- La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas

CHF 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises:

- La Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

*Yvan Luccarini, syndic  
Alain Debonneville, chef de service,  
boursier communal*

Suite aux vœux de la commission de gestion,  
exercice 2021 : néant

# 79

Le service des systèmes d'information (SYS) regroupe le secteur informatique et le Secteur d'information du territoire (SIT). Le secteur informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera.

## SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

## Secteur informatique

### Présentation

Le service des systèmes d'information comporte deux secteurs différents : le secteur informatique et le secteur système d'information du territoire.

Le secteur informatique est un secteur transversal qui gère tous les aspects en lien avec le fonctionnement et la gestion de l'informatique centrale (serveurs, stockage, commutateurs réseau, liaisons informatiques, équipements de sécurité) ainsi que les postes de travail des utilisatrices et utilisateurs, les logiciels, les périphériques d'impression, les scanners et la téléphonie.

L'activité du secteur système d'information du territoire est décrite en détail dans sa partie dédiée du rapport de gestion.

### Organisation

L'effectif du service des systèmes d'information a légèrement augmenté en 2022, passant à 6.6 EPT, dont 4.9 EPT au secteur informatique et 1.7 EPT au secteur information du territoire (SIT).

Un nouveau collaborateur à 40 % travaille depuis le 1<sup>er</sup> mars comme chargé de projet sur les projets applicatifs pour les services de la Ville. L'objectif de ce nouveau poste est de pouvoir mieux répondre aux besoins des services. Le chargé de projet travaille ainsi sur des projets de développement ou d'extension d'utilisation de logiciels utilisés à la Ville comme la GED M-Files, eSéances, Gelore, Geocity et d'autres encore.

L'effectif du secteur informatique se compose ainsi, en plus d'un chef de service à 100 %, de deux informaticiens à 100 % dont l'un est également l'adjoint technique du service, d'une responsable du support à 100 %, d'une secrétaire à 50 % et d'un chargé de projet à 40 %.

### Parc informatique

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2022 d'un peu plus de 500 ordinateurs, mais il faut relever qu'une septantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey, faisant partie de l'ARAS Riviera. Le service des systèmes d'information maintient, gère et remplace ces machines pour l'ARAS contre une rétribution financière. Celle-ci, selon les barèmes du Canton, s'est élevée à un montant de Fr. 134'350.- en 2022.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour...) et l'assistance aux utilisatrices et utilisateurs, le service a mené plusieurs opérations particulières en 2022 qui constituent l'essentiel de ce rapport.

### Faits marquants

#### Covid

Des mesures de restriction liées au Covid étaient encore en vigueur au début de l'année 2022 et ont été levées le 17 février 2022.

Dans ce cadre, le service des systèmes d'information a remplacé en janvier 2022 le système de visioconférence utilisé par la Municipalité en salle 6



Micro chaîné

de l'Hôtel de Ville, où celle-ci se réunit, par un nouvel équipement plus performant. En effet, le système installé en 2020 n'était doté que d'un seul micro, ce qui s'était rapidement avéré insuffisant pour la grandeur de la salle. La nouvelle solution de visioconférence, avec 5 micros chaînés sur les tables utilisées par la Municipalité, a permis de régler le problème.

### Remplacement des commutateurs centraux du réseau

Les nouveaux commutateurs, devant équiper les sites principaux dans les 4 quadrants de la Ville et qui permettent de relier ceux-ci via des fibres optiques, avaient été commandés à l'automne 2021. Cependant, du fait de la situation compliquée dans le domaine de la fabrication et livraison de certains équipements électroniques, ils n'ont finalement été livrés que vers la fin du mois de mai 2022.

Leur mise en place a ensuite été effectuée site par site pour chacun des 5 lieux concernés. Les nouveaux commutateurs ont été installés en parallèle aux anciens dans les armoires de brassage. Puis une fois les nouveaux équipements prêts, les liaisons fibres optiques entre bâtiments et les câbles patchs de raccordement connectant les différents équipements ont été reconnectés sur ces appareils. Cette manière de faire a pris plus de temps, mais a permis de limiter au minimum l'indisponibilité du réseau communal. Dans la pratique les coupures n'ont duré que quelques dizaines de secondes et la plupart des utilisatrices et utilisateurs n'a même pas été impactée.

Le réseau fonctionne désormais avec les nouveaux commutateurs et les anciens, après une dizaine d'années de service, ont été repris par Cisco en échange d'un rabais sur les nouveaux équipements.

Ce changement a également permis d'augmenter les vitesses des liaisons entre les 4 quadrants de la Ville dont les débits ont été augmentés d'un facteur 10 en remplaçant les anciens modules de communication 1 Gbits/s par des 10 Gbits/s. Il faut relever que cette augmentation de vitesse a été possible sans toucher aux fibres optiques monomodes installées qui permettent cette vitesse supérieure.



Commutateurs

### Sécurité

Les mesures destinées à renforcer la sécurité informatique prises en 2021, comme la campagne de sensibilisation et de formation des utilisatrices et utilisateurs aux menaces informatiques ainsi que l'accompagnement par un consultant en sécurité, ont été reconduites en 2022.

Ainsi une nouvelle campagne avec notre partenaire Terranova a démarré en mars 2022 comprenant en principe un module à suivre tous les mois et plusieurs tests de phishing/hameçonnage en cours d'année. Des rapports permettent au service des systèmes d'information de s'assurer que ces cours sont suivis et de faire les relances nécessaires.



Un troisième axe de sécurité, représenté par des tests d'intrusion, est venu s'ajouter en 2022 aux démarches déjà entreprises.

De la sorte, la principale mesure de sécurité supplémentaire en 2022 a été de faire réaliser des tests de pénétration par une entreprise spécialisée. Ces essais d'intrusion, menés depuis l'extérieur et depuis l'intérieur du réseau, sont basés sur les méthodes des pirates informatiques pour exploiter des failles connues. Cette société a ensuite établi un rapport détaillé sur les points faibles relevés et a proposé des mesures de correction. Celles-ci ont bien sûr été appliquées par le service des systèmes d'information. Le bilan de ces tests et des remédiations proposées est tout à fait positif.

Une possibilité d'attaque pour des pirates pouvant apparaître du jour au lendemain suite à une nouvelle faille découverte et qui n'aurait pas encore été patchée, il est là aussi important du point de vue de la sécurité de reconduire annuellement ces tests d'intrusion. C'est ce qui sera fait dorénavant.

### Mise à jour et migration de serveurs virtuels

Parallèlement, le remplacement de tous les anciens serveurs Windows 2012 virtuels de l'administration a été lancé et la plupart ont été remplacés en 2022. Il reste encore quelques serveurs qui vont être remplacés au premier semestre 2023, l'objectif étant d'avoir éliminé ces anciens serveurs avant la fin du support de ce système d'exploitation par Microsoft (octobre 2023). A noter que cette opération est souvent délicate, car ces serveurs hébergent des applications qu'il s'agit alors de réinstaller et de migrer sur des nouveaux serveurs. Les services des sociétés assurant l'installation et la maintenance de ces logiciels sont alors requis pour la plupart de ces réinstallations. Les serveurs suivants ont notamment été mis à jour en 2022 avec réinstallation sur la dernière version de Windows Server :

- les serveurs d'Active Directory gérant les utilisatrices et utilisateurs de l'environnement informatique de la Ville ;
- les serveurs de fichiers ;
- le serveur GED M-Files ;
- le serveur hébergeant le programme de gestion du secteur gérance ;
- le serveur gérant les caméras de surveillance du Musée historique.

La dernière version de la GED M-Files a ainsi été installée sur un nouveau serveur virtuel tournant sous Windows Server 2022 et tous les clients sur les PC des utilisatrices et utilisateurs ont également été mis à jour.

A noter également que d'anciens serveurs ont pu être arrêtés cette année comme la machine vir-

tuelle de l'ancienne messagerie Lotus qui était encore utilisée en 2022 pour héberger l'application XpertMeeting. Les données ayant été reprises dans le nouveau logiciel de gestion de séances, elle a pu être stoppée fin 2022.

### Achat et mise en place d'un système de sauvegarde sur bande pour assurer des backups hors ligne

Comme annoncé en 2021, un système de sauvegarde sur bande a été installé début 2022 et complète les baies avec nos disques de sauvegarde. Il se compose d'une librairie (un boîtier pouvant accueillir plusieurs bandes et doté d'un lecteur) pilotée par un serveur dédié. Cette solution permet ainsi de disposer de sauvegardes hors ligne, qu'une attaque externe ne peut pas compromettre. Cette mise en place répond notamment à une recommandation du Canton suite aux piratages survenus en 2021 dans des communes vaudoises. Il faut noter que les sauvegardes sur bandes ne sont qu'une sécurité supplémentaire et ne pourraient pas être utilisées comme unique moyen de sauvegarde. En effet, les sauvegardes complètes des données, applications et serveurs prennent un peu plus de 3 jours (et 3 bandes LTO-8 d'une capacité de 12 à 30 To) pour s'effectuer, ce qui permet une sauvegarde par semaine, mais en aucun cas une sauvegarde journalière.



Librairie LTO-8 bande

### Liaison de la piscine de Vevey

La liaison de la piscine de Vevey-Corseaux-Plage a été améliorée en 2022. Une nouvelle connexion par fibres optiques a été mise en place et remplace l'ancienne liaison qui s'effectuait avec une ligne de cuivre louée à Swisscom et deux modems. La vitesse de la liaison est ainsi passée de 10 Mbits/s à 1 Gbits/s et permet aux employées et employés de travailler sur les outils informatiques dans de bien meilleures conditions à la piscine. La liaison permet également de faire passer le signal pour le Wi-Fi en parallèle du réseau de la Ville.

A noter qu'il ne reste dans l'administration communale, à Vevey et dans les secteurs proches, plus que la liaison du camping de la Pichette qui s'effectue via une ligne cuivre louée avec un faible débit. Le coût des connexions par des fibres optiques louées à Romande Energie étant calculé en fonction de la distance, il n'est malheureusement pas possible de relier à un prix acceptable ce site éloigné.

L'accès à l'autre site qui existait, la garderie les Ecoreuils aux Monts-de-Corsier a été désactivé avec l'arrêt de l'exploitation de ce site par la Ville dans le cadre de la fin du réseau REVE.

Pour être exhaustif, un dernier site distant, bien plus éloigné existe encore, le chalet la Cheneau, relié au réseau informatique communal via un simple raccordement ADSL à internet et un VPN implémenté via les pare-feux.

## Nouvelle liaison pour le bâtiment du chemin du Verger 10

Ce bâtiment communal n'était pas relié jusqu'à présent au réseau informatique de la Ville mais doit l'être pour permettre de gérer ses portes avec le système de clés et badges Dormakaba, déjà installé notamment à l'Hôtel de Ville.

Une nouvelle liaison fibre optique a ainsi été commandée à Romande Energie et sera mise en service en 2023, une fois les travaux de raccordement effectués.

## Abandon du site de la garderie les Ecureuils aux Mont-de-Corsier

Cette garderie, reliée au réseau communal via une liaison internet et une solution de VPN mise en place par la société Wifx, n'étant plus exploitée par la Ville de Vevey après la fin du réseau REVE, le service des systèmes d'information a résilié l'accès à fin juillet 2022 et récupéré les équipements informatiques et téléphoniques qui étaient sur place. Les infrastructures fixes, soit l'armoire de brassage et le câblage informatique n'ont bien sûr pas été démontés et ont été laissés aux repreneurs. Ceux-ci, en accord avec la Ville et Ricoh, ont également repris le contrat du copieur/imprimante qui équipait la garderie.

## Déploiement des écrans d'affichage interactifs dans les écoles de Vevey et amélioration concomitante du Wi-Fi éducatif

Le service des systèmes d'information est bien sûr partie prenante dans cet important projet du service de la famille, de l'éducation et du sport qui prévoit d'installer un écran d'affichage interactif et une Apple TV dans chaque salle de classe des niveaux scolaires concernés. Une antenne Wi-Fi, fournie par le Canton de Vaud, est installée en même temps dans chacune de ces salles, selon la norme cantonale (une antenne Wi-Fi par salle de classe).

Les adaptations du câblage réseau déjà en place sont heureusement limitées, car le standard de la Ville comportait 4 prises informatiques par classe (une près du pupitre de l'enseignante ou enseignant et 3 en fond de classe). Au final, la prise proche du tableau est utilisée pour connecter l'Apple TV et une des prises de fond de classe est réaffectée pour connecter l'antenne Wi-Fi. Là où ces installations ont déjà été effectuées comme au collège Kratzer, les antennes dans ces classes sont désormais fournies et gérées par les services du Canton et l'informatique de la Ville ne fait plus qu'amener le signal depuis la connexion centrale à l'accès internet des écoles. Même si précédemment le concept dans les collèges concernés par les installations en 2022 était plutôt d'avoir une antenne Wi-Fi par zone du bâtiment, le service des systèmes d'information a récupéré une vingtaine d'antennes encore fonctionnelles.

Du fait des longs délais de livraison des équipements de communication, le Canton utilise pour le moment les anciens commutateurs installés par la Ville vers 2017, mais les remplacera à terme, selon la nouvelle répartition des tâches entre communes et Canton, par ses propres standards.

## Remplacement de la solution de gestion des séances de la Municipalité par l'application eSéances

La nouvelle application de gestion des séances de la Municipalité, nommée eSéances, a été installée et mise en route au début de l'année 2022 et a donné toute satisfaction depuis lors.

Un travail de reprise conséquent, piloté par le secrétariat municipal, a été effectué pour récupérer

les données des séances des années précédentes présentes dans les logiciels XpertMeeting sous Lotus Notes (2012 à 2020) et dans son évolution nommée Meeting (2021 seulement).

La reprise des données de XpertMeeting a été finalisée et il reste encore un peu de travail au secrétariat municipal pour achever la ressaisie (solution adoptée du fait du nombre limité de séances et du coût qu'aurait engendré de faire développer un système d'exportation et reprise des données) des séances de 2021 enregistrées dans Meeting.

## Développements applicatifs dans la GED M-Files

La GED M-Files constitue un des principaux outils informatiques de la Ville de Vevey qui l'utilise pour le traitement (validation et paiement) des factures fournisseurs, pour la création des bons de paiement et pour la gestion de dossiers électroniques de ses services (dossiers des habitantes et habitants de l'office de la population, dossiers des collaboratrices et collaborateurs du service des relations humaines).

En 2022, à la demande du secrétariat municipal, une application a été développée dans la GED M-Files par notre intégrateur, la société Neurones, pour gérer le courrier entrant de la Municipalité et remplacer les dossiers Windows utilisés jusque-là. Cette application permet désormais de préparer les points à traiter en séance de Municipalité dans le programme eSéances. Pour le moment les documents doivent être glissés depuis la GED M-Files vers eSéances, mais à terme une interface, en cours de développement chez la société Artionet, permettra d'établir simplement des liens entre le programme de gestion des séances et les systèmes de GED.

Une autre partie applicative est en cours de développement dans M-Files pour le courrier sortant de la Municipalité, avec un circuit de validation et l'apposition des signatures et tampons.

## Disponibilité des systèmes et pannes

Les systèmes n'ont pas connu de panne globale conséquente en 2022.

Pour information, le service des systèmes d'information surveille les équipements, dont les serveurs et les commutateurs, via l'application PRTG qui offre une vue intuitive (ce qui est vert fonctionne, ce qui est rouge pas) et permettant d'établir un diagnostic rapide.

POPHDV		
System Health CPU 2 %	System Health Currents 28 mA	System Health Fans Normal
System Health Power Supplies Normal	System Health Temperatures 25 °C	System Health Voltages 3,20 V
(039) *** Connected to POPHDV... 3 635 kbit/s	(040) *** Connected to POPHDV... 54 kbit/s	(041) *** Connected to POPHDV... 159 kbit/s
(044) *** Connected to POPCHA... 1 947 kbit/s	(082) ** Uplink TRK to POPHDV... 31 129 kbit/s	(083) *** Connected to POPM5 ... 603 123 kbit/s
(086) *** Connected to POPHDV... 6 958 kbit/s	(087) Simplon 18 / Gerances Traffic 541 kbit/s	(088) *** Connected to POPHDV... 389 kbit/s
(110) Conn. to Salle 6 Traffic 643 kbit/s	(126) ** Uplink TRK to POPHDV... 10 452 kbit/s	(127) ** Uplink TRK to POPHDV... 190 662 kbit/s

## Renouvellement du parc informatique et postes de travail supplémentaires

Après les achats importants de PC en 2020 et 2021 pour équiper les collaboratrices et collaborateurs des services d'ordinateurs portables permettant le télétravail, le rythme des achats s'est ralenti l'année dernière. Ainsi seuls 34 PC ont été achetés en 2022, principalement pour remplacer des PC anciens ou pour fournir un équipement mobile en lieu et place d'un PC fixe.

## Fourniture de tablettes Surface Go aux nouveaux apprentis et apprentis

Comme chaque année, le service des systèmes d'information a assisté le service des relations humaines pour fournir à une nouvelle volée d'appren-

tis et apprenties de la Ville des tablettes Microsoft Surface Go (7 achetées en 2022) qui leur permettent d'accéder à leur boîte de messagerie, ainsi qu'aux applications nécessaires pour leurs cours.

### Déménagements

Le service des systèmes d'information a notamment été impliqué pour paramétrer les équipements et reconnecter les postes de travail et téléphones lors des deux déménagements consécutifs suivants :

- déménagement de l'UAP Pomme d'Or dans les locaux rénovés du quai Maria Belgia ;
- déménagement du bureau de l'économie, du tourisme et des vignes à la Grenette.

Outre ces opérations plus importantes, le service a prêté assistance pour maints petits déménagements de collaboratrices et collaborateurs.

### Gestion des copieurs

Le parc des imprimantes et copieurs de la Ville évolue désormais très peu et le service des systèmes d'information se borne à remplacer annuellement quelques imprimantes ou copieurs arrivant en fin de vie et impossibles à réparer.

Seul nouveau besoin en 2022, un nouveau copieur couleur a été installé à la Grenette pour le bureau de l'Economie du tourisme et des vignes. Ce bureau a naturellement eu besoin d'un équipement d'impression dans ses nouveaux locaux après avoir partagé jusque là le copieur du service des Travaux publics, espaces verts et entretien.

### Mise à jour de Nest

Le programme Nest qui permet de gérer notamment le contrôle des habitants de Vevey, la facturation et le rôle électoral a été mis à jour vers la version 2021 à mi-novembre. Il faut noter que la version 2022 de Nest ne peut pas être utilisée dans le canton de Vaud. En effet cette version se met à jour sur le registre fédéral des bâtiments alors que, spécialité vaudoise, c'est le registre cantonal des bâtiments qui fait foi et qui n'est pas synchronisé fréquemment avec le registre fédéral.

### Développement du portail administratif Geocity

Comme indiqué plus en détail dans le rapport du secteur SIT, Vevey fait évoluer l'application Geocity en collaboration avec d'autres villes vaudoises (principalement Yverdon-les-Bains). En 2022 c'est ainsi la possibilité de payer en ligne dans le cadre d'une inscription à un camp ou à un cours qui a été implémentée, notamment pour répondre à une demande du secteur éducation. Parallèlement de nouveaux formulaires en ligne sont en phase de finalisation (requêtes d'abattage d'arbre, demandes pour procédés de réclame, annonces de début et de fin de chantier, inscriptions à des camps scolaires) et pourront ainsi être mis à disposition des habitantes et habitants ainsi que des entreprises.

### Séance de l'AVRIC à Vevey

Le service des systèmes d'information a reçu à Vevey en septembre 2022 les membres de l'AVRIC (Association vaudoise des responsables informatiques communaux) pour une séance de travail. Cette association d'un peu plus d'une quinzaine de membres regroupe les responsables informatiques des villes vaudoises de plus de 7'000 habitants et habitantes. Elle permet à ceux-ci d'échanger et partager leurs expériences et leurs problématiques qui sont souvent proches. Cette association permet aussi d'avoir plus de poids et de pouvoir être entendu par le Canton. L'association se réunit en principe 4 à 5 fois par année en alternant entre les villes membres.

### Equipeement audiovisuel de la salle du Conseil communal

Les systèmes de sonorisation de la salle du Conseil commencent sérieusement à dater et l'installation devra être remplacée à terme. Ainsi les embases de trois des micros fixes, dont les interrupteurs ne fonctionnaient plus correctement, ont dû être remplacées cette année.

### Téléphones

#### Gestion des téléphones

Le secteur informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des lignes et le suivi des collaboratrices et collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires et toute la gestion des téléphones mobiles.

Comme indiqué en 2021, suite au passage à une facturation forfaitaire fixe pour les communications en Suisse (et à l'étranger avec toutefois un plafond) parallèlement à la mise en service du nouveau central, il n'y a plus de solution de contrôle des coûts des appels et nous n'avons ainsi plus de statistiques sur ceux-ci.

#### Téléphones mobiles et smartphones

La gestion du parc des téléphones mobiles et des smartphones comporte les appareils à usage uniquement professionnel, achetés par la Ville et mis à disposition de collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les appareils privés, utilisés aussi pour des conversations professionnelles, mis sous contrat de la Ville pour bénéficier de conditions d'abonnement plus avantageuses (à partir de Fr. 4.- par mois et jusqu'à Fr. 30.- pour des données illimitées). On peut noter qu'avec la généralisation des appareils avec deux cartes SIM, la distinction entre appareils privés et appareils professionnels devient délicate : rien n'empêche en effet de mettre une SIM privée dans un téléphone de la Ville ou au contraire de mettre une carte professionnelle dans un téléphone privé. Le service doit ainsi gérer avec une certaine souplesse ces différents cas de figure et le budget pour racheter de nouveaux téléphones, remplacer les anciens modèles en fin de vie ou contribuer à l'achat d'un appareil pour un usage mixte.

#### Mise à jour de l'application Caesar

Cette application, qui fournit un assistant à la téléphonie et la possibilité, très utile pour le télétravail, de pouvoir composer un appel ou répondre au téléphone avec un PC relié au réseau (cela peut être à distance par VPN) et un casque avec micro, a été mise à jour vers sa dernière version en 2022.

#### Pénurie d'énergie

Dans le cadre de la réflexion menée avec la cellule de crise sur les éventuelles pénuries électriques en fin d'hiver, quelques mesures d'économie d'énergie ont été mises en place. Ainsi l'alimentation des antennes Wi-Fi et des téléphones IP sur le réseau communal est coupée de 22h00 à 06h00. Il a parallèlement été rappelé aux collaboratrices et collaborateurs d'éteindre chaque soir PC, écrans et imprimantes. De plus, un petit script, développé en interne, force l'extinction des machines encore allumées et connectées au réseau de la Ville à 22h. Un compte-à-rebours de 180 secondes permet à la personne qui serait en train de travailler à cette heure de désactiver le script d'arrêt.

### Autres tâches

#### Procédures Votelec

Le chef du service des systèmes d'information, assure également la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le secrétariat municipal, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec la présidence du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et la transmission des résultats avec le logiciel Votelec.

En 2022, outre les votations fédérales et cantonales régulières, il a fallu organiser et gérer les dépouillements des élections cantonales, en collaboration avec le secrétariat municipal.

Il faut relever qu'à l'été 2022, les nouvelles règles de mutations sont entrées en vigueur et ont été appliquées pour les votations du mois de septembre. Celles-ci ont obligé la Ville à revoir son processus de dépouillement anticipé (le dépouillement s'effectue dorénavant au fur et à mesure de l'arrivée des votes et non plus uniquement la semaine précédant la votation ou élection) et ont constitué une charge supplémentaire pour l'office de la population. En effet, passer d'un système où les électrices et électeurs qui quittent une commune votent toujours dans celle-ci (qui a transféré le rôle et fait générer les cartes de vote) à un système où presque chaque déménagement induit de se concerter avec l'autre commune concernée et de remplacer les cartes de vote est bien sûr un processus beaucoup plus lourd.

A noter aussi qu'un autre changement important se profile pour les prochaines élections fédérales de l'automne 2023. En effet, l'élection au Conseil des Etats, selon le système majoritaire, verra l'introduction d'un bulletin de vote unique, contenant tous les noms des candidates et candidats avec des coches à côté pour permettre à l'électrice ou électeur de les sélectionner pour leur attribuer des voix. Ce nouveau système est prévu pour être dépouillé avec la solution SuisseVote de la société Kaiser Data qui associe un scanner et logiciel exploitant les images scannées. Le Canton a organisé une présentation et démonstration de ce système pour les communes du district à la Préfecture de Vevey en 2022. Cette solution permettra également de remplacer pour le dépouillement des votations les lecteurs optiques Axiome qui ne sont plus commercialisés. Les grandes communes comme Vevey traitant plusieurs milliers de bulletins n'auront ainsi guère d'autre choix que de s'équiper de cette solution Kaiser Data, les nouveaux bulletins majoritaires ne pouvant pas être traités selon la procédure en place (séparation des bulletins compacts, modifiés et sans dénomination, puis saisie informatique des bulletins modifiés et sans dénomination).

#### Evolutions prévues en 2023

Conformément aux études menées en 2022 ainsi qu'aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2023 :

- acquisition du système de dépouillement des élections et votations SuisseVote de la société Kaiser Data ;
- poursuite de la campagne de sensibilisation et de formation des collaboratrices et collaborateurs aux cybermenaces ;
- suite des opérations visant à améliorer la sécurité sur les systèmes informatiques de la Ville ;
- remplacement des pare-feux protégeant le réseau informatique de la Ville ;

- remplacement de la passerelle de messagerie.  
*Yvan Luccarini, syndic*  
*Robert Schneider, chef de service*

### Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 : néant

#### Le secteur Système d'information du territoire (SIT)

##### Présentation

Le SIT est un secteur transversal et intercommunal dont l'objectif principal est de mettre en place des outils de gestion et de consultation de données géographiques, basés sur les solutions libres (Open Source) Cartoriviera et QGIS. Depuis 2020, le SIT propose également l'outil libre de cyberadministration Geocity, qui permet à la citoyenne et au citoyen d'effectuer des demandes en ligne, et à l'administration de gérer ses circulations internes.

##### Organisation

Les ressources humaines, qui représentent 1.7 EPT depuis 2020 (0.95 EPT auparavant), sont en partie prises en charge par la région dans le cadre de la convention Cartoriviera (environ 0.9 EPT). Ces ressources sont réparties entre deux personnes, un responsable et un chargé de projets.

##### Applications de gestion des géodonnées

Le SIT a continué d'investir en 2022 pour le développement du logiciel libre QGIS et de sa version nomade QField, utilisés quotidiennement par divers services de la Ville.

Les principales réalisations 2022 sont les suivantes :

- migration du logiciel commercial Autodesk Map 3D sur la solution libre TEKSI - Assainissement pour la gestion du réseau d'évacuation des eaux ;
- mise en place d'une solution pour la gestion des ports, basée sur QGIS, en remplacement des fichiers Excel utilisés auparavant ;
- développement d'une solution pour la gestion des cimetières, en remplacement des fichiers Excel utilisés (en cours, sera finalisé début 2023) ;
- mise en place d'une solution nomade pour la surveillance du domaine public au niveau des déchets, avec envoi automatique de courriers électroniques pour automatiser les demandes d'intervention ;
- mise en place à Blonay - Saint-Légier de la solution veveysanne de gestion des arbres basée sur QGIS / QField.

En outre, la commune de Vevey a adhéré à l'association à but non lucratif TEKSI, formellement constituée en 2022 et qui a pour mission de mettre à disposition des gestionnaires d'infrastructures publiques des outils libres de gestion des réseaux souterrains.

# TEKSI

Gestion open source des infrastructures publiques

## ASIT

Depuis 2017, le responsable du SIT occupe la fonction de président de l'ASIT. Créée il y a près de 30 ans par les principaux acteurs de la géoinformation du canton de Vaud, l'ASIT emploie 3 ingénieurs et rassemble plus de 400 membres.

En tant que président et en sus de la gestion des séances de comité, le responsable du SIT a été principalement amené à travailler sur des questions liées aux ressources humaines ainsi que sur l'organisation de la JRG2023, qui rassemble tous les deux ans plus de 600 professionnels de la géoinformation à Lausanne.

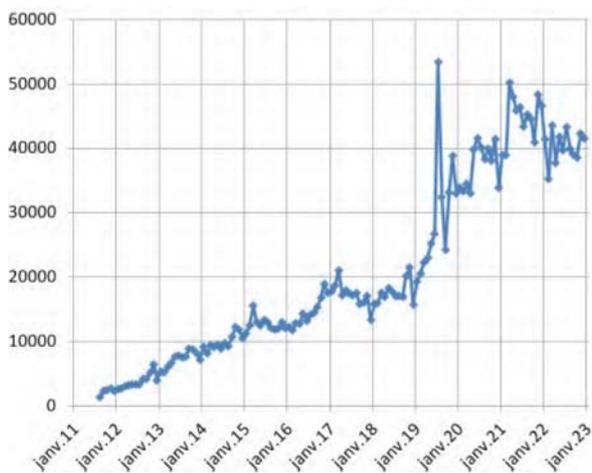
## Projets réalisés

Le SIT est sollicité par les services communaux et les partenaires Cartoriviera pour réaliser divers projets à composante spatiale à l'échelle communale ou intercommunale. Les principaux projets qui ont occupé le SIT en 2022 sont présentés ci-dessous.

### Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal couvrant l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac et constitue l'activité principale du SIT. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :

- plus de 1700 visites quotidiennes ;
- plus de 750 utilisatrices et utilisateurs disposant d'un accès sécurisé ;
- 13 communes (suite à la fusion de Blonay et Saint-Légier) et 2 associations de communes (env. 150 km<sup>2</sup>) partenaires ;
- près de 40 thèmes de données ;
- plus de 300 couches thématiques ;
- 2 serveurs virtuels (applications + base de données) et 600 Go de données.



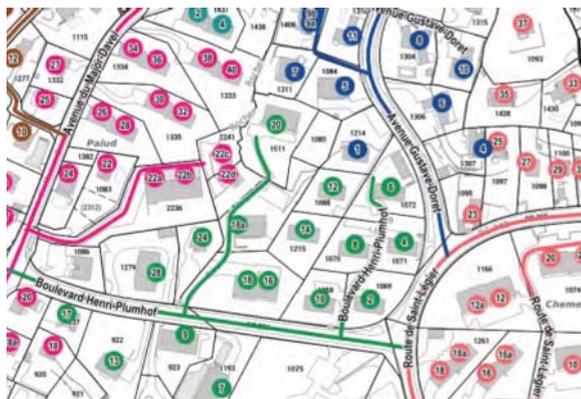
### Nombre de visites mensuelles

En plus de la coordination régionale de Cartoriviera, le SIT participe activement au PSC de GeoMapFish (logiciel libre de Cartoriviera) réunissant de nombreuses villes et cantons suisses, et en assure la gestion financière. En 2022, le financement participatif a permis de réunir plus de Fr. 60'000.- qui ont été utilisés pour réaliser diverses évolutions fonctionnelles.

### Cartoriviera - Nouveautés

Les nouvelles données introduites en 2022 sont les suivantes :

- abris publics de la protection civile ;
- adresses et rues colorisées ;
- agglomération Rivelac (nouveau thème) ;



### Adresses et rues colorisées

- boîtes à livres ;
- défibrillateurs (accès restreint) ;
- éclairage public (nouvelle représentation, accès restreint) ;
- état des routes de Villeneuve (accès restreint) ;
- infos trafic des VMCV ;
- itinéraires du Lavaux Panoramic (accès restreint) ;
- nature en ville (interface dédiée) ;
- plans cadastraux ;
- points hectométriques du MOB (accès restreint) ;
- cimetière de La Tour-de-Peilz (accès restreint) ;
- Tour de France 2022 ;
- zones de verdure de La Tour-de-Peilz (accès restreint).

Au niveau fonctionnel, une migration a été réalisée en 2022 sur la version 2.7 de GeoMapFish. En plus d'une amorce de refonte vers des technologies web plus actuelles, les principales améliorations ont été les suivantes :

- possibilité d'accrocher les éléments dessinés sur les parcelles ou les bâtiments ;
- améliorations de l'interface utilisateur ;
- subdivision de la couche des points d'intérêt en une couche par catégorie.

### Cartoriviera - Formation

En 2022, une vingtaine d'employées et d'employés communaux ont été formés lors de deux sessions.

### Cartoriviera - Communication

La cellule communication de Cartoriviera, composée de spécialistes des communes de Montreux et Vevey ainsi que de l'ASR, a réalisé une campagne qui s'est déroulée sur la fin de l'année 2022 :

- affichage de visuels sur les écrans d'entrée de ville de Montreux et Vevey ;
- affichage de visuels dans les bus VMCV ;
- affichage de visuels dans les bureaux de poste et stations-service ;
- création de stickers pour Parkings-Riviera, collés dans les principaux parkings ;
- réalisation d'une capsule vidéo d'une minute montrant les différents services de Cartoriviera.

### Capsule vidéo



**Cartoriviera - Sécurité et infrastructure**

Une importante mise à niveau de l'infrastructure Cartoriviera a été effectuée en 2022 (migration des serveurs, des bases de données et mise à niveau des développements), ce qui a permis de mettre à jour les éléments liés à la sécurité ainsi que de combler les failles détectées par l'audit de sécurité mandaté par le service.

**Cartoriviera - Extract**

Le logiciel libre Extract, utilisé depuis plusieurs années pour automatiser la commande de géodonnées, a été étendu en 2022 avec les réseaux souterrains du SIGE, de Noville et de Villeneuve.

**Cartoriviera - Geocity**

La plateforme Geocity, conçue par la commune d'Yverdon-les-Bains sur un modèle de logiciel libre, est un système générique permettant de gérer le processus des demandes d'autorisation, de la saisie en ligne par le ou la requérante jusqu'à l'envoi de l'autorisation, en passant par la circulation dans les services communaux. Geocity est intégré dans l'infrastructure Cartoriviera et est mis à disposition des partenaires. En 2022, le SIT a été impliqué dans différents projets :

- développement du paiement en ligne, permettant un gain de temps appréciable dans le traitement des factures (sera utilisé dans un premier temps pour les inscriptions aux camps scolaires) ;
- gestion des demandes d'abattage d'arbre (en cours) ;
- gestion des demandes de procédés de réclame (finalisé) ;
- gestion des annonces de début et fin de travaux pour l'inspecteur des chantiers (en cours) ;
- réflexions sur le développement des fonctionnalités liées à la police des constructions, conjointement avec La Tour-de-Peilz, Morges, Montreux, Vevey et Yverdon-les-Bains (réalisation prévue en 2023).

GEOCITY

# Simplifiez votre administration

La solution Open Source pour la digitalisation des demandes des citoyens aux administrations publiques

**Cartoriviera - Signalements-Riviera.ch**

Signalements-Riviera.ch a été mis en ligne au printemps 2021 et a été entièrement réalisé par le SIT. Il s'agit d'une application permettant à la population de signaler un problème sur le domaine public, avec un système de gestion du suivi des signalements. En 2022, les thématiques suivantes ont été introduites :

- nids de chenilles processionnaires du pin ;
- signalements privés pour le service des bâtiments de Vevey (conciergerie, gérance, installations techniques, etc.).

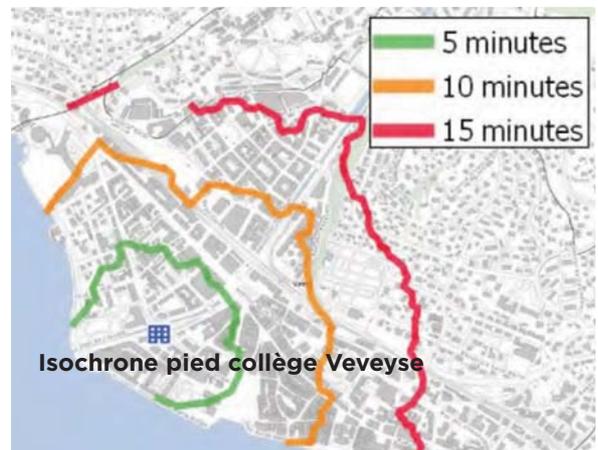
# SIGNAL. RIVIERA

**Cartoriviera - Fusion Blonay - Saint-Légier**

Suite à la fusion de ces deux communes, un important travail a été effectué pour adapter toutes les données, les processus et les applications. Environ 7 jours-personne ont été nécessaires pour réaliser ces adaptations.

**Distances aux collèges**

Le SIT a été sollicité par le service de la famille, de l'éducation et du sport pour la production de cartes isochrones à pied et à vélo pour les collèges du territoire communal. Ce type de travail, généralement externalisé par une grande majorité des communes, a pu être réalisé en interne et a ainsi permis d'économiser des montants non négligeables.

**Estimations fiscales**

Le SIT a effectué pour le compte du service des finances une analyse des données sur les estimations fiscales des biens-fonds du territoire communal, en fonction des années de révision. Ce travail a permis de montrer qu'un nombre important d'estimations ne sont plus actuelles et ne correspondent plus à la réalité du marché. Il a également permis de géolocaliser les éléments concernés.

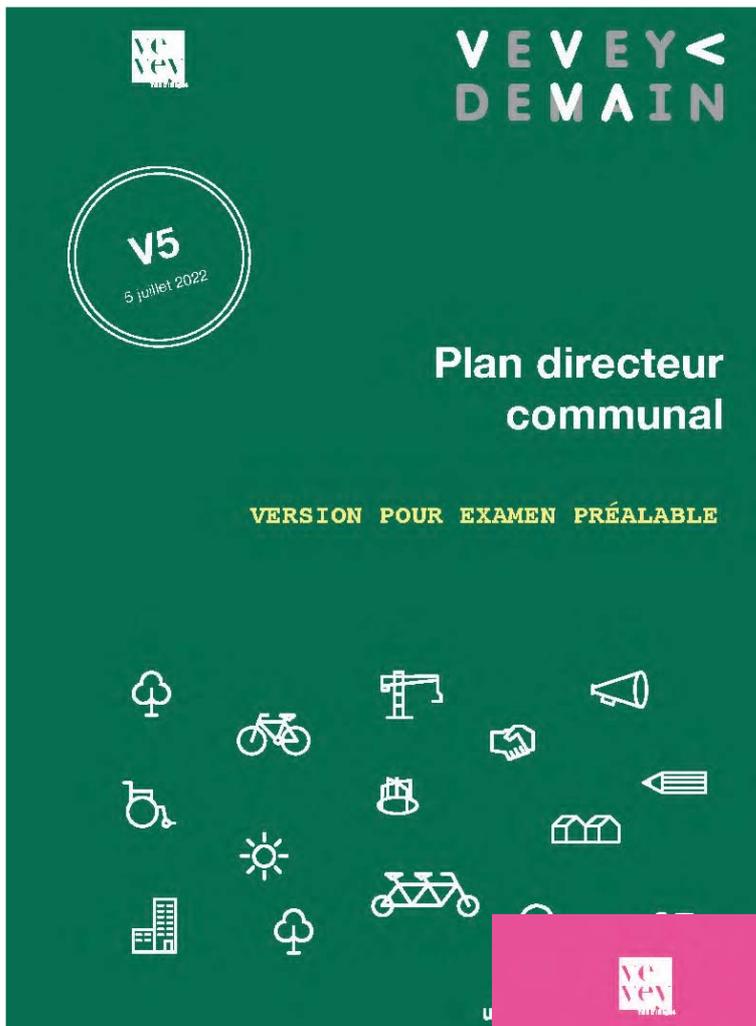
*Yvan Luccarini, syndic  
Daniel Gnerre, responsable du SIT*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 : néant

# 87

Le service de l'urbanisme et de la mobilité est en charge du foncier et des autorisations de construire. Il suit les projets relatifs à l'aménagement du territoire, les aménagements urbains et organise la mobilité sur le territoire communal.

## SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ



## Présentation

Le service de l'urbanisme et de la mobilité remplit les missions suivantes :

Le service assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois, dont la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) et la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). Il s'agit de :

- l'établissement des outils de planification en **aménagement du territoire** (plans directeurs et plans d'affectation) ;
- la **police des constructions**, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

Le service a également la charge de projets en lien avec les espaces publics et la mobilité : requalification, aménagement temporaires, planification de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, la stratégie de régulation du trafic, etc.

Le service assure également la gestion des **dossiers fonciers** de la Ville. (achats, ventes, servitudes, etc.).

## Organisation

Le service est organisé ainsi :

Le chef de service (1 EPT) secondé par son adjoint dirige le service. Les dossiers fonciers leurs échoient avec le concours sur demande d'une experte mandatée.

Une secrétaire (1 EPT) partagée avec le bureau de la Durabilité a la charge du secrétariat du service à l'exception notable de la police des constructions qui dispose de son propre secrétariat.

La Police des constructions est composée d'un architecte responsable (1 EPT, adjoint au chef de service). Une architecte (0.8 EPT), une technicienne (1 EPT) et un technicien (1 EPT) ainsi qu'une secrétaire (0.9 EPT) viennent compléter l'équipe. Le départ à la retraite d'une collaboratrice a conduit au recrutement d'une architecte en fin d'année.

Des renforts réguliers ont eu lieu au courant de l'année pour la numérisation des archives par des auxiliaires.

Côté projets, l'équipe en charge de la planification des espaces publics également appelée « aménagements urbains » est composée de 2 chargés de projets : un architecte, responsable du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (0.8 EPT) et un géographe-urbaniste (0.8 EPT). Ce dernier suit également des projets relevant de l'aménagement du territoire avec un collègue, chargé de projets, architecte-urbaniste (0.8 EPT).

L'absence de deux collaborateurs (congé sabbatique et arrêt maladie) a conduit au recrutement de 2 chefs de projets auxiliaires.

Un chargé de projets en mobilité, ingénieur (0.6 EPT) et une géographe urbaniste (0.8 EPT) viennent compléter l'équipe. Cette dernière bénéficie du programme « Premier emploi ». Ce programme permet d'offrir à un ou une universitaire la possibilité de bénéficier, à l'issue de sa formation, d'un contrat de stage à 100% de douze mois, puis, en cas d'entière satisfaction, de prolonger son emploi par un contrat d'auxiliarat à 100% pour une année.

## Communication

Disponible depuis fin 2018 et visité par plus de 7'800 utilisateurs et utilisatrices en 2021 le *Site internet Vevey Demain* ([demain.vevey.ch](http://demain.vevey.ch)) a vu sa fréquentation augmenter pour 2022 avec 8'400 nouvelles visites.

Ce site internet permet de suivre l'actualité du processus de révision des planifications territoriales de la Ville et d'avoir une vue d'ensemble des projets qui y sont liés.

Enfin, en étroite collaboration avec le chargé de communication, les projets suivis par le service ont fait l'objet de 26 communiqués de presse.

## Foncier Missions

Le foncier est une nouvelle compétence du service depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le service a pour mission d'établir une stratégie foncière permettant de cibler des espaces stratégiques en définissant pour chacun d'eux la marche à suivre par la commune pour mener à bien ses projets.

In fine, la stratégie foncière passe par des acquisitions foncières pour l'implantation d'équipements publics, préserver le patrimoine bâti et non bâti, développer le parc de logements d'utilité publique. Le service suit des dossiers fonciers notamment dans le cadre du droit de préemption et par le biais de conditions inscrites dans les permis de construire.

## Acquisition par voie de préemption

Le fonds d'urbanisme a été activé dans le cadre de l'exercice du droit de préemption communal instauré par la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif. (LPPPL) il s'agissait du bien suivant :

- bien-fonds n° 720, sis à la rue de la Valsainte 9 et 11

Le choix de préempter ne peut se faire que dans un cadre très restreint, selon des conditions fixées par la L3PL. Dans un temps réduit soit 40 jours dès réception de l'acte et après qu'une délégation de la Municipalité ait chargé le service d'étudier l'acquisition du bien, il s'est agi de mandater un expert chargé d'étudier la rentabilité pour la ville ou une coopérative.

Sur la base de cette expertise financière et des préavis des services concernés (URB, COS, BAT et FIN) la Municipalité a donc décidé d'exercer son droit de préemption, mais la Municipalité n'ayant pas la compétence financière pour ces acquisitions, c'est au Conseil communal que revient cette décision.

Or le délai de convocation d'une séance du Conseil communal est peu compatible avec ce délai. L'acquisition par le biais du Fonds d'urbanisme est donc particulièrement indiquée dans ce cadre.

Les propositions d'acquisition de biens immobiliers par ce Fonds sont subordonnées à l'approbation préalable de la commission des opérations immobilières concernant le Fonds d'urbanisme (COIFU) qui se substitue alors au Conseil communal. Le service doit rédiger un rapport destiné à la COIFU.

In fine, cette dernière s'est prononcée favorablement pour cette acquisition.

Concernant les biens immobiliers acquis en 2021, deux préavis ont été déposés au Conseil communal. Ils avaient pour but d'informer le conseil de l'exercice du droit de préemption communal et de demander l'affectation de ces acquisitions au patrimoine financier de la Ville.

<sup>1</sup> Préavis n°2022/P25 Utilisation du Fonds d'urbanisme concernant le bien-fonds n° 720, sis à la rue Sainte-Claire 8, rue de la Valsainte 9 et Préavis n° 2022/P06 Utilisation du Fonds d'urbanisme concernant le bien-fonds n° 25 sise à l'Avenue Nestlé 35

### Le foncier et la police des constructions

Il s'agit souvent de dossiers en lien avec des conditions inscrites dans les permis de construire. Ils concernent les cessions de terrain du domaine privé communal ou public, les servitudes de passage, d'anticipation à la limite des constructions, fractionnements, cadastration et décastration, radiation de servitudes, concessions et inscription de mentions de précarité. Le traitement de ces dossiers implique parfois des enquêtes publiques, la rédaction de conventions nécessitant le recours à des ingénieurs géomètres, avocats et notaires. Cette année, nous avons traité et finalisé les dossiers suivants :

- 4 dossiers de cadastration/décastration ;
- 4 dossiers de cession de terrains ;
- 2 dossiers de servitudes de passage ;
- 3 dossiers de mutation/fractionnement ;
- 2 dossiers d'inscription de mention de restrictions de droit public à la propriété.

Au 31 décembre 2022, étaient en cours de traitement :

- 4 dossiers de cession de terrain ;
- 2 dossiers de servitude de passage ;
- 3 dossiers de mutations/fractionnements ;
- 5 dossiers de concession ;
- 2 dossiers d'inscription de mention de précarité ;
- aucun dossier de radiation de mention PPE.

	2019	2020	2021	2022
<b>Cadastré/foncier</b>				
Cadastrations / décastrations	0	0	1	4
Cessions de terrain	7	4	8	4
Servitudes de passage	3	1	9	2
Mutations / fractionnements	2	0	1	1
Concessions	-	-	4	5
Inscriptions de mention de restriction de droit public à la propriété	-	-	2	2
Radiations de mention	-	-	2	0

### Projets

Les projets suivis par le service sont d'échelles spatiales et temporelles variées allant à la réalisation d'un projet de réaménagement temporaire d'espace public au pilotage d'un projet de plan d'affectation ou l'élaboration d'un masterplan d'un secteur. Les projets suivis par le service relèvent de l'aménagement du territoire, des espaces publics et de la mobilité.

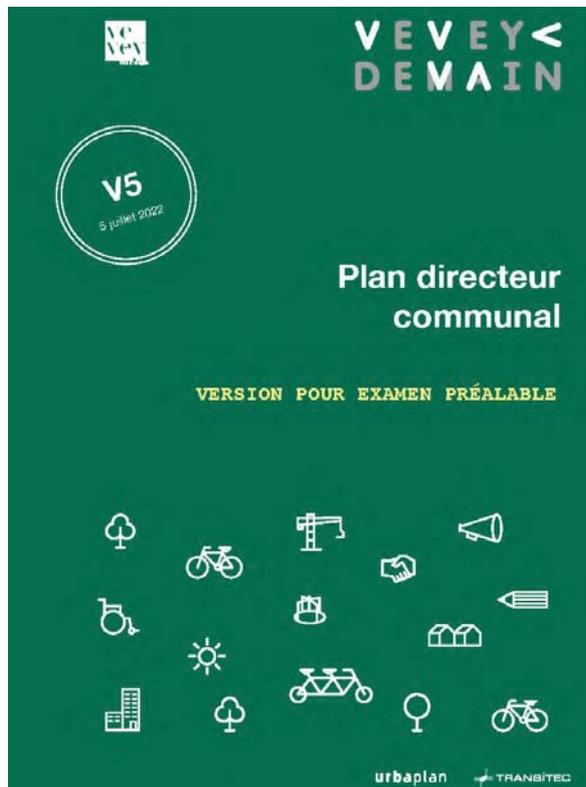
Les missions du service sont les suivantes :

- Mener à bien la révision du Plan général d'affectation et du Plan directeur communal et suivre les plans d'affectation d'initiative privée.
- Elaborer une vision d'ensemble de développe-

ment de l'espace public et de l'accessibilité multimodale.

- Concevoir et qualifier l'espace urbain pour offrir un cadre de vie de haute qualité pour les habitants et habitantes et visiteuses.
- Planifier la mobilité urbaine.
- Promouvoir les mobilités douces et les transports publics et mettre en œuvre les aménagements y relatifs.
- Définir et mettre en application la politique du stationnement sur le domaine public.

### Plan directeur communal (PDCom)



Le PDCom a été finalisé à la suite de la consultation des services communaux et cantonaux. Après présentation à la Commission d'aménagement du territoire (CAT), il a été envoyé pour l'examen préalable du canton de Vaud en août 2022. Le travail de formalisation a été fait en lien avec les objectifs présentés dans le Plan Climat.

### Quartiers de Plan Dessus et Gilamont

#### Plan d'affectation Nord-Ouest (PA N-O)

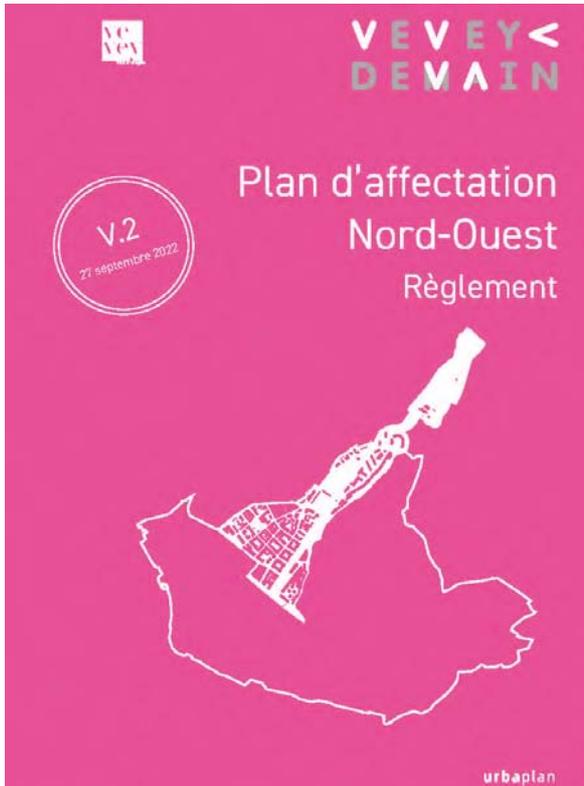
En 2022 le PA Nord-Ouest a été modifié notamment concernant les règles de mobilité. Une étude sociologique du stationnement a été menée et a permis la proposition de mesures à court et à long terme pour optimiser la gestion du stationnement dans ce secteur.

Le PA N-O, adapté à la suite d'un premier retour intermédiaire de l'examen préalable du Canton, a été présenté en même temps que le PA Sud à la Commission d'aménagement du territoire (CAT) en août. Dans la foulée, ces documents ont été présentés à la Municipalité puis envoyés pour examen préalable en automne.

En complément au plan d'affectation envoyé pour un premier examen préalable en 2020, ont été réalisées pour le secteur Nord-Ouest des études sur les dangers naturels, les risques géologiques et d'inondations.

Une présentation publique des projets de PA a été organisée durant l'été à la Cour de l'Avenir. Le but étant d'informer la population du quartier de Plan-





Dessus, et de la ville, des changements futurs dans leur quartier (Plans d'affectation Avenue Reller, Rue de Fribourg et « Les Moulins »)

### Plans d'affectation Avenue Reller et Rue de Fribourg (PA n° 55.60 et 55.62C)

Les PA développés par la société Nestlé sur les parcelles n° 331 (rue de Fribourg) et 272 (avenue Reller) ont été mis à l'enquête publique au printemps 2021. Durant l'année 2022 plusieurs séances ont eu lieu entre la commune et les propriétaires afin de préciser les conditions urbanistiques et architecturales du projet de PA.

En constante collaboration avec les services techniques communaux, un nouveau projet de plan d'affectation a été présenté à la Municipalité en printemps 2022. Afin de réaliser un projet qui respecte les attentes de la Municipalité et surtout des habitantes et habitants du quartier, un concours d'architecture a été organisé par le propriétaire pour la réalisation des bâtiments et les bureaux lauréats ont été retenus en octobre 2022. Suite à quoi la Ville a été consultée sur lesdits projets retenus.

### PA « Les Moulins »

Le propriétaire a proposé entre 2020 et 2022 un projet se basant sur les règles du PA Nord-Ouest en cours de formalisation. Plusieurs allers-retours avec les services techniques communaux ont permis d'aboutir à un projet en ligne avec les besoins de développement du quartier de Plan-Dessus.

Les points cruciaux du projet concernent notamment l'organisation du stationnement, l'affectation d'une partie des surfaces en logements d'utilité publique (LUP, se déclinant en LLA, LLM, LP et LE), la libération du maximum de surfaces de pleine terre et l'activation des rez de chaussées pour améliorer la vitalité du quartier. Des réflexions sur la qualité matérielle et énergétique des constructions sont également menées afin que les constructions projetées soient exemplaires à ce niveau.

Enfin, ce projet est porteur d'enjeux urbanistiques centraux, notamment l'accès au quai de la Veveyse et sa transformation à moyen terme en espace pu-

blic de prédilection pour les quartiers au nord des lignes CFF, piéton et végétalisé.

Ce PA a fait l'objet d'une présentation à la CAT et à la Municipalité durant l'été. Il a été envoyé à l'examen préalable en juillet, en même temps que le Plan directeur communal. Le rapport d'examen préalable des services cantonaux a été reçu en novembre. Les adaptations et formalisations seront réalisés afin de soumettre le PA finalisé à l'enquête publique en printemps 2023.

### Etude sociologique du stationnement

Un bureau spécialiste en sociologie de la mobilité a été mandaté pour faire une étude pour le quartier de Plan-Dessus afin d'identifier l'usage actuel du stationnement, les besoins des usagères et usagers ainsi que les potentiels de valorisation de l'espace public. Des ateliers participatifs et des enquêtes ont été organisés pour comprendre les besoins et les problèmes des usagères et usagers.



Les résultats de l'étude montrent que l'état actuel ne satisfait globalement pas les usagères et usagers et qu'il y a un nombre important de personnes qui ne respectent pas les règles de stationnement. L'étude propose des mesures pouvant être mises en œuvre par étape pour améliorer la gestion des places de stationnement ainsi qu'un nouveau schéma de circulation pour le quartier. L'étude identifie des potentiels de valorisation de l'espace public en délocalisant certaines places de stationnement en périphérie du quartier, dans le parking Cour-aux-Marchandises.

A la suite de cette étude, un masterplan définissant les axes de réaménagement des rues du quartier a commencé fin 2022. Des projets d'aménagement pourront ainsi voir le jour permettant d'accroître la qualité de vie dans le quartier et d'accompagner son développement démographique.

### Rue des Tilleuls

Un projet de fermeture temporaire et piétonnisation a été proposé à rue des Tilleuls pendant trois mois, en proximité de la Place Robin. En collaboration avec le service des sports, des espaces verts et de l'animation jeunesse, ont été mis en place des jeux peints au sol, des tables de ping-pong et une table de pique-nique ainsi que des bancs.



## Quartiers de Plan-Dessous et Est de la ville Plan d'affectation Sud (PA Sud)

Le secteur correspondant à ce PA est caractérisé par la présence de nombreux bâtiments recensés au patrimoine architectural cantonal. Afin d'affiner et compléter ce recensement, le service a élaboré un recensement communal du patrimoine bâti. Dans la même logique a été réalisé un inventaire communal du patrimoine des espaces ouverts, notamment des parcs et jardins remarquables dans ce secteur. Ce recensement a été fait en collaboration avec le service des travaux publics, espaces verts et entretien.

L'accent a été mis sur les thématiques qui ont une incidence sur les potentiels de développement des parcelles de ce PA. Ainsi, une étude sur les dangers liés au transport de matériaux dangereux (par les voies CFF et le gazoduc Gaznat) a été réalisée.

Le PA Sud a été présenté en même temps que le PA Nord-Ouest à la Commission d'aménagement du territoire (CAT) en août. Dans la foulée, ces documents ont été présentés à la Municipalité puis envoyés pour examen préalable en automne.

### Avenue Nestlé Ouest

Le projet initié en 2021 par une étude de mobilité, concerne la requalification de l'entrée de l'avenue, entre le rond-point « Bergère » et le carrefour avec l'avenue de Savoie.

Il tire parti de la réduction du gabarit routier, offrant de l'espace pour les piétons et piétonnes, les vélos, et les plantations.

Il sera mis en place un généreux trottoir en site propre, prévu pour être compatible avec la circulation des vélos et permettant de relier à terme, de manière fluide et sécurisée, la piscine au réseau piétonnier et cyclable du bord du lac.

Les arbres de haute tige aux troncs dégagés formeront, avec leur frondaison, une canopée rétrécissant visuellement la chaussée tout en dispensant un ombrage bienvenu. Un parterre de plantes vivaces et de prairie fleurie et quelques bancs compléteront l'aménagement.



### Rue du Collège

Le réaménagement piéton de l'espace public, entre les rues Sainte-Claire et des Pêcheurs, répond à une demande formulée par des habitants et habitantes, des propriétaires et des commerçants et commerçantes. Il semblait donc judicieux de les impliquer dans les réflexions préalables, qui ont eu lieu, sous forme d'ateliers, les 27 septembre et 11 octobre au café de la Valsainte.

La démarche se poursuit, avec les mandataires architectes paysagistes. Le projet sera présenté à la population, début 2023. Il s'agit pour l'essentiel, de retrouver des revêtements perméables, de planter de la végétation en pleine terre et de placer les équipements nécessaires. La rue devra cependant toujours disposer d'une bande carrossable de 3.5 m pour le passage des piétons et piétonnes, des vélos et des véhicules d'intervention.

### Quartiers centre et vieille ville

#### Place du Marché - Réaménagement

Ce projet suit la procédure de projets routiers communaux ce qui implique l'adoption du projet

par le Conseil communal et avec les déterminations sur les oppositions formées lors de l'enquête publique. Il est ensuite approuvé définitivement par le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines du canton de Vaud (DCIRH). Un dossier d'examen préalable a donc été posé auprès du canton qui a rendu un préavis positif le 10 octobre 2022.

Parallèlement, la poursuite des négociations avec les opposants et opposantes s'est déroulée jusqu'en novembre 2022. Finalement, 6 oppositions ont été retirées sur les 21 déposées.

En outre, une solution provisoire de parage pour les visiteurs et visiteuses a été trouvée sur le site de la Cour-aux-Marchandises (voir chapitre sur le stationnement).

Fort de ces avancées, le préavis « Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de réaménagement de la Place du Marché et des déterminations de la Municipalité relatives aux oppositions maintenues. » a pu être déposé au Conseil communal du 8 décembre 2022 (préavis N° 32/2022).

### Jean-Jacques Rousseau - Piétonnisation et réaménagement de surface

Pour mémoire, la DGMR a également souhaité inscrire ce projet dans le cadre d'une procédure de la loi sur les routes impliquant de ce fait les mêmes démarches que pour le projet de la place du Marché.

La poursuite des négociations avec les opposants au projet s'est déroulée jusqu'en novembre 2022 avec finalement le retrait de toutes les oppositions.

Le préavis « Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de piétonnisation de la rue Jean - Jacques Rousseau et de son réaménagement de surface. » a ainsi pu être déposé au Conseil communal du 8 décembre 2022 (préavis N° 33/2022). Place du Marché - Aménagements provisoires de la zone piétonne

Lors du Conseil communal du 3 février 2022, une résolution a été déposée. Elle demandait à la Municipalité que les dispositions nécessaires au respect des règles de la zone piétonne de la Place du Marché soient prises.

Afin de répondre à cette demande, des aménagements provisoires ont ainsi été réalisés au mois de juillet 2022 avec l'installation de 9 panneaux d'affichages F12 recto-verso, la pose de 12 arbres majestueux en cèpe et baliveau plantés en « air-pot », ainsi que la plantation de végétaux dans 20 « Palox ».

### Quartiers Nord Est

#### Zone réservée sur le secteur Nord Est

Une nouvelle zone réservée sur ce quartier a été annoncée. Dans la même logique que celle de Plan-Dessus, elle a pour but d'éviter l'octroi de permis de construire qui rentrerait en contradiction avec le projet de plan d'affectation communal dont les travaux devraient commencer en 2023.

#### Boulevard d'Arcangier - Zone 30- km/h

Des études ont été menées, en collaboration avec la Tour-de-Peilz pour mettre en zone 30 km/h le boulevard d'Arcangier.

Un atelier participatif a été organisé avec les riveraines et riverains pour identifier les problèmes actuels et récolter les attentes. Un avant-projet a été validé par les municipalités de la Tour-de-Peilz et de Vevey fin 2022. La réalisation des plans d'enquête sera faite début 2023 et sera suivie des procédures d'autorisation. La réalisation de la zone 30 est prévue pour le début 2024.

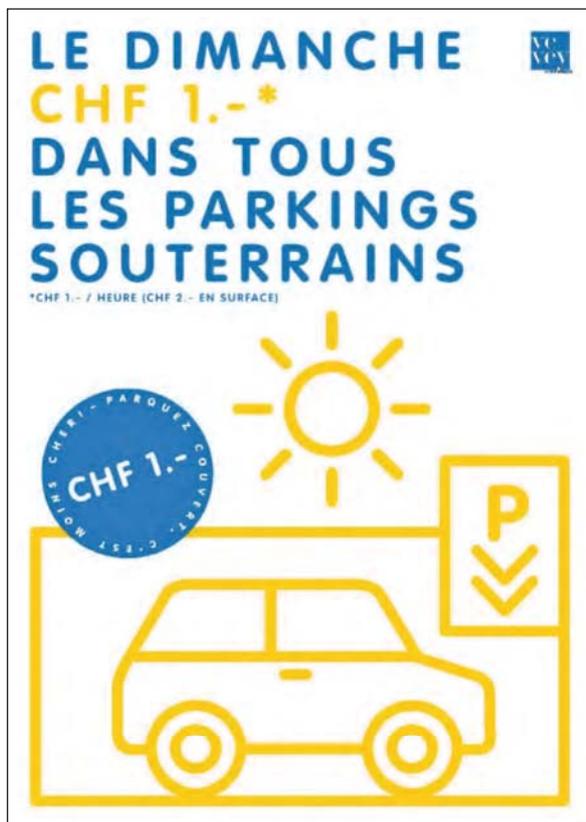
## Des mesures concrètes sur tout le territoire communal

### Stationnement

Afin de mettre en œuvre le plan directeur du stationnement de la Ville de Vevey (PDStat), validé par le Conseil communal en novembre 2018, diverses mesures ont été prises en collaboration avec l'ASR. Il s'agit de :

- L'homogénéisation des durées de stationnement sur la voirie ;
- La tarification des quartiers de Plan-Dessous et de la Prairie (mesure 5 du PDStat) ;
- L'optimisation des zones macarons pour les habitantes et habitants (mesure 4 du PDStat).

Des modifications ont également été faites les dimanches pour répondre aux difficultés des riverains de Plan-Dessous de stationner les jours de beaux temps et limiter les abus constatés. Le stationnement au sud des voies a été tarifié les dimanches et les prix horaires du parking Vieille-Ville ont été réduits les dimanches pour inciter les usagers à utiliser les parkings souterrains et ainsi tranquilliser les abords du lac et les quartiers.



Un préavis a été déposé au Conseil communal pour demander un crédit pour l'achat et la pose des horodateurs nécessaires à cette tarification. Enfin, un accord a été trouvé avec les CFF pour ouvrir le parking Cour-aux-Marchandises au public. D'une capacité d'environ 120 places, ce parking servira de solution transitoire de compensation pour le projet de la place du Marché et permettra également de désengorger le quartier de Plan-Dessous. L'ouverture du parking au public est prévue en 2023.

### Sécurisation des piétons

Diverses mesures ont été prises pour améliorer et sécuriser les itinéraires piétons (rétrécissement de la chaussée au droit des traversées piétonnes sur l'Avenue Paul-Ceresole, sécurisation d'un passage piéton sur la rue d'Italie, sécurisation des cheminements piétons sur la rue des Deux-Gares, chan-

frein et rampe pour améliorer les accès PMR sur le quai Perdonnet).

### Collaborations et coordinations internes

La collaboration avec le service des travaux publics, espaces verts et entretien se fait en lien avec les réaménagements de surface (routier, infrastructure, etc.) des divers projets. Lors de la mise en place du 30 km/h nocturne, une surveillance de l'impact de la mesure sur les vitesses a été mise en place avec les radars pédagogiques.

De même, les problématiques routières telles que la sécurisation des passages piétons ou des carrefours se font également en collaboration avec l'ASR.

Le service est également en étroite relation avec le bureau de la durabilité, notamment dans l'élaboration du PDCom coordonné avec le Plan climat.

Avec le service de la famille, du sport et de l'éducation, le service a participé au festival Animai organisé. Cet événement public a permis de tester des formes de réaménagement de l'espace public à travers la démarche participative. Il a été question notamment de dégrapper une portion de terrain asphalté au Jardin du Rivage, en donnant lieu à une expérience ludique et constructive.



Concernant le Plan de mobilité scolaire, une coordination avec le service famille, éducation et sport a eu lieu. Cela a permis de faire le lien avec les projets du service et analyser des mesures proposées. Le service a collaboré avec le Musée suisse de l'appareil photographique sur l'exposition en plein air « La place du Marché, une histoire photographique » qui a été dévoilée au mois de novembre 2022 sur la place du Marché.

Le Service collabore avec le service de la cohésion sociale sur les projets d'aménagements urbains en lien avec les problématiques rencontrées par les différents publics dans l'espace public : âge, genre ou encore dans le cadre du groupe de travail relatif à la problématique du deal de rue, ainsi que sur les politiques foncières et du logement/habitat.

### Police des constructions

#### Missions

Les missions de la police des constructions (PC) découlent principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) ainsi que son règlement d'application (RLATC). Sa principale fonction consiste à vérifier la conformité des constructions aux prescriptions légales et réglementaires, plans et règlements en matière d'amé-

<sup>2</sup> Préavis n° 2022/P13. Mise en œuvre du Plan directeur du stationnement : Demande de crédit de Fr. 115'000.- pour l'achat et la pose de 22 horodateurs

nagement du territoire ainsi qu'aux diverses lois, directives fédérales et cantonales. Elle assure la gestion des demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels concernant les droits à bâtir.

Outre les demandes de permis de construire, la police des constructions assure également la gestion des demandes de procédés de réclame, délivre les permis d'habiter et d'utiliser, traite les plaintes de salubrité avec la commission adhoc.

### Protection du patrimoine

En application de l'art. 8 de la Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), les autorités communales doivent prendre des mesures pour protéger les paysages, localités ou sites construits dignes d'être sauvegardés, en élaborant leurs plans directeurs ou d'affectation, ou lorsqu'elles délivrent un permis de construire. La LATC souligne cette responsabilité partagée aux communes de veiller à la sauvegarde du patrimoine construit. Ce travail de préservation du patrimoine est fait en étroite collaboration avec l'architecte référent de la DGIP-MS pour Vevey. Un à deux après-midis par mois de séances sont fixées selon les demandes présentées par les architectes ou les propriétaires et ont lieu sur place. Il a été traité plus de 50 dossiers d'ampleur variable, concernant des travaux sur des bâtiments avec un intérêt patrimonial, sur des ensembles ou encore des jardins historiques.

Il est donné une grande importance à la préservation des qualités architecturales et de l'identité des quartiers en ce qui concerne les projets de rénovation/transformation et de l'intégration de surélévation/agrandissement. La complexité d'appliquer plusieurs lois et normes (prévention incendie, SIA 358 hauteur de gardes corps, personnes à mobilité réduite et énergie) est souvent en conflit avec la conservation de la substance et valeur patrimoniale des bâtiments. Ces exigences complexifient davantage la sauvegarde des objets et le projet d'architecture.

Cette année a été marquée par :

- Participation au PA Sud avec le recensement du patrimoine architectural communal ;
- Suivi de plusieurs études historiques réalisées par des mandataires externes pour être utilisées par les architectes lors de l'élaboration de projets et proposition de modification de la note du recensement cantonal ;
- Poursuite du travail de conservation du patrimoine et sa prise en compte dans le PDCOM et la révision du PGA ;
- 50 visites sur place.

### COVID Agrandissement des terrasses

Dans la continuité des premières mesures édictées afin de soutenir la reprise des activités de restauration fortement impactées par la crise sanitaire et les contraintes liées au COVID-19, la Municipalité de Vevey avait décidé, dans sa séance du 4 avril 2022, de prolonger une dernière fois les autorisations accordées à ce jour pour l'extension des terrasses sur le domaine public et privé. Cette mesure s'appliquait jusqu'au 31 octobre 2022, dernier délai. Cette décision s'accompagnait de la possibilité d'aménager temporairement des couverts/serres/vérandas et d'installer des chaufferettes destinées aux terrasses.

En 2022, la PC a prolongé 35 autorisations qui ont été accordées pour l'extension de terrasses en lien avec les mesures COVID-19, dont 9 pour la création de vérandas/serres/couverts sur les terrasses, sur le domaine public ou privé.

Compte tenu du succès rencontré auprès de la population veveysane, de la convivialité et du dynamisme apportés à la ville par la vie en terrasse, de nombreux exploitants ont exprimé leur souhait d'un maintien durable de ces dispositifs.

Ce principe a été accepté par la Municipalité.

Ainsi, la PC a réceptionné 14 demandes de permis de construire soumis à enquête publique pour la pérennisation du nombre de places autorisées et 8 dispenses d'enquête.

### Constructions

#### Permis de construire et travaux de minime importance

Le nombre de projets déposés demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant un traitement administratif. Il est constaté une augmentation du nombre de demandes pour des projets de rénovation/transformation, assainissement énergétique, pose de panneaux solaires et changement des systèmes de chauffage par des pompes à chaleur (PAC), (Air/Eau, Géothermie) ou pellets. De plus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérants professionnels et requérantes professionnelles ou non.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, pour donner suite à la modification de l'article 73 RLATC, la procédure de transmission des demandes de permis de construire entre les communes et le Canton est entièrement dématérialisée. Un nouveau module « Consulter et déposer des fichiers permis de construire » a été créé dans ACTIS pour accompagner cette modification.

Le délai de traitement des dossiers soumis à permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions et autorisations cantonales) reste important. La qualité des dossiers réceptionnés présente souvent des lacunes, ce qui implique des demandes de compléments avec des échanges de courriels et de courriers, ainsi que des séances. Ce problème majeur est souvent dû à la méconnaissance des exigences réglementaires qui a pour conséquence le ralentissement du fonctionnement du secteur.

La PC a collaboré avec le secteur Energie en vue de simplifier les démarches pour les requérants et requérantes dans le cadre du remplacement du système de chauffage par des PAC, CAD et de travaux de minime importance pour l'assainissement énergétique (isolation de toitures, façades, remplacement de fenêtres, etc.), d'harmoniser certains processus et d'améliorer la communication auprès des requérants et requérantes, notamment par la mise à disposition de l'information sur le site de la ville.

Cette année, la PC a enregistré 322 annonces de travaux, demandes de permis de construire et d'autorisations de procédés de réclame, de mises à jour du RCB et d'opérations cadastrales. Elle a proposé à la Municipalité de délivrer 32 permis de construire qui ont fait l'objet d'enquête publique, 17 demandes ont été dispensées d'enquête publique, pour un total de 49.

Elle a délivré 169 autorisations pour des travaux de construction, démolition, rénovation et installations de minime importance.

Un dossier de demande de permis de construire a été abandonné.

Au total, 323 autorisations, dont 61 permis de construire, ont été délivrées.

### Travaux

Après délivrance du permis, la PC a la charge de la

vérification des conditions à différentes étapes de la phase des travaux.

Afin de pouvoir s'assurer que toutes les contraintes sont respectées par l'architecte et les entreprises en charge du chantier, il est organisé par la PC une séance préalable de coordination interservices. Cette année, il a été réalisé 20 séances de coordination.

La PC procède également au suivi de l'exécution des travaux afin de répondre à divers problèmes liés à l'avancement des chantiers ainsi que la discussion pour la présentation des matériaux et teintes de façades. La PC a participé à 180 séances sur les chantiers à la demande des propriétaires et architectes.

L'architecte annonce le début des travaux par la carte-avis. Celle-ci est transmise à l'inspecteur des chantiers et aux services concernés. Les services techniques de Bâtiments, Travaux et ASR Signalisation, SIGE et SDIS interviennent selon l'avancement des travaux.

Enfin, les architectes sont tenus d'aviser la PC, par le biais de la carte-avis dédiée, de l'achèvement des travaux afin de pouvoir fixer une date pour l'inspection du bâtiment, en vue de la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.

Cette année sur la base d'un rapport de la PC, la Municipalité a dénoncé 3 propriétaires à la Préfecture et ordonné l'arrêt de travaux sur 6 chantiers.

#### **Permis d'habiter/utiliser et commission de salubrité**

La commission communale de salubrité est issue de l'art. 16 de la loi vaudoise sur la santé publique du 29 mai 1985 (LSP), qui stipule que la Municipalité est l'autorité sanitaire communale. Elle veille notamment à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations), aussi bien de la voirie, etc. (art. 16 al. 2 LSP et 112 de la loi vaudoise sur les constructions et l'aménagement du territoire du 4 décembre 1985). Elle effectue la visite des constructions nouvelles, transformées et rénovées, en vue de l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser (art. 128 et 129 LATC). Elle formule, pour chaque objet, un préavis concernant les questions d'hygiène et de salubrité à l'attention de la Municipalité selon l'art. 80 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC).

En 2022, 7 locataires ont sollicité l'intervention de la commission communale de salubrité.

Cette année, 49 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés.

Dans le cadre de la phase de la procédure liée à la délivrance du permis d'habiter/d'utiliser, 65 dossiers sont en suspens fin 2022, dont le permis

d'habiter ne peut être délivré, ceci dans l'attente de la mise en conformité d'éléments ou dans l'attente d'attestations, voire de règlement de factures, selon des conditions particulières faisant partie intégrante de chaque permis de construire.

#### **Statistiques**

La statistique de la construction et des logements réalisée par l'office fédéral de la statistique (OFS) s'effectue à un rythme trimestriel. La PC doit effectuer le traitement des informations relevées trimestriellement concernant les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposées via la CAMAC. Cette mise à jour influe directement le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RCB).

#### **Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC**

Cinq enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales ou cantonales (OFT, DGMR, DGE, DGIP ainsi que pour d'autres services communaux (Travaux) et 5 pour des procédures de cadastrations et décastrations.

#### **Procédures de recours**

Trois décisions municipales relevant de la PC ont fait l'objet d'un recours. Au cours de l'année, deux causes ont été abandonnées par les recourants et les recourantes auprès de la CDAP et un recours a été rejeté.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, un dossier reste en attente d'un verdict auprès de la CDAP. Ces dossiers engendrent une mobilisation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers ainsi que leur suivi pendant la procédure.

#### **Procédés de réclame**

39 procédés de réclame ont été autorisés. Le service applique la loi du 6 décembre 1988, son règlement d'application du 31 janvier 1990 et l'art. 47 du règlement sur les constructions (RCW) du 19 décembre 1952 pour l'examen des demandes et le contrôle de l'ensemble du territoire.

#### **Révision du plan général d'affectation (PGA)**

Concerné au premier chef dans l'application du règlement sur les constructions, le responsable de la police des constructions travaille de manière étroite avec ses collègues en charge de la révision du PGA et plus particulièrement pour 2022 sur la thématique patrimoine des PA Sud et Nord-Est.

*Antoine Dormond, municipal  
Julien Cainne, chef de service*

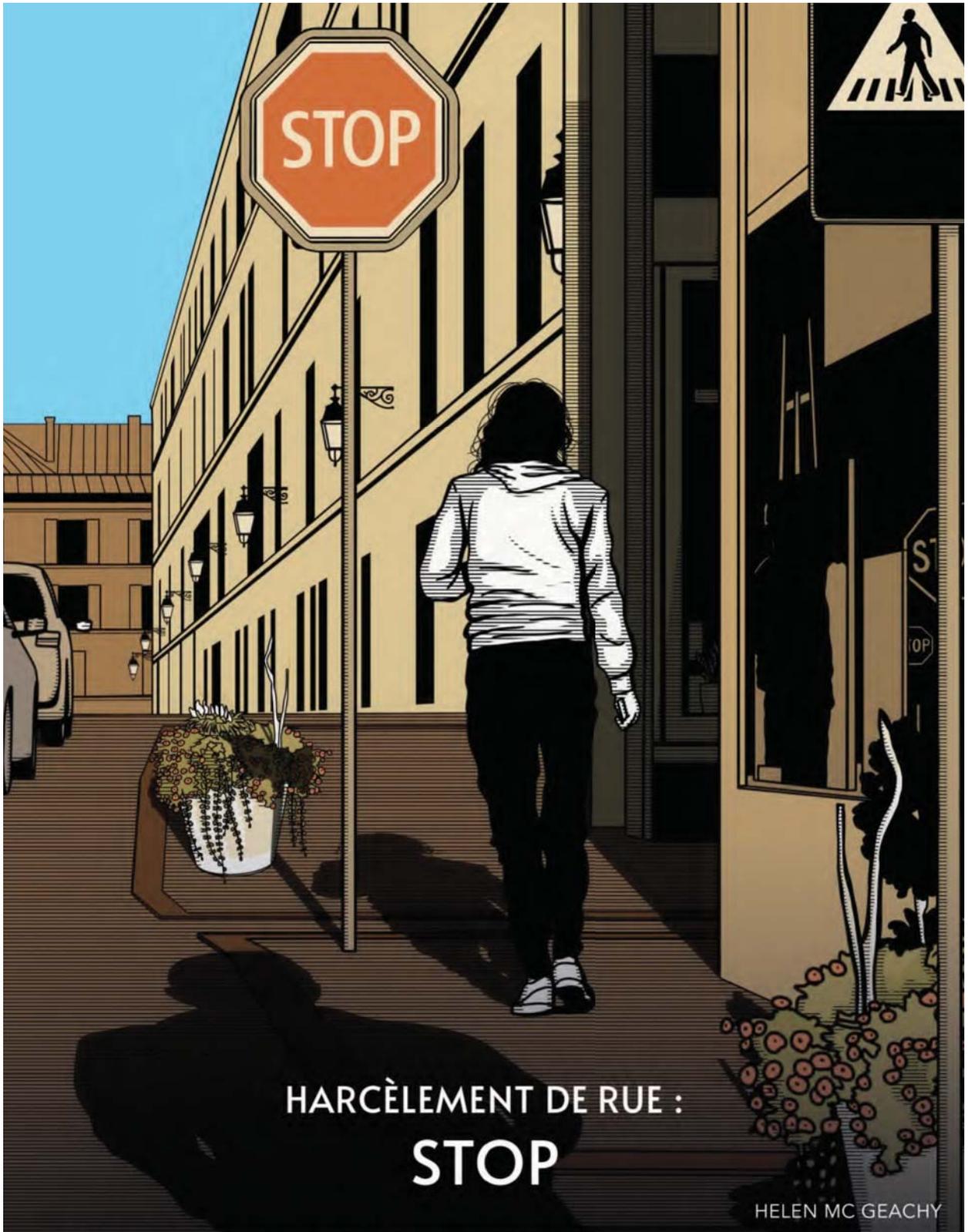
**Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 : néant**

	2019	2020	2021	2022
<b>Permis de construire</b>				
Enquêtes publiques	38	31	52	32
Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC	85	27	24	17
Demandes de permis refusées / abandonnées	2	0	1	0
Procédures au tribunal	8	3	3	5
Dénonciations	0	0	1	3
Permis d'habiter / d'utiliser	146	55	67	49
<b>Travaux non soumis à permis de construire mais devant être annoncés</b>				
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	113	183	168	167
<b>Procédés de réclame délivrés</b>				
Autorisations délivrées	74	35	34	39
<b>Taxes perçues / recettes pour la commune</b>				
Permis de construire délivrés et refusés	Fr. 129'569.-	Fr. 70'264.-	Fr. 87'351.-	Fr. 65'293.-
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	Fr. 17.859.-	Fr. 32'924.-	Fr. 43'683.-	Fr. 40'034.-
Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes)	Fr. 162'500.-	Fr. 65'000.-	Fr. 42'500.-	FR. 22'500.-
Autorisations et anticipations de procédé de réclame	Fr. 33'394.-	Fr. 17'409.-	Fr. 17'972.-	Fr. 18'733.-
Permis d'habiter/d'utiliser	-	Fr. 15'913.-	Fr. 57'128.-	Fr. 38'447.-
Anticipations immobilières	Fr. 37'154.-	Fr. 37'124.-	Fr. 37'064.-	Fr. 37'064.-

# 97

Le service de la Cohésion sociale est au service de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité qui lui sont dus. Les interventions sont aussi variées que l'accompagnement des jeunes en difficultés, la mise en œuvre de projets pour les seniors, les plans d'action contre la précarité, l'aide au logement, l'intégration et l'égalité des genres.

**SERVICE  
DE LA  
COHÉSION  
SOCIALE**



HARCÈLEMENT DE RUE :  
**STOP**

HELEN MC GEACHY

HARCÈL  
VEVEY



VICTIME OU TÉMOIN ? SIGNALEZ ET RETROUVEZ  
NOTRE PROGRAMME D' ACTIONS SUR

[www.vevey.ch/harcelement](http://www.vevey.ch/harcelement)



## Présentation

Le service de la Cohésion sociale est à disposition de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité. Il veille à prendre en compte toute évolution sociétale.

Le service intervient par le biais d'aides directes sous forme de conseil, d'orientation, d'accompagnement (programme Ginkgo uniquement) et de prestations financières. Un autre axe d'intervention est le soutien à des entités communales et l'action en complémentarité avec d'autres acteurs de terrain. Dans les domaines de l'intégration, du logement et des mesures d'insertion, le service met en œuvre certains axes définis par le canton. Finalement, lorsque c'est possible, le service vise à proposer des espaces favorisant le dialogue (coordination entre actrices et acteurs de terrain), des moments de partage (Fête des voisins et voisines, Soupe de Noël), espaces de quartier, etc. Il vise à soutenir chacune et chacun dans le renforcement de son pouvoir d'agir (cours de français par exemple).

Le service intervient sur les plans individuels et collectifs, et souhaite offrir un soutien humanisant à la population veveysanne dans toutes les étapes heureuses et moins heureuses de la vie. Le service propose des actions à la naissance (distribution de sacs poubelle), durant la jeunesse (programme Ginkgo), lors de moments de précarité économique (Aide Communale, Aide Complémentaire Veveysanne), changement de vie (soirée des nouvelles retraitées et nouveaux retraités), de moments festifs (Fête des voisines et voisins) logement (office du logement), moments clefs (organisation de la célébration des centenaires) et décès (frais de sépulture des indigents).

Le service intervient en principe de manière subsidiaire, lorsque c'est possible et là où les autres interventions ne sont pas prévues, en orientant les personnes vers les structures adéquates. Par ces actions, il prévient le non-recours aux prestations. L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de la nouvelle cheffe de service. Comme annoncé dans l'exercice précédent l'enjeu a été de redessiner les axes d'intervention. En complémentarité, il s'est agi de redéfinir les méthodes de travail, en sortant notamment d'un fonctionnement en silo, ainsi qu'en renforçant les collaborations et le travail en transversalité avec les autres services de la commune. Ainsi, le secteur des gérances ayant rejoint le service des Bâtiments, gérance et énergie en 2021, de nouvelles manières de collaborer ont été définies. Ceci afin d'offrir un service qui continuera à s'améliorer pour que chacun et chacune puisse se loger à la hauteur de ses besoins. Le service de la Cohésion sociale a travaillé étroitement avec le service de l'Urbanisme en étant présent par exemple lors de démarches participatives à Plan-Dessus, afin d'être mieux à l'écoute de la population. La concrétisation de la mission et la mise en place de nouvelles méthodes de travail seront encore à l'ordre du jour de l'année 2023.

Finalement, un des points majeurs de cette année 2022 aura été la crise ukrainienne, et les collaborations qui ont dû se renforcer avec l'EVAM, afin de faire en sorte que les personnes requérant l'asile en Suisse puissent être accueillis dignement. Il est à relever également que la crise énergétique représente un véritable enjeu de veille sociale pour prévenir la précarisation de certains ménages. Enfin, en 2022, s'est constitué un groupe de travail, piloté par une délégation municipale pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de renforcement du sentiment de sécurité dans l'espace public.

En 2023, l'enjeu du service sera de continuer à s'adapter et renforcer son service à la population par un accueil à la population dans ses locaux, mais aussi de continuer à renforcer une posture de « aller vers », aller à la rencontre des veveysannes et veveysans dans les différents forums, afin de mieux comprendre les préoccupations et adapter ainsi les prestations. Les projets présentés à la collectivité comme la Fête des voisins, sont non seulement une opportunité de rencontre pour la population, mais permettent aussi de rester à l'écoute.

## Organisation

Cheffe de service : 1.0 EPT  
Logement : 1.0 EPT

### Ginkgo

Personnel permanent : 4.9 EPT  
Chargé de projet : 0.9 EPT  
Administration : 0.3 EPT  
Travail social de proximité (TSP), mesures d'insertion : 3.7 EPT

Personnel non permanent :

Un auxiliaire (nettoyeur des locaux), 8 répétiteurs et répétitrices ou spécialistes engagés pour donner des cours aux jeunes et deux infirmières indépendantes.

### COS

Précarité et égalité : 0.8 EPT  
Intégration : 3.6 EPT  
Seniors : 0.8 EPT  
Administration : 0.8 EPT



La Municipale et la Cheffe de service à la Fête des voisins et des voisines

## Egalité des genres

La commission égalité des genres s'est réunie au mois de septembre, dans le premier but de faire connaissance et partager ses attentes et envies de contribution à cette commission.

### Soutien à l'événement « Genre Quoi ? »

Afin d'éveiller la conscience collective aux problématiques liées au genre, le service de la Cohésion sociale a apporté son soutien à la réalisation de l'événement « Genre quoi ? » qui a marqué la clôture du projet Gate process. Des outils pédagogiques innovants ont été développés pour inclure la perspective de genre dans le travail de jeunesse. Ces documents et bien d'autres créés au cours du projet ont été partagés lors de l'événement. Une exposition d'art a été présentée autour de ces résultats avec une diversité d'artistes locaux qui ont réalisé des pièces créatives autour du thème de l'identité de genre, ainsi que d'autres propositions artistiques.

## Novembre des Femmes

La première édition de l'action « Novembre des Femmes » s'est déroulée pendant tout le mois de novembre. L'objectif de cet événement est de sensibiliser la population à plusieurs thématiques entourant la vie des femmes, mais aussi d'ouvrir des espaces de parole et de créativité afin d'offrir la possibilité à des femmes de se rencontrer et d'échanger tout en renforçant la solidarité et la sororité.



« Novembre des Femmes » © Mary & Jo Studio

À l'initiative de collectifs, ou de la Ville, une large palette d'activités a ainsi été proposée sur l'ensemble du mois de novembre. La ville de Vevey a organisé : des stages d'autodéfense « Fem Do Chi Vaud » pour les femmes et les adolescentes ; des ateliers interactifs contre le harcèlement de rue « Ne détournez pas le regard » proposé par Amnesty International ; un atelier d'écriture avec l'auteure Lolvé Tillmanns ; un atelier de menstruation consciente avec l'artiste veveysanne Zoé Genet Berthoud ; un atelier de conscience corporelle animé par l'artiste Noa Zalts accompagné musicalement par le musicien Mark Kelly. De plus, une exposition photographique intitulée « Femmes inspirantes » a été réalisée par des jeunes du programme Ginkgo à la Villa Métisse et deux expositions temporaires ont été élaborées dans les anciennes cabines téléphoniques à la Place du 14 juin et à la rue du Panorama. L'une, proposée par l'artiste veveysanne Zoé Genet Berthoud, portait sur la thématique des menstruations et l'autre, réalisée par l'illustratrice et graphiste veveysanne Helen Mc Geachy, sur la problématique du harcèlement de rue. Enfin, une sélection d'ouvrages spécifiques sur les thématiques du « Novembre des Femmes » était en libre accès à la Bibliothèque municipale de Vevey. Des activités organisées par des partenaires ont été mises en avant : des ateliers de réparation de vélo à l'atelier de Pro Vélo Riviera, le Rayon X, animé uniquement par des mé-

caniciennes ; un cercle de parole féminin (qu'il est désormais prévu de pérenniser dans le courant de l'année 2023) ; l'avant-première du documentaire « Cascadeuses » d'Elena Avdija qui, à travers le métier de cascadeuse, interroge la violence à l'écran et la manière dont le cinéma et la télévision distribuent les rôles ; une matinée de projection de documentaires portant sur la thématique de la prostitution organisée par le Club Soroptimist de Vevey, accompagné par le Club Soroptimist de Lavaux ; ainsi que d'autres moments de rencontres, de sensibilisation et de partages.

La bonne affluence aux activités proposées ainsi que les retours positifs sur la programmation de ce premier « Novembre des Femmes » font que le service de la Cohésion sociale peut d'ores et déjà annoncer la deuxième édition de l'événement, au mois de novembre 2023.

## Campagne de lutte contre le harcèlement de rue

Pour lutter contre la problématique du harcèlement de rue, la Ville de Vevey mettait en place, en décembre 2021, la plateforme de signalement Harcèl.Vevey ouverte à la population. Cette plateforme en ligne constituait la première étape de sa stratégie globale pour combattre le phénomène. Sur l'année 2022, 38 signalements ont été comptabilisés et cinq personnes ont souhaité être recontactées pour un débriefing ou une demande d'information complémentaire. Par ailleurs, une campagne d'information et de sensibilisation a également été menée pendant l'année écoulée. Ainsi, plusieurs activités ciblées ont été organisées en collaboration avec différents partenaires publics et privés, soit : une campagne d'affichage (affiches et flyers) en ville de Vevey et sur le réseau VMCV en juin et novembre de cette année ; l'intégration de la prévention du harcèlement de rue dans le concept Prév'Rives ; une marche exploratoire en ville de Vevey.

Pour la suite, il est prévu de reconduire, voire de pérenniser certaines activités proposées cette année comme les ateliers « Fem Do Chi » et « Ne détournez pas le regard » qui ont rencontré un franc succès auprès des participantes et participants. Par ailleurs, il est également question de travailler davantage avec les jeunes afin de faire de la prévention, mais aussi de continuer à informer la population à travers des événements ponctuels en guise de sensibilisation.

## Précarité et aides individuelles

### Matinée de la précarité

Au mois de mars, une restitution sur l'Enquête « Usagères et usagers du collectif précarité Riviera/enquête bénéficiaires », enquête menée par le professeur Tabin, a été proposée lors d'une matinée intitulée « Matinée de la Précarité ». Cette matinée, organisée par le service de la Cohésion sociale à la maison Jaman à Clarens, a réuni un grand nombre d'acteurs et actrices de terrain. Elle a eu pour conséquences positives de renforcer des collaborations qui s'étaient peut-être un peu distendues avec le COVID, mais a amené à la création de groupes de travail thématiques, dont un groupe de travail « accès aux soins » sur la Riviera. De manière générale, cette matinée a mis en lumière le besoin de se coordonner, un besoin fondamental dans le champ du travail social, et le service de la Cohésion sociale souhaite dans le cours du prochain exercice mieux investir ce travail fondamental, afin de soutenir le travail des actrices et acteurs de terrain.

### Travail de réseau

Le service de la Cohésion sociale participe aux réunions de la Plateforme Précarité Riviera qui permet des échanges et collaborations entre les acteurs et actrices du terrain. La cheffe de service a également participé à deux journées et ateliers. L'une de l'Observatoire vaudois de la précarité à la HETSL et l'autre sur l'hébergement d'urgence organisée par la Ville de Lausanne. La municipale a elle pris part à la table ronde de cette dernière. Ces liens permettent d'identifier les lacunes et les besoins afin de mieux coordonner des mesures concrètes pour faciliter l'accès des bénéficiaires à un ensemble de prestations.

### Soupe de Noël de la cohésion sociale

Le mercredi 21 décembre 2022, le service de la Cohésion sociale s'est déplacé sous la Grenette pour inviter l'ensemble de la population veveysanne à partager un moment de convivialité et de bienveillance autour d'une soupe à la courge. Ce sont environ 70 personnes qui se sont arrêtées ce soir-là sous l'édifice de la place du Marché entre 17h et 20h. Un geste d'autant plus salué en cette fin d'année où des habitantes et habitants nous ont confié n'avoir pas forcément la chance d'être entourés par leurs proches pendant ces périodes de fêtes.

### Aide complémentaire veveysanne

En 2022, la commune a dispensé cette aide à 168 personnes. Pour rappel, cette aide est instituée en faveur des personnes qui touchent les prestations complémentaires liées à l'AVS/AI. Les personnes de nationalité suisse sont admises à condition d'être domiciliées dans la commune et d'y avoir résidé pendant 5 ans au moins dans les 10 dernières années. Les non suisses au bénéfice d'un permis B ou C peuvent également obtenir cette aide sous conditions.

### Aide extraordinaire veveysanne

Les personnes au bénéfice de prestations complémentaires liées à l'AVS/AI ont reçu des bons cadeaux de fin d'année. En 2022, près de 900 personnes en ont bénéficié.

### Aide aux chômeurs et chômeuses en fin de droit ayant à charge une famille

Pour y avoir droit, les candidats et candidates doivent répondre aux critères suivants ; être au RI depuis au moins 3 mois, avoir leur domicile sur le territoire communal depuis au moins 2 ans et avoir des enfants de 0 à 16 ans à charge. En 2022, leur nombre s'est élevé à 145.

### Fondation veveysanne pour l'aide à la formation et au perfectionnement professionnel des adultes et chômeurs

La fondation a pour but de venir en aide à des personnes éprouvant des difficultés à se procurer un travail stable et régulier, et prend à sa charge tout ou une partie des frais de perfectionnement ou de réorientation des personnes sans travail. Au cours de l'année, une personne a bénéficié de l'aide de cette fondation (dont les fonds sont limités) et un programme de l'association Appartenances a été soutenu. Avec la recomposition de son comité suite au changement de législature, à deux démissions et à l'arrivée de la cheffe de service, ce nouveau comité travaille actuellement à la révision des critères qui amèneront une réflexion sur la manière dont les personnes peuvent demander à utiliser les fonds.

### Office du Logement (OL)

#### Logements subventionnés - aide à la pierre

Ces logements sont soumis à deux réglementations : soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL - aide dégressive - logements construits avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008), soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM - aide linéaire - logements construits après le 1<sup>er</sup> janvier 2008).

Ces logements sont également soumis aux prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics des 15 mars et 19 avril 2018.

L'Office du Logement (OL) doit vérifier, tous les deux ans pour le RCOL et tous les ans pour RCOLLM, si les locataires remplissent toujours les conditions de revenus et de taux d'occupation. Si tel n'est pas le cas, l'OL rend une décision de réduction ou de suppression (sous-occupation) des aides financières en application du RCOL. Dans le cadre du RCOLLM, il peut aussi décider d'une résiliation du contrat de bail, en cas de dépassement des limites de revenu supérieur à 20%.

Les décisions de l'Office du Logement sont communiquées aux propriétaires, en général par le biais des régies mandatées, à charge pour ces dernières de les appliquer, notamment de résilier les baux.

L'OL a également pour mission de rendre des décisions portant sur le respect ou non des conditions de revenus et de taux d'occupation sur la base des dossiers de candidature à la location présentés par les propriétaires ou régies.

Les décisions de l'OL peuvent faire l'objet de recours auprès de la Municipalité et d'une requête auprès de la commission de conciliation en matière de baux à loyer lors de la résiliation du contrat de bail.

Les immeubles Charmontey 41,43,45 et 47 ainsi que Panorama 17/Clos 9 sont en pleine propriété de la commune de Vevey, c'est-à-dire, sans octroi de droit de superficie. Ils sont gérés par le secteur Gérance du service Bâtiments, ce depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Les démarches de libération ont été initiées pour les immeubles Panorama 17/Clos 9. Le 4 octobre 2022, une demande de libération a été adressée par le propriétaire des immeubles Torrent 4 et 6 à la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL) à Lausanne. Cette demande est en cours de traitement auprès de la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL).

161 logements ont été contrôlés en 2022.

Les dossiers présentant des dépassements de revenus ou des taux d'occupation ne respectant pas les normes édictées par le Canton ont été traités en collaboration avec les gérances responsables desdits bâtiments.

### Aide Individuelle au Logement (AIL)

L'Aide Individuelle au Logement (AIL) est accordée, sur présentation d'un dossier disponible sur le site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch). Renouvelable, elle est régie par le Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL), arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AMCAIL), règlement communal sur l'aide individuelle au logement - aide à la personne.

La charge financière est partagée par moitié entre la Commune de Vevey et l'Etat de Vaud.

L'AIL est une aide financière directe, destinée à certains ménages. Les bénéficiaires sont les ménages avec enfant ne bénéficiant pas du RI, ni des

prestations complémentaires AVS/AI, résidents depuis deux ans à Vevey, ou y résidant depuis peu, mais ayant résidé 2 ans au cours des 10 dernières années. Il faut être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C et disposer d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à ses besoins.

Le droit à l'AIL est défini sur la base du revenu déterminant unifié (RDU) calculé par le canton.

En 2022, 142 dossiers ont été traités, dont 47 dossiers renouvelés, 23 nouveaux dossiers ouverts, 5 dossiers clôturés et 47 dossiers refusés.

Ce sont 70 familles qui bénéficient de cette aide, pour un total de Fr. 177'825.00 annuel, dont la moitié à charge de la commune (Fr. 88'912.50). Soit une moyenne mensuelle de Fr. 211.70 par famille bénéficiaire, représentant une moyenne de Fr. 14'818.75 d'AIL versé mensuellement.

### Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif LPPPL

La LPPPL a été adoptée par le Grand Conseil le 10 mai 2016 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

L'OL soumet à la Municipalité des préavis lors de demandes d'autorisation de démolition, de rénovation d'importance, de transformation ou de changement d'affectation ainsi que lors de demandes d'aliénations de logements loués.

### Droit de préemption communal (LPPPL)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 est également entré en vigueur le volet concernant le droit de préemption des communes (arc. 31 à 385 de la loi). Ainsi, les communes bénéficient d'un nouvel instrument qui s'inscrit dans le cadre du volet « promotion du parc locatif » de la LPPPL. Par le droit légal de préemption, celles-ci peuvent acquérir en priorité un bien-fonds (construit ou non) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée.

Ce droit ne peut s'exercer qu'aux conditions cumulatives suivantes :

- il doit viser la création de logements d'utilité publique (LUP), soit des logements bénéficiant d'une aide à la pierre, des logements protégés destinés aux personnes âgées, des logements pour étudiants et logements à loyers abordables;
- il doit répondre à une pénurie, soit lorsque le taux global de logements vacants est durablement inférieur à 1.5% ;
- la surface de la parcelle visée doit être d'au moins 1'500.00 m<sup>2</sup> sauf si elle se situe dans un périmètre compact d'agglomération.

En 2022, 55 dossiers LPPPL ont été soumis à la Municipalité. La municipale et la cheffe de service participent à la délégation foncière qui évalue les dossiers, les projets de développement et les opportunités foncières dans la ville.

### Politique du logement

En 2022, il a été possible de reprendre le travail sur l'étude Objectif logement, co-financée par le Canton, afin de la développer vers une véritable politique du logement, voire de l'habitat, en adéquation avec les autres planifications directrices et en collaboration avec le service des Bâtiments, gérance et énergie. Trois ateliers ont été organisés avec la Municipalité pour donner des orientations politiques en vue de sa finalisation. La publication est prévue en 2023.

### Intégration

Informar, orienter les personnes migrantes ainsi que soutenir et coordonner les dispositifs et les

structures d'aide et de soutien à ces personnes, tels sont les buts du Bureau de l'intégration et son rôle au sein du service de la Cohésion sociale de Vevey.

Pour ce faire, le bureau travaille prioritairement sur les axes définis par le Canton concernant le programme Mini-Pic, soit le plan d'intégration communal. Le terme Mini-Pic est dérivé du PIC, soit le plan d'intégration cantonale. En effet, la Ville de Vevey possède un statut particulier dans le canton : le statut de ville Mini-Pic. Seules quatre autres communes vaudoises sont au bénéfice d'un tel statut. Ce dernier permet d'obtenir une part de financement pour le Bureau de l'intégration de la part de son homologue cantonal ainsi que de bénéficier d'une plus grande autonomie dans le développement de mesures visant à soutenir une meilleure intégration des personnes migrantes résidant dans la commune de Vevey. Toutefois, ce financement n'est pas automatique et est conditionné par la remise d'un rapport d'utilisation de ces fonds devant permettre de vérifier leur juste utilisation en accord aux domaines de travail prioritaires pour les communes. Primo-information, conseil, petite enfance, employabilité et vivre-ensemble sont les domaines sur lesquels le Bureau de l'intégration dispose d'une autonomie de développement des mesures vis-à-vis du canton.

### Ateliers et cours de langue

Lors de l'année 2022, les cours de français organisés par le bureau de l'intégration ont été maintenus et ont affiché complet lors du second semestre 2021-2022, ainsi que lors du premier semestre 2022-2023. Deux classes de cours semi-intensifs sont donc organisées par la Ville de Vevey via son Bureau de l'intégration. Ainsi, plus de 24 personnes bénéficient de ces cours à raison de deux à trois sessions par semaine. Ces cours visent tant à une acquisition efficace du français qu'à permettre aux bénéficiaires de développer une existence de plus en plus autonome en acquérant les compétences nécessaires pour identifier les lieux-ressources fournissant des services et prestations de base.

En complément de ces cours, se tiennent deux fois par semaine des ateliers de conversation dans les locaux de la Villa Métisse. Ces derniers sont des lieux de rencontre et de socialisation peu formels visant un « pouvoir d'agir » (*empowerment*) et une mise en confiance.

Les ateliers de conversation sont donc conçus comme des espaces permettant une approche moins formelle du français dans un cadre ludique et non-jugeant. Ces ateliers bihebdomadaires rencontrent un succès populaire important.

Le programme « 1001 histoires » a encore une fois pris place tout au long de l'année scolaire. Ce programme, organisé en collaboration avec l'Institut suisse jeunesse et médias, a pour but de familiariser les enfants allophones à la lecture en leur faisant apprécier des contes et légendes dans leurs langues maternelles respectives. Cette année une nouvelle langue s'est invitée : l'albanais. Ce sont désormais quatre ateliers en quatre langues différentes qui se déroulent : portugais, espagnol, arabe et albanais. Ces différents ateliers ont réuni en moyenne huit enfants et six parents par session. Au total, ce sont 34 ateliers qui se sont déroulés tout au long de l'année, dispersés entre les locaux de la Bibliothèque municipale, la Villa Métisse et la Jouerie de Gilamont.

Les ateliers de préparation à la retraite pour la communauté portugaise ont également été poursuivis, en collaboration avec l'EPER. Cette session

préparatoire se terminant en hiver 2022 et rencontrant toujours un vif succès avec plus de quarante personnes inscrites lors de chacun des deux ateliers tenus. Ces ateliers permettent aux personnes ayant travaillé l'ensemble de leur vie en Suisse de bénéficier de conseils prodigués par des spécialistes de la prévoyance afin de planifier au mieux leur entrée dans cette nouvelle étape.

### Semaine d'action contre le racisme

La semaine d'action contre le racisme 2022 s'est déroulée du 21 au 27 mars 2022 en villes de Vevey et de Montreux. Huit actions différentes se sont réalisées au cours de cette semaine sur la thématique de la haine et la discrimination en ligne. La visée de cette semaine est de sensibiliser et combattre les formes de haine racistes existantes.

Une roulotte a été posée sur la Place du 14 juin afin de toucher directement la population veveysanne et de sensibiliser à la thématique du harcèlement en ligne, plus particulièrement aux problèmes de haine raciale sur internet. Ce sont 720 personnes environ qui ont pu être touchées et ainsi bénéficier de conseils et discussions autour des problématiques de harcèlement en ligne.

Deux conférences et tables rondes ont également été organisées traitant de cette thématique. L'une sur l'utilisation des réseaux sociaux avec Action Innocence et l'autre sur le cadre légal relatif aux contenus haineux sur internet. Un atelier d'écriture de type « slam » a également été organisé au Rocking Chair avec comme objectif d'extérioriser des ressentis vis-à-vis de la haine en ligne via une écriture artistique encadrante. Un concert de slam par le groupe « Wetu Le Passant & band » a emmené une cinquantaine de spectatrices et spectateurs à chanter et se mobiliser contre la haine en ligne et le racisme.

La semaine d'action contre le racisme a également investi les écoles de Vevey : des interventions ont été menées dans 10 classes de 9<sup>e</sup> Harmos. Le but

de celles-ci était de sensibiliser et éveiller l'esprit critique des élèves vis-à-vis de thématiques telles que le racisme, le sexisme ou la discrimination de genre. Au total, ce sont plus de 250 élèves qui ont participé à ces ateliers. Un café-rencontre a été organisé par le Bureau de l'intégration avec comme thématique la haine en ligne. Une vingtaine de personnes allophones y a participé.

### Projets soutenus par le Bureau de l'intégration

En plus des diverses actions mises en place par le Bureau de l'intégration, de nombreuses initiatives associatives sont soutenues, ainsi que des collaborations avec d'autres secteurs.

Ainsi, pour la cinquième année consécutive, le Bureau de l'intégration a soutenu la permanence éducative tenue dans le cadre du dispositif La Jouerie à Gilamont 67. Cette permanence vise à aider les personnes allophones ou précaires du quartier dans leurs démarches administrative en Suisse. Ce sont plus de 110 entretiens qui ont pu être menés.

Une collaboration avec le théâtre de l'Oriental est également conventionnée, permettant une programmation en lien avec les objectifs du Bureau de l'intégration. La perspective de mixité sociale a notamment été travaillée durant cette année en associant un public multigénérationnel, issu de contextes socioculturels différents et d'origines diverses.

Le cours de couture de l'association Appartenances a été soutenu cette année et permet à 9 bénéficiaires de se former à un langage technique tout en favorisant un renforcement de l'estime de soi et la capacité de travailler en langue française.

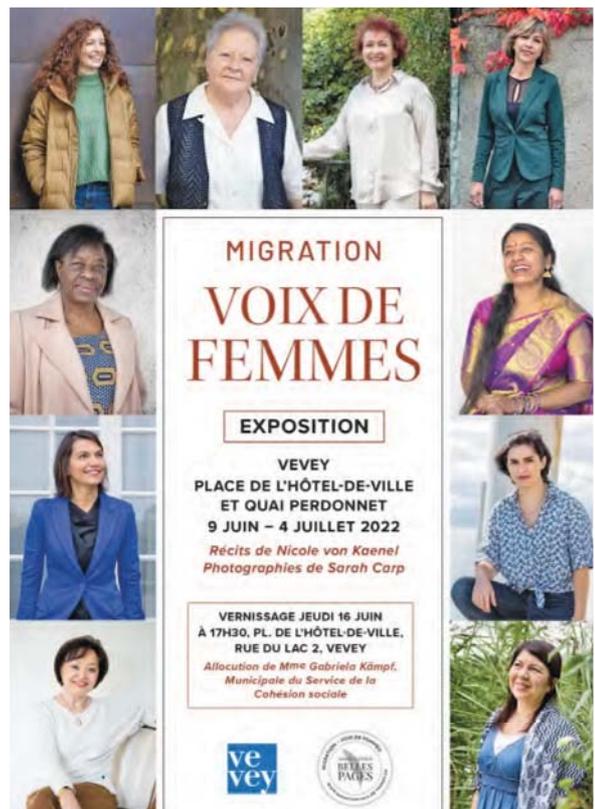
Parmi les projets qui ont été subventionnés figurent entre autres les associations « Multiscènes » et « Sapin Solidaire ».

### Exposition « Migration voix de femmes »

Avec près de la moitié de sa population issue de la migration, Vevey a accueilli du 9 juin au 4 juillet, l'exposition itinérante « Migration voix de femmes » de l'Association Belles Pages afin d'aller



Concert dans le cadre de la Semaine contre le racisme



Exposition « Migration voix des femmes »

à la rencontre du grand public. Cette exposition retrace les parcours de 10 femmes habitant en Suisse romande, issues de différents pays et de différentes générations, en leur donnant la parole.

### Villa Métisse

Depuis 12 ans, la maison de quartier de Plan-Dessous, Villa Métisse, offre des accueils libres, des ateliers « cafés-rencontres », « pause-café-parent » ainsi que les repas de quartier. Une chorale de quartier a vu le jour et a pour projet de continuer à se développer en 2023. Un atelier de couture a été mis en place depuis septembre et regroupe entre 8 et 12 personnes par session. Cette maison est également mise à disposition de collectifs et des habitantes et habitants.

### Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)

La Maison de quartier Bel-Air est un lieu de rencontre et d'échange pour les habitantes et habitants du quartier de Plan-Dessus. Plusieurs activités récréatives, sociales ou culturelles y sont proposées la semaine par des associations et des collectifs qui s'organisent de manière autonome. Les associations ont également la possibilité de réserver la salle pour leur comité ou assemblée générale. Depuis novembre, la maison de quartier peut à nouveau être louée, les week-ends, par les habitantes et habitants de la ville à des fins privées. En charge de ce lieu, le Service de la cohésion sociale s'occupe principalement de la gestion et de la planification de la salle.

### Travail social de proximité-Ginkgo

L'objectif de la mesure Ginkgo est de répondre aux besoins exprimés et observés des jeunes de 12 à 25 ans en matière d'insertion sociale et professionnelle en développant et en valorisant leurs compétences et leur estime de soi ainsi que d'agir en faveur de la promotion de la santé et la prévention de la santé globale. Une bonne collaboration avec le réseau des partenaires communaux, intercommunaux et cantonaux est centrale pour assurer cette mission.

Le redémarrage après ces deux ans de pandémie s'est fait dans la douceur. Le mal-être des jeunes, largement relaté dans les médias, a été constaté à Ginkgo à partir de la deuxième moitié de l'année. Beaucoup de demandes d'aide sont parvenues à Ginkgo, formulées la plupart du temps par les jeunes et/ou leurs parents, mais également par les professionnels et professionnelles au contact avec ces jeunes (pédiatres, médecins, psychologues, assistantes et assistants sociaux, etc.). Il est constaté une plus grande mixité dans le profil des jeunes qui viennent chercher de l'aide. Ginkgo a été également confronté cette année à une augmentation de la problématique liée à l'inclusion des personnes LGBTQIA+.

### Travail social de proximité

Espace public : l'action de travail social de proximité (TSP) a consisté encore cette année à favoriser les liens entre les jeunes de 12 à 25 ans et les institutions, en se positionnant comme soutien lorsque celle-ci et ceux-ci nécessitent des ressources supplémentaires. Pour ce faire, la ou le TSP va à la rencontre des jeunes sur le territoire de la Ville, dans le cadre de projets et d'actions de prévention. Cette action socioéducative vise à favoriser l'estime de soi, à créer un réflexe citoyen, à éviter la marginalisation de certaines et certains et à apaiser des tensions si besoin. Une bonne collaboration avec les services communaux et intercommunaux a permis de rechercher des solutions face aux incivilités



commises dans l'espace public. Plusieurs médiations en collaboration avec la police ont été mises en place entre les jeunes et la population.

### Permanence sociale

En complément à la présence des TSP dans l'espace public, une permanence sociale est proposée dans les locaux de Ginkgo, chaque jour de 16h à 18h. La permanence est ouverte à l'ensemble des jeunes de 12 à 25 ans, l'entrée est libre. La ou le TSP se tient à la disposition des jeunes pour les écouter, les conseiller et les soutenir dans leurs projets, ainsi que dans leurs démarches personnelles, administratives ou professionnelles. Cette année, il y a eu plus de 200 consultations lors de cette permanence.



### Projets communautaires

L'action « Prév'Rives » de prévention (alcool, produits psychotropes, littering, etc.) s'est étoffée cette année en introduisant la prévention au harcèlement de rue. Les pairs œuvrant en compagnie des travailleuses et des travailleurs sociaux ont été formés à cette thématique par Amnesty International. La collaboration avec La Tour-de-Peilz a permis, pour la seconde année consécutive, d'intervenir sur les bords du lac et les parcs publics boélands et veveysans. 10 pairs ont œuvré sur le terrain, supervisés par 6 travailleuses et travailleurs sociaux des deux communes. Cette action rayonne également au niveau cantonal, car la région d'Aigle et Lausanne Région ont demandé une collaboration avec Ginkgo au niveau de la formation et de l'organisation. Le début de cette action a démarré cette année avec un stand de prévention à Animai.

Le Bureau animation-jeunesse et les TSP ont œuvré régulièrement en début d'année pour faire du lien avec les jeunes participant au programme « Open Sport » proposé en semaine et les week-ends.

Des repas communautaires organisés en collaboration avec la responsable de la Villa Métisse ont



Vernissage « Femmes inspirantes »



Atelier emploi

pu redémarrer après pratiquement deux ans d'arrêt.

La boîte d'échange située devant les locaux Ginkgo, qui avait beaucoup de succès dans le quartier, a malheureusement dû être démontée et stockée, le propriétaire des lieux ne la voulant plus. Une alternative est en cours de réflexion.

Des jeunes de la mesure Ginkgo ont assuré la mise en place et le service lors du Forum de la Famille organisé par Pro Familia Vaud, et lors de l'accueil des retraitées et retraités organisé par le service.

La traditionnelle brisolée de Ginkgo, de retour après deux ans d'absence, a accueilli une cinquantaine de personnes (jeunes, membres du réseau, collègues d'autres services, parents).

Le chargé de projet délégué à la mesure Ginkgo continue de relever les signalements sur la plateforme en ligne « Harcèl.Vevey » et de débriefer et répondre aux questions des personnes qui le souhaitent.

### Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune » (CPEJ)

Cette mesure d'insertion socioprofessionnelle, cofinancée par la DIRIS qui offre 16 places à des jeunes de 18 à 25 ans afin qu'elles et ils se préparent à (re)trouver une formation ou un emploi. Ce sont 27 jeunes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement de groupe et/ou personnalisé pour un coaching à l'insertion professionnelle (CV, lettres de motivation, contact avec le monde du travail, entretien d'embauche, etc.). 10 jeunes ont participé à 4 ateliers de communication permettant de développer et de faire un travail sur leurs attitudes corporelles et la confiance en soi, 15 ont débattu lors de 7 « ateliers philo » qui leur ont permis de se positionner, d'argumenter sur de nombreux sujets d'actualité ou des questionnements personnels. Un atelier informatique et bureautique hebdomadaire a permis à 20 de ces jeunes de prendre connaissance ou de perfectionner les outils informatiques nécessaires à l'aboutissement de leur projet professionnel. Cette année, il a été offert à chaque jeune l'ouverture d'une session informatique personnelle, ce qui a permis une meilleure protection des données de chacune et chacun. Ce sont 700 heures de cours individualisés qui ont été données par les répétitrices et répétiteurs de Ginkgo aux 27 jeunes de la mesure. Ces cours, de plus en plus demandés, permettent de renforcer les acquis et de développer de nouvelles compétences. Elles et ils ont suivi des cours collectifs sur 12 demi-journées traitant de la santé, des assurances, des impôts, de la citoyenneté, du logement, du budget, des réseaux sociaux, de l'alimentation saine et de la durabilité. Donnés par des professionnelles et professionnels du domaine concerné, ces cours permettent de mieux connaître ses droits, devoirs et obligations. Deux infirmières indépendantes assurent auprès de ces jeunes un suivi médical ou les aident à prévenir et à gérer leurs problèmes de santé. Plusieurs activités socioéducatives ont été organisées (participa-

tion au Festival Images Vevey, création de l'exposition « Femmes inspirantes » lors du « Novembre des femmes », participation au VIFFF, spectacle de danse). Cette mesure a permis à 21 jeunes sur 27 de trouver une formation. Les six autres font toujours partie de la mesure ou n'ont pas trouvé de solutions. La collaboration avec le CSR a été excellente et a permis de régler de nombreuses situations compliquées. Malgré la très bonne collaboration avec les employeuses et employeurs qui ont fourni des stages et des places aux jeunes, force est de constater que l'accès au monde du travail se complexifie. En effet, l'insertion des jeunes ne consiste pas uniquement à les aider à trouver leur voie. Plusieurs facteurs interagissent entre eux : les liens sociaux, le capital culturel et financier, les niveaux de qualification, ainsi que les méthodes de sélection et d'orientation scolaires.

### Mesure Ado

Ce sont 44 jeunes de 12 à 18 ans qui ont participé à cette mesure cofinancée par la DGEJ. Ces jeunes ont été pris en charge de manière individuelle pour un soutien éducatif et administratif, une aide au maintien dans la scolarité obligatoire ou un soutien à l'insertion professionnelle. Pour cela, les répétitrices et répétiteurs de Ginkgo ont dispensé 450 heures d'appuis scolaires dans presque toutes les branches principales. Les éducatrices et les éducateurs, en plus de leur suivi individuel, ont créé, en collaboration avec ces jeunes, des activités socioéducatives qui ont été largement plébiscitées (repas à thèmes, sortie à Leysin, balades, etc.). Le suivi scolaire lié à une situation familiale difficile et l'élaboration d'un avenir professionnel réaliste reste une des prestations les plus demandées. Elle est la porte d'entrée pour aborder des situations plus compliquées. La collaboration avec les conseillères sociales Ecole-Famille demeure fondamentale. Notre travail commun permet aux jeunes en mesure de bénéficier au mieux de l'équité des chances face à l'école ou au monde professionnel. Ce travail en réseau a été largement complété par la collaboration mise en place avec les enseignantes et enseignants, les doyens et doyennes et la direction des établissements scolaires.

### Permanence Jet Service Riviera

La consultation sociojuridique « Jet Service Riviera » s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou toute personne en formation habitant la Riviera et rencontrant des difficultés juridiques dans des domaines divers tels que : devoir d'entretien des parents, bourses d'études, conflits de travail, poursuites, assurances sociales, permis de séjour, etc. Ouverte trois heures par semaine dans les locaux de Ginkgo, cette antenne de la permanence sociojuridique du Centre Social Protestant, cofinancée par la Ville et par l'ARAS, a été ouverte cette année pendant 40 lundis et a permis de traiter 102 consultations. Cette permanence, au vu des chiffres et des problématiques traitées, s'avère nécessaire.

## Travail de réseau

Le travail de réseau ainsi que les collaborations sont au cœur du travail de Ginkgo, les relations avec le réseau socio-éducatif communal, régional et cantonal sont essentielles : DGEJ, travailleuses et travailleurs sociaux des divers CSR (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne et Morges), le tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, les enseignantes et enseignants et les professionnelles et professionnels des écoles, les services d'orientation scolaire et professionnelle, les unités de soins régionales, les TSP d'autres communes et la police de proximité. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées lors de formations organisées par la DIRIS, l'HETSL, le GREA, et l'ARPIH. Les professionnelles et professionnels du secteur ont participé activement à plusieurs plateformes : plateforme vaudoise des TSP ; plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs ; plateforme Insertion-Vaud ; comité du GLAJ ; et d'autres portant sur les thématiques de l'adolescent, le genre et les dépendances. Des collaborations ont démarré avec de nouveaux partenaires comme RESSORT, RoadCross, le collectif de la Grève pour l'Avenir, et Amnesty international. Une nouvelle permanence sera mise en place à Ginkgo pour les jeunes de la mesure à partir de janvier 2023, en tant que projet pilote par le programme DEPART.

## Collaborations et représentations

Ginkgo a collaboré avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, ORPM-Est, DIRIS, DEPART, CSP, etc.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant) ; avec le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko, Villeneuve, Aigle) ; et avec le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA, ESPAS). De plus, Ginkgo a également collaboré avec les différents services et participé aux commissions municipales jeunesse et égalité des genres, au CRPS, à la Commission Prévention Riviera, au groupe de travail sur les incivilités et sur le deal de rue.

## Secteur seniors

### Démarche participative

Dans le but d'identifier les besoins de la population senior de Vevey, le service de la Cohésion sociale a initié une démarche participative dès 2019, basée sur la méthode des « Villes Amies des Aînés » développée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle a pour objectifs de favoriser une qualité de vie durable tout en prenant en compte les besoins spécifiques des seniors, comme prévenir les effets négatifs de l'avancée en âge et de lutter contre l'isolement. Elle s'articule autour de 9 thématiques : les espaces extérieurs, l'habitat, les transports et mobilité, l'autonomie, les services et les soins, la culture et les loisirs, la participation citoyenne, les liens sociaux et la solidarité ainsi que l'information et la communication.

Plusieurs ateliers participatifs ont été organisés auprès des seniors afin de récolter leurs opinions et expériences. Ce sont en tout près de 300 personnes qui ont eu l'occasion de s'exprimer autour des différentes thématiques. Au terme de la démarche et selon l'analyse des besoins récoltés, le plan d'action s'articule autour de deux axes : les liens sociaux et l'information.

Le secteur seniors du service de la Cohésion sociale est responsable de coordonner la mise en

œuvre du plan d'action. Par ailleurs, afin de continuer à s'inscrire dans une logique participative, des groupes de travail formés de seniors désirant s'impliquer à Vevey ont été créés. Selon les intérêts et les envies des membres, l'objectif de ces groupes est de proposer et de mettre en place des activités et des moments de rencontre et d'être un relais entre l'administration communale et la population aînée. Quatre groupes se sont constitués : entraide, loisirs, information et communication, et espaces extérieurs, impliquant 15 seniors en tout. De plus, un groupe de travail réunissant les principaux partenaires institutionnels a été créé afin de mobiliser les professionnelles et professionnels, favoriser les collaborations et identifier les besoins issus du terrain.

## Politique cantonale « Vieillir 2030 »

Les différents diagnostics et la prise en compte de nos seniors dans le développement de la ville permet aussi la mise en œuvre au niveau communal de la politique « Vieillir 2030 » qui s'articule autour de 5 axes stratégiques : accessibilité aux prestations et soins, accompagnement dans la transition des étapes de vie, participation et liens sociaux, valorisation de l'autonomie et la dignité dans le vieillissement, offre d'environnements de vie favorables. Dans ce sens, le service de la Cohésion sociale s'implique particulièrement dans le développement de structures et logements adaptés.

## Croisière annuelle des seniors

Grâce à la subvention accordée par la Fondation Haefli-Meylan pour l'organisation de sorties pour les personnes âgées, la croisière annuelle a eu lieu le 15 juin 2022. Ce sont 210 personnes qui ont embarqué sur le bateau de la CGN « Le Lausanne », dont les bénéficiaires de la Fondation Beau-Séjour et de l'association des 4 Roues de secours. Pour la première fois en collaboration avec le service Accueil et population, les personnes ayant fêté leur 90<sup>e</sup> anniversaire en 2020, 2021 et 2022 ont été invitées à la croisière afin de célébrer ce jubilé.



La croisière des aînés

## Soirée d'accueil à la retraite

Après deux ans d'interruption en raison de la pandémie, la soirée d'accueil à la retraite a été organisée le 1<sup>er</sup> novembre 2022 à la salle del Castillo. Elle a rassemblé 113 personnes ayant atteint l'âge de la retraite en 2020 et 2021. Cette manifestation a pour but de célébrer le passage de ce cap en présentant diverses manières d'occuper son temps libre entre activités de loisirs et engagement bénévole. Cette manifestation est un important relais d'information afin d'accompagner les seniors dans cette nouvelle étape de vie. Les personnes invitées ont eu l'occasion de visiter 22 stands tenus par des associations, institutions et services communaux présentant leurs offres et prestations. La soirée a également été rythmée par un intermède musical proposé par la chorale veveysane Chœur à Corps et par un apéritif co-organisé avec l'équipe de la mesure Ginkgo.



Soirée d'accueil à la retraite

### Les cafés numériques

Afin d'accompagner les seniors dans la transition numérique, une permanence est proposée tous les mardis à la maison de quartier Villa Métisse de 14h à 16h. Entre cinq et huit seniors en moyenne y viennent chaque semaine pour poser leurs diverses questions aux animatrices et animateurs concernant le fonctionnement de leur smartphone ou tablette, des applications ou sur le monde numérique de manière générale. Cette prestation est appréciée des seniors y participant, car des progrès ont pu être constatés, par exemple dans l'utilisation des applications CFF ou Fairtiq. Ces personnes ont donc gagné en autonomie pour leurs déplacements.

### Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, un courrier a été envoyé aux personnes âgées de 75 ans et plus afin de les informer de la procédure si le dispositif venait à être enclenché par le médecin cantonal. Dans cette éventualité, les personnes ne recevant pas de visites régulières par une personne proche ou une organisation socio-sanitaire pouvaient demander à être contactées par le Service de la cohésion sociale. Cela a été le cas pour 52 personnes. Durant la période de veille caniculaire, allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2022, le plan canicule a été déclenché à deux reprises. Les personnes le souhaitant ont été contactées deux à trois fois par semaine et des recommandations sur les comportements à adopter leur ont été données. Les appels ont également été passés entre les déclenchements du dispositif,

en prévention des fortes vagues de chaleur. Cinq visites à domicile ont été effectuées par les collaboratrices et collaborateurs du service. Le dispositif mis en place a été apprécié puisque plusieurs seniors ont fait part de leurs remerciements.

### Visites aux centenaires

L'organisation des visites à domicile des autorités aux centenaires est désormais à la charge du service de la Cohésion sociale. En 2022, quatre visites ont été organisées au lieu de vie des personnes, en présence d'une représentation de la préfecture et de la municipalité, en compagnie des familles des personnes célébrées.

*Gabriela Kämpf, municipale  
Christyl Vasserot, cheffe de service*

### Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 :

*La Cogest souhaite qu'une des plaques de nom de rue de la Place du 14 juin soit déplacée pour être mise plus en évidence sur l'esplanade devant Manor; une plaque explicative sur la grève féministe du 14 juin devrait y être ajoutée.*

### Réponse

Il y a deux plaques sur la place du 14 juin. Un événement devra être prévu le 14 juin 2023 pour rendre cet espace plus visible et identitaire.



Illustration Tami\_Hopf

Semaine d'actions  
**CONTRE LE RACISME**  
 21.03.22 - 27.03.22  
 Vevey - Montreux

# STOP haine

#stopracisme  
 #stophaineonline  
 #stopharcelement



# 109

Le service de la Culture regroupe les affaires culturelles, les musées communaux et la bibliothèque municipale. Les missions du service sont notamment de mettre en oeuvre la politique culturelle veveysanne selon le programme « Politique culturelle de la Ville de Vevey » - Stratégie 2019-2026.

## SERVICE DE LA CULTURE



Dessin de Nylo et affiche de Pictobello 2022  
© Céline Michel

## Présentation

Le service de la Culture regroupe les affaires culturelles, la Bibliothèque municipale et les trois musées communaux : le Musée historique de Vevey, le Musée suisse de l'appareil photographique et le Musée Jenisch Vevey (jusqu'au 30 novembre 2022 concernant ce dernier)\*.

Les missions du service sont de mettre en œuvre la politique culturelle veveysanne et de contribuer à son rayonnement, d'encourager la création artistique, de soutenir l'organisation de manifestations culturelles, d'assurer la conservation du patrimoine, de veiller à garantir des infrastructures culturelles adéquates, de faciliter la mise en réseau et de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. Dans le cadre des affaires culturelles, le service analyse les demandes de soutien financier pour des événements culturels ponctuels à Vevey, des créations artistiques (musique, danse, théâtre, arts visuels) ainsi que pour des projets d'édition, d'exposition et de médiation culturelle. Au-delà des soutiens financiers, il offre également des prestations d'accompagnement sous forme de permanences de conseil et de suivi des projets des actrices et acteurs culturels veveysans, pour les soutenir et les guider dans leurs démarches : demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, communication, etc. Suite à la démarche participative des états généraux de la culture de 2017, auxquels ont été conviés une centaine d'actrices et acteurs des milieux culturels, touristique, socioculturel, économique, éducatif et politique, ainsi que des citoyennes et citoyens veveysans, le service de la culture a établi le carnet de route de la politique culturelle, intitulé « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 » adopté par la Municipalité en 2019. Depuis lors, le service de la Culture s'attelle à suivre les six grandes orientations stratégiques de la politique culturelle communale et à mettre en œuvre les mesures qui en découlent en fonction de leur pertinence et des moyens à disposition.

## Organisation

Le service de la Culture est dirigé par la cheffe de service et comprend, depuis fin 2022, cinq personnes engagées en contrat fixe, soit un total de 5 EPT :

### Service de la culture (administration) :

- Cheffe de service (80%)
- Adjointe aux affaires culturelles (80%)
- Adjoint administratif (100%)
- Secrétaire (80%)
- Chargée de projet (80%)
- Chargé de communication (80%)

A ces postes fixes s'ajoutent deux contrats à durée déterminée pour l'organisation du festival Picto-Bello : un 10% pour la programmation et un 20% pour la coordination et l'organisation.

En 2022, en l'absence d'adjoint administratif, une personne a été engagée en auxiliaariat en tant qu'assistante administrative à 80% de janvier à octobre. Un nouvel adjoint administratif est entré en fonction au 1<sup>er</sup> novembre 2022. Une personne engagée en décembre 2021 a continué à travailler en auxiliaariat à 40% sur l'ensemble de l'année afin de compenser en partie les fluctuations d'effectifs. L'adjointe aux affaires culturelles a arrêté de travailler début juin en lien avec sa maternité. La chargée de projet a réduit son taux d'activité à 50% dès le mois de septembre. Enfin, le chargé de

communication a quitté son poste au 30 novembre et sera remplacé en 2023.

Le service de la culture comprend également les quatre institutions communales qui ont leur organigramme respectif et dont les directions répondent à la cheffe de service.

Au total, l'effectif du service au 31.12.2022 (y.c. le Musée Jenisch Vevey) est de 30.15 EPT pour 45 postes fixes. A cela s'ajoutent des contrats d'auxiliaires. Les détails pour les musées et la bibliothèque se trouvent dans les rapports ad hoc.

## Faits marquants

### Une relance culturelle à accompagner

Pour la troisième année consécutive, le monde culturel a continué d'être touché par les répercussions de la pandémie avec des conséquences multiples inhérentes à la diversité de ce domaine. Les défis à surmonter ont été nombreux : l'obligation du certificat Covid jusqu'en février, les représentations et tournées annulées ou à nouveau repoussées, l'effet d'entonnoir provoqué par l'accumulation des reports et l'arrivée de nouveaux spectacles, le retour parfois poussif du public dans les lieux culturels, etc. Cette année a donc encore demandé de nombreux efforts aux actrices et acteurs culturels et un engagement toujours conséquent du service de la Culture pour l'accompagnement dans les demandes d'autorisations, les dossiers de subventionnement, la recherche de nouveaux espaces pour créer ou se produire, ainsi qu'un soutien étroit dans l'élaboration des projets de transformation déposés auprès du Canton de Vaud et dans le suivi de leur réalisation. La culture veveysanne a ainsi montré son dynamisme en étant la deuxième ville vaudoise après Lausanne la plus représentée parmi les projets de transformation soutenus par les autorités cantonales avec dix-sept initiatives retenues.

Dans le cadre des projets de transformation, le service de la Culture s'est engagé activement, notamment pour permettre l'ouverture au public du Dansomètre, son lieu pour la création chorégraphique contemporaine géré par la compagnie Prototype Status (cf. infra Dansomètre).

Le service a également travaillé à la recherche et la mise à disposition de nouveaux espaces d'exposition. Au sein des Anciennes Prisons où il a accompagné la mise en œuvre de l'exposition *Aesthetic of matter* de Marianne Ghorayeb. Cette première étape d'attribution de l'espace à une initiative culturelle émergente ouverte au public va dans le sens de la mesure n°7 des lignes directrices de la politique culturelle qui vise, à terme, à « Créer une maison des artistes et artisans et artisans en mettant à disposition la totalité du bâtiment des Anciennes Prisons, en adaptant les locaux et en révisant sa gestion ».

Le service a également pu obtenir un local vacant en attente de relocation à la Migros des Deux-Gares pour le proposer aux artistes, acteurs et actrices culturelles veveysannes. Un duo d'artistes et deux associations culturelles veveysannes ont manifesté leur intérêt pour cet espace et pourront ainsi en prendre possession pour y exposer temporairement trois projets au cours du premier trimestre 2023.

Dans l'optique de favoriser la mise en valeur de l'art dans les espaces publics, le service a pérennisé son soutien au projet PANO qui investit les vitrines des Galeries du Rivage avec deux cycles d'expositions d'une durée d'un à trois mois par année, en alternance avec les périodes d'expositions des étudiantes et étudiants du CEPV. Ces deux dernières années, ce sont ainsi quatre cycles d'expositions thématiques et monographiques visibles en tout temps qui ont pu avoir lieu, avec neuf artistes exposés au total.

\* Les rapports ad hoc des trois musées communaux et de la bibliothèque municipale sont à consulter à la suite du présent rapport

Dans le cadre du soutien à la relève, le service de la Culture a également travaillé, en 2022, à la revalorisation des activités du Comité culturel, notamment à travers la création d'une identité graphique et d'une campagne de communication imprimée.

### **Digitalisation de l'Agenda Riviera**

Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera papier est publié à 50'000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal coordonné par le service des Affaires intercommunales et mis en œuvre par le service de la Culture et Montreux-Vevey Tourisme.

Comme souligné à plusieurs reprises au cours des états généraux de la culture, il était nécessaire de repenser cet outil vers un partage régional des données plus efficace et mutualisé entre les différentes entités concernées. Ainsi que de développer une version digitale de l'Agenda Riviera pour répondre à la mesure n°9 de la « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 ».

Dans cette optique, le service de la Culture a mené, dès 2021, une analyse de marché et une évaluation des fournisseurs et solutions d'agendas digitaux, ce qui lui a permis d'identifier que la conception d'un outil (webservice) permettant de faire communiquer l'actuelle base de données de l'agenda et des sites web externes, comme [culturevevey.ch](http://culturevevey.ch) et [montreuxriviera.com](http://montreuxriviera.com), serait la première étape indispensable, et la plus économique, vers la digitalisation de la consultation de l'Agenda Riviera. Le service a ainsi entièrement géré et piloté le développement de cet outil (webservice) qui a vu le jour en 2021.

Dorénavant, une nouvelle page agenda sur le site [culturevevey.ch](http://culturevevey.ch) présente les événements culturels veveysans de l'Agenda Riviera. Cette rubrique permet à l'utilisateur et l'utilisatrice d'affiner leur recherche par mois, lieux ou catégories et d'accéder ainsi rapidement et simplement à la riche offre culturelle de la ville.

En 2022, les dernières étapes de l'évolution digitale de l'Agenda Riviera ont été menées. Elles visaient à consolider la création de la version papier depuis ce nouvel outil (webservice) et d'optimiser la saisie des événements par les organisateurs et organisatrices, en prenant en compte cette réalité mixte – papier et digital. Une refonte du site de saisie de données de l'Agenda Riviera a ainsi été réalisée en 2022 et sera mise en ligne début 2023.

L'objectif du développement digital de ce webservice et de la refonte du site de saisie de données est à la fois d'assurer l'existence pérenne d'une version digitale de l'Agenda Riviera et que chaque commune qui le souhaite puisse également, à l'avenir, afficher sur son site internet les événements inscrits dans l'Agenda Riviera qui ont lieu sur son territoire.

### **Des changements structurels et humains**

L'année 2022 a encore été marquée par d'importants changements au sein du service de la Culture tant d'un point de vue structurel qu'humain.

Après 30 ans à la tête du Musée historique de Vevey, la directrice a pris sa retraite à fin mars. Le service de la Culture a ainsi mis en œuvre et géré le processus de recrutement pour assurer sa succession. Il a également mis en œuvre et géré le processus de recrutement d'un adjoint administratif, qui a pris ses fonctions en novembre, ainsi que d'une nouvelle programmatrice pour le festival Pic-tobello, qui a aussi débuté son mandat en novembre. Il a également fallu recruter, plus rapidement que prévu, une personne pour assurer le congé maternité anticipé de l'adjointe aux affaires culturelles.

Enfin, un grand changement structurel a eu lieu suite à la décision de la Municipalité de lancer un projet d'autonomisation du Musée Jenisch Vevey. Jusqu'ici supervisé par le service de la Culture, l'institution est, depuis le 1<sup>er</sup> décembre, une nouvelle entité administrative, indépendante du service, placée sous la responsabilité directe du collège exécutif et chapeauté par le syndic. Ce projet d'autonomisation doit permettre à l'institution de répondre aux défis à venir et d'accroître son rayonnement dans notre pays comme à l'étranger, tout en poursuivant sa vocation de préserver et valoriser un patrimoine unique en Suisse.

### **La gratuité de la bibliothèque**

L'adoption par le Conseil communal en 2020 d'une motion ayant pour titre « Un accès pour tous et équilibre des coûts de la bibliothèque » a incité le service de la Culture à réévaluer le financement de la Bibliothèque municipale. Cette motion demandait d'étudier l'implémentation d'un abonnement annuel payant pour les usagers et usagères de la bibliothèque en remplacement de la taxe d'inscription unique alors en vigueur. Cette proposition a été faite alors même qu'un large mouvement de réflexion sur l'accessibilité des lieux de culture en général et des bibliothèques en particulier était en cours. Une bibliothèque est par essence un lieu intergénérationnel et de mixité sociale, il est donc primordial de la rendre la plus accessible possible, notamment sur le plan financier. A ce titre, le passage d'une taxe unique d'inscription à une cotisation annuelle aurait pu être un frein important pour une partie de la population. Un tel changement aurait, en outre, amené un surcroît de travail administratif et n'aurait pas permis de remplir les objectifs de la motion, puisque l'impact sur les finances communales aurait été extrêmement limité. Le service de la Culture a donc entrepris, en collaboration avec la direction de la bibliothèque, un travail de contextualisation, de recherche et de réflexion sur les questions de financement et d'accessibilité pour rédiger le rapport-préavis en réponse à cette motion. Sur cette base, la Municipalité a décidé de supprimer les frais d'inscription et de retard à la Bibliothèque municipale. Dans un deuxième temps, et afin que la suppression des frais d'inscription et de retard puisse être appliquée en 2023, les conditions d'utilisation de la bibliothèque ont été révisées. Ainsi, la Bibliothèque municipale de Vevey s'inscrit dans le mouvement international Fine Free Library (Bibliothèque sans amende) et peut se réjouir d'être toujours plus ouverte à la population veveysanne et régionale.

### **Missions générales**

Le service de la Culture répond aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocutrices et interlocuteurs externes, ainsi qu'aux besoins internes de l'administration communale et aux propositions et demandes émanant du Conseil communal. Ses missions générales sont :

- Appliquer les orientations stratégiques inscrites dans le document « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 » ;
- Participer au développement de la politique culturelle de la ville ;
- Assurer la gestion administrative (rédaction des rapports, préavis et propositions municipales, suivi des décisions municipales, gestion du personnel, etc.) ;
- Assurer la gestion des quatre institutions culturelles communales en collaboration avec leur direction respective ;

- Suivre et accompagner les institutions culturelles, le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions nominales et ponctuelles et assurer un suivi (visites, comptes, rapports, etc.) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Se rendre aux spectacles, visiter les expositions et participer aux manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;
- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Collaborer avec les autorités communales en matière de politique culturelle et entretenir des relations avec les autorités cantonales et fédérales ainsi qu'avec les organismes faitiers ;
- Piloter ou accompagner de manière rapprochée certains projets initiés directement par le service, tels que PictoBello, le BURO 19 ou le Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les actrices et acteurs culturels (par ex. la carte Sésame, culturevevey.ch) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la ville et assurer la coordination avec les autres services ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, orgues, etc.) ;
- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le service et soutenir le travail de recherche de fonds des actrices et acteurs culturels.

### Accompagnement des actrices et acteurs culturels

Au-delà des aides financières, et afin d'assurer au mieux sa mission d'accompagnement auprès des actrices et acteurs culturels, le service de la Culture a mis en place :

- Une communication proactive et régulière d'informations via une mailing list ciblée et les réseaux sociaux, à propos des bourses, appels à projets et autres possibilités de subventionnement tant au niveau communal que cantonal et fédéral auxquels les actrices et acteurs culturels peuvent prétendre ;
- Des rencontres bilatérales et collectives, afin de thématiser les enjeux et problématiques pour accompagner au mieux les différentes entités culturelles (institutions, festivals, associations, artistes indépendants et indépendantes, etc.) ;
- Une permanence de conseil afin de les aider et les guider dans leurs démarches administratives (demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, etc.) ;
- Une permanence de conseil en communication et communication digitale pour les soutenir dans le développement de stratégies de contenus notamment numériques.

### Conventions

Le service de la Culture poursuit son travail afin d'actualiser les conventions liant la Ville aux institutions phares. Ce travail de révision permet d'harmoniser ces documents tout en conservant les spécificités de chaque structure. Dans certains cas, une convention est signée de manière tripartite avec le Canton (ou multipartite avec le Canton et d'autres communes). En 2022, cela a été le cas avec deux conventions liant d'une part les Editions de l'Aire, d'autre part Hélice Hélas Editeur, aux autorités cantonales et communales pour une durée respective de trois ans. À l'initiative du service des

affaires culturelles vaudois, cette démarche a pour but de soutenir la richesse et la diversité de la création littéraire du territoire.

Dans une convention multipartite en faveur de la fondation Lavaux Classic, le Canton et trois communes (Bourg-en-Lavaux, Pully et Vevey) se sont engagées mutuellement. Le document, remplaçant un précédent accord arrivé à échéance, porte sur les années 2022 à 2024 et assure à la fondation un soutien public annuel.

### Communication Culture Vevey

Lors des états généraux de la culture qui se sont tenus en 2017, le déficit de communication de la part de la Ville et l'insuffisance d'outils adéquats pour communiquer sur les activités culturelles ont été soulignés par la grande majorité des actrices et acteurs. La mesure n°8, inscrite dans les lignes directrices de la Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026, prévoit ainsi de « déployer une communication ambitieuse, développer de nouveaux supports et assurer un rôle de relais promotionnel professionnalisé de l'ensemble du tissu culturel. »

C'est pourquoi dès 2020 le service a créé le site internet culturevevey.ch, un outil complet de présentation et mise en valeur des acteurs et actrices culturelles veveysannes, proposant également du contenu éditorial et une rubrique agenda. Dans l'optique de développer une stratégie de communication et de contenus globale, le service a également créé et développé une page Facebook, un profil Instagram et une chaîne Youtube du même nom.

Concernant le contenu éditorial de culturevevey.ch, il est composé d'articles thématiques et de portraits d'artistes veveysannes et veveysans. Les articles traitent de thématiques sociétales sous l'angle culturel et valorisent les initiatives et projets qui y font écho au niveau local. Deux articles ont été publiés en 2022 : « Digitalisation, quand la culture s'en mêle » et « Culture et santé : un duo gagnant ». Les portraits d'artistes - sous forme de capsules vidéo, de portraits photos et de biographies textuelles - présentent des artistes veveysannes et veveysans issus de diverses disciplines artistiques et se trouvant à différentes étapes de leur parcours. Six portraits ont été diffusés durant cette année : Daniel Bovard & Pierre-Yves Mingard, Corinne Vionnet, Les Fils du Facteur, Florence Faure, Thomas Koenig et Salomé Kiner.

De plus, chaque année, par le biais d'une Carte blanche, un ou une artiste veveysanne est invitée à proposer une série d'images illustrant son regard sur sa ville, à découvrir comme une galerie virtuelle dans les en-têtes du site culturevevey.ch. En 2022, cette Carte blanche a été confiée à la photographe Sylvie Théraulaz.

### Autres sites Internet

Le site Internet de la Ville, vevey.ch, comprend différentes rubriques « culture », qui décrivent les prestations du service de la Culture, ainsi que sa composition. Toutes les informations officielles du service sont communiquées prioritairement sur ce site. D'autres sites avaient précédemment été créés par le service, afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : pictobello.ch, dansometre.ch et buro19.ch.

### Communication digitale des institutions

Le service de la Culture a poursuivi, en 2022, l'accompagnement de la digitalisation de la communication des quatre institutions culturelles communales, notamment à travers :

- l'accompagnement et la formation des équipes de communication et de médiation des institutions à la mise en place de campagnes de communication digitale ;
- le support au développement de stratégies de contenus digitaux et réseaux sociaux ;
- la tenue de rencontres bimestrielles avec les communicantes des institutions ;
- la mise sur pied d'ateliers, dont un sur l'outil *Google Analytics* et un sur les techniques de modération sur les réseaux sociaux ;
- la poursuite de la mutualisation des outils de gestion et de production en communication digitale.

### Affichage culturel

La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des actrices et acteurs culturels et le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du Secrétariat municipal. En parallèle, il existe une alternative développée en partenariat avec la société Affichage Vert depuis 2008. Celle-ci a fait ses preuves en permettant la pose d'affiches A2 et offrant ainsi au secteur culturel deux réseaux gratuits tout au long de l'année.

### Représentation et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources à tous les niveaux (autorités politiques, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par la municipale en charge, ainsi que par la cheffe de service et l'adjointe aux affaires culturelles.

Les commissions municipales ont été renouvelées en début de législature et deux d'entre elles ont été convoquées en 2022 (« Musées » et « RKC »).

### Représentation de la municipale de la culture

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey Ville d'Images
- Film Location Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Représentations et commémorations annuelles
- Conférence des autorités de la CVC
- Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique
- Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique
- Université populaire Vevey-Montreux

### Représentation de la cheffe de service

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey Ville d'Images
- Film Location Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Réunions régulières avec les délégués et déléguées à la culture des villes vaudoises, les responsables administratifs et administratives du canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

### Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

La conférence réunit les villes qui s'engagent à proposer à leur population une offre culturelle variée et qui gèrent la promotion culturelle de manière professionnelle. En mai et novembre 2022, la cheffe de service a participé aux conférences des délégués et déléguées de la CVC. Ces sessions ont permis d'aborder différents thèmes de politique culturelle avec en toile de fond les conséquences de la crise sanitaire sur les milieux culturels suisses. La CVC est notamment responsable d'ateliers d'artistes en Italie, en Égypte, en Argentine et, depuis 2020, en Serbie. Les villes membres et les artistes sélectionnés par leurs soins disposent à tour de rôle de ces ateliers. Affiliée à cette entité nationale depuis onze ans, la Ville de Vevey a pu faire bénéficier huit artistes d'un atelier à Gênes, à Buenos Aires ou au Caire. De juillet à décembre 2022, c'est l'artiste veveysanne Morgane Erpen qui a effectué une résidence à Buenos Aires. Son projet intitulé *Alianza* avait pour point de départ une recherche généalogique portant sur un ancêtre familial ayant migré à Buenos Aires au XIX<sup>e</sup> siècle. Grâce à l'expertise d'une parente bijoutière ainsi rencontrée, l'artiste souhaitait être initiée et réaliser un travail autour de l'alpaca (un alliage de cuivre, zinc et nickel). La prochaine résidence, qui aura lieu au Caire du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet 2024, sera mise au concours au premier trimestre 2023.

### artos

Depuis 1996, artos œuvre en faveur des professionnels et professionnelles de la scène culturelle romande à travers, notamment, un service d'information et l'organisation de formations. Grâce à sa contribution financière annuelle à l'association, le service de la Culture peut faire bénéficier deux personnes actives à Vevey d'une formation de leur choix (par ex., en 2022, sur le thème de la recherche de fonds).

### Petzi / FCMA

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) et l'association PETZI, faitière des salles de concerts et festivals de musiques actuelles à but non lucratif ont conjointement mené, en 2021 et 2022, une analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande. Cette étude, résultat d'un mandat donné par la Conférence des chefs et cheffes de service et délégués et déléguées aux affaires culturelles (CDAC), avait pour objectif d'établir une cartographie des soutiens aux musiques actuelles ainsi que des recommandations à l'intention des collectivités publiques et des actrices et acteurs du terrain pour une meilleure prise en compte du secteur, une redéfinition des dispositifs de soutien en place et l'implémentation de dispositifs expérimentaux qui prennent en compte l'ensemble de l'écosystème. Le service de la Culture a participé à cette démarche de deux manières : tout d'abord en fournissant aux deux sociologues en charge de l'étude les données chiffrées portant sur les subventions versées au domaine des musiques actuelles entre 2017 et 2020, puis, deuxièmement, en prenant part à une journée de réflexion réunissant les responsables des services cantonaux et communaux de la culture pour la Suisse romande.

### Médiation

#### Médiation Culture-École

Avec comme objectif de développer un programme culturel pour encourager les élèves de Vevey à visiter chacune des huit institutions cultu-

relles phares au moins une fois durant leur cursus scolaire obligatoire, le service de la Culture a initié en 2020 un processus de recensement des actions spécifiques menées au sein de ces institutions. Cette impulsion donnée par le service a rencontré un fort écho au sein des institutions culturelles, ainsi qu'un contexte favorable au développement des visites scolaires tant en 2021 que durant le premier trimestre 2022, lorsque les mesures sanitaires limitaient les jauges et l'accès au public adulte. Plusieurs institutions ont ainsi, suite à la pandémie, étoffé leur offre de médiation permettant l'accueil d'un très grand nombre d'enfants :

- Théâtre Le Reflet : 17 représentations scolaires au théâtre, 20 en classes et accueil de classes durant certaines représentations ordinaires (près de 2'000 élèves au total)
- Théâtre Oriental-Vevey : 8 représentations scolaires et 25 ateliers
- Musée suisse de l'appareil photographique : 90 visites de classes dont 54 veveysannes
- Musée Jenisch : 862 élèves accueillis pour des visites dédiées
- Festival Images : 245 visites guidées et ateliers pédagogiques scolaires.

### Soutien ponctuel aux projets de médiation

En 2022, le service de la Culture a accordé un soutien ponctuel à sept projets de médiation culturelle dans les domaines de la danse, de la littérature, des arts visuels et plastiques, ainsi que deux projets pluridisciplinaires. Tous favorisaient l'accessibilité et l'inclusivité d'une diversité de publics, et sont menés par des festivals, compagnies et associations culturelles veveysannes.

### Carte Sésame

Depuis novembre 2016, le service de la Culture propose une carte Sésame aux personnes nouvellement arrivées à Vevey, naturalisées, ayant acquis le droit de vote au niveau communal ou ayant atteint la majorité récemment. Elle donne un accès gratuit et illimité, pendant six mois, à sept institutions culturelles partenaires : le Musée Jenisch Vevey, le Musée suisse de l'appareil photographique, le Musée historique de Vevey, le Théâtre Le Reflet, l'Oriental-Vevey, le Rocking Chair et la Bibliothèque municipale. L'idée est notamment de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie et plus spécifiquement le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les actrices et acteurs culturels autour d'un projet

commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel local. Pour l'édition 2021-2022 (valable du 01.09.21 au 28.02.22), l'offre a été proposée à 1'108 personnes dont 236 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 92 utilisations de la carte pour 71 utilisatrices et utilisateurs différents. Pour l'édition 2022 (valable du 01.02.22 au 31.07.22), l'offre a été proposée à 1'040 personnes dont 255 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 129 utilisations de la carte pour 80 utilisatrices et utilisateurs différents.

### Projets spéciaux

#### BURO 19

Le BURO 19 est un espace de travail partagé dédié à l'administration culturelle mis à disposition par le service de la Culture, depuis fin 2016, à des artistes et associations veveysannes. Situé à l'Athénée (av. de Corsier 19), dans le même bâtiment que le Dansomètre (propriété de la Ville), l'espace est équipé de six places de travail partagées entre les différents et différentes locataires. Un accès Wi-Fi, une imprimante A4 multifonctions, du petit matériel de bureau ainsi qu'un coin cafétéria sont mis à disposition. Ce bureau répond à une demande manifeste identifiée par un sondage mené en 2016 auprès de 160 actrices et acteurs culturels locaux. En effet, les artistes et associations qui n'ont pas les moyens de louer un bureau à l'année y ont vu un fort intérêt pour accomplir les tâches administratives inhérentes à toute activité culturelle et avec l'avantage de pouvoir l'utiliser de manière ponctuelle ou régulière moyennant un tarif très avantageux. Les tarifs de location – à partir de Fr. 15.- – couvrent les frais d'exploitation des lieux, alors que les locaux sont mis à disposition gratuitement. Le BURO 19 répond ainsi à des besoins très concrets de locaux, mais favorise également les synergies entre actrices et acteurs culturels ainsi que le partage d'expériences, d'outils et d'actualités. L'exploitation du lieu est confiée à l'une des associations utilisatrice qui gère les réservations, ainsi que quelques tâches logistiques (fourniture de café, de papier d'imprimante, etc.) en échange de la possibilité de disposer gratuitement d'un bureau sur place et d'une petite rémunération en cas de bénéfice d'exploitation. En 2022, le BURO 19 a été utilisé de manière régulière, sur toute l'année, par plusieurs associations basées et actives à Vevey. Quatre assemblées en soirée y ont par ailleurs été tenues. La fréquentation effective du lieu a été très bonne, notamment sur la seconde partie de l'année. Au niveau financier, l'exercice se termine avec un bénéfice de Fr. 237.- qui sera reversé à la personne en charge de la ges-

### Utilisation BURO19

Actrices et acteurs culturels	Utilisation	Montant
<b>Locations régulières</b>		
Association Vevey International Funny Film Festival	2 places, forfait annuel illimité	Fr. 800.-
Musée des contes et récits	1/2 journée hebdomadaire	Fr. 600.- (50.- / mois pdt 12 mois)
Association Altekio CH	1 jour hebdomadaire	Fr. 320.- (80.- / 4 mois)
Association Focus	1/2 journée hebdomadaire	Fr. 250.- (50.- / 5 mois)
Diverses locations à la journée	2 journées	Fr. 40.- (20.- / 2 jours)
Association Arythmie (gestion administrative culturelle)	illimité	gratuité négociée pour gestion du lieu
Dansomètre	illimité	selon convention
<b>Séances le soir</b>		
Association Tout-e-x-s Artistes Confondu-e-x-s (ATAC / Rocking Chair)	1 séance	Fr. 15.-
Association de la Ferme Menthée (AFM)	1 séance	Fr. 15.-
Association Nox Orae	1 séance	Fr. 15.-
Dansomètre	illimité	selon convention

tion du lieu. Les recettes provenant des locations s'élèvent à Fr. 2'055.- et les charges à Fr. 1'818.-.

### Soutien et subventionnement

Le service de la Culture a pour mission de gérer l'attribution des subventions ponctuelles et nominales et d'assurer le suivi de leur utilisation. Les soutiens ponctuels sont attribués à des projets culturels spécifiques (une création, une édition, une production, de la diffusion, un aspect patrimonial de nature matérielle ou immatérielle ou encore un projet de médiation culturelle). Les subventions nominales sont, quant à elles, attribuées aux organisations bénéficiaires pour leurs activités régulières et inscrites par une ligne au budget (certaines font également l'objet d'une convention).

L'attribution de chaque subvention, qu'elle soit nominale ou ponctuelle, fait l'objet d'une demande préalable et doit, à l'issue de la période d'activités ou du projet, être complétée par l'envoi d'un rapport d'activités et de documents comptables. En 2022, 109 subventions ont été versées : 27 subventions nominales (via des lignes au budget) et 82 soutiens ponctuels.

Comme mentionné précédemment, le soutien du service de la Culture n'est pas uniquement financier, il offre également des prestations d'accompagnement sous forme de permanences de conseil et de suivi des projets des actrices et acteurs culturels veveysans, pour les soutenir et les guider dans leurs démarches : demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, communication, etc.

### Critères de subventionnement

Les critères actuels d'attribution des subventions culturelles ont été adoptés par la Municipalité en 2015. De manière générale, le service s'attache à soutenir la création et la diffusion des actrices et acteurs professionnels et semi-professionnels des milieux de la culture, ainsi que les institutions et associations culturelles basées et actives à Vevey. Il veille en particulier à encourager la création et à jouer de l'effet de levier qui permet aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. Le service ne soutient pas les demandes provenant des écoles (danse, musique, théâtre, etc.), mais il contribue au fonctionnement des conservatoires de musique régionaux tel que prévu par la loi cantonale en la matière. Les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore sont soutenues par la Société de développement de Vevey ou d'autres organismes.

### Subventions ponctuelles

Le service de la Culture est chargé du soutien aux multiples projets et événements culturels qui sont développés ponctuellement dans la ville par des personnes professionnelles ou semi-professionnelles. Au vu des montants disponibles et du grand nombre de demandes, les subventions ponctuelles communales ne sont jamais décisives financièrement pour la réalisation d'un projet. Toutefois, elles sont essentielles pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions de structures publiques ou privées (principe de subsidiarité ou effet de levier). Le service s'applique à suivre les critères et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage, etc.) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.

En 2022, le service a reçu 107 demandes pour un montant total de Fr. 453'419.- auxquelles il a fallu répondre avec l'enveloppe destinée aux soutiens ponctuels, soit Fr. 260'000.- répartis sur cinq lignes budgétaires (cf. tableaux récapitulatifs en fin de rapport). Le service a ainsi pu soutenir 82 projets, pour un montant total de Fr. 248'840.-, soit un peu plus de 50% de la somme totale sollicitée. Le service constate ainsi un retour à la normale correspondant aux montants de soutien demandés en 2018 (2018 : 116 demandes reçues pour un total de Fr. 520'000.-).

### Comité culturel

Le comité culturel, anciennement nommé « CoCu », et nouvellement baptisé en 2022 « Comité d'Accompagnement et d'Aide à la Culture (CoAAC) », est un comité indépendant géré par le service de la Culture et constitué de représentantes et représentants du bureau de l'animation-jeunesse et de professionnelles et professionnels du domaine culturel et socioculturel régional. Disposant depuis 2022 d'un budget annuel de Fr. 9'000.- alloué par le service de la Culture, le comité a pour mission de soutenir des projets émergents ou portés par des jeunes par le biais de conseils, d'accompagnement et au travers de l'attribution de garanties de déficit. En 2022, le comité a ainsi pu soutenir quatre projets dans les domaines des arts visuels, de la musique et du cinéma par l'attribution de garanties de déficit. Afin de relancer ses activités et mieux communiquer sur ses services auprès de son public cible, le comité culturel a adopté le nom plus spécifique de « Comité d'Accompagnement et d'Aide à la Culture (CoAAC) » et mis en place une nouvelle identité graphique ainsi qu'une campagne de communication imprimée.

### Soutien exceptionnel à la culture (Covid-19)

Pour rappel, un crédit exceptionnel pour la culture et le sport a été adopté en 2021. Celui-ci a permis de soutenir 47 artistes et organisations à but non lucratif issues de tous les domaines artistiques. Ces aides sont venues non seulement compléter les soutiens cantonaux et fédéraux en matière d'indemnisation pour pertes financières, mais aussi les subventions à un projet de transformation (ou relance) et les bourses dévolues à la recherche et à la création artistique.

En 2022, ces soutiens ont continué d'avoir des résultats qui peuvent être illustrés par trois exemples de projet ou démarche.

Premièrement, l'artiste visuel Thomas Koenig a bénéficié d'une bourse de recherche et création qui lui a permis de s'engager dans une résidence de trois mois à l'espace Mono à Lisbonne (Portugal). L'artiste veveysan a pu s'immerger dans sa recherche artistique. Au bout de cette période, une exposition intitulée *Tour de vue* a été présentée au public. Dans un espace de 250m<sup>2</sup>, Thomas Koenig a réalisé une installation d'envergure combinant des travaux inédits réalisés sur place durant sa résidence. Dans la foulée, il a pu travailler sur une deuxième exposition, tenue cette fois à Vevey et organisée par Espace Indiana. Sous le titre *Tout vient du zootrope*, une production de dessins conçus pour des animations destinées au clip *Grosse Descente* du groupe veveysan Service Fun a été exposée. Prenant comme référence première le zootrope, objet mécanique historique des prémices de l'image animée, dont un spécimen accueille les visiteuses et visiteurs à l'entrée du Musée suisse de l'appareil photographique, l'artiste a présenté sous trois systèmes d'accrochage les dessins



**Thomas Koenig - exposition «Tour de vue»**  
© Thomas Koenig

en question. La fin de cette exposition a permis l'impression d'un livre, 29<sup>e</sup> entrée au catalogue des Editions Tsar, tenues par Julien Fischer.

Deuxièmement, la scénographe Marianne Ghorayeb a réuni trois artistes et une compagnie de danse pour l'exposition immersive et poétique *Aesthetic of matter* dans les combles de l'ancienne Prison. Sculpture, céramique, installation, ambiance sonore et danse ; les moyens artistiques étaient diversifiés et ont permis de créer une harmonie spatiale.



**Marianne Ghorayeb - exposition «Aesthetic of matter»**  
© Guillaume Heintz

Troisièmement, l'association FOCUS a ouvert Mosaïc Room à l'automne dans le cadre d'un projet de transformation qui a également reçu le soutien du Canton. Cet espace créatif vise à favoriser les échanges culturels et promouvoir le partage d'idées et de savoirs grâce à des expositions, un traiteur participatif et des résidences dans le domaine du textile, du développement durable et de la recherche culinaire. Autour de la thématique du transfert de savoir et de la circulation, deux expositions ont eu lieu en 2022 : *I will look for you like a drone, my love* de l'artiste afghane Aziz Hazara et *Circulations* de l'artiste zurichoise Nastasia Louveau.

À l'instar des procédures appliquées pour le suivi des subventions communales attribuées, des bilans ont été exigés de la part de toutes les personnes bénéficiaires du crédit exceptionnel Covid-19 au fur et à mesure de l'achèvement de leur projet.

#### **Subventions nominales (lignes au budget)**

De même que pour les subventions ponctuelles, le service de la Culture soutient et accompagne des organismes établis à Vevey qui sont bénéficiaires d'une ligne budgétaire spécifique. En 2022, il s'agissait d'un soutien total de Fr. 1'224'500.- attribué à 27 organisations. Les paragraphes suivants présentent, par domaine, les activités de ces or-



**L'entrée de l'espace Mosaïc Room**  
© Camille Decrey

ganisations au bénéfice d'une subvention nominale.

#### **Musique**

##### **ATAC - Rocking Chair**

Soutenu par la Ville de Vevey depuis sa création en 1992, le Rocking Chair (RKC) a été fondé et est géré par l'Association Tou.te.x.s Artistes Confondu.e.x.s (ATAC). Des professionnelles et professionnels salariés ainsi qu'une équipe de bénévoles assurent la gestion et le bon fonctionnement de la salle, sous la supervision du comité de l'association. L'objectif de l'ATAC est de promouvoir les musiques actuelles en proposant une offre de qualité, attractive et variée. Principale salle de concert de la région, avec une capacité de plus de 500 places et un matériel technique de pointe, le RKC a su s'imposer dans le paysage musical suisse. Sa programmation est variée, entre promotion des groupes locaux et régionaux, découverte de talents de toute la Suisse et accueil d'artistes internationaux.

Les soirées au RKC peuvent être réparties en trois catégories : production, coproduction et partenariat. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs et actrices culturelles, principalement de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque s'y déroulent notamment des animations pour enfants et jeunes, des résidences de groupes ou des formations professionnelles. Lors de la saison 2021-2022, 37 événements publics ont pu avoir lieu alors que huit événements ont subi une annulation. Le contexte de pandémie a continué de perturber les activités de la salle de concert, principalement par les restrictions d'accès (certificat Covid) touchant le public, mais aussi les artistes, les bénévoles et le personnel jusqu'en février. Une incertitude constante a continué de planer sur la programmation en raison des cas d'annulation des groupes programmés pour cause de maladie ou des tournées européennes jugées trop risquées pour les formations étrangères. Cette saison compliquée s'est terminée sur des notes rassurantes avec la troisième édition du FFIFA (Festival des Femme.x.s Insoumise.x.s et Fièr.e.x.s en Action), une amélioration de la fréquentation durant le printemps 2022, la mise en place de plusieurs actions liées au projet de transformation (médiation culturelle, aménagements de la salle, achat de ma-



Concert d'Aurélié Emery  
au RKC durant la FFIFA  
© Alexy Brandolini

tériel technique) et les premiers préparatifs de la saison anniversaire qui verra le RKC fêter ses 30 ans d'existence.

### Festival Nox Orae

Nox Orae est un festival à taille humaine, proposant une programmation alliant peintures internationales et jeunes talents suisses, et qui se déroule dans l'écrin de verdure du Jardin Roussy à La Tour-de-Peilz. Fondé en 2010 par l'Association veveysanne Tou-te-x-s Artistes Confondu-e-x-s (ATAC), le festival est géré de manière indépendante, depuis 2012, par l'Association Nox Orae. Un comité d'organisation composé de sept personnes s'investit bénévolement tout au long de l'année et s'entoure d'une équipe professionnelle mandatée et d'une centaine de bénévoles pour réaliser le festival.

La 12<sup>e</sup> édition de Nox Orae a connu un grand succès avec une fréquentation de 3'800 personnes sur trois soirées. La programmation a fait la part belle à de grandes stars du rock indépendant ainsi qu'aux musiques du monde et aux découvertes ; sur les 14 artistes et groupes programmés, deux formations étaient de Vevey. Les conséquences de la situation sanitaire se sont faites encore sentir au travers des problématiques liées à la logistique des groupes invités (vols, voyages, réservations, tests Covid, etc.) lesquelles ont été gérées par l'équipe de production.

### Festivalocal

Les éditions 2013 à 2016 du Festivalocal avaient été organisées par l'association du même nom. Depuis 2017, c'est l'Association Le Local qui a repris la programmation et la coordination de la manifestation. En 2022, après deux éditions annulées pour cause de crise sanitaire, les artistes et le public ont retrouvé le festival au Jardin du Rivage. Au cours des trois soirées du festival, de nombreuses

problématiques ont été constatées tant par les services de la Ville que par les riverains. Ces dernières ont entraîné la suppression de la ligne budgétaire de l'association pour 2023.

Entièrement renouvelé à l'automne 2022, le nouveau comité de l'association Le Local se dit prêt à changer de dynamique et à revenir avec une nouvelle proposition pour un événement apaisé.

### Association Live in Vevey

Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens et musiciennes professionnelles de jazz et musiques improvisées, la possibilité de participer à des résidences d'une semaine. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. L'association Live in Vevey, menée par un comité de six personnes, déploie ses activités principalement dans le foyer du Théâtre Oriental-Vevey. La saison 2021-2022 a connu une programmation très variée et une bonne fréquentation, 1'000 personnes sur 30 concerts, malgré l'obligation du certificat Covid durant plusieurs mois. Deux événements spéciaux ont marqué la saison : d'une part les prestations de Martina Berther qui avait pris ses quartiers à l'église Sainte-Claire, et d'autre part, le paysage sonore unique composé par le trio Free Movements sur la base de sons et d'images récoltés durant des balades en pleine nature aux alentours de Vevey. Enfin, Live in Vevey a continué des collaborations fortes avec d'autres structures culturelles, locales ou nationale, comme Suisses Diagonales, La Passagère, Autour du monde ou le RKC.

### Autour du Monde

Depuis 2003, le bar-scène le Bout du Monde accueille et soutient les activités de l'association Autour du Monde qui programme des animations culturelles tout au long de l'année. Concerts, lectures, contes, soirées dansantes, performances, soirées jeux de société, projections et conférences se succèdent dans cet important lieu culturel romand, offrant de la visibilité aux artistes confirmés et jouant le rôle de tremplin pour les artistes émergents. Depuis 2012, l'association organise également le festival du Bout du Monde.

En 2022, les activités ont uniquement repris dès la réouverture totale des lieux publics. Dès ce moment et jusqu'au 31 décembre, 104 événements ont réjoui pas moins de 6'000 personnes, majoritairement venues de la Riviera, dans l'Antre (salle du Bout du Monde), au Club House (bar d'été à la Grande Place) et durant la 11<sup>e</sup> édition du festival du Bout du Monde.

### Septembre Musical

Le Septembre Musical Montreux-Vevey a été créé en 1946. Ce festival de musique classique se déroule chaque mois de septembre dans divers lieux montreuviens et veveysans. Depuis 2019, à chaque édition un pays est mis à l'honneur : sa musique classique, ses musiciennes et musiciens, ses orchestres, ses compositrices et compositeurs ou solistes et ses traditions. L'Autriche a finalement pu être mise à l'honneur en 2022 lors de la 76<sup>e</sup> édition du festival qui s'est achevée sur une note très positive. À l'affiche des onze concerts du festival « in », dont cinq étaient complets, les prestations des meilleurs ensembles et solistes d'Autriche comme La Camerata Salzburg, le Wiener Symphoniker et le ténor Michael Schade. Événement rare, le violon personnel de Mozart a été joué par Hugues Borsarello. Dans le cadre du festival « off » gratuit, une trentaine d'activités culturelles ont été proposées, notamment une répétition commentée



Concert du Wiener Symphoniker  
sous la direction d'Emmanuel Tjeknavorian  
© Céline Michel

pour les enfants. Au total, l'édition 2022 a enregistré 15'000 spectatrices et spectateurs (dont 25% de jeunes) et a accueilli plus de 300 artistes.

### Arts et lettres

Née dans les années 1930, l'Association Arts et Lettres reçoit chaque année à Vevey la visite des plus grands artistes du monde de la musique de chambre pour des concerts marqués par l'excellence. Lors de la saison 2021-2022, 14 concerts ont vu 31 instrumentistes et 40 chanteurs et chanteuses interpréter des répertoires de littératures musicales de styles très variés, une ouverture qui a séduit un public curieux de sortir des sentiers battus. Les concerts se sont tous déroulés sous le toit de la Salle del Castillo. Lors de chaque soirée, la prestation était précédée d'une conférence d'introduction au programme donnée par de jeunes musicologues issus de l'Université de Genève. Globalement, la fréquentation des concerts a légèrement augmenté alors que le nombre d'abonnements de saison est resté stable.

### Concours international de piano Clara Haskil

L'association organise un concours international biennal de piano en hommage à Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine qui a transcendé l'art de l'interprétation musicale par son humilité et son respect face au texte musical. Les buts de l'association sont également la recherche de jeunes artistes qui poursuivent ces mêmes valeurs et l'organisation de différents programmes pédagogiques et activités publiques en relation avec le concours. Le concours est organisé à un rythme biennal au Théâtre Le Reflet de Vevey. La dernière édition du concours a eu lieu en août 2021 alors que la prochaine se tiendra du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### Lavaux Classic

Lavaux Classic est un festival de musique classique inscrit dans le patrimoine et le paysage du Lavaux. Parmi ses objectifs, il vise à transmettre la musique classique au plus grand nombre, rendre celle-ci accessible, atteindre des publics non-initiés, faire profiter au public de la région et d'ailleurs des richesses et particularités du Lavaux. Depuis 2019, le festival a lieu sur trois temps, au rythme de la



Concert à Vevey du Lavaux Classic  
© Thierry Porchet

vigne : la Taille en février, la Floraison en juin et les Vendanges en septembre.

Le premier temps de la Taille a ouvert, le 12 février, la 19<sup>e</sup> édition avec un concert, ainsi que l'un des sept Club Junior à la découverte de l'intérieur du piano. Cette journée a également été l'occasion de renouveler la convention qui lie le festival aux communes de Bourg-en-Lavaux, Pully, Vevey et au Canton de Vaud pour trois nouvelles années (2022-2024). Le temps de la Floraison a laissé de merveilleux souvenirs lors des concerts aux Temples de Cully et Villette, et sur la scène du Lac. Enfin, pour le temps des Vendanges, le Lavaux Classic s'est installé à Vevey pour un week-end inspiré des Fêtes Musicales de Vevey en 1913, lors desquelles se sont côtoyés Camille Saint Saëns, Ignace Paderewski et Gustave Doret, entre autres. Ce final fût en apothéose puisque les deux concerts ont affiché complet. Au total, 76 artistes ont été programmés lors de 19 concerts payants et 5 soirées gratuites (concerts et *afters*) auxquels s'ajoutent les concours de piano et celui des projets de la Haute École de musique. La situation sanitaire a affecté encore la billetterie durant les deux premiers temps du festival.

### Association du Quartier de la Valsainte

L'Association du Quartier de la Valsainte (AQV) organise notamment le Festival de la Valsainte qui propose spectacles, concerts et diverses animations dans la grande cour du quartier. L'AQV a pour objectif de promouvoir et sauvegarder l'une des dernières parcelles historiques de Vevey et contribuer ainsi à la préservation d'un patrimoine architectural typique de la ville. En 2022, les activités de l'AQV ont pu reprendre leur rythme habituel avec le Marché d'été, le Festival de la Valsainte sur deux week-ends (13 artistes au programme et bonne affluence publique) ainsi que le Marché de Noël.

### Société des Concerts de St-Martin

La Société des Concerts de St-Martin propose chaque année environ huit concerts d'orgue (seul ou accompagné de solistes et/ou d'instrumentistes) donnés dans le Temple Saint-Martin et l'Eglise Sainte-Claire. Chaque concert draine entre 50 et 150 amatrices et amateurs de musique. La programmation 2021-2022 était essentiellement composée de spectacles reportés de la saison précédente et a, dans l'ensemble, rencontré une large adhésion du public. Sept concerts donnés par 11 artistes ont ainsi pu être offerts à un public de fidèles. La Société a en outre proposé un spectacle tout public intitulé « Magie et Orgue », une nouvelle formule sortant des sentiers battus.

### Chœurs, chorales et orchestres

Le service de la Culture est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux pour des conseils, de l'aide à la promotion,

des remboursements de salles et des soutiens financiers. L'année 2022 a marqué un certain retour à la normale pour le milieu des chœurs et orchestres, secteur particulièrement impacté par les mesures sanitaires ayant cours jusqu'en 2021 du fait de restrictions spécifiques aux ensembles de taille importante (taille maximale des groupes limitée et surface des locaux nécessaires).

L'Orchestre de Ribaucapierre a ainsi pu proposer un programme complet en 2022. C'est donc deux séries de deux concerts qui ont été donnés à la Salle del Castillo et à la Salle Paderewski à Lausanne. Les œuvres de Beethoven, Henri Duparc, Bizet et Ravel ont notamment été jouées par l'orchestre d'une soixantaine de musiciennes et musiciens. L'orchestre a également assuré deux représentations du spectacle « Brel en Symphonie » au Théâtre Barnabé à Servion.

La Lyre de Vevey a également pu reprendre pleinement ses activités, notamment les répétitions en *tutti*, dès la fin de l'année 2021. Le concert annuel s'est tenu en janvier 2022 avec la participation des élèves de l'école de musique Crescendo. La Lyre de Vevey s'est également produite lors des traditionnels concerts d'été ainsi que de prestations officielles (fête du 1<sup>er</sup> août et Triennale de la Confrérie des Vignerons) sur scène ou en défilé. Leur dernière prestation de l'année 2022 s'est déroulée à l'occasion de la veillée du bœuf précédant la Foire St-Martin.

Le groupe vocal féminin Chœur à Corps a pu présenter sa nouvelle création qui allie chant et danse lors de deux représentations à l'aula du Gymnase de Burier en mai 2022. Vu le succès rencontré, cette pièce nommée *Il est où le bonheur ?* a également pu être reprise en novembre à l'Oriental-Vevey ainsi qu'à Collonges (Valais). La collaboration avec Thierry Romanens, initiée en 2020 avec la pièce *Et j'ai crié Aline*, se poursuivra en 2023.

Enfin, le Montreux Choral Festival a eu lieu uniquement à Montreux en 2022. Le soutien de la Ville de Vevey à cet événement étant conditionné à l'organisation de concerts sur le territoire communal, aucune subvention n'a ainsi été versée. La programmation du festival doit faire son retour à Vevey en 2023.



Concert annuel de la Lyre de Vevey  
© ByDoms.com

#### Arts Visuels / Photographie / Cinéma Fondation Vevey Ville d'Images

La Ville de Vevey s'est dotée, dans les années 90, d'un label politico-administratif, « Vevey, Ville d'Images », destiné à illustrer son positionnement en matière de culture, de tourisme et d'économie. La Fondation Vevey Ville d'Images (FVVI) valorise ce label et lui assure une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyennes et citoyens et le grand public. Elle compte quatre activités principales, regroupées sous l'entité opérationnelle « Images Vevey », qu'elle développe

sur une période de deux ans : le Festival Images Vevey (années paires), volet événementiel et grand public ; le Grand Prix Images Vevey (années impaires), bourses d'aide à la création ; une programmation annuelle à l'Appartement (précédemment l'Espace Images Vevey), lieu d'exposition permanent dédié à la photographie contemporaine dans la gare de Vevey ; les Editions Images Vevey pour la publication de livres d'artistes depuis 2022.

La huitième édition du Festival Images Vevey s'est tenue du 3 au 25 septembre 2022 autour du thème « *Together. La vie ensemble.* ». La biennale a ainsi présenté 50 installations conçues sur mesure avec 52 artistes de 25 nationalités à Vevey et à La Tour-de-Peilz. Entièrement gratuit, le festival a attiré environ 60'000 personnes durant trois semaines pour un total de 265'000 visites cumulées, une fréquentation record depuis sa création. Pour cette édition, Images Vevey a collaboré avec plusieurs institutions prestigieuses, telles que la Fondation Beyeler, Photo Elysée, la MEP - Maison Européenne de la Photographie, l'Institut pour la photographie des Hauts-de-France et Magnum Photos. Le très large écho que rencontrent les activités de la Fondation Vevey Ville d'Images tant auprès des professionnels et professionnelles que du grand public, notamment au travers de la biennale, ont un impact touristique et économique indéniable sur notre région, raison pour laquelle elle a été lauréate du prix « Rayonnement » des Mérites de l'économie Riviera-Lavaux en 2022.

L'Appartement est ouvert gratuitement au public depuis septembre 2021 dans la gare de Vevey. Cet espace d'environ 220 m<sup>2</sup> a vu se succéder 16 projets d'une vingtaine d'artistes lors de 4 expositions en 2022. Ce lieu d'exposition atypique - situé dans l'ancien appartement des cheminots, au 2<sup>e</sup> étage du hall central de la gare - constitue un écrin particulièrement adapté à la présentation d'installations « sur mesure » d'artistes contemporains et contemporaines.

L'année 2022 a également vu la naissance des Editions Images Vevey avec la publication, en collaboration avec d'autres maisons d'édition spécialisées, de huit livres d'artistes ayant un lien direct avec la biennale ou le Grand Prix.



Thomas Struth - Biennale Images Vevey 2022  
© Emilien Itim

## PictoBello

PictoBello est une manifestation organisée au mois de juin par le service de la Culture. Vingt dessinateurs et dessinatrices professionnelles de Suisse et de l'étranger reçoivent une invitation à dessiner à l'extérieur, pendant une journée, sur des panneaux de format monumental installés dans les rues et sur les places de Vevey. Les œuvres restent ensuite exposées dans l'espace public pendant deux à trois semaines, puis font l'objet d'une publication. Lors de chaque édition, PictoBello invite également une autrice ou un auteur à écrire un court texte sur une thématique choisie. Celui-ci sert à guider l'imaginaire des artistes et à accompagner les passantes et passants dans leur parcours.

La 18<sup>e</sup> édition s'est déroulée le samedi 11 juin 2022. Les vingt artistes invités et invitées ont tiré leur inspiration du scénario « La boom des astres » imaginé par l'écrivaine et journaliste veveysanne Salomé Kiner sur le thème de l'astrologie. L'affiche était réalisée sur le même thème par Nicolas Degaudenzi, qui a également participé à cette édition 2022 en tant que dessinateur. Les conditions sanitaires ont permis le retour du traditionnel vernissage de clôture de la journée de dessin, qui était l'occasion de vernir les œuvres du jour et la publication faisant suite à l'édition 2021 de PictoBello.



## Espace Indiana

Créé par le collectif RATS en 2017, Indiana est un espace culturel consacré aux arts visuels. L'association Espace Indiana, en tant que collectif pluridisciplinaire, se charge de la programmation culturelle du lieu. Par le biais d'expositions, d'un cycle de projections, de tables rondes et de la participation à des festivals, l'espace accueille et soutient la création contemporaine.

En 2022 Espace Indiana a souhaité ouvrir son champ d'action et expérimenter avec la démarche de l'*artist-run space*<sup>1</sup> en invitant des artistes de diverses disciplines, parcours et provenances. Ainsi Espace Indiana a présenté les œuvres de six artistes en mettant un accent sur la médiation avec les publics et la documentation (éditions, événements, bibliothèque) ; les 16 projections du cinéma ont permis de créer des liens avec les expositions en cours. Sur les cinq expositions, deux étaient des reports de l'année 2021 ; chacune a par ailleurs cumulé environ 300 visites individuelles (dont des visites spécifiques organisées pour des élèves du CEPV). Autres faits marquants, l'ouverture d'une bibliothèque en lien avec les deux dernières expositions ainsi que la participation à des événements co-organisés (Fête des voisins, soirée Leön, conférence OFF-OFF).

<sup>1</sup> Espace d'exposition ouvert et géré par des artistes, l'*artist-run space* désigne une typologie d'espaces d'art alternatifs aux lieux institutionnels et aux galeries d'arts.

## Association Einzweidrei

Fondé en 2006, le collectif Einzweidrei est une association d'artistes de Vevey œuvrant pour la promotion de la création contemporaine. Elle organise des expositions, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Einzweidrei a notamment pour mission de présenter chaque année cinq expositions.

En 2022, l'association a continué le projet Borax lancé en 2021 aux Anciennes Prisons. Cinq expositions ont eu lieu dans l'espace consacré à l'art contemporain de petit format et aux bijoux contemporains, réunissant des artistes suisses et étrangers et étrangères dont des artistes de la jeune génération. Borax développe ainsi les liens entre la création locale et internationale et se confirme comme un lieu d'échange pour les jeunes créateurs et jeunes créatrices de Suisse romande. Sur toute l'année, la visibilité et la fréquentation de l'espace a continué de progresser. Durant la période du Festival Images, l'espace a reçu la visite d'environ 2'000 personnes.

## VIFFF

Le Vevey International Funny Film Festival (VIFFF) est l'un des rares festivals de cinéma dédié au genre comique, à qui il entend rendre ses lettres de noblesse. La 8<sup>e</sup> édition du festival confirme le fort engouement du public pour cet événement dont la fréquentation est passée à 8'000 spectatrices et spectateurs (contre 5'000 en 2021 et 3'000 en moyenne les années précédentes). L'utilisation d'une quatrième salle, rendue nécessaire par l'ampleur de la manifestation en 2021, a donc été reconduite. La programmation 2022 était composée de 48 projections durant le festival, sept projections scolaires en amont de celui-ci, une projection en partenariat avec la Lanterne Magique, deux ateliers jeune public, un concours de courts métrages, une lecture théâtralisée et une émission de radio. Les actions de médiation culturelle ont également été développées afin de proposer une meilleure accessibilité des films. La comédienne, scénariste, metteuse en scène et humoriste Camille Chamoux était l'invitée d'honneur de l'édition 2022.



## La Lanterne Magique

La Lanterne Magique propose aux enfants âgés de six à douze ans résidant dans la région de la Riviera un programme de sensibilisation et de découverte cinématographique, alliant médiation culturelle et éducation à l'image. Quelques jours avant chaque projection, les enfants inscrits reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiennes et comédiens les prépare à la découverte du cinéma. L'association présente également le programme « La Petite Lanterne » destiné aux enfants dès quatre ans, accompagnés de leur famille. L'offre étant proposée

aux élèves scolarisés à Vevey, l'association est soutenue par le service de la Culture.

L'accès des enfants aux salles de cinéma n'étant plus restreint par des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19, aucune des projections prévues en 2021-2022 n'a dû être annulée. Le partenariat avec le VIFFF (Vevey International Funny Film Festival) a pu être reconduit en 2022 sous la forme d'une projection commune adressée à un public familial. Sur toute l'année, 12 projections (en plus de celle conjointe avec le VIFFF) ont pu avoir lieu.

### Film Location Riviera

Film Location Riviera (FLR) est une association rattachée à Montreux-Vevey Tourisme. Le but de cette structure est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la région. FLR est membre de l'association Film Commission Switzerland, nouvellement créée, et siège dans son comité. En 2022, un projet a été soutenu financièrement par FLR et 16 ont reçu un soutien logistique, administratif et/ou relationnel. Enfin, des soutiens pour le repérage et des conseils pour des tournages ont également été dispensés par l'association au cours de l'année.

### Trois Petits Points

La compagnie Les Trois Petits Points accueille, promeut et soutient toute création émanant de jeunes artistes sur la Riviera vaudoise. A ses débuts, la structure se destinait au théâtre. Elle s'est depuis ouverte également au cinéma. En parallèle à ses propres créations, la compagnie donne également des cours de cinéma à Lafabrik Cuchetulle à Vevey.

En 2022, la compagnie a réalisé les courts métrages *Et s'il faut vivre* et *T'sais quoi* ainsi que le clip musical *Soda 676767*. Elle a également organisé une soirée de projection de ses films réalisés entre 2018 et 2022 dans les salles du Rex et de l'Astor en octobre 2022. La compagnie s'est également réunie à l'été 2022 afin de poursuivre une recherche musicale autour des poèmes de Bertolt Brecht entamée l'année précédente. Enfin la pièce de théâtre *Sainte-Jeanne des abattoirs* sera jouée au Théâtre Oriental-Vevey du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2023. Cette création, initiée en 2019, aurait dû être jouée pour la première fois en 2021 mais les premières ont été reportées en raison du contexte sanitaire.

### Cinéma et aide aux tournages

En matière de politique culturelle suisse, le cinéma est du ressort de la Confédération en priorité (subsidiarité inversée) par le biais de son Office fédéral de la culture (section Cinéma), puis de la région par le biais de Cinéforum - Fondation romande pour le cinéma. Cependant, ces dernières ne soutiennent que rarement de petits projets réalisés par des équipes locales. C'est pourquoi les villes interviennent afin de permettre à ces derniers d'exister. Le service de la Culture accorde parfois des aides ponctuelles pour soutenir la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des structures de production locales. En 2022, trois projets de films (une fiction et deux documentaires) ont ainsi pu être soutenus.

### Danse

#### Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre est un lieu dédié à la création et à la recherche chorégraphique contemporaine créé par le service de la Culture et dont la gestion est confiée à la compagnie Prototype Status qui y bé-

néficie d'une résidence artistique permanente. La compagnie met en place l'agenda des résidences et encadre les activités. Situé depuis 2016 à l'Athénée, le Dansomètre a pour vocation d'offrir aux compagnies tant confirmées qu'émergentes un espace d'expérimentation, de création, de résidences mais aussi de rencontres, de soutien, d'échanges professionnels et de collaboration. Il vise à encourager le rayonnement de la danse contemporaine. Un programme d'activités de médiation culturelle et d'ateliers destinés à un large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles. Le Dansomètre a pu accueillir 20 compagnies en résidence durant l'année 2022 dont 3 ont été sélectionnées pour présenter leur travail dans le cadre des « Chorégraphiques », événement organisé conjointement avec le Théâtre Oriental-Vevey. Quatre portes ouvertes ont été organisées pour permettre au public d'avoir un aperçu du travail des compagnies en résidence. Ces événements sont gratuits et proposent un moment d'échange sur les processus créatifs.

Un réaménagement d'ampleur du lieu a pu être réalisé en 2022 à l'aide de fonds octroyés par l'État de Vaud, l'Office fédéral de la Culture et la Ville de Vevey, dans le cadre d'un projet de transformation. Cela a permis de réaffecter le Dansomètre en un lieu public, ce qui lui permettra de développer ses activités pour le rendre plus accessible et favoriser les contacts entre artistes et publics pour générer un espace dynamique d'échanges et de réflexion.

Le Dansomètre s'inscrit dans une volonté de politique culturelle portée par le service de la Culture d'encourager la création contemporaine en soutenant l'existence d'infrastructures et d'espaces spécifiquement dédiés à la recherche et à la création. Il répond en effet tant au besoin de fédérer les forces créatives, de valoriser les pratiques diversifiées des compagnies locales, régionales et nationales, en leur offrant un espace de collaboration qu'à la volonté et à la nécessité de recréer des points de rencontres entre artistes et publics, au travers d'expériences physiques et de proximité immédiate avec l'œuvre en cours de création.



#### Les compagnies de danse

La compagnie Prototype Status a vécu une année 2022 riche avec de nombreuses représentations de plusieurs spectacles en Suisse et à l'étranger. Sa dernière pièce, *ARIA*, est un solo qui puise son inspiration dans le registre technique du sport automobile. Il a été créé en janvier au Théâtre Oriental-Vevey avant de tourner en Suisse romande, au Tessin ainsi qu'en France. Les projets *MIRE* et *Please Yes* ont également été montrés au public européen en 2022. Une seule annulation est à déplorer (*MIRE* à Dusseldorf) pour un cas de Covid-19 déclaré au sein de l'équipe de tournée. Autre fait

marquant de l'année 2022 : le réaménagement du Dansomètre (cf. supra) dans lequel la compagnie Prototype Status a été largement impliquée.

La compagnie ADN Dialect bénéficie d'un local (Le Clabo) mis à disposition par la Ville dans les sous-sols du SwissMedia Center. Il est utilisé pour les répétitions de la compagnie professionnelle, des actions de médiation, des ateliers et des cours. La dernière création de la compagnie – *FUGA* – est un projet interdisciplinaire initié en 2021 et qui a pu être présenté à 13 programmateurs et programmatrices en 2022. Le travail de diffusion est en cours et devrait aboutir en 2023. Deux représentations de la pièce *No Plan B* ont été données en novembre au Centro Cultural 25 de Mayo de Buenos Aires. Parallèlement aux activités de la troupe professionnelle, ADN Dialect conduit diverses activités de médiation artistique pour la jeunesse regroupées sous l'appellation *Ghetto Jam*, notamment le spectacle *K.ID* qui traite du harcèlement. ADN Dialect a également mis en place un programme de conseil et d'encadrement technique, en communication et administration dont quatre compagnies émergentes bénéficient.

La compagnie Fréquence Moteur a poursuivi en 2022 son travail artistique, entre danse contemporaine, musique et performance. La pièce jeune public *Le milieu* a été créée au Théâtre Oriental-Vevey en mai 2022 avant d'être jouée au Schlachthaus à Berne dans le cadre du kicks! Festival et au LAC à Lugano dans le cadre du FIT Festival pour un total de 11 représentations. L'année 2022 a également été l'occasion pour la compagnie de mettre sur pied une vingtaine d'ateliers de médiation culturelle et cours de danse.

### Fête de la Danse

Créée à Zurich en 2006, la Fête de la Danse est aujourd'hui fortement ancrée dans le paysage culturel national et régional en sa qualité d'événement incontournable pour toutes les personnes passionnées et amatrices de danse, ainsi que pour le grand public.

Après une année 2022 sans Fête de la Danse à Vevey, en raison du retrait de l'Association Vaudoise de la Danse Contemporaine (AVDC) de l'organisation de cet événement sur le territoire veveysan, les actrices et acteurs culturels veveysans se sont mobilisés afin de créer la nouvelle association Fête de la Danse – Ville de Vevey (FDDVV) et reprendre ainsi l'organisation de la Fête de la Danse dès mai 2023.

### Théâtre / Arts de la scène

#### Théâtre Le Reflet

Avec ses 700 places, le Théâtre Le Reflet est l'un des plus grands théâtres d'accueil de l'arc lémanique. Géré par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS), sa programmation se veut pluridisciplinaire avec une priorité faite aux productions théâtrales contemporaines et classiques ainsi qu'aux créations romandes. Une cinquantaine de spectacles sont accueillis chaque saison et deux à trois productions vaudoises y sont coproduites. Premier théâtre romand porteur du label Culture inclusive, le Reflet s'engage par ailleurs durablement sur la voie de l'inclusion et de la participation culturelle. Dans cette optique sont proposés des spectacles en audiodescription pour les spectatrices et spectateurs malvoyants et malvoyants et aveugles ainsi que la traduction en langue des signes pour les spectatrices et spectateurs sourds et sourdes. La signalétique quant à elle a été adaptée selon les recommandations de personnes ex-

pertes du domaine. Durant la saison 2021-2022, le Théâtre Le Reflet a programmé 42 spectacles différents, accompagné six coproductions romandes et proposé une offre de médiation culturelle très riche. L'équipe du Reflet a en outre accueilli la funambule Tatiana-Mosio Bongonga pour une traversée de la place du Marché sur un câble suspendu à 20 mètres de hauteur entre le Château de l'Aile et le théâtre. Sa performance a captivé un public nombreux et a rencontré un fort écho médiatique. A l'instar de nombreux autres théâtres, le Reflet a enregistré une baisse de fréquentation sur la saison 2021-2022 encore impactées par les mesures de lutte contre le Covid-19 et constaté un changement de comportement des publics avec un acte d'achat de moins en moins anticipé.



#### Théâtre Oriental-Vevey

Depuis sa rénovation en 2014, l'infrastructure du Théâtre Oriental-Vevey est parfaitement adaptée à la création théâtrale et chorégraphique professionnelle. Les compagnies en création profitent de salles de lecture et de répétition, d'équipements techniques, ainsi que des conseils et compétences de l'équipe du théâtre, en vue de présenter au public, dans la salle de spectacle, le fruit du travail réalisé pendant plusieurs semaines de résidence dans ce lieu. Chaque saison accueille habituellement entre 12 et 15 projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Le foyer de l'Oriental accueille également l'association Live in Vevey et ses résidences et concerts de jazz. Les salles sont par ailleurs régulièrement louées ou prêtées gracieusement à des associations et des artistes qui ont besoin d'un espace de travail de manière ponctuelle.

Lors de la saison 2021-2022, les projets de 19 compagnies ont pu être présentés au public. Ce nombre particulièrement élevé par rapport aux moyennes des années précédentes s'explique par les reports des deux saisons impactées par le Covid-19. Cette abondance de projets se traduit également par un nombre de représentations important : 78 programmées directement par l'équipe du théâtre pour un total de 111 en incluant celles proposées par les collectifs partenaires (Live in Vevey ou la Cie Marchepied). Les activités de médiation ont également pu être reconduites au

travers de 25 ateliers et huit représentations scolaires. A l'instar de nombreux autres théâtres, l'Oriental observe toutefois une baisse de fréquentation en 2022 liée à plusieurs facteurs : restrictions sanitaires en place jusqu'en février (obligation de présenter un certificat Covid), changement d'habitudes des publics et explosion de l'offre culturelle au printemps 2022 due aux reports.



Spectacle «Sans Titre»  
© Martin Reeve

### Théâtre de la Grenette

Le Théâtre de la Grenette est une scène spécialisée dans la comédie sous toutes ses formes, qui peut accueillir 70 personnes. La saison compte environ 50 représentations. Véritable plate-forme d'expression pour les comédiennes et comédiens en début de carrière, cette scène accueille également des artistes confirmés et confirmées dont plusieurs viennent de Suisse romande. Le Théâtre de la Grenette est géré par une association et une fondation laquelle est propriétaire du bâtiment. Durant la saison 2021-2022, la programmation a continué autour de spectacles de petites formes, de « seul-et seule en scène » et de variété légère avec des accueils ou la mise à disposition de l'espace pour les créations d'artistes romands et romandes. Une cinquantaine de représentations ont eu lieu sur la saison, relevant le défi de mêler les spectacles reportés à cause de la situation sanitaire et les nouveaux spectacles. La situation du théâtre est saine, mais reste fragile au niveau du budget, car les montants des soutiens privés sont variables d'une année à l'autre et sans garantie de renouvellement.

### Le Pantographe / Association Les Trois-Quarts

A l'occasion de son 15<sup>e</sup> anniversaire, Le Théâtre des Trois-Quarts devient le Pantographe, en référence à son emplacement au bord de la voie ferrée. Il développe son activité entre création de comédies, accueils de compagnies et école de théâtre. La salle de spectacle peut accueillir 48 personnes et, dans le cadre d'un projet de transformation soutenu par la Ville et le Canton, son foyer a pu être entièrement rénové afin d'accueillir son public et ses artistes dans de meilleures conditions. La saison 2021-2022 s'est déroulée dans de bonnes conditions avec 18 spectacles proposés, dont plu-

sieurs reports de la saison précédente. Toutefois, à l'instar de nombreux autres théâtres, le Pantographe constate une baisse de fréquentation significative due aux restrictions sanitaires ainsi qu'aux changements d'habitudes des publics. Outre la rénovation du foyer, plusieurs travaux importants ont été entrepris sur le bâtiment (mise aux normes des installations électriques et des équipement anti-incendie, remplacement des fenêtres). La terrasse ainsi qu'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite sont en cours de finalisation.

### Festival international des artistes de rue

Depuis 1992, lors du dernier week-end des vacances d'été, les rues et les places de la vieille ville de Vevey accueillent le Festival international des artistes de rue. Durant trois jours, la manifestation gratuite permet de découvrir des artistes de rue suisses et étrangers. Toutes les formes d'arts de la rue s'y retrouvent : jongleurs et jongleuses, mimes, acteurs et actrices, acrobates, cracheurs et cracheuses de feu, clowns. Après les annulations des éditions 2020 et 2021 en raison du contexte de pandémie, le Festival international des artistes de rue a pu se tenir du 19 au 21 août 2022 et offrir de belles retrouvailles entre un public venu en nombre et les artistes. Les incertitudes liées aux conditions d'accueil des publics et des artistes ainsi que le contexte économique général incitant à une certaine prudence, le comité d'organisation a choisi de redimensionner l'édition 2022. Cette dernière a toutefois réuni 15 artistes ou troupes ainsi que 3 écoles de cirque pour un total de 121 représentations complétées par 10 animations jeune public. Une météo mitigée ainsi que la nécessité de modifier l'implantation des infrastructures de la place Scanavin, impliquant notamment la réduction du nombre de tables afin de laisser un passage plus important pour les pompiers, ont pesé sur les recettes de restauration des stands, source importante de financement pour l'association organisatrice.



Ian Deadly au 28<sup>e</sup> Festival international  
des artistes de rue  
© Vincent Payot

### Fête multiculturelle

La Fête multiculturelle est un événement annuel qui vise à mettre en avant la diversité et la richesse culturelle de la région. A travers des spectacles

(concerts et danse), de la nourriture, un cortège et d'autres activités, ce sont plusieurs dizaines de communautés qui sont mises en avant et dont le public peut découvrir la culture.

En 2022, après deux éditions annulées pour cause sanitaire, la Fête multiculturelle a pu avoir lieu et célébrer à nouveau la multiculturalité veveysanne. Sur les deux jours et demi de la manifestation, près de 10'000 personnes étaient présentes. Elles ont pu notamment assister aux 18 concerts qui ont réuni une soixantaine d'artistes sur la scène de la Place Robin.



### Impro Riviera Events

Fondé en 2010, le Collectif Impro Riviera Events a pour but de renforcer les liens entre les diverses équipes de la Riviera afin de faciliter la création et la participation à des événements liés à l'improvisation théâtrale. L'association propose, entre autres, un festival annuel, des camps pour écoliers, des camps du collectif et des spectacles cartes blanches.

La saison 2021-2022 a été l'occasion pour le collectif Impro Riviera Events de reprendre pleinement ses activités. Étaient notamment au programme de cette saison : l'Improvisible Festival à La Tour-de-Peilz et le FIRE (Festival Impro Riviera Events) au Rocking Chair de Vevey, plusieurs Cartes Blanches au Bout du Monde et à la Cour de l'Avenir, participation du collectif à Animai et stage de formation. La troupe Captain Neo formée de plusieurs membres d'Impro Riviera Events a été invitée à se produire lors de nombreux événements durant la saison écoulée.

### Littérature et patrimoine

#### Café littéraire - Association Ekphrasis

Le Café littéraire propose une ligne de programmation résolument éclectique tout en établissant des partenariats avec différentes structures et manifestations veveysannes (bibliothèque municipale, VIFFF, etc.). Le Café littéraire propose des événements en collaboration avec des auteurs et au-

trices ainsi que des maisons d'édition romandes, développe ses propres soirées théâtrales ou musicales en donnant carte blanche à des artistes locaux, met sur pied des expositions, organise des projections et propose divers ateliers et animations culturelles tout au long de l'année. Rappelons que l'association Ekphrasis n'est pas impliquée dans la gestion commerciale du café mais uniquement dans le volet culturel. Les mesures de lutte contre le Covid-19 ont eu un impact significatif sur les activités de l'association jusqu'en mars 2022 (jauge réduite en intérieur). Ces dernières ont ensuite pu reprendre normalement avec la programmation d'une quarantaine d'artistes pour un total de 52 événements sur l'année.

### Association Vibiscum

L'Association des Amis du Vieux Vevey réunit toutes celles et ceux qui ont à cœur l'histoire et le futur de la ville de Vevey. Afin d'en conserver et d'en promouvoir le riche patrimoine, l'association soutient plusieurs actions : l'installation de plaques historiques, l'organisation de conférences et d'excursions, la publication des *Annales veveysannes* ainsi que certaines activités du Musée historique de Vevey. En 2022, les activités ont pu reprendre sur un rythme habituel avec la présentation de cinq conférences, une inauguration de plaque commémorative à l'occasion de la restauration de la cure de la paroisse Notre-Dame ainsi que le vernissage du 19e volume des annales dont le thème est « Vevey et les transports ».

### Université Populaire Vevey-Montreux

L'Université Populaire Vevey-Montreux propose des ateliers, des visites guidées et des conférences sur des sujets variés dispensées par des spécialistes de différents domaines. Elle est soutenue par plusieurs communes de la Riviera ainsi que par le Canton de Vaud. La saison 2021-2022 a pu se dérouler de manière quasiment normale et les annulations ont été peu nombreuses. En tout onze ateliers, quatre conférences et deux visites guidées ont ainsi été fréquentées par un total de 265 personnes et animées par 12 intervenantes et intervenants.

### Collection d'histoire naturelle

La conservation de la collection de la Ville est confiée par le service de la Culture sur mandat au Musée cantonal de zoologie. Les spécimens sont stockés dans deux pièces au sous-sol du Collège des Crosets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a effectué quatre contrôles au cours de l'année 2022. L'état des spécimens est stable et satisfaisant dans les deux pièces. Lors d'un contrôle effectué en septembre 2022, le changement des tubes lumineux présents dans les pièges à insectes a été effectué. Les tubes lumineux doivent être changés chaque année afin de garantir le bon fonctionnement de ces pièges. Parmi les insectes capturés dans les pièges, une quarantaine ont été prélevés pour analyse, mais ne représentent pas un danger pour les collections. Par ailleurs, il convient de manipuler les pièces en prenant des précautions telles que port de gants, masque et combinaison. L'achat de masques respiratoires spécifiques FFP3/V et de combinaisons jetables seront nécessaires pour l'année 2023. Enfin, les alertes de la société suisse des taxidermistes concernant l'arsenic présent dans les pièces anciennes a contraint la Direction du musée de zoologie à maintenir la décision de suspendre tous les prêts. Elle peut cependant autoriser l'emprunt de pièces par d'autres musées sous certaines conditions.

### Sculptures et fresques

Le service de la Culture veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et fresques en plein air : planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire – en collaboration avec les services Travaux publics, espaces verts et entretien et Urbanisme et mobilité. Les plaques de la sculpture du poète roumain Mihai Eminescu, située sur le quai Perdonnet, font l'objet d'une restauration planifiée en 2022 et qui interviendra début 2023. D'autre part, la sculpture *Marteau* d'Adrien Chevalley, située à l'entrée ouest de la ville, a été retirée pour rénovation et sera remplacée en janvier 2023.

### Autres soutiens et subventions

#### Édition littéraire et musicale

En 2022, le service de la Culture a soutenu neuf publications d'artistes, d'autrices et d'auteurs basés à Vevey ou ayant un lien étroit avec la ville (romans, recueils de poèmes, monographies, livres d'art, périodiques, guides). Les conventions de subventionnement tripartites signées entre la Ville, le Canton et deux maisons d'édition veveysannes permettent de pérenniser le soutien à la création et l'édition littéraire vaudoise. D'autre part, sept al-

bums de musique de groupes locaux ont bénéficié d'une subvention. Le service de la Culture remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

### Remboursements de salles

Le service de la Culture gère le remboursement des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (sans les frais techniques ou de nettoyage). En 2022, 23 associations ont reçu un remboursement pour la salle del Castillo (14), celle du Théâtre de l'Oriental (3), du Théâtre Le Reflet (4) et du RKC (2). Par ailleurs, les temples de Saint-Martin et de Sainte-Claire ont été ajoutés à la liste de lieux dont la location peut être remboursée mais uniquement pour la tenue d'événements culturels (concerts) à but non lucratif.

*Alexandra Melchior, municipale  
Cécile Roten, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 :  
Néant

### Tableau récapitulatif des remboursements de frais de salle en 2022

Ligne "Frais de salle, soirées de sociétés locales" N° 814.3653.07		
Bénéficiaires	Salle	Montant
Orchestre de Ribaupierre	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association Deeva Dance	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association de la Brigade scout de Vieux-Mazel	del Castillo	Fr. 1'000.00
La Lyre Harmonie municipale	del Castillo	Fr. 1'000.00
Sneaky Funk Squad	del Castillo	Fr. 1'000.00
Tuna Helvetica	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association des commerçants de Vevey	del Castillo	Fr. 1'000.00
Société Coopérative d'Habitation Charmontey	del Castillo	Fr. 1'000.00
Fondation de Verdeil	del Castillo	Fr. 1'000.00
Confrérie des Vignerons	del Castillo	Fr. 1'000.00
Associazione Colledimezzese in Svizzera	del Castillo	Fr. 1'000.00
Vevey-Sports - Loto principal	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association du Riviera Business Sports Lunch	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association de danse libre du Léman	del Castillo	Fr. 1'000.00
Atelier Le Loft	Le Reflet	Fr. 3'700.00
Ecole de danse Christine Koenig	Le Reflet	Fr. 3'700.00
Vevey Spring Classic	Le Reflet	Fr. 3'700.00
Association Riviera Tango	Oriental	Fr. 600.00
Association Equi'page	Oriental	Fr. 600.00
Association du Vevey International Funny Film Festival	Oriental	Fr. 600.00
Association Chœur à corps	Oriental	Fr. 600.00
Impro Riviera Events	RKC	Fr. 2'500.00
Association Mets tes palmes	RKC	Fr. 2'500.00
	<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2022</b>
Total "Frais de salle, soirées de sociétés locales" N° 814.3653.07	Fr. 50'500.00	Fr. 32'500.00

**Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2022 (partie 1)**

Ligne "Aides et subventions" N° 814.3653			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Céline Burnand	Publication <i>Le Livre des Origines</i>	Arts visuels / Edition	Fr. 2'000.00
Association Espace Indiana	Activités 2022	Arts visuels / Exposition	Fr. 10'000.00
Association Lac / Rahel Oberhummer	Exposition parallèle Images 2022 <i>Mutatis Mutandis</i>	Arts visuels / Exposition	Fr. 5'000.00
Emilie Gafner	Exposition parallèle Images 2022 <i>Transmission</i>	Arts visuels / Exposition	Fr. 5'000.00
Julien Fischer	Création d'une fresque	Arts visuels / Exposition	Fr. 1'000.00
Lucas Olivet	Exposition parallèle Images 2022 <i>Table</i>	Arts visuels / Exposition	Fr. 5'000.00
Nella Stücker, Claire Dumont et Roman Devuyt	Exposition parallèle Images 2022 <i>Camille Guerrero, un œil en moins</i>	Arts visuels / Exposition	Fr. 5'000.00
Peter Scholl	Affichage 2022 - Vevey ville d'Images	Arts visuels / Exposition	Fr. 840.00
Association La FC	Activités 2022	Arts vivants	Fr. 1'000.00
Association Les Exilés	Spectacles <i>Tout sur rien et rien sur tout</i> et <i>Le Requérant</i>	Arts vivants	Fr. 4'000.00
Association Midi, théâtre !	Midi, théâtre ! - 10 <sup>e</sup> saison	Arts vivants	Fr. 5'000.00
Association Riviera Tango	Riviera Tango Fiesta 2022	Arts vivants	Fr. 4'000.00
Association Vaudoise des Ligues d'improvisation	Festival international d'improvisation Improvissima	Arts vivants	Fr. 5'000.00
La Compagnie Slalom	Création théâtrale <i>La Mécanique du Pétrin</i>	Arts vivants	Fr. 2'000.00
Les Compagnies vaudoises	Activités 2022	Arts vivants	Fr. 2'000.00
Théâtre-Ensemble Chantier Interdit	Création théâtrale <i>Que d'espoir ! De Hanokh Levin</i>	Arts vivants	Fr. 3'000.00
Alain Wirth et Nuria Manzur-Wirth	Film documentaire <i>Le Prix</i>	Cinéma	Fr. 2'000.00
Association Ciné-Doc	Saison 2022	Cinéma	Fr. 1'000.00
Association Doc It Yourself	Cinéma tout terrain	Cinéma	Fr. 1'000.00
Cinema City-Club	Activités 2022	Cinéma	Fr. 1'500.00
Cinérive SA	Cinéma en plein air - Scanavin 2022	Cinéma	Fr. 6'000.00
DreamPixies Sàrl	Film <i>Colombine</i>	Cinéma	Fr. 1'000.00
Internationale Kurzfilmtage	Nuit du Court métrage 2022	Cinéma	Fr. 1'500.00
Vertige Prod Sàrl	Film documentaire <i>Une goutte d'eau sur un volcan</i>	Cinéma	Fr. 3'000.00
Association Equi'page	Festival de littérature jeunesse - 1 <sup>re</sup> édition	Littérature / Edition	Fr. 1'000.00
Association Romande pour la promotion des Randonnées Archéologiques	Publication <i>Le passé pas à pas - randonnées archéologiques dans le canton de Vaud</i> (Vol. 1)	Littérature / Edition	Fr. 500.00
Association Toup	Activités 2022	Littérature / Edition	Fr. 1'500.00
Guy-Baptiste Jaccottet	Recueil <i>Le Carnaval des Zoorganistes</i>	Littérature / Edition	Fr. 1'000.00
Jérémie André	Publication <i>La Fabrique du corps humain</i>	Littérature / Edition	Fr. 1'000.00
Quentin Mouron	Publication <i>La Haine des oiseaux</i>	Littérature / Edition	Fr. 2'000.00
Association Duo Symphonique	Concert <i>Tchaïkovski Rêves d'hiver</i>	Musique classique	Fr. 2'000.00
Association Les Concerts Vaudois	Saison 2022	Musique classique	Fr. 500.00
Fondation Lavaux Classic	Festival Lavaux Classic - selon convention	Musique classique	Fr. 8'000.00
Vevey Spring Classic	Festival Vevey Spring Classic - 1 <sup>re</sup> édition	Musique classique	Fr. 3'000.00
Association Into the Yard	Activités 2022	Musiques actuelles	Fr. 1'500.00
Association Les Rêveries Acoustiques	Projet <i>Matière et Résonance</i>	Musiques actuelles	Fr. 2'000.00
Association Artos	Activités 2022 - Complément	Pluridisciplinaire	Fr. 1'000.00
Association AVLAC	Logements destinés aux actrices et acteurs culturels 2022	Pluridisciplinaire	Fr. 10'000.00
Association La Cour de l'Avenir	Volet culturel du projet <i>La Cour de l'Avenir</i>	Pluridisciplinaire	Fr. 4'000.00
Association Lac	Programmation artistique saison 2022/2023	Pluridisciplinaire	Fr. 8'000.00
Le Bureau culturel Vaud	Activités 2022	Pluridisciplinaire	Fr. 1'500.00
Mickaël Rochat	Recherche et création audiovisuelle	Pluridisciplinaire	Fr. 3'000.00
Ultra:Noël	Portes ouvertes des ateliers d'artistes veveysans	Pluridisciplinaire	Fr. 1'500.00
		<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2022</b>
	Total «Aides et subventions» N° 814.3653	Fr. 130'000.00	Fr. 129'840.00

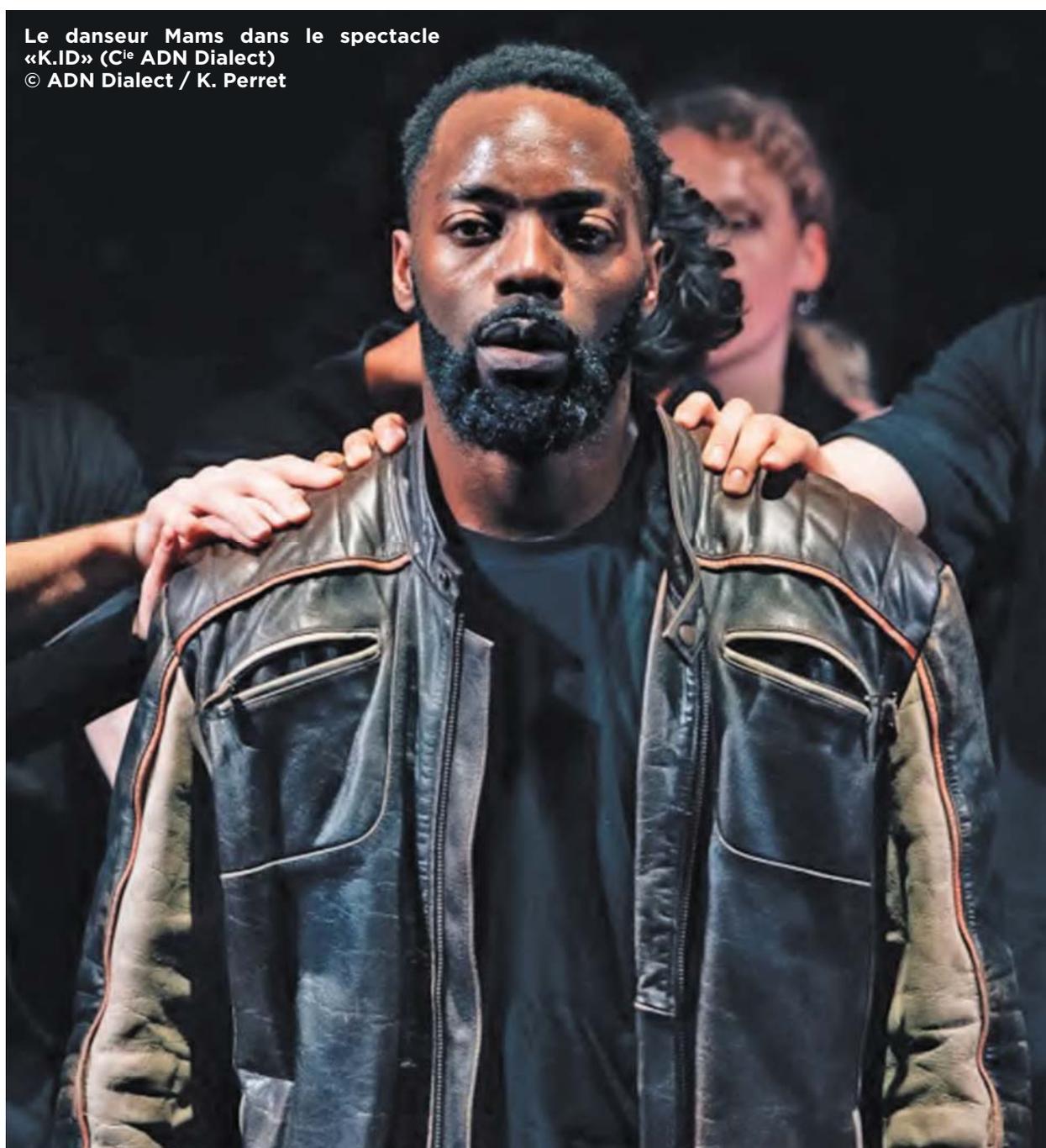
**Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2022 (partie 2)**

Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" N° 814.3653.19			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
ADN Dialect	Spectacle <i>No Plan B</i> - Aide à la diffusion	Arts vivants	Fr. 3'000.00
Association Danse Transition	Activités 2022	Arts vivants	Fr. 1'000.00
Association Fête de la Danse Ville de Vevey	Activités 2022	Arts vivants	Fr. 5'000.00
AVDC - Association Vaudoise de Danse Contemporaine	Activités 2022	Arts vivants	Fr. 2'000.00
Cie Prototype Status	Subvention annuelle selon convention	Arts vivants	Fr. 30'000.00
Les Amis du Dansomètre	Projet de médiation Prototype Status au Dansomètre	Arts vivants	Fr. 10'000.00
Reminox's Company Dance Concept	Création chorégraphique <i>Bandoval</i>	Arts vivants	Fr. 3'000.00
		<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2022</b>
Total "Subsides pour la danse contemporaine" N° 814.3653.19		Fr. 65'000.00	Fr. 54'000.00

Ligne "Expositions et Editions" N° 814.3653.21			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Compagnie Alsand	Réalisation d'un livre-album	Arts visuels / Edition	Fr. 2'000.00
Morgan Erpen	Exposition <i>Fresh Air</i>	Arts visuels / Exposition	Fr. 2'000.00
Association Villa "Le Lac" Le Corbusier	Exposition <i>Time Capsule</i>	Arts visuels / Exposition	Fr. 3'000.00
Darren Roshier	Exposition <i>How can this performance "really" defeat capitalism</i>	Arts visuels / Exposition	Fr. 1'000.00
Hélice Hélas Editeur	Activités 2022 - selon convention	Littérature / Edition	Fr. 5'000.00
Editions de l'Aire	Activités 2022 - selon convention	Littérature / Edition	Fr. 5'000.00
Christian Dick	Publication <i>De Vevey à Vevay</i>	Littérature / Edition	Fr. 1'000.00
Association Collection le savoir suisse	Publication <i>Bertil Galland, vagabond des savoirs</i>	Littérature / Edition	Fr. 500.00
Association Vibiscum	<i>Annales veveysannes</i> - 19 <sup>e</sup> volume	Littérature / Edition	Fr. 4'000.00
Association UNLOCK	Publication <i>Lavaux d'ombres</i>	Littérature / Edition	Fr. 1'500.00
		<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2022</b>
Total "Expositions et Editions" N° 814.3653.21		Fr. 25'000.00	Fr. 25'000.00

Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" N° 814.3653.44			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Association Fomies	Activités 2022	Musiques actuelles	Fr. 3'000.00
Association HerodNoise	Production album <i>ICONOCLAST</i> de Herod	Musiques actuelles	Fr. 1'000.00
Association Into the Yard	Activités 2022	Musiques actuelles	Fr. 1'000.00
Association ÖHRO	Enregistrement et captation <i>TYPHON</i>	Musiques actuelles	Fr. 2'000.00
Association Poézik	Production album <i>Virages</i> de Xandre	Musiques actuelles	Fr. 1'000.00
Association Rec4you	Concours rec4you - édition 2022	Musiques actuelles	Fr. 3'000.00
Association Red Sun Prod	Production album <i>Baiju Bhatt</i>	Musiques actuelles	Fr. 3'000.00
Léo Gilliard	Événement Fête de la Musique à St-Martin	Musiques actuelles	Fr. 1'200.00
Marie-Eve Flückiger	Production album <i>In you the sea</i>	Musiques actuelles	Fr. 1'000.00
Nicolas Baillie	Production album <i>Prone</i> de Nic As Well	Musiques actuelles	Fr. 2'000.00
Yann Hunziker	Production EP <i>He Would Have Said</i> de Munz	Musiques actuelles	Fr. 1'800.00
		<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2022</b>
Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" N° 814.3653.44		Fr. 20'000.00	Fr. 20'000.00

Ligne "Médiation culturelle et jeune public" N° 814.3653.52			
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
Association Destination 27	Projets <i>Art Truck</i> et <i>Quel est le son de notre relation ?</i>	Arts visuels / Exposition	Fr. 4'500.00
ADN Dialect	<i>Ghetto Jam</i> - édition 2022	Arts vivants	Fr. 3'000.00
Association Fréquence Moteur	Activités de médiation culturelle autour du spectacle <i>Le Milieu</i>	Arts vivants	Fr. 2'000.00
Association Equi'Page	Festival de littérature jeunesse - volet médiation culturelle	Littérature / Edition	Fr. 2'000.00
Association Atelier 20	Atelier <i>Le Méorable memory</i>	Pluridisciplinaire	Fr. 1'500.00
Association foodculture days	Activités de médiation culturelle 2022 et plateforme digitale	Pluridisciplinaire	Fr. 7'000.00
		<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2022</b>
Ligne "Médiation culturelle et jeune public" N° 814.3653.52		Fr. 20'000.00	Fr. 20'000.00
		<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2022</b>
<b>Total des cinq lignes de subventions ponctuelles (parties 1 et 2)</b>		<b>Fr. 260'000.00</b>	<b>Fr. 248'840.00</b>





### Présentation

Ouvert à toutes et tous, le Musée Jenisch Vevey est un musée d'art – dessin, estampe, peinture – à taille humaine, qui préserve et fait rayonner six siècles de création et invite à des expériences participatives et enrichissantes. Créé par une femme et piloté aujourd'hui par une équipe majoritairement féminine, il présente une collection permanente très riche (Bocion, Courbet, Corot, Hodler, Vallotton, Picasso, Morandi, etc.), un lieu spécifiquement dédié à l'art gravé – le Pavillon de l'estampe –, la reconstitution de l'atelier d'Oskar Kokoschka, des expositions qu'on ne peut voir nulle part ailleurs, ainsi que des actions de médiation innovantes. C'est un musée dynamique et inclusif qui a l'art d'inviter les visiteuses et visiteurs dans une rencontre authentique et vivante avec les œuvres. Un lieu privilégié de plaisir, d'émotions, de connaissance et d'inspiration.

Deuxième musée d'art du canton de Vaud, le Musée Jenisch Vevey accueille une collection extraordinaire d'œuvres sur papier, en particulier le Cabinet cantonal des estampes qui rassemble plus de 40'000 œuvres de la Renaissance à nos jours et fait ainsi partie des cinq plus prestigieux fonds d'estampes de Suisse. Il abrite également le fonds le plus important au monde d'œuvres graphiques d'Oskar Kokoschka, ainsi qu'une collection de plus de 11'000 dessins des plus grands artistes de l'histoire de l'art.

En tant qu'institution patrimoniale réunissant des œuvres de la Renaissance à nos jours, le Musée Jenisch Vevey a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation de ses collections. Il s'applique à offrir à ses publics des prestations de grande qualité, attractives, novatrices et d'un haut niveau scientifique. Il s'efforce de contribuer utilement à la vie de la cité, au développement du lien social et à l'édification des citoyennes et citoyens, en offrant des repères, un espace de dialogue, tout en favorisant l'innovation culturelle et artistique. Les compétences réunies au Musée Jenisch Vevey ainsi que les collections qu'il conserve lui permettent de rayonner au-delà de son territoire immédiat et de compter parmi les institutions internationales influentes dans le domaine des œuvres sur papier.

### Organisation

#### Ressources humaines

Au 31 décembre 2022, le musée dispose de 12,1 EPT en contrat fixe et de 5,6 EPT en contrat auxiliaire. Son équipe est composée d'une vingtaine de collaborateurs et collaboratrices, principalement à temps partiel. Le musée est constitué de trois pôles : un pôle conservation et expositions qui comprend le Cabinet cantonal des estampes, les Beaux-Arts (dessins et peintures), la régie, la

technique des collections, ainsi que du personnel scientifique de la Fondation Oskar Kokoschka et de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex. Le pôle des publics qui rassemble la médiation culturelle, la communication, et l'accueil-boutique. Et enfin, un pôle administration et exploitation avec le secrétariat et la maintenance-sécurité.

Une bibliothécaire, deux assistantes de conservation et trois collaboratrices scientifiques ont été engagées en 2022 pour une durée déterminée.

En outre, attaché à sa mission de formation, le musée a accueilli et formé plusieurs stagiaires, au sein de l'administration, de la direction (conservatrice stagiaire de l'Institut national du patrimoine pendant sept semaines), de la médiation et de la communication.

### Faits marquants

#### 125 ans

En 2022, le Musée Jenisch Vevey a célébré ses 125 ans. L'institution a été inaugurée en 1897. Au départ de type encyclopédique, celle-ci a changé pour devenir un musée qui se consacre exclusivement aux Beaux-Arts, et plus précisément aux œuvres sur papier.

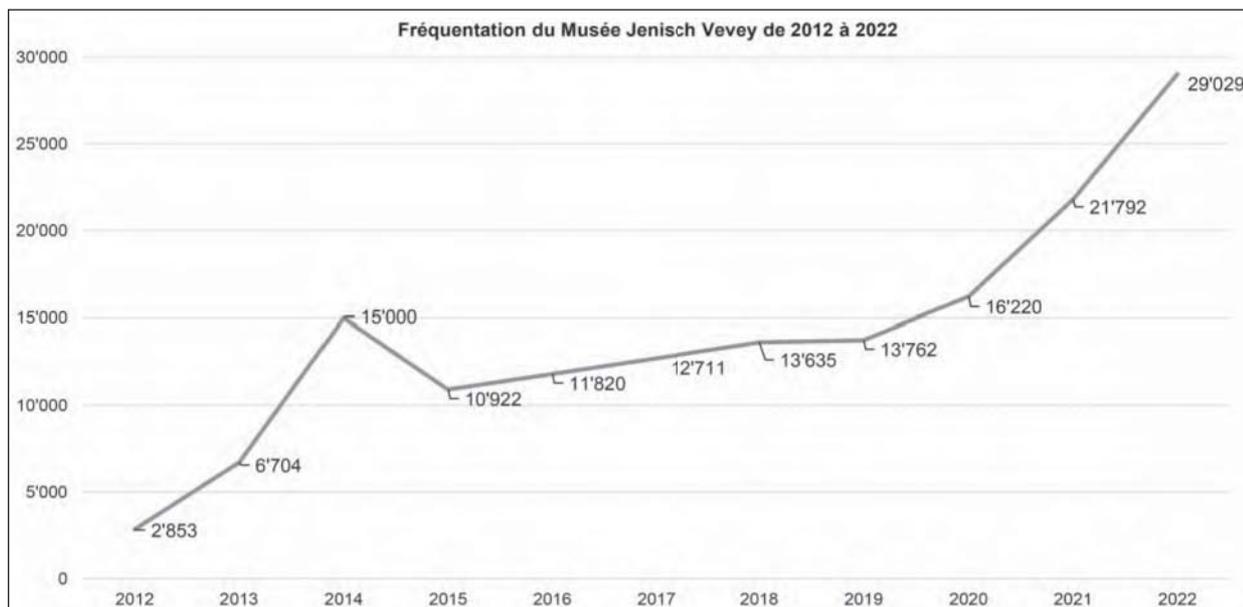
Pour fêter cet anniversaire exceptionnel, une riche programmation a été imaginée et proposée le samedi 8 octobre 2022. 1'200 personnes sont venues célébrer cet événement.

Au programme :

- *Créons ensemble !* Activités créatrices pour tout public avec la possibilité d'écrire son rêve pour le musée et faire grandir l'arbre à rêves, dessiner son Musée Jenisch Vevey sur un *tote bag* et dessiner dans des cadres accrochés au mur.
- *Un vol au musée ?* Lecture d'un extrait du polar *Les Illusionnistes* dont l'histoire se déroule au musée.
- *Abracadabra !* Spectacle pour toute la famille avec le magicien Pierric Tenthorey.
- *Dans la peau de...* Visites guidées consacrées à Fanny Jenisch et Ferdinand Hodler.
- *En musique* Concert acoustique avec Marc Aymon, Jérémie Kisling et Milla.
- Partie officielle et gâteau géant.
- *Clic clac !* Séance photo par Gerry Oulevay et son Retro Maton.
- *Musique Maestro* Le Quatuor Byron a joué une sélection d'œuvres musicales datant de 1897, année de l'inauguration du musée.
- *Plein les yeux* Projection de *CityColor*, un *mapping* vidéo imaginé par l'artiste Sophie Le Meillour et l'illustratrice Mirjana Farkas.
- *Quand la musique rencontre les œuvres* Visite en musique avec Stéphanie-Aloysia Moretti, directrice artistique de la Montreux Jazz Artists Foundation, et son projet *ART&SONS*.
- *En piste !* Conclusion musicale de la DJ Ngoc Lan.

Tout au long de cette journée, d'autres propositions étaient offertes :

- La fameuse girafe empaillée qui a vu des générations défiler au musée a accueilli, pour un week-end, les visiteuses et visiteurs avant de retourner dans son dépôt.
- L'artiste Marcel Maeder a réalisé une installation à partir de fleurs de papier et recouvert ainsi un des cabinets du musée en l'honneur de Fanny Jenisch.
- Une collaboration avec plusieurs classes du Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV) a permis de créer la signalétique de la



fête et des objets souvenir : bougies, cartes, *tote bag*.

- La Fondation des Amis du Musée Jenisch a travaillé sur un projet de signalétique destiné à la façade du musée et installé fin septembre.

### Record de fréquentation

2022 a dépassé toutes les attentes en termes de fréquentation avec plus de 29'000 visiteuses et visiteurs. C'est une fierté de voir que les efforts déployés pour être un musée ouvert, dynamique et attractif portent leurs fruits depuis plusieurs années. Les expositions ont drainé un vaste public, notamment les six projets présentés dans le cadre du Festival Images, mais il faut également souligner le succès des événements : la fête du 125<sup>e</sup> anniversaire, la Nuit des musées, les Journées des arts graphiques, etc.

### Mission culturelle

#### Expositions permanentes

Les espaces permanents du musée présentent une sélection des plus belles peintures des collections réparties en cinq sections thématiques : l'eau, le paysage, le portrait, la nature morte et le nu.

En raison de prêts dans des institutions en Suisse et dans le monde, plusieurs rocadés ont eu lieu durant l'année afin de remplacer les œuvres prêtées.



La Fondation Oskar Kokoschka dispose également d'un espace d'exposition permanent depuis 2012. L'Espace Kokoschka est un ensemble de salles présentant le travail de l'artiste autrichien. Sur une aile du musée, deux petites salles permanentes et une grande salle temporaire permettent de développer des thèmes d'exposition liés à cette figure de l'expressionnisme.

#### Expositions temporaires

Durant l'année 2022, les expositions temporaires suivantes ont été présentées :

### XXL - Le dessin en grand

Du 15 octobre 2021 au 27 février 2022, sous le commissariat de Nathalie Chaix et de Pamella Guerdat, le Musée Jenisch Vevey a consacré une importante exposition au dessin contemporain de grand format qui a accueilli 7'651 visiteuses et visiteurs. De Pierre Alechinsky à Françoise Pérovitch, celle-ci a réuni 32 artistes de Suisse et d'Europe qui n'ont eu de cesse d'explorer les limites du médium. Il s'agissait d'interroger ce qu'implique le fait de dessiner en grand - sur papier, *in situ*, voire sur d'autres supports - et d'être confrontés et confrontées à la monumentalité du dessin, autrefois esquisse, discrète et intime. Les œuvres sélectionnées provenaient tant des fonds veveysans que de collections privées et publiques - dont certaines pièces spécialement conçues pour l'occasion. *XXL - Le dessin en grand* a mis en lumière les potentialités de la création graphique lorsque celle-ci investit des dimensions inédites. L'exposition était accompagnée d'une publication homonyme dirigée par les commissaires et éditée par le Musée Jenisch Vevey. Celle-ci visait à rendre compte des processus créatifs à l'œuvre dans les dessins produits par les 32 artistes invités et invitées. Les 400 exemplaires imprimés ont été écoulés.



### Art cruel

Du 8 avril au 31 juillet 2022, le Musée Jenisch Vevey osait une exposition surprenante et (im)pertinente sur la thématique de l'art cruel placée sous le commissariat de Claire Stoullig, commissaire invitée, assistée par Emmanuelle Neukomm. Crucifixions, martyres, supplices, massacres, guerres, blessures, sacrifices : hier comme aujourd'hui, l'histoire de l'art foisonne de repré-

sentations cruelles. Comme le répètent à l'enfance nombre de penseurs, la cruauté est au cœur de l'être humain, et donc de la création artistique. Au travers d'une sélection de quelque 180 œuvres allant de la Renaissance à nos jours, issues des fonds du musée et de prestigieuses collections privées et publiques suisses et françaises, l'accrochage a questionné les multiples dimensions de cet art cruel, et la manière dont les artistes ont témoigné de la violence du monde, en étant parfois même les victimes. Projet ambitieux au sujet sensible, l'exposition a rencontré son public, accueillant 6'283 visiteuses et visiteurs.

À l'occasion de cette exposition est paru l'ouvrage *Art cruel*, coédité par le Musée Jenisch Vevey et les Éditions Snoeck, Gand. Celui-ci comprend deux essais thématiques de Claire Stoullig et de Luc Lang, ainsi que deux fictions littéraires signées Sophie Daull et Yves Ravey.



Vue de l'exposition «Art cruel»  
Photo Laetitia Gessler, 2022

### Festival Images Vevey

Plus importante biennale d'arts visuels de Suisse, le Festival Images Vevey propose tous les deux ans un concept inédit d'expositions de photographies, dans divers lieux en intérieur et extérieur, dont le Musée Jenisch Vevey. Du 3 au 25 septembre 2022, les visiteuses et visiteurs ont pu découvrir au sein de notre institution le magnifique travail des lauréates et lauréats du Grand Prix Images Vevey 2021/2022 : Juan Brenner, Lebohang Kganye, Stefanie Moshhammer, Paola Jiménez Quispe, Olivier Suter et Alba Zari.



Festival Images, vue de l'installation  
d'Olivier Suter intitulée «La Mort de l'art»  
Photo Festival Images

### Pollen

Du 14 octobre au 18 décembre 2022, le Musée Jenisch Vevey a présenté l'installation vidéo de l'artiste Guy Oberson (\*1960), *Pollen*, réalisée uniquement à partir d'estampes.

*Pollen* est une fable écologique qui traite de manière poétique des rapports et des interactions entre l'être humain et les autres espèces, ici principalement les arbres et les abeilles. Dans un climat fortement troublé sur le plan écologique, cette narration, sans complaisance, tente de donner un souffle différent dans une histoire qui se déroule comme un cycle. Une prouesse artistique d'une beauté saisissante.

Réalisation des gravures et conception du film : Guy Oberson ; création sonore : Léonore Mercier ; montage : Étienne Aussel et Guy Oberson.

### Save Our Ship. Léonore Baud

La Fondation Alice Bailly soutient depuis 1951 de jeunes artistes pratiquant les arts plastiques en Suisse romande par l'octroi d'une bourse annuelle. Dans le cadre d'une première collaboration avec la fondation, le Musée Jenisch Vevey a présenté l'exposition de Léonore Baud - lauréate 2022 de la bourse - du 4 au 27 novembre 2022.

Titulaire d'un Bachelor en photographie et d'un Master en cinéma (ECAL, 2008), Léonore Baud est une artiste lausannoise qui questionne l'image et sa fidélité apparente à la réalité. Par le biais de quatre installations, *Save Our Ship* explore l'incertain, la perte de repères, le fil ténu entre la vie et la mort. Trente-sept images d'océan et de ciel, des cocons suspendus, une apparition fantomatique et des calligraphies abstraites disent la fragilité, mais aussi la réparation. Une approche profondément sensible et émouvante.

### Pavillon de l'estampe

#### Lyonel Feininger - La ville et la mer

Inaugurée le 15 octobre 2021, l'exposition a célébré le 150e anniversaire de la naissance de l'artiste américain Lyonel Feininger (1871-1956) avec une prolongation jusqu'au 27 février 2022. Sous le commissariat de Stéphanie Guex, d'Anne Drouglazet et d'Achim Moeller et élaborée grâce à des prêts exceptionnels de collections privées suisses et américaines, et avec un prestigieux partenariat avec la galerie Moeller Fine Art, elle a présenté pour la première fois en Suisse romande l'œuvre gravé de ce célèbre artiste du Bauhaus.

L'exposition a mis à l'honneur les thèmes de la ville et de la mer, emblématiques de l'œuvre de Feininger. Elle a parcouru les différents lieux d'expérimentation de l'artiste et ses motifs favoris : les architectures de Paris, de Weimar et de sa région, ou les côtes de la mer Baltique. En regard de nombreuses estampes, l'exposition a présenté quelques dessins, peintures et objets, tous réunis grâce à d'importants prêts issus de collections privées. Une publication, dont la coordination a été assurée par le Cabinet cantonal des estampes, a accompagné l'exposition.



Vernissage de l'exposition  
«Pietro Sarto - Chemins détournés»  
Photo Laetitia Gessler, 2022

### Pietro Sarto – Chemins détournés

La Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, membre du Cabinet cantonal des estampes depuis ses débuts, a rendu hommage à l'un de ses membres fondateurs : le peintre-graveur Pietro Sarto (Chiasso, \*1930). Placée sous le commissariat de Florian Rodari, conservateur de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, l'exposition présentée au Pavillon de l'estampe du 8 avril au 31 juillet 2022 a mis à l'honneur près de soixante gravures et cinq peintures de l'artiste, proposant ainsi un panorama de sa création de la fin des années 1950 à nos jours.

Après une première exposition monographique au Musée Jenisch Vevey en 2004 (*Pietro Sarto – La gravure en noir et blanc*), l'exposition *Pietro Sarto – Chemins détournés* a reflété les recherches passionnées de l'artiste autour de la couleur gravée. Le parcours s'est articulé autour de cinq thèmes chers au peintre-graveur, dont les sujets trouvent leur source dans la littérature. De l'hiver selon Nietzsche à *L'Enfer* de Dante, chacune des sections a révélé les secrets détournés menant des toiles peintes aux images imprimées sur papier, et vice-versa. L'exposition a connu une prolongation au Museo Villa dei Cedri à Bellinzone, qui l'a empruntée et augmentée de quelques peintures dans *Pietro Sarto – Metamorfosi infinite* du 24 septembre 2022 au 29 janvier 2023.

Une publication est parue à cette occasion, coéditée par La Dogana et la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, en français et en italien. L'ouvrage reproduit les œuvres exposées et s'accompagne d'une réflexion sur l'approche de la gravure, de la peinture et de la littérature de Pietro Sarto, commentée à l'aide d'extraits d'entretiens récemment conduits avec l'artiste.



Vue de l'exposition «PRINT ART NOW – Collecting at Edition VFO»  
Photo Marie-Pierre Cravedi, 2022

### PRINT ART NOW – Collecting at Edition VFO

Du 15 septembre 2022 au 15 janvier 2023, le Musée Jenisch Vevey a accueilli la première étape d'un projet itinérant mettant à l'honneur l'estampe contemporaine. *PRINT ART NOW* célèbre le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'association zurichoise Edition VFO (Verein für Originalgraphik) qui publie des tirages limités en collaboration directe avec des artistes. L'exposition, placée sous le commissariat d'Anne Drouglazet assistée de Margaux Honegger, en collaboration avec les commissaires invités David Khalat et Valérie Hashimoto (Edition VFO), aborde la notion fondamentale de la série à travers un accrochage centré sur les productions récentes d'Edition VFO. Variant motifs, techniques ou dimensions, les œuvres exposées révèlent un large éventail de formes et de concepts, permettant aux artistes de jouer entre traditions et expérimentations pour renouveler l'estampe contemporaine.

Le projet *PRINT ART NOW – Collecting at Edition VFO* a donné la possibilité d'organiser des activi-

tés inédites : deux visites hors les murs ont permis aux visiteuses et visiteurs d'entrer dans des ateliers d'artistes. Il se poursuivra durant toute l'année 2023 avec des expositions au Museo Villa dei Cedri à Bellinzone et au Kunsthaus Grenchen, ainsi qu'avec une publication aux Editions Scheidegger & Spiess.

### Espace Oskar Kokoschka

L'exposition temporaire annuelle de la Fondation Oskar Kokoschka réalisée par Aglaja Kempf, conservatrice, a été présentée dans la grande salle de l'aile est du musée entre le 8 avril et le 31 juillet 2022 et s'intitulait *Kokoschka grand voyageur*.

L'objectif du projet était de montrer quel voyageur assidu Kokoschka a été, enchaînant les déplacements en Europe, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et aux États-Unis à un rythme trépidant. Rêvant de « contes de derrière les montagnes », trois, cinq, dix voyages par année ne suffisaient pas toujours à assouvir l'insatiable soif de découvertes de celui qui se définissait comme un aventurier. Pour Kokoschka, peindre ou dessiner un lieu était avant tout une « expérience vécue », concrète.

L'exposition a montré une cinquantaine d'œuvres appartenant à la Fondation Oskar Kokoschka, peu ou jamais montrées à Vevey. Les travaux, principalement des dessins et des lithographies, ont embrassé une ample période s'étendant de 1913 à 1973, alors que l'artiste, presque nonagénaire, était toujours attiré par l'ailleurs.

### Médiation culturelle et collaborations

Les actions de médiation s'adressent au grand public, aux amatrices et amateurs d'arts ainsi qu'au jeune public afin de permettre à chacun et chacune de vivre une expérience enrichissante au Musée Jenisch Vevey. Le programme de médiation comprend des ateliers artistiques destinés aux adultes et aux enfants, des conférences, des rencontres avec des artistes ainsi que des visites guidées. Les classes sont accueillies par la médiatrice dans le cadre de visites interactives, qui donnent lieu, en fonction des besoins des enseignants et des enseignants, à des prolongements spécifiques en classe.

### Résidences artistiques

À la suite d'une année particulièrement éprouvante pour le monde de la culture, le Musée Jenisch Vevey a invité, en 2021, des artistes en résidence en ses murs, toutes disciplines confondues (arts visuels, arts vivants, littérature, musique, design) pour autant que la création soit possible dans un espace muséal.

Par cette démarche, le Musée Jenisch Vevey souhaite maintenir ses espaces comme lieu de vie, d'échanges et de création. Ainsi, des places de travail ont été aménagées dans les salles d'exposition



Résidences artistiques, Vincent Moreau  
au Musée Jenisch Vevey  
Photo Vincent Moreau, 2022

afin de pouvoir soutenir les artistes dans leur démarche artistique et de la promouvoir sur ses supports web (site internet et réseaux sociaux). Après deux volées riches en échanges et découvertes, le Musée Jenisch Vevey a prolongé l'expérience à l'automne 2022. D'octobre à décembre, le musée a eu le plaisir d'accueillir : Claire Nicole, Agnès Lévy, Alexia Weill, Patricia Laguerre, Silvia Velázquez, Anne Voeffray et Vincent Moreau.

### Tandem au Musée

Le Musée Jenisch Vevey prend part au projet TaM – Tandem au Musée, qui fait la part belle à l'échange et à l'imagination. Cette initiative nationale encourage le public à découvrir les musées et leurs collections. En duo ou en groupe, les participantes et participants sont invités à choisir librement une œuvre et à imaginer ensemble une histoire inspirée de cette dernière. Puis, les autrices et auteurs publient leur création sur le site du Musée imaginaire Suisse qui rassemble toutes les histoires créées dans le cadre de Tandem au Musée.

### Môm'Art - La famille au musée

Parce que l'art et la culture doivent être toujours plus accessibles à toutes et tous, le Musée Jenisch Vevey s'engage dans ce sens et adhère à la charte Môm'Art - La famille au musée. Développée en France, la charte Môm'Art a vu le jour grâce à des parents et des visiteuses et visiteurs qui ont à cœur d'accompagner les enfants au musée. Le Musée Jenisch Vevey a signé la charte en 2021 et s'engage ainsi à entrer dans une démarche active de qualité envers le jeune public et les familles. De plus, en rejoignant cette initiative, le musée adhère aux « Dix droits du petit visiteur » qui invitent les enfants à s'approprier l'institution de manière vivante et décomplexée.

### Un jeu pour les familles

En partenariat avec l'association pour la médiation culturelle La Lucarne dont l'objectif est de coordonner des projets et de dynamiser la médiation culturelle en créant et proposant des actions ciblées, un jeu pour découvrir en toute liberté et autonomie la collection permanente de peintures est en cours d'élaboration. Composé de cartes et d'un plateau, le jeu invite les familles à déambuler dans l'exposition à la recherche de détails suggérés par le plateau et, face aux œuvres, des cartes proposent différentes activités (défis, observations, etc.). La phase test a été menée de juillet à septembre et, à la suite des améliorations apportées, la production se fera au printemps 2023.

### Le Petit Jenisch illustré

Le Musée Jenisch Vevey a édité, avec le soutien de Nestlé et de différentes fondations, un imagier pour les enfants qui a pour vocation de faire découvrir la richesse des collections de l'institution – 100 mots illustrés par 100 œuvres. Un petit livre très ludique qui saura séduire enfants comme parents. Ainsi, le *Petit Jenisch illustré* offre la possibilité d'accompagner les premiers mots avec un cheval de Dürer, un lézard de Gauguin ou une oreille de Vallotton.

### Les Illusionnistes

Le Musée Jenisch Vevey a fait appel à La Mutinerie, médiation & littérature pour concevoir un dispositif inédit de médiation par la fiction au profit du public adolescent. *Les Illusionnistes*, technopolar signé par une autrice et un auteur majeur de la scène de la littérature jeunesse francophone – Anne Loyer et Guillaume Le Cornec –, propose aux

adolescentes et adolescents (et à leurs parents) un moyen ludique et innovant de découvrir certains trésors des collections permanentes du musée grâce à une enquête haletante, conduite par la jeune et sagace Lisbeth, hackeuse de talent.

### Pass Tous au Musée Jenisch Vevey

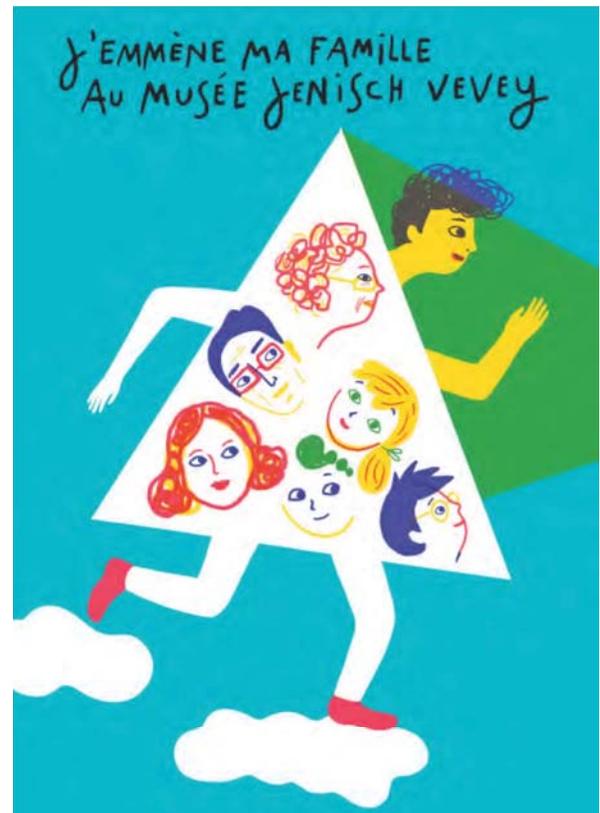
Souhaitant renforcer ses liens avec les élèves de la commune, le Musée Jenisch Vevey a inauguré en septembre 2021 le projet *Tous au Musée Jenisch*. Après le succès rencontré, une deuxième édition a été organisée à l'automne 2022.

L'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, son imaginaire, son expression personnelle et son rapport au monde. La rencontre avec le patrimoine culturel, avec la création et l'expérience artistique contribue au développement de l'identité et de l'autonomie de l'enfant. Pour prendre part à cette mission, le musée a développé une action de médiation qui fera des jeunes veveysannes et veveysans des ambassadrices et ambassadeurs culturels.

En collaboration avec l'établissement primaire de Vevey, le musée organise des ateliers de médiation culturelle avec les classes de 6P. En lien avec les expositions temporaires du musée, ces rencontres ont lieu en classe et au sein de l'institution. Cette démarche, qui se veut créative, stimulante et informelle, est complétée par la remise d'un pass aux élèves ayant participé à ces rencontres. Il leur permet d'inviter leur famille à venir gratuitement au musée durant l'année scolaire en cours.

Lors de cette seconde édition, sept classes ont pris part au projet, pour un total de 127 enfants. Le pass a été réalisé en collaboration avec l'illustratrice Mirjana Farkas.

Ce projet bénéficie du soutien financier de la Fondation Brentano.



Pass «Tous au Musée Jenisch»  
Création Mirjana Farkas

### Cours d'histoire de l'art

Destiné à un large public, un cycle de quatre cours a posé, dans une dynamique d'interactivité, les

principales bases permettant de mieux s'orienter dans le labyrinthe des mouvements, écoles et autres « ismes » de l'art moderne. Cette nouvelle offre est une invitation, au sein même du Musée Jenisch Vevey, à apprécier l'art de la fin du XIXe et du début du XX<sup>e</sup> siècle et à comprendre les prémisses de l'art contemporain.

Ce cycle est animé par Frédéric Elkaïm, spécialiste du marché de l'art contemporain et conseiller en art.

### Journée mondiale du conte

*Dimanche 20 mars 2022*

En partenariat avec Tandem au Musée, le musée a proposé aux visiteuses et visiteurs d'imaginer des histoires à partir de ses œuvres. Une classe a pris part au projet en amont et le public a pu découvrir les histoires tout au long de la journée. Les histoires sont disponibles sur le site du Musée imaginaire Suisse.

### PâKOMUZÉ

*16 et 19 avril 2022*

PâKOMUZÉ, ce sont plus de 100 activités pour les enfants et leurs familles, pour tous les goûts et tous les âges, dans une quarantaine de musées et institutions culturelles vaudoises durant les vacances scolaires de Pâques.

Durant cette période, le musée a proposé aux participantes et participants de réaliser un fanzine consacré aux voyages d'Oskar Kokoschka avec le Musée des contes et récits ainsi qu'une boîte à bonbons à partir d'anciennes affiches du musée, en collaboration avec l'Atelier 20, espace d'exposition, atelier de reliure et maison d'édition à Vevey.



PâKOMUZÉ au Musée Jenisch Vevey  
Photo MJV

### Donnez vie à vos histoires

*13 mai 2022*

En partenariat avec Pro Senectute Vaud, le Musée Jenisch Vevey a invité ses membres à tenter l'expérience Tandem au Musée et à découvrir par la même occasion l'exposition *Art cruel*. En duo, et avec l'accompagnement de la médiatrice culturelle, ils et elles ont choisi une œuvre d'art et imaginé ensemble une histoire inspirée de cette

dernière. Une courte visite guidée suivie d'un café a clôturé ce moment d'échanges.

### Journée internationale des musées

*Dimanche 15 mai 2022*

Des vidéos donnant la parole aux conservatrices pour présenter les expositions en cours ont été réalisées et mises en ligne sur les réseaux sociaux. Il a également été proposé aux visiteuses et visiteurs d'imaginer des histoires dans le cadre de Tandem au Musée.

### Journée suisse de la lecture à voix haute

*Mercredi 18 mai 2022*

La Journée suisse de la lecture à voix haute est une initiative de l'Institut suisse Jeunesse et Médias. Elle a pour but de montrer l'importance de la lecture à voix haute qui est non seulement une source de partage, mais aide aussi l'enfant à mieux se développer.

Pour cette deuxième édition organisée au musée, en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Vevey, les familles inscrites ont découvert des histoires lues par plusieurs collaboratrices du musée.

### Femmes migrantes

*19 mai et 24 novembre 2022*

En partenariat avec le service Cohésion sociale, deux moments d'échanges et de visite ont été organisés au musée. À cette occasion, des femmes migrantes allophones ont découvert le musée, son histoire et une partie de ses expositions.

### Nuit des musées de la Riviera vaudoise

*Samedi 21 mai 2022*

Tout au long de la soirée, le Musée Jenisch Vevey a invité les visiteuses et visiteurs à explorer ses expositions et à participer aux activités proposées en continu :

- Rencontre avec l'artiste Pietro Sarto avec Anne Drouglazet.
- Atelier créatif pour les enfants dans le jardin.
- Dialogues entre Françoise Pétrovitch et Nathalie Chaix autour des saints Sébastien, dans l'exposition *Art cruel*.
- Démonstration d'impression en taille-douce par Alessandro Longo.
- Lecture par Raphaël Aubert de *La Dame au chapeau rose*, nouvelle écrite lors d'une résidence au musée.
- Visite guidée de *Pietro Sarto - Chemins détournés* par Anne Drouglazet.



Nuit des musées de la Riviera vaudoise  
avec le graveur Terry Fernandez  
Photo MJV

- *Sorcières*, projection et concert improvisé avec Pierre Audétat, piano, Christophe Calpini, batterie, Nicolas Wintsch, animation visuelle, et Anne Voeffray, photographie.
- *Qui es-tu Fanny ?*, visite guidée sur l'histoire du musée avec Nathalie Chaix.
- *ART&SONS*, visite guidée en musique d'*Art cruel* avec Stéphanie-Aloysia Moretti, directrice artistique de la Montreux Jazz Artists Foundation.

### PictoBello

11 au 26 juin 2022

Pour la 18<sup>e</sup> édition, une installation permanente a été réalisée dans le jardin du musée. Cinq artistes se sont librement inspirés et inspirés du thème 2022 - l'astrologie - pour réaliser en *live* leur dessin. Ces derniers, et ceux réalisés dans quatre autres lieux, étaient ensuite visibles jusqu'au 26 juin.

### En famille aux musées

5 et 6 novembre 2022

Le temps d'un week-end, les musées de la Riviera ont proposé des activités pour les familles. Au Musée Jenisch Vevey, celles-ci ont pu participer à un atelier mené par l'artiste Héloïse Pocry, pour explorer l'exposition *PRINT ART NOW - Collecting at Edition VFO*. L'artiste Noël Hémon a, quant à lui, proposé un atelier de dessin au fusain organisé au sein de la collection permanente de peintures.

### Journées des arts graphiques

12 et 13 novembre 2022

Ce week-end festif a permis aux visiteuses et visiteurs de prendre part à différents événements :

- Atelier fusain mené par l'artiste Noël Hémon.
- Atelier de gravure pour découvrir la pointe sèche avec Alessandro Longo.
- Vernissage du recueil écrit en résidence au Musée Jenisch Vevey par Thierry Raboud.
- Lecture-performance par Thierry Raboud, poète, et Clément Loup, batteur.
- Exposition d'une sélection de livres d'artistes réalisés dans le cadre du prix Tirage Limité de la BCU.
- Visite commentée de l'exposition *PRINT ART NOW - Collecting at Edition VFO*.

### Ultra:Noël

3 décembre 2022

À l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition des portes ouvertes d'ateliers veveysans, le Musée Jenisch Vevey a organisé une visite guidée de *PRINT ART NOW - Collecting at Edition VFO*. Cette offre était complétée par des *Ultra:Soldes* (sélection de livres d'art et d'un vaste choix de papeteries et d'accessoires réalisés par des artisanes et artisans locaux à petits prix).

### Tes vacances au Musée Jenisch !

Durant les vacances scolaires, le musée propose différentes activités pour le jeune public.

Lors de la période estivale, le 5 juillet, les participantes et participants ont réalisé des compositions florales en lien avec les fresques de Bièler visibles à l'accueil du musée et un atelier de linogravure a été mené le 7 juillet par l'artiste Nathalie Baumgartner.

À l'automne, deux ateliers ont été organisés. Le 18 octobre, les personnes inscrites ont découvert la technique de la linogravure. Puis le 20 octobre, les fleuristes de la boutique veveysanne Vert Passion ont permis aux participantes et participants de réaliser différentes compositions florales en lien avec l'automne.



Atelier «Tes vacances au Musée Jenisch»  
Photo MJV

### Ateliers pour les unités d'accueil parascolaires (UAP)

22 février 2022

Dans le cadre des vacances de février, un atelier découverte de l'exposition *XXL - Le dessin en grand* a été mis sur pied. Les 28 participantes et participants ont réalisé un dessin de grand format inspiré des œuvres présentées.

29 avril 2022

Lors des vacances de Pâques, et à l'occasion de l'exposition *Kokoschka - Grand voyageur*, 21 enfants ont donné vie à des créations sur le thème du voyage grâce à la technique du dessin.

### Espace ART&BIEN-ÊTRE

Chaque mois, un atelier créatif à but art-thérapeutique est proposé aux visiteuses et visiteurs. Regroupant au maximum cinq personnes, ces moments de créativité et de bien-être sont dédiés à une exposition en cours et sont menés par une spécialiste.

### Jeudis inédits

Tout au long de l'année, visites guidées, rencontres avec des artistes, échanges littéraires et ateliers créatifs ont été proposés au public. De plus, une nouvelle offre, les Jeudis inédits hors les murs, a été inaugurée. À cette occasion, les visiteuses et visiteurs sont invités à découvrir l'atelier d'un ou d'une artiste dont des œuvres sont exposées au musée.

### Audioguides

Dans le but de rendre vivante la découverte des expositions permanentes et temporaires, des visites guidées audio sont proposées. Vingt audioguides sont disponibles en tout temps à l'accueil et gratuitement. Ces visites se retrouvent également sur l'application gratuite izi.TRAVEL et sur le site Internet du musée. Elles présentent en détail les expositions suivantes : *Collection permanente de peintures, XXL - Le dessin en grand, Lyonel Feininger - La ville et la mer, Pietro Sarto - Chemins détournés, Art cruel et PRINT ART NOW - Collecting at Edition VFO*.

## Accueil de classes

Cette année, 862 élèves ont suivi une visite guidée des expositions avec leur classe.

Afin de mieux répondre aux besoins exprimés lors d'un sondage, des visites guidées à l'intention du corps enseignant ont été organisées. Cette méthode a bien fonctionné car plus d'une dizaine d'enseignantes et enseignants ont assisté aux présentations des expositions *Pietro Sarto - Chemins détournés*, *Art cruel* et *PRINT ART NOW - Collecting at Edition VFO*. Les formats des visites sont centrés sur l'interactivité avec les élèves et prévoient des démonstrations des techniques ou des outils utilisés pour la réalisation des œuvres exposées, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le musée et d'appréhender les œuvres à travers une approche ludique.

## Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV)

Tout au long de l'année, le Musée Jenisch Vevey a pris part aux réunions de l'AMRV, particulièrement en ce qui concerne les projets de médiation culturelle (PàKOMUZé, Nuit des musées, En famille aux musées).

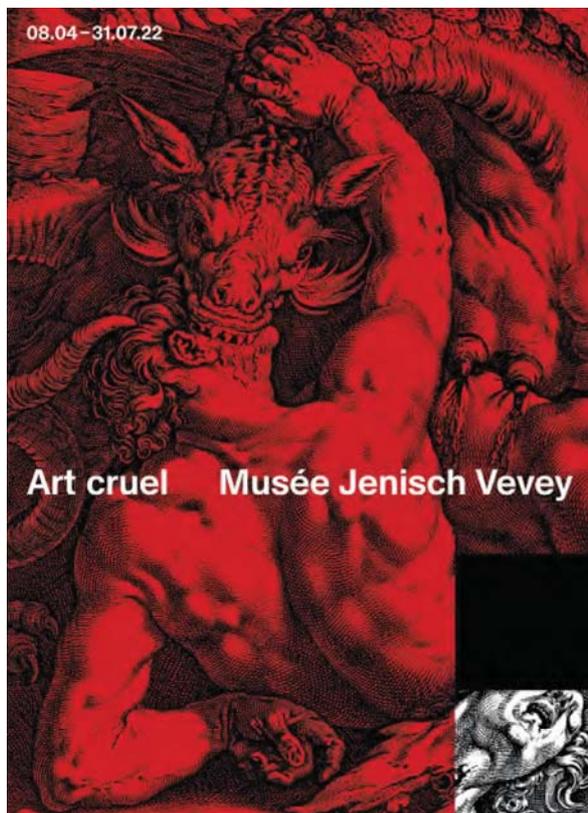
La médiatrice culturelle du Musée Jenisch fait partie du comité de la Nuit des musées depuis 2021.

## Communication

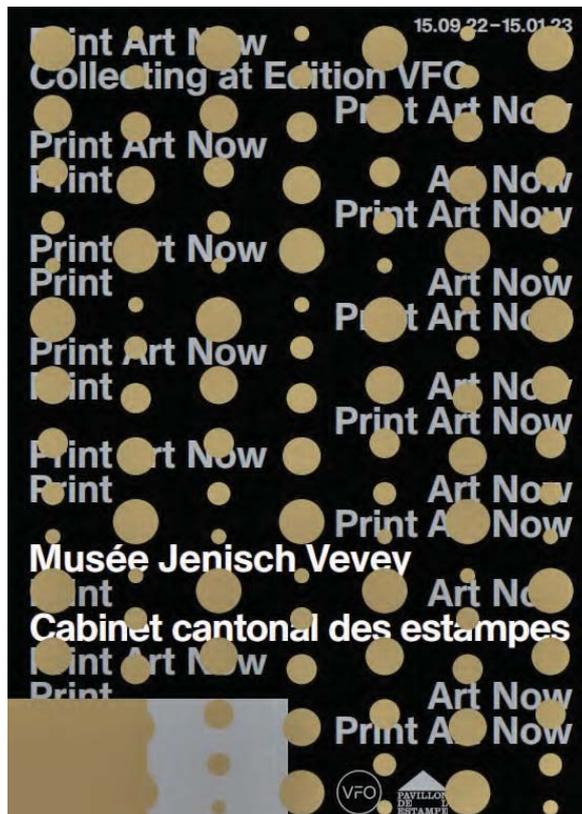
### Communication institutionnelle

Plusieurs supports promotionnels ont été utilisés pour la communication du Musée Jenisch Vevey en 2022 : programme annuel, affiches format mondial F4 et affichettes A2 et A3, dépliants pour les expositions temporaires (en prenant l'option de mise en commun des expositions quand cela est possible) et certains événements de médiation, site Internet et réseaux sociaux principalement.

Plusieurs nouveaux supports de communication ont été développés : un pass pour une année, une carte duo vendue à la boutique, un flyer jeune public qui sera diffusé dans les écoles ainsi que des



**Affiche de l'exposition «Art cruel»  
Graphisme Gavillet & C<sup>ie</sup>**



**Affiche de l'exposition «PRINT ART NOW -  
Collecting at Edition VFO»  
Graphisme Gavillet & C<sup>ie</sup>**

affiches institutionnelles (F4 et A2) pour le musée. Le nouveau site Internet [museejenisch.ch](http://museejenisch.ch) a été connecté à *Google Analytics* dès la fin du mois d'octobre 2022 à des fins d'analyses statistiques. De fin octobre à décembre, plus de 6'500 personnes l'ont consulté, auxquelles il faut ajouter les près de 24'074 visiteuses et visiteurs du site Internet [oskar-kokoschka.ch](http://oskar-kokoschka.ch) de la Fondation Oskar Kokoschka (sur l'ensemble de l'année).

Régulièrement, des lettres d'information ont été adressées par courriel à plus de 3'900 contacts.

### Communication événementielle

En 2022, le musée a édité :

- Un programme annuel tiré à 13'000 exemplaires pour les événements à venir.
- Cinq affiches format mondial F4 (ainsi que formats A2 et A3) pour les expositions *Art cruel*, *Pietro Sarto - Chemins détournés*, *Kokoschka grand voyageur*, *PRINT ART NOW*, *Pollen*, une affiche institutionnelle, ainsi que l'affiche du 125<sup>e</sup> anniversaire.
- Trois dépliants : un regroupant les expositions *Art cruel/Pietro Sarto/Kokoschka*, un autre pour *PRINT ART NOW* et celui pour la fête du 125<sup>e</sup> anniversaire du MJV, ainsi qu'un flyer jeune public à diffuser dans les écoles en 2023.

### Médias et presse

Le musée a diffusé plusieurs dossiers et communiqués de presse :

- Cinq communiqués de presse :
  - fréquentation du musée 2021 ;
  - Journée mondiale du conte ;
  - 125 ans et nouveau site internet ;
  - annonce de trois expositions ;
  - fréquentation 2022.
- Un dossier de presse pour les expositions suivantes : *Art cruel*, *Pietro Sarto - Chemins détournés*, *Kokoschka grand voyageur*, *PRINT ART NOW*.

- Un dossier de presse pour les 125 ans du musée. L'année 2022 a été riche en retours médiatiques, les points forts étant les expositions *Art cruel*, l'anniversaire du musée ainsi que les expositions présentées dans le cadre du Festival Images.

### Communication digitale

À la suite du piratage du compte Instagram du musée, ce dernier a été supprimé. Un nouveau compte, intitulé « jenischmuseedartdevevey » a été créé le 16 février, qui recense actuellement 1'683 abonnements. La page Facebook @musee-jenisch compte quant à elle 4'674 abonnements. L'engagement des abonnés et abonnées reste constant et permet des échanges riches et variés avec ce public.

Un nouveau site Internet a été mis en ligne en février 2022. Cette nouvelle interface, plus contemporaine et aisée à maîtriser par les équipes, facilite la mise en avant des expositions et événements proposés par le musée.



### Stagiaires

Une stagiaire a été engagée pendant onze mois à 50 % en renfort à la communication du musée. Le secteur médiation culturelle a également été renforcé durant six mois grâce à l'engagement d'une stagiaire à 50 % qui a travaillé sur les projets en cours et le développement d'une offre spécifique aux publics scolaires.

### Collaboration avec le CEPV pour les 125 ans du musée

Le Musée Jenisch Vevey s'est associé avec deux classes de Polydesigners 3D en formation au CEPV. Les élèves de première année en formation accélérée ont conçu l'identité et la signalétique de

la fête, dans le cadre du cours de communication visuelle. La classe de troisième année, dont chaque élève a imaginé un objet en lien avec la célébration de cet important anniversaire lors du cours expographie, réalise aujourd'hui trois objets ainsi que la signalétique.

Cette collaboration constitue un échange des plus enrichissants tant pour l'équipe du musée impliquée que pour les élèves dont la créativité est impressionnante.

### Accueil

#### Visiteuses et visiteurs

Le Musée Jenisch a accueilli 29'029 visiteuses et visiteurs et a de nouveau atteint son record de fréquentation.

### Boutique

La librairie-boutique du Musée Jenisch Vevey propose aux visiteuses et visiteurs et à sa fidèle clientèle non seulement les catalogues édités à l'occasion des expositions temporaires, mais également une sélection de titres en écho aux thèmes de ces dernières, choisis avec la collaboration de Payot Librairie Vevey.

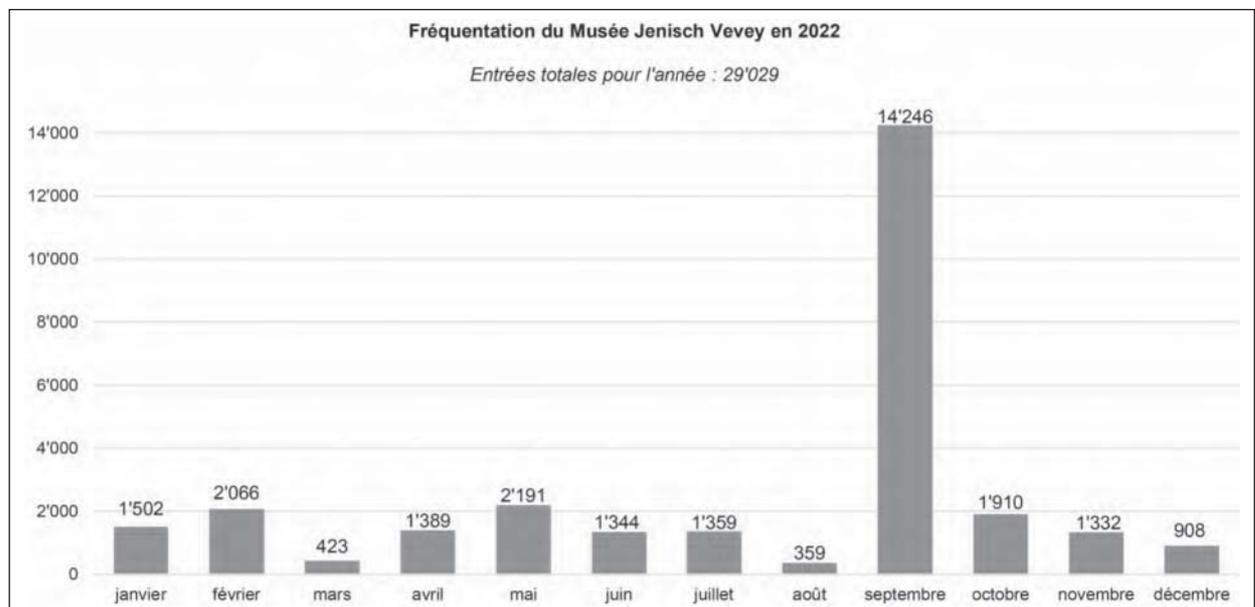
Dans ce cadre, le musée continue de privilégier et de soutenir l'artisanat local, en diffusant des articles de papeterie en série limitée : carnets et cahiers réalisés par Davel 14, espace d'exposition et atelier d'encadrement et de reliure à Cully, collection Carnet Numéro, des carnets élaborés à partir des affiches du musée par l'Atelier 20 à Vevey, des sacs confectionnés avec les bâches des expositions par l'atelier BimBamBag, du matériel de papeterie de chez Jallut, des cartes conçues par Nicole Chuard, Margot Tissot, Hélène Bouillaguet, Studio Ludivine et Atelier 20, des badges et cartes des éditions LaClac. À cela s'ajoutent les cartes postales et affiches réalisées dans le cadre des expositions.

En 2022, 2'699 publications et différents objets ont été vendus. Au total, les recettes de la boutique s'élèvent à Fr. 106'961.-.

### Mission patrimoniale et scientifique

#### Collections et restaurations

Le musée a pour mission de veiller à la conservation des collections qui lui sont confiées afin de les transmettre aux générations futures par la mise en place de programmes de suivi et de protocoles de



contrôle : cela implique d'inventorier, de documenter, d'entretenir ou encore de restaurer les œuvres. La conservation et la gestion des collections passent également par un conditionnement, un entreposage ainsi que des manipulations adéquates, répondant aux standards muséaux internationaux. En outre, l'étude, le développement et l'enrichissement des fonds comptent parmi les objectifs clés poursuivis par le musée.

Au mois de juin 2022, la conservation Beaux-Arts et la technique des collections ont procédé au récolement d'une partie essentielle de l'un de ses dépôts. Par ailleurs, une évaluation de l'ensemble des dépôts du musée a été menée pour apprécier au plus juste leur saturation actuelle.

En parallèle aux projets d'expositions qui ont rythmé l'année 2022, les secteurs conservation Beaux-Arts et Estampes ont poursuivi leurs activités de documentation, d'accroissement et de valorisation des collections. La conservation Beaux-Arts a bénéficié de l'assistance de deux collaboratrices scientifiques. La première, engagée à 60 % dès le 1<sup>er</sup> mai, avait pour principale mission de mener de vastes recherches dans le cadre de l'importante publication scientifique qui accompagnera l'exposition *Disegno disegni* (8 décembre 2023 au 14 avril 2024) et d'inventorier un corpus de dessins y relatif. La seconde collaboratrice scientifique, engagée à 50 % dès le 1<sup>er</sup> août, puis à 60 % dès le 1<sup>er</sup> octobre, avait pour activité de mener à bien différentes tâches d'inventaire, notamment liées aux achats, aux donations et aux dépôts 2022. Elle a également contribué à la préparation et à la coordination des projets d'expositions temporaires. Durant l'absence de la conservatrice, la conservation Beaux-Arts a bénéficié du concours d'une conservatrice adjointe auxiliaire, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, à un taux de 30 %.

La conservation Estampes a bénéficié de l'assistance de trois collaboratrices scientifiques : la première à 50 % toute l'année a épaulé la conservatrice *ad interim* pour l'inventaire, la gestion des collections et des expositions du Pavillon de l'estampe ; la deuxième à 40 % du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre a accompagné le projet de numérisation (campagne photographique) et d'inventaire minimal de 3'300 estampes japonaises des collections et s'est également chargée d'une partie de l'inventaire des nouvelles acquisitions ; la dernière engagée à 40 % de septembre à décembre s'est consacrée à l'inventaire de deux importants fonds d'artistes offerts en donation en 2022 (Ferdinand Springer et Robert Wehrin).

Afin de préparer la future mise en ligne des collections, l'équipe de la conservation a rédigé de nouvelles normes typographiques rigoureuses pour uniformiser les fiches d'inventaires des œuvres.

La gestion des collections du secteur Estampes a pu être discutée lors de deux séances de la Commission opérationnelle du Cabinet cantonal des estampes, et validée par une réunion de sa Commission stratégique.

Plusieurs travaux de restauration-conservation des collections ont été entrepris cette année. Pour le secteur Beaux-Arts, la restauration d'une peinture de Théophile Alexandre Steinlen a pris fin cette année, après de nombreux mois de travail. En outre, 28 dessins ont fait l'objet de restaurations, dont une feuille de Marguerite Burnat-Provins issue d'une donation, ainsi qu'un corpus de 27 dessins italiens anciens et modernes (Carrache, Zuccheri, Tiepolo, Franceschini, Giani, etc.). Enfin, plusieurs œuvres déposées au musée ont bénéficié

d'une intervention (Albert Anker, Louis Rivier, Jean Bardin, etc.), notamment en vue de leur prêt dans le cadre d'expositions en Suisse et en France. Les travaux de restauration sont confiés à des ateliers spécialisés en Suisse, dans le but de renforcer l'état de conservation et de présentation des pièces et/ou d'améliorer leur encadrement. Le Cabinet cantonal des estampes a, pour sa part, confié huit estampes de ses collections à des restaurateurs spécialisés afin d'améliorer et de stabiliser leur état de conservation. Il s'agissait principalement de gravures italiennes anciennes, dans le but de les exposer en 2023, ainsi que de nouvelles acquisitions fragiles. De petites interventions de conservation préventive ont pu être réalisées en interne par les techniciens des collections, notamment en ce qui concerne le conditionnement des œuvres : encadrements, mise sous passe-partout et réalisation de fourres de conservation non acides.

La gestion de la collection a continué à occuper la Fondation Oskar Kokoschka, notamment par la restauration de plusieurs œuvres. La fondation a par ailleurs accru son portefeuille de photographies d'œuvres en l'élargissant à l'œuvre gravé.

En 2022, la Fondation Alice Bailly a rejoint le Musée Jenisch Vevey. Créée à la mort de l'artiste en 1938, cette fondation a pour principale mission de soutenir la création contemporaine en octroyant des bourses à des jeunes plasticiens et plasticiennes de Suisse romande. Une convention a été signée par la Ville de Vevey et la Fondation Alice Bailly afin qu'une exposition des lauréates et lauréats de la bourse de la fondation soit réalisée tous les deux ans au rez-de-chaussée du Musée Jenisch Vevey. Par ailleurs, un contrat de dépôt de 81 œuvres d'Alice Bailly (72 gravures sur bois de 18 sujets, sept dessins, une broderie et une héliogravure d'après l'artiste) a été établi, et porte à 16 le nombre de fondations déposantes et de collections déposées au Musée Jenisch Vevey.

### Acquisitions

En 2022, les responsables des collections ont rédigé une nouvelle politique d'acquisition claire et précise afin d'explicitier en trois parties les principes d'enrichissement des collections, leur constitution et orientation, ainsi que la méthodologie et les procédures mises en place. Cette politique d'acquisition cohérente vise notamment à consolider les ensembles existants, à développer les points forts, à favoriser l'acquisition de pièces phares et à soutenir la création contemporaine. En 2022, la Commission d'acquisition s'est réunie à quatre occasions. Cent vingt-quatre pièces ont rejoint les collections Beaux-Arts du Musée Jenisch Vevey (89 œuvres comme achat ou donation et 35 comme dépôt) et 669 œuvres sont entrées au Cabinet cantonal des estampes, dont 407 dans la collection de la Ville de Vevey, selon les modes d'acquisition habituels (achats, donations). Un soutien spécifique aux artistes touchés par les restrictions en lien avec le Covid-19, octroyé par le Conseil d'État vaudois, a permis l'acquisition d'œuvres d'artistes du canton de Vaud. C'est donc un total de 46 œuvres achetées à onze artistes qui ont rejoint la collection de l'État de Vaud.

Les nouvelles acquisitions sont en outre valorisées et mises en lumière sur le site Internet du musée. La liste détaillée des achats et donations en 2022 se trouve à la fin du présent rapport.

### Régie

Une activité intense de prêts d'œuvres participe au rayonnement des collections du Musée Jenisch

Vevey. Fruit de relations personnelles entre directions de musées ou responsables de collections, la mise en œuvre de ces échanges fait appel à une collaboration transversale entre différents domaines et secteurs. Ces échanges permettent également de créer ou de renforcer des réseaux professionnels en Suisse et à l'étranger, d'approfondir les connaissances sur les œuvres et de faciliter les démarches lors de demandes d'emprunts dans le cadre d'expositions temporaires.

#### Prêts des œuvres 2022

##### Fundación MAPFRE, Madrid, Espagne

*Giorgio Morandi*, du 23 septembre 2021 au 9 janvier 2022. Prêt d'une œuvre de Giorgio Morandi, *Natura Morta*, 1957, FAL 009.

##### Musée des Beaux-Arts, Le Locle

*Louise Bourgeois*, du 22 octobre 2021 au 30 janvier 2022. Prêt de dix estampes de Louise Bourgeois.

##### Galleria d'Italia, Milan, Italie

*Grand Tour - Sogno d'Italia da Venezia à Pompei*, du 18 novembre 2021 au 27 mars 2022. Prêt d'une œuvre de Léopold Robert, *Les Pifferari devant la Madone*, 1829, FGK 190.

##### Villa Bardini, Florence, Italie

*Galileo Chini and European Symbolism*, du 7 décembre 2021 au 25 avril 2022. Prêt d'une œuvre de Félix Vallotton, *Le Grand Nuage, Honfleur*, 1909, D 27.

##### Kunsthaus Zürich, Zurich

*Le feu baroque - Dessins et estampes de Giovanni Benedetto Castiglione*, du 10 décembre 2021 au 6 mars 2022. Prêt de onze œuvres du Cabinet cantonal des estampes et de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex.

##### Musée Courbet, Ornans, France

*Un atelier dans la campagne - Le dernier atelier de Courbet à Ornans*, du 18 décembre 2021 au 28 mars 2022. Prêt d'une œuvre de Gustave Courbet, *La Terrasse de Bon-Port*, 1876, INV 1914-006.

##### Galerie du Boléro, Versoix

*Ravel - le peintre I*, du 29 janvier au 1<sup>er</sup> mai 2022. Prêt de deux œuvres d'Édouard Ravel, *Kermesse*, 1889, INV 1896-016, et *Portrait de jeune femme en blanc [Portrait de M<sup>lle</sup> Henriette Meyer, sœur de la donatrice]*, 1888, INV 1950-004.

##### Atelier de Grandi, Corseaux

*R.-Th. Bosshard - Visions d'ailleurs*, du 17 mars au 30 octobre 2022. Prêt d'une œuvre de Rodolphe-Théophile Bosshard, *Remparts d'Antibes*, 1956, SBAV 192.

##### Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne

*Gustave Buchet - Accusé de peindre*, du 17 juin au 25 septembre 2022. Prêt d'une œuvre de Gustave Buchet, *Port*, 1929, FAL 038.

##### Espace Graffenried, Aigle

*Louis Rivier*, du 7 octobre 2022 au 5 mars 2023. Prêt d'une œuvre de Louis Rivier, *La Vierge au chanoine*, non daté, INV 331.

##### Musée d'art moderne de la Ville de Paris, France

*Oskar Kokoschka - Un fauve à Vienne*, du 23 septembre 2022 au 12 février 2023. Prêt de 56 œuvres d'Oskar Kokoschka issues des collections de la Fondation Oskar Kokoschka et de l'œuvre d'Oskar Kokoschka, *Mutter und Kind*, 1921, INV 1988-032.

#### Vue de l'exposition «Oskar Kokoschka - Un fauve à Vienne» au Musée d'art moderne de la Ville de Paris Photo Musée d'art moderne de la Ville de Paris



##### Museo Villa dei Cedri, Bellinzona

*Pietro Sarto - Metamorfosi infinite*, du 24 septembre 2022 au 29 janvier 2023. Prêt de 99 œuvres de Pietro Sarto issues des collections de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex et des collections de l'État de Vaud.

##### Musée des Beaux-Arts, Orléans, France

*Jean Bardin - Le feu sacré*, du 3 décembre 2022 au 30 avril 2023. Prêt de deux œuvres de Jean Bardin, *Saint Charles Borromée donnant l'eucharistie aux pestiférés*, 1776, INV 392, et *La Promenade de Téthys*, 1787, INV 241.

##### Hamburger Kunsthalle, Hambourg, Allemagne

*Femme fatale - Entre fantasme masculin et émanicipation féminine*, du 19 décembre 2022 au 10 avril 2023. Prêt d'une œuvre d'Oskar Kokoschka, *Ruhende oder Die Puppe (Studie zur «Frau in Blau»)*, 1919, FOK 0418.

#### Recherche

Le Musée Jenisch Vevey a réitéré sa participation aux entretiens semestriels des musées suisses, organisés par l'Office fédéral de la culture (OFC), le 16 septembre, sur la question du patrimoine à l'époque du national-socialisme.

Depuis cinq ans, la Confédération met au concours des aides financières permettant à des institutions muséales de développer un projet de recherches de provenance autour de ses collections. À ce titre, le Musée Jenisch Vevey a bénéficié d'un soutien de l'OFC pour les années 2021-2022. Deux cent sept œuvres issues des collections du musée ont ainsi fait l'objet d'une étude approfondie, en collaboration avec Lange & Schmutz Provenienzforschung, impliquant plusieurs spécialistes internationaux. Le rapport final du projet a été soumis à l'OFC en date du 15 novembre. Les résultats feront l'objet d'une publication sur le site Internet du musée. Une nouvelle demande de candidature a été soumise à l'OFC afin de poursuivre et de valoriser les recherches entreprises. Dans ce cadre, de nombreux échanges scientifiques ont vu le jour.

Le 8 septembre, la conservatrice adjointe des Beaux-Arts a donné une conférence dans le cadre du symposium *Marché de l'art en Suisse : actualité de la recherche*, un colloque interdisciplinaire et international organisé par l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA) à Zurich. Son intervention portait le titre *Patrimoine artistique, réseaux marchands: les collections du Musée Jenisch Vevey et leurs provenances*.

Par ailleurs, les recherches et activités scientifiques menées au Musée Jenisch Vevey ont principalement concerné les collections, les projets d'expositions temporaires à venir, le suivi de travaux de recherches universitaires par la conservation, ainsi que les nombreuses demandes de renseigne-

ments et de consultation relatives à ses fonds qui émanent du grand public, de chercheurs et chercheuses ou d'institutions préparant des demandes de prêts pour leurs expositions. Un travail de mémoire de Master de l'Université de Genève a également été codirigé par la conservation Beaux-Arts. La soutenance s'est tenue au musée le 26 août.

La conservatrice *ad interim* du Cabinet cantonal des estampes a donné deux cours à l'Université de Neuchâtel pour des étudiantes et étudiants en Bachelor d'histoire de l'art les 29 septembre et 6 octobre. Consacrés à l'histoire des techniques des arts graphiques (dessin et estampe), ils se sont déroulés au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel devant une sélection d'œuvres originales. Quant à la directrice, elle a donné un cours sur la politique d'expositions temporaires du Musée Jenisch Vevey en lien avec sa collection permanente dans le cadre du MAS muséologie de l'Université de Genève.

En 2022 également, la Fondation Oskar Kokoschka a œuvré à la diffusion des connaissances sur Kokoschka par le biais de livres et de contributions scientifiques.

Un article, par la conservatrice Aglaja Kempf, a été publié dans le catalogue de la rétrospective du Musée d'art moderne de la Ville de Paris : « Un brochet dans l'étang des carpes – ou Kokoschka et la construction de sa persona ». La Fondation a aussi écrit un texte d'introduction pour une nouvelle traduction allemand/français des *Träumenden Knaben/Les garçons qui rêvent*, parue chez l'éditeur Pagine d'Arte. Par ailleurs, la Fondation a donné une interview et œuvré en tant que conseillère scientifique dans le film documentaire de cinquante-deux minutes *Oskar Kokoschka – Portraits européens*, réalisé par Stéphane Ghez et produit par Arte/Eclectic.

En parallèle, la Fondation Oskar Kokoschka a continué à verser de nouvelles informations (recherche de provenance, nouvelles expositions, références bibliographiques et illustrations) dans le catalogue raisonné de l'œuvre peint d'Oskar Kokoschka, en ligne sur le site Internet de la fondation ([oskar-kokoschka.ch](http://oskar-kokoschka.ch)).

Enfin, la Fondation Oskar Kokoschka continue à gérer les demandes d'authentification (environ 70 demandes pour l'année passée en revue) qui lui parviennent en faisant le lien avec les spécialistes en fonction des techniques et en donnant une réponse définitive.

### Echanges scientifiques

Pour la cinquième année consécutive, la conservation Beaux-Arts a été impliquée dans le CAS mis sur pied par l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA), en collaboration avec la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK) de Zurich. La formation

continue « Histoire de l'art appliquée – Matériaux et techniques », autour des techniques du dessin, s'est tenue au musée le 1<sup>er</sup> juillet (édition 2021) et le 18 novembre (édition 2022). Enseignée par Olivier Masson et Pamella Guerdat, la formation a, à chaque édition, réuni dix participantes et participants venus de la Suisse entière.

Le 28 avril, la 15<sup>e</sup> journée du cours de muséologie d'ICOM Suisse (formation itinérante) a été organisée au musée. Elle était consacrée à la médiation culturelle.

Le 26 septembre, la formation « Proposer des visites guidées captivantes – Partie 2 » a permis aux participantes et participants de découvrir notamment l'offre de médiation culturelle du musée.

Le Cabinet cantonal des estampes a reçu un certain nombre de chercheurs et chercheuses, dont les demandes allaient des questions de jeunes étudiantes et étudiants de l'Université de Lausanne à d'ambitieux projets internationaux, tel que celui du *Getty Paper Project* concernant un catalogue exhaustif des lithographies des nabis, encadré par le Van Gogh Museum d'Amsterdam. La conservation Estampes a également resserré ses liens avec les institutions muséales de la région, telle que la Fondation de l'Hermitage à Lausanne, venue découvrir les œuvres de Vuillard et des estampes japonaises des collections en vue d'une exposition en 2023. Le Cabinet cantonal des estampes a également accueilli la Société des arts de Genève pour une consultation et une présentation d'une sélection d'œuvres de Pierre Aubert déposées au musée.

### Mission de gestion

#### Ressources financières

Grâce à ses généreux partenaires (Fondation pour les Arts et les Lettres ; Fondation Sandoz ; Fondation Minkoff ; Nestlé ; Les Retraites Populaires ; La Loterie Romande ; Fondation Brentano), le Musée Jenisch Vevey a reçu la somme de Fr. 139'000.- de soutiens en 2022 pour appuyer le financement de ses activités.

#### Infrastructures

Tout au long de l'année 2022, en collaboration avec le service des Bâtiments pour certaines interventions, l'équipe de la maintenance-sécurité a assuré la gestion du bâtiment : notamment les maintenances semestrielles et/ou annuelles de la climatisation, des systèmes d'alarme, de la surveillance vidéo, du système anti-incendie et du coffre-fort. Elle a procédé à de nombreux dépannages et à diverses réparations, ainsi qu'effectué des tâches en lien avec les divers secteurs d'activités du musée.

Le grand chantier de cette année 2022 a été le remplacement des aérorefroidisseurs pour améliorer le système de climatisation du musée. Le suivi de la climatisation au musée ainsi qu'au dépôt externe accapare l'équipe maintenance tout au long de l'année.

Un test grandeur nature très instructif de coupure d'électricité a été effectué pour évaluer les potentielles difficultés qui pourraient se présenter en cas de pénurie d'électricité (enjeu important pour la climatisation et les systèmes d'alarme feu et effraction). En outre, l'équipe de maintenance s'est occupée de la mise en lumière (éclairage) de toutes les expositions temporaires de l'année. Elle a suivi les travaux de rénovation des fenêtres extérieures du bâtiment ainsi que la mise en place des bannières sur la façade sud. Elle a aussi activement participé à un renforcement de la stratégie de conservation préventive des œuvres. Enfin, elle a assuré la mise en place et la surveillance des salles, et les rangements lors des événements : les Jeudis inédits, les vernissages des



Formation continue « Histoire de l'art appliquée – Matériaux et techniques » au Musée Jenisch Vevey  
Photo MJV

nouvelles expositions, les animations et stages proposés par le secteur médiation, la Nuit des musées, le Festival Images et le 125<sup>e</sup> anniversaire.

Alexandra Melchior, municipale  
Yvan Luccarini, syndic  
Nathalie Chaix, directrice

### Liste des achats et donations 2022

#### Achats Beaux-Arts

**Jérôme Zonder**, *Chairs grises #17*, 2019, poudre de graphite et poudre de fusain appliquées au doigt sur papier, INV 2022-0002

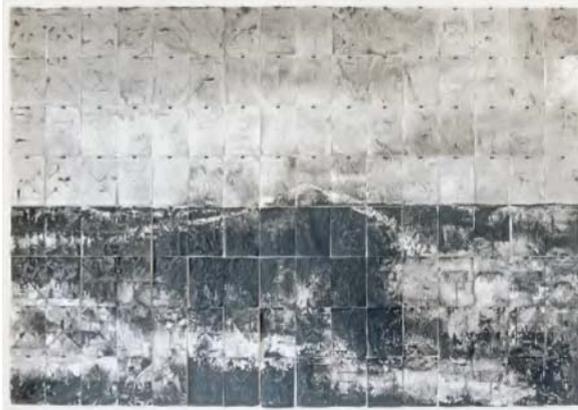
**Frédéric Clot**, *Antichambre*, 2011, crayon au graphite sur papier, INV 2022-0003

**Augustin Rebetez**, [Sans titre], 2022, fusain sur papier, INV 2022-0008

**Domenico Gargiulo**, *La Rencontre d'Eliezer et Rebecca au puits*, non daté, plume, encre brune et lavis d'encre brune sur papier, INV 2022-0082

**Uwe Wittwer**, *Mond über Pissaro*, 2022, fusain et craie blanche sur papier, INV 2022-0083

**Emmanuel Wüthrich**, *Vague (I)*, 2018, lavis d'encre de Chine sur 128 feuilles de papier, INV 2022-0089



**Emmanuel Wüthrich (\*1969), «Vague (I)», 2018, lavis d'encre de Chine sur 128 feuilles de papier  
Photo: Emmanuel Wüthrich**

**Michael Rampa**, *Swipe 13*, 2017, aquarelle sur papier, INV 2022-0109

**Piërto Gonzaga**, [Dessin d'architecture], non daté, crayon au graphite, plume, encres et lavis sur papier, INV 2022-0152

**Valérie Favre**, [Sans titre], 2022, aquarelle sur papier, INV 2022-0397

**Anaïs Lelièvre**, *Stratum 10*, 2018, crayon au graphite et encre de Chine sur papier, INV 2022-0434

#### Donations et legs Beaux-Arts

**Claire Koenig**, [Carte de vœux 2022], 2021, pinceau, aquarelle et fusain sur papier, donation Claire Koenig, INV 2022-0001

**François Burland**, *Le Miroir des âmes simples [?]*, 2005, technique mixte sur papier, donation François Burland, INV 2022-0004

**François Burland**, *Akatos homo [?] bicus*, 1995, techniques mixtes sur papier, donation François Burland, INV 2022-0005

**François Burland**, *T Rex*, 2000, techniques mixtes sur papier, donation François Burland, INV 2022-0006

**Emmanuel Wüthrich**, [Carte de vœux 2022], 2021, lavis et encre de Chine sur papier, don de l'artiste, INV 2022-0042

**Martial Leiter**, [Carte de vœux 2022], non daté, pinceau et encre de Chine sur papier, don de l'artiste, INV 2022-0043

**Nicolas Fournier**, [Carte de vœux 2022], 2021,

stylo-plume à encre noire et crayons de couleur sur papier, don de l'artiste, INV 2022-0044

**Léolo Fiaux**, [*Ischia*], non daté, aquarelle, bambou et encre de Chine sur papier, don d'une collection particulière, INV 2022-0045

**Julius Bissier**, [Sans titre], 1964, aquarelle sur papier, don d'une collection particulière, INV 2022-0046

**Julius Bissier**, [Sans titre], 1964, aquarelle sur papier, don d'une collection particulière, INV 2022-0047

**Louis Soutter**, *Colliers de beauté*, [1937-1942], encre de Chine appliquée aux doigts et au pinceau sur papier, don d'une collection particulière, INV 2022-0048

**Charles Chinnet**, *Remblais*, 1943, huile sur toile, don d'une collection particulière, INV 2022-0049

**Charles Chinnet**, *Hiver au bord du lac*, 1944, huile sur carton, don d'une collection particulière, INV 2022-0050

**Julius Bissier**, [Sans titre], 1958, lavis d'encre de Chine sur papier, don d'une collection particulière, INV 2022-0051

**Léolo Fiaux**, *Les Piments*, 1946, huile sur toile marouflée sur carton, don d'une collection particulière, INV 2022-0052

**Gaspard Delachaux**, lot de 7 dessins de la série *Déplacement* (N° 27, 48, 51, 54, 65, 80, 88), 2019, stylo-bille à encre noire sur papier, don de l'artiste, INV 2022-0053 à INV 2022-0059

**Gaspard Delachaux**, lot de 6 dessins de la série *Dessin ligne* (N° 26, 33, 55, 64, 103, 116), 2021, crayon au graphite sur papier, don de l'artiste, INV 2022-0060 à INV 2022-0065

**Gaspard Delachaux**, lot de 5 dessins de la série *Superposition* (N° 2, 41, 81, 86, 117), 2021, stylo-bille à encre noire sur papier, don de l'artiste, INV 2022-0066 à INV 2022-0070

**Gaspard Delachaux**, lot de 5 dessins de la série *Ombre* (N° 4, 14, 60, 77, 99), 2021, crayon au graphite sur papier, don de l'artiste, INV 2022-0071 à INV 2022-0075

**Gaspard Delachaux**, lots de 5 dessins de la série *Exosquelette* (N° 78, 79, 124, 128, 135), 2021, crayon au graphite sur papier, don de l'artiste, INV 2022-0076 à INV 2022-0080

**Gaspard Delachaux**, *Mechantoupa XXVIII*, 2019, pierre de Soignies, don de l'artiste, INV 2022-0081

**L. Palumbo**, *Procida*, non daté, huile sur bois, INV 2022-0084

**Nina Haab**, *Locus Amoenus N.2*, 2021, crayon au graphite sur papier, don de la Fondation Léolo Fiaux, INV 2022-0087

**Catherine Bolle**, [*Voyage d'hiver*], 1990, pastel sec sur 20 feuilles de papier, donation François et Marie-Claude Simon, INV 2022-0088

**Suzanne Kasser**, lot de 19 dessins, techniques mixtes sur papier, don de l'artiste, INV 2022-0090 à INV 2022-0108

**John Francis Lecoultre**, *Grammont bleu enneigé*, non daté, pastel gras sur papier, don de Madame Béatrice Aubert, INV 2022-0110

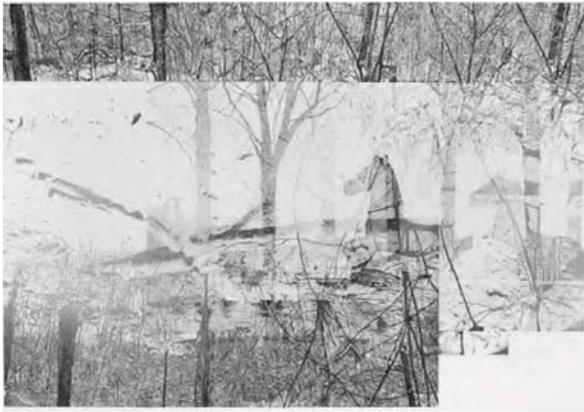
**Noémie Doge**, *Méditations sur un cheval de bois #4*, 2017, crayon au graphite sur papier, don de la Fondation Léolo Fiaux, INV 2022-0149

**Noémie Doge**, *Méditations sur un cheval de bois #1*, 2017, crayon au graphite sur papier, don de la Fondation Léolo Fiaux, INV 2022-0150

**Noémie Doge**, *Méditations sur un cheval de bois #2*, 2017, crayon au graphite sur papier, don de la Fondation Léolo Fiaux, INV 2022-0151

**Marie Mottaz**, *Selfie 12*, 2020, pastel sec sur papier, don de la Fondation Léolo Fiaux, INV 2022-0153

**Marie Mottaz**, *Selfie 7*, 2019, pastel sec sur papier, don de la Fondation Léolo Fiaux, INV 2022-0154



**Noémie Doge (\*1983), «Méditations sur un cheval de bois #1», crayon au graphite sur papier vélin  
Photo: Noémie Doge**

**Marie Mottaz, *Selfie 11*, 2020, pastel sec sur papier, don de la Fondation Léo Fiaux, INV 2022-0155**

**René Auberjonois, [Sans titre], non daté, crayon au graphite sur papier, don à la mémoire du pasteur Edmond Jeanneret (1914-1990), INV 2022-0391**

**René Auberjonois, [Sans titre], non daté, crayon au graphite sur papier, don à la mémoire du pasteur Edmond Jeanneret (1914-1990), INV 2022-0392**

**René Auberjonois, [Sans titre], 1993, crayon au graphite sur papier, don à la mémoire du pasteur Edmond Jeanneret (1914-1990), INV 2022-0393**

**René Auberjonois, *Portrait de femme [en] manteau de fourrure*, non daté, crayon au graphite sur papier, don à la mémoire du pasteur Edmond Jeanneret (1914-1990), INV 2022-0394**

**René Auberjonois, *Portraits de Jean et sa sœur Jacqueline*, non daté, crayon au graphite et lavis sur papier, don à la mémoire du pasteur Edmond Jeanneret (1914-1990), INV 2022-0395**

**René Auberjonois, [Sans titre], non daté, crayon au graphite et crayon noir [?] sur papier, don à la mémoire du pasteur Edmond Jeanneret (1914-1990), INV 2022-0396**

#### Dépôts Beaux-Arts Collection particulière

**Jean-Antoine Linck, *Étude d'arbuste* [recto]; *Esquisses de feuillages* [verso], 1781-1843, crayon noir et rehauts de blanc au pinceau et gouache sur papier, FED 713**

**Joseph II Bergler, *Concert champêtre*, 1802, plume et encre brune sur mise en place au crayon de graphite sur papier, FED 714**

**Pietro Roselli, *La religion apparaissant à saint Paul et saint Pierre*, non daté, plume, encre et pierre noire sur papier, FED 715**

**Pierre Lacour, *Vue de la villa Negroni à Rome*, [1800-1814], crayon noir sur papier, FED 716**

**Italie XVII<sup>e</sup> ?, *Savant lisant dans son cabinet*, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur papier, FED 717**

**Giovanni Maria Morandi, *Étude pour un écoinçon avec les allégories de la Foi et de la Religion*, non daté, sanguine, lavis de sanguine et rehauts de blanc sur papier, FED 718**

**Andrea Boscoli, *Le Prophète Isaïe*, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur papier, FED 719**

**Angelo Trevisani, *Homme penché sur un tonneau* [recto]; *Esquisse de composition* [verso], non daté, sanguine et traces de pierre noire sur papier, FED 720**



**Angelo Trevisani (1669-1755), «Homme penché sur un tonneau» (recto), non daté, sanguine et traces de pierre noire sur papier**

**Giorgio Picchi, *La Mort de saint François* [recto]; *Investiture de sainte Claire* [verso], non daté, plume, encre brune, lavis brun et pierre noire sur papier, FED 721**

**Christelle Téa, [Carte de remerciements avec deux angelots, un chat, un oiseau et un serpent tenant une banderole], 2022, stylo et encre noire sur papier, FED 722**

**Felice Giani, *Lettre avec des esquisses pour «Thésée reconnu par son père Égée» et «Thésée vainqueur du Minotaure»*, non daté, plume et encre brune sur papier, FED 723**

**Giovanni Mauro Della Rovere, *Moïse tenant les tables de la loi* [?], non daté, plume, encre brune, lavis brun et rehauts de gouache blanche et pierre noire sur papier, FED 724**

**René-Louis-Maurice Béguyer de Chancourtois, *Porta Angelica à Rome* [recto]; *Esquisse d'ange tenant une croix dans une niche* [verso], non daté, plume et lavis brun et pierre noire sur papier, FED 725**

**Felice Giani, *Le corps de Cléomène attaché à un arbre, protégé par un serpent*, non daté, plume et encre brune sur papier, FED 726**

**Louis Chaix, *Paysage avec villa italienne*, 1781, crayon noir sur papier, FED 727**

**Paolo de Matteis, *Neptune enlevant Amphitrite*, non daté, plume et lavis brun et pierre noire sur papier, FED 728**

**Henri Fehr, *Projet d'affiche pour la fête nationale*, Genève, non daté, pastel et fusain sur papier, FED 729**

**Élie-Honoré Montagny, *Dante Alighieri nobile fiorentino, inferno Canto III*, 1807, crayon noir et rehauts de gouache blanche sur papier, FED 730**

**Jacques-Philippe Caresme, *Satyre puni par les nymphes devant la statue de Diane*, 1781, plume, encre noire, encre brune et lavis brun sur papier, FED 731**

**Nicola Monti, *La Veuve de Naïm*, non daté, plume et encre brune métallogallique et pierre noire sur papier, FED 732**

**Jacopo Chimenti, dit da Empoli, *La Vocation de saint Pierre et saint André*, non daté, plume et encre brune sur papier, FED 733**

**Giacomo Serpotta, *Projet de décor: figure allégorique avec deux angelots*, non daté, plume et encres noire et brune, lavis gris et rehauts de gouache blanche et crayon noir sur papier, FED 734**

**Ph. Mühldorfer, *Étude de mains tenant une boîte*, non daté, sanguine brûlée sur papier, FED 735**

**Eugène Burnand, *Christ assis*, non daté, fusain et craie blanche sur papier, FED 736**

**Giovanni Guerra**, *Des prêtres parlant à des soldats*, non daté, plume et encre brune, lavis brun sur papier, FED 737

**Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey**  
**Claire Nicole**, *Peinture 15/62*, 2015, pinceau, pigment de noir de vigne en lavis sur papier, SBAV 284

**Claire Nicole**, *Peinture 15/61*, 2015, pinceau, pigment de noir de vigne en lavis et en poudre sur papier, SBAV 285

**Fondation Alice Bailly**

**Alice Bailly**, *Portrait de fillette*, [1916-1918], tableau-laine, FAB 0001

**Alice Bailly**, *Étude pour « La Lettre »*, non daté, crayon au graphite, plume et encre noire sur papier, FAB 0002

**Alice Bailly**, *N.-D. de Pitié*, 1924, crayon au graphite sur papier, FAB 0003

**Alice Bailly**, *Étude pour femme à la cruche*, 1887-1938, crayon au graphite sur papier, FAB 0004

**Alice Bailly**, *Étude pour « La Lettre »*, non daté, crayon au graphite, plume et encre noire sur papier, FAB 0005

**Alice Bailly**, *Hommage à la Musique (Musée de Bienne)*, 1931, plume et encre de Chine sur papier, FAB 0006

**Alice Bailly**, *Étude de nu au miroir*, non daté, crayon au graphite sur papier, FAB 0007

**Alice Bailly**, *Portrait de Röslé*, 1935, crayon au graphite sur papier, FAB 0008

**Achats Cabinet cantonal des estampes**

**Collection de la Ville de Vevey**

**Françoise Pérovitch**, *Le Secret*, 2021, aquatinte en bleu et noir, rehaussée de rouge sur papier vélin filigrané, INV 2022-0085

**Françoise Pérovitch**, *Masque*, 2021, lithographie en 3 couleurs sur papier vélin, INV 2022-0086

**Marc De Bernardis**, *La Forêt*, 2021, lithographie sur papier vélin filigrané, INV 2022-0111

**Astrid de la Forest**, *Triptyque III*, gravure au carborundum sur papier teinté à l'encre marouflé sur vélin d'Arches, INV 2022-0433.001 à 003



**Édouard Vuillard**, «*L'Intérieur aux cinq poses*», vers 1893, lithographie sur papier vélin, VD 022-0001

**Collection de l'État de Vaud**

**Édouard Vuillard**, *L'Intérieur aux cinq poses*, vers 1893, lithographie sur papier vélin, VD 022-0001

**Gina Proenza**, *oa oa*, 2021, impression numérique sur papier Plastico Mastico extrafin, VD 022-0002

**Grégoire Bolay**, *Retrouver*, 2021, impression numérique sur papier Materica Limestone 180 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0003

**Stéphane Zaech**, *Dimanche*, 2020, impression numérique sur papier Materica gesso 180 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0004

**Virginie Otth**, *Un jour, un œil*, 2019, impression jet d'encre sur papier FineArt Baryta 325 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0005

**David Monnet**, *Confidentiel*, 2019, impression numérique sur papier Daunendruck 300 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0006

**Caroline Bachmann**, *LTR 467*, 2019, impression numérique sur papier Johannot 120 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0007

**Jérôme Hentsch**, *Deuxième tableau*, 2019, impression numérique sur papier Daunendruck 300 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0008

**Agnès Ferla**, *Algae Whisp*, 2018, impression numérique sur papier Sihl creative smooth 240 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0009

**Élise Gagnebin-de Bons**, (*Une belle*) *entente*, 2018, impression numérique sur papier Sihl creative smooth 240 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0010

**Josse Bailly**, *Air Force 1*, 2018, impression numérique sur papier Sihl creative smooth 240 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0011

**Alexandre Bianchini**, *s.t.*, 2018, impression numérique sur papier Sihl creative smooth 240 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0012

**Grégoire Bolay**, *Boire*, 2017, impression numérique sur papier Rives 200 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0013

**Virginie Otth**, «*Je m'y glisserai à frottement juste*», 2016, impression jet d'encre sur papier FineArt Baryta 325 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0014

**Jérôme Hentsch**, *Premier tableau*, 2016, impression numérique sur papier Daunendruck 120 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0015

**Shirana Shahbazi**, *Seabird*, 2022, lithographie en 3 couleurs sur papier, abonnement SGG, VD 022-0018

**Nicola della Casa**, *Portrait de Baccio Bandinelli dans son atelier*, 1543-1547, burin sur papier vergé, VD 022-0019

**Pieter Pieterz. Lastman**, *Judah et Tamar*, vers 1620, eau-forte sur papier vergé, VD 022-0020

**Mary Cassatt**, *The Barefooted Child (L'Enfant aux pieds nus)*, vers 1898, aquatinte et pointe sèche sur papier vélin filigrané, VD 022-0021

**Rebecca Salter**, *dusk*, 2022, gravure sur bois sur papier torinoko, abonnement SGG, VD 022-00156

**Hans Sebald Beham**, *Infortunium*, vers 1540, burin sur papier vergé, VD 022-0160

**Klaus Herzer**, *Xylon 96*, 1995, portfolio contenant 8 xylographies sur papier vélin, VD 022-0180.001 à 004

**Thomas Demand**, *Schlif*, 2022, collotypie en 6 couleurs sur papier japonais Washi Torinoko Yuki, VD 022-0188

**John M Armleder**, *Whiff*, 2022, aluminium composite « Dibon », VD 022-0189

**Josse Bailly**, *La Galère*, 2022, impression numérique sur papier vélin Hahnemühle, VD 022-0208

**Aloïs Godinat**, *N.O.U.S.*, 2022, impression numérique sur papier Römerturm Burga Bütten, VD 022-0209

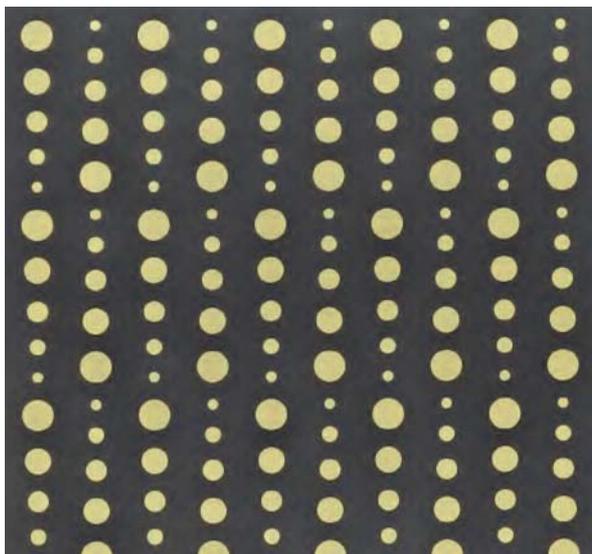
**Élise Gagnebin-de Bons**, *I Won't Work*, 2022, impression numérique sur papier vergé crème, VD 022-0210

**Alexandre Bianchini**, *S.T.*, 2022, impression numérique sur papier Canson Infinity RAG, VD 022-0211

**Édouard Manet**, *L'Enfant aux bulles de savon*, vers 1868-1869, eau-forte et aquatinte sur papier vélin, VD 022-0216

**Norbert Goëneutte**, *L'Indiscrète*, vers 1876, pointe sèche sur papier vergé, VD 022-0217

**John M Armleder**, *Sooner or later*, 2022, série de 4 gravures en sérigraphie, lithographie, gravure sur bois, aquatinte, VD 022-0237.001 à 004



**John M. Armleder, «Sooner or later», 2022, planche 1 en gravure sur bois, VD 022-0237.001**

**Achats grâce au Fonds de soutien Covid-Culture Anne Pantillon, *Oscillography*, 2019, gravure au carborundum sur papier Arches, VD 022-0157**

**Anne Pantillon, *#Dapples*, 2021, monotype sur papier BFK Rives, VD 022-0158**

**Denis Roueche, *Nuit et jour*, 2022, sérigraphie sur papier vélin épais, VD 022-0159**

**Denis Savary, *Flowers of Fog*, 2022, monotype et gaufrage, VD 022-0161 à 0175**

**Anne Peverelli, *Toute une vie*, 2022, portefeuille comprenant une série de 3 héliographies sur papier vélin, VD 022-0176.001 à 003**

**Gilles Furtwängler, 2015, *Bande de petits curieux 4*, 2014, plotter, VD 022-0177**

**Karim Noureldin, *Play*, 2018, lithographie, VD 022-0178**

**Hölderlin Friedrich – Robert Wehrin, *Gedichte. Auswahl und lithographien von Robert Wehrin*, 1963, lithographies, VD 022-0179**

**Didier Rittener, *369 Chexbres, impression négative*, 2012, impression pigmentaire sur papier Hahnemühle, VD 022-0181**

**Didier Rittener, *The Courtyard*, 2013, sérigraphie sur papier Normaset 200 g/m<sup>2</sup>, VD 022-0182**

**Karim Noureldin, *Play*, 2018, lithographie en couleurs sur papier vélin BFK Rives, VD 022-0183**

**Karim Noureldin, *Evo*, 2018, sérigraphie sur papier vélin, VD 022-0184**

**Robert Ireland, *Casse-tête*, 2018, lithographie sur papier vélin Zerkall, VD 022-0185**

**Francis Baudevin, [Sans titre], 2010, série de 12 sérigraphies en 2 couleurs sur papier vélin, VD 022-0186.001 à 0012**

**Francis Baudevin, *Oops*, 2010, sérigraphie en 4 couleurs sur papier vélin BFK Rives filigrané, VD 022-0187**

**Christine Sefolosh, *Épave en fête*, 2021, monotype poudré sur papier vergé contrecollé sur papier, VD 022-0202**

**Ariane Épars, [titre à déterminer], 2022, gravure sur bois (impression de branches de séquoia) sur papier, VD 022-0207**

**Anne Peverelli, *Ville bleue*, 4 gravures sur bois, VD 022-0219 à 0222**

**Sandrine Pelletier, *Linscrustations*, 2022, 4 estampes sanguines rehaussées, VD 022-0229 à 0232**

**Denis Roueche, *Chaussettes (vertes)*, 2018, sérigraphie sur papier, VD 022-0233**

**Denis Roueche, *Marteau*, 2020, lithographie sur papier, VD 022-0234**

**Denis Roueche, *Vampire*, 2020, impression jet d'encre sur papier, VD 022-0235**



**Ferdinand Springer, «La Reine et Soliman», 1945, burin et aquarelle sur papier vélin filigrané, donation Mathias Springer, INV 2022-0170**

**Julian Charrière, *Tropisme*, 2015, série de 9 photographies sur papier vélin, VD 022-0236.001 à 009**

**Dons et legs Cabinet cantonal des estampes Collection de la Ville de Vevey**

**François Burland, [Sans titre], 2006, gravure sur bois sur lés de papier pour tapisserie assemblés, donation François Burland, INV 2022-0007**

**Éric Desmazières, *Le Crâne sur sa boîte*, 2021, eau-forte sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0009**

**Horst Janssen, [Sans titre], 2<sup>e</sup> moitié XIX<sup>e</sup> siècle, pointe sèche sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0010**

**Marie-Thérèse Vacossin, *Carte de vœux*, 1995, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0011**

**Geneviève Claisse, *Carte de vœux*, 1995, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0012**

**Marie-Thérèse Vacossin, *Carte de vœux*, 1996, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0013**

**Marie-Thérèse Vacossin, *Carte de vœux*, 1996, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0014**

**Klaus Staudt, *Carte de vœux*, 1997, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0015**

**Carlos Cruz-Diez, *Carte de vœux*, 1998, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0016**

**Marie-Thérèse Vacossin, *Carte de vœux*, 1999, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0017**

**Pol Bury, *Carte de vœux*, vers 2001, ensemble de 4 sérigraphies sur papier vélin noir perforé, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0018.001 à 004**

**Vera Molnar, *Carte de vœux*, vers 2001, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0019**

**Gottfried Honegger, *Carte de vœux*, 1932-2016, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0020**

**Julije Knifer**, *Carte de vœux*, 1940-2004, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0021

**Frank Badur**, *Carte de vœux*, 2005, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0022

**Marie-Thérèse Vacossin**, *Carte de vœux*, 2005-2006, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0023

**Hans Jörg Glattfelder**, *Carte de vœux*, 2005-2006, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0024

**Ode Bertrand**, *Carte de vœux*, 1945-2008, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0025

**Rita Ernst**, *Carte de vœux*, 2008, sérigraphie sur papier vélin noir, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0026

**Carlos Cruz-Diez**, *Carte de vœux*, 2009, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0027

**John Carter**, *Carte de vœux*, 1957-2011, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0028

**Marie-Thérèse Vacossin**, *Carte de vœux*, 2012, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0029

**István Haász**, *Carte de vœux*, 2012, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0030

**Thomas Vinson**, *Carte de vœux*, 2013, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0031

**Vera Molnar**, *Carte de vœux*, 1940-2015, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0032

**Ode Bertrand**, *Carte de vœux*, 1945-2017, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0033

**Jean-Pierre Viot**, *Carte de vœux*, 2018, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0034

**Frank Badur**, *Carte de vœux*, 2017, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0035

**Marie-Thérèse Vacossin**, *Carte de vœux*, 2019-2020, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0036

**Serge Collomb**, *Carte de vœux*, 2020, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0037

**Ode Bertrand**, *Carte de vœux*, 1945-2001, sérigraphie sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0038

**Michael Post**, *Carte de vœux*, 2011, sérigraphie sur papier glacé, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0039

**Marie-Thérèse Vacossin**, *Carte de vœux*, 1979, monotype sur papier vélin filigrané, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0040

**Jean-Jacques Gut**, [Coquillage], pointe sèche vernis mou (?) sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0112

**François Pont**, *Atelier, Berlin*, photogravure sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0113

**Gérard de Palézieux**, *Nature morte à la dame-jeanne*, 1934-2012, eau-forte sur papier, INV 2022-0114

**Georges Dessoulavy**, [Femme assise], 1913-1952, lithographie sur papier vergé Ingres, INV 2022-0115

**Georges Dessoulavy**, [Mère portant son enfant], 1944, lithographie sur papier vergé Ingres/Canson & Montgolfier, INV 2022-0116

**Georges Dessoulavy**, [Femme pensant], 1944, lithographie sur papier vergé Ingres/Canson & Montgolfier, INV 2022-0117

**Georges Dessoulavy**, [Portrait de femme au foulard blanc], 1944, lithographie sur papier vergé Ingres/Canson & Montgolfier, INV 2022-0118

**Georges Dessoulavy**, [Femme devant un miroir], 1913-1952, lithographie sur papier Japon vergé, INV 2022-0119

**Georges Dessoulavy**, [Femme se promenant], 1913-1952, lithographie sur papier vélin, INV 2022-0120

**Georges Dessoulavy**, [Mère et enfants], 1945, lithographie sur papier vélin, INV 2022-0121

**Georges Dessoulavy**, [Deux hommes au bar], 1913-1952, lithographie sur papier vélin, INV 2022-0122

**Georges Dessoulavy**, [Femme cuisinant et enfant], 1944, lithographie sur papier vergé Ingres/Canson & Montgolfier, INV 2022-0123

**Georges Dessoulavy**, [Femme à la fenêtre], 1944, lithographie sur papier vergé Ingres/Canson & Montgolfier, INV 2022-0124

**Georges Dessoulavy**, [Enfant au lit et mère], 1943, lithographie sur papier vélin, INV 2022-0125

**Georges Dessoulavy**, [Mère et sa fille], 1945, lithographie sur papier vélin, INV 2022-0126

**Georges Dessoulavy**, [Jeune fille regardant un livre d'art], 1948, lithographie sur papier vergé 1887 BCL, INV 2022-0127

**Aldo Patocchi**, [Deux femmes dans la rue], 1922-1986, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2022-0128

**Ferdinand Maire**, [Scène portuaire], 1962, lithographie sur papier vélin Rives filigrané, INV 2022-0129

**Adrien Holy**, [Figures devant un paysage de bord de mer], 1955, lithographie sur papier vélin Arches filigrané, INV 2022-0130

**Cuno Amiet**, [Femme et enfant], 1948, lithographie sur papier vélin, INV 2022-0131

**Paul Donzé**, [Femme adorant le soleil], 1905-1954, lithographie sur papier vélin, INV 2022-0132

**André Ramseyer**, [Femme nue], 1950, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2022-0133

**André Ramseyer**, [Femme et cygne], 1950, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2022-0134

**André Ramseyer**, [Sans titre], 1981, sérigraphie sur papier vélin épais, INV 2022-0135

**Werner Hofmann**, [Sans titre], 1950-2005, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2022-0136

**Christiane Dubois**, [Sans titre], 1990, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2022-0137

**Claude Loewer**, [Sans titre], 1932-2006, sérigraphie sur papier vélin, INV 2022-0138

**Jean-Jacques Gut**, [Nature morte], lithographie en couleurs sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0139

**Claudine Hildbrand-Leyvraz**, [Sans titre], eau-forte, pointe sèche et vraie plante posée sur la plaque, sur papier vergé, donation Claudine Hildbrand-Leyvraz, INV 2022-0140

**Claudine Hildbrand-Leyvraz**, [Sans titre], photographie retravaillée transférée sur papier vélin, donation Claudine Hildbrand-Leyvraz, INV 2022-0141

**Claudine Hildbrand-Leyvraz**, *Racines*, pointe sèche sur zinc martelé sur les bords, sur papier vélin, donation Claudine Hildbrand-Leyvraz, INV 2022-0142

**Claudine Hildbrand-Leyvraz**, [Sans titre], monotype sur papier vélin BFK Rives, donation Claudine Hildbrand-Leyvraz, INV 2022-0143

**Claudine Hildbrand-Leyvraz**, [Sans titre], monotype sur papier vélin, donation Claudine Hildbrand-Leyvraz, INV 2022-0144

**Claudine Hildbrand-Leyvraz**, [Sans titre], monotype sur papier vélin, donation Claudine Hildbrand-Leyvraz, INV 2022-0145

**Claire Nicole, François Debluë**, *D'une forêt de stèles*, objet composé de 3 éléments imprimés sur carton rembourré, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0146

**Marc Jurt (d'après), Michel Butor (texte)**, *Pas de semaine sans traces*, lot de 52 cartes postales, reproduction de gravures, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0147

**Jean Scheurer (d'après)**, [Sans titre], lot de 10 cartes, un collage et peinture originale, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0148

**Claudine Hildbrand-Leyvraz**, *Carte de vœux*, monotype sur papier vélin, donation Claudine Hildbrand-Leyvraz, INV 2022-0156

**Nora Herman**, *Carte de vœux*, 2021, frottage sur papier vélin collé en plein sur papier vélin épais, donation de l'artiste, INV 2022-0157

**Christine Sefolosh**, *Carte de vœux*, 2022, pointe sèche, aquarelle, crayon de couleur et pigments métalliques sur papier vélin filigrané, donation Christine Sefolosh, INV 2022-0158

**Alain Huck**, *Le Monde, 3 novembre 2015*, 2016, pointe sèche, aquarelle, crayon de couleur et pigments métalliques sur papier vélin filigrané, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0159

**Ferdinand Springer**, lot de 228 estampes, donation Mathias Springer, INV 2022-0160 à 0387

**Vera Molnar**, *Triangles rayés*, 2011, sérigraphie en 2 couleurs sur papier BFK/Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0388

**Ulrike Blatter (texte) et Jean Bernard Butin (gravures)**, *Mosaïque de sentiments*, recueil comprenant la reproduction d'une gravure et une gravure originale, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0389 et INV 2022-0389.001

**François Pont**, [Sans titre], 2017, pointe sèche sur papier de Chine peint à la main collé en plein sur papier vélin, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0390

**Alain Huck**, *Ancholia Ancholiae*, 2012, impression jet d'encre pigmentaire sur Hahnemühle Photo Rag 308 g/m<sup>2</sup>, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0398

**Frédéric Clot**, *Signes I*, 2022, lithographie sur papier Rives BFK, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0399

**Frédéric Clot**, *Signes II*, 2022, lithographie sur papier Rives BFK, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0400

**Frédéric Clot**, *Signes III*, 2022, lithographie sur papier Rives BFK, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0401

**Frédéric Clot**, *Signes IV*, 2022, lithographie sur papier Rives BFK, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0402

**Mingjun Luo**, *Traces*, 2017, lithographie sur Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0403

**Mingjun Luo**, *Passagers*, 2013, lithographie sur Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0404

**Mingjun Luo**, *Brouillard*, 2013, lithographie sur Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0405

**Mingjun Luo**, *Les Garçons*, 2013, lithographie sur Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0406

**Claudia Renna**, *L'Océan des tempêtes*, 2019, lithographie sur Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0407

**Claudia Renna**, *Dédale céleste*, 2019, illugraphie sur Materica Limestone, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0408

**Claudia Renna**, *L'Évasion*, 2019, illugraphie sur Materica Limestone, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0409

**Claudia Renna**, *Point d'horizon*, 2019, illugraphie sur Materica Limestone, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0410

**Léonore Baud**, *Revenir de loin*, 2022, émulsion polaroïd sur papier Arches, INV 2022-0411

**Anne Peverelli**, *Sans titre I*, 2019, gravure sur bois sur papier vélin Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0412

**Anne Peverelli**, *Sans titre II*, 2019, gravure sur bois sur papier vélin Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0413

**Anne Peverelli**, *Sans titre III*, 2019, gravure sur bois sur papier vélin Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0414

**Anne Peverelli**, *Sans titre IV*, 2019, gravure sur bois sur papier vélin Rives, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0415

**Alain Huck**, *Fedor et Gustave*, 2018, lithographie sur Zerkall, donation Edmond Bourqui, INV 2022-0416

**Éditions Circuit**, 2, exposition fantôme sous enveloppe contenant 3 textes, 3 cartes postales, 1 carte à découper, 1 câble en acier inoxydable INV 2022-0417

**Farhad Ostovani**, lot de 15 estampes, donation Farhad Ostovani, INV 2022-0418 à 432



**Robert Wehrlin**, «L'Arrestation», vers 1940, vernis mou, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, donation Jacques Wehrlin, VD 022-0120

#### Collection de l'Etat de Vaud

**George Oswald**, *Ne pas toucher*, 2021, gaufrage à sec sur papier vélin, donation Visarte Vaud, VD 022-0016

**François Lafranca**, *Carte de vœux*, 2022, gaufrage à sec sur papier vélin grainé, donation, VD 022-0017

**Ilse Lierhammer**, *Quatre fruits*, 1954-2022, burin et pointe sèche sur papier vergé, donation Myriam Gross Traverso, pour Jacques Gross, VD 022-0022

**Marc Jurt**, *Venise II*, 1975, photogravure, eau-forte et aquarelle en noir et rouge sur papier vélin Arches, donation Fondation Marc Jurt, VD 022-0023

**Marc Jurt**, *Première variation et espace*, 1977, eau-forte et pointe sèche en noir sépia sur papier vélin Arches crème, donation Fondation Marc Jurt, VD 022-0024

**Marc Jurt**, *Deuxième variation et espace*, 1977, eau-forte et pointe sèche en noir sépia sur papier vélin Arches crème, donation Fondation Marc Jurt, VD 022-0025

**Marc Jurt**, *Troisième variation et espace*, 1977, eau-forte et pointe sèche en noir sépia sur papier vélin Arches crème, donation Fondation Marc Jurt, VD 022-0026

**Marc Jurt**, *La Feuille de lotus*, 1985, pointe sèche en noir sépia sur papier Japon collé en plein sur

papier vélin Moulin de Larroque bleu, donation Fondation Marc Jurt, VD 022-0027

**Robert Wehrlin**, lot de 117 estampes, donation Jacques Wehrlin, VD 022-0028 à 0144

**Lyonel Feininger**, *L'Ange de la paix*, 1907, lithographie (tirage d'imprimerie) sur papier journal, VD 022-0145

**Lyonel Feininger**, *La Débâcle américaine (page de titre du Témoin du 30 novembre 1907)*, 1907, lithographie (tirage d'imprimerie) sur papier journal, donation Manuel Müller, VD 022-0146

**Lyonel Feininger**, *Le Prévoyant Fraudeur*, 1907, lithographie en couleurs (tirage d'imprimerie) sur papier journal, donation Manuel Müller, VD 022-0147

**Lyonel Feininger**, *Le Fils de 93*, 1907, lithographie en couleurs (tirage d'imprimerie) sur papier journal, VD 022-0148

**Lyonel Feininger**, *Infantillages*, 1907, lithographie (tirage d'imprimerie) sur papier journal, donation Manuel Müller, VD 022-0149

**Lyonel Feininger**, *Moloch à Paris*, 1906, lithographie (tirage d'imprimerie) sur papier journal, donation Manuel Müller, VD 022-0150

**Lyonel Feininger**, *Exactitude*, 1907, lithographie (tirage d'imprimerie) sur papier journal, donation Manuel Müller, VD 022-0151

**Lyonel Feininger**, *L'Ami du peuple*, 1907, lithographie (tirage d'imprimerie) sur papier journal, donation Manuel Müller, VD 022-0152

**Lyonel Feininger**, *Le Mauvais Psychologue*, 1907, lithographie (tirage d'imprimerie) sur papier journal, donation Manuel Müller, VD 022-0153

**Lyonel Feininger**, *The sport habille bien*, 1907, lithographie (tirage d'imprimerie) sur papier journal, donation Manuel Müller, VD 022-0154

**Lyonel Feininger**, *L'Exode*, 1906, lithographie (tirage d'imprimerie) sur papier journal, donation Manuel Müller, VD 022-0155

**Robert Wehrlin**, *Friedrich Hölderlin, Gedichte. Auswahl und lithographien von Robert Wehrlin*, 1963, 13 feuillets rempliés, 26 lithographies partiellement en couleurs, feuillets doubles volants sur papier Japon sous chemise et sous étui décoratif, don Jacques Wehrlin, VD 022-179

**Marie Caroline Hominal**, *Smoking Square*, 2019, lithographie sur papier vélin Zerkall, donation de l'ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0190

**Marie Matusz**, *When man truly approaches the Other he is uprooted from History (from Daumier, Appalled by Her Legacy, 1871)*, 2020, lithographie sur papier vélin Zerkall, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0191

**Aldo Bakker**, [Sans titre], 2018, impression offset sur papier vélin, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0192

**Tina Braegger**, [Sans titre], 2000-2020, sérigraphie sur papier vélin épais, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0193

**Guillaume Besson, Lucas Haussener**, *It's about Carpet*, 2018, portfolio contenant 5 monotypes, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0194.001 à 005

**Gina Proenza, Simon Paccaud**, [Sans titre], 2019, gravure sur MDF sur papier vélin épais, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0198

**Lucas Haussener**, [Sans titre], sérigraphie sur papier vélin épais, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0199

**Denis Savary**, [Sans titre], 2018, sérigraphie sur papier vélin turquoise épais, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0200

**Lucas Scaleo**, [Sans titre], 2018, linogravure sur papier vélin épais, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0201

**Pierre Charpin**, *Rubans (rouge)*, 2019, sérigraphie sur papier glacé épais, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0203

**Pierre Charpin**, *Rubans (or)*, 2019, sérigraphie sur papier glacé épais, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0204

**Pierre Charpin**, *Rubans (argent)*, 2019, sérigraphie sur papier glacé épais, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0205

**Pierre Charpin**, *Rubans (noir)*, 2019, sérigraphie sur papier glacé épais, donation ECAL - Ecole cantonale d'art de Lausanne, VD 022-0206

**Claire Nicole**, *Monotype*, 2022, monotype sur papier vélin, VD 022-0212

**Claire Nicole**, *Monotype*, 2022, monotype sur papier vélin, VD 022-0213

**Claire Nicole**, *Monotype*, 2022, monotype sur papier vélin, VD 022-0214

**Claire Nicole**, *Monotype*, 2022, monotype sur papier vélin, VD 022-0215

**Charlotte Herzig**, *Untitled*, 2022, lithographie en couleurs sur papier vélin, donation Edition VFO, VD 022-0218

**Anne Peverelli**, *Ville bleue*, 2 gravures sur bois sur papier vélin, donation Anne Peverelli, VD 022-0223 à 0224

**Terry Haass**, *Mer*, 1967, gravure en noir, donation Christian Manuel, exécuteur testamentaire de Terry Haass, VD 022-0225

**Terry Haass**, *Envol*, 1971, gravure en noir, donation Christian Manuel, exécuteur testamentaire de Terry Haass, VD 022-0226

**Terry Haass**, *I saw the city ?*, série de 7 lithographies, donation Christian Manuel, exécuteur testamentaire de Terry Haass, VD 022-0227.001 à 007

**Terry Haass**, *Zodiaque*, 1962, portfolio contenant 12 gravures en couleurs, donation Christian Manuel, exécuteur testamentaire de Terry Haass, VD 022-0228.001 à 0012

#### Dépôts Cabinet cantonal des estampes

#### Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex (donations)

**Pierre Schopfer** et/ou **Marianne Décosterd**, 28 livres illustrés, donation Pierre Schopfer, FWC&ASP-2022-0001 à 0028

**Marianne Décosterd**, 13 estampes, donation Pierre Schopfer, FWC&ASP-2022-0029 à 0041

**Félix Vallotton**, 3 lithographies du *Témoin*, donation Manuel Müller, FWC&ASP-2022-0047 à 0049

**Juan Gris**, 2 lithographies du *Témoin*, donation Manuel Müller, FWC&ASP-2022-0050 à 0051

**Pietro Sarto**, 25 estampes, donation Pietro Sarto, FWC&ASP-2022-0053 à 0077

**Albert Chavaz**, 43 estampes, donation Fondation Albert Chavaz, FWC&ASP-2022-0082 à 0124

**Cyril Bourquin**, 2 livres illustrés, donation Cyril Bourquin, FWC&ASP-2022-0130 à 0131

**Divers**, 14 dessins et estampes d'artistes proches de l'Atelier de Saint-Prex, don d'Anne-France Voruz

**Divers**, environ 600 dessins, estampes, tableaux et sculptures du fonds Berton-Huguet

#### Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex (achats)

**Pierre Schopfer**, *Blason...du...autre...*, 2002, leporello de 65 pages contenant 30 clichés-verre, accompagné d'une suite de 20 clichés-verre, sous coffret, FWC&ASP-2022-0025

**Édouard Manet**, *Toréro mort*, 1867-1868, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, FWC&ASP-2022-0042

**Jan Pietersz Saenredam**, d'après Abraham Bloemaert, *Vanité*, vers 1595, burin sur papier vergé, FWC&ASP-2022-0043

**Théodore Géricault**, *Chariot transportant des soldats blessés*, 1818, lithographie sur papier vélin, FWC&ASP-2022-0044

**Charles Villemin** et **Victor Adam**, *L'Intérieur de l'Imprimerie lithographique de Lemercier*, vers 1852, lithographie sur papier de Chine appliqué sur papier vélin, FWC&ASP-2022-0045

**Théophile Alexandre Steinlen**, *Chats assis*, vers 1898, eau-forte sur papier vergé Rives, FWC&ASP-2022-0079

**Robert Nanteuil**, *Louis XIV*, 1664, burin sur papier vergé, FWC&ASP-2022-0080

**Jacques Villon**, *Baudelaire au socle*, 1920, eau-forte sur papier vélin, FWC&ASP-2022-0081

**Félix Bracquemond**, *Le Haut d'un battant de porte*, 1852, eau-forte sur papier vélin ancien, FWC&ASP-2022-0128

**Adolphe Martial Potémont**, *Siège de la Société des Aqua-fortistes*, non daté, eau-forte sur papier de Chine appliqué sur papier, FWC&ASP-2022-0129

#### Fondation Alice Bailly

**Alice Bailly**, *Tête de jeune fille*, vers 1904, 2 gravures sur bois, FAB 0009 et FAB 0010

**Alice Bailly**, *Italienne*, vers 1905, 6 gravures sur bois, FAB 0011 à FAB 0016

**Alice Bailly**, *Femme d'Évolène*, 1904-1906, 12 gravures sur bois, FAB 0017 à FAB 0028

**Alice Bailly**, *Profil*, vers 1906, 3 gravures sur bois, FAB 0029 à FAB 0031

**Alice Bailly**, *Petite Valaisanne*, 1906, 5 gravures sur bois, FAB 0032 à FAB 0036

**Alice Bailly**, *Femme couchée*, 1906, 2 gravures sur bois, FAB 0037 à FAB 0038

**Alice Bailly**, *Vieille Bretonne*, 1907, 15 gravures sur bois, FAB 0039 à FAB 0053

**Alice Bailly**, *La Fileuse*, 1904-1910, 19 gravures sur bois, FAB 0054 à FAB 0072

**Alice Bailly**, *À la fontaine*, 1906, 2 gravures sur bois, FAB 0073 à FAB 0074

**Alice Bailly**, *Maternité*, vers 1906, 2 gravures sur bois, FAB 0075 à FAB 0076

**Alice Bailly**, *La Ronde*, 1906, gravure sur bois, FAB 0077

**Alice Bailly**, *Nocturne*, 1906, gravure sur bois, FAB 0078

**Alice Bailly**, *Messe bretonne*, 1906, gravure sur bois, FAB 0079

**Alice Bailly**, *Bonne année 1912*, 1911-1912, gravure sur bois, FAB 0080

**Anonyme**, *Portrait de l'artiste Alice Bailly*, héliogravure sur papier vélin, FAB 0081

#### Fondation pour les Arts et les Lettres

**Julius Bissier**, *21.4.1951*, 1951, monotype et rehauts de gouache sur papier vélin filigrané, FAL 046

*Alexandra Melchior, municipale  
Nathalie Chaix, directrice*

Suite aux vœux de la commission de gestion,  
exercice 2021 :  
Néant



Vue de l'exposition «Escapism»  
de Roger Eberhard  
© MSAP

### Présentation

Institution de la Ville de Vevey, le Musée suisse de l'appareil photographique (MSAP) conserve un patrimoine technologique qui retrace l'histoire de la photographie, de ses origines il y a deux siècles à ses derniers développements numériques aujourd'hui. En plus de 40 ans d'existence, le musée a rassemblé une collection de référence unique en Suisse et réputée au niveau international.

### Organisation

Le musée comptait, en 2022, 5,4 EPT. Ses 9 collaboratrices et collaborateurs travaillent toutes et tous à temps partiel. L'équipe fixe est constituée d'un directeur, d'une administratrice, d'une conservatrice adjointe, de trois réceptionnistes, d'un médiateur-technicien, d'un technicien et d'une documentaliste. Trois auxiliaires - étudiantes et étudiants en photographie - soutiennent l'équipe les week-ends. Il n'y a pas eu de changement au sein du personnel en 2022.

### Faits marquants

Entre janvier et août 2022, le projet *Photographie et Horlogerie*, réalisé en collaboration avec l'Université de Lausanne, a été à la fois une exposition, une recherche scientifique et une publication. L'exposition *Escapism*, présentée pendant le Festival Images, a connu un succès populaire sans précédent (8'000 entrées en trois semaines). Ce pic de fréquentation a dopé le total annuel des entrées : 14'862. Il s'agit d'un record absolu pour le musée depuis son ouverture en 1979. L'année a aussi été marquée par des donations de grande ampleur et de fort intérêt historique.

### Expositions temporaires

#### Photographie et Horlogerie

Du 20 janvier au 21 août 2022

Entre-deux-guerres, face aux crises économiques, le savoir-faire horloger suisse trouve une diversification dans la fabrication d'appareils photographiques. De la vallée de Joux à l'Argovie, des entreprises se lancent dans la réalisation d'appareils haut de gamme. LeCoultre propose le Compass (1937), chef d'œuvre de technologie miniaturisée. L'Alpa de Pignons (1944) connaît un succès international porté par le slogan « la caméra des horlogers suisses ». L'appareil photo pour pigeons Michel (1937) est l'ancêtre des drones. Le Tessina de Siegrist (1960) est l'un des appareils fétiches de l'espionnage de la guerre froide. Le *photofinish* est développé dans l'après-guerre par Omega, Longines, bientôt Swiss Timing. L'exposition est accompagnée d'un ouvrage paru aux Éditions Infolio. Exposition et publication procèdent d'un projet de recherche

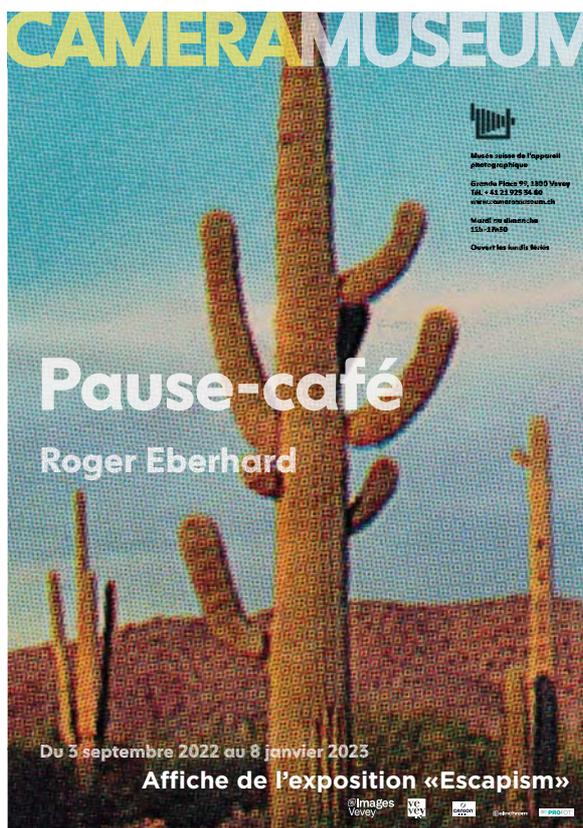


mené en étroite partenariat avec l'Université de Lausanne.

#### Escapism - Roger Eberhardt

Du 3 septembre 2022 - 8 janvier 2023

Le Musée suisse de l'appareil photographique s'associe au Festival Images Vevey pour présenter l'exposition *Escapism* de Roger Eberhard. L'artiste zurichois s'est passionné pour une tradition suisse : la collection d'opercules de pots de crèmes à café.



Les images des languettes couvraient la plupart des genres de la photographie : paysage, nature morte, mode, nu ou architecture. Pour Roger Eberhard, ces opercules relèvent de l'escapisme. Ce type de représentation regroupe les images dont la contemplation permet d'oublier les préoccupations de la vie quotidienne. À l'aide d'un objectif macro, il a obtenu des images en haute résolution avec un fort facteur d'agrandissement. La trame est omniprésente, comme l'est un sentiment d'ambiguïté : comment, aujourd'hui, ne pas regarder ces photos idylliques au prisme de l'inquiétude climatique ? L'exposition propose des tirages grand format de la série *Escapism*, ainsi qu'une projection, intitulée *Pause-café*.

### Expositions dans l'entrée du MSAP

Des travaux d'isolation contre les infiltrations d'eau dans l'entrée du musée ont permis, en 2020, d'aménager deux espaces propices aux petites expositions. Celles-ci permettent d'introduire les expositions temporaires proposées dans les combles, de présenter de nouvelles acquisitions ou d'opter pour des accrochages éphémères. En 2022, le MSAP a exposé de grandes photographies d'appareils en lien avec l'exposition *Photographie et Horlogerie*. Elles sont prises par Henry Leutwyler, un photographe suisse basé aux États-Unis, lequel a ainsi voulu rendre hommage au musée. Des appareils et des phototypes issus des donations les plus marquantes de l'année 2022 ont aussi été montrés dans l'entrée.

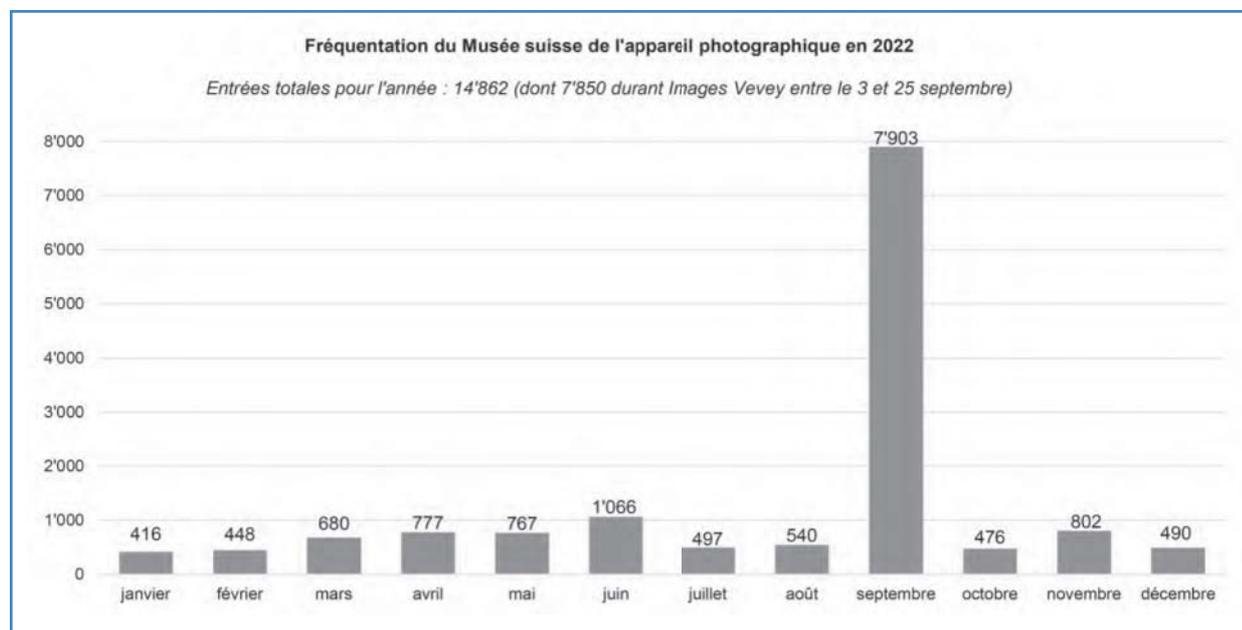
### Exposition permanente

Acquise grâce à une subvention de la Fondation Casino Barrière de Montreux, une borne à selfies a été installée à l'étage consacré à la révolution numérique. L'installation interactive permet aux visiteurs et visiteuses de prendre leur portrait, d'envoyer les fichiers par courriel ou de les imprimer dans l'instant. Elle vient compléter la nouvelle exposition permanente sur l'histoire des smartphones. Elle a immédiatement séduit le jeune public en particulier. La borne s'inscrit dans la cinquantaine de dispositifs interactifs proposés dans le musée, lequel a cœur d'évoluer au rythme soutenu des nouvelles technologies de l'image. L'audioguide du musée est désormais complété par une application pour smartphones, accessible via un QR code affiché à l'entrée. Les visiteurs et

visiteuses ont ainsi le choix de découvrir l'exposition permanente avec un audioguide traditionnel, au contenu multilingue, ou grâce à une application qui donne les mêmes informations. Le but est de remplacer peu à peu, sur plusieurs années, des audioguides vieillissants par un dispositif plus léger qui soit en phase avec les pratiques contemporaines de visites muséales.

### Fréquentation

L'année 2022 s'est conclue sur un total de 14'862 entrées, la plus haute fréquentation jamais enregistrée depuis l'ouverture du musée en 1979. Le précédent record remontait à 2014, avec 13'817 entrées. Un pic marqué a été constaté lors du Festival Images (3 - 25 septembre 2022). Pendant cette manifestation gratuite, organisée toutes les années paires, la fréquentation moyenne du musée se situe habituellement autour des 4'000 - 4'500 entrées. En 2022, elle a presque doublé, avec un record de 7'850 visiteurs et visiteuses. Ce succès est à mettre au compte de la popularité croissante du festival, mais aussi de l'exposition proposée par le MSAP en étroite collaboration avec Stefano Stoll, directeur de la manifestation et curateur de *Escapism*. Les grands formats proposés, des agrandissements d'opercules de pots de crème à café, ont beaucoup plu au public, ainsi qu'aux professionnels et professionnelles de la photographie. Martin Parr, photographe de l'agence Magnum, a jugé que l'exposition était la plus réussie de l'édition 2022 du Festival Images. D'autres facteurs ont joué un rôle notable dans ce record d'affluence. Par son propos inédit, et très suisse, l'exposition *Photographie et Horlogerie* a intéressé un large public, dont des amateurs et amatrices d'horlogerie de Suisse et de l'étranger qui n'étaient jamais venus au musée, voire à Vevey. L'introduction en 2021 de la gratuité des musées communaux le premier week-end de chaque mois a encore renforcé l'attractivité du musée. Tout comme ses efforts continus pour attirer les classes de Vevey et de la région, ainsi que les gymnases et les écoles professionnelles. Le MSAP a organisé, l'an dernier, 54 visites pour les écoles veveysannes, ainsi que 36 visites pour des établissements scolaires situés hors de la commune. Le musée a aussi mis sur pied 25 visites pour des groupes d'adultes. Les animations et autres ateliers ont également drainé un large public, à l'exemple du « Laboratoire



photogramme » (302 participations), des anniversaires (120 participations) et du nouvel atelier « Développement d'un négatif » (114 participations). Relevons que l'engouement actuel pour les anciennes techniques argentiques de la photographie est un phénomène auquel le musée répond chaque année davantage. Le MSAP a de plus réintroduit des stages estivaux d'apprentissage de la photo pour les plus jeunes (les 6 journées de stage ont été suivies par 11 enfants).

Les vernissages de livres de photographes fonctionnent bien : l'événement organisé le 24 novembre pour la sortie de *Miroir du Léman* de François Ventura a réuni 77 personnes au musée.

Les ateliers proposés lors des manifestations des musées vaudois ou de la Riviera ont très bien fonctionné, de « Pakomuzé » (63 participations) à « En famille aux musées » (270 participations).

Au chapitre des diverses cartes d'accès au MSAP, mentionnons la Riviera Card (205 entrées), la Raiffeisen (336 entrées), le passeport musées (offre combinée transports publics et entrées aux musées, 46 entrées), le Pass Musées Suisses (abonnement annuel donnant accès à plus de 500 musées en Suisse, 126 entrées), la BCV (36 entrées), ou la carte Sésame (8 entrées).

Les actions ou visites proposées dans le cadre de l'aide sociale, ainsi que dans les programmes d'inclusion et d'intégration sont indispensables pour une institution publique telle que la nôtre. Elles attirent aussi du monde. Nombre d'institutions spécialisées nous rendent régulièrement visite, comme l'association vaudoise L'Art d'Inclure pour personnes mal- et non-voyantes.



Vue de l'exposition «Place du Marché»  
© MSAP

### Collaborations

La principale collaboration du musée en 2022 a été celle, amorcée deux ans plus tôt, avec l'Université de Lausanne. Elle a pris les formes d'un séminaire de recherche sur les liens entre photographie et horlogerie, d'une exposition et d'un livre. Les marques Omega, Longines et Jaeger-LeCoultre ont fourni au projet des pièces de leurs collections et de leurs archives, tout comme l'Association des amis et la Fondation du MSAP. La collaboration avec l'UNIL s'est poursuivie avec la préparation de l'exposition *Sur les traces de Reiss* qui se tiendra du 26 janvier au 20 août 2023 au MSAP. Rappelons qu'une convention de partenariat lie, depuis 2021, l'UNIL et les musées de la Ville de Vevey.

Entamée en 2021, une coopération du musée avec la filière Ingénierie des médias de la HEIG-VD à Yverdon a battu son plein en 2022. Une classe a ainsi travaillé sur des réalisations interactives qui pourraient un jour prendre place à l'étage du musée consacré à la révolution numérique.

La Fondation Beau-Séjour à Vevey a désiré pour-

suivre, en 2022, une collaboration centrée sur la photographie et la mémoire. Des résidents et résidentes du Centre de jour Le Panorama et de la Fondation Beau-Séjour sont régulièrement photographiés par Julie Deleris, auxiliaire au musée et étudiante à l'école de photo de Vevey.

Le MSAP a également travaillé avec Lavaux Patrimoine mondial de l'UNESCO et la Fondation Art-Tech basée à l'EPFL. Il s'est agi à chaque fois de la préparation d'un colloque et d'une prise de parole du directeur du MSAP.

Connaissance 3, l'université des seniors, s'est rapprochée du musée pour une conférence en 2022 et l'organisation de futures visites régulières.

La Municipalité a confié au MSAP la réalisation d'une exposition de photographies en plein air, sur la place du Marché. Elle s'inscrit dans le contexte de l'important projet de réaménagement de la place emblématique de la Ville d'images. Visible jusqu'au printemps 2023, elle prend place sur le recto et le verso de huit panneaux F12 disposés à proximité de la Grenette. Le sujet des 16 images est la place elle-même, photographiée depuis les années 1840. En accord avec l'identité du musée, dont le destin est solidaire de la Place du Marché, l'exposition raconte l'histoire de la photographie et de ses techniques.

### Prêts de pièces de collection

En 2022, le musée a prêté une quantité de lanternes magiques et de plaques de projection au musée Chaplin's World. Celui-ci a présenté en cours d'année une exposition consacrée au film *Le Kid* de Charlie Chaplin. Une dizaine de daguerréotypes très anciens ont été confiés aux organisateurs de l'exposition itinérante *D'après nature*, dont le sujet était les toutes premières photos prises en Suisse. Après Winterthur et Lugano, la présentation historique a fait halte au musée Photo Elysée à Lausanne (5 novembre 2022 - 29 janvier 2023). Le MSAP a en outre prêté trois appareils au MASI de Lugano en vue de l'exposition *Werner Bischof Unseen Color* (12 février - 2 juillet 2023). Le catalogue de l'exposition tessinoise inclut un essai du directeur du MSAP sur l'utilisation de la couleur par le fameux photographe suisse Werner Bischof. Le Centre de documentation du MSAP fait plus que jamais l'objet de demandes d'informations très pointues en provenance d'institutions suisses et étrangères.



Daguerréotype du pasteur veveysan Charles Louis Henri Dor

### Dons et acquisitions

Tous les jours ou presque, le MSAP reçoit une proposition de don de matériel, d'images ou de documentations photographiques d'intérêts divers. Nous avons enregistré 909 dons en 2022, à raison de 94 objets, 546 photos, 175 documents et 94 ouvrages. Parmi eux, une magnifique collection (273 pièces) de lanternes magiques, plaques de projections et anciens appareils qui a été confiée au musée par un Montreusien. Un amateur alé-

nique de la marque vaudoise Bolex nous a donné la totalité de sa collection de caméras, d'accessoires et d'appareils photo. Le nouveau propriétaire de la maison à Praz (Vully) de Kurt Blum, un des grands noms de la photographie suisse dans les années 1950 et 1960, nous a légué l'équipement de laboratoire qui était encore sur place.

Parmi les acquisitions, relevons l'achat d'un rare daguerréotype du pasteur veveysan Charles Louis Henri Dor (1808-1887), actif sa vie durant dans les œuvres de bienfaisance. Une visionneuse pour autochromes, datée du début du XXe siècle, figure aussi parmi les belles acquisitions du musée en 2022.

## Médiation culturelle

### Lanterne magique

Ressusciter la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, telle est la vocation de ces séances. Ces spectacles sont proposés pour les petites classes, ainsi que les anniversaires.

### Laboratoire argentique

Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée suggère au public de tout âge d'agrémenter sa visite par un passage au laboratoire, où chacun peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Un atelier de développement de négatifs est également proposé depuis 2022. Ces animations sont principalement réalisées par des étudiantes et étudiants en photographie qui travaillent au musée en tant qu'auxiliaires.

### Visites proposées aux écoles

Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec un passage possible par l'atelier pour expérimenter le dé-

veloppement de la photographie argentique. Les enseignants et enseignantes peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique, et pour les plus jeunes dès 5 ans, assister à un spectacle de lanterne magique.

### Les fêtes d'anniversaire

Deux variantes d'activités sont proposées selon l'âge des enfants ainsi qu'un reportage photo fait par l'animateur ou l'animatrice. « Magie de la lanterne » permet aux enfants dès 5 ans de découvrir contes, légendes et histoires drôles grâce à une lanterne magique remise en fonction. « Le laboratoire photographique » initie les enfants dès 8 ans aux charmes du développement argentique. Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

### Médias

L'exposition *Photographie et Horlogerie* a fait parler d'elle aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. À l'exemple du magazine *T* du journal *Le Temps*, qui y a consacré quatre pages, ou du magazine *Vanity Fair* dans les pays anglo-saxons. L'exposition *Escapism* proposée pendant le Festival Images a bénéficié de la couverture médiatique internationale de la manifestation biennale. Les articles ont été fréquemment illustrés par une image issue de l'exposition du MSAP : la photo géante d'un coucher de soleil avec palmier qui a été installée sur le lac près du Jardin du Rivage.

### Promotion

Le MSAP tire parti, pour ses expositions temporaires, de l'affichage au sein du réseau culturel veveysan. Il sollicite deux à trois fois par année la Société Générale d'Affichage pour des campagnes

humaniTés — Exposition

# Tic-tac et clic-clac

Les montres suisses et les appareils photos ont plus en commun qu'on ne le croit. Ce printemps, une exposition et un livre explorent les liens méconnus entre ces deux appareils qui, à leur façon, mettent le temps en boîte

par Valère Gogniat

**E** soudain, tout s'arrête. Comme si l'épaisseur fracassante du monde se rétrécissait pas à pas à s'effriter dans les locaux du Musée suisse de l'appareil photographique. Une fois entré dans le bâtiment niché au bord du Léman, à Vevey, on ne parle ni de guerre, ni de pandémie, ni du prix de l'énergie, ni du réchauffement climatique. Tout s'arrête.

Même le temps. Très littéralement. Dans le hall d'entrée, un dispositif de «photofinish» prêt par la marque horlogère Omega fixe son œil de verre sur le visiteur qui franchit une ligne blanche peinte sur le sol. Un grand écran montre alors en temps réel ce que voient les arbitres qui doivent déterminer qui a réalisé la course la plus rapide. Un exemple frappant de système photographique qui se transforme en horloge visuelle. Le regard du conservateur du musée, Luc

Debraïne, s'illumine en nous voyant nous amuser à franchir la ligne. «Cela résume parfaitement le propos de notre exposition.»

De son père, célèbre photographe, Luc Debraïne n'a pas uniquement hérité d'un amour pour l'image mais également de celui des belles montres (et d'une pièce de collection en acier qu'il porte parfois au poignet). C'est de ces passions qu'est née l'envie d'explorer les relations intimes qu'entretiennent ces deux outils capotés, «légalement et symboliquement, de mettre le temps en boîte», comme le formule joliment l'introduction du riche ouvrage qui accompagne l'exposition.

Une discussion, courant 2019, avec l'universitaire lausannois Olivier Lagon a permis aux deux hommes de constater que les liens entre ces deux industries n'avaient jamais fait l'objet d'études. C'est sur cette base que le projet est lancé, à l'aube d'une certaine pandémie. →

Un pigeon équipé d'un appareil photo automatique. Dans les années 1950, une entreprise argentine a perfectionné l'appareil en le dotant d'un rétroalcoeur d'impulsion horlogère.

24 T le magazine du Temps

T le magazine du Temps 25

promotionnelles à Montreux et Lausanne. Ses activités ont une présence régulière dans l'Agenda Riviera, ainsi que dans les divers supports de GeneralMedia, comme *Passeport Loisirs*, Loisirs.ch ou *Tempslibre.ch*. Les expositions du MSAP sont aussi relayées sur le site vaudfamille.ch. La promotion de ces activités est bien sûr assurée par le propre site web du musée, ainsi que ses pages Facebook (2'600 abonnements) ou Instagram (1'000 abonnements).

#### L'Association des amis du MSAP

Très active, l'Association des amis du MSAP se réunit plusieurs fois par année au musée. Elle organise au printemps la bourse photo au CEPV. Elle édite deux fois l'an le bulletin *Le Petit Révéléateur*. L'association agit aussi comme une précieuse ressource documentaire pour la direction du musée. Grâce à son fonctionnement en réseau, notamment entre collectionneuses et collectionneurs spécialisés, elle est à même de répondre rapidement à des questions précises sur différents chapitres de l'histoire technique de la photographie. Plusieurs membres de l'association ont œuvré pour l'exposition *Photographie et Horlogerie*. Ils

ont été à même de nous prêter de rares pièces de leurs collections, introuvables ailleurs en Suisse.

#### La Fondation du MSAP

Présidée par Michel Berney, la Fondation du MSAP est un indispensable outil de soutien, de prospection et de ressources pour notre institution. À la suite de démissions, elle a accueilli plusieurs nouveaux membres en 2022 : Nathalie Herschdorfer, nouvelle directrice de Photo Elysée à Lausanne, Sami Kanaan, conseiller administratif de la Ville de Genève en charge de la culture, Pascale Bonnard-Yersin, ancienne co-directrice du MSAP et Brigitte Maurice-Chabard, directrice du Musée Nicéphore Niépce à Chalon-sur-Saône (F).

*Alexandra Melchior, municipale  
Luc Debraine, directeur*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,  
exercice 2021 :**  
Néant

## Présentation

Le Musée historique a pour vocation de conserver le patrimoine de la ville de Vevey et de ses environs. Depuis sa création en 1897, de riches collections ont été constituées. Une partie de ces dernières est présentée au second étage du « Château », belle demeure du 16<sup>e</sup> siècle. Un parcours varié, dévoilant thèmes régionaux et collections particulières, se découvre au travers de huit salles d'exposition. Archéologie, objets et manuscrits du Moyen Âge, peintures et estampes, affiches, photographies, documents d'archives, argenterie, étains, poids et mesures, artisanat ou encore mobilier constituent l'essentiel de la présentation permanente, qui comprend également deux ensembles remarquables : une collection de clés, serrures et coffrets anciens, ainsi que les œuvres du peintre F. A. L. Dumoulin (1753-1834). Par ailleurs, le musée propose des expositions temporaires, des activités pour le jeune public ainsi que diverses animations.

## Organisation

Jusqu'à la fin du mois de mars, les 2,5 EPT fixes du musée étaient répartis de la manière suivante :

- une directrice-conservatrice à 60%
- une conservatrice adjointe à 60%
- une responsable de l'accueil à 80%
- un remplaçant à l'accueil/technicien à 50%.

En renfort, étaient engagées une conservatrice adjointe auxiliaire à 40% et une remplaçante à l'accueil, également chargée d'inventaire, à 10%.

Dès le 1<sup>er</sup> avril, après le départ à la retraite de la directrice, l'organisation a été modifiée ainsi :

- une directrice-conservatrice ad intérim à 60%
- une responsable de l'accueil à 80%
- un remplaçant à l'accueil/technicien à 50%.

La conservatrice adjointe auxiliaire a été augmentée à 60%. Un chargé d'inventaire a été engagé à 40%, ainsi qu'une chargée de recherche à 40% pendant trois mois. La remplaçante à l'accueil, également chargée d'inventaire, a conservé son 10%.



## Faits marquants

Le début de l'année a été marqué par le départ à la retraite de la directrice en poste depuis plus de 30 ans. La conservatrice adjointe a, dès le 1<sup>er</sup> avril, assuré l'intérim dans l'attente de la nomination de la nouvelle direction en 2023.

Trois expositions temporaires ont rythmé la programmation annuelle du musée :

- La première, *Vevey en instantanés*, a été l'occasion de présenter une sélection de photographies d'Eric-Edouard Guignard.
- La deuxième a mis à l'honneur les Archives communales de Vevey.
- La troisième, *Le Musée de A à Z*, a été l'occasion de se replonger dans les riches collections du musée 125 ans après sa création.

Par ailleurs, au mois de septembre, le musée a pris part à l'immense succès du festival Images Vevey en accueillant au Château plus de 14'000 visiteuses et visiteurs.

## Expositions temporaires

### Vevey en instantanés – Eric-Edouard Guignard – Photographies des années 1950-1960 (6 octobre 2021 – 1<sup>er</sup> mai 2022)

Cette exposition a été pensée comme une invitation à se glisser dans la vie des Veveysannes et des Veveysans des années 1950 et 1960. Les photographies d'Eric-Edouard Guignard – telles des fenêtres ouvertes sur le passé – séduisent, émeuvent et révèlent un quotidien fait aussi bien d'événements rares que de moments ordinaires. Fortement ancré dans sa ville, Eric-Edouard Guignard (1928-1990) est un photographe polyvalent qui s'est illustré dans de nombreuses disciplines. C'est en tant que reporter, armé de son Rolleiflex, que le musée a choisi de le présenter lors de cette exposition. Les clichés sélectionnés sont issus de l'important fonds Guignard conservé au musée, qui comprend plus de 50'000 photographies de divers formats et sur différents supports.

Parue en début d'année, une publication de 45 pages, regroupant les photographies et les textes de l'exposition, rend ce projet accessible de manière pérenne.



Un finissage a été organisé le 1<sup>er</sup> mai, à l'occasion duquel les tirages réalisés pour l'exposition ont été proposés à la vente. Cette opération a rencontré un certain succès puisqu'une trentaine d'images ont trouvé acquéreur et acquéreuse.

### Les Archives au Musée (6 mai – 5 juin 2022)

Dans le cadre du centenaire de l'Association des archivistes suisses, le Musée historique de Vevey a souhaité mettre à l'honneur les Archives communales de Vevey. Mémoires de la vie veveysanne, les archives collectent, trient, inventorient, conservent et gèrent la mise à disposition des dossiers produits et reçus par la Ville depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Elles

acquièrent également des archives privées de familles, sociétés et associations locales, constituant ainsi une source complémentaire aux archives administratives.

Le dénominateur commun réunissant le musée et les archives est la conservation du patrimoine lié à Vevey et à sa population. Tout en ayant chacune sa spécialité – objets et iconographie pour l'une, documents pour l'autre – ces entités communales travaillent régulièrement de concert et cela depuis de nombreuses années.

Cette exposition a présenté une sélection de documents originaux issus des Archives communales ainsi que le travail photographique de David Bochud. Ce dernier s'est vu confier la mission de rendre visible les archives, aussi bien en tant que lieu qu'en tant qu'ensemble de documents. Il a proposé deux séries d'images qui répondaient à cette demande, tout en livrant un peu de sa propre expérience face à cette institution qu'il découvrait pour la première fois.



Vue de l'exposition «Les Archives au Musée», © David Bochud

### Le Musée de A à Z (16 juin 2022 - 15 janvier 2023)

L'origine du Musée historique de Vevey remonte à 1897, année de l'inauguration du Musée Jenisch qui comprenait alors un espace consacré aux « antiquités » : la salle du Vieux-Vevey. Agrandissement, déménagement, changement de nom sont quelques-unes des étapes-clés qui ont jalonné les 125 années d'existence du Musée historique. Celui-ci n'a jamais cessé d'enrichir et de valoriser ses collections dont seule une infime partie – comme dans la plupart des institutions muséales – est présentée au public.

En cette année anniversaire, *Le Musée de A à Z* est l'occasion idéale de se plonger dans les collections du musée et de (re)découvrir des pièces – achetées, données, léguées ou déposées au musée – qui, bien que précieuses du point de vue historique, n'ont pas toujours pu être exposées. L'alphabet est le fil conducteur de cette présentation très éclectique, qui permet de remonter le temps jusqu'en 700 avant J.-C. et de voyager jusqu'au Japon, sans jamais quitter Vevey.



Vue de l'exposition «Le Musée de A à Z», © Céline Michel

### Animations et activités de médiation

Dans le cadre des événements organisés chaque année par l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV), le Musée historique de Vevey a proposé trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- Pour PâKOMUZé, l'activité intitulée « À la recherche d'un temps perdu ? » a été proposée durant les vacances de Pâques (15 avril - 1<sup>er</sup> mai). Grâce à un carnet de visite, les enfants dès 8 ans, accompagnés de leurs parents, ont pu mener l'enquête dans l'exposition temporaire *Vevey en instantané*.
- Le 21 mai, Cake O'Phonie a offert une Nuit des musées bien rythmée. Après son triomphe à la RTS et à l'Eurovision des chœurs, ce groupe a cappella a donné trois concerts, dans les combles du Château, au cours desquels ont été réinterprétés, à plusieurs voix, des succès de la pop anglaise et de la variété française. Avec les visiteuses et visiteurs venus (re)découvrir les expositions, c'est quelque 320 personnes qui ont pris part à cette soirée.
- Les 5 et 6 novembre, pour le week-end *En famille aux musées*, l'atelier « Au temps des Celtes » a permis à 22 familles de découvrir les traces laissées par les Celtes à Vevey, puis de réaliser un bracelet tressé inspiré de motifs celtiques. À cette occasion, Viviskes – association de reconstitution protohistorique celtique – a présenté à l'ensemble du public du musée des répliques, des costumes et un intérieur d'habitat celte. Lors de ce week-end, le Château a accueilli quelque 120 personnes.



Bracelet réalisé lors du week-end «En famille au musée»

Durant les vacances d'été, le 12 juillet et le 12 août, le musée a proposé « Enigmes à travers Vevey », une activité hors les murs menée sous la forme d'une enquête. Seize enfants sont ainsi partis à la découverte de différents lieux historiques de la ville.

En complément de l'offre de visites guidées des expositions, la conservatrice adjointe auxiliaire a élaboré une conférence permettant de présenter les photographies d'Eric-Edouard Guignard au public ne pouvant pas se rendre au musée. Elle l'avait déjà présentée en 2021 et a eu l'occasion de le refaire, à la résidence Les Jardins de Mona à Thônex, le 11 mai.

L'exposition *Le Musée de A à Z* a été bien fréquentée par le public scolaire (10 classes) pour lequel sept visites guidées ont été organisées.



Visite guidée de l'exposition «Le Musée de A à Z» pour une classe de 2P

### Communication sur les réseaux sociaux

En 2022, une série de publications en lien avec l'exposition *Vevey en instantanés*, s'est poursuivie. Puis, dans le cadre de l'exposition *Le Musée de A à Z*, une nouvelle série de posts, sous la forme de storytellings, a été initiée. Neuf objets issus des collections, mais non présentés dans l'exposition, ont ainsi été mis en valeur.

Les statistiques 2022 relatives aux réseaux sociaux pour le musée sont les suivantes :

Facebook :

- Nombre d'abonnements : 989, dont 136 nouvelles inscriptions en 2022 ;
- Nombre de publications : 41 ;
- Couverture des publications (nombre de personnes touchées) : 15'432.

Instagram :

- Nombre d'abonnements : 885, dont 140 nouvelles inscriptions en 2022 ;
- Nombre de publications : 20 ;



Post lié à l'exposition Le Musée de A à Z

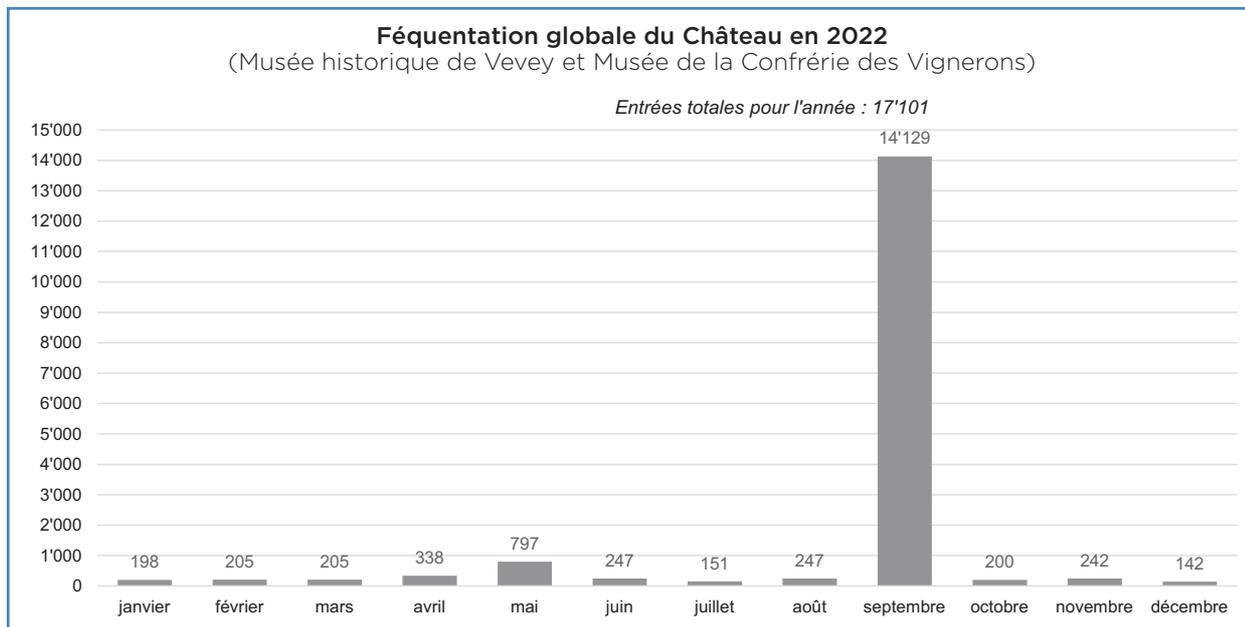
- Couverture des publications (nombre de personnes touchées) : 3'461.

### Fréquentation

En 2022, 17'101 visiteuses et visiteurs ont été comptabilisés au Château. Comme déjà constaté par le passé, les événements attirent un public nombreux. La bonne fréquentation des vernisages et finissages, de la Nuit des musées et du week-end *En famille aux musées* ainsi que du festival Images Vevey – sans comparaison aucune – le confirme.

À noter que l'entrée gratuite, proposée les premiers week-ends du mois dans les musées de la Ville depuis l'été 2021 connaît également un certain succès.

Malgré la fin des grands bouleversements induits par la pandémie, le retour des touristes internationaux, qui fréquentaient habituellement le musée durant l'été, se fait encore attendre. En revanche, le public régional répond toujours plus présent.



### Acquisitions

Le musée a acquis auprès de maisons de vente ou de particuliers les œuvres et objets suivants :

- une semaise (grande channe) en étain de Pierre André Utin, XVIII<sup>e</sup> siècle ;
- *Cascade entre Lausanne et Vévey*, gravure de Claude Mathieu Fessard sur un dessin de Claude Louis Châtelet, tirée de « Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires, de la Suisse », 1780-1788 ;
- trois aquarelles de René Berthoud représentant des scènes militaires en 1942 et 1943 ;
- une coupelle en argent d'Etienne-Marc Giscard, XVIII<sup>e</sup> siècle ;
- une coupelle en argent d'André Rossier, XVIII<sup>e</sup> siècle ;
- une plaque en fonte commémorative, coulée lors de la fermeture de la fonderie des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey (29 juin 1962) ;



- un livre d'amis de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ;
- *Vue de Vevey et de ses environs*, Johann Ludwig Bleuler (1792-1850), gouache ;
- *Lac vu depuis les hauts de Vevey*, Jean-Philippe George-Julliard (1818-1888), huile sur toile ;
- 34 cartes postales de Vevey.

Par ailleurs, les collections se sont enrichies des dons suivants :

- un drapeau de l'Union sportive du travail de Vevey, section gymnastique (avers uniquement), XX<sup>e</sup> siècle ;
- une montre Eterna de type lépine en argent, réalisée en collaboration avec H. & E. Juvet à Vevey, 1915-1930 ;
- douze tableaux – huiles sur toile ou dessins – représentant des membres de la famille Couvreur et de familles associées ;
- un ensemble de photographies, documents et objets ayant appartenu à Rodolphe Tschann (1863-1921), jardinier-chef de la Ville de Vevey, et aux membres de sa famille ;
- divers documents, photographies, publications et œuvres picturales réunis par Emile Gétaz (1867-1953), directeur de la Feuille d'Avis de

- Vevey et de l'Almanach du Messenger boiteux ;
- divers objets, livres, estampes, photographies et cartes postales réunis par Gabriel Théraulaz (1929-2004), président du Conseil communal à Vevey en 1971 ;
- un important fonds de plusieurs centaines de phototypes représentant Vevey et ses environs provenant de l'Association des intérêts de Vevey et environs (ADIVE) ;
- un lot de divers documents d'archives et phototypes relatifs à la famille Chaplin ;
- treize albums de photographies et une quarantaine de cartes postales provenant de différents donateurs.

### Inventaire et conservation

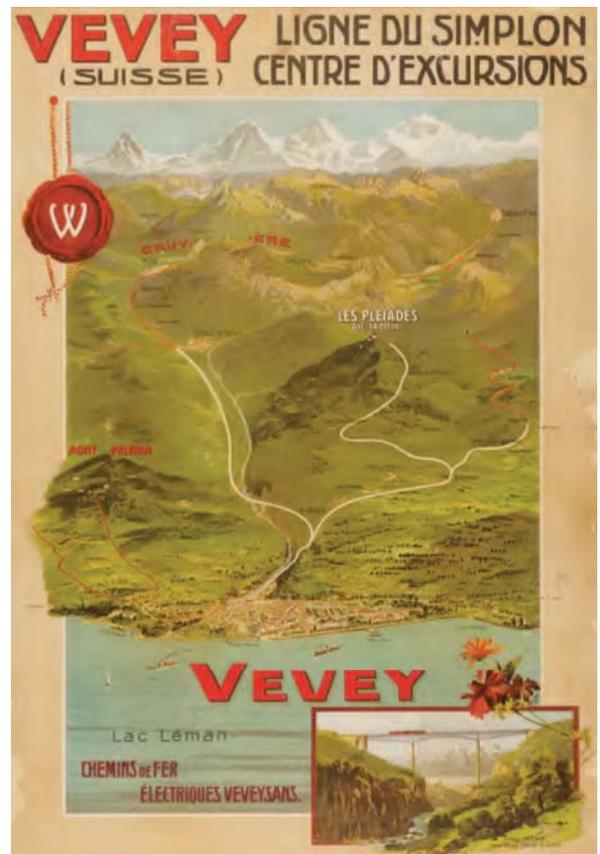
Plusieurs membres du personnel fixe et auxiliaire du musée ont travaillé à l'inventoriage ainsi qu'à l'établissement et à l'actualisation de l'inventaire numérique des collections : plus de 320 nouvelles fiches ont été établies en 2022.

Les inventaires numériques – qui ne représentent pas encore l'ensemble des collections du musée – totalisent actuellement le nombre de fiches suivant :

- Objets : 2'186 ;
- Beaux-arts : 2'347 ;
- Photographies et cartes postales : 2'543 ;
- Livres anciens : 474.

Si les fonds « beaux-arts » et « livres anciens » sont presque totalement inventoriés numériquement, le fonds de photographies et cartes postales ainsi que celui des objets nécessiteront encore de très nombreuses heures de travail avant d'être entièrement accessibles de manière digitale.

Le catalogue de la bibliothèque établi de manière traditionnelle par une bénévole jusqu'en 2020, est désormais pris en charge par la responsable de la réception. Elle se charge aussi bien du catalogage



Affiche d'Anton Reckziegel, vers 1911, litho. Hubacher & Cie, Berne, MhV 5771

courant que du transfert des anciennes notices sur base de données numérique.

Le musée a mandaté une photographe professionnelle pour réaliser des prises de vue d'objets des collections ainsi que pour constituer une copie numérique d'une affiche originale.

Des ateliers spécialisés ont procédé à des travaux de restauration et de conservation préventive sur deux ombrelles en coton et sur une girouette en fer.

### Prêts d'objets

En 2022, par le prêt d'objets, d'œuvres ou de documents, le musée a collaboré aux expositions suivantes :

- *D'après nature - Photographie suisse au 19<sup>e</sup> siècle*, présentée tout d'abord à la Fotostiftung de Winterthur (23.10.2021-30.1.2022), puis au Museo d'arte della Svizzera italiana à Lugano (03.04-03.07.2022) et finalement à Photo Elysée à Lausanne (3.11.2022-29.02.2023) : prêt de trois calotypes et de trois positifs sur papier salé du Veveysan Jean Walther (1806-1866), pionnier de la photographie.



Les calotypes de Jean Walther présentés au MASI à Lugano

- *Dieu & Fils, archéologie d'une croyance* (13.11.2021-02.10.2022) au Musée romain de Lausanne-Vidy : prêt de la statuette de Neptune (1<sup>er</sup> siècle ap. J.C.), découverte lors des fouilles du vicus romain de Vevey près de l'église Sainte-Claire en 1890.



Statuette de Neptune (1<sup>er</sup> siècle ap. J.C.), MhV 2494

Par ailleurs, le musée a eu le plaisir de prêter deux vitrines au festival Septembre musical pour la présentation de lettres, de partitions et d'un violon ayant appartenu au célèbre compositeur, Wolfgang Amadeus Mozart.

### Collaborations

Parmi les collaborations menées en 2022, citons deux projets d'importance :

- La mise sur pied d'un catalogue d'images, sous la forme d'une base de données, en partenariat avec la plateforme PAYSAGE rattachée au Centre des sciences historiques de la culture de l'Université de Lausanne (CSHC). Les premières étapes de ce projet, intitulé « Paysages Vevey », ont consisté à créer la structure de la base de données et à tester l'inventaire. Ainsi, près de 370 photographies de la place du Marché de Vevey, en tant que paysage urbain, ont pu être cataloguées de manière détaillée. Ce travail préliminaire a pu être réalisé grâce au générateur de catalogues en ligne CATIMA, au civiliste mandaté par le CSHC (1 mois à temps plein), à la conservatrice adjointe auxiliaire et au chargé d'inventaire auxiliaire. Cette première mouture de la base de données « Paysages Vevey » sera mise en ligne au cours du printemps 2023.

- La participation au tournage d'un film-documentaire brésilien sur William Michaud (1892-1902), dessinateur et peintre autodidacte, né à Vevey et émigré au Brésil. La réalisatrice Karla Nascimento, de la maison de production Ampler installée à Curitiba, a passé plusieurs jours avec son équipe au musée afin d'enregistrer différents interviews et de filmer les œuvres et les lettres de Michaud conservées dans les collections. La sortie du film est envisagée pour l'été 2023 et un sous-titrage en français est prévu.



Michaud William, «Massif de bambou», aquarelle avec rehauts de gouache et de vernis, MhV626

Notons également la collaboration de l'équipe du musée au projet MuseumXTD (pour « museum extended », projet ayant pour objectif d'explorer les enjeux de la transition numérique au sein des petits et moyens musées), en testant l'ergonomie de

la plateforme de ressources évolutive nouvellement créée, puis par la participation de la conservatrice adjointe auxiliaire à une table ronde lors du forum MuseumXTD à Yverdon (12 et 13 octobre).

La directrice ad intérim a été invitée à parler de la question de la provenance des collections en présentant notamment l'exposition temporaire *Le Musée de A à Z* à la Journée des musées d'histoire vaudois, organisée par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (22 novembre).

La responsable du Service des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL), accompagnée d'une chargée de projet, sont venues consulter les manuscrits médiévaux conservés au musée. Leur objectif est la réalisation d'un catalogue scientifique documentant les manuscrits appartenant à la BCUL, ainsi que ceux conservés dans d'autres institutions du canton. Le musée a répondu très favorablement à cette demande qui permettra de mettre en valeur plusieurs pièces de ses collections.

En fournissant des images ou de courts articles, le musée a collaboré au 19<sup>e</sup> volume des *Annales ve-*

*veysannes*, publié par l'association Vibiscum, ainsi qu'au *Bulletin de la Section vaudoise de Patrimoine suisse* (n°85).

Comme chaque année, l'équipe du musée a été sollicitée par des services de la Ville, des chercheuses et chercheurs, des membres d'associations ou d'institutions, des journalistes, des architectes et des particuliers pour la mise à disposition de peintures, gravures et photographies concernant l'histoire de Vevey et de ses habitantes et habitants. La tenue de statistiques a permis de quantifier ces demandes : une recherche – de plus ou moins grande envergure – par semaine en moyenne durant l'année 2022.

*Alexandra Melchior, municipale  
Fanny Abbott, directrice ad intérim*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,  
exercice 2021 :**  
Néant

## Présentation

La Bibliothèque municipale est l'une des quatre institutions culturelles communales. Son public est majoritairement veveysan et régional. Outre la tâche bien connue du prêt, la bibliothèque propose un programme de médiation culturelle permettant d'accueillir tous les publics et globalement de démocratiser l'accès aux savoirs et à la culture. Depuis 2014, l'institution est devenue un lieu de vie, de discussion et de lien social. Aujourd'hui, plus que jamais, c'est un cadre ouvert où les usagères et usagers partagent, échangent des conseils, des envies, permettant d'ouvrir l'appétit de la découverte.

## Organisation

L'équipe de la bibliothèque est formée de douze personnes pour 7.1 EPT : une apprentie, deux auxiliaires, une responsable jeunesse, une responsable médiation, une collaboratrice en médiation culturelle, quatre bibliothécaires, une stagiaire en médiation culturelle et un directeur.

## Faits marquants

Comme mentionné dans le rapport du service de la culture, la réflexion initiée dans le cadre de la réponse à la motion « Un accès pour tous et équilibre des coûts à la bibliothèque » (Ambroise Méan/PLR) a conduit la Municipalité à renoncer à la taxe d'inscription et aux taxes de retard (amendes) à la Bibliothèque municipale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le programme semestriel « On a plus votre temps » mettant en avant la thématique des cultures afrodescendantes, a eu un impact visible sur la fréquentation. Nous pouvons légitimement nous poser plusieurs questions : où était ce public auparavant, pourquoi ne fréquentait-il pas notre institution ?

Lors de l'événement BiblioWeekend (voir ci-après), la bibliothèque a ouvert ses portes pour la première fois un dimanche. Ouvrir un dimanche était une inconnue. Arriverions-nous à attirer du monde ? Résultat, carton plein : plus de 800 personnes ont répondu présentes.

## Services au public

### Fréquentation

En 2022, la bibliothèque a comptabilisé 960 nouvelles inscriptions, soit une augmentation de 13% par rapport aux inscriptions de 2021.

La fréquentation de la bibliothèque sur l'ensemble de l'année 2022 est de 92'909 personnes. Cette hausse de 36% (68'070 personnes l'année précédente) s'explique par le travail de positionnement des usagères et usagers au cœur du projet de bibliothèque mis en place depuis plusieurs années. L'image de la bibliothèque comme lieu où l'on ne fait qu'emprunter des documents ou étudier, n'est plus d'actualité.

### Prêt

La bibliothèque a effectué 209'114 prêts en 2022 (-2%). Notre record précédent en 2021 était de 213'780 prêts. C'est la deuxième fois que la barre des 200'000 prêts est franchie.

### Livres électroniques

À la suite de problèmes récurrents qui empêchent la lecture de livres numériques, nous avons résilié l'offre de la plateforme e-bibliomedia. À la place, nous proposons une nouvelle offre numérique, celle de la BCU Lausanne : plus de 11'000 ebooks en français, 2'500 en anglais, 669 livres audio et bien plus encore... Nous avons également mis à

disposition trois liseuses thématiques (policier, nouveauté et *feel-good*). Ces liseuses rencontrent un franc succès. Elles sont constamment empruntées.

### Espace pixel

Le 16 février 2018, nous avons inauguré l'Espace pixel, un lieu dédié au jeu vidéo où il est possible de réserver une plage horaire et de venir s'amuser en solo, en famille, avec des amies ou amis. Cet espace se veut ouvert à toutes et à tous : de la joueuse confirmée au joueur débutant. La fréquentation de l'Espace pixel en 2022 est de 1'977 personnes (+56%). La bibliothèque a effectué 5'263 prêts de jeux vidéo (+30%).

### Médiation culturelle

En 2022, 3'950 personnes ont participé aux 105 rendez-vous proposés dans nos deux programmations semestrielles. Une augmentation de plus de 300 % par rapport à l'année précédente où les mesures Covid étaient encore en place.

### « On a plus votre temps » thématique 2022

Nous avons choisi de mettre en lumière les cultures afrodescendantes tout au long du premier semestre 2022.

Pour certaines personnes, la médiatisation du meurtre de George Floyd et du mouvement Black Lives Matter a été une révélation pour réfléchir sur les conditions de vie des personnes noires. Pour d'autres, souvent des personnes concernées, ces questions n'étaient pas nouvelles. Il y a en effet une longue histoire de mobilisations politiques et d'expressions artistique et culturelle noires.

C'est dans ce contexte que Pamela Ohene-Nyako, fondatrice de la plateforme Afrolitt, et Akime Habiyambere, personne engagée dans la scène militante queer et afrodescendante de Suisse romande, ont accepté notre invitation à une collaboration.

Ces deux consultante et consultant ont travaillé de concert avec l'équipe de la médiation afin d'établir un programme semestriel reprenant et re-visibilisant des thématiques et des initiatives de personnes afrodescendantes, certaines actives depuis des décennies.

Concerts, tables rondes, rencontres, ateliers, spectacles et conférences ont ainsi rythmé un programme riche constitué de six axes : (re)prendre l'espace, identités et nouveaux imaginaires, intersectionnalité et genre, afro-terrestre, racisme et colonisation, mois des fiertés. À travers ces thématiques, la volonté était de partager et valoriser l'ampleur, la complexité et la diversité des différentes initiatives, protagonistes, créations et discussions qui concernent les personnes noires en Suisse romande.



La bibliothèque n'a pas voulu se cantonner à la question du racisme, certes importante, mais qui ne résume pas la pluralité des expériences noires. Surtout, il nous a paru important de mettre en avant la créativité, l'ingéniosité, la résilience et la puissance des personnes et productions afrodescendantes, y compris sur des thématiques urgentes telles que l'environnement et le rapport à la terre.

### Groupe de travail LGBTQIA+

Partant du constat que la communauté LGBTQIA+ fréquente peu la bibliothèque, nous avons mis sur pied un groupe de travail composé de personnes concernées et de membres du personnel. Ce groupe s'est réuni à raison d'une fois par mois durant une année. Ce groupe de travail a réalisé plusieurs actions dont :

- la création d'une page dédiée sur notre site Internet ;
- la création d'une charte ;
- la rédaction de recommandations à la Bibliothèque municipale de Vevey ;
- une réflexion sur les collections et un enrichissement du fonds ;
- la création d'une Queerographie, une affiche présentant les coups de cœur et recommandations sur la thématique LGBTQIA+ du groupe de travail – livres, bandes dessinées, mangas, films ;
- la co-rédaction de fiches pratiques pour les bibliothèques ;
- la diffusion de son travail auprès d'autres bibliothèques, institutions culturelles et services communaux.

Ce projet a reçu de nombreux échos positifs et de nombreuses bibliothèques romandes s'en sont inspirées.



### Label Culture inclusive

Depuis janvier 2022, la bibliothèque s'est engagée à obtenir le Label Culture inclusive. Ce label national œuvre pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux lieux culturels.

En vue de l'obtention du label, la bibliothèque a établi un plan de mesures qui se base sur les cinq axes suivants : les infrastructures, l'accueil, les collections et offres de services, la médiation et la communication.

Durant l'année, nous avons étudié, avec l'expertise d'une personne malvoyante, les nombreuses mesures à mettre en place pour le public ayant un handicap visuel. Nous avons acquis de nombreux documents pour les publics en situation de handicap. Nous avons également demandé à nos graphistes d'améliorer notre programme en termes de lisibilité.

### BiblioWeekend

Le Samedi des bibliothèques, initié par l'Association BiblioVaudois, a fait place au BiblioWeekend, une

action suisse propulsée par la faitière Bibliosuisse ayant pour objectif de sensibiliser les décideurs et décideuses politiques à l'importance des bibliothèques ouvertes, de mettre celles-ci au centre de l'attention et d'ouvrir largement leurs portes à toutes les catégories de la population. Le dimanche 27 mars 2022, la bibliothèque était exceptionnellement ouverte de 10h à 16h avec plusieurs activités en lien avec notre thématique 2022. 851 personnes ont participé à ce rendez-vous ensoleillé.



### Une bibliothèque inscrite dans la ville

Nous avons participé à plusieurs événements organisés dans la ville de Vevey et collaboré, sur l'année, avec 27 organisations partenaires différentes, dont, entre autres, le Théâtre Le Reflet, la Limonade littéraire, les jardins du Rocher, le Rocking Chair, PermaRiviera, centre de jour du Panorama, Cinérive.

### Réseaux sociaux

En 2022, nous avons publié 68 nouvelles vidéos, soit 36 de plus que l'année précédente pour une moyenne de 5,6 vidéos par mois. Elles abordent différents sujets : le *booktubing* (mise en valeur du fonds), des conférences, des tutos pratiques, etc. Les vidéos ont été diffusées sur les plateformes YouTube, Facebook, Instagram et TikTok pour un nombre total de 48'593 vues. En effet, ces vidéos ont été vues 5'490 fois sur YouTube, 11'676 fois sur Facebook, 25'251 fois sur Instagram et 6'176 fois sur TikTok.

Notre équipe a continué à être active sur les réseaux sociaux :

Facebook : 5'171 abonnements (4'836 en 2021)  
Instagram : 2'501 abonnements (1'987 en 2021)  
YouTube : 421 abonnements (344 en 2021) pour un total de 64'274 vues (35'578 en 2021)  
TikTok : 86 abonnements (nouveau)

### Conclusion

Les visites de bibliothèques (Bulle, Winterthur, Bibliobus Jura), les échanges avec des étudiantes et étudiants (HEG Genève) ainsi que les nombreuses interventions dans des colloques (HEG Genève, journée des bibliothèques à Bienne, journée sur les publics LGBTQIA+ à Bibliomedia) nous ont permis de constater que le rayonnement de notre institution auprès des bibliothèques francophones et suisses-allemandes est toujours plus important. Tout au long de l'année, la bibliothèque a réaffirmé son positionnement en faveur des diversités à travers ses collections, sa communication et sa médiation.

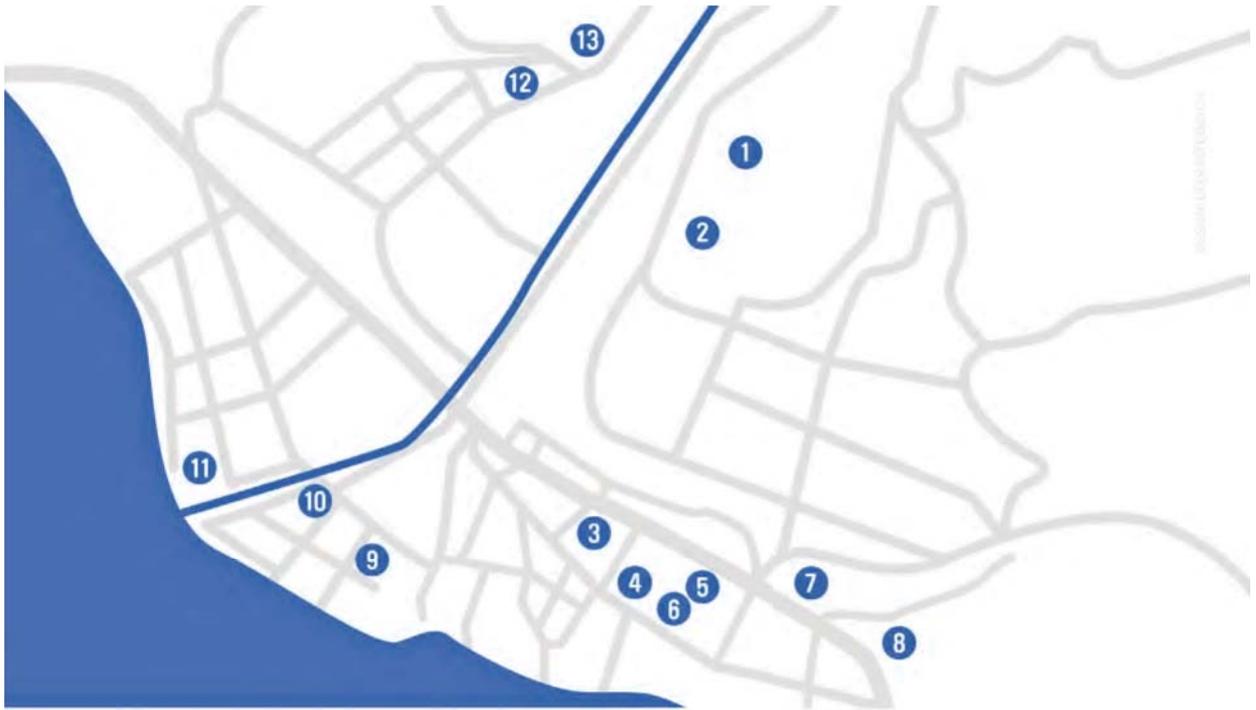
*Alexandra Melchior, municipale  
Yan Buchs, directeur*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 :  
Néant

# 163

Le service Bâtiments, Gérance et Énergie a pour missions principales la rénovation, l'entretien et la gestion des bâtiments, la réalisation de projets pour l'efficacité énergétique et la prévention des accidents dus aux chantiers.

**SERVICE  
DES BÂTIMENTS,  
GÉRANCE  
ET ÉNERGIE**



1. PAVILLONS CHARMONTEY - 1958/1962 (3-4P)
2. CHARMONTEY - 1994 (1-6P)
3. CLOS - 1877 (1-7P)
4. BLEU - 1964 (9-10S)
5. KRATZER - 2004 (9-11S)
6. ANCIEN COLLÈGE - 1838 (9S)
7. PAVILLONS PRAIRIE - 1966 (3-4P)
8. PART-DIEU - 1966 (1-6P)
9. GALERIES DU RIVAGE - 1934 (8P)
10. VEVEYSE - 1908 (1-6P)
11. BARCAROLLE - 1914 (1-2P)
12. PLAN - 1876 (1-5P)
13. CROSETS - 1960/1962 (1-6P)

# 2022 2032

## PLANIFICATION DE LA CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DU BÂTI SCOLAIRE

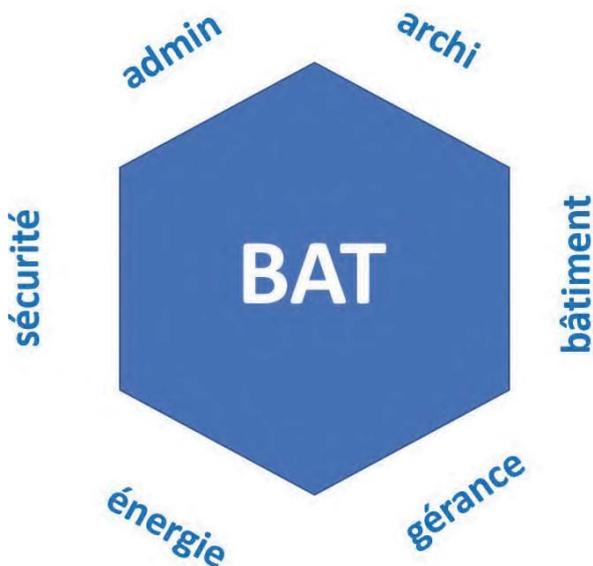
Lancement des études préliminaires pour établir une planification de la construction et rénovation du bâti scolaire veveysan permettant d'absorber l'évolution démographique, d'intégrer l'évolution des besoins de l'organisation scolaire et de rénover les bâtiments scolaires existants en visant de hautes ambitions énergétiques et durables.

## Présentation

Le service Bâtiments, Gérance et Énergie (BAT) a pour mission de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, la volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives. Les principales tâches sont la rénovation, l'entretien et la gestion des propriétés communales. Dans le cadre de ses tâches, le service vise à diminuer l'empreinte environnementale du parc immobilier communal et valoriser la qualité architecturale. Le service pilote la réalisation des objets inscrits au plan des investissements, des travaux budgétaires et assure la gestion administrative, financière et technique des immeubles communaux. La Municipalité qui dispose de leviers d'action importants dans le cadre de l'assainissement et de l'exploitation des bâtiments dont elle est propriétaire souhaite maintenant accélérer l'assainissement énergétique de son parc immobilier locatif et en particulier de ses bâtiments d'habitation.

## Organisation

BAT comprend six secteurs sous la direction du chef de service, de l'adjointe administrative et de l'adjointe technique. Chaque secteur comprend une responsable ou un responsable.



## Administration

Secteur transversal qui assure les tâches propres au bon fonctionnement des 5 autres secteurs du service. Il offre soutien et support aux collaboratrices et collaborateurs dans leurs différents domaines d'activités, dans le respect des procédures et des délais impartis. Cela regroupe le secrétariat général, les ressources humaines, la coordination / planification, l'accueil / réception, le traitement du courrier / messagerie, la facturation et la comptabilité, le calendrier des agendas du service et la gestion du classement / archivage.

## Architecture

Le secteur Architecture a pour tâche principale de planifier, projeter et réaliser les projets de bâtiments communaux de manière exemplaire, dans un équilibre entre exigences écologiques, sociales et économiques. Il élabore le plan des investissements en fonction et les demandes de crédits d'études et d'ouvrage pour le Conseil communal.

## Bâtiments

Le secteur Bâtiments a pour tâche principale d'entretenir et gérer les bâtiments communaux princi-

palement affectés au patrimoine administratif. Pour ce faire, il élabore le budget annuel des travaux en collaboration avec les secteurs Gérance, Énergie et Sécurité. Il est chargé d'inscrire les projets faisant partie des demandes de crédits cadre pour l'entretien des propriétés communales en collaboration avec le secteur Architecture. Il assure les travaux de conciergerie et de nettoyage. Il appuie les services dans les tâches logistiques, gère les contrats d'entretien, développe et renseigne le système d'information du territoire sur la partie relative aux bâtiments communaux.

## Gérance

Le secteur Gérance a pour tâche principale d'assurer la gestion administrative, financière et technique des immeubles communaux avec une priorité portée sur les immeubles locatifs du patrimoine financier. Il gère le camping de la Pichette, supervise les parcelles sous gestion de l'association des Jardins familiaux, assure le suivi des PPE et des DDP. Le secteur s'occupe également de la mise en location des salles communales, temples et caveaux correspondant à environ 500 réservations annuelles. Il assure le suivi des locations de locaux loués par la commune auprès de tiers et la représente devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

## Energie

Le secteur Énergie a pour tâche principale d'élaborer et de mettre en application la politique énergétique de la ville de Vevey en développant des projets pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables locales tant au niveau des bâtiments communaux qu'au niveau territorial. Par ses actions, il œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que la Ville s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'énergie et son Plan Climat.

Il assure la gestion des subventions « Énergie » du Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable (FEDD) et il a la charge du bon fonctionnement, suivi, gestion, assainissement et optimisation des installations techniques des bâtiments communaux.

## Sécurité

Le secteur Sécurité comprend l'Inspectorat des Chantiers de la Riviera (ICR), la prévention incendie et Médecine, sécurité et santé au travail (MSST) des villes de Vevey et La Tour-de-Peilz, la protection des biens immobiliers de la Ville, la sécurité lors de manifestations dans l'espace public, la coordination de la Cellule de Gestion des Événements Majeurs (CGEM).

## Ressources humaines

L'ensemble des tâches de BAT est assuré par un effectif de 67 personnes représentant 52,86 EPT (30,60 EPT-conciergerie).

## Formation

Les responsables des différents secteurs ont suivi et vont poursuivre en 2023 une formation en management d'équipe.

## Architecture

Notre nouvelle chargée de projet a suivi un cours SIA (société suisse des ingénieurs et architectes) traitant des prestations des maîtres de l'ouvrage. La responsable de secteur a suivi un cours sur les marchés publics.

## Bâtiments

Deux agents d'exploitation ont suivi le cours pour l'obtention du permis conducteur PEMP IPAF 1b (respect de l'obligation légale pour l'utilisation d'une nacelle PEMP).

## Gérance

Une formation a été donnée au secteur pour le logiciel ID-régie.

## Energie

Notre agent de maintenance a suivi une formation sur l'optimisation énergétique des bâtiments, (Energo). Notre nouvelle chargée de projet a suivi un cours sur les actualités photovoltaïques et sur les systèmes de stockage sur batterie couplés à une production photovoltaïque.

## Sécurité

Aucune formation n'a pu être suivie en 2022.

## Collaboration interservices

Sous l'impulsion municipale les collaborations interservices ne cessent de s'intensifier pour l'ensemble des secteurs. La disponibilité et le temps à consacrer à cette collaboration deviennent un défi majeur engendrant une nécessité de priorisation délicate à établir et à respecter.

## Faits marquants

### Restructuration > engagements

L'année 2022 a été marquée par le départ à la retraite de MM. Pierre-André Debétaz (chef de projet) et de Jean-Pierre Frei (inspecteur des chantiers) et par une série d'engagements au deuxième semestre pour l'ensemble des secteurs à l'exception de celui de l'administration, dont la mission et l'organisation seront précisées en 2023.

### Stratégie scolaire - 10 ans de travaux

L'acceptation au mois de juin par le Conseil communal de la demande de crédit a marqué le lancement des études préliminaires pour la planification de la construction et rénovation du bâti scolaire. Pour rappel, ce sont environ 30 classes (50 salles) pour les deux établissements scolaires de Vevey à l'horizon 2032 qui devront être construites pour répondre aux besoins et offrir un environnement de qualité au corps enseignant et aux élèves de Vevey. En parallèle au bâti scolaire, un premier chantier parascolaire a été livré. Il s'agit de l'UAP Aviron qui accueille 44 élèves depuis la rentrée scolaire d'automne.

### Poste de Police - 1<sup>er</sup> chantier du dispositif régional d'ASR

La Ville a manifesté sa volonté de maintenir un poste de police basé au centre historique de Vevey. Le poste rénové sera ainsi intégré au futur dispositif régional de sécurité publique d'ASR. La demande de crédit d'ouvrage a été déposée en décembre au Conseil communal.

### Décomptes de chauffage

Un travail très conséquent a été fourni en 2022 par le secteur Gérance pour établir les décomptes de chauffage de ces 10 dernières années pour 13 immeubles locatifs. La Municipalité a renoncé à l'encaissement des arriérés des soldes des décomptes de chauffage et décidé d'adapter les acomptes de chauffage dès 2023 dans le but de couvrir les frais effectifs.

Pour chaque échéance ou modification de bail, une analyse et une communication ciblée est produite vis-à-vis de nos locataires.

## La Veyre-Derrey

Le PA La Veyre-Derrey a été accepté par le Conseil communal de Blonay-St-Légier dans sa séance du mois de juin. La Ville de Vevey, propriétaire de la plus grande surface, a décidé de soutenir le groupement d'entreprises régionales Veyre-Derrey qui a manifesté son intérêt à l'implantation de ses locaux, après octroi d'un DDP.

## Mise en cohérence des outils de politique énergétique

L'année de 2022 a été marquée par la finalisation simultanée et coordonnée de plusieurs outils planificateurs et directeurs lié à l'énergie que sont la Planification énergétique territoriale (PET), le Plan climat, le Plan directeur communal (PDCom) et les règlements liés aux plans d'affectation (PA) associés. En effet, la mise à jour de la PET a été établie sur la base des objectifs et cibles définis dans le Plan Climat et a permis d'élaborer les lignes directrices énergétiques du PDCom en termes de stratégies d'approvisionnement et de production d'énergie renouvelable, et de rénovation. Ces lignes directrices se sont ensuite traduites en articles dans les différents règlements des PA.

Ainsi, les visions, objectifs et plans d'actions liés à ces différents documents sont aujourd'hui tous alignés.

## Vevey - Rénove

La Ville de Vevey participe à ce projet soutenu par la Confédération et le Canton et piloté par Romande Energie. Le but est de convaincre les propriétaires immobiliers de déclencher un processus d'assainissement de leurs biens. Deux ateliers ont été organisés les 21 juin 2022 et 3 novembre 2022 et ont réuni les propriétaires de 27 bâtiments qui ont décidé de s'engager dans la suite du projet.

## Activation de la CGEM

La cellule a été activée à deux reprises, l'une pour l'accueil des migrants et migrantes sur le territoire communal et l'autre pour la gestion de la pénurie énergétique que la Ville devrait pouvoir affronter en cas de nécessité. Dans le cadre de cette hypothèse un effort soutenu a été réalisé par les secteurs Sécurité et Energie, en plus des activités normales.

## Statistiques

### Plan des investissements

Le plan des investissements, version 28.11.2022 contient 62 objets pilotés par le service BAT. Ils sont classés ci-dessous selon un ordre chronologique, en caractère gras les modifications par rapport à 2021.

### Objets en cours : 8 (+ 2 par rapport à 2021)

- N°171 **Planification du bâti scolaire - Crédit d'études préliminaires**
- N°73 **Aviron - UAP 1 - travaux terminés**
- N°5 Ecole à la montagne La Cheneau - Crédit d'étude
- N°4 Entretien du patrimoine communal - Crédit cadre 2021
- N°6 WC publics, théâtre municipal, Station Doret, VCP - Crédit cadre (2018/19)
- N°7 Galeries du Rivage - Compte d'attente
- N°8 Poids du foin - Compte d'attente
- N°9 Centrales photovoltaïques - Crédit d'ouvrage

### Nouveaux objets à engager 35 (+ 6 par rapport à 2021)

- Patrimoine administratif (17)
- N°163 Ecole - Construction modulaire 12 classes (18 salles + UAP)

- N°164 Ecole - Construction modulaire 12 classes (18 salles + UAP)  
 N°165 Ecole - Construction modulaire 12 classes (18 salles + UAP)  
 N°79 Aviron - UAP 2  
 N°162 Garderie - 88 places (44 pl - PR 23/2021)  
 N°78 Entretien du patrimoine communal - 2023-2026  
 N°77 Garderie La Barcarolle  
 N°83 Collège Bleu  
 N°84 Construction d'un collège à Charmontey - 16 classes + salle de gymnastique  
 N°80 Vevey-Corseaux Plage - Assainissement inst. tech. (int/ext)  
 N°76 Ecole à la montagne La Cheneau - Crédit d'ouvrage  
 N°82 Vevey-Corseaux Plage - Etudes  
 N°85 Garderie Les Marionnettes - Rénovation  
**N°166 Collège Kratzer - Surélévation**  
 N°86 Ecole du Clos - Rénovation  
 N°167 Ecole du Panorama - Construction  
 N°87 Musée 5 - Salle de gymnastique - Rénovation

Patrimoine financier (15)

**N°193 Etude d'assainissement énergétique des bâtiments locatifs - Compte d'attente**

- N°88 Poids du foin - Crédit d'ouvrage  
**N°175 Simplon 38 - ASR (poste de Police)**  
 N°90 Simplon 31 - Rénovation  
**N°97 Simplon 38 - Transformations caves de l'Hôpital**  
 N°89 Verger 10 - Rénovation enveloppe du bâtiment  
 N°91 Byronne 4 - Rénovation  
 N°95 Conseil 15-17 - Rénovation  
**N°153 Italie 6 - Rénovation**  
 N°92 Lavaux 2 - Rénovation  
 N°93 Louis-Meyer 2 - Transformation  
 N°96 Rue du Lac 16 - Rénovation  
 N°151 Charmontey 41-43, 45-47 - Rénovation  
 N°94 Général-Guisan 69-75  
 N°98 Cour-au-Chantre - Rénovation

**Energie (3)**

- N°99 Etude CAD-Ouest  
 N°100 Assainissement chauffage - Crédit cadre  
 N°101 Centrales photovoltaïques - Crédit cadre

**Objets mis à l'inventaire des investissements futurs : 21 (- 3 par rapport à 2021)**

Patrimoine administratif (14)

- N°134 Aménagement digue des Bains Payes  
 N°135 Bâtiment de l'Aviron - Façades  
 N°136 Centre Funéraire - Rénovation  
 N°137 Centre horticole - Etude et construction  
 N°138 Centre nautique - Rénovation  
 N°139 Collège 1838 - Rénovation  
 N°141 Déménagement garderie Les Ateliers  
 N°129 Galeries du Rivage - Rénovation  
 N°130 Hôtel-de-Ville - Rénovation  
 N°142 Isolation et fenêtrier des Crosets  
 N°144 Panorama 17 - Rénovation  
 N°145 Salle de gymnastique de la Veveyse  
 N°132 Vestiaires Copet 3 - Réaffectation  
 N°133 Vevey-Corseaux Plage - Rénovation

Patrimoine financier (6)

- N°149 Annexe maison vigneronne de Chatacombe - Réfection  
 N°150 Café du Stand - Rénovation de l'enveloppe  
**N°179 Camping de la Pichette - Etude réaménagement**  
 N°147 Communaux 2A

- N°154 Maison du cimetière  
 N°148 SwissMedia Center - Réfection

**Objets financés par des tiers (1)**

- N°158 Chauffage à distance (CAD) - ouest

**Documents déposés au Conseil communal en 2022**

2 préavis et 2 communications ont été déposés au Conseil communal

Préavis N° 16/2022

Demande de crédit d'études préliminaires de Fr. 700'000.— pour la planification de la construction et rénovation du bâti scolaire

Préavis N° 31/2022

Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 1'900'000.— pour la rénovation du poste de police de l'Association Sécurité Riviera du bâtiment communal situé à la rue du Simplon 38

C 05/2022

Poids du Foin - Augmentation du montant du compte d'attente n° 9143.300.46 (C 18 /2019)

C 08/2022

Remise du label Cité de l'énergie et conférence de lancement du projet pilote «VeveyRénove»

**Secteur Architecture Organisation**

Le secteur Architecture est doté maintenant de 2.6 EPT, une responsable de secteur (également adjointe technique) à 80%, un chargé de projet à 100% (dont 30% sur des travaux d'entretien) et une chargée de projet à 80% engagée au 1<sup>er</sup> septembre 2022, qui a pu démarrer les études des objets prioritaires du plan d'investissement du patrimoine financier.

**Réalizations au plan des investissements Bâtiment de l'Aviron**

Préavis N°36/2021 « Demande de crédit d'ouvrage de Fr. 835'000.— pour l'aménagement d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron situé au Quai Maria-Belgia 16 - phase 1 » accepté par le Conseil communal le 3 février 2022 à l'unanimité. Cette réalisation a permis de transformer, rénover et valoriser les locaux existants du rez-de-chaussée partiel du bâtiment de l'Aviron au Quai Maria-Belgia 16, conformément aux directives de l'Office de l'accueil de jour des enfants et en cohérence avec les engagements de la Ville en terme énergétique pour les locaux assainis (standard Bâtiments des Cités de l'énergie). Le principe d'aménagement réalisé, qui sera à terme appliqué à l'ensemble des locaux du rez-de-chaussée, garantit la mise en valeur de la structure porteuse du bâtiment d'origine en intégrant les différentes fonctions du programme dans la trame structurelle longitudinale très présente. Une alternance entre les espaces ouverts et cloisonnés permet de délimiter les différentes zones de vie tout en offrant un jeu d'enfilades transversales entre les différentes trames. La modularité et polyvalence des principes d'aménagement permettront d'éviter des remaniements importants lors de la deuxième étape de travaux. Contrairement aux travaux prévus dans la demande de crédit d'ouvrage, il a été décidé de ne pas réaliser les aménagements extérieurs. En effet, lors des travaux de remplacement des menuiseries extérieures et des sondages qui ont suivi, il a été constaté que l'étan-

chéité existante était très vétuste et que l'assainissement du complexe de sol était indispensable avant toute modification importante des aménagements extérieurs.

### Collège Kratzer

Préavis N°19/2021 « Demande de crédit de Fr. 1'468'000.— pour l'entretien du patrimoine communal » accepté par le Conseil communal le 17 juin 2021, dont Fr. 115'000.— pour la réfection partielle de la toiture du collège Kratzer.

Des infiltrations d'eau importantes par le toit du bâtiment ont eu lieu entre 2019 et 2022 ayant engendré des dégâts à l'intérieur du collège.

Après sondage, il a été constaté que l'isolation de la toiture était gorgée d'eau : l'étanchéité n'était plus garantie sur le zone Sud-Est du toit du bâtiment, soit une surface de 195 m<sup>2</sup>.

Une réfection complète du complexe de toiture a été réalisée. Les travaux ont été réalisés durant les vacances d'été.

### Théâtre le Reflet

Préavis N°19/2021 « Demande de crédit de Fr. 1'468'000.— pour l'entretien du patrimoine communal » accepté par le Conseil communal le 17 juin 2021, dont Fr. 158'000.— pour l'assainissement d'installations scéniques, l'installation d'une plateforme donnant accès aux personnes à mobilité réduite à l'entrée des artistes et la création d'un WC handicapé dans la zone des loges.

La modernisation de la plateforme élévatrice pour la fosse d'orchestre consiste au remplacement du système automatique défaillant avec de nouvelles alimentations et la révision complète en atelier de la centrale hydraulique. Les câbles usagés des moteurs actionnant la mécanique des engins de scène ont également été remplacés.

Les travaux ont été achevés en fin d'année 2022.

### Part-Dieu

Dans sa séance du 14 novembre 2019, le Conseil communal a accepté le préavis N° 19/2019 « Demande de crédit cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures ».

C'est dans ce cadre qu'a été entreprise la rénovation de la toiture de l'école de la Part-Dieu. Lors de cette intervention, il a été procédé au remplacement du gravier de recouvrement par du substrat végétalisé, au rechapage de l'étanchéité et à une mise aux normes par la création de dégorgeoirs de sécurité et l'installation d'un dispositif d'ancrage par potelets fixés par lestage. L'installation photovoltaïque mise en service est décrite sous « secteur énergie ».

### Rénovation des toilettes publiques - phase II

Se basant sur la première expérience des travaux de rénovation des toilettes publiques de la phase I en 2019, des interventions similaires ont eu lieu lors des travaux de rénovation - phase II de neuf édifices d'états différents. Ainsi, en plus de la rénovation/transformation intérieure des toilettes publiques et de la mise en place de toilettes mieux adaptées aux citoyens et citoyennes, les édifices indépendants (place Robin, jardin Doret-nord, Samaritain/Subriez & Pra/Rio-Gredon ont bénéficié au cas par cas d'un assainissement complet de l'enveloppe (façade et/ou toiture). L'éclairage des édifices, autrefois lié à l'éclairage public, a été complètement remplacé par une alimentation indépendante. D'une manière générale, les canalisations vétustes, voire non fonctionnelles, ont été intégralement remplacées. Les revêtements aux sols et murs ont été changés par du carrelage or-

buste en grès-cérame. Tous les appareils sanitaires en céramique ont été remplacés par des équipements en inox. Les travaux de rénovation se sont principalement déroulés d'avril à décembre 2022.

### Projets au plan des investissements à l'étude Projet de planification de la construction et rénovation du bâti scolaire

Un crédit d'études préliminaires pour la planification de la construction et rénovation du bâti scolaire de Fr. 700'000.— a été accordé à l'unanimité par le Conseil communal dans sa séance du 23 juin 2022. Son contenu sert de feuille de route et référence pour les études préliminaires.

Pour rappel, ce sont environ 30 classes (50 salles) pour les deux établissements scolaires de Vevey à l'horizon 2032 qui devront être construites pour répondre aux besoins et offrir un environnement de qualité au corps enseignant et aux élèves de Vevey. Cette augmentation des capacités sera assurée par la densification de trois périmètres existants identifiés. Cette démarche d'études permet de bien caractériser les sites actuels et futurs, mais aussi de vérifier que la stratégie présentée constitue une solution à l'évolution des besoins avec une offre répondant aux différentes obligations des établissements scolaires. Ce sera uniquement sur la base de données fiables, cohérentes et non remises en question que les projets prioritaires pourront être lancés par le biais de demandes de crédit d'études dédiées. Les diagnostics complets sont en cours d'établissement permettant d'évaluer les risques potentiels de chaque projet, de confirmer les droits à bâtir, d'estimer les coûts et le temps nécessaire à leur réalisation et finalement d'identifier la procédure d'attribution des prestations propres à chacun des 9 projets à réaliser.

Au préalable des chantiers de rénovation, la construction de collèges provisoires pour la rentrée scolaire 2024-2025 est prévue. Le jardin du Rivage est le seul site provisoire, propriété de la commune, connu à ce jour. Les études prélimi-



1. PAVILLONS CHARMONTEY - 1956/1962 (3-4P)
2. CHARMONTEY - 1994 (1-6P)
3. CLOS - 1877 (1-7P)
4. BLEU - 1964 (9-10S)
5. KRATZER - 2004 (9-11S)
6. ANCIEN COLLÈGE - 1838 (9S)
7. PAVILLONS PRAIRIE - 1956 (3-4P)
8. PART-DIEU - 1956 (1-6P)
9. GALERIES DU RIVAGE - 1954 (8P)
10. VEVEYSE - 1908 (1-6P)
11. BARCAROLLE - 1914 (1-2P)
12. PLAN - 1876 (1-5P)
13. CROSETS - 1960/1962 (1-6P)

**2022**  
**2032**  
**PLANIFICATION**  
**DE LA CONSTRUCTION**  
**ET RÉNOVATION**  
**DU BÂTI SCOLAIRE**

Lancement des études préliminaires pour établir une planification de la construction et rénovation du bâti scolaire veveysan permettant d'absorber l'évolution démographique, d'intégrer l'évolution des besoins de l'organisation scolaire et de rénover les bâtiments scolaires existants en visant de hautes ambitions énergétiques et durables.



*UAPE Aviron © Julie Masson*



*Poids du Foin – image de synthèse*

naires ont permis d'identifier d'autres sites potentiels nécessitant discussion et négociation avec les propriétaires et doivent permettre de répondre aux capacités d'accueil nécessaires au bon déroulement de la planification.

La planification se décompose en 9 projets qui sont répartis entre deux mandataires architectes principaux accompagnés des mandataires spécialisés en fonction des projets. La validation des études est assurée par une commission technique alors qu'un comité de pilotage est chargé de prendre les décisions stratégiques au fil de l'avancement des réflexions.

### Simplon 38

Le projet de rénovation du poste de police avait été prévu en étapes, en débutant par la zone la plus impactée par les nombreux dégâts d'eau causés par des conduites vétustes. Le Conseil communal avait accordé un crédit de Fr. 350'000 à cet effet (PR N°31/2021). Au cours des séances de travail avec l'Association Sécurité Riviera (ASR), qui a au fur et à mesure précisé ses besoins, ses représentants ont demandé l'extension du périmètre du projet à la partie du poste dédiée à la prise en charge des détenus et détenues puis à la rénovation de l'ensemble du rez-de-chaussée et des locaux du sous-sol. Au-delà de la logique constructive, ASR a pris acte de la volonté de la Ville de Vevey de maintenir un poste de Police au centre historique de Vevey. Le poste actuel pourra ainsi être intégré dans le futur dispositif régional de sécurité publique. La validation des études est assurée par une commission technique interservices. Le préavis N°19/2022 « Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 1'900'000.— pour la rénovation du poste de police de l'Association Sécurité Riviera du bâtiment communal situé à la rue du Simplon 38 » a été déposé lors de la séance du Conseil communal du 15 décembre 2022.

### Rénovation du pavillon du Poids du foin

Le projet de rénovation / transformation du Poids du foin, reconstruction des toilettes publiques et de la sous-station électrique nord de la place du Marché a pu être finalisé en automne 2022 en concertation régulière entre le bureau d'architectes, le futur exploitant, les mandataires spécialisés et les services de la Ville.

Un effort particulier a été apporté aux aspects énergétiques et durables. Aussi, le projet a pour but de donner des réponses appropriées aux enjeux tels que formulés par le Plan climat.

Le permis de construire, déposé au mois de juin 2022, n'a suscité aucune opposition et doit être délivré pour janvier 2023. Un préavis pour la demande de crédit d'ouvrage sera déposé au Conseil communal en février 2023. Le coût des travaux du devis général révisé se monte à Fr. 2'250'000.—. Le démarrage du chantier est programmé pour mai 2023 et la mise en exploitation est prévue en mai 2024. L'exploitant du kiosque actuel a cessé son activité dans le pavillon à la fin de l'année 2022.

### Ecole à la montagne La Cheneau

Après attribution du mandat pour les prestations d'architecte fin 2021, des analyses détaillées ont permis de comprendre la structure du bâtiment et connaître la qualité des matériaux mis en œuvre. Le constat est sans appel et a démontré qu'une forme de désordre structurel caractérise le système statique de cette bâtisse du XVIIIe siècle. Pour le système secondaire, résultats des adaptations successives, une certaine redondance de pa-

rois et cloisons semblent participer à la cohésion structurelle de l'ensemble, sans en connaître précisément le détail.

Fort de ce constat, le bureau d'architecte a adapté la stratégie d'intervention autour de trois axes. Premièrement, la préservation de la volumétrie générale du chalet, deuxièmement la préservation des façades en madrier et troisièmement la création d'un nouveau noyau structurel permettant de trouver des réponses efficaces aux problèmes de la prévention incendie, parasismique, thermique et sanitaire. La commission technique a validé les principes du projet. La demande d'autorisation de construire sera déposée en 2023.

### Simplon 31

Le projet de rénovation de l'immeuble de logements Simplon 31, étant l'une des priorités du plan d'investissement du patrimoine financier, une analyse complète du bâtiment a été réalisée à la fin 2022, sur la base d'un volume important de données tant qualitatives que quantitatives. Un résumé des vétustés et obsolescences, un rapport CECB+, des sondages non structurels et un rapport amiante ont permis d'établir le potentiel de l'immeuble et d'envisager des scénarii de rénovation en vue d'un lancement de projet au printemps 2023. Le projet se voulant être une mise en œuvre des politiques communales en matière énergétique et de logement, une collaboration étroite avec les services communaux concernés est effectuée.

### Rénovation de la station de pompage

Le projet d'exécution du kiosque de l'ancienne station de pompage s'est développé en collaboration avec le futur exploitant et notre secteur de Gérance. Le montant des travaux, sur soumissions rentrées, se monte à Fr. 158'000.—. Les travaux ont débuté en fin d'année pour une durée de trois mois. L'ouverture du kiosque saisonnier est prévue au 1<sup>er</sup> avril 2023.

## Secteur Bâtiments Organisation

Le secteur Bâtiments est doté de 3.85 EPT. Le secteur comprend maintenant un responsable de secteur à 100%, un chargé de projet entretien à 90%, une assistante technique à 95%, un chef concierge à 100% (responsable de la conciergerie représentant 30,60 EPT). Au 1<sup>er</sup> octobre 2022, notre service a pu engager un nouveau collaborateur en tant que chargé de projet d'entretien qui travaille sur les dossiers du crédit cadre d'entretien des propriétés communales et sur les travaux financés par le budget communal.

## Plan général d'entretien des bâtiments Gestion des données

Le système d'information du territoire QGIS assure la centralisation des données relatives à chaque bâtiment permettant dans un deuxième temps l'établissement d'un bilan complet. Les données recensées concernent tant les aspects fonciers, techniques (installations électriques selon OIBT) que les plans des bâtiments dont la digitalisation se poursuit. Cette année deux thématiques ont été ajoutées : le recensement des rapports CECB+ et ceux relatifs aux diagnostics amiante.

Un outil de signalement en ligne est en développement et permettra de recevoir et gérer les demandes d'intervention des utilisateurs des bâtiments communaux. Cet outil améliorera le suivi des interventions sur les bâtiments et permettra la mise en place de statistiques.

## Sécurité

Le secteur poursuit son travail sur la thématique de la sécurité dans les bâtiments, comme la sécurisation des garde-corps non conformes aux normes en vigueur, le suivi des moyens de lutte contre l'incendie et la vérification de l'état des protections contre la foudre. Un inventaire et une planification des remises en état des installations de levage est également en cours.

## Installations de levage

Un travail d'inventaire et de planification des remises en état des installations de levage a été entrepris en 2021. Cette année, les premiers travaux de modernisation d'installations ont été entrepris. Une réactualisation d'une partie des contrats a été effectuée et permettra dès 2023 une économie annuelle d'environ Fr. 13'000.—.

## Accessibilité

Pour les bâtiments à affectation publique, les possibilités de mise en conformité de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sont évaluées. Cette thématique est intégrée dès le début des études de projets de transformation ou rénovation de bâtiments. En 2022, une rampe a été construite à l'Athénée pour permettre l'accès aux PMR. A la Grenette, un léger réaménagement d'une partie du pavage permet désormais l'accès au parvis et au rez-de-chaussée du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux de motorisation des portes d'accès à la bibliothèque et au café littéraire ont été commandés et seront exécutés lors de la prochaine période de fermeture de la bibliothèque (vacances de Pâques 2023).

## Amiante

L'établissement de rapports diagnostics exigés avant toute réalisation de travaux dans les bâtiments se poursuit en fonction des priorités. Parallèlement, les diagnostics annuels sont mis à jour, selon les nouvelles bases légales en vigueur. Si aucune intervention n'est prévue dans le bâtiment, ils sont établis en utilisation normale UN (liste exhaustive des locaux de bâtiments susceptibles de contenir de l'amiante) contrairement à un diagnostic avant travaux AT qui nécessite des prélèvements et analyses en cas de suspicion d'amiante. En l'occurrence, ce sont 14 bâtiments qui ont été diagnostiqués en UN et AT en 2022.

## Rapports CECB+

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) évalue la qualité de l'enveloppe d'un bâtiment, son bilan énergétique global et les émissions directes de CO<sub>2</sub>. Le CECB Plus ajoute à cette évaluation un rapport de conseil en vue d'une rénovation énergétique. C'est sur cette base que 8 bâtiments ont fait l'objet de rapports en vue d'études de travaux de transformations.

## Installations électriques

Conformément à la législation fédérale et l'Ordonnance d'application (OIBT) qui chargent les propriétaires de la responsabilité des contrôles des installations électriques à basse tension, BAT assure à ce jour la gestion des contrôles périodiques des points de consommation électriques propriétés de la Ville, soit environ 600 compteurs. Une majorité des bâtiments contrôlés s'avèrent en ordre, certains relèvent des points de non-conformités qui sont rapidement corrigés après le contrôle pour la sécurité des exploitants et exploitantes.

## Entretien des bâtiments

### Centre funéraire

Le lift du catafalque, tombé en panne, est essentiel pour pouvoir amener les défunt·es et défuntes dans le local de préparation des corps ou dans la chambre froide au sous-sol.

Au vu de la valeur patrimoniale de cette installation, fabriquée il y a plus de 80 ans par les Ateliers mécaniques de Vevey, il a été décidé de favoriser des travaux visant à préserver au mieux l'aspect du lift, plutôt que de procéder à un remplacement par un monte-charge conventionnel. Il paraît toutefois indispensable de remplacer le système de mise en mouvement du vérin actionné par mise en pression du système par injection d'eau du réseau. Les travaux consistent donc au remplacement du vérin existant par système télescopique hydraulique à huile. Les travaux sont en cours pour un montant estimé à Fr. 110'000.—.

### Rue de la Madeleine 33

En 2022, la Ville a repris possession de locaux à la suite de la cessation d'activité de l'imprimerie : cette surface avait été cédée à la Ville par un tiers en 1964 en échange du paiement de taxe pour répondre aux exigences légales en matière de besoin en stationnement. En contrepartie de ce transfert, la ville de Vevey a laissé à l'imprimerie la jouissance gratuite des locaux pour ses besoins propres. Les premières études et interventions ont été menées sur ce bâtiment cette année : une analyse structurelle, une expertise de l'enveloppe, une étude CECB+ et un diagnostic amiante. Sur la base de ces rapports, les matériaux amiantés ont été ôtés et le bâtiment sera remis en état pour être mis en location courant 2023.

### Hôtel-de-Ville

La réorganisation par la Municipalité des services communaux a nécessité une redistribution partielle des surfaces de travail dans l'Hôtel-de-Ville. Modifications et aménagements de bureaux et création d'une cafétéria commune (pause / repas de midi) en dégagant de la surface au centre d'impression par une réorganisation des machines et du stock. Le coût des travaux se monte à Fr. 160'233.60.

### Athénée

C'est dans le cadre du programme des soutiens aux projets de transformation du Canton et de la Confédération que la compagnie Prototype Status s'est vu octroyer un Fonds pour leur projet culturel : accueillir du public lié à des spectacles de danse contemporaine au Dansomètre, espace de travail dédié à la création et la recherche chorégraphique professionnelle localisé à l'Athénée.

Des travaux d'aménagement ont été entrepris pour permettre l'accès du public, soit : l'installation d'une rampe (accès PMR), la mise en conformité incendie des voies de fuite, le réaménagement des zones sanitaires dont les équipements sont obsolètes et pour permettre la création d'un WC PMR. Une partie des travaux a été entreprise pour l'inauguration du 25 novembre 2022, le reste s'est terminé début 2023. Le montant total final des travaux est estimé à Fr. 160'000.—.

### La Sentinelle

Le mur nord du hangar à bateau de la Sentinelle présentait d'importantes fissures et un fort faux aplomb. Par la construction d'un nouveau mur, il a été possible d'assurer la statique du bâtiment est de préserver l'arbre à ses côtés.

**Centre Nautique et Balnéaire (Bains Payes)***Sécurisation de l'accès au lac*

Nous avons recouvert la partie immergée des travaux de consolidation de la digue par un deck composé d'un châssis métallique zingué recouvert d'une structure en carrelats de bois et d'un revêtement en lames vissé perpendiculairement à la berge. Cette nouvelle plateforme d'accès au lac, terminée mi-juin, est fort appréciée des utilisatrices et utilisateurs. Montant total des travaux: Fr. 45'389.40.

*Sécurisation du solarium/balcon*

Le complexe a été construit en 1984 sur la base des différentes normes de l'époque, nettement moins restrictives qu'aujourd'hui. Les garde-corps ne sont pas conformes aux normes d'aujourd'hui : la hauteur des éléments de protection est inférieure à 100 cm et une sphère de 12 cm de diamètre peut passer au travers en dessous de 75 cm de hauteur (Norme SIA 358 « Garde-corps »).

Pour pallier le problème de hauteur de garde-corps, il est installé un tube de même diamètre que la main-courante actuelle et à équidistance du tube d'au-dessous. Cette solution nous amène à une hauteur de garde-corps de 110 cm, complété d'un filet métallique flexible.

Ces travaux sont en cours et estimés à Fr. 75'000.—

*Réfection des toilettes du solarium*

Ces dernières années, il a été constaté une forte hausse de fréquentation du site des « Bains Payes ». Les WC publics (rénovés en 2019) sont les seules toilettes disponibles pour les baigneuses et baigneurs et les clientes et clients de la buvette et ne permettent pas de satisfaire à la demande lors de périodes de fortes affluences.

L'intervention précitée sur les barrières permettra la réouverture des WC du solarium. Des travaux de réfection sont toutefois nécessaires et en cours de réalisation pour un coût estimé à Fr. 122'000.—. Mise à disposition prévue pour le mois de mai 2023.

*Remplacement du rideau métallique du hangar à bateau*

Il a été procédé au remplacement de l'ancien rideau métallique du hangar à bateau de la société de sauvetage « La Sentinelle ». Le montant des travaux s'est élevé à Fr. 17'851.—

**Piscine Vevey-Corseaux Plage**

Lors de la période estivale, le bassin intérieur de la piscine Vevey-Corseaux Plage est vidé pour être nettoyé et entretenu. Un gros travail doit être entrepris pour réfectionner les joints de carrelage et faïence qui se désagrègent. Ce travail fastidieux doit être réalisé par étapes, sur trois ans, pour ne pas rendre la piscine inexploitable trop longtemps. Montant des travaux pour 2022 : Fr. 19'175.—

**Immeuble du Panorama**

Le service Famille, éducation et sport nous a demandé de mener une réflexion sur leurs espaces communs, locaux qui ne sont aujourd'hui plus adaptés. Il est également ressorti d'une étude sur la signalétique des bâtiments administratifs, que l'accès public à partager en commun avec le centre de jour du Panorama (Fondation Beau-Séjour) n'est pas confortable. Une nouvelle entrée est créée directement dans la cage d'escalier de l'immeuble Panorama 17, par démolition d'une cloison en pavés de verre. Un hall d'entrée est réaménagé. Une cafétaria de 35 m<sup>2</sup> est créée. Ce nouvel espace pour les collaboratrices et collaborateurs des trois secteurs dispose d'une cuisinette équipée. L'ancienne cuisine

est réaffectée en économat centralisé, ce qui permettra d'éliminer plusieurs mètres d'armoires murales dispersées, rendant ainsi de précieux mètres-carré aux surfaces de bureau. Le montant des travaux est estimé à Fr. 130'000.—.

**Conseil 6 (ex-Pomme d'Or)**

Les locaux laissés vacants, après le départ de l'UAP de la Pomme d'Or au collège de l'Aviron, ont été réattribués au bureau Animation-jeunesse. Le traitement des problèmes d'humidité, le rafraîchissement des peintures, le remplacement des revêtements de sols et la rénovation des zones sanitaires sont en cours. Le montant des travaux s'élève à Fr. 80'000.—.

**Verges 10**

Les locaux du 2<sup>e</sup> étage sont restés en l'état depuis le départ du Centre portugais. Une location temporaire a été octroyée à la FIDR (Fondation Islamique du District de la Riviera-Pays-d'Enhaut) durant la période de rénovation de leur lieu de prière, de mi-septembre 2018 à fin août 2021.

Dans le but de pouvoir relouer ces locaux, des travaux de rafraîchissement sont nécessaires : démolition des faux-plafonds et de parois légères, remise à niveau des sols et uniformisation des revêtements, mise en conformité des installations électriques et application d'enduits intumescent sur la dalle du plafond et les poteaux pour les rendre résistants au feu pour une durée de 60 min.

Ces travaux sont en cours et ont été estimés à Fr. 162'000.—.

**Collège de la Veveyse**

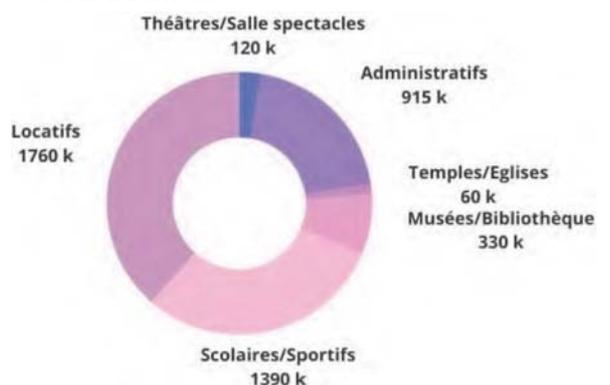
Dans le cadre d'une réattribution de locaux pour les services communaux et partenaires cantonaux, il est prévu une redistribution des surfaces au sous-sol du collège de la Veveyse, occupés en partie par l'école de musique Crescendo.

Les travaux consistent à l'aménagement de 3 locaux de répétitions dans une ancienne salle de travaux manuels adjacente aux locaux déjà occupés par l'école de musique.

Les travaux seront terminés au printemps 2023. Cette rocade permettra, dans un second temps, d'accueillir les locaux pour le dépistage dentaire scolaire actuellement situé à la Maison du Conseil (travaux prévus au budget 2023).

**Divers bâtiments scolaires/garderies/UAP**

C'est près d'une trentaine d'interventions/chantiers qui ont été menés tout au long de l'année dans les bâtiments scolaires, les garderies et les UAP : travaux de sécurisation, de remise en état, d'optimisation ou de rafraîchissement.

**Répartition des travaux d'entretien gérés par le secteur bâtiment**

NB : Les travaux sur les bâtiments locatifs sont assurés par le secteur Gérance.



Réaménagements Athénée



Réfection partielle toiture Kratzer



Réfection toiture Part-Dieu



Réfection appartement – Lac 16 – Avant



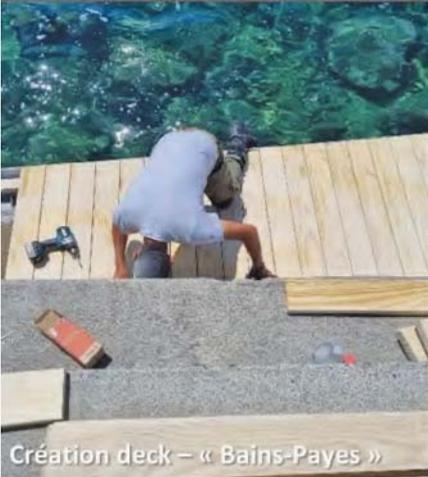
Réfection appartement – Lac 16 – Après



Réaménagement 2<sup>ème</sup> étage – Verger 10



Création cafétéria commune – Hôtel-de-Ville



Création deck – « Bains-Payes »



Réfection cuisine – Clos 9 – Avant



Réfection cuisine – Clos 9 – Après

### Parking Vieille Ville

Ces travaux s'inscrivent dans la suite des travaux d'assainissement des dalles et des rampes du parking effectués en 2021. Les travaux consistent à dégager les fers et armatures du béton et les protéger par un mortier de réparation. Ce sont près de 130 m<sup>2</sup> de zones dégradées des places de parc et de circulation du niveau inférieur qui ont été réparées. Le montant des travaux s'élève à Fr. 60'000.—. La suite de l'assainissement des dalles se poursuivra en 2023.

### Conciergerie

#### Nettoyage et entretien

La tâche principale de la conciergerie est d'assurer et gérer le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux. L'équipe des concierges tournants qui remplace les titulaires en cas de vacances ou arrêts (accident/maladie) se charge de réaliser des travaux de réfection de minime importance et déménagements de postes de travail. Réfections de peinture, de menuiserie, de maçonnerie et de petits dépannages sur des installations sanitaires ont permis une économie financière d'environ Fr. 55'000.—.

### Economat

L'équipe de conciergerie s'occupe aussi de la gestion de l'économat, qui distribue les consommables (divers papiers hygiéniques, produits et matériel de nettoyage, petites fournitures) aux responsables de bâtiments et utilisatrices et utilisateurs de locaux communaux.

### Secteur Gérance Organisation

Le secteur Gérance est doté de 4.3 EPT, soit une gérante d'immeubles (responsable du secteur) à 80%, une gérante technique à 100%, deux assistantes gérance à 80% et 100% et un aide comptable à 70%. Cette équipe est au complet depuis le 01.07.2022 avec l'engagement de la gérante technique et de l'assistante gérance.

Le secteur gérance gère au total 53 bâtiments comprenant :

- 350 appartements dont 62 logements subventionnés ;
- 76 locaux commerciaux ;
- 31 locaux associatifs ;
- 8 salles communales/caveaux ;
- 2 églises ;
- 274 places de parc ;
- 1 camping (Pichette) ;
- 30 parcelles pour l'association des jardins familiaux de Gilamont ;
- 23 terrains / jardins ;
- 16 antennes de téléphonie mobile ;
- 1 garde-meubles communal ;
- 14 DDP.

La totalité de ces biens immobiliers représente un revenu locatif dépassant les Fr. 6'000'000.—/an.

Le secteur Gérance effectue également d'autres tâches dont le traitement des factures de chauffage, d'électricité, d'eau, des taxes d'épuration et établissement des décomptes annuels pour les locataires et les centres médico-sociaux, la Fondation Beau-Séjour, l'association Ferme-Menthée, l'Eglise évangélique du réveil (temple de Gilamont), le conservatoire de musique, le club sportif Vevey-Natation, la centrale thermique Sainte-Claire et la centrale de la Veveyse. Il effectue le suivi des dossiers de locations de locaux loués par la commune auprès de tiers (paiement

des loyers, correspondance, renouvellement, etc.), demandes de mise à ban et représentation de la commune devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

### Baux à loyer

Immeubles locatifs : conclusion de 83 baux à loyer. 11 convocations en commission de conciliation, dont 7 pour des contestations des résiliations intervenues suite à la vérification par le Service de la cohésion sociale des conditions d'occupation des logements subventionnés.

Guisan 75 : conclusion d'un contrat de prêt à usage gratuit avec l'association collectif Le Local (constituée à cette occasion). Gratuité du loyer mais prise en charge de tous les frais et entretien courants du bâtiment par l'association.

Fribourg 11 : conclusion d'une convention avec l'association la Cour de l'Avenir pour l'exploitation de la terrasse de l'ex-Café de l'Avenir durant la saison estivale 2022.

Conclusion avec Caritas d'un bail à loyer pour un logement de transition au 1<sup>er</sup> étage et un bail à loyer pour les locaux d'accueil dans l'ancien café-restaurant au rez-de-chaussée.

### Décomptes de chauffage

L'actualisation des décomptes de chauffage et augmentation des acomptes notifiées aux locataires représentent un montant de plus de Fr. 241'000.— permettant de couvrir les frais effectifs. La Municipalité a renoncé à l'encaissement des arriérés des soldes des décomptes de chauffage.

### Rénovation d'appartements

En fonction des départs, plusieurs logements sont régulièrement rénovés.

#### Lac 16 – logement 1 pièce

Logement sans salle de bains (baignoire dans la pièce), ni cuisine et avec wc sur le palier. La rénovation a donc consisté à créer une salle de bains et une cuisine.

#### Panorama 17 – logement de 2 pièces

Rénovation des sanitaires, cuisine, sols et peinture.

#### Louis-Meyer 2 – logement de 2 pièces.

Aménagé en urgence (WC, douche) en tant que logement de secours-transition sur demande du service de la Cohésion sociale.

#### Fribourg 11-13

Dans le cadre du droit de préemption de la LPPPL, la Ville de Vevey a préempté le bâtiment de Fribourg 11-13 en date du 30.11.2021. Le bâtiment de Fribourg 13 comporte 4 logements de 4 pièces.

Dans l'intervalle d'un projet de construction sur les parcelles 260 et 283, les 4 logements sont remis en location pour des familles, après identification avec le service de la Cohésion sociale d'un manque de logements abordables pour ce type de public cible.

Toutefois, pour une mise en location, une remise en état des logements est nécessaire pour un montant d'env. Fr. 86'000.— prélevés sur le budget d'entretien courant de 2022. Ces travaux portent principalement sur la peinture des logements, réfection des sols, mise aux normes de l'électricité, travaux sanitaires et agencement d'une cuisine dans un logement.

## Entretien

555 bons de commandes.  
227 adjudications de travaux supérieurs à Fr. 1'000.—.

## Locations de salles/caveaux/temples

*Salle du Conseil communal* : 125 réservations, soit:  
Services communaux (60)  
Commissions du Conseil communal (29)  
Sociétés privées (7)  
Partis politiques (6)  
ASR (6)  
Cercle des sciences naturelles (5)  
CAS section Jaman (5)  
Association Vibiscum (4)  
Confrérie de la St-Martin (3)

### *Salle St-Jean*

11 utilisatrices et utilisateurs régulières et réguliers  
et 1 location occasionnelle.

### *Salle « Espaces en mouvement »*

Les locations annuelles se sont réparties entre  
6 utilisatrices et utilisateurs représentant plus de  
260 réservations.

### *La Grenette*

Location hebdomadaire des marchés les mardis et  
samedis par les 2 brocanteurs attirés de la com-  
mune. Autres réservations : Festival Images Vevey,  
Marchés gratuits, SDV - Marchés folkloriques,  
Pâques et brisolée, Foire de la St-Martin, Bourse  
aux vélos, promotions des écoles, locations occa-  
sionnelles par des utilisatrices et utilisateurs privés.

### *Salle du Devin - 41 locations*

### *Caveaux St-Martin - 80 réservations*

Location gratuite pour les services de la Ville et les  
partis politiques.

### *Caveau Scanavin - 13 réservations*

Location gratuite pour les services de la Ville et les  
partis politiques.

Depuis le 01.06.2022, le secteur Gérance est en  
charge des locations du temple de St-Martin et de  
l'Eglise Ste-Claire.

### *Temple St-Martin - 84 réservations*

De juin à décembre, réservations pour cultes,  
concerts, mariages et cérémonies funèbres.

### *Eglise Ste-Claire - 36 réservations*

De juin à décembre, réservations pour cultes,  
concerts, mariages, cérémonies funèbres et Fes-  
tival Images.

### *Théâtre de Verdure - 12 locations*

Cet espace est loué par des sociétés sportives, as-  
sociations et sociétés privées. La Lyre occupe éga-  
lement cet espace pour se produire une fois par an.

### *Camping de la Pichette*

Le camping est exploité du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre.  
L'année 2022 est une année record avec 14'784  
nuitées comptabilisées (y compris les résidents à  
la saison) :

Résidentes et résidents à l'année : 36  
Résidentes et résidents tente à la saison : 12  
Résidentes et résidents caravane à la saison : 20.  
Les recettes se montent à Fr. 281'000.—.

### *Garde-meubles communal - exécutions forcées*

12 convocations par la Justice de Paix. 4 exécutions  
forcées ont été annulées. 4 boxes sur 15  
étaient occupés en fin d'année.

## *Jardins familiaux*

La Ville de Vevey, propriétaire des terrains, a his-  
toriquement délégué l'organisation et la gestion  
des jardins au comité de l'association des jardins  
familiaux de Gilamont-Village. Cette association  
est dotée d'un nouveau comité depuis 2022 avec  
lequel de très bons rapports sont entretenus et à  
qui le service accorde sa confiance et son soutien.  
Depuis leur entrée en fonction, les membres du  
comité œuvrent au respect du règlement pour of-  
frir la possibilité d'augmenter l'offre de jardins pour  
les Veysannes et les Veveysans.

## *Poses d'hélicoptères sur la zone de la Veyre*

18 atterrissages d'hélicoptères ont été recensés.

## Préemption

La Ville de Vevey a exercé son droit de préemption  
à trois reprises. Elle est devenue propriétaire des  
parcelles 25 à l'avenue Nestlé, 260/263 à la rue de  
Fribourg et 720 à la rue de la Valsainte. Au cours  
de l'année 2022, le Conseil communal a décidé  
d'affecter ces biens-fonds au patrimoine financier  
ordinaire. A ce jour, c'est la voie de l'octroi de DDP  
à des coopératives d'habitation qui est à l'étude  
pour ces trois sites.

## La Veyre-Derrey

L'acceptation du PA La Veyre-Derrey par le  
Conseil communal de Blonay-St-Légier dans sa  
séance du mois de juin constitue une des étapes  
déterminantes permettant à terme l'accueil d'en-  
treprises du secteur secondaire pour le dévelop-  
pement économique régional, tel que défini par le  
Plan directeur cantonal et conformément à la po-  
litique cantonale des pôles de développement  
économique. La Ville de Vevey, propriétaire de la  
plus grande surface, a décidé de soutenir l'asso-  
ciation « Groupement d'entreprises Veyre-Der-  
rey ». Tout au long de ces derniers mois ce  
groupement a collaboré étroitement avec la Pro-  
move pour réunir à ce jour 12 entreprises de la ré-  
gion représentant un potentiel de l'ordre de 610  
emplois. La Ville de Vevey a décidé de privilégier  
l'initiative de ladite association par le lancement  
d'une réflexion sur l'établissement de conditions  
réalistes pour un DDP (intégration paysagère et  
environnementale, construction durable, énergie  
renouvelable, mobilité douce, redevance, durée,  
conditions de retour, etc.).

## Secteur Energie Organisation

Le secteur Energie est doté de 4,4 EPT.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, notre service a pu engager une  
nouvelle collaboratrice au secteur Energie en tant  
que chargée de projet. Elle a démarré son activité  
par l'étude du déploiement de nouvelles centrales  
photovoltaïques sur les bâtiments communaux.  
Elle a par ailleurs été intégrée à la CGEM dans le  
cadre de la préparation à la pénurie énergétique.  
Le secteur est aujourd'hui composé du responsa-  
ble du secteur (délégué à l'énergie) à 80%, de la  
chargée de projet en énergie à 100%, de l'assistant  
en énergie (auxiliaire) à 80%, du responsable des  
installations techniques à 80% et de l'agent de  
maintenance en installations techniques à 100%.  
Le secteur Energie a pour mission d'élaborer et de  
mettre en application la politique énergétique de  
la Ville de Vevey en développant des projets pour  
l'efficacité énergétique et en promouvant les  
énergies renouvelables locales. Par ses actions, il  
œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques  
et environnementaux que la Ville s'est fixés, no-  
tamment à travers son engagement dans le pro-

cessus Cité de l'Énergie et son Plan Climat. Le secteur Énergie assure également la gestion des subventions Énergie du Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable (FEDD). Finalement, il veille au bon fonctionnement, suivi, gestion, assainissement et optimisation des installations techniques des bâtiments communaux.

### Cité de l'énergie

#### Vevey continue son engagement

Le label Cité de l'énergie apporte aux communes la preuve qu'elles mènent activement une politique durable en matière d'énergie, de mobilité et d'environnement, et que cette politique se traduit par des projets concrets. Obtenue pour la première fois en 2001, cette distinction a été renouvelée 5 fois par la Ville de Vevey qui a d'ailleurs décroché le label « or » en 2012, 2016 et 2021 pour avoir atteint un degré de mise en œuvre supérieur à 75% des mesures du catalogue Cité de l'énergie. Cette plus haute distinction est reconnue à l'échelle européenne sous le nom de « European Energy Award®GOLD ».

A travers toutes les actions énergétiques entreprises en 2022, la Ville de Vevey poursuit ses efforts dans ce processus Cité de l'énergie.

#### Journée de remise du label

Avec un degré de mise en œuvre de 81.6 % pour le réaudit de 2021, et sur un total de 464 Cités de l'énergie en Suisse (dont 75 GOLD), la Ville de Vevey se trouve parmi les 13 meilleures élèves.

La remise officielle de ce label a eu lieu le mardi 5 avril 2022 en présence, notamment, de M<sup>me</sup> Béatrice Métraux, Cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité du Canton de Vaud et de M. René Longet, ambassadeur de l'association Cité de l'Énergie.

La conférence de lancement du projet « Vevey-Rénove » (voir chapitre « Projet Vevey Rénove ») a également eu lieu lors de cet événement.

#### Mise en place des panneaux aux entrées de Ville

Huit panneaux attestant de l'obtention du label « GOLD » ont été installés aux entrées stratégiques de la ville. Cette installation a été faite dans le respect des normes de sécurité routière et piétonne.

### Politique énergétique Plan Climat

Le secteur Énergie a activement collaboré avec le Bureau de la durabilité dans l'élaboration du Plan climat qui a permis d'établir une stratégie climatique communale, en y associant des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques via des mesures concrètes. Une description plus détaillée du Plan climat est disponible dans le rapport du Bureau de la durabilité.

Au sein du groupe de travail « plan climat », le secteur Énergie a en particulier travaillé sur la thématique « Énergie, bâtiments et infrastructures » afin d'assurer la cohérence de cette thématique avec les outils déjà mis en place comme la Planification énergétique territoriale (PET) ou l'outil de suivi énergétique Enercoach.

La PET a notamment permis d'élaborer le chapitre « Profil de la Ville de Vevey » au niveau territorial et de fixer les différents objectifs/cibles associés au plan d'actions. Il en ressort un plan d'actions avec 32 mesures qui ont pour cibles de réduire la consommation de chaleur par habitant et habitante de 40% d'ici 2050 avec un approvisionnement 100% renouvelable et de multiplier par 12 la capacité de production solaire photovoltaïque (PV).

Le suivi Enercoach des bâtiments communaux, entre autres, a permis d'élaborer ces mêmes chapitres au niveau des bâtiments propriétés de la Ville de Vevey. Une série de 29 mesures ont été élaborées avec pour cibles de réduire, d'ici 2050, de 50% la consommation de chaleur par m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique (SRE) des bâtiments communaux avec un approvisionnement 100% renouvelable et de construire 2 nouvelles installations PV par année.

### Planification énergétique territoriale (PET)

Dans le but d'identifier les besoins et les ressources caractérisant le territoire veveysan et de constituer des scénarios traduisant différentes stratégies de développement énergétique, une étude de PET a été lancée dès 2016. Dans le cadre du Plan climat, cette étude a été mise à jour en 2022 avec des objectifs plus ambitieux et cohérents avec la politique climatique de la Ville de Vevey.

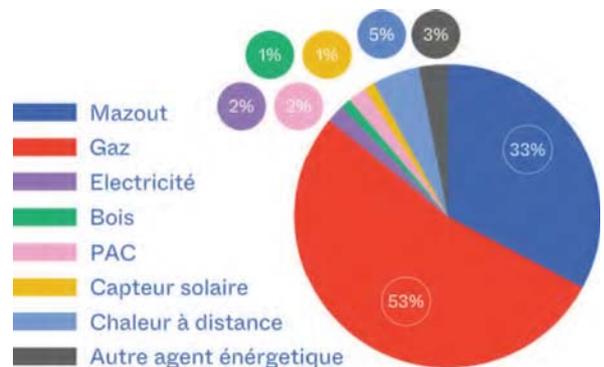
Cette étude a fait l'objet d'une publication officielle à travers un document de synthèse qui a été rendu public en même temps que la publication du Plan climat.

L'analyse menée dans cette étude a consisté à :

- dresser un bilan énergétique de tout le territoire à l'échelle du bâtiment ;
- évaluer les futurs besoins en énergie jusqu'à l'horizon 2050 ;
- évaluer les ressources énergétiques et les installations à disposition à une échelle locale ;
- définir un scénario de développement de l'approvisionnement et de l'utilisation de l'énergie sur le territoire d'ici à 2050.

La contrainte imposée était d'améliorer le bilan environnemental lié à la consommation d'énergie en atteignant un approvisionnement 100% renouvelable d'ici 2050 tout en réduisant de 40% les besoins de chaleur par habitant et habitantes (cf. cibles du Plan climat).

La consommation d'électricité (énergie finale) du bâti s'élève à 94 GWh/an, soit 4'700 kWh/hab./an. La consommation de chaleur (énergie finale) du bâti (chauffage et ECS) s'élève quant à elle à 196 GWh/an, soit 9'900 kWh/hab./an ou 143 kWh/m<sup>2</sup> SRE/an. La forte proportion de mazout et de gaz pour la production de chaleur pour le chauffage et l'ECS (voir figure) engendre la majorité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du parc bâti (46'000 tonnes/an).



Afin d'atteindre les objectifs, il s'avère que le taux de rénovation devra augmenter au minimum à 1.5% par an de la totalité de la SRE du territoire. Le taux de substitution des systèmes de production de chaleur fossiles pour des énergies renouvelables devra quant à lui se monter à plus de 2.5%.

Les réseaux thermiques joueront un rôle crucial dans la mesure où ils couvriront une grande partie du territoire et approvisionneront plus de 60% des besoins de chaleur du territoire.

La thermie solaire, la géothermie à faible profondeur, l'hydrothermie sur la nappe, et l'aérothermie représentent les plus gros potentiels en termes d'énergies renouvelables locales pour l'approvisionnement individuel en chaleur.

Du côté électrique, le solaire PV représente le plus gros potentiel pour la production locale d'électricité renouvelable, auquel s'ajoutent des contributions hydroélectriques (projet de turbinage de la Veveysse) et de cogénération à partir de bois.

### **PDCom et PA**

L'étude PET a permis de mettre à jour le chapitre Energie du projet de PDCom qui a été envoyé au Canton de Vaud pour examen préalable durant l'été 2022. Ce chapitre Energie reprend les principaux éléments de la PET et les différents objectifs et mesures élaborés dans le cadre du Plan climat. Concernant les règlements des PA Nord-Ouest et Sud, les articles liés à l'énergie qui se voulaient initialement ambitieux dans un « règlement sur l'énergie » territoriale ont été revus à la baisse et ont été intégrés dans chacun des PA. En effet, faute de compétences législatives en la matière, les communes ne peuvent pas adopter des mesures plus contraignantes que celles prévues par le droit fédéral et cantonal (LVLEne). Cependant, ces articles prennent tout de même en compte les compétences supplémentaires octroyées pour les communes dans la révision partielle de la LVLEne qui a eu lieu fin 2021.

Ces deux règlements ont été envoyés à l'examen préalable auprès du Canton fin 2022.

### **CAD-Ouest**

L'étude PET met en évidence l'importance des réseaux thermiques dans le futur approvisionnement de chaleur du territoire et les zones propices à leur développement. Hormis le cadran Nord-Est (Charmontey), tout le territoire semble propice à accueillir des réseaux.

Le cadran Nord-Ouest (Plan-Dessus) et la zone au Nord de la Vieille-Ville étant déjà approvisionnés par le CAD-Gilamont, un futur réseau devra alimenter le cadran Sud-Ouest et la zone de la Vieille-Ville. Au vu de leur proximité avec le lac, la récupération de la chaleur de son eau via des pompes à chaleur semble le système d'approvisionnement de chaleur le plus opportun.

Des premières discussions ont eu lieu fin 2022 avec un bureau d'ingénieur dans le but de lancer une étude de faisabilité en 2023.

La Ville de Vevey ne disposant pas de service industriel intégré à son administration, elle devrait collaborer avec une entité capable de construire et gérer le futur réseau.

### **Projet Vevey-Réno**

Soutenu par la Confédération et le Canton, ce projet piloté par Romande Energie, aux côtés de plusieurs partenaires dont les Villes de Morges et de Vevey, propose un accompagnement administratif, technique et financier aux propriétaires immobiliers de bâtiments particulièrement énergivores et majoritairement chauffés à partir d'énergie fossile. Le but est de les convaincre de déclencher un processus d'assainissement de leurs biens.

Une des premières étapes consistait à sélectionner les bâtiments qui représentaient les meilleurs potentiels et facilités de rénovation. 89 bâtiments ont été sélectionnés et les propriétaires invités à une séance de lancement qui a eu lieu en avril 2022 lors de la remise du label Cité de l'énergie.

Au final, les propriétaires de 27 bâtiments ont décidé de s'engager dans la suite du projet. Ces bâ-

timents représentent 66'000 m<sup>2</sup> SRE avec un potentiel d'économie d'énergie thermique de 5 GWh/an et de réduction d'émission de GES de 2'000 tonnes par an.

Après avoir transmis quelques informations techniques sur leur bâtiment, les propriétaires ont reçu un audit énergétique simplifié caractéristique de la typologie de leur bâtiment (au moyen d'un outil en ligne) dont les grandes lignes avaient été préalablement validées par la Police des constructions. Suite à la réception de cet audit, les propriétaires ont été conviés à un atelier d'une matinée en présence de toutes les parties prenantes nécessaires à la prise de décision de rénovation (Police des constructions, Direction de l'énergie et du logement du Canton, ECA, experts techniques, responsables des subventions). Le format de cette rencontre s'apparentait à un « speed dating » dans lequel les propriétaires rencontraient successivement toutes ces personnes et pouvaient poser toutes les questions afin de faire tomber un maximum de barrières pour un passage à l'acte.

Deux ateliers ont été organisés les 21 juin 2022 et 3 novembre 2022.

### **Actions d'économie d'énergie**

#### **Action éco-logement**

Cette action a permis aux locataires des bâtiments propriétés de la Ville de contribuer plus largement à la transition énergétique. En effet, les objectifs de l'action baptisée « éco-logement » ont été de sensibiliser les locataires aux éco-gestes, tout en distribuant du matériel favorisant les économies d'énergie : ampoules LED, économiseurs d'eau pour douches et robinets, thermomètres, etc. Cette démarche a permis de répondre partiellement à l'augmentation des prix de l'énergie et à la nécessité de diminuer rapidement la consommation énergétique dès l'annonce des risques de pénurie énergétique de l'hiver 2022-2023.

En collaboration étroite avec le secteur Gérance, Energie a mandaté des experts et expertes qui ont proposé durant trois mois aux locataires des logements appartenant à la Ville de participer à cette démarche. Ces interventions ont été offertes aux locataires, notamment grâce à la nouvelle subvention du Canton de Vaud destinée aux communes, gérances et propriétaires d'immeubles. Les locataires ont été contactés préalablement et des rendez-vous fixés pour les interventions.

Plus de 220 logements ont été visités durant les 3 mois que durait la démarche.

En mettant en place l'opération « éco-logement » pour ses bâtiments, la Ville de Vevey souhaitait également donner l'exemple et encourager tout propriétaire de bâtiments situés sur le territoire veveysan à en faire de même.

#### **Action pommeaux de douche**

Dans le cadre de l'action « Des économies à portée de main pour les ménages », la Ville de Vevey a offert la possibilité à ses citoyennes et citoyens d'économiser de l'énergie, de l'eau et de l'argent tout en diminuant leurs émissions de gaz à effet de serre. Chaque ménage peut, du 20 décembre 2022 au 30 avril 2023, commander gratuitement un pommeau de douche à basse consommation de dernière génération.

En utilisant des pommeaux de douche à basse consommation de dernière génération, il est possible de diminuer jusqu'à 50% de sa consommation d'eau chaude relative à la douche.

Le projet, coordonné par l'entreprise ecoLive est soutenu financièrement par la fondation KliK, active pour la protection du climat et la compensa-

tion de CO<sub>2</sub>, et par le FEDD (voir chap. ci-dessous).

En 2022, 750 pommeaux de douche ont été distribués en l'espace de deux semaines. Cette action se poursuivra début 2023.

### Turbinage des eaux de la Veveysse

Le chantier de ce projet phare de production d'électricité renouvelable a démarré en septembre 2021 et devrait produire son premier kWh en 2023. Pour rappel, ce turbinage permettra de produire chaque année environ 2.1 GWh correspondant à 2.3% de la consommation en électricité totale du territoire veveysan, ou à l'équivalent de la consommation annuelle de 840 ménages. Il permettra ainsi de doubler la production d'électricité renouvelable et locale à Vevey, actuellement assurée par des centrales PV disposées sur les toitures des bâtiments.

L'année 2022 fut notamment marquée par le percement complet d'un tunnel long de près de 700 mètres reliant une prise d'eau en amont du voûtage des Toveires à une centrale hydroélectrique située à la sortie de ce même voûtage. La construction de la prise d'eau a également été achevée en 2022 et le terrassement destiné à accueillir la future centrale touche également à sa fin. Les constructions sont en grande partie intégrées à des aménagements existants sur et aux abords de la rivière et ne généreront donc que très peu d'impacts sur le paysage.

Ce projet d'envergure est porté par la société des Forces Motrices de la Veveysse SA (FMV SA), filiale du groupe suisse Aventron. Sa conception a été confiée au bureau d'ingénierie Stucky et sa construction aux entreprises Infra Tunnel SA (génie-civil), Geppert (turbines et alternateurs) et Costronic (électricité et contrôle-commande).

La Ville de Vevey est partie prenante de ce projet en mettant à disposition, sous certaines conditions, le terrain nécessaire à la construction de cet ouvrage.

### Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable (FEDD)

Après 12 ans d'existence, le FEDD a été mis à jour et est entré en vigueur dans sa nouvelle forme le 1<sup>er</sup> janvier 2021 afin de mieux répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels à travers 28 subventions dédiées aux acteurs et actrices veveysannes. Depuis cette date, parallèlement à l'ajout de nouvelles subventions, comme l'aide à l'isolation thermique ponctuelle exemplaire, de nombreuses mises à jour ont été faites, y compris en 2022, pour s'aligner aux commentaires reçus et s'adapter à la réalité « de terrain ». C'est en effet une des clés de ce Fonds puisqu'il peut être rapidement et régulièrement amélioré.

Le FEDD est financé par une taxe sur l'énergie de 0.85 cts/kWh prélevée sur la consommation d'électricité du territoire qui est répartie sur 3 Fonds distincts (Energie : 0.50 cts/kWh, Durabilité : 0.15 cts/kWh, Eclairage public : 0.20 cts/kWh) et gérés par les services correspondants.

Une liste complète des subventions, ainsi que la nouvelle Directive et le règlement sont disponibles à l'adresse [www.vevey.ch/fedd](http://www.vevey.ch/fedd).

### Bilan 2022

Au total, ce sont 120 actions « Énergie » qui ont été soutenues durant l'année 2022 pour un total de Fr. 189'760.— (voir détails dans le tableau).

Il est à relever que la subvention pour les audits énergétiques (CECB-Plus) a une nouvelle fois très bien fonctionné. En effet, 27 subventions de ce

type ont été accordées (7 en 2020 et 14 en 2021) et devraient déboucher sur des travaux d'amélioration énergétique (rénovation, consommation et production d'énergie renouvelable) également soutenus par le FEDD.

De plus, 10 projets d'installations photovoltaïques ont été soutenus (en augmentation par rapport à 2021) qui permettront à terme de produire 160'000 kWh d'électricité annuellement, l'équivalent de la consommation d'environ 64 ménages (140'000 kWh, env. 56 ménages, en 2021).

Les plus petites subventions ont également bien fonctionné puisqu'elles ont encouragé 34 personnes à réparer plutôt qu'acheter neuf et 25 personnes à acheter des appareils ménagers très efficaces.

D'autres actions existent mais n'ont pas été sollicitées en 2022.

Actions subventionnées	Nombre	Fr.
Administration communale	1	5'120.—
Bilans énergétiques - études d'optimisation	27	36'980.—
Rénovation	2	23'550.—
Appareil ménager efficient - Achat	25	10'707.—
Appareil ménager efficient - Réparation	34	7'588.—
Eclairage efficient - Entreprises et commerces	2	5'518.—
Eclairage efficient - Ménages	10	500.—
Solaire photovoltaïque	10	48'102.—
Solaire thermique	1	2'300.—
Pompe à chaleur	4	17'000.—
Raccordement CAD renouvelable	2	8'000.—
Nouvelle construction	2	24'395.—
Total :	120	189'760.—

Le bilan des subventions "Développement durable" est disponible dans le rapport du Bureau de la durabilité.

### Communication

Afin de promouvoir le FEDD et sa mise à jour en 2022, une importante campagne de communication a été mise sur pied, en collaboration avec le Bureau de la durabilité, comprenant :

- Deux campagnes sur les différents panneaux d'affichage de la Ville, les écrans LED aux entrées et dans les bus VMCV de la ligne 202;
- La distribution à la main du dépliant officiel ;
- Le tournage et la diffusion de capsules vidéo ;
- De nombreux posts sur la page Facebook de la Ville.

La plupart de ces actions de communication seront reproduites durant l'année 2023, ainsi que la création d'autres supports, pour ainsi promouvoir davantage le FEDD et toucher un maximum de personnes.

### Centrales Photovoltaïques (PV)

#### Statistiques des centrales PV communales

La puissance installée totale des centrales PV propriétés de la commune se monte, fin 2022 à 194

kW-crête (1020 m<sup>2</sup>). Elles ont produit en 2022 environ 168'000 kWh (équivalent de la consommation de 67 ménages avec une consommation moyenne de 2'500 kWh), ce qui a permis d'engendrer des économies et gains financiers de l'ordre de Fr. 30'000.— par l'autoconsommation (43%), les reventes d'énergie à des tiers (23%), au réseau (23%) et à la RPC (11%).

### Nouvelles constructions

Dans sa séance du 14 novembre 2019, le Conseil communal a accepté le préavis N° 19/2019 « Demande de crédit cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures ».

La première centrale située sur le bâtiment communal de la Rue du Simplon 14-16 a été mise en service au mois de novembre 2020.

La deuxième centrale, installée en toiture de l'école de la Part-Dieu, a été mise en service en décembre 2022. Son installation a été couplée à des travaux de réfection et de végétalisation de la toiture.

L'installation de 145 m<sup>2</sup> comprend 86 modules photovoltaïques pour une puissance totale installée de 29.24 kWc. Elle produira environ 35'000 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 10 ménages suisses. La production photovoltaïque couvrira minimum 20% des besoins totaux de l'école en électricité.

Les panneaux ont été installés sur une structure porteuse lestée par un substrat au sein duquel la végétation se développera naturellement au fil des années. Le substrat choisi a été fabriqué à partir de tuiles de toitures concassées et mélangées à du compost.

La végétation créera un environnement frais idéal pour un rendement optimal des panneaux photovoltaïques, en plus des autres bénéfices intrinsèques qu'offre une toiture végétalisée, parmi lesquels, l'isolation du bâtiment entraînant des économies d'énergie, la limitation des îlots de chaleur urbains, la réduction de la pollution et l'accueil d'une plus grande biodiversité en ville.

Les travaux de la dernière centrale de ce préavis (Port-Franc) devraient débuter en 2023.

### Bilan chaleur des bâtiments communaux

#### Consommation de chaleur

Une base de données des consommations annuelles d'énergie des bâtiments communaux a été mise en place afin de suivre l'évolution de plusieurs indicateurs et ainsi évaluer l'impact des mesures d'amélioration mises en place. Ces données sont également utilisées dans l'outil de suivi Enercoach dans le cadre du label Cité de l'énergie (environ 80 bâtiments suivis).

On remarque une diminution globale des émissions de CO<sub>2</sub> depuis 2018 (voir figure). Ceci est dû

en grande partie au raccordement progressif des bâtiments communaux CAD-Gilamont (CAD approvisionné par des plaquettes de bois de la région) et aux mesures d'amélioration des installations techniques. L'augmentation des émissions entre 2020 et 2021 est expliqué en partie par un effet rebond post-covid et par une consommation de gaz plus importante de la piscine durant l'été 2021 particulièrement froid sur certaines périodes.

La part d'énergie renouvelable est passée de moins de 10% en 2018 à plus de 45% en 2021.

Les données de 2022 ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport et apparaîtront l'année suivante.

### Consommation d'électricité

La Ville de Vevey s'est engagée depuis 13 ans dans l'achat de courant vert à haute qualité environnementale (courant certifié Naturemade Star) pour ses besoins en électricité dans les infrastructures communales minimisant ainsi l'impact environnemental relatif à ces consommations.

Un renouvellement de contrats a également eu lieu pour l'achat d'électricité des 10 sites de consommations sur le marché libre (sites avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an) qui représentent environ 30% de la consommation des infrastructures communales. Dans ce contexte, l'année 2022 a été marquée par une très forte augmentation des prix de l'électricité due aux instabilités internationales ayant un impact sur le marché du gaz, notamment.

### Installations Techniques (IT)

Ce secteur a pour mission de garantir le bon fonctionnement, le suivi, la gestion, l'assainissement et l'optimisation des IT. Le but principal est de prolonger la durée de vie des installations tout en garantissant leur fonctionnement optimal, la réduction des coûts et consommations énergétiques, et le confort des utilisateurs.

### Rénovations, assainissements et optimisation

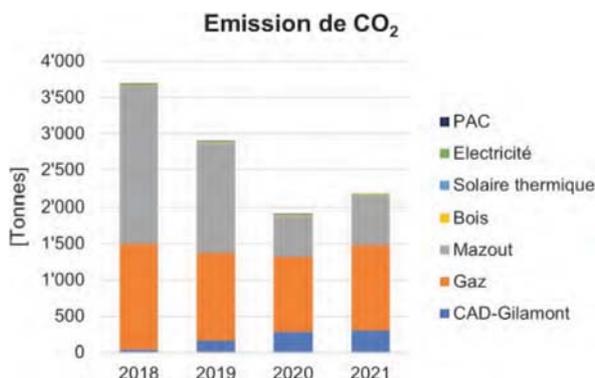
Plusieurs projets d'importance ont été menés durant cette année :

- Hôtel de Ville - Modernisation et optimisation de la régulation de chauffage / ventilation : le but de ce projet était de mieux maîtriser les flux de chaleur pour la partie rénovée, tout en permettant de faire des économies d'énergie.
- Musée Jenisch - Remplacement de l'aéro-refroidisseur arrivé en fin de vie : cet appareil maintient le système hydraulique de climatisation en bon état de marche et permet de maintenir les œuvres en bon état de conservation.

Un travail est aussi en cours sur l'optimisation de la ventilation, qui permettra de limiter les dérives de température et d'humidité tout en générant des économies d'énergie.

- CAD du Conseil - Remplacement des compteurs de chaleur qui permettent d'avoir une meilleure visibilité sur la consommation des bâtiments.
- CAD Bleu - Changement de la deuxième pompe primaire : située dans la centrale de chauffage à distance du CAD-Bleu, cette pompe primaire est importante pour le bon fonctionnement de ce CAD. Lors de cette intervention, des vannes d'isolement et la gestion MCR ont aussi été mises à jour pour un meilleur contrôle et une réduction importante des coûts liés à l'exploitation et la consommation du réseau.

- Divers travaux d'isolation ont également eu lieu dans plusieurs installations de chauffage, dont l'isolation était en fin de vie ce qui permettra de



généraliser des économies énergétiques supplémentaires.

### Interventions non-planifiées

Environ 150 interventions ont été effectuées durant l'année 2022 pour des défaillances et maintenances non planifiées. Cela a été possible grâce à l'engagement d'un agent de maintenance en installations techniques fin 2021.

Les interventions suivantes sont à relever :

- Immeuble de Charmontey 45 - Suite à des démarrages intempestifs non-sécurisés du chauffe-eau gaz, celui-ci a été immédiatement mis hors service pour des raisons de sécurité. Un système d'appoint a été rapidement mis en place.
- Charmontey 43-47 - Détection d'une fuite d'eau dans une conduite enterrée, grâce à un relevé de consommation anormal.

D'autres interventions minimales ont régulièrement lieu en première urgence, comme remettre de la pression dans le réseau de chauffage ou de purger ceux-ci. Cela évite de faire déplacer une entreprise pour 15 minutes d'intervention.

Finalement, lors de visites régulières dans les bâtiments, plusieurs adaptations de régulation sont effectuées au cas par cas.

### Opportunités

#### *Pompe à chaleur (PAC) temporaire à la piscine*

Le temple de Saint-Martin est chauffé durant la période hivernale par une PAC mobile. Cette PAC étant inutilisée durant la période estivale, elle a été installée temporairement sur le parking de la piscine dans le but de chauffer toutes les installations et de diminuer drastiquement la consommation de gaz/mazout fossile. Ce système a été en fonction du 8 juin au 15 novembre et a permis d'économiser 375'000 kWh de gaz/mazout soit environ 85 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Une étude pour pérenniser ce système de PAC à la piscine sera initiée en 2023.

#### *Chauffe-eau thermodynamique à l'école de la Part-Dieu*

Suite à la surchauffe du chauffe-eau en sous-sol, la production d'eau chaude sanitaire a dû totalement être rénovée d'urgence. L'occasion a été saisie afin de le remplacer par 3 chauffe-eaux thermodynamiques de type PAC bien plus efficaces. Ils ont également été installés proche des points de consommation afin de limiter les pertes de distribution.

### Déploiement d'energoTOOLS®

Afin de mieux gérer les bâtiments du point de vue de leurs consommations, leur maintenance et leur optimisation, l'outil de gestion energoTOOLS® est toujours en cours de déploiement.

Durant 2022, l'intégration de nouveaux bâtiments sur la plateforme a continué, ce qui permet actuellement un suivi régulier de 41 bâtiments (relevé et contrôle manuel).

L'outil sera également utilisé comme GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur) des installations pour dépister les défaillances, disposer des documents/références des bâtiments, avoir le suivi des consommations et disposer d'un historique qui aidera à mieux cibler les besoins d'interventions futures.

L'utilisation régulière de l'application sur le terrain est efficace et des tendances de consommations permettent de déceler les dérives, ce qui permet de mieux connaître les bâtiments et en optimiser

les consommations pour réaliser des économies d'énergies.

Des bilans annuels de consommation permettront à terme d'obtenir également des certificats énergétiques des bâtiments utiles dans le cadre de la labellisation Cité de l'énergie.

### CGEM-Pénuries énergétiques

L'année 2022 a été marquée par le risque de pénurie d'électricité et de gaz sur l'ensemble du territoire suisse. A ce titre, le secteur Energie a initié la réactivation de la Cellule de Gestion des Evénements Majeurs (CGEM) de la Ville pour participer à la préparation aux différents scénarios de crise prévus par la Confédération (OSTRAL et OIC Gaz). Outre ce soutien à la planification, Energie s'est également chargé d'appliquer les mesures proposées par la CGEM et adoptées par la Municipalité, dès lors que celles-ci touchaient aux installations techniques des bâtiments communaux et à des mesures de sensibilisation.

Pour répondre à l'appel aux économies volontaires d'énergie de la Confédération, la température des espaces de travail a été abaissée au minimum légal, l'eau chaude sanitaire des bâtiments administratifs a été coupée et la chaudière bicom bustible du collège de la Veveyse a été basculée sur une alimentation au mazout au lieu du gaz. Ces actions ont été possibles grâce aux travaux d'amélioration des systèmes de gestions à distance MCR des installations techniques.

En collaboration avec le Bureau de la durabilité, des thermomètres ont été distribués aux collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale pour appuyer les communications sur les éco-gestes émises par la CGEM.

En parallèle, BAT-Energie a accompagné les bureaux d'ingénieurs mandatés par la CGEM pour appréhender les possibles contingents et coupures programmées d'électricité. Ces dernières ont notamment nécessité l'achat de génératrices de secours pour assurer le fonctionnement vital de l'administration et les PRU.

Cette étroite collaboration avec la CGEM se poursuivra en 2023.

### Commissions

#### Commission de l'environnement et de l'énergie

La « commission permanente de l'environnement et de l'énergie » est composée de 13 membres et doit « être appelée par la Municipalité à donner son avis sur toute proposition municipale ayant un enjeu en matière d'énergie, de développement durable ou d'environnement. »

En 2022, Le service a participé 6 fois à cette commission sur différents sujets en lien avec l'énergie, notamment :

- Préavis (16/2022) « Demande de crédit d'études préliminaires de Fr. 700'000.— pour la planification de la construction et rénovation du bâti scolaire ».
- Préavis (31/2022) « Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 1'900'000.— pour la rénovation du poste de police de l'Association Sécurité Riviera du bâtiment communal situé à la rue du Simplon 38 ».
- Rapport-Préavis (26/2022) : Réponse au postulat de M. Colin Wahli, intitulé « Climat : Pourquoi attendre le coup de la panne ? ».
- Suivi du projet de turbinage de la Veveyse.
- Consultation dans le cadre de la mise à jour du FEDD.
- Présentation du label Cité de l'énergie.
- Bilan d'activité de BAT-Energie et visite d'une sous-station du CAD-Bleu.
- Consultations liées au Plan climat.

### Commission du FEDD

Cette commission est composée de deux membres de la Municipalité, de 5 membres de la commission permanente de l'énergie et de l'environnement, du délégué à l'énergie et de la déléguée à la durabilité.

Elle se charge de proposer à la Municipalité l'octroi des subventions aux demandes satisfaisant les conditions requises après traitement et analyse des demandes par les services responsables de la gestion du FEDD.

### Commission d'aménagement du territoire (CAT)

Le secteur Energie a participé à deux séances de la CAT afin de présenter les aspects énergétiques des outils d'aménagement du territoire :

- 24.05.2022 : PDCoM.
- 30.09.2022 : PA et Règlements.

### Manifestations

#### Stand accueil nouveaux habitants

Le 18 mai 2022, le secteur Energie a tenu un stand et a présenté ses activités dans le cadre de la soirée d'accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants. Environ 400 participantes et participants, ainsi qu'une trentaine d'associations et de partis politiques ont participé à cet événement.

#### Atelier Ginkgo – Installation solaire et jardinières

Dans le cadre des ateliers Ginkgo, le secteur Energie et le Bureau de la durabilité ont organisé début septembre 2022 une visite de la centrale photovoltaïque d'un bâtiment propriété de la Ville (Maria-Belgia 16), ainsi qu'un atelier de jardinage dans les jardinières de la Villa Métisse.

Les jeunes personnes présentes ce jour-là se sont montrées curieuses et ont manifesté leur intérêt pour de nouveaux ateliers de ce type.

#### Visites du chantier du turbinage de la Veveyse

Le 11 mai 2022 fut l'occasion de faire découvrir aux journalistes le chantier de ce projet ambitieux.

Le 12 novembre 2022, des visites du chantier ont été organisées pour la population de 9h30 à 16h avant que la galerie de près de 700 mètres creusée spécialement pour alimenter la centrale de turbinage en eau ne soit plus accessible au public. Cette journée portes ouvertes a eu un grand succès puisque 170 personnes se sont inscrites. La journée s'est terminée avec une visite pour les officiels et officielles de la Ville de Vevey et des communes de la région à laquelle une trentaine de personnes ont participé.

### Collaboration, échanges d'expériences et conseils

#### Consultation UVS

Le secteur Energie a participé à la consultation de l'Union des villes suisses (UVS) au sujet de la modification de la loi fédérale sur l'énergie en avril 2022. La Municipalité s'est montrée favorable aux renforcements des incitations pour le développement du photovoltaïque à travers son expérience dans l'élaboration de ses outils d'aménagement du territoire.

#### Autorisations de construire

La Municipalité est compétente en matière d'octroi des permis de construire et a l'obligation de garantir le respect des prescriptions légales et réglementaires notamment concernant les exigences énergétiques. Le secteur Energie vient en appui à la Police des constructions (PolCo) afin de contrôler les dossiers énergétiques déposés ainsi que certains chantiers. Durant l'année 2022, Ener-

gie a sollicité à 9 reprises un mandataire externe pour ces contrôles.

Le secteur Energie participe régulièrement aux séances entre propriétaires et PolCo afin de faciliter les démarches administratives pour les projets énergétiques.

#### Cadastre solaire

Sur le modèle d'un travail réalisé sur la commune de Moudon, PolCo, en collaboration avec les services cantonaux DGIP, la DGE et le secteur Energie, a lancé dès 2022 la réalisation d'un guide solaire édictant des règles de construction de centrales photovoltaïques sur les bâtiments en zone ISOS ou en note 1 et 2 du territoire veveysan. En effet, les projets photovoltaïques envisagés sur des biens culturels, ou dans le périmètre d'un inventaire d'importance nationale ou cantonale, font l'objet d'une autorisation spéciale délivrée par la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine (DGIP). L'établissement d'un guide solaire a pour but de faciliter l'obtention de cette autorisation spéciale et de favoriser ainsi le développement du solaire photovoltaïque à Vevey.

#### Partenariat romand décarbonation

Début 2022, la Ville de Pully a lancé une proposition de partenariat intercommunal pour la cocréation de solutions de décarbonation des communes romandes. Le service a alors participé aux premières réflexions autour de ce partenariat, qui ont mené à prioriser deux axes de travail que sont la sensibilisation des citoyens et citoyennes à la sobriété et l'encouragement au développement des énergies renouvelables chez les particuliers et particulières. Deux groupes de travail en ont découlé, l'un travaillant sur la communication et l'autre sur la cocréation d'un appel d'offres groupé intercommunal. En collaboration avec les représentants et représentantes des communes de Montreux et d'Echallens, Energie a travaillé sur le projet d'appel d'offres groupé intercommunal, appliqué aux installations photovoltaïques. Après trois ateliers de travail sur le sujet, une nouvelle rencontre des communes participantes a été prévue début 2023 pour présenter les avancées de chacun et définir les suites du partenariat.

#### Autres communes

Le secteur Energie collabore régulièrement avec ses homologues d'autres villes afin d'échanger les bonnes pratiques. Il participe également aux événements organisés par Cité de l'énergie dans le cadre d'échange d'expérience entre les communes.

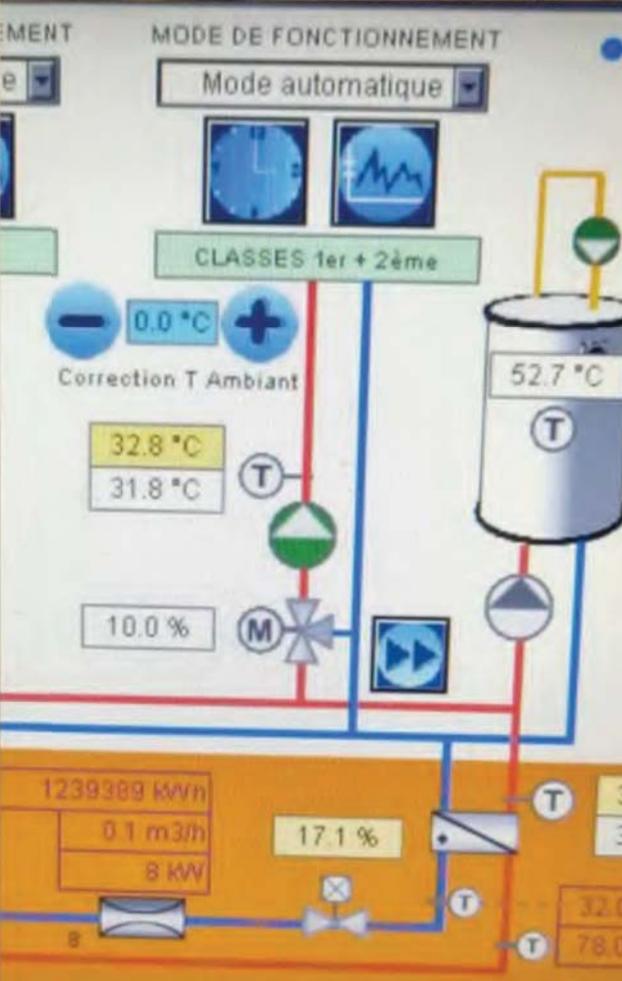
#### Conseil à la population

Le secteur Energie est régulièrement sollicité par les propriétaires de bâtiments et les citoyens et citoyennes afin de les aiguiller dans leurs projets énergétiques.

Participation à des séminaires/événements

- 1<sup>er</sup> février « La géothermie, quelle place dans le système énergétique suisse ? » (Club Ravel) – Visio-conférence
- 22 juin « Séance énergie pour les communes » (Canton de Vaud), Lausanne
- 7 Avril « L'optimisation énergétique de A à Z » (Energio), Nyon
- 15 novembre « Comment se préparer aux risques de sécurité d'approvisionnement » (Romande Energie et l'Etat Major Cantonal de Conduite), en ligne





## Secteur Sécurité Organisation

Le secteur Sécurité est doté de 3 EPT.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2022, notre service a pu engager un nouveau collaborateur au secteur Sécurité en tant qu'inspecteur des chantiers de la Riviera. Le secteur est aujourd'hui composé du responsable du secteur (yc prévention incendie) à 100%, du chargé de sécurité MSST à 100% et de l'inspecteur des chantiers à 100%.

### Cellule de gestions des évènements majeurs (CGEM)

La cellule a été activée à deux reprises, l'une pour l'accueil des personnes réfugiées sur le territoire communal et l'autre pour la gestion de la pénurie énergétique que la ville devrait pouvoir affronter en cas de nécessité.

Une activité soutenue a été réalisée par l'ensemble des membres de la cellule, leur octroyant un surplus de travail non prévu. Malgré tout, ces derniers ont accompli de nombreuses tâches permettant une planification détaillée des deux thématiques. Ceci a permis de conseiller au mieux la Municipalité concernant les décisions à prendre.

### Inspecteur des chantiers

L'ICR contrôle environ 450 chantiers sur l'année civile, sur l'ensemble des communes partenaires. Cela engendre en moyenne 1'600 visites sur sites (300 en moyenne pour Vevey) et environ 850 actions administratives, que sont les validations pour les autorisations de fouilles ou dépôt sur le domaine public (250 en moyenne pour Vevey).

En 2022, du fait de l'absence du titulaire du poste pour cause de maladie (1,5 mois) et son départ à la retraite début du mois de juin, le nombre de visites a diminué d'un tiers par rapport à la moyenne annuelle des cinq dernières années. Son remplacement provisoire par le responsable du secteur sécurité et l'appui d'un prestataire externe ont permis le maintien de l'activité.

Afin de démarrer avec de nouvelles procédures de travail avec le nouveau collaborateur, une réflexion a eu lieu et une modernisation des outils nécessaires à l'accomplissement des tâches a été effectuée.

### Prévention des incendies

Notre spécialiste prévention incendie poursuit ses missions de :

- contrôle et mise en sécurité des bâtiments communaux ;
- travaux courants de maintien de l'état sécuritaire des bâtiments communaux ;
- mise en place des éléments de signalétique pour les évacuations dans les garderies et UAPE ;
- formation du personnel des garderies et UAPE à l'évacuation des structures d'accueil ;

- contrôle général du parc des bornes hydrantes de la commune ;
- modernisation de la mise en passe des bâtiments communaux ;
- contrôle périodique des installations de paratonnerres.

### Contrôle d'accès

A la suite de l'entame du projet qui a été initié en 2022, nous avons eu l'opportunité de poursuivre l'intégration de la nouvelle mise en passe (contrôle d'accès) dans plusieurs bâtiments de la Ville dont notamment : l'Hôtel-de-Ville, l'UAP de l'Aviron, le Swiss Media Center (partiel). Des remplacements partiels de cylindre de porte ont aussi été fait sur des bâtiments divers, surtout suite à une casse du cylindre lui-même ou d'une clé à l'intérieur de ce dernier. Nous poursuivrons en 2023 le programme planifié et ainsi poursuivre dans la modernisation du contrôle d'accès des bâtiments communaux.

### Médecine, sécurité et santé au travail (MSST)

L'année fut principalement consacrée au déploiement des analyses des processus de travail des différents secteurs d'activité ; cela a permis de façonner plus précisément le catalogue de formation et de commencer à les dispenser aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville.

Le dossier des défibrillateurs, initialement commencé en 2019, interrompu durant les deux années du COVID, a été bouclé. Cela permettra une mise en œuvre de ce plan en 2023 avec l'installation de 10 appareils dans les bâtiments communaux accessibles au public.

### Commissions politiques et vœux Commissions politiques

Le service bâtiments, gérance et énergie est présent ou régulièrement convié aux commissions suivantes :

- La commission des finances (COFI) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (Cogest) pour les visites des immeubles communaux.
- La commission de l'environnement et de l'énergie (ComEn2) pour la présentation des préavis ayant une composante énergétique, ainsi que pour les discussions sur toute problématique énergétique, en particulier la planification énergétique territoriale.
- La commission municipale de sécurité (COMSEC), en regard de la sécurité des bâtiments communaux.
- La commission d'aménagement du territoire (CAT) pour prendre part aux discussions sur le développement des outils de planification.

*Pascal Molliat, municipal  
 Claude Lehrian, chef de service*

## Vœux de la commission de gestion

*Vœu 08/2022*

*La Cogest souhaite que la Municipalité de Vevey prenne acte des constatations faites et détaille les mesures qu'elle envisage de prendre ainsi que le calendrier d'une application conforme aux statuts et au règlement des jardins de Gilamont*

Réponse : Les statuts et le règlement ont été adoptés en assemblée générale du 15 mars 2010. Le respect du règlement a semble-t-il varié avec le temps. La Municipalité a pris acte des constatations faites et envisage à moyen terme l'adoption d'un plan d'ensemble conforme aux buts principaux des statuts, à savoir « unir les jardins familiaux dans la commune de Vevey, de les développer et de réunir les jardiniers amateurs ».

Suivi: Délégation de la gestion à l'association selon statuts et règlement. Collaboration régulière avec le comité pour soutien administratif.

*Vœu 09/2022*

*En matière de sécurité, toute la zone des jardins n'est malheureusement pas favorablement accessible pour les services de secours (ambulances, pompiers). Il serait malheureux qu'une personne subisse des conséquences suite à une perte de temps des secours pour atteindre leurs objectifs. Dès lors la Cogest souhaite qu'une voie d'accès soit envisagée pour accéder aux différentes parcelles au milieu de la surface, afin de pouvoir porter secours beaucoup plus rapidement qu'actuellement. Pour le moment, une ambulance ne pourrait se garer que sur la Route du Stand et/ou au-dessus de l'ancienne poudrière.*

Réponse : La problématique des voies d'accès sera traitée dans le cadre d'un plan d'ensemble d'organisation des parcelles.

Suivi : pas de développement cette année.

*Vœu 10/2022*

*Une seule borne hydrante est mise à disposition de cette zone des jardins. Elle se trouve devant l'ancienne poudrière, soit tout en bas de la surface occupée par les jardins. Ceci rendrait nettement plus long le travail des pompiers s'ils devaient intervenir. Dès lors la Cogest souhaite qu'une borne hydrante soit aussi installée sur le haut de la zone des jardins, peut-être à proximité du Giratoire du Rio Gredon.*

*NB : La parcelle étant sur la commune de Saint-Légier, cette question doit probablement être envisagée avec celle-ci et avec le SIGE.*

Réponse : Le règlement d'application n'est pas très précis en matière de distance et de nombre de bornes hydrantes (BH) devant être installées par les communes. Mais en substance, l'ECA et le commandant du corps de sapeurs-pompiers desservant la zone ont la possibilité d'exiger l'installation d'une BH. La nature des constructions d'un seul niveau avec une emprise au sol variant de 10 à 30 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 10'000 m<sup>2</sup> est considérée comme un risque faible à moyen. Dans le cas qui nous occupe, il existe deux BH et non une seule. Les deux BH existantes sont dans la norme admissible ; d'autant que les moyens modernes mis à disposition par l'ECA au SDIS Riviera, permettent de lutter contre le feu avec des distances plus grandes que par le passé. Si une troisième BH est souhaitée, il appartiendra à la commune de Blonay - Saint-Légier de se déterminer en tant qu'autorité compétente.

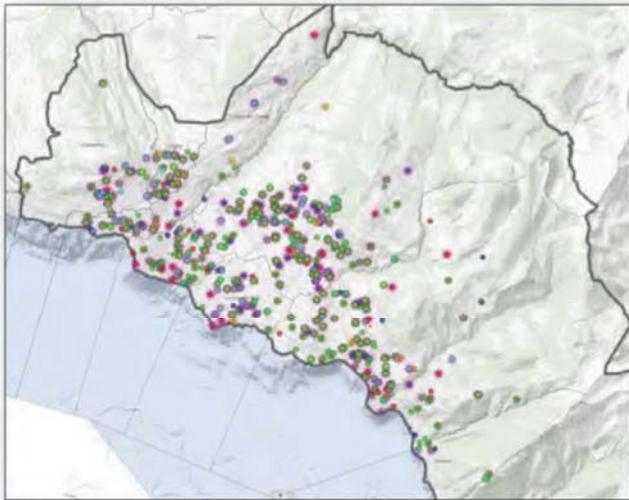
Suivi : pas de développement cette année.

## MSST : Médecins et autres Spécialités de la Sécurité au Travail

→ L'OPA (Ordonnance sur la Prévention des Accidents) et la CFST (Commission Fédérale de coordination pour la Sécurité au Travail) définissent en 10 points les tâches des MSST dans l'entreprises :

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|    | 1. Principes directeurs, objectifs de sécurité        |    | 6. Planification et réalisation des mesures |
|    | 2. Organisation de la sécurité                        |    | 7. Organisation en cas d'urgence            |
|    | 3. Formation, Instruction, Information                |    | 8. Participation                            |
|    | 4. Règles de sécurité                                 |    | 9. Protection de la santé                   |
|  | 5. Détermination des dangers, appréciations du risque |  | 10. Audit et contrôle                       |

### L'inspectorat des chantiers de la Riviera



**Ouvertures de chantiers**  
 450 en 2022  
 140 depuis Janvier 2023

**Moyenne de visites par an**  
 1500 visites



# 187

Le service de la Famille, de l'éducation et du sport a pour mission de développer des synergies entre ses trois secteurs. Il est chargé de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses secteurs et partenaires et d'offrir des prestations publiques performantes et accessibles.

## SERVICE DE LA FAMILLE, DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT



## Service de la Famille, de l'éducation et du sport (FAM)

### Mission du service

Le service a pour mission de créer des synergies entre ses secteurs éducation, famille et sport. Il coordonne, favorise et soutient les actions ainsi que les projets portés par ses secteurs et ses partenaires ou initiés par lui. Son objectif est d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité qui répondent aux besoins de la population. Il dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par les autorités et des budgets alloués.

### Faits marquants

La levée de l'ensemble des mesures sanitaires dès février 2022 a permis au service de reprendre un rythme habituel pour l'ensemble de ses activités. C'est dès lors dans un contexte normalisé que le Conseil a validé, à une très courte majorité, l'acquisition d'écrans en faveur de l'éducation numérique pour les élèves dès la 5e primaire ; à fin 2022, toutes les classes du secondaire étaient ainsi équipées. En lien avec le projet de rénovation du bâti scolaire, le service a lancé, en collaboration avec les services de la Ville, une démarche exploratoire pour l'implantation d'un plan de mobilité scolaire à Vevey ; dans la foulée, une analyse pour un projet d'adaptation du préau scolaire de la Veveyse a permis d'identifier les besoins pour une pré-étude qui débutera courant 2023. La création du réseau d'accueil de jour de Vevey, marquant la fin du réseau REVE, a également mobilisé les équipes sur plusieurs mois ; à la rentrée scolaire, le réseau était toutefois solidement constitué et reconnu par les autorités cantonales. Le service a également accueilli les comités des clubs sportifs pour évaluer leurs besoins et tirer un bilan de la mesure de soutien et de relance face à la crise du Covid-19 menée en 2021. Différentes mesures ont elles aussi été initiées par le service et ses secteurs (massages assis, moments de rencontres, etc.) favorisant l'engagement et le bien-vivre ensemble. Un grand merci à toutes et à tous pour avoir garanti cette année encore des prestations publiques de grande qualité.

### Organisation du service FAM

Le service est dirigé par une cheffe de service (1.0 EPT) qui est soutenue dans sa tâche par une assistante de direction (0.8 EPT) et secondée par trois responsables de secteur : éducation (1 EPT), famille (0.8 EPT) et sport (1 EPT).

### Ressources humaines

La direction, avec ses secteurs, totalisait fin décembre 2022, 215 collaborateurs fixes (145.77 EPT).

*Changements*  
Néant

### Collaborations et représentations

Les commissions famille (4.5 et 12.10) et sport (7.12) se sont réunies sous la présidence de M<sup>me</sup> Laurie Willommet, municipale, de même que le Conseil d'établissement de Vevey (17.1, 28.3, 30.5, 11.10 et 28.11). Le Conseil de Fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la Montagne, présidé par M<sup>me</sup> Willommet, s'est réuni le 18.05. Le service a également participé aux séances des commissions permanentes et ad hoc de la Ville ou sa présence était requise. Il a rencontré très régulièrement les directions des deux établissements scolaires de

Vevey, les services communaux de la région, les directions d'exploitants des structures d'accueil, l'Association des Colonies de vacances de Vevey et toutes les associations que la Ville soutient via son service. Plusieurs rencontres ont également été organisées avec les autorités cantonales (DGEO, UOP, FAJE et OAJE).

La cheffe de service a également participé à la Chambre consultative et au Groupe de travail parascolaire de la FAJE et à de nombreux groupes de travail organisés avec ou par les différents services de la Ville.

### Secteur famille

#### Mission

Contribuer au soutien des familles et au développement des enfants en favorisant la conciliation vie familiale et vie professionnelle au quotidien et en menant une politique de l'enfance responsable et durable.

#### Organisation

Géré par son responsable, le secteur famille est organisé en trois pôles. Le pôle pédagogique avec son adjointe qui chapeaute la coordination et les relations avec l'ensemble des structures d'accueil collectif (responsables de structures et personnel éducatif) ; le pôle administratif supervisé par son adjointe qui coordonne l'ensemble des projets et des services administratifs fournis aux familles de Vevey ; le pôle technique qui répond aux besoins des structures, assure la livraison des repas produits dans les cuisines des garderies communales (Ateliers et Marionnettes) et collabore étroitement avec les autres services de Ville dans le cadre de projets plus conséquents (chantiers, interventions dans les bâtiments, etc.).

Au 31 décembre, le secteur compte 157 personnes engagées sur la base d'un contrat à durée indéterminée (126.02 EPT) et 68 en tant qu'auxiliaires. 12 apprentis et apprenties sont également formés au sein des structures d'accueil tant en cuisine (4) qu'en vue d'obtenir le CFC d'assistant socio-éducatif et assistante socio-éducative (8).

#### Faits marquants

*Naissance du Réseau Vevey et transfert de la garderie Les Ecureuils*

Suite à la validation par le Conseil communal en mai 2021 de la sortie de Vevey du Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey et environs (REVE), de nombreuses démarches ont été entreprises afin que cette décision impacte le moins possible les familles plaçant leurs enfants dans les structures d'accueil du Réseau Vevey.

Il s'agissait en particulier de laisser un temps raisonnable aux quatre communes du Cercle de Corsier de créer rapidement une garderie sur leur territoire pour accueillir les enfants de leurs habitants et habitantes. Le service a également tout mis en œuvre afin que sa garderie Les Ecureuils, mise aux Monts-de-Corsier, puisse être reprise par les communes du Cercle avec un transfert de son personnel aux mêmes conditions d'emploi que celles offertes par la Ville de Vevey.

La présidence du réseau assurée par Vevey a notamment permis de pacifier les relations entre ses membres et aboutir sereinement à la création de deux réseaux distincts au 1.8.2022 : le Réseau LAC pour les communes de La Tour-de-Peilz et du Cercle, et le Réseau Vevey.

Parmi les démarches entreprises pour créer le nouveau réseau veveysan, une étroite collaboration s'est installée avec une société mandatée par le secteur afin de préparer d'une part le dossier de

reconnaissance du nouveau réseau par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et, d'autre part, pour accompagner la transition et le transfert de la garderie Les Ecureuils à l'Association intercommunale scolaire du Cercle de Corsier (ASICC). Cette première partie d'année a également permis de revoir la collaboration avec les membres du Réseau Vevey à savoir les entreprises Nestlé et l'Association Les Galopins. L'accueil familial de jour, géré par la commune de La Tour-de-Peilz est quant à lui associé à notre Réseau en tant que prestataire de services via un contrat spécifique.

Une fois ce travail de fond achevé, le Conseil communal a décidé le 23 juin de valider la constitution du Réseau Vevey, de ratifier son organisation ainsi que de valider le dossier de reconnaissance du Réseau et son plan de développement de places à l'horizon 2025. Le Conseil communal a également décidé d'adapter le dispositif d'accueil parascolaire l'après-midi en approuvant un crédit budgétaire supplémentaire visant à ouvrir 18 places pour les 7 et 8P Harmos pour le 22 août à l'UAP Aviron. Le Conseil communal a aussi décidé d'adapter le dispositif d'accueil au sein du réfectoire de l'Aviron pour les 7 et 8P Harmos en approuvant un crédit budgétaire supplémentaire.

A la suite de ces décisions, un travail conséquent a été fourni par le secteur afin de préparer la transition administrative vers le nouveau réseau en évitant toute perturbation pour les familles veveysannes, mais aussi pour organiser un nouvel accueil en UAP l'après-midi pour les 7 et 8P Harmos dans les locaux de l'Aviron (organisation, recrutement, aménagement). Le crédit alloué par le Conseil communal a également permis d'améliorer les conditions d'encadrement pour le réfectoire de l'Aviron en proposant un accueil plus qualitatif (voir plus bas).

#### *Inauguration de l'UAP Aviron*

La première étape des travaux à l'Aviron, engagés par le service Bâtiments, gérance et énergie a été suivie de près par le secteur. Le 31 octobre, les enfants ont intégré les nouveaux locaux, quittant définitivement l'UAP de la Pomme d'Or. 44 places sont disponibles dans cette nouvelle UAP pour les élèves de 1 à 6 P ; 18 places pour les élèves de 7-8P avaient déjà été créées pour la rentrée scolaire tel que décrit plus haut. L'agrandissement de la structure est prévu dans le cadre d'une deuxième étape de travaux.



UAP Aviron

#### **Changements**

La responsable de la structure d'accueil Les Cèdres a fait valoir son droit à la retraite en été, après plus de 18 ans à ce poste. Son adjointe de direction l'a remplacée à la tête de la structure depuis le mois d'août. Le poste d'adjointe a été repourvu par l'engagement d'une nouvelle collaboratrice.

Une collaboratrice administrative a également pris sa retraite après 18 années passées au sein de l'administration du secteur.

#### **Chiffres clés au 31 décembre**

4 garderies-UAP

6 UAP

250 places en accueil préscolaire (garderies avec trois niveaux : nurserie, trotteurs et moyens)

384 places d'accueil en UAP réparties sur 10 structures

Plus de 94 places d'accueil en réfectoire réparties sur 2 sites

Près de 106'000 repas confectionnés dans les cuisines des garderies (y compris les sept premiers mois de l'année avec la cuisine de la garderie Les Ecureuils)

Plus de 33'000 repas confectionnés par la Fondation Beau-Séjour (avec la reprise des repas pour les UAP Aviron et Clos) dont env. 9'000 pour les réfectoires.

#### **Administration**

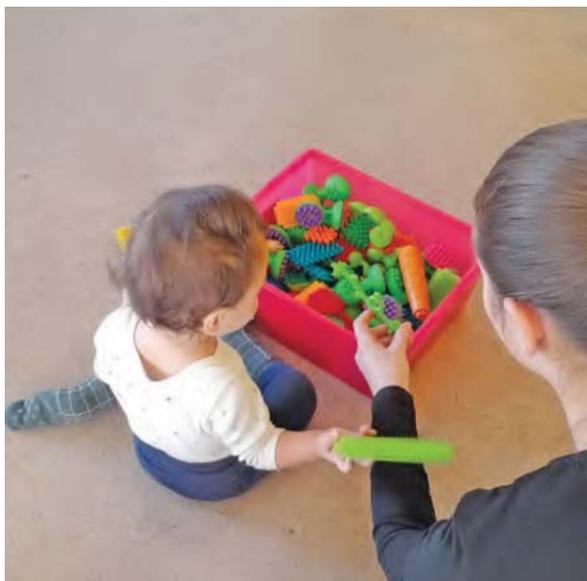
Le pôle administratif du secteur a été fortement sollicité en 2022. En plus des prestations fournies aux familles et aux structures d'accueil, plusieurs projets ont été menés de front. Comme mentionné plus haut, la création d'un nouveau réseau a nécessité de réorganiser toute la « technique » liée aux prestations fournies, comme le paramétrage de facturation ou celui relatif à la gestion de la liste d'attente. Il a également fallu, en étroite collaboration avec le service des Systèmes d'information, revoir le contenu du site internet et notamment créer des formulaires d'inscription en ligne.

L'administration du secteur a également évolué pour permettre aux responsables de structures de consacrer plus de temps à la pédagogie et à la gestion d'équipe. Elle a ainsi repris la gestion des placements dans les structures, ainsi que toutes les demandes de changements de fréquentation. Ces tâches étaient en effet très chronophages pour les responsables, ne leur laissant plus beaucoup de temps pour soutenir les équipes éducatives et assurer le développement et le suivi de la pédagogie. Bénéfique et productive pour les responsables, cette évolution administrative apporte également une plus-value pour les familles qui ne traitent qu'avec une personne au sein de l'administration.

Un projet de charte pour une restauration collective durable a également été rédigé en collaboration avec les cuisiniers et les cuisinières de nos garderies. Cette charte fera l'objet d'une communication en 2023. En parallèle, un abonnement a été conclu avec Beelong et les cuisines de production des garderies des Ateliers, des Marionnettes et des Cèdres qui, courant 2023, publieront les menus hebdomadaires proposés aux enfants avec l'indication d'un EcoScore et d'un NutriScore. Cette visibilité et transparence ont pour objectif de mettre en valeur le travail de valorisation de produits bios, de saison, de proximité et le « fait maison ».

#### **Garderies**

La demande en places d'accueil dans la tranche d'âge 0-4 ans est toujours importante et les places limitées. Fin 2022, 230 enfants (dont 64 à naître) étaient sur liste d'attente en garderie pour l'ensemble du dispositif d'accueil du Réseau Vevey. Si le nombre d'enfants de Vevey attendant une place est en légère diminution, le dispositif d'accueil, dans son état actuel, ne permettra pas d'absorber les demandes futures des familles veveysannes. Sans création de nouvelles places, il apparaît difficile de diminuer le temps d'attente pour une place qui cette année est toujours d'un an et demi.



La collaboration avec le SESAF et la Fondation Coup d'Pouce a permis l'engagement d'éducateurs spécialisés et éducatrices spécialisées pour encadrer des enfants à besoins particuliers et ainsi soulager partiellement les équipes.

Des travaux d'entretien et d'amélioration dans les structures d'accueil se sont poursuivis, afin de répondre notamment aux exigences de l'OAJE, mais aussi en vue d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil. C'est notamment le cas de la pose de films de protection sur les vitrages intérieurs aux Cèdres ou encore la pose de cache-radiateurs à la Barcarolle. Des panneaux phono-absorbants ont été installés à la Campanule (annexe des Marionnettes) afin d'améliorer le confort de travail et d'accueil. Un bac à sable a été créé aux Ateliers. La garderie Les Ecureuils a été remise à l'ASICC au 1<sup>er</sup> août (voir plus haut). Toutes les interventions prévues au budget ont été réalisées afin de transférer cette structure dans les meilleures conditions possibles : réaménagement de la terrasse, rafraîchissement des peintures, sécurisation de la place de jeux dans le jardin, parmi d'autres interventions.



UAP Crédeiles - Place de jeux

### Unités d'accueil parascolaire (UAP)

Afin de répondre aux exigences légales de la LAJE et en lien avec le dossier de reconnaissance du Réseau Vevey par la FAJE, le secteur a mis en place un accueil subventionné pour les 7 et 8 P Harmos l'après-midi. Cet accueil a ouvert ses portes dans les locaux de l'Aviron à la rentrée scolaire et est formellement associé à l'UAP éponyme. Ce sont ainsi 18 places parascolaires supplémentaires qui ont été créées en quelques mois et pour lesquelles une aide au démarrage de Fr. 45'540.- a été allouée par la FAJE.

En collaboration avec le service des Bâtiments, gestion et énergie, la suite du projet de transformation des locaux de l'Aviron, quai Maria-Belgia 16, en UAP a pu être finalisé. L'UAP Pomme d'Or a définitivement fermé ses portes le 14 octobre. Les enfants ont été accueillis le 31 octobre dans la nouvelle UAP Aviron. Dotée de 44 places pour des élèves de 1 à 6P, cette structure présente l'avantage de se trouver à proximité du collège de la Veveyse où sont scolarisés les enfants qui fréquentent cette nouvelle structure d'accueil.

Afin de poursuivre son soutien aux familles de Vevey, le secteur a décidé de prendre en charge la prestation d'accueil de l'après-midi du congé scolaire de la St-Martin pour les enfants déjà inscrits en UAP ce jour-là ; il s'agit d'une contribution ponctuelle de la Ville à la conciliation vie familiale et vie professionnelle.

### Réfectoires et devoirs/études surveillés

Les prestations parascolaires regroupent l'accueil de midi en réfectoire, les devoirs et études surveillés. 21 collaborateurs et collaboratrices assurent l'encadrement et la surveillance des élèves pendant le repas et après l'école avec les devoirs et études surveillés organisés dans les différents collèges veveysans. Le réfectoire de Kratzer accueille les élèves de 9 à 11S. Les 7 et 8P l'ont été dans les locaux de l'Aviron (quai Maria-Belgia 16). Avec l'organisation du nouveau réseau d'accueil, le secteur Famille a profité d'améliorer l'accueil de midi des 7 et 8P en aménageant les locaux avec du mobilier, des jeux et du matériel adaptés à l'âge des enfants ; il a également engagé une éducatrice de l'enfance pour organiser cet accueil et les activités proposées ; avec succès d'ailleurs, puisque le nombre d'inscriptions a poussé le secteur à augmenter les places d'accueil jusqu'à 44 (30 en 2021).



UAP Crossets

### Accueil collectif et en milieu familial

Au total, ce sont quelques 1'079'600 heures (équivalent à env. 86'300 jours d'accueil, soit 12.5 heures d'ouverture par jour) qui ont été offertes aux enfants de Vevey dans nos structures. Cela représente 157 enfants accueillis par des accueillantes en milieu familial (mamans de jour), 575 dans des garderies et 560 écoliers dans des UAP. Les familles ont pu bénéficier d'un rabais de 20% sur leur facture de placement du mois de novembre au titre de mesures de soutien par la FAJE, équivalent à une subvention supplémentaire d'env. Fr. 97'000.- pour les familles de notre réseau.



Décoration de Noël aux Ateliers

### Collaborations et représentations

La commission municipale famille s'est réunie deux fois sous la présidence de la municipale. Cette dernière a d'ailleurs repris la présidence de la FRAJE, en plus de celle du réseau REVE. La réponse opérationnelle de ce dernier a été assumée conjointement par le responsable du secteur Famille et la cheffe de service. Il en est de même pour le nouveau réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey.

Le responsable de secteur a intégré le Conseil de fondation « Crèches et garderies d'enfants de Vevey ». Participations régulières aux séances de la FAJE et de la FRAJE. Collaboration avec les différents lieux de formations aux métiers de l'accueil de l'enfance, avec la Fondation Beau-Séjour, avec la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz et environs et les communes et entreprises membres du réseau REVE et LAC en particulier.

*Alexandre Tangerini,  
Responsable du secteur famille*

### Secteur Education

#### Mission

Le secteur a pour mission de mettre à disposition des écoles des prestations et un dispositif scolaire de proximité et de qualité dans le respect de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

#### Faits marquants

Si la crise sanitaire avait stoppé bon nombre d'activités scolaires en 2021, presque toutes les sorties budgétées ont pu être réalisées en 2022. Dès février, les camps au chalet communal La Cheneau à Château-d'Oex ont repris, avec une jauge adaptée à une classe par semaine. Les promotions se sont déroulées au Théâtre du Reflet sans mesures particulières et les bals des écoles ont accueillis les élèves de l'Établissement primaire et secondaire au RKC comme de coutume. Chaque collège de l'Établissement primaire a également organisé une petite fête des écoles dans son bâtiment. Des distributeurs de protections menstruelles ont été installés dès la rentrée scolaire dans tous les collèges qui accueillent des élèves de 7P à 11S Harmos. Le secteur a participé à différentes séances afin de mettre en place les mesures d'économies énergétiques préventives pour son secteur ou en coordination avec les écoles et ses partenaires. Une démarche exploratoire pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire a également été initiée, de même qu'une analyse des besoins pour la rénovation du préau du collège de la Veveysse.

#### Rénovation et développement du bâti scolaire

Lors de sa séance du 19 mai 2022, le Conseil communal a validé le crédit d'études préliminaires, sou-

mis par le service Bâtiments, gérance et énergie d'un montant total de Fr. 700'000.- pour la planification de la construction et rénovation du bâti scolaire. La réflexion sur le dispositif d'accueil scolaire, parascolaire et préscolaire s'est poursuivie en collaboration étroite avec différents partenaires, dont le secteur Education, en charge de l'analyse de la démographie scolaire notamment. Des travaux d'analyse et de planification ont été menés avec le service des Bâtiments pour identifier les besoins du service dentaire, qui sera déplacé au Collège de la Veveysse, de l'école de musique Crescendo et de ceux de l'Office régional d'orientation scolaire.

### Plan des investissements

Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements pour le secteur éducation pour la législature 2021-2026 :

Objets en cours : Projet bio-éducatif aux Monts-de-Corsier « En Salauroz » - Compte d'attente, Education numérique - Affichage numérique pour les écoles de la scolarité obligatoire. Objets à engager : Aménagement des préaux scolaires, Aménagement Monts-de-Corsier - Parcelle 526.

### Organisation

Le secteur est sous la responsabilité d'une responsable qui pilote une équipe administrative et technique chargée des prestations en lien avec les établissements scolaires de Vevey et les autres partenaires du réseau. Il administre également le chalet communal « La Cheneau » à Château-d'Oex où une équipe accueille des élèves toutes l'année scolaire.

### Ressources humaines

Composition au 31.12.2022 :

Personnel permanent :	14 personnes (11.5 EPT)
Responsable de secteur :	1 personne (1.0 EPT)
Personnel administratif :	3 personnes (2.05 EPT)
Personnel technique :	2 personnes (2.0 EPT)
Assistante dentaire :	1 personne (0.65 EPT)
Conseiller social	
école famille :	2 personnes (1.2 EPT)

Personnel du Chalet communal La Cheneau :

Animateur-intendant :	1 personne (1.0 EPT)
Animation :	1 personne (1.0 EPT)
Conciergerie :	1 personne (1.0 EPT)
Cuisine :	2 personnes (1.6 EPT)

Personnel avec contrat à durée déterminée : Accompagnant/moniteur La Cheneau : 1 personne (0.83 EPT).

Veilleur de nuit La Cheneau : 1 personne (0.87 EPT). 9 médecins-dentistes chargés des dépistages et 1 médecin scolaire sont engagés et engagées sous contrat d'auxiliaire pour les deux établissements. 9 moniteur et monitrices auxiliaires ont été engagés et engagées ponctuellement pour les camps scolaires au chalet communal La Cheneau. Le secteur a également engagé deux cuisiniers pour les camps des élèves de 7-8P organisés dans le Jura.

#### Changement

Compte tenu de la rénovation du Chalet communal La Cheneau prévue début 2024, le poste de concierge n'a pas été repourvu suite au départ du titulaire fin mars ; une entreprise locale assure les nettoyages et la maintenance du chalet depuis le 19.04.2022.

Afin de répondre à la demande des directions des établissements scolaires, un veilleur de nuit auxiliaire, ainsi qu'un accompagnant/moniteur auxi-

liaire sont venus renforcer l'équipe de La Cheneau à partir du 05.09.2022, suite au départ du responsable.

### **Prestations scolaires et extrascolaires**

#### *Equiperment des écoles*

Le secteur a identifié les besoins dans tous les collèges pour l'installation d'écrans numériques tels que requis par le nouveau règlement cantonal sur les constructions scolaires. Après un premier refus en 2021, le Conseil communal a accordé le 19 mai 2022 un crédit d'investissement d'un montant total de Fr. 538'849.- pour le déploiement du projet (adaptation des tableaux, acquisition des écrans, travaux de peinture, etc.) dans les classes de la 5P à la 11S Harmos. Les travaux d'installation des 27 premiers écrans ont débuté durant l'été aux collèges Jean Kratzer et 1838 (Ancien Collège), puis se sont poursuivis par l'installation de 18 écrans en octobre au collège Bleu pour les élèves du secondaire. La suite du déploiement est prévue pour 2023.



Le contrôle et le suivi des 191 salles d'enseignement et autres locaux des 14 bâtiments scolaires ont été assurés sur toute l'année par l'équipe technique du secteur.

Le processus de mise en conformité de différents locaux (stockage des matériaux, salles de sciences, salle de débitage bois et machines des travaux manuels notamment) a été assuré en collaboration avec le corps enseignant et le BPA. La connectique dans les salles a également été mise à jour.

Quatre nouvelles classes flexibles ont été créées en 2022 (une au collège de la Part-Dieu, une au collège des Crosets, deux au collège du Clos) avec l'acquisition de mobilier adapté (tables, chaises, poufs, ballons d'assise, tabourets, étagères, etc.). Les établissements comptent en 2022, 9 classes flexibles dans leur dispositif.

Le secteur a également procédé à l'entretien de 100 cylindres électroniques et préparé plus de 800 clés pour les utilisateurs.

Les dégâts dus au vandalisme sont restés stables.

#### *Service dentaire*

24 matinées de dépistage dentaire ont été consacrées aux élèves.

59 classes de 1-6P ont suivi les animations de prophylaxie de l'assistante dentaire du secteur.

La réunion annuelle avec les médecins-dentistes conventionnés a eu lieu le 14 juin.

#### *Conseil social école-famille*

Les actions des deux conseillères sociales se basent sur trois axes principaux : soutien social et administratif, accompagnement et prévention à la rupture scolaire, réflexions socio-éducatives avec les familles et les partenaires.

146 demandes de soutien aux familles ont été traitées en 2022, dont 52 nouvelles situations contre 29 en 2021.

Comme service de proximité, faire valoir les droits de chacune et chacun et apaiser les tensions familiales, psychologiques et sociales, demeurent au centre des préoccupations des conseillères. La collaboration avec l'accueil socio-éducatif de jour La Villa, soutenue par la Ville par un montant de Fr. 86'336.- pour cinq places d'accueil, a permis à plusieurs élèves en difficulté de bénéficier d'un accompagnement spécialisé. Les collaborations avec Ginkgo et les deux établissements scolaires dans le cadre des groupes santé ont continué sur toute l'année. De nouvelles collaborations ont vu le jour avec le Centre Ado Riviera et Caritas.

#### *Aides et subsides*

Sur 22 demandes enregistrées pour les soins dentaires, deux ont pu bénéficier d'une aide. La réactualisation du barème a été reportée à 2023.

Pour les aides musicales, 14 élèves ont bénéficié d'un montant total de Fr. 5'368.45 contre Fr. 7'475.30 en 2021.

#### *Écolages, frais de transports et de repas*

Le montant des écolages facturés à d'autres communes au titre de dérogation à l'aire de recrutement s'est élevé à Fr. 42'083.15 pour 20 élèves pour la période de janvier à juillet 2022 et 31 élèves pour la période d'août à décembre 2022, dont 7 élèves domiciliés et domiciliées hors Vevey et qui suivent une classe de 12<sup>e</sup> année certificative pour les élèves en voie générale.

La Ville reverse aussi aux communes qui accueillent les élèves veveysans et veveysannes des montants allant de Fr. 1'300.- (dérogation dans une classe régulière) à Fr. 4'000.- (dérogation dans une classe constituée pour un projet Sport-Art-Etudes) par élève pour l'année scolaire. Ces montants sont répartis en 5/12 pour la période d'août à décembre et 7/12 pour la période de janvier à juillet. Ce sont 15 élèves qui sont inscrits et inscrites en classe de rattachement pour lesquels la Ville participe à hauteur de Fr. 4'000.-/élève. Sept élèves sont en filière Sport-Art-Etude dont 4 dans la filière Danse. Six élèves en âge de scolarité primaire sont accueillis et accueillis dans les communes voisines pour des raisons pédagogiques ou des déménagements ; ces élèves rejoignent en principe leur nouvelle classe au plus tard à la prochaine rentrée scolaire. Pour le secondaire, ce sont 19 élèves qui sont en classés et en classées hors Vevey, majoritairement pour des raisons pédagogiques.

La participation aux frais de transport et de repas pour le 2<sup>e</sup> semestre de l'année scolaire 2021-2022 et pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2022-2023 se monte à Fr. 1'674.-. Il est à noter que la majorité des élèves est scolarisée à La Tour-de-Peilz et que la distance entre leur domicile et le lieu où ils sont scolarisés ne dépassent pas toujours les 2,5 km nécessaires pour une participation aux frais de transport.

#### *Chalet communal La Cheneau*

Dès février 2022, les camps de ski ont repris au Chalet communal avec la participation d'une classe par semaine. 308 élèves de l'EPS y ont séjourné. 263 élèves de l'Établissement primaire ont séjourné au Chalet sur le reste de l'année dans le cadre de l'école à la montagne. Suite à l'absence du responsable, le personnel a été renforcé avec l'engagement d'un animateur auxiliaire et d'un veilleur de nuit, tous deux sous contrat à durée déterminée.

#### **Etablissements scolaires**

Les activités extrascolaires ont repris leurs droits et toutes les classes des deux établissements sco-

laïques ont pu effectuer leurs courses d'école, voyages d'étude et autres visites culturelles, sportives, loisirs à Vevey ou ailleurs. L'ensemble des élèves a également eu la possibilité de participer aux ateliers et visites organisés dans le cadre de l'édition 2022 du Festival Images Vevey.

**Etablissement primaire de Vevey**

*Données démographiques scolaires.*  
 L'Etablissement comptait 1'057 élèves au 31.12.2022, contre 1'052 l'année précédente.

*Enseignement durable et activités extrascolaires*  
 Les activités en extérieur ont été privilégiées tout au long de l'année. Pour la première fois, trois classes de 5P et trois de 9VG, soit au total 120 élèves, ont participé activement à l'opération de nettoyage Coup de balai dans la Ville.



**Coup de balai**

Un deuxième canapé forestier accueille très régulièrement des élèves pour l'école en forêt dans les hauts du quartier de Gilamont, sous la maison des scouts.



**Canapé forestier**

Les nuits à la belle étoile prévues en juin sur la parcelle « En Salauroz » aux Monts-de-Corsier ont dû être annulées en raison d'une météo capricieuse. Une sortie sur ce site en septembre a permis à 19 élèves de 5P de découvrir la vie dans un environnement naturel et avec un minimum de ressources.

*Activités culturelles et de loisirs*

En février, 342 élèves de 5-6P ont assisté au spectacle « Pinocchio » de Carlo Collodi, mis en scène par Jérémie Le Louët et interprété par la Compagnie des Dramaticules au Théâtre le Reflet. D'autres ont visionné le film « Lynx » de Laurent Geslin aux cinémas Rex. En mars, 17 classes de 1-2P se sont rendues au Théâtre de l'Oriental pour le spectacle « Du pollen aux Alouettes » par la Compa-

gnie La Commode à Nuages. 150 élèves de 5-6P ont assisté le 2 juin au concert multiculturel du groupe SSASSA organisé par l'association Germanofolies à l'Aula du Clos. La Roulotte de l'OSR s'est produite sur le Parc du Panorama où 170 élèves du Collège de la Part-Dieu ont écouté des extraits de musique classique allant de Mozart à Rossini en passant par Ligeti et Beethoven.

Dans le cadre du Festival de littérature jeunesse de Vevey, 10 classes EP et 8 classes EPS ont assisté au Théâtre de l'Oriental à une visite d'auteurs. Toutes les classes de 1-2P, soit 421 élèves, ont assisté au RKC au spectacle de l'artiste suisse Gaëtan « Choche la banane ».



**Concert de Gaetan**

En octobre, 690 enfants de la 1P à la 6P ont participé en avant-première à la 7e édition du festival VIFFF aux cinémas Rex. Les jeunes élèves y ont découvert le film « Zébulon le dragon » et les plus grands et plus grandes « Matilda ». 17 classes ont visité le Musée Jenisch dont 7 classes de 5-6P dans le cadre du projet « Tous au musée ». Un pass a été remis à tous ces élèves, leur permettant de visiter gratuitement les musées en famille. 46 classes de la 3P à la 6P ont découvert le Musée suisse de l'appareil photographique et expérimenté la photographie argentique lors d'ateliers. 4 classes ont participé à une excursion guidée dans le Lavaux incluant une initiation à la photographie. 4 autres ont découvert l'histoire de la photographie lors de l'animation « Lanterna magica ».



**Lanterna Magica @Musée suisse de l'appareil photographique**

*Fête des oiseaux - Fête des écoles*

Sur les 357 élèves de 1-2P, 169 élèves de 2P ont reçu le traditionnel bol célébrant la Fête des oiseaux, réalisés par la Fondation Les Eglantines. Toutes les classes de l'Etablissement primaire ont participé à une fête des écoles organisée courant juin dans chaque collège, avec cortège, spectacles, chansons, etc.

*Sorties sportives*

27 journées à ski ont eu lieu aux Pléiades. 338 élèves de 5-6P y ont participé.

Les sorties à la piscine au titre d'activité sportive ont toutes été organisées dès la levée des mesures sanitaires en février.

Le 10<sup>e</sup> cross des classes primaires a eu lieu avec 1'058 élèves de 1P à 6P au départ ; quelques dizaines de kilos de pommes ont été distribués à cette occasion.

### **Etablissement primaire et secondaire de Vevey**

#### *Données démographiques scolaires*

L'Etablissement comptait 925 élèves fin 2022 contre 910 fin 2021. Une nouvelle classe d'accueil a dû être ouverte en fin d'année 2022 composée de 27 élèves résidant à Vevey et dans la région.

#### *Activités culturelles et de loisirs*

Quatre classes de 9VP ont assisté au spectacle Charlie au Théâtre du Reflet. Le Théâtre a renouvelé son expérience en invitant les élèves de 11 et 12S avec deux comédiens-improvisateurs qui leur ont fait découvrir les lieux sous forme d'ateliers pratiques ; l'un concernait la technique et l'autre la mise en scène.

La Ville a financé toutes les visites guidées suivies d'un atelier pour les élèves et les classes d'accueil dans le cadre du Festival Images Vevey.

10 classes de 11S ont effectué leur voyage d'études en Suisse ; d'autres classes ont réalisé des activités à la journée (Berne, Lucerne et Yverdon). Plusieurs classes ont effectué des sorties à thèmes selon les options de compétences ou les sujets abordés et travaillés en classes. D'autres ont participé à des activités culturelles ou de littérature.

#### *Camps avec hébergement*

Les camps au Chalet communal ont tous eu lieu durant l'année 2022. En revanche, les camps de ski des 10S hors Cheneau n'ont pas été organisés en raison de la période sanitaire instable au moment du choix des activités en 2021. Les élèves 7-8P du secondaire sont toutefois toutes et tous partis en septembre en camp dans le Jura.

En remplacement de séjours qui n'ont pas pu avoir lieu en début d'année, des classes de 9P se sont rendues aux Diablerets pour des activités de neige.

#### *Cérémonie des promotions*

La cérémonie s'est déroulée au Théâtre du Reflet le 30 juin en présence de plus de 700 convives. Un apéritif offert par la Ville, organisé sur le parvis de la Grenette, a clos l'événement. 184 élèves ont reçu leur certificat de fin d'étude de scolarité obligatoire.

### **Conseil d'établissements de Vevey**

Le Conseil a siégé 5 fois, le 17 janvier, le 28 mars, le 30 mai, le 26 septembre et le 28 novembre sous la présidence de M<sup>me</sup> Laurie Willommet. M<sup>me</sup> Sabrina Berrocal a été nommée vice-présidente et M<sup>me</sup> Esther Pilet désignée secrétaire. Un membre du Quart parent a été remplacé lors de l'assemblée générale du 12 octobre. Le Conseil a financé la participation de trois membres à un séminaire organisé par l'Université de Fribourg sur le thème de la parentalité. Il a reçu M<sup>me</sup> Juliette Singer, présidente des délégués de classe 9-11S, ainsi que M. Jonas Pasche, responsable du projet LIFT.

### **Fonds des écoliers de Vevey à la montagne**

Le Conseil de fondation s'est réuni le 18 mai. Il a validé les comptes dont les actifs se montent au 31.12.2021 à Fr. 204'998.85 contre Fr. 205'064.20 en 2020. Il a élu PKF Fiduciaire SA, succursale de Vevey, comme nouvel organe de révision.

### **Centre OSP-Est**

Le secteur a élaboré une nouvelle convention, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022, entre la commune de Vevey et les 36 autres communes contractantes pour la répartition des charges liées aux loyers et équipements des sites accueillant les prestations d'orientation scolaire et professionnelle de la région Est du canton. Des discussions ont également eu lieu en lien avec le projet de déménagement du centre sur un autre emplacement à Vevey.

### **Ecole de musique Crescendo**

L'école de musique de Crescendo s'est produite dans le cadre de plusieurs concerts entre janvier et juin, en collaboration avec la Lyre de Vevey et son ensemble des jeunes. Des élèves ont participé en novembre à un culte au Temple de St-Martin sous forme de petits ensembles. 24 élèves entourés de 4 adultes ont rejoint le camp de musique au Chalet communal La Cheneau durant les Relâches de février. Les traditionnelles portes ouvertes de l'école ont eu lieu au collège de la Veveysse en juin. Des auditions par classe ont été organisées par tous les enseignants et enseignantes de l'école.

### **Projets et partenariats**

#### *Rénovation du bâti scolaire*

Des séances préparatoires pour planifier la rénovation du bâti scolaire se sont poursuivies sous la responsabilité du service Bâtiments, gérance et énergie. En lien avec la construction d'une unité d'accueil pour écolier sur le site de l'Aviron pilotée par le service Bâtiments, le secteur a été chargé de déplacer deux salles d'enseignement (classes de 8P) dans le collège du Clos. Des salles de dégagement ont ainsi été adaptées comme salles de classes mettant encore plus de pression sur la qualité de l'enseignement et de la vie scolaire par manque d'espace dans ce collège.

#### *Chœur des écoles*

Le 26 juin un concert annuel postpandémie a réuni un grand nombre de chanteurs et chanteuses devant un public nombreux au Théâtre Le Reflet. A l'affiche le « Petit Chœur » donnait de la voix sous le thème de « chantons » et le chœur « Smile » sous le thème des années 80. Il était accompagné par « L'As de chœur » et « A Voce Rivolta ».

#### *Projet « En Avant »*

Mesure de socialisation pour les enfants commençant l'école, 59 futurs élèves allophones ont été accueillis sur 4 après-midis entre mai et juin. 2 après-midis supplémentaires ont été organisés pour les écoles des Crosets et de Plan, sous la responsabilité de l'Etablissement primaire. La mesure a été financée par le BCI à hauteur de Fr. 5'681.60. 18 auxiliaires ont été engagées par le secteur pour un total de Fr. 6'036.-.

Le collège du Clos et la piscine de VCP ont accueilli l'équipe de la série « Avoir l'âge » écrite par le veveysan d'adoption Frédéric Recrosio.

### **Colonie de vacances et camps jeunesse**

Quatre camps d'été, d'une semaine chacun, ont été organisés au Chalet La Cheneau ; ils ont réunis au total 64 enfants encadrés par 12 adultes, soit 11 moniteurs et monitrices et un responsable de camp. La mise en place d'un guichet virtuel a permis d'optimiser le processus d'inscription et de paiement pour les parents. Un accueil spécifique a aussi été mis en place pour des familles n'ayant pas accès au guichet virtuel. Des aides ont également été octroyées pour des familles modestes. L'accès aux en-

fants des communes de La Tour-de-Peilz et de Vevey aux mêmes conditions que celles octroyées aux veveysans et veveysannes a été maintenu. La reconduction de ces conditions fera l'objet de discussions en 2023.

### Passeport vacances 2022

Lors de la 40<sup>e</sup> édition du Passeport Vacances Vevey et environs, 445 enfants, dont 80 jeunes âgés de 7 à 16 ans, ont participé aux 275 activités organisées du 4 au 15 juillet et du 8 au 19 août. Les activités ont été encadrées par 91 professionnels et professionnelles et 69 accompagnateurs et accompagnatrices bénévoles. La Ville a participé à hauteur de Fr. 5'880.- contre Fr. 6'420.- en 2021.

### Collaborations et représentations

Le secteur a collaboré étroitement avec les Etablissements primaire et secondaire de Vevey, de La Tour-de-Peilz, de Blonay-Saint-Légier, de Montreux-Est et Montreux-Ouest et de l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier et environs. Il y a eu des contacts étroits avec de nombreux services cantonaux (Direction générale de l'enseignement obligatoire, Centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire, Direction des achats et de la logistique du Canton de Vaud, Unité organisation et planification de la DGEO, Direction administration et finances de la DGEO, Direction générale de la santé, Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, Service de l'éducation physique et du sport), l'Ecole de la transition et l'APE Vaud. Il a également été en contact le Service PPLS Lavaux-Riviera, le Centre d'orientation scolaire et professionnelle-Région Est, l'Union des communes vaudoises, l'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire de l'AVASAD, les CFF, le MOB et les VMCV, la DGEJ, le CSP, Re'Log, la LVC, le CSR Riviera notamment.

### Secteur sport

#### Mission

Le secteur a pour mission de soutenir le sport associatif veveysan et régional, de gérer et d'offrir des infrastructures sportives de qualité pour les écoles en priorité et pour les associations sportives. Le secteur soutient des manifestations sportives et développe des activités en faveur de la population. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font partie de son champ d'action.

#### Faits marquants

Le début de l'année a vu la levée des mesures sanitaires liées à la pandémie du COVID-19 et la reprise générale du sport dès le mois de mars sous sa forme « classique ». Durant cette période, le secteur a maintenu un contact permanent avec le SEPS et l'EMCC afin de transmettre aux organisateurs et organisatrices, athlètes et clubs sportifs veveysans des informations en temps réels sur les restrictions ou autorisations.

#### Plan des investissements

Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements pour la législature 2021-2026 :

Réalisation de deux skateparks à Vevey  
Réaménagement du terrain de Crédeilles (cabanon/vestiaires/sport scolaire/pétanque)  
Rénovation de la surface du terrain de foot de Copet 1 et éclairage  
Terrains de Copet 2 - Tableau des scores  
Terrains de la Veyre - Rehaussement grillage, rem-

placement éclairage et création de deux vestiaires supplémentaires

Terrain multisports de Pra

### Organisation du secteur

Le secteur est composé d'un responsable de secteur, soutenu dans sa tâche par une coordinatrice ainsi que par un répondant des installations sportives. Le personnel de la piscine complète l'équipe.

### Ressources humaines

Composition au 31.12.2022 :

Personnel permanent : 7 personnes (6.45 EPT)  
Responsable de secteur : 1 personne (1.0 EPT)  
Répondant des installations sportives : 1 personne (0.8 EPT)  
Administration : 1 personne (0.8 EPT)  
Responsable piscine : 1 personne (1.0 EPT)  
Employés de piscine : 2 personnes (2.0 EPT)  
Nettoyeur : 1 personne (0.85 EPT)  
Personnel non permanent : 30 moniteurs et monitrices pour le sport scolaire facultatif, 5 gardes-bain et 5 auxiliaires de caisse pour la piscine.

### Changement de personnel

Arrivée du nouveau répondant des installations sportives le 1<sup>er</sup> septembre suite au départ du précédent titulaire fin 2022.

Départ à la retraite du responsable des piscines de Vevey-Corseaux Plage au 31.12.2022 après plus de 40 ans d'engagement à la Ville et arrivée de sa remplaçante le 01.01.2023.

### Activités, prestations et projets

Le secteur a organisé une nouvelle série de rencontres annuelles avec les membres des comités des clubs sportifs veveysans afin d'échanger sur les besoins et attentes respectifs.

#### Projets locaux et régionaux

Urban Training : pour la 12<sup>e</sup> année consécutive, 18 séances gratuites ouvertes à toutes et à tous (361 participations) ont eu lieu les mercredis soir de juin à octobre, contre 18 (212 participations) en 2021.

Midi actif : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite pour le personnel, l'entrée à la piscine de Vevey-Corseaux Plage a été offerte la semaine entre 12h et 14h sur toute l'année civile. Une initiation au stand-up paddle pour le personnel de la Ville a également été proposée au départ de Vevey-Corseaux Plage comme lors des années précédentes.

### Gestion et utilisation des infrastructures sportives

#### Infrastructures sportives communales

Le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la Ville de Vevey, soit 12 salles de sports, 1 salle de rythmique, 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football et 1 terrain multisport en gazon (Crédeilles). 4 salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), 2 terrains multisports, 1 fitness extérieur, 2 terrains de beach-volley, 1 terrain d'athlétisme, 2 piscines (50m plein air et 25m couverte), 1 piste finlandaise, 1 patinoire mobile couverte et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif.

Locations extérieures : par manque de salles sur le territoire, le secteur loue des salles à l'extérieur de

la Ville pour l'équivalent de 2'500 heures d'activités.

Révision des salles : afin de garantir la sécurité des usagers et usagères et être conformes aux directives du SEPS, 6 salles de sports sur 14 (y compris l'équipement) ont été révisées en 2022.

Contrôles : le secteur a assuré un contrôle hebdomadaire des installations sportives et mensuel en allant à la rencontre des utilisateurs et utilisatrices.

Radeau de baignade : le radeau ayant subi de très importants dégâts lors des intempéries d'été 2021, il a été remplacé par une nouvelle structure au mois de juillet.



Radeau

#### *Piscine de Vevey-Corseaux Plage*

Personnel : l'ouverture estivale du 7 mai au 11 septembre (128 jours continus entre 9h et 20h) a requis l'engagement de 6 surveillants et surveillantes auxiliaires et de 2 auxiliaires de caisse.

Fréquentation : le système de comptage automatique installé à l'entrée indique une fréquentation annuelle de 141'371 personnes (88'610 en 2021) dont 100'072 durant l'ouverture estivale, soit un record absolu. L'augmentation de la fréquentation est à mettre en perspective avec une saison très chaude et également l'accès gratuit à la piscine à 2 adultes accompagnants des enfants de moins de 6 ans, au titre de compensation de la fermeture de la pataugeoire du Jardin Doret. Le prolongement d'une semaine de l'ouverture des bassins extérieurs en septembre est également à prendre en compte.

#### *Événements et activités annexes.*

L'activité de stand-up paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par SwissPaddle, a induit plusieurs centaines d'entrées.

Le Meeting du Lac a accueilli quelque 300 nageurs et nageuses les 25 et 26 juin à VCP.

Traitement de l'eau du bassin extérieur : le système de désinfection de l'eau utilisant de l'hypochlorite de sodium (eau de javel) n'étant plus assez performant pour respecter les valeurs limites en chlorates et bromates imposées par l'Office de la consommation, il a été remplacé par un nouveau système de dosage pour de l'hypochlorite de calcium (granudos). Agent oxydant désinfectant plus stable, il permet un meilleur dosage et réduit les risques de surcharge de l'eau avec des composants nocifs.

Nouveaux containers pour le CSSV : l'ancien container occupé par le Centre a été déplacé à Copet 3 pour le stockage du matériel sportif des écoles. Deux nouveaux containers ont été installés pour le Centre, sur la base des besoins exprimés.



Containers CSSV

#### *Patinoire de Vevey*

L'exploitation de la saison 2021-2022 par l'association Vevey-sur-Glace s'est déroulée durant 128 jours non-stop entre le 30.10.2021 et le 06.03.2022. 8 employés et employées et 1 civiliste ont géré 21'000 entrées (10'165 en 2020-2021). Avec une fréquentation en forte hausse, l'exercice a été bénéficiaire de Fr. 6'396.35.

L'association Vevey-sur-Glace ayant renoncé à l'exploitation de la patinoire pour la saison 2022-2023, le secteur a proposé en remplacement de l'activité, le montage d'un PumpTrack couvert et en accès libre entre le 29 octobre 2022 et le 2 avril 2023.



PumpTrack

Organisation et soutien à des événements sportifs  
La 9<sup>e</sup> édition du Vevey-Lavaux Up axée sur la mobilité douce s'est déroulée le dimanche 19 juin entre Vevey et Cully après 2 ans de pause. Le Triathlon BCV Riviera a également eu lieu le week-end des 27-28 août après une pause de 4 ans. Le secteur a aussi été très impliqué dans l'organisation de la Gym Poussette Run du 1<sup>er</sup> mai (200 personnes) dans le cadre du programme Vevey bouge !



Gym Poussette Run

#### *Activités en faveur de la jeunesse*

Sport Scolaire Facultatif : la 24<sup>e</sup> édition du programme des Loisirs Sportifs (Sport Scolaire Facultatif) a offert une palette variée d'activités à tous les écoliers et écolières de Vevey. 30 cours ont été assurés par 18 moniteurs et monitrices et 7 clubs veveysans. Environ 700 jeunes entre 5 et 17 ans (757 inscriptions) ont pratiqué gratuitement plus de 1'000 heures d'activité physique en dehors

des heures d'école. Le SEPS participe au financement des salaires des moniteurs et monitrices ainsi qu'aux frais administratifs (Fr. 17'165.- pour l'année scolaire 2021-2022). Les sociétés sportives veveysannes sont associées et mettent à disposition le matériel spécifique et le personnel J+S. L'annonce des cours à J+S via la plateforme SportDb a permis d'obtenir Fr. 7'975.- de subventions supplémentaires redistribuées aux clubs pour les encourager à développer des projets pour les jeunes.

Jeux internationaux des écoliers : une délégation de 29 athlètes s'est rendue à Coventry (Royaume Uni) du 11 au 16 août pour la 54<sup>e</sup> édition des jeux d'été. Les athlètes ont concouru en athlétisme, basketball 3x3, natation et tennis.

Mérites sportifs veveysans : les mérites, organisés chaque année par le secteur, récompensent les athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux. Le 16 novembre, 110 athlètes, 14 équipes et 28 moniteurs et monitrices J+S issues de 17 clubs différents ont reçu une médaille et un diplôme lors de la cérémonie organisée à la salle del Castillo.



Open Sport : le secteur collabore avec le bureau Animation-jeunesse pour la mise à disposition de salles et de matériel sportif. Six salles ont été ouvertes entre le 3 novembre 2021 et le 3 avril 2022, soit 21.5 heures par semaine pour du sport en accès libre. 3'551 participations ont été enregistrées.

Une subvention cantonale (SEPS et DGS) de Fr. 15'000.- a été versée. Elle couvre une partie des frais liés à l'organisation des activités (défraiement et formation des moniteurs et monitrices, location des salles). Une subvention fédérale J+S de Fr. 5'165.- l'a complétée. L'édition 2022-2023 a commencé dès le 9 novembre et se terminera le 26 mars 2023.

#### Activités pour toutes et tous

Sport Pour Tous (SPT) : le secteur a ouvert les salles de sport les samedis et dimanches du 7 novembre 2021 au 26 mars 2022 avec des activités gratuites telles que badminton, capoeira, grimpe, gym poussette, gym douce seniors ; quatre demi-journées d'ouverture gratuite de la patinoire ainsi qu'une édition de Sunday Training ont complété l'offre. 1'375 participations ont été enregistrées. Encadrées par des moniteurs et des monitrices formées, les activités annoncées au canton dans le cadre du Projet Sport-Santé ont été subventionnées à hauteur de Fr. 3'720.-. Cette offre a été reconduite dès le 7 novembre 2022 pour se terminer le 2 avril 2023.

#### Gestion et distribution des subventions

Subventions communales aux manifestations : des subventions sont octroyées sur analyse des dossiers de sponsoring et selon les critères d'engagement pour la jeunesse ou selon leur popularité. Fr. 12'200.- ont été distribués en 2022 (Fr. 7'500.- en 2021) pour les petites manifestations et Fr. 11'000.- (contre Fr. 10'700.- en 2021) pour des manifestations veveysannes de grande importance. Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey : ce fonds soutient et encourage la formation

des jeunes sportifs et sportives de 10 à 20 ans encadrés par du personnel formé. En 2022 Fr. 95'972.80 ont été versés aux clubs veveysans pour 1558 licenciés, soit Fr. 61.60 par personne (contre Fr. 92'423.50 pour 1534 licenciés et licenciées, soit Fr. 60.25 en 2021).

Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives : ce fonds en faveur des clubs en charge de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 7.- par habitant. En 2022, Fr. 570'175.70 ont été distribués aux clubs de la région, respectivement Fr. 64.50 par jeune membre actif et active (Fr. 547'748.45 soit Fr. 64.50 en 2021), selon des critères d'activité et d'âge (5-20 ans). Vevey a participé à hauteur de Fr. 138'047.- en 2022 pour une redistribution de Fr. 226'330.50 en faveur des clubs veveysans (3'509 juniors).

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage : participation de la Ville à hauteur de Fr. 0.50 par habitant et habitante, soit Fr. 9'860.50 en 2022.

Coopérative des Pléiades : la commune de Vevey a contribué à la couverture du déficit d'exploitation par un versement annuel de Fr. 98'369.- (Fr. 5.-/habitant ou habitante). Elle finance également 25% des frais annuels pour l'entretien des pistes de fond des Pléiades, soit Fr. 7'553.15 en 2022.

Athlètes d'élite : 16 athlètes veveysans et veveysannes détenteur et détentrices d'une Swiss Olympic Card Or, Argent, Bronze, Elite ou une Swiss Olympic Talent Card Régionale ou Nationale ont bénéficié d'aides individuelles pour Fr. 24'500.- au total. Un athlète a obtenu une subvention « Challenge » pour un total de Fr. 1'000.-. 3 athlètes ont obtenu une subvention « Sport-Art-Etudes » pour un montant global de Fr. 3'717.-.

#### Développement et coordination d'actions intercommunales

Abonnement régional des piscines : valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve depuis 2014, 48 abonnements ont été acquis, en plus des 105 abonnements locaux vendus (34 et 125 en 2021).

#### Collaborations et représentations

La commission municipale du sport s'est réunie le 7.12. Le responsable de secteur et la municipale ont participé à l'AG du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives, administré par le SAI, le 23 juin.

Le secteur est membre des associations suivantes : Association Suisse des Services des Sports-section romande et tessinoise (ASSS-SRT), Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), Association Sport Riviera (ASR), Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), Association Vaudoise de l'Éducation Physique Scolaire (AVEPS), et Association Internationale des Equipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section Suisse). Il a également collaboré étroitement avec les deux établissements scolaires de Vevey, l'Office du sport de Montreux, le Service de l'éducation physique et du sport du Canton, le Département de la santé et de l'action sociale et de très nombreux partenaires sportifs et associatifs veveysans et de la région.

Piotr Wiacek, responsable de secteur  
Manon Fawer, cheffe de service  
Laurie Willommet, municipale

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 : Néant.

# 1999

À travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires - propreté, gestion des déchets, logistique pour les manifestations, entretien des espaces verts et du cimetière, gestion des ports, infrastructures, atelier mécanique et administration - le service des Travaux publics, espaces verts et entretien est en charge de l'entretien, de la gestion et de l'embellissement du domaine public.

**SERVICE  
DES TRAVAUX  
PUBLICS,  
ESPACES VERTS  
ET ENTRETIEN**



## Présentation

Le service des Travaux publics, espaces verts et entretien a la charge de l'embellissement de la ville, de l'entretien du domaine public et du maintien de sa propreté, ainsi que de la gestion des ports, des infrastructures souterraines et de l'éclairage public. Le service peut compter sur l'engagement de collaboratrices et collaborateurs compétents et pluridisciplinaires qui gèrent une multitude de tâches au sein de divers secteurs comme la voirie, les espaces verts, l'atelier mécanique (garage) et le secteur infrastructures.

Une équipe administrative complète l'ensemble et contribue au fonctionnement homogène du service. Ses missions principales sont les suivantes :

- prélèvement de la taxe de base des entreprises ;
- prélèvement des taxes d'amarrage, gestion du registre des ports et attribution des places ;
- prélèvement de la taxe « eaux usées, eaux claires » en collaboration avec le service des Finances ;
- gestion du cimetière et des inhumations ;
- facturation de l'entretien des tombes, des dés-affectations et de la vente de concessions ;
- facturation des taxes en lien avec l'occupation temporaire du domaine public, de la location de matériel pour les manifestations privées ainsi que des participations au coût de l'éclairage public ;
- dépôt et suivi des plaintes dues aux actes de vandalisme ;
- contrôle budgétaire et suivi des dépenses ;
- traitement des demandes des citoyennes et citoyens.

## Organisation

Le service des Travaux publics, espaces verts et entretien, est dirigé par un chef de service. Il est épaulé dans cette mission par un adjoint technique et un adjoint administratif.

Le service est composé en divers secteurs pluridisciplinaires, notamment :

- le secteur « administration » est géré par un adjoint administratif. Le secteur compte 4.5 EPT ;
- le secteur « technique et infrastructures » est géré par un adjoint technique. Le secteur compte 3.8 EPT ;
- le secteur « voirie » est géré par un responsable de la voirie. Le secteur compte 32.5 EPT ;
- le secteur « espaces verts » est géré par un responsable des espaces verts. Le secteur compte 24.8 EPT ;
- le secteur « atelier mécanique » est géré par un responsable de l'atelier mécanique. Le secteur compte 2.5 EPT.

## Faits marquants

Tout au long de l'année 2022, le service des Travaux publics, espaces verts et entretien a mené divers projets d'envergure, notamment les travaux d'urgence pour le remplacement provisoire de la passerelle d'accès au débarcadère de Vevey - La Tour-de-Peilz, l'accord d'un crédit d'investissement donné par le Conseil communal permettant le renouvellement du parc de véhicules et de machines de la Ville de Vevey entre 2023 et 2026, ainsi que l'achat d'un bateau de travail nécessaire à l'activité du garde-port.

Préavis et rapport-préavis, communications

- C N° 09/2022 : « Travaux d'urgence pour le remplacement provisoire de la passerelle d'accès débarcadère de Vevey - La Tour-de-Peilz » ;
- P N° 04/2022 : « Demande de crédit de Fr. 2'280'000.- pour la réfection des réseaux com-

- munaux des canalisations et des routes en 2022 » ;
- P N° 17/2022 : « Demande de crédit d'investissement de Fr. 1'100'000.- pour la mise en séparatif, la réfection de la chaussée et son aménagement au chemin des Pinsons » ;
- P N° 18/2022 : « Demande de crédit d'investissement de Fr. 1'605'000.- pour l'entretien du port de Plaisance et du débarcadère Vevey - La Tour-de-Peilz » ;
- P N° 24/2022 : « Demande d'un crédit-cadre de Fr. 2'946'000.- pour le renouvellement du parc des véhicules et des machines de la Ville de Vevey entre 2023 et 2026 » ;
- C N° 17/2022 : Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy, au nom du groupe PLR Vevey, intitulée « Entre l'arrêt, l'abri de bus et les pavés ... » ;
- C N° 23/2022 : « Ouverture d'un compte d'attente en vue du financement du concours sur invitation et des études relatives à la réalisation d'un espace aqualudique au Jardin Doret ».

## Les travaux techniques

### L'éclairage public

Plus de la moitié du parc d'éclairage public de la ville de Vevey est considéré comme vétuste. Ce constat est basé sur l'état général des mâts, des câbles souterrains, des têtes lumineuses et des armoires de distribution.

Avec l'interdiction de vente des tubes fluorescents dès septembre 2023 selon l'Ordonnance sur l'énergie (OEne) qui vient s'ajouter aux autres types de lampes déjà interdites, les sources lumineuses présentes sur la commune, qui ne pourront plus être réparées après cette échéance, représentent presque la moitié du parc lumineux.



### Concept directeur de l'éclairage public

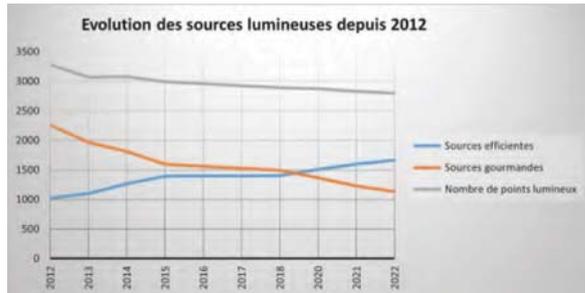
En conséquence, la Ville a décidé de mettre en place un nouveau programme ambitieux de modernisation de son parc de l'éclairage public qui sera basé sur un Concept directeur de l'éclairage public nommé « iImagine ». L'étude, adjugée à la fin 2021, a démarré cette année en définissant les objectifs et les premiers jalons du projet. Ce concept succédera à la modernisation partielle des sources lumineuses qui a eu lieu entre 2009 et 2014 dans le cadre du projet « Candela ».

En parallèle à cette étude, le service des Travaux publics, espaces verts et entretien remplace ponctuellement des sources lumineuses vétustes tombant en panne par des sources efficaces (LED). Conjointement à ces opérations d'entretien, la rénovation de l'éclairage public se poursuit, principalement par opportunité en fonction des chantiers en cours, autant sur les câbles d'alimentation que sur les luminaires.

Cette année, la Ville a signé la convention d'objectifs cantonale concernant les grands consommateurs et consommatrices d'énergie. Cette convention

consiste à mettre en œuvre, dans un délai de 10 ans, des actions de performances énergétiques liées à l'éclairage public permettant d'atteindre une efficacité énergétique de 120%, en partant d'une efficacité de 100%, tout en respectant des objectifs intermédiaires minimaux.

Finalement, la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, adopté par la population en 2017, fixe des objectifs à atteindre pour garantir sur le long terme un approvisionnement énergétique sûr et respectueux de l'environnement. Dans ce sens, la Ville de Vevey contribue à l'effort collectif en procédant au développement de l'efficacité énergétique, aux économies d'énergie et à l'amélioration du confort des citoyens, entre autres.



Ci-après, quelques projets spécifiques de modernisation de l'éclairage ont été réalisés durant l'année :

- Avenue de Blonay, à la hauteur de l'arrêt de bus Samaritain : de nouveaux doubles luminaires LED ont été installés au centre de la chaussée. Les éclairages du giratoire et des passages pour piétons ont également été rénovés en respectant les normes d'éclairage. Ce projet a accompagné la mise en conformité des arrêts de bus selon la Loi sur les handicapés (LHand).
- Carrefour Paderewski-Major Davel : le réaménagement du carrefour en priorité de droite a permis la modernisation de l'éclairage de cette zone et la mise en sécurité des utilisatrices et utilisateurs en appliquant le bon niveau d'éclairage.
- Avenue de Gilamont : lors des travaux de mise en séparatif des eaux usées, de nouveaux câbles d'éclairage public ont été placés dans le sous-sol et les luminaires ont été modernisés. À noter que des caches (paralumes) ont été installés sur les têtes lumineuses afin de limiter l'impact de la lumière dans les habitats et d'accroître le confort de la population.
- Rue du Théâtre : dans le cadre de la transformation du bâtiment du restaurant de la Clef, les deux luminaires publics situés en façade ont été remplacés par des sources LED.

### L'éclairage attractif de Noël

La pénurie d'énergie électrique annoncée pour cet hiver nous a contraints de revoir la gestion de l'éclairage attractif pour la période des fêtes de fin d'année. Afin de contribuer aux efforts collectifs en la matière, la durée de son fonctionnement a été limitée à la plage 17-22h ; quant aux décorations lumineuses ne permettant pas ce réglage, elles n'ont simplement pas été installées. À l'instar des autres années, le secteur de la voirie a coordonné les travaux d'installation des différents éclairages festifs pour la période de Noël comme les rideaux lumineux dans la vieille ville de Vevey, les différentes guirlandes lumineuses sur les sapins et d'autres décorations traditionnelles.

### Les permis de fouille et d'occupation du domaine public

Pour rappel, toute occupation du domaine public fait l'objet d'un permis délivré par la commune et

est assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public (fouilles), que son occupation par des installations de chantier et/ou des échafaudages. Après la fin des travaux, les titulaires sont tenus de remettre le domaine public en état à leur frais et aux conditions fixées par la commune.

Tous les permis délivrés au SIGE, Compagnie du Gaz, Romande Energie, CFF ainsi qu'aux différents services de la Ville sont gratuits. Pour Swisscom, il est facturé la taxe minimum par permis, soit Fr. 50.-.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les différents permis traités.

	2021	2022
Nouvelles demandes payantes	308	365
Permis d'occupation	169	197
Prolongation	53	75
Permis de fouille	71	73
Prolongation	15	20
Permis gratuit	69	82

Les taxes prélevées se sont montées à environ Fr. 90'000.-. Tarif pour les occupations « par m<sup>2</sup> et par semaine à Fr. 1.- » et pour les fouilles « Fr. 5.- par mètre courant », mais au minimum Fr. 50.- pour les deux tarifs.

Les grands chantiers facturés ont été :

- Centre Saint-Antoine	Fr. 28'575.00
- Rue du Théâtre 1	Fr. 6'643.80
- Grande Place 4	Fr. 6'570.00

### Le patrimoine

#### Fontaines historiques

Lors de l'inauguration de la fontaine du Guerrier, en 2016, la Direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton (DGIP) a souligné le devoir de la Commune de Vevey d'entretenir les fontaines situées sur le territoire communal conformément à la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites.

Dès lors, le service a procédé à l'inventaire de toutes les fontaines situées sur le territoire communal et en a recensé 25 classées historiques faisant partie du patrimoine de la ville.

La dégradation constante tant sur le plan technique qu'esthétique des fontaines historiques de l'Horloge, du Sauveur et du Conseil, a nécessité d'agir rapidement afin de préserver le patrimoine historique de la ville et d'éviter des dégradations supplémentaires. Ces dernières ont été restaurées entre 2016 et 2017.

Dès 2018, une planification a été mise en place afin de poursuivre la restauration des 21 fontaines restantes. Entre 2018 et 2021, 14 fontaines ont été rénovées :

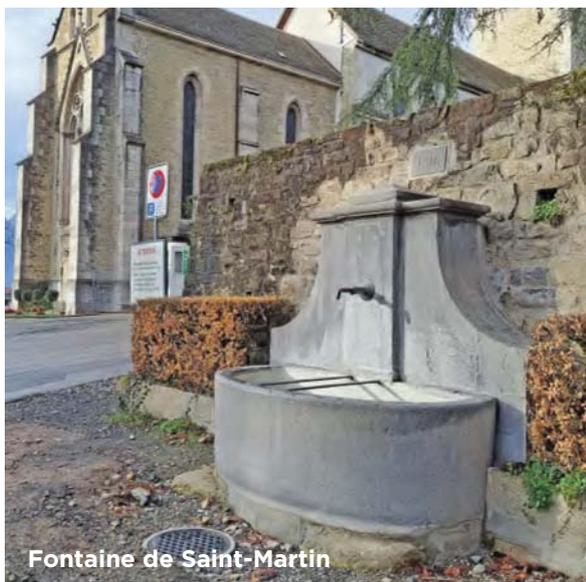
- fontaine du Conseil (nord) ;
- fontaine Saint-Jean ;
- fontaine des Trois Rois à la place Ronjat ;
- fontaine de la Grande-Place ;
- fontaine de la place Scanavin ;
- fontaine du Panorama ;
- fontaine devant l'Hôtel des Trois Couronnes ;
- fontaine du Collège Sainte-Claire ;
- fontaine d'Arcangier ;
- fontaine de la Prairie-Petit-Clos ;
- fontaine des Toveires ;
- fontaine en Bergère ;
- fontaine du quai Ansermet-Jardin Doret ;
- fontaine des Communaux.

En 2022, le service des Travaux publics, espaces verts et entretien, accompagné par un mandataire spécialisé, a poursuivi l'effort pour la rénovation des fontaines restantes en terminant les travaux débutés en 2021 sur les 4 fontaines suivantes :

- fontaine des Hippocampes ;
- fontaine-borne du quai Ansermet déplacée le long de la promenade des quais ;
- fontaine du Collègue du Clos dont les colonnes ont été entièrement remplacées ;
- fontaine de Saint-Martin.



Fontaine des Hippocampes



Fontaine de Saint-Martin

Finalement, la rénovation des 3 fontaines historiques restantes se poursuivra en 2023 :

- fontaine de la rue des Jardins ;
- fontaine du Musée Jenisch ;
- fontaine du quai Perdonnet.

### Le secteur Atelier mécanique (Garage)

#### Organisation et rôle de l'atelier

Les travaux de réparation, de maintenance et d'assistance technique en faveur de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs des véhicules et machines communales sont assurés par le responsable du secteur, un aide-mécanicien, un collaborateur du secteur de la voirie à temps partiel et un apprenti mécanicien.

Toutes les mesures organisationnelles sont prises de façon à immobiliser les véhicules le moins de temps possible.

#### Activités

En 2022, près de 450 réparations mécaniques et dépannages ainsi que 15 préparations de véhicules aux contrôles périodiques (expertises) ont consti-

tué l'activité du secteur à laquelle se sont ajoutées les démarches d'immatriculation, la formation de l'apprenti ainsi que les diverses formations des chauffeurs et des machinistes.

Le parc se compose de 200 machines et de 72 véhicules dont :

- 35 consomment du diesel ;
- 5 fonctionnent au gaz naturel ;
- 22 utilisent de l'essence ;
- 10 se branchent sur le réseau électrique.



Atelier de réparation

#### Gestion

Le responsable de l'atelier mécanique traite l'ensemble des prestations sur une application informatique facilitant les imputations budgétaires correspondantes.

La charge de travail étant importante, une étude est en cours afin d'établir des pistes d'amélioration ou d'adaptation du fonctionnement de ce secteur. Le préavis N° 24/2022 concernant la « Demande d'un crédit-cadre de Fr. 2'946'000.- pour le renouvellement du parc des véhicules et des machines de l'administration communale entre 2023 et 2026 » a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 6 octobre 2022 et va permettre le renouvellement du parc des véhicules et des machines entre 2023 et 2026 en fonction des besoins des collaboratrices et collaborateurs et des technologies les plus récentes.

### Le secteur Voirie

#### Les ports

Les trois ports veveysans offrent 140 places d'amarrage de diverses catégories, en fonction de la taille des bateaux, et 13 places réservées aux bateaux en visite. La gestion technique et la surveillance des ports sont assurées par un garde-port. La gestion administrative des ports est assurée par l'équipe administrative, en collaboration avec le garde-port.



Port de plaisance



Port de la Pichette

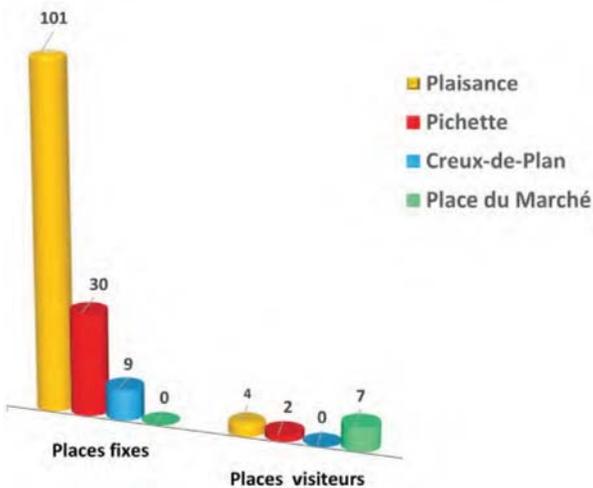
La répartition des places d'amarrage entre les trois ports est la suivante :

- port de Plaisance, 101 places + 4 visites ;
- port de la Pichette, 30 places + 2 visites ;
- port Creux-de-Plan (Eiffel), 9 places ;

ainsi que sept places de visite au bas de la place du Marché.  
En 2022, six locataires ont résilié leur contrat de location. Ces places ont été réattribuées en respectant l'ordre de la liste d'attente. La situation des listes d'attentes au 31 décembre 2022 est la suivante :

- nouvelles inscriptions sur les deux listes d'attente : 37 ;
- nombre de personnes inscrites sur la liste « domicile à Vevey » : 167 ;
- nombre de personnes inscrites sur la liste « domicile hors Vevey » : 480.

### REPARTITION DES PLACES D'AMARRAGE



### Amarrage des bateaux

Les travaux de réfection des amarrages du port de Plaisance, commencés en 2020, se sont terminés au mois de janvier 2022 par la réfection des amarrages de la zone D. C'est donc un total de 75 places d'amarrage qui auront été rénovées au port de Plaisance. En raison du démontage pour rénovation de la passerelle permettant d'accéder au débarcadère de la CGN, les points d'ancrage, fixés à la passerelle, pour les amarrages d'une rangée de six bateaux, ont dû être modifiés. Six pieux métalliques ont été enfoncés au fond du lac, et une petite passerelle a été installée sur ces pieux. Ceci a permis de fixer les points d'ancrage pour l'amarrage de ces bateaux. Les amarrages des sept places de visite de la place du Marché ont également été remis à neuf. La chaîne mère a été remplacée et repositionnée.

### Hivernage

Comme chaque année, l'opération d'hivernage a eu lieu au début du mois de novembre. Ainsi, les demandes des 19 navigatrices et navigateurs ont pu être satisfaites et leurs bateaux ont trouvé une place d'hivernage au port de la Pichette.

### Algues dans les ports

L'évacuation régulière des algues avec une faucardeuse embarquée sur le bateau de travail du garde-port a permis d'assurer une bonne navigabilité dans les ports veveysans.



Pieux

### Moules Quagga

Les moules Quagga, dont l'existence est un phénomène courant dans les ports lémaniques, sont également présentes dans les ports de Vevey. Il faut savoir que les moules Quagga ont un effet dévastateur sur la flore et la faune du lac. Pour limiter au maximum leur prolifération, une campagne de nettoyage des chaînes d'amarrage a été effectuée à la fin de l'année 2022.



Algues

### Évacuation du bois flottant

Des bois flottants de diverses dimensions sont régulièrement acheminés par les courants dans les ports ou le long des rives. Ces troncs ont été évacués par les collaborateurs de la voirie, avec l'appui du SIGE.

### Relevage des enrochements

Les enrochements ont pour but de protéger les digues des assauts des vagues lors de gros temps ou de tempêtes. Leur relevage consiste à remonter les blocs de pierre qui ont roulé dans le lac à cause de la force des tempêtes hivernales et dont certains se sont retrouvés au large, sans possibilité de les récupérer. Il est donc nécessaire de combler les trous avec des blocs de remplacement. En 2022, sous la coordination du secteur Voirie, une entreprise spécialisée a procédé aux travaux de relevage des enrochements et de comblement des espaces vides, avec 100 tonnes de blocs de rocher.



Bois du lac

### Dragage des galets du glacié de la place du Marché

Chaque année, des quantités importantes de galets sont charriés par les courants lacustres, de-



Dragage Place du marché

puis l'embouchure de la Veveysse jusqu'au glacier de la place du Marché.

Le dragage des galets est une opération qui permet de maintenir une profondeur adéquate au bas de la Grande-Place et faciliter ainsi l'amarrage des bateaux en visite et l'exploitation des pédalos en toute sécurité. En 2022, c'est environ 700 m<sup>3</sup> de galets qui ont été dragués et évacués. Ces galets ont été noyés à un emplacement défini par la DGE.

### Manifestations

Après deux années d'interruption due à la pandémie, l'organisation de manifestations à Vevey a bien repris. La voirie a pu répondre à 135 demandes d'organisations de manifestations, pour la mise à disposition et la livraison de matériel. Ce sont environ 900 heures qui ont été consacrées à cette activité.

### La Plage

Cet espace de détente, très apprécié de la population locale et des visiteurs et visiteuses, a pu être installé en 2022. Comme en 2021, la Plage a « cohabité » au bas de la place avec un bar-scène associatif, ce qui a été très apprécié par les usagères et usagers. Le montage et le démontage de la Plage ont nécessité environ 250 heures de travail et près de 400 heures pour assurer la surveillance et la maintenance.



Plage de Vevey 2022

### Service hivernal et déneigement

Le déneigement fait partie des tâches coordonnées par le secteur Voirie et partagées avec celui des Espaces verts. Le dispositif d'intervention a été mis en place du 21 novembre 2021 au 16 avril 2022. En 2022, la météo a été clémente et ne nous a pas contraints à mettre en œuvre notre dispositif très souvent.

Seules quelques interventions ponctuelles et de la surveillance ont été effectuées, et ont généré environ 60 heures de travail et l'utilisation de 14 tonnes de sel. Pour remplir sa mission de déneigement et de salage, la voirie dispose de deux véhicules 4x4, de deux véhicules polyvalents et de quatre tracteurs, tous équipés de lames à neige et de saieuses. La voirie fait également appel à un prestataire externe qui lui met à disposition deux



Véhicules neige

véhicules, équipés de lames à neige et de saieuses, avec chauffeurs.

### Les ateliers

Des prestations telles que des travaux de menuiserie, de peinture, de serrurerie, de maçonnerie et d'installations sanitaires ont été fournies par les collaborateurs spécialisés du secteur voirie. Elles concernent en principe des travaux d'entretien du domaine public et des installations publiques (dont certaines au bénéfice d'autres services de la ville), comme indiqué ci-après :

#### Atelier serrurerie

- fabrication et installation d'une nouvelle porte pour accès au local technique de la vélo-station Gare ;
- entretien/réparation des portes et serrures des WC publics ;
- maintenance et entretien des locaux spécifiques au secteur Voirie ;
- participation soutenue aux chantiers de rénovation des WC publics ;

#### Atelier peinture

- entretien des bancs équipés de lames en bois (modèle Husson et historiques) ;
- traitement des graffitis sur domaine public et dans les WC publics ;
- maintenance et entretien des locaux spécifiques au secteur Voirie ;

#### Atelier menuiserie

- gestion du dépôt ;
- gestion du matériel de manifestation ;
- gestion du stock des machines, outillage et vêtements de travail ;
- réparation des barrières et bancs publics en bois ;
- réparation du matériel de manifestation ;
- maintenance et entretien des locaux spécifiques au secteur Voirie ;

#### Atelier sanitaire

- entretien et lavage des fontaines et bassins, gestion des ouvertures et fermetures selon la saison ;
- maintenance des installations spécifiques ;
- entretien et nettoyage des grilles de routes ;
- participation soutenue aux chantiers de rénovation des WC publics ;
- participation soutenue à la rénovation des fontaines historiques ;
- WC Tour de l'Horloge, recherche et traitement infiltration d'eau, modification de l'écoulement des eaux usées.

#### Atelier génie civil

L'équipe génie civil a été fortement sollicitée pour des travaux liés à la rénovation des WC publics et des fontaines historiques, et pour d'autres travaux. En voici la liste :

Chantier rénovation des WC publics (en collaboration avec le service des bâtiments, gérance et énergie)

- site jardin Doret Nord : transformation complète de l'annexe pour la création d'un WC non-genré et l'agrandissement d'un WC PMR ;
- site place Robin : transformation complète du bâtiment pour la création de deux WC non-genrés et d'un WC dédié aux PMR ;
- site Subriez-Paderewski : transformation complète du bâtiment pour la création de deux WC non-genrés, d'un WC dédié aux PMR et d'un local technique ;
- site place de sports Pra Rio-Gredon : transformation complète du bâtiment pour la création de deux WC non-genrés, d'un WC dédié aux PMR et d'un point d'eau extérieur ;
- site Saint-Jean : création d'un nouveau WC non-genré ;
- site Point-du-Jour : création d'un nouveau WC dédié aux PMR ;

#### Chantier rénovation des fontaines historiques

- fontaine-borne Ansermet, déplacement et création des comptages, nouvelles adductions d'eau et évacuation des eaux claires ;
- fontaine à 3 bassins Tour de l'Horloge, renforcement et stabilisation des fondations, adaptation de la distribution d'eau et évacuation des eaux claires ;
- fontaine Point-du-Jour 1816, création des nouvelles adductions d'eau et évacuation des eaux claires ;
- fontaine Subriez-Paderewski, création des nouvelles adductions d'eau et évacuation des eaux claires ;

#### Camping de la Pichette

- fouille et pose de tubes, installation socles et chambre de tirage pour l'extension du réseau électrique des places des campeurs ;

#### Place Orientale

- installation du nouveau mobilier urbain à la suite du réaménagement de la place ; éclairage public (en collaboration avec Romande Energie) ;

#### Bosquets-sud

- fouilles et pose de tubes pour nouvelle distribution, déplacement de deux luminaires, création d'un local technique dédié avec armoire de comptage.

#### Collecte des déchets et nettoyage du domaine public

La collecte des déchets et le nettoyage du domaine public sont des tâches essentielles de la voirie. On peut citer notamment :

- le balayage mécanique et manuel ;
- le vidage des poubelles publiques ;
- la collecte des déchets sauvages ;
- le ramassage des feuilles mortes ;
- l'entretien des écopoints ;
- le nettoyage et l'entretien des WC ;
- l'entretien et le nettoyage des fontaines ;
- le nettoyage et l'effacement des graffitis ;
- le nettoyage des enrochements ;
- l'évacuation du bois du lac ;
- le nettoyage et l'entretien des talus et des sentiers ;
- l'entretien des berges et rives du lac.

#### Balayeuses et aspirateurs de rue « Glutton »

À terme, l'objectif du secteur Voirie est de n'utiliser plus que deux balayeuses, dont une électrique, au lieu des trois qui sont actuellement à disposition. Elles seront engagées selon le principe du besoin et non plus sur la base de tournées basées sur des habitudes. Ainsi, les responsables du secteur

réévaluent constamment les possibilités de diminuer le nombre d'heures de leur utilisation en ciblant les besoins de nettoyage du domaine public. À cet effet, un des coordinateurs parcourt la ville le matin dès 6 h pour déterminer les besoins d'engagement des balayeuses. En fonction de ce qu'il a constaté, il engage une ou deux balayeuses. Leur engagement tient également compte de la fréquentation attendue dans la ville et sur les quais, ainsi que des manifestations prévues.

Les conditions météorologiques, telles que la pluie et la neige, ont également beaucoup d'influence sur l'engagement des balayeuses. Il faut aussi tenir compte de la particularité de l'automne et de la chute des feuilles mortes qui peuvent être dangereuses en cas de pluie ou de gel. Deux aspirateurs électriques « Glutton » complètent le dispositif de balayage mécanique. Ils sont particulièrement efficaces dans des petites rues et ruelles où une balayeuse ne peut pas être engagée, dans la vieille ville et dans les parcs et jardins de la ville.

#### Balayage mobile

Le secteur Voirie a testé, pendant quelques mois, un vélomoteur-tricycle électrique avec une remorque : il s'agit d'un véhicule de la marque suisse « Kyburz » qui permet à un employé de parcourir une plus grande distance dans une journée et d'assurer une présence soutenue dans les différents quartiers de la ville. Il remplace donc avantageusement les balayeurs de rues, car il permet d'effectuer les mêmes tâches en moins de temps, par sa facilité de couvrir une plus grande partie du territoire.

Par l'utilisation de ce genre de véhicule, le secteur Voirie améliore son efficacité en matière de balayage de quartier. Au vu du résultat très positif de ce test, le secteur a commandé deux véhicules de ce type ; ils seront opérationnels dès le mois d'avril 2023.



#### Vidage des poubelles publiques

Entre le début du mois d'avril et la fin du mois d'octobre, le secteur Voirie effectue des tournées supplémentaires de vidage des poubelles publiques. Ces tournées sont prévues selon la météo et la fréquentation attendue sur le littoral et dans la vieille ville. Elles sont effectuées les vendredis, les samedis et les dimanches.

#### Stations de tri sélectif

Comme l'année dernière, la voirie a mis en place sur les quais et dans les jardins très fréquentés une quinzaine de stations de tri permettant de récolter séparément les bouteilles en PET, les canettes alu, le verre et les déchets incinérables. Malgré certains manquements aux règles de tri, nous avons pu remarquer que la qualité des déchets collectés dans ces stations de tri était bonne.

#### Nettoyage et effacement des graffitis, affichage sauvage

Le nettoyage et l'effacement des graffitis et des tags font également partie des tâches de la voirie,

au même titre que l'enlèvement des affiches sauvages. Ces travaux de nettoyage sont effectués par notre atelier peinture. Les graffitis et les tags sont soit nettoyés ou effacés par une couche de peinture, selon le support sur lequel ils se trouvent. Il faut reconnaître que les personnes à l'origine de ces incivilités ne manquent pas d'endurance, et que dès qu'un graffiti a été nettoyé par la voirie, il est rapidement remplacé par un nouvel exemplaire. Le nettoyage des surfaces utilisées par des affiches sauvages prend également beaucoup de temps. Certaines affiches ne peuvent être décollées qu'avec des moyens lourds.

Pour le nettoyage des tags, des graffitis et l'enlèvement des affiches sauvages, la voirie a donc fait l'acquisition d'une machine de nettoyage à eau chaude et haute pression. Cette machine est également très efficace pour le nettoyage ponctuel du domaine public et des escaliers d'accès au lac.



Griffitis au port de plaisance

D'autres tâches sont également assurées par les collaborateurs du secteur de la voirie, telles que :

- la collecte des encombrants, sur rendez-vous ;
- la pose et le retrait des panneaux d'affichage pour les votations et élections ;
- la pose, les déplacements ou les retraits des supports à vélos ;
- la collaboration pendant les vendanges.

#### Nettoyage des WC publics

Le nettoyage des WC publics est assuré par divers employés de la voirie tous les jours de l'année,

week-end et jours fériés compris. Ces employés assurent un à deux passages journaliers par édicule, voire trois passages sur certains édicules très fréquentés pendant la saison estivale. Ceci représente environ 11'000 passages par année. Une semaine par mois, un deuxième employé est engagé pour faire un nettoyage en profondeur de ces WC publics. Malheureusement, nous sommes régulièrement confrontés à toutes sortes d'incivilités, telles que des déchets au sol, des tags ou graffitis sur les portes et les murs, des déjections humaines au sol et sur les murs, des vitres cassées, des WC bouchés, des équipements sanitaires endommagés, etc. Les dégâts constatés dans les WC publics sont réparés principalement par le personnel des ateliers, mais il est parfois nécessaire de recourir à des entreprises externes. Afin d'améliorer le suivi du nettoyage des WC publics, le secteur de la voirie a mis en place un système de gestion informatisée (sur tablette) en collaboration avec le secteur Système d'information du territoire, et tous les passages de nettoyage sont enregistrés et documentés.

#### Heures consacrées pour effectuer les tâches principales de la voirie

##### Déchetterie

La déchetterie communale a été ouverte toute l'année, quatre jours par semaine, et a enregistré près de 50'000 passages. Le volume des déchets évacués dans les différents exutoires représente environ 550 bennes de 36 m<sup>3</sup> c'est-à-dire environ 19'800 m<sup>3</sup> de déchets.

À noter que dans le cadre des discussions avec les CFF, l'éventuel déplacement de la déchetterie permettra de revoir l'organisation et les circulations in situ, l'objectif principal étant d'améliorer son exploitation et la sécurité des usagers et usagères.

#### La déchetterie en chiffres - Le dispositif de gestion des déchets

Le dispositif en vigueur est le suivant :

- une déchetterie avec 30 matières collectées ;
- 26 écopoints dont :



- 20 écopoints avec trois matières collectées : le verre, l'alu/fer-blanc et les déchets organiques ;
- 6 écopoints avec des contenants pour le textile, en plus des trois matières de base ;
- une collecte au porte-à-porte des incinérables, du papier/carton et des végétaux de jardin ;
- une collecte aux écopoints des déchets organiques de cuisines des ménages (environ 462 tonnes) ;
- une collecte du « verre mélangé » aux écopoints (environ 580 tonnes) ;
- les encombrants, collectés au porte-à-porte sur inscription auprès de la centrale d'appels (980 rendez-vous) ;
- les déchets illégaux, collectés par deux collaborateurs qui circulent en permanence dans la ville avec une camionnette « SOS déchets illégaux » pour entretenir et nettoyer les écopoints.

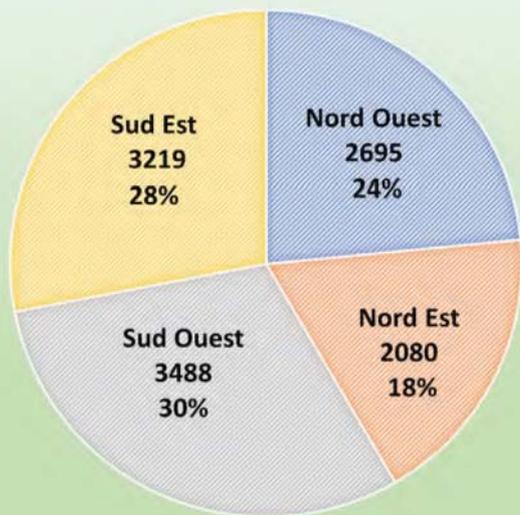
### Déchets organiques aux écopoints

Depuis l'automne 2021, les restes d'aliments des ménages (déchets organiques) sont amenés à un exutoire qui permet un tri de ces déchets à la réception par fibre optique. Cette façon de faire améliore considérablement le taux de recyclage de ces déchets. On peut affirmer que 85 à 90% des déchets organiques récoltés à Vevey sont maintenant valorisés dans les bonnes filières et de la bonne manière. Toutefois, la qualité de ce type de déchets se voit péjorée par la présence de nombreux sacs non conformes et d'autres matières indésirables. Il est donc nécessaire d'améliorer encore la situation, et des mesures telles que l'affichage des instructions de tri et la mise à disposition de sacs compostables ont été mises en place. Ceci va continuer à contribuer à l'amélioration des apports pour permettre le traitement de ces déchets organiques dans la filière compost et biogaz.

Le rythme de vidage a également été adapté, en collaboration avec le prestataire, afin d'éviter que les conteneurs de ce type des déchets ne débordent. Il est utile de souligner que certains écopoints sont vidés jusqu'à six fois par semaine et même le dimanche si nécessaire. Depuis le mois de juillet 2022, tous les écopoints sont équipés de bacs de 180 litres au lieu de 120 litres dans le but d'augmenter la capacité de réception des déchets organiques, sans en augmenter le nombre de bacs.

### NOMBRE D'ECHANGES PAR ZONES

TOTAL D'ECHANGES 2022 :  
11'482



Ce ne sont pas moins de 462 tonnes de déchets organiques qui ont été récoltées en 2022, représentant environ 11'500 échanges de bacs.

### L'info-déchets

Les collaboratrices et collaborateurs d'une centrale d'appel spécialisée - prestation externalisée pour des raisons évidentes d'efficacité - ont traité, en 2022, 1'606 appels liés aux déchets (1'931 appels en 2021) à savoir une moyenne de 134 appels par mois.

L'essentiel des appels traités par ce prestataire concernait notamment :

- l'information sur la gestion des déchets à Vevey ;
- le recyclage et sa valorisation ;
- la gestion de l'agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants ;
- les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux.

Les questions complexes ont été transmises directement au service pour traitement (propriétaires, gérances et accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d'élaboration des projets).

### Les statistiques des déchets 2022

En 2022, un total de 8'851 tonnes de déchets a été collecté (8'781 tonnes en 2021).

### Les statistiques des matières principales ramassées sont les suivantes :

#### Déchets - Avertissements/Dénonciations

La brigade de propreté a interpellé

20 contrevenants et contrevenantes pour des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets. Sur ces 20 infractions, 18 avertissements ont été donnés et 2 dénonciations ont été faites à la commission de Police.

#### Déchet - Sensibilisation

Net'Léman 2022

Le service et Net'Léman (ASL - Association pour la Sauvegarde du Léman) ont mené une vaste opération de nettoyage des rives et des fonds du Lac Léman grâce aux 79 bénévoles plongeurs, paddlers et terrestres. Lors de l'édition du 21 mai 2022, 81 kg de déchets ont été collectés et comptabilisés par catégorie :

- Plastique 9 kg ;
- PET 73 bouteilles ;
- Verre 21 bouteilles ;
- Alu 82 canettes ;
- Mégots 4'000 pièces ;
- Objets insolites 1 vélo, 2 trottinettes, 1 caddie, 1 panneau « visite touristique ».

Coups de balai 2022

- Quatre journées « Coups de balai - Écoles » ont eu lieu en mars et octobre 2022, réunissant 320 élèves pour cette première édition née d'une belle collaboration entre le service des Travaux publics, espaces verts et entretien et le secteur Éducation de la Ville. Au programme : sensibilisation et visite de la déchetterie. Les notions de tri, de réduction, de civilité et de l'impact des déchets sur l'environnement ont été abordés avec les enfants.

- En collaboration avec l'ASL et la Maison de la Rivière (association de recherche et d'éducation sur les milieux naturels locaux), le secteur de la voirie a organisé des « Coups de balai - Entreprises ». Ces actions de nettoyage sont des occasions pour parler de l'impact des déchets sur les écosystèmes de la région.

- À noter également des « Cleanwalk » spontanément organisés avec une classe du Gymnase de Burier et de l'EPS Vevey.

Ces interventions ont permis de collecter environ 30'000 mégots de cigarette. Pour rappel, un mégot contient plus de 150 substances toxiques pour l'environnement et peut polluer jusqu'à 1'000 litres d'eau.

### Chasse aux mégots : cendriers de vote et grilles eaux claires

Pour combattre le fléau des mégots jetés au sol, 45 cendriers de vote sont installés en ville de Vevey permettant ainsi aux fumeuses et fumeurs de se débarrasser de leur mégot tout en participant à un « vote » sur un sujet lié à l'environnement ou à l'actualité. De plus, au-dessus des cendriers « de vote » a été placé un message (bulle BD) de sensibilisation sur l'impact du mégot sur l'environnement.

Parallèlement à ces nouvelles installations, le secteur Voirie a posé sur les grilles d'évacuation des eaux claires du territoire communal quelque 200 disques en fonte avec le message « Le lac commence ici - ne rien jeter dans les grilles ».

### Actions de sensibilisation « pairs », Saint-Martin, Déchetterie et EVAM-Ukraine

- Durant la période estivale, les « pairs » du service de la Cohésion sociale arpentent les quais et les parcs de la ville avec la mission de faire de la prévention. Dans ce cadre, ces jeunes suivent une formation sur diverses thématiques préventives, sensibilisent par une approche positive les usagères et usagers de l'espace public à la problématique du littering, comme le mégot de cigarette grâce à la distribution de cendriers de poche.
- Lors de la Foire de la Saint-Martin, le secteur Voirie a invité Cosedec (coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets) à animer un stand sur le gaspillage alimentaire et une « roue des déchets » pour apprendre à trier correctement et à réfléchir sur la quantité de déchets que chacun produit.
- Des affiches humoristiques ont été placées sur le chemin menant à la déchetterie afin de sensibiliser les usagères et les usagers à trier leurs déchets avant de se rendre sur le site de tri.
- Enfin, un de nos collaborateurs s'est rendu à plusieurs reprises dans un centre d'accueil pour des personnes réfugiées d'Ukraine afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.

### Opération MémoDéchets 2022

Dans le cadre de l'envoi du calendrier des déchets 2022, le service a joint une page informative sur « contribue.ch » qui est la nouvelle plateforme de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (Cosedec) sur laquelle se trouvent toutes les informations afin d'aider à trier et réduire les déchets des usagères et usagers.

### Le secteur Espaces verts

Le secteur des Espaces verts a la charge de l'entretien des parcs publics, de la production horticole, du bon maintien du cimetière, ainsi que du contrôle et suivi des places de jeux, du patrimoine arboré et des forêts.

Le secteur forme également cinq apprenties et apprentis horticulteur-paysagiste et floriculteur. En 2022, un des apprentis a fini premier du Canton de Vaud dans la branche « Horticulture-Floriculture ».



Parterre de fleurs



Fleurs au bord du lac



Distribution de légumes

### Systèmes d'entretien

L'entretien différencié permet une application complète des méthodes biologiques en espace extérieur et s'applique principalement par leur adaptation. On peut illustrer ce qui précède par le remplacement, au quai Perdonnet, des massifs de rosiers nécessitant plusieurs traitements phytosanitaires ainsi que l'utilisation de machines thermiques motorisées par des plantations de vivaces, moins gourmandes en eau et en traitement.

L'ensemble de l'arrosage automatique est revu et l'installation du système « Waterclick » est mise en place au fur et à mesure dans toute la ville. Ce système d'exploitation permet de rationaliser la consommation d'eau, par une gestion à distance. Le secteur a également testé la technique des « Oyas » dans une partie des massifs. Il s'agit d'une technique ancestrale d'arrosage qui permet une diffusion de l'eau par osmose.

Les massifs estivaux ont été ornés par des plantes légumières, condimentaires et florales. L'ensemble de la production des légumes cultivés dans ces massifs a été distribuée à la population lors d'événements ponctuels.

### Entretien des places de jeux

Divers travaux d'entretien des espaces de jeux ont été réalisés, à savoir : le suivi des espaces de

chutes, la réparation des jeux endommagés ainsi que le renouvellement des jeux devenus dangereux. Le secteur a également entamé une démarche de planification de renouvellement des places de jeux. L'étude est en cours et permettra d'obtenir une analyse précise et un calendrier à 10 ans des renouvellements à entreprendre sur l'ensemble des places de jeux du domaine public veveysan.

Au vu de la fermeture provisoire du bassin Doret, le secteur a proposé de mettre en place une aire de jeux à l'intérieur de ce dernier. Pour faire suite au futur réaménagement de cette zone, les jeux seront réutilisés dans d'autres espaces dédiés aux enfants.

### Collaborations internes et externes

Le secteur a entrepris divers travaux d'entretien au sein des garderies, par exemple la rénovation d'espaces de jeux. En collaboration avec le secteur Éducation, il a mis en place des activités ludiques, comme la plantation d'arbres et d'arbustes dans les préaux scolaires.

Il a également effectué la mise en place d'un nouveau canapé forestier à proximité de l'ancien stand de tir des Toveires, qui est utilisé par les classes du collège des Crosets.

Par ailleurs, le secteur a entrepris en collaboration avec le service de l'Urbanisme des aménagements urbains et a fabriqué des bancs, des bacs et des tables. Ce mobilier « fabriqué maison » a l'avantage d'être le plus local possible et le plus durable. Le secteur a entrepris l'ensemble de l'entretien de la parcelle de Saint-Martin. Il contribue également à la cave, en collaboration avec le secteur Voirie, lors des vendanges, en mettant à disposition, pour environ un mois, un collaborateur expérimenté dans le domaine.

De plus, le secteur participe à divers groupes de pilotage et de projet au sein de l'administration, notamment dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, au sein du groupement forestier de la Veveyse, au sein de la cellule des manifestations sur le domaine public, de la gestion et du suivi des espaces verts lors des procédures CAMAC, des dossiers d'aménagement urbain. Diverses collaborations externes sont également entreprises avec le groupe de travail suisse « USSP », ProSpecieRara, le Cercle de sciences naturelles de Vevey-Montreux et ProNatura.



Banc

### Perméabilisation des sols

Le secteur Espaces verts a entrepris le désasphaltage de surfaces du domaine public, comme le sentier de l'Ancienne Corderie, le quai de la Veveyse, l'avenue de la Prairie, le cimetière de Saint-Martin et d'autres plus petites surfaces : l'ensemble des surfaces perméabilisées représente en 2022 plus de 2'000 m<sup>2</sup>. Elles ont été adaptées et aménagées à l'aide de divers matériaux, comme le Limanat de Bex, les semis de prairies et le mélange terre-pierre.

### Manifestations

Le secteur Espaces verts a participé au marché aux plantons de ProSpecieRara, dont la mission

est de préserver la diversité génétique et historico-culturelle. À cette occasion, le secteur a produit et vendu environ 5'000 plantons.

Il a également participé et/ou a contribué à Passport Vacances, Animai, La Fête de la Nature, Les Grangettes, divers événements liés à la bibliothèque, l'espace saisonnier à la place Robin, la plage, etc. Durant ces événements, la population a été invitée à suivre diverses propositions organisées par le secteur, à savoir une visite du patrimoine arboré, une visite du centre horticole, la création de bombes à graines, la plantation de jeunes plantes, le repiquage, la participation à la création d'une prairie et de divers éléments de mobilier urbain.



Plantons ProSpecieRara

### Labels

Au vu de son engagement pour la préservation de la diversité génétique par la plantation d'arbres, d'arbres fruitiers, d'arbustes, de vivaces et de plantons historico-culturels, et suite au marché aux plantons, la Ville de Vevey a obtenu le label ProSpecieRara.

De plus, la Ville de Vevey a officiellement déposé en novembre son dossier pour la labélisation Ville-verte Suisse. Un audit prévu en avril 2023 finalisera cette démarche qui a débuté en 2020.

### Établissement horticole

La culture de l'ensemble des plantes présentes sur le domaine public et privé communal est produite sur les sites du centre horticole et du cimetière Saint-Martin. Les serres de la ville fournissent plusieurs types de prestations contre rémunération, par exemple pour le service des jardins de la commune de Blonay-St-Légier. Le secteur maintient également sa contribution aux manifestations, aux points d'accueil et aux locaux de l'administration veveysanne, par la mise à disposition de décorations florales, location d'arbustes et autres.

Le centre horticole de la Ville de Vevey a cultivé au total 119'000 plantes, qui ont permis d'agréger l'ensemble des locaux administratifs, masifs, manifestations et autres éléments de la ville.



Plantes

## Cimetière

Le secteur a mis en place de nouvelles prairies, a planté des haies vives en lieu et place de haies monoculturelles ainsi que des arbres, ceci en parallèle aux travaux d'entretien courant.

À titre informatif, le cimetière de Saint-Martin compte environ 2'500 tombes et monuments. Un jardin du souvenir complète l'offre à l'attention des proches des défunts et défuntes.

Le secteur a dénombré 27 inhumations de corps, 106 inhumations de cendres, ce qui représente une proportion de 79.7% de personnes ayant choisi l'incinération.

Le centre funéraire a enregistré 488 nuitées dans les chambres mortuaires sur 111 défunts et défuntes et 35 cérémonies ont été organisées dans les locaux.

Le lift permettant l'accès au sous-sol du centre funéraire fera l'objet d'une remise aux normes en 2023. Celle-ci permettra donc à nouveau de faire parvenir les corps dans les chambres de préparations et frigorifiques.



Cimetière

## Entretien des tombes

Le système d'abonnement annuel, ou de contrat à long terme, permet aux jardiniers et jardinières de la ville d'assurer la continuité de la décoration florale des tombes durant l'année et l'entretien paysager du site. Le revenu total est d'environ Fr. 122'000.- à savoir Fr. 102'000.- pour les 584 abonnements et Fr. 20'000.- pour 140 contrats.

## Paysagisme : arbres du domaine public/privé

Tout abattage d'arbres sur le domaine communal fait l'objet d'une requête d'autorisation d'abattage. Pendant la durée de l'enquête publique de trente jours, le dossier concernant chaque requête d'abattage est désormais visible sur le site [Cartoriviera.ch](http://Cartoriviera.ch).

Durant cette année, les demandes d'abattage privées ont été de 10 et concernaient 12 arbres.

Sept d'entre elles ont été acceptées et les trois autres refusées pour des motifs de non-recevabilité. Vingt-deux arbres ont été abattus, dont 10 pour mauvaise reprise après plantation. Quelque 54 arbres ont été plantés sur le domaine public et privé communal.

Le secteur a la charge de l'entretien du patrimoine arboré et suit l'évolution de 2'750 arbres de la ville. Il a la capacité d'entreprendre des analyses VTA (Visual Tree Assessment), des diagnostics à l'aide d'un résistographe, mais également d'entreprendre des analyses visuelles des champignons lignivores. D'autres outils de diagnostic sont mis en œuvre si nécessaire.

936 arbres ont fait l'objet d'un contrôle basé sur la méthode VTA.

Le secteur a entrepris 804 tailles d'arbres, dont 751 tailles par ses collaborateurs et collaboratrices et propres moyens, et 53 qui ont été effectuées par des entreprises spécialisées dans les soins aux arbres.

## Entretien patrimoine arboré



## Forêts

Le secteur Espaces verts répond de la gestion de plus de 18 hectares des forêts communales. La surveillance est assurée par le secteur en collaboration et sous la responsabilité du garde forestier du triage de la Veveyse et de l'inspecteur forestier d'arrondissement.

En vue de la démographie des forêts veveysannes, les principales interventions sont effectuées par des entreprises forestières spécialisées disposant des compétences et des moyens requis.

La suite de la coupe à proximité du terrain de football de la Veyre d'en Haut a été effectuée par une entreprise spécialisée. Quelque 110 m<sup>3</sup> ont été extraits de la forêt : le bois qui a été vendu est principalement utilisé comme bois d'énergie ou comme bois de construction. Au vu de sa situation géographique, cette coupe a été subventionnée à hauteur de 80% par le Canton de Vaud.

## Le secteur Infrastructures

Le secteur Infrastructures a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art.

La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets ainsi que les gênes engendrées par les interventions rendent la tâche du personnel, des mandataires et des entreprises de plus en plus exigeantes.

## Planifications générales d'entretien

### Plan d'assainissement du bruit routier (PABR)

L'objectif d'un Plan d'assainissement du bruit routier est de définir les mesures permettant d'abaisser les niveaux sonores en dessous des valeurs limites d'immissions définies par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

Le traitement des problèmes de bruit doit se faire dans le cadre d'une démarche globale. L'amélioration du cadre de vie et la requalification de l'espace public font partie des objectifs de la ville de Vevey, cela passe notamment par la lutte contre le bruit. Le rôle du secteur Infrastructures du service des Travaux publics, espaces verts et entretiens est d'intervenir sur les émissions à la source, c'est-à-dire sur deux types de mesures principales réalisables : la pose d'un revêtement phonoabsorbant et la réduction des vitesses.

Le premier type de mesures (pose d'un revêtement phonoabsorbant) s'exécute déjà au gré des différents chantiers d'entretien. Cette année, deux secteurs situés sur la route de Blonay et sur l'avenue du Général-Guisan ont accueilli ce type de revêtement. La deuxième des mesures d'assainissement du bruit est la diminution des vitesses nocturnes, à

l'instar d'autres villes de Suisse. Cette dernière mesure a été mise en place dans le courant de l'automne 2022 par la pose d'environ 170 panneaux de signalisation nécessaires au rappel de la limitation des vitesses « 30km/h - de 22h à 6h ». Afin de sensibiliser les automobilistes à cette nouvelle mesure, cinq radars pédagogiques mobiles indiquant la vitesse des véhicules ont été disposés sur les axes à plus fort trafic. Les feux de signalisation présents sur la RC780 ont également été mis en phase clignotante durant les mêmes horaires, de manière à fluidifier le trafic et à limiter également le bruit des véhicules.



Limitation de vitesse

### Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA)

La première phase du Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA) consiste à réaliser un diagnostic des structures. En 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 488'000.- pour financer ce diagnostic. Le bureau mandaté selon la Loi sur les marchés publics a ausculté les huit ouvrages suivants : pont Saint-Antoine, les ponts d'Entre-deux-Villes, le pont de l'Arabie, le pont de Copet, le pont du boulevard Saint-Martin, le pont Aimé-Steinlen, la passerelle de L'Europe et la passerelle Louis-Meyer. S'il reste à réaliser la phase d'investigation et de calcul de ces ouvrages, aucun état desdits ouvrages n'a été jugé comme alarmant par le bureau spécialisé.

### Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Le déploiement des actions du PGEE s'est poursuivi par la création du système séparatif sur un tronçon de l'avenue de Gilamont, la rue de Communaux, le chemin des Pinsons et une partie de l'avenue du Major-Davel. Diverses actions définies dans ce PGEE ont également été initiées en 2022. Celles-ci concernent l'étude complexe du carrefour de l'avenue de Blonay et de l'avenue du Major-Davel, la mise en séparatif de la partie supérieure de l'avenue de Gilamont, le suivi des rejets dans le milieu naturel ainsi que l'analyse des systèmes de traitement et solutions associés.

Par ailleurs, dans le cadre du contrôle cantonal des PGEE, la Cour des comptes du Canton de Vaud a choisi d'auditer les villes de Morges, Lausanne et Vevey. Cette opportunité a permis de valider la performance de notre réseau d'évacuation des eaux, ainsi que son suivi et son entretien. Le rapport d'audit a conclu que les concepts d'évacuation des trois villes précitées illustrent de bonnes pratiques.

### Plan général d'entretien des routes (PGERoutes)

L'étude menée en 2017 avait pour objectifs d'analyser l'état des chaussées du réseau communal, l'incidence de différentes stratégies budgétaires sur l'évolution de l'état global du réseau et l'établissement d'une planification quinquennale de l'entretien par le biais de mesures concrètes.

La mise en œuvre de ces mesures doit être mise en perspective avec d'autres planifications existantes comme le PGEE communal, le PGEE du SIGE, les plans d'assainissement des réseaux industriels, mais aussi en regard de la révision du PDCom, du PDCEn et du futur Concept directeur de l'éclairage public.

À titre informatif, la longueur du réseau routier veveysan est de 42'125 km, dont 38'885 km (92.3%) de routes carrossables et 3'240 km (7.7%) de cheminements piétons (hors trottoirs).

La PGERoutes date de plus de 5 ans. Une mise à jour est donc prévue courant 2023 afin de connaître l'évolution de l'état général des routes, la synthèse des indices d'état des chaussées, ainsi que la planification des nouvelles mesures d'entretien à prioriser pour les cinq prochaines années.

### Préavis

1. *Préavis N° 01/2021 « Demande de crédit de Fr. 2'425'000.- pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2021 et réponse au postulat de M<sup>me</sup> Isabel Jerbia - Arrêt au Samaritain mais pas définitif ! »*

En date du 18 mars 2021, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 2'425'000.- :

- concernant l' « Avenue du Major-Davel - sécurisation du carrefour et séparatif » : Fr. 440'000.- de ce crédit-cadre étaient alloués au financement des travaux du carrefour de l'av. du Major-Davel. Des travaux de sécurisation routière étaient nécessaires au carrefour entre l'av. du Major-Davel et les boulevards Louis-Dapples et Paderewski afin de pallier les vitesses excessives constatées et le manque de visibilité. Après une phase de test réalisée en 2020, les travaux ont débuté en 2021 pour se terminer en avril 2022 dans le respect du budget accordé. Le projet a consisté aux changements géométriques de la chaussée, à la surélévation du carrefour, à la gestion des eaux de surface et à la mise en séparatif de ce secteur ;
- concernant la « Route de Blonay : mise en conformité LHand des arrêts de bus Samaritain, sécurisation de passages piétons et réfection routière » : la mise en conformité des arrêts de bus de la ville se poursuit, conformément à la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (ci-après LHand), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004, ainsi que les ordonnances qui s'y rapportent. Après la mise en conformité LHand des arrêts de bus « Quatre-Vents » de la route de Saint-Légier en 2016 pour la ligne 202, des travaux sur l'arrêt de bus « Samaritain » pour les lignes 202 et 209 ont été entrepris en 2021 pour se terminer en 2022. Afin d'augmenter la longévité du revêtement en empêchant un orniérage conséquent de la chaussée constaté sur les arrêts de bus traditionnels, les deux arrêts ont été renforcés par une dalle en béton armé. Le revêtement routier du giratoire d'une surface de 1'000 m<sup>2</sup> a également été assaini. Un enrobé macro-rugueux à performance acoustique offre une continuité des revêtements déjà réalisés en 2016 et 2018 sur d'autres tronçons de la route de Saint-Légier - route de Blonay. Le revêtement des trottoirs a lui aussi été remis à neuf entre le giratoire et le carrefour du Petit-Clos. Par ailleurs, le carrefour de la route de Blonay et du chemin du Petit-Clos jouxtant le périmètre a également été intégré à ce projet de réaménagement sécuritaire. Le passage piéton a vu sa traversée piétonne raccourcie et l'îlot central agrandi permettant ainsi la

plantation d'un arbre. Le carrefour du Petit-Clos est doté d'un trottoir traversant bordé d'une ligne de pavés. Cet aménagement donnera une priorité claire aux piétons et marquera mieux l'entrée de la zone 30 km/h ;

- concernant l' « Avenue du Général-Guisan : mise en conformité LHand de l'arrêt de bus de l'Union et remplacement de canalisations » : l'avenue du Général-Guisan étant empruntée par plusieurs lignes de bus VMCV (201, 212, 213 et 216), l'arrêt de bus de l'« Union » présentait une chaussée déformée pouvant rendre précaires les déplacements des deux roues. Une réfection routière de cette zone était donc nécessaire. La mise en conformité LHand de cet arrêt de bus a été réalisée avec la mise en place de bordure haute en granit. À l'instar des arrêts « Samaritains », une dalle en béton a également été coulée comme revêtement de surface. Ce projet comporte aussi l'aménagement du passage piéton de la rue de l'Union et la plantation de deux arbres à proximité. Par ailleurs, les canalisations plus que centenaires présentaient de forts endommagements et une pollution du sol. Elles ont ainsi été remplacées de part et d'autre de l'arrêt de bus. Le secteur a été doté d'un revêtement phonoabsorbant sur les deux chaussées.

2. *Préavis N° 02/2020 « Demande de crédit de Fr. 1'965'000.- pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2020 » / Amendement de Fr. 156'500.-*

En date du 14 mai 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 2'121'500.- concernant la « Rue d'Italie - Réfection de la chaussée et aménagement de la place de l'Oriental ». Fr. 1'026'500.- de ce crédit-cadre étaient alloués au financement des travaux de réfection de la chaussée, de l'assainissement des collecteurs et de l'aménagement de la place Orientale. Les travaux ont débuté en janvier 2022 pour se terminer en octobre 2022. Le chantier s'est déroulé en plusieurs étapes dont les principales étaient :

- la réalisation complexe des différents services industriels le long de la chaussée de la rue d'Italie ;
- la réfection routière avec l'intégration de l'arrêt de bus PMR ;
- l'aménagement de la place Orientale composé de mobiliers urbains, le changement de revêtement et la plantation d'arbres et de vivaces.

3. *Préavis N° 04/2022 « Demande de crédit de Fr. 2'280'000.- pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes en 2022 »*  
En date du 19 mai 2022, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 2'280'000.- :

- concernant l' « Avenue de Gilamont - mise en séparatif partielle, aménagement trottoir (DP 138) » : les travaux concernant principalement la mise en séparatif du tronçon situé entre les bâtiments N°15 et N°44 ont débuté en juillet 2022 et se termineront dans le courant du printemps 2023. Deux conduites d'un diamètre de 400 mm pour les eaux claires et d'un diamètre de 315 mm pour les eaux usées ont été mises en place sur une longueur d'environ 200 mètres. Les services industriels tels que l'électricité, le SIGE et le CAD ont renouvelé leurs conduites respectives en parallèle de nos travaux. Les travaux à suivre comprennent le réaménagement du trottoir d'une largeur confortable et agrémenté de plusieurs surfaces vertes, devant le nouveau bâtiment sis à l'avenue de Gilamont 15 ;
- concernant la « Rue des communaux - mise en séparatif (DP101) » : le chantier, qui a pris place

entre le début octobre et la fin novembre 2022, a consisté à l'exécution d'environ 90 mètres linéaires de fouille pour la pose d'une nouvelle canalisation de diamètre 315 mm parallèlement à la conduite existante des eaux mixtes. Cette nouvelle conduite est, dès à présent, utilisée pour l'évacuation des eaux claires. La conduite existante a été renforcée par une gaine interne et sert uniquement à l'évacuation des eaux usées. Finalement, la chambre du déversoir d'orage située au sommet de la rue du Musée et qui récolte actuellement l'entier des eaux venant de la rue des Communaux a été modifiée afin d'évacuer les eaux claires directement dans le réseau connecté au lac.

Ces travaux reprendront en 2023 pour se terminer au printemps avec la pose du revêtement final définitif sur la partie de la chaussée impactée en 2022 et la mise en place de nouveaux luminaires LED, sur l'ensemble de la rue, avec détection de présence, favorisant ainsi de substantielles économies d'électricité ;

- concernant l' « Aménagement de la place du Marché : Planche d'essais » : le service des Travaux publics, espaces verts et entretien, en collaboration avec le service de l'urbanisme et de la mobilité et les mandataires du projet, a fait réaliser des planches d'essais des futurs revêtements de l'aménagement de la place du Marché. Les matériaux testés concernent différents types de pavés ainsi que des planches en béton désactivé qui serviront à affiner les choix définitifs des revêtements qui seront déployés à l'échelle de la place.

4. *Préavis N° 17/2022 « Demande de crédit d'investissement de Fr. 1'100'000.- pour la mise en séparatif, la réfection de la chaussée et son aménagement au chemin des Pinsons »*

En date du 23 juin 2022, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit total de Fr. 1'100'000.- : les travaux ont débuté fin août 2022 par la réalisation de fouille pour les différents services industriels. La mise en séparatif, la réfection routière et les aménagements seront exécutés courant 2023. Selon le planning initial de l'entreprise, la fin des travaux est prévue fin avril. Pour rappel, le chemin des Pinsons passera en zone 30km/h et sera structuré par une arborisation en alternance avec les places de stationnement latérales d'une largeur de 1.90 m. L'aménagement comportera également une planchette et l'installation de deux écopoints.

5. *Préavis N° 18/2022 « Demande de crédit d'investissement de Fr. 1'605'000.- pour l'entretien du port de Plaisance et du débarcadère Vevey - La Tour-de-Peilz »*

En date du 8 septembre 2022, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit total de Fr. 1'605'000.- : la passerelle mixte en acier et béton, premier ouvrage à franchir depuis le quai Perdonnet pour accéder au débarcadère, a été mise en place entre 1932 et 1933. Conçue par le célèbre ingénieur suisse Robert Maillard, elle provenait de la ligne de chemin de fer du Tonkin reliant St-Gingolph à Saint-Maurice et a remplacé une ancienne passerelle métallique datant de 1912. Sans aucun entretien durant ses longues années d'existence à Vevey, elle a subi d'importants dégâts de corrosion sur l'ensemble de sa superstructure. Les pieux en bois jouant le rôle d'appuis de fondation avaient également perdu une grande partie de leur section ; ne garantissant ainsi plus leur fonction. La sécurité de la passerelle n'étant plus garantie, celle-ci a dû être remplacée en urgence par une passerelle provisoire juste avant la mise en place

de l'horaire d'été 2022 de la CGN. La passerelle originelle a été transportée en usine où elle subit une cure de jouvence pour être remise en place durant le premier semestre 2023 sur de nouvelles fondations qui doivent être battues dans le lac.



Passerelle provisoire

#### Entretien des routes et des canalisations

Il s'agit des interventions significatives entreprises dans le cadre du budget 2022.

##### *Avenue de Corsier - chemin de Pomey*

Les routes précitées ont fait l'objet d'une campagne de pontage de fissures et de renforcement ponctuel de surface de la chaussée avec un enrobé coulé à froid.

##### *Quai de la Veveyse - rue Gutenberg - rue de Fribourg - avenue de la Prairie - quai de Copet*

L'état fortement dégradé du revêtement de certains trottoirs a contraint le secteur Infrastructures à prévoir une campagne annuelle d'entretien. Lors de ces travaux, le secteur a profité, dans la mesure du possible, de créer des espaces verts et/ou d'agrandir les fosses d'arbres et/ou de rendre perméables certaines surfaces.

##### *Quai Perdonnet*

La surveillance des tassements du quai se poursuit chaque année en tentant une meilleure compréhension sur leur origine tant sur la chaussée que sur les bâtiments en front de quai. L'étude hydrogéologique du quai réalisée en 2017 avait permis de conclure qu'un glissement important et soudain était très peu probable. Selon les observations de ces deux dernières années, un retour à faible vitesse du tassement naturel se confirme. La surveillance de ces tassements est donc toujours active avec un rythme moins soutenu et se poursuivra ces prochaines années.

##### *Carrefour à l'avenue de Gilamont - rue des Bosquets - avenue de Corsier*

Depuis la mise en fonction du nouveau passage à niveau avec barrière du MVR le 26 juin 2019, le carrefour à l'intersection de l'avenue de Gilamont et de la rue des Bosquets a subi de nombreux dérangements. Cela engendre une mise à l'orange des feux de signalisation ainsi que l'impossibilité de la fermeture des barrières de sécurité du passage à niveau. Étant donné l'obsolescence du système, la gestion de l'ensemble du carrefour a été modernisée par une entreprise spécialisée en février et mars 2022.

*Vincent Imhof, municipal  
Georges Garanis, chef de service*

**Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2021 :**

Néant.

ACTIS :	Plateforme pour le dépôt de demandes d'autorisation de construire	DECT :	Digital Enhanced Cordless Telecommunications. Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base
ACV :	Association des Commerçants de Vevey (dissoute en juin 2022)	Déduplication :	Technique de stockage de données, consistant à factoriser des séquences de données identiques afin d'économiser l'espace utilisé, en ne stockant qu'une seule fois ces séquences
Adresse IP :	ou TCP/IP adresse unique sur internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau	DGE :	Direction Générale de l'Environnement
AFM :	Association de la Ferme Menthée	DGIP-MS :	Section Monuments et Sites de la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine
Appliance :	Serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu	DGMR :	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
Armoire de brassage :	Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées	<i>Disaster Recovery</i> :	Reprise d'activité à la suite d'un problème important (=désastre)
ASIT :	Association pour le Système d'Information du Territoire	DP :	Domaine Public
ASL :	Association pour la Sauvegarde du Léman	DUR :	Durabilité
ASR :	Association Sécurité Riviera	ECA :	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
ATE :	Association Transports et Environnement	EPS :	Etablissement Primaire et Secondaire
BAT :	Bâtiments, Gérance et Energie	EPT :	Equivalent Plein-Temps
Bit :	0 ou 1 en binaire. Elément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits	ERP :	Enterprise Resource Planning ou PGI (Progiciel de Gestion Intégré) en français, (mais désuet) : ensemble logiciel couvrant la gestion du système d'information de l'entreprise
CAD :	Chauffage à Distance	FAM :	Famille, Education et Sports
CAMAC :	Centrale des Autorisations en Matière de Constructions	FAO :	Feuille des Avis Officiels
CAT :	Commission d'Aménagement du Territoire	FAR :	Festival des Artistes de Rue
CDAP :	Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal cantonal	FC :	Fiber Channel, protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage
CEPV :	Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey	FEDD :	Fonds pour l'Energie et le Développement Durable
CFF :	Chemins de Fer Fédéraux suisses	FO :	Fibre Optique, fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre
CGN :	Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman	GED :	Gestion Electronique des Documents, désigne un procédé informatisé permettant d'organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels de gestion de ces contenus documentaires
CITS :	Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour	GIEC :	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
COGEST :	Commission de Gestion	Gigabits/s :	ou Gbits/s débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde
ComEn2 :	Commission permanente Environnement et énergie	HEIG :	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion
Commutateur :	ou switch, Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique		
COS :	Cohésion Sociale		
Cosedec :	Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets		

ICOMOS :	Conseil International des Monuments et des Sites		
ISOS :	Inventaire des Sites construits à protéger en Suisse		
JRG2023 :	Journée romande de la géoinformation 2023	OP :	Office de la Population
kVA :	kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW	OFT :	Office Fédéral des Transports
LAT :	Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire	OPB :	Ordonnance sur la Protection contre le Bruit
LATC :	Loi cantonale sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions	OSEO :	Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière
LE :	Logements destinés aux Etudiants	PA :	Plan d'Affectation
LED :	Light-Emitting Diode	PABR :	Plan d'Assainissement du Bruit Routier
LHand :	Loi sur l'égalité pour les Handicapés	PAC :	Pompe à chaleur
LLA :	Logements à Loyer Abordable	Pare-feu :	Firewall en anglais, un pare-feu est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse
LLM :	Logements à Loyer Modéré	PC :	Police des Constructions
LP :	Logements Protégés	PDCEn :	Plan Directeur Communal des Energies
LPE :	Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement	PDCom :	Plan Directeur Communal
LPNMS :	Loi sur la Protection de la Nature, des Monuments et des Sites	PDE :	Plan Directeur des Energies
LPPL :	Loi sur la Préservation du Parc Locatif vaudois	PDMD :	Plan Directeur de la Mobilité Douce
LPPrCI :	Loi sur la Protection du Patrimoine Culturel Immobilier	PDStat :	Plan Directeur du Stationnement
LRou :	Loi sur les Routes	PET :	Polyéthylène Téréphtalate
LSP :	Loi sur la Santé Publique	PGA :	Plan Général d'Affectation
LUP :	Logements d'Utilité Publique	PGEE :	Plan Général d'Evacuation des Eaux
MEP :	Mandats d'Etude Parallèles	PGEOA :	Plan Général des Ouvrages d'Art
MOB :	Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland Bernois	PGERoutes :	Plan Général d'Entretien des Routes
MVR :	Transports Montreux-Vevvey-Riviera	PI :	Point d'Information touristique
MVT :	Montreux Vevvey Tourisme	PMR :	Personnes à Mobilité Réduite
Nest :	Solution informatique suisse pour les villes et les communes permettant notamment de gérer la population (contrôle des habitants), les biens fonciers, le rôle électoral et d'émettre les factures débiteurs. En Suisse, 400 communes utilisent Nest et gèrent avec ce logiciel une population d'environ 2.5 millions d'habitants	PMU :	Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré
Octet :	(Byte en anglais), 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets)	PoE :	Power over Ethernet, norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi
OENE :	Ordonnance sur l'Energie	PSC :	Project Steering Committee (comité directeur)
OFS :	Office Fédéral de la Statistique	QField :	Version nomade Android de QGIS
Onduleur :	L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de microcoupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait	QGIS :	Logiciel SIT professionnel
		RAID :	Redondant Arrays of Inexpensive Disks, technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques
		RC :	Route Cantonale
		RCB :	Registre Cantonal des Bâtiments
		RCVV :	Règlement sur les Constructions de la Ville de Vevey

RegBL :	Registre fédéral des Bâtiments et des Logements		néralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers
RJ45 :	Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé	Téléphone IP :	Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique
RLATC :	Règlement d'application de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions	TEKSI :	Logiciel libre pour la gestion des réseaux souterrains – association à but non lucratif
SDV :	Société de Développement de Vevey	TRA :	Travaux publics, espaces verts et entretien
Serveur proxy :	Machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage anti-virus des pages et blocage des sites non autorisés) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet)	URB :	Urbanisme et mobilité
SIC :	Société Industrielle et Commerciale de Vevey et environs	USSP :	Union Suisse des Services des Parcs et Promenades
SIGE :	Service Intercommunal de Gestion	VLS :	Vélos en Libre-Service
SIT :	Système d'Information du Territoire	Virtualisation :	Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multi-cœurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple deux serveurs Windows 2003, un serveur Windows 2008 et un serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare
Smartphone :	Téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données	VMCV :	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve
SMTP :	Simple Mail Transfer Protocol, protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie	VoIP :	Voice over IP, le « nouveau » concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié
SPd :	Surface de Plancher déterminante	VTA :	Visual Tree Assessment
SSD :	Solid-state drive, matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo)	Wi-Fi :	Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi
TCP/IP :	Protocole réseau (comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur internet, qui s'est gé-	ZA :	Zone Artisanale

